ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME VINGT-DEUXIÈME

SMITHSONIAN INSTITUTION
292516
U. S. NATIONAL MUSEUM

BRUXELLES
AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ
MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE

BRUXELLES & LEIPZIG
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, SUCCrs

1879

AVIS.

Le prix des tomes I à VII des Annales a été fixé à *cinq francs;* celui des tomes VIII à XIV à *dix francs;* celui des tomes XV à XXI à *quinze francs.*

Les membres de la Société désirant obtenir les volumes antérieurs à l'année de leur réception, jouissent d'une réduction d'un tiers de la valeur.

On peut s'abonner aux comptes-rendus mensuels des séances de la Société au prix de *cinq francs* par an. S'adresser, soit au trésorier, M. E. Fologne, rue de Namur, 12a, soit au secrétaire, M. Preudhomme de Borre, au Musée royal d'histoire naturelle, à Bruxelles.

Les membres de la Société sont priés de porter ceci à la connaissance de tous ceux qui pourraient avoir intérêt à s'y abonner.

La cotisation des membres de la Société est fixée à *seize francs.*

Les membres étrangers peuvent se libérer en une fois de toute cotisation, moyennant un versement de *deux cents francs.*

Les membres associés, résidant en Belgique, payent *cinq francs* par an, et reçoivent seulement les comptes-rendus des séances. Ils ne peuvent être membres associés que depuis l'âge de 15 jusqu'à celui de 25 ans. Les membres du personnel enseignant moyen, normal et primaire de Belgique peuvent, à tout âge, faire partie de la Société comme membres associés.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE

DÉPOSÉ AUX TERMES DE LA LOI

Les opinions émises dans les Annales de la Société sont propres à leurs auteurs. La Société n'en assume aucunement la responsabilité.

Typ. de Mme M. Weissenbruch, imp. du Roi, rue du Poinçon, 45

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME VINGT-DEUXIÈME

BRUXELLES
AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ
MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE

BRUXELLES & LEIPZIG
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, SUCCRS

1879

BI

TOME VINGT-DEUXIÈME

TRIMESTRE I

Signatures 1 à 4, *a* et *b*

Paru le 6 *avril 1879*

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUN 13 1932
NATIONAL MUSEUM

BRUXELLES

AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ

MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE

1879

PREMIER ESSAI D'UN CATALOGUE

DES

HÉTÉROPTÈRES DE BELGIQUE

PAR

L. LETHIERRY & ÉM. PIERRET.

— SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1878 —

Dans la séance du 6 avril dernier, alors que M. Lethierry venait de nous donner une petite liste des quelques Homoptères belges que possède le Musée et qu'il avait déterminés, j'avais annoncé à la Société que, notre vaillant confrère de Lille ayant bien voulu me prendre pour collaborateur, je pourrais présenter avant peu le relevé des Hétéroptères de notre faune. J'avais, en effet, dressé cette nomenclature, lorsque, d'après les bons conseils de notre expérimenté secrétaire, M. Preudhomme de Borre, et comptant sur l'obligeance, qui certes ne m'a pas fait défaut, de M. H. Donckier de Donceel, j'ai revu et collationné avec ce dernier toutes les punaises du Musée, ce qui m'a permis d'ajouter plusieurs espèces à ma liste et de vous présenter un travail aussi complet que les matériaux ont permis de le faire.

Malheureusement, il y a encore beaucoup de lacunes à combler, et je suis persuadé qu'en cherchant, qu'en chassant comme le faisait feu C. Van Volxem, on trouverait bon nombre d'Hémiptères dont la présence n'a pas encore été constatée en Belgique; ainsi 107 espèces signalées par M. Lethierry dans son Catalogue du Département du Nord (2e édition, 1874) et dans ses récentes indications particulières, ne figurent pas dans les collections du Musée comme ayant été capturées dans notre pays, et cependant nous avons déjà 45 Hétéroptères qui n'ont pas encore été trouvés dans la région française précitée, malgré tout le soin avec lequel paraît l'avoir explorée mon savant collaborateur. Je saisis cette occasion pour faire un appel à nos jeunes collègues; je serais heureux que

l'un ou quelques-uns d'entre eux vinssent me trouver, et je mettrais à leur disposition le peu que je sais pour leur aplanir les premières difficultés; nous organiserions même de petites excursions qui se feraient, par exemple, tous les dimanches où il n'y aurait pas d'excursion de la Société, et, de cette façon, nous pourrions sans doute, l'année prochaine à pareille époque, ajouter un bon supplément au présent fondement du futur Catalogue.

Il me reste à vous dire, Messieurs, que le travail ou plutôt la compilation que j'ai l'honneur de vous présenter, est presque exclusivement dû aux renseignements que M. Lethierry, après avoir déterminé le plus grand nombre des Hémiptères du Musée, a bien voulu me donner ; j'ai ajouté à ses indications les Lygéides signalés par M. le Dr G. de Horvath dans sa communication du 2 décembre 1876, et les Saldides cités également par lui le 3 mars 1877 ; enfin, j'y ai encore intercalé quelques espèces que ces entomologistes n'avaient pas eues sous les yeux, et quelques-unes de ma propre collection, étant bien édifié sur leur nom et leur patrie.

Les noms adoptés sont ceux du Catalogue Puton (2e édition, 1875), et j'ai aussi suivi l'ordre dans lequel il place les familles, les genres et les espèces.

Em. Pierret.

RELEVÉ

DES

HÉMIPTÈRES-HÉTÉROPTÈRES

PRIS JUSQU'A CE JOUR EN BELGIQUE,

D'APRÈS LES COLLECTIONS DU MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE

DE BRUXELLES,

ET QUELQUES AUTRES INDICATIONS.

Section I. — GÉOCORISES.

PENTATOMIDES [1].

Psacasta exanthematica Scop.	Dép. du Nord.
Eurygaster maura Lin.	Partout.
— hottentota Fab. Fieb.	Partout.
Odontoscelis fuliginosa Lin.	Dép. du Nord.
— *dorsalis* Fab.	Dép. du Nord.
Graphosoma lineatum Lin.	Hastières (Van Volxem), Dinant (Hennuy, Fondu).
Podops inuncta Fab.	Partout.
Corimelæna scarabæoides Lin.	Bruxelles, Rodenhof [2] (Van Volxem), Baudour, Calmpthout (de Borre).
Cydnus flavicornis Fab.	Knocke, Ostende (Van Volxem), Heyst, Knocke, Oostduynkerke (de Borre).
— nigrita Fab.	Rodenhof, Bruxelles (Van Volxem), Rixensart, Cortenbergh (de Borre).
Geotomus punctulatus Cost.	Dép. du Nord.
Brachypelta aterrima Fœrst.	Harmignies (Bonaert), Schilde (Van Volxem), Ethe (Dordu, lieut^t aide de camp provinc.).

(1) Les noms précédés d'un * sont ceux des insectes qui n'ont pas encore été trouvés dans le département du Nord, tandis qu'au contraire ceux mis en lettres italiques indiquent des espèces qui, rencontrées dans cette région, ne l'ont pas été jusqu'à présent en Belgique.

(2) Nous citons les espèces prises à Rodenhof (grand-duché de Luxembourg), parce que cette localité est située à la frontière et qu'il est très-probable que tous les insectes qui y habitent se trouveront aussi en Belgique.

Sehirus morio Lin. Dall.	Ostende (Van Volxem).
— luctuosus Muls. et Rey.	Partout.
Tritomegas bicolor Lin.	Partout.
Cantophorus dubius Scop.	Carlsbourg (prof. et élèv.)(1).
Adomerus biguttatus Lin.	Partout.
Gnathoconus albemarginatus Fab.	Dép. du Nord.
— picipes Fallen.	Partout.
Sciocoris terreus Schrank.	Coll. Wesmael, Bruxelles, Rodenhof, Calmpthout, Ostende (Van Volxem), Dieghem (Vincent).
Ælia acuminata Lin.	Partout.
— Klugii Hahn.	Herenthals (Van Volxem), Louette-St-Pierre (Gravet).
*Neottiglossa inflexa Wolff.	Hestreux (Van Volxem), Salzinne (Pierret).
Eysarcoris perlatus Fab.	Partout.
— melanocephalus Fab.	Partout.
*Rubiconia intermedia Wolff.	La Roche, Hastières (Van Volxem).
Palomena viridissima Poda.	Partout.
— dissimilis Fab. Fieb.	Partout.
Peribalus vernalis Wolff.	Partout.
*Dryocoris sphacelatus Fab.	Tilff (Van Volxem).
Carpocoris baccarum Lin. Dall.	Belgique, Rodenhof (Van Volxem), Carlsbourg (prof. et élèv.), Longchamps (de Selys).
— nigricornis Fab.	Rodenhof, Groenendael (Van Volxem), Carlsbourg (prof. et élèv.), Hoeylaert, Pecrot (Pierret).
Dolycoris verbasci de Geer. Dall.	Partout.
*Pentatoma pinicola M. et R.	Calmpthout, Rodenhof (Van Volxem).
Piezodorus incarnatus Germ.	Partout.
Rhaphigaster griseus Fab.	Montignies-sur-Roc (Alf. Lelièvre).
Tropicoris rufipes Lin.	Partout.
*Strachia picta H.-Sch.	Blankenberghe (Van Volxem).
— decorata H.-Sch.	Bois d'Angre (Alf. Lelièvre), Linkebeek (Pierret).
— festiva Lin.	Partout.
— oleracea Lin.	Partout.
Acanthosoma hæmorrhoidale Lin.	Rodenhof, Ostende, Laeken (Van Volxem), Arlon (Tosquinet), Longchamps (de Selys), Coll. Wesmael.
Sastragala ferrugata Fab.	Groenendael, Laeken, Rodenhof (Van Volxem) Longchamps (de Selys).
*Cyphostethus tristriatus Fab. Stâl.	Laeken (Van Volxem).
Elasmostethus dentatus de Geer.	Vilvorde, Calmpthout, Rodenhof, La Roche (Van Volxem).

(1) Prof. et élèv. — Abréviation qui signifie : professeurs et élèves de l'École normale de Carlsbourg.

— interstinctus Lin.	Visé (Quaedvlieg), Gand (Tosquinet), Lanaeken, Houffalize, Vilvorde, Groenendael, La Roche (Van Volxem).
Picromerus bidens Lin.	Partout.
Arma custos Fab.	Onkerzeele, Vilvorde (Van Volxem), Bruxelles (Delecolle).
Podisus luridus Fab.	Partout.
Asopus punctatus Lin.	Evere, Vilvorde, Calmpthout (Van Volxem), Groenendael (Pierret).
Jalla dumosa Lin.	Blankenberghe, Rodenhof (Van Volxem), Ostende (de Borre), Knocke (Pierret).
Zicrona cœrulea Lin.	Partout.

CORÉIDES.

Enoplops scapha Fab.	Partout.
Spathocera lobata H.-Sch.	Groenendael, Rodenhof (Van Volxem).
*Bathysolen nubilus Fall.	Groenendael (Van Volxem), Ixelles (de Borre), Forest (De Kempeneer).
Pseudophlœus Falleni Schill.	Groenendael, Laeken, Rodenhof (Van Volxem).
— Waltli H.-Sch.	Laeken (Van Volxem).
Ceraleptus squalidus Costa.	Dép. du Nord.
*Coreus scabricornis Pz.	Rodenhof (Van Volxem), Arlon (Tosquinet).
— hirticornis Fab.	Partout.
Syromastes marginatus Lin.	Partout.
Verlusia rhombea Lin.	Partout.
Gonocerus venator Fab.	Dép. du Nord.
Camptopus lateralis Germ.	Dép. du Nord.
Alydus calcaratus Lin.	Sprimont, Calmpthout, Rodenhof (Van Volxem), Herenthals (de Borre), Bois de la Cambre (Pierret).
Stenocephalus agilis Scop.	Partout.
Therapha hyosciami Lin.	Bruxelles, Hoeylaert, Laroche, Aywaille, Rodenhof (Van Volxem), Longchamps (de Selys), Bouvignes (Hennuy), Carlsbourg (prof. et élèv.), Linkebeek (Pierret).
Rhopalus abutilon Rossi.	Laroche, Rodenhof (Van Volxem), Arlon (Tosquinet).
— crassicornis Lin.	Laeken, Arlon, Roumont, Rodenhof (Van Volxem), Etalle (Tosquinet), Samson (de Borre), Longchamps (de Selys).
Corizus maculatus Fieb.	Louette-St-Pierre (Gravet).
— capitatus Fab.	Jemeppe (de Borre), Hastières (Van Volxem), Carlsbourg (prof. et élèv.).
— parumpunctatus Schill.	Partout.
— rufus Schill.	Boitsfort (Pierret).

Myrmus miriformis Fall.	Groenendael (Van Volxem), Louette-St-Pierre (Gravet), Carlsbourg (prof. et élèv.), Auderghem, Anderlecht, Boitsfort (Pierret).
Chorosoma Schillingi Schml.	Heyst, Knocke (Van Volxem), Ostende, (Wesmael), Sainte-Croix (Tosquinet), Blankenberghe (Pierret).

BÉRYTIDES.

Neïdes parallelus Fieb.	Dép. du Nord.
— tipularius Lin.	Rodenhof, Calmpthout, Heyst, Laeken (Van Volxem), Groenendael, Auderghem (Pierret).
Berytus hirticornis Brul.	Laeken, Groenendael, Calmpthout (Van Volxem), La Hulpe (Pierret).
— clavipes Fab.	Tournai (Lethierry), Rodenhof (Van Volxem).
— montivagus Fieb.	Tournai (Lethierry).
— minor H.-Sch.	Partout.
— cognatus Fieb.	Laeken, Rodenhof, Groenendael, Virton, Lanaeken (Van Volxem).
— pygmæus Reut. Leth.	Laeken, un seul exempl. (Van Volxem).
— Signoreti Fieb.	Rare, Laeken, Rodenhof (Van Volxem).
* — crassipes H.-Sch.	Rare, deux exempl. : Heyst, Rodenhof (Van Volxem).
Metatropis rufescens H.-Sch.	Dép. du Nord.
Metacanthus elegans Curt.	Heyst, Knocke, Rodenhof (Van Volxem).

LYGÆIDES.

*Melanospilus venustus Bœb.	Dinant (Hennuy), Aywaille (Van Volxem), Amay (Wesmael).
Lygæus equestris Lin.	Esneux, Dinant, Hastières, Aywaille, Roumont, (Van Volxem), Arlon (Tosquinet), Longchamps (de Selys), Flémalle-Haute, Seraing, Barvaux (de Borre), Bouvignes, Houx (Hennuy).
— saxatilis Scop.	Rodenhof (Van Volxem), Dave (H. Donckier de Donceel), Arlon (Wesmael).
* — apuans Rossi.	Arlon (coll. Wesmael).
* — punctatoguttatus Fab.	Laroche, Hastières, Aywaille (Van Volxem), coll. Wesmael.
*Arocatus Rœselii Schml.	Charleroi (coll. Wesmael).
Nysius thymi Wolff. Fallen.	Groenendael (Van Volxem), Molenbeek (Delecolle), La Hulpe (Pierret).
* — senécionis Schill.	Coll. Wesmael.
— *fuliginosus* Fieb.	Dép. du Nord.

Cymus glandicolor Hahn.	Louette-St-Pierre (Gravet), Liége (coll. Wesmael).
— claviculus Fall. Hahn.	Partout.
Kleidocerus didymus Zett.	Mons (de Borre), Bruxelles (Delecolle), Virton, Bruxelles, Lanaeken (Van Volxem), coll. Wesmael.
Ischnodemus sabuleti Fall.	Dép. du Nord (capturée postérieurement au Catalogue Lethierry 1874).
Geocoris grylloïdes Lin.	Ostende (Van Volxem), coll. Wesmael.
— siculus Fieb (pallidipennis. Dufour).	Heyst, Ostende (Van Volxem), Oostduynkerke (de Borre), Blankenberghe (Wesmael), Knocke (Pierret).
— ater Fab.	Ostende, Rodenhof (Van Volxem), Herenthals (de Borre).
Chilacis typhæ Perris.	Dép. du Nord (capt. post. au Cat. Leth. 1874).
Plociomerus fracticollis Schill.	Coll. Wesmael.
— luridus Hahn.	Louette-St-Pierre (Gravet).
Rhyparochromus antennatus Schill.	Barvaux (de Borre), Ridderborn (de Heusch).
— prætextatus H.-Sch.	Ostende (Van Volxem).
— dilatatus H.-Sch.	La Hulpe, Groenendael, Herenthals (Van Volxem).
— chiragra Fab. Hahn.	Laeken, Lanaeken, Rodenhof, Calmpthout, Knocke (Van Volxem), Dinant (Hennuy).
— sabulicola Thoms.	Partout.
Tropistethus holosericeus Scholtz.	Tournai (Lethierry), coll. Wesmael, Rodenhof (Van Volxem).
Pterometus staphylinoïdes Burm.	Coll. Wesmael, Overyssche (Pierret).
Ischnocoris hemipterus Sahlb.	Dép. du Nord.
— punctulatus Fieb.	Calmpthout, Herenthals, Rodenhof (Van Volxem), coll. Wesmael.
Macrodema micropterum Curt.	Roumont (Purves), Louette-St-Pierre (Gravet), Calmpthout (Van Volxem), bois d'Hollebeek près d'Ypres (Lethierry).
Pionosomus varius Wolff.	Rodenhof, Ostende (Van Volxem), Knocke (de Borre), Blankenberghe (Wesmael).
Plinthisomus pusillus Scholtz.	Dép. du Nord (capt. post. au Cat. Leth. 1874).
Plinthisus bidentulus H.-Sch.	Dép. du Nord.
— brevipennis Latr.	Boitsfort, Rodenhof, *brachypt. et macropt.* (Van Volxem), coll. Wesmael.
Lasiosomus enervis H.-Sch.	Bruxelles, Boitsfort (Van Volxem), coll. Wesmael.
Acompus rufipes Wolff.	Bruxelles, Lanaeken, Vielsalm (Van Volxem), Carlsbourg (prof. et élèv.), coll. Wesmael, Groenendael (Pierret).
Stygnus rusticus Fall.	Laeken, Trois-Fontaines (Van Volxem), coll. Wesmael, Groenendael (Pierret).
— sabulosus Schill.	Rodenhof, Boitsfort, Theux, Ostende (Van Volxem), coll. Wesmael.

— arenarius Hahn.	Bruxelles, Ostende, Calmpthout, Rodenhof (Van Volxem), coll. Wesmael.
Peritrechus angusticollis Sahlb.	Dép. du Nord.
— geniculatus Hahn.	Calmpthout, Laeken, Rodenhof (Van Volxem), Blankenberghe (Wesmael), Carlsbourg (prof. et élèv.).
— nubilus Fall. Thoms.	Rodenhof (Van Volxem), Blankenberghe (Wesmael), Groenendael (Pierret).
— luniger Schill.	Bruxelles (de Borre, de Kempeneer), Laeken, Calmpthout, Heyst (Van Volxem), Blankenberghe (Wesmael).
*Trapezonotus nebulosus Fall.	Rodenhof (Van Volxem).
* — distinguendus Flor.	Rodenhof (Van Volxem).
— agrestis Fall.	Partout.
— dispar Stâl.	Bruxelles (De Kempeneer et Delecolle), Calmpthout (Van Volxem), Groenendael (Pierret).
— *Ullrichi* Fieb.	Dép. du Nord.
*Microtoma carbonaria Rossi.	Coll. Wesmael.
Pachymerus Rolandri Lin.	Coll. Wesmael.
— lynceus Fab.	Hastières, Laeken, Groenendael, Rodenhof (Van Volxem), Saint-Gilles (Collin), Blankenberghe (Wesmael).
— adspersus M. et R.	Coll. Wesmael.
— pini Lin.	Partout.
— phœniceus Rossi.	Marche, Calmpthout (Van Volxem), Roumont (Purves), Bloemendael (de Borre).
* — vulgaris Schill.	Marche, Calmpthout Neesen (Van Volxem), Flémalle-Haute (de Borre), Lessines (Le Comte).
— pedestris Pz.	Coll. Wesmael.
— quadratus Fab.	Herenthals, Lanaeken, Heyst (Van Volxem).
Beosus luscus Fab.	Virton, Rodenhof (Van Volxem), Blankenberghe (Wesmael), Dilbeek (Pierret).
Emblethis verbasci Lin.	Knocke (Van Volxem), Ostende (Wesmael).
Gonianotus marginepunctatus Wolff.	Rodenhof, Knocke (Van Volxem).
Eremocoris erraticus Fab.	Coll. Wesmael.
— plebejus Fall.	Coll. Wesmael, Calmpthout, Lanaeken, Groenendael (Van Volxem).
* — icaunensis Pop.	Coll. Wesmael, Lanaeken (Van Volxem).
Drymus sylvaticus Fab.	Rodenhof, Laeken, Groenendael, Heyst (Van Volxem), Loen (Quaedvlieg), Bruxelles, Poix (de Borre), bois de la Cambre (Pierret).
— brunneus Sahlb.	Roumont, Rodenhof (Van Volxem), Roumont (Vandenbroeck), Lessines (Le Comte).
Scolopostethus pictus Schill.	Bruxelles (Van Volxem), coll. Wesmael.
— decoratus Hahn.	Calmpthout, Groenendael, Herenthals, Lessines (Van Volxem), coll. Wesmael.

— affinis Schill. Reut.	Vliermael-Roodt (Maurissen), Boitsfort, Lessines, Groenendael, Lanaeken, Saventhem, Heyst (Van Volxem), coll. Wesmael.
— adjunctus Dg. et Sc.	Ostende, Calmpthout, Groenendael (Van Volxem), coll. Wesmael.
— *pilosus* Reut.	Dép. du Nord.
Taphropeltus contractus H.-Sch.	Partout.
— *limbatus* Fieb. et Put.	Dép. du Nord.
*Gastrodes abietis Lin.	Coll. Wesmael.
— ferrugineus Lin.	Laeken, Calmpthout (Van Volxem).
Pyrrhocoris apterus Lin.	Partout.
Heterogaster urticæ Fab.	Heyst, Bruxelles, Ostende (Van Volxem), Molenbeek, Cureghem, Boitsfort (Pierret).
Platyplax salviæ Schill.	Dép. du Nord.

TINGITIDES.

Piesma quadrata Fab.	Dép. du Nord.
— capitata Wolff.	Rodenhof (Van Volxem).
— Laportei Fieb.	Rodenhof (Van Volxem).
Serenthia ruficornis Germ.	Dép. du Nord.
— *læta* Fall.	Dép. du Nord.
Campylostira sp. nov.	Dép. du Nord. Une espèce nouvelle qui sera prochainement décrite par M. Puton.
— *verna* Fall. Fieb.	Dép. du Nord.
Orthosthira brunnea Germ. H.-Sch.	Bruxelles (Van Volxem).
— *cervina* Germ. Fieb. Flor.	Dép. du Nord.
— parvula Fall. Thoms.	Ostende, Heyst (Van Volxem).
— *gracilis* Fieb. Flor.	Dép. du Nord.
Dyctionota crassicornis Fall.	Laeken, Bruxelles, Marche (Van Volxem).
*Scraulia fuliginosa Cost.	Carlsbourg (prof. et élèv.).
— strichnocera Fieb.	Boitsfort (Van Volxem).
Derephysia foliacea Fall.	Dép. du Nord.
*Galeatus maculatus H.-Sch.	Très-rare : Un seul ex. pris sur des genêts à La Hulpe en juillet; j'y suis retourné trois ans de suite, à la même époque, sans pouvoir le retrouver (Pierret).
Platychila ampliata Fieb.	Dép. du Nord.
— cardui Lin.	Partout.
— ciliata Fieb.	Rodenhof (Van Volxem).
Physatochila quadrimaculata Wolff.	Dép. du Nord.
— dumetorum H.-Sch.	Lanaeken (Van Volxem).
— scapularis Fieb.	Bois d'Angre (Lethierry).
Catoplatus costata Fab.	Laeken, Hal, Rodenhof (Van Volxem).
*Monanthia Wolffi Fieb.	Arlon, Rochefort (Van Volxem).
— *humuli* Fab.	Dép. du Nord.

HÉBRIDES.

Hebrus pusillus Fall.	Assenede (Van Volxem).
Mesovelia furcata M. et R.	Rodenhof (Van Volxem).

PHYMATIDES.

Cette petite famille n'est représentée en Europe que par le seul genre Phymata, composé de trois espèces, dont aucune n'a été, jusqu'à présent, trouvée en Belgique, ni dans le département du Nord.

ARADIDES.

Aradus cinnamomeus Pz.	Turnhout (Van Volxem), Longchamps (de Selys).
— depressus Fab.	Calmpthout (Van Volxem), Lessines (Le Comte).
Ancurus lævis Fab.	Herenthals, Lanaeken, Marche (Van Volxem).

CAPSIDES.

Brachytropis calcaratus Fall.	Partout.
Miris virens (var. fulvus) Fieb.	Calmpthout, Groenendael (Van Volxem), Pecrot (Pierret).
— lævigatus Lin.	Partout.
— holsatus Fab.	Bruxelles, Boitsfort (Van Volxem), Louette-St-Pierre (Gravet), Carlsbourg (prof. et élèv.), Groenendael (Pierret).
Notostira erratica Lin.	Partout.
Megalocerœa longicornis Fall.	Tournai (Lethierry), Diepenbeek (de Borre).
Trigonotylus ruficornis Fall.	Groenendael, Calmpthout (Van Volxem), Louette-St-Pierre (Gravet).
Leptopterna ferrugata Fall. Flor.	Groenendael, Boitsfort (Van Volxem).
— dolabrata Lin.	Partout.
Pantilius tunicatus Fab.	Longchamps (Van Volxem et de Selys), Rodenhof (Van Volxem), Sainte-Croix (Tosquinet).
Miridius quadrivirgatus Cost.	Dép. du Nord.
Lopus albomarginatus Hahn.	Laeken, Boitsfort, Groenendael (Van Volxem), Groenendael (Pierret).
— gothicus Lin.	Bruxelles, Remouchamps, Roumont, Laroche (Van Volxem), Louette-St-Pierre (Gravet), Groenendael (Pierret).
— mat Rossi.	Bois d'Angre (Lethierry), Linkebeek (Pierret).
— lineolatus Brullé.	Groenendael, Rouge-Cloître (Pierret).
Phytocoris populi Lin.	Hoeylaert (Van Volxem).

— tiliæ Fab.	Laeken (Van Volxem), Beverloo (Tosquinet).
— longipennis Flor.	Vilvorde (Van Volxem).
— *minor* Kb.	Dép. du Nord.
— ulmi Lin. Fall.	Vilvorde (Van Volxem), Barvaux, Liége (de Borre), Tervueren (Dekempeneer).
— varipes Boh.	Groenendael, Calmpthout (Van Volxem), Louette-St-Pierre (Gravet), coll. Wesmael, Rouge-Cloître (Pierret).
Calocoris striatellus Fab.	Partout.
— *sexguttatus* Fab.	Dép. du Nord.
— bifasciatus Hahn, nec. Fab.	Angleur, Comblain-au-Pont (de Borre), Arlon (Tosquinet), Carlsbourg (prof. et élèv.).
— fulvomaculatus de Geer.	Calmpthout, Dilbeek (Van Volxem), Louette-St-Pierre (Gravet).
— *affinis* H.-Sch.	Dép. du Nord.
— bipunctatus Fab.	Partout.
— chenopodii Fall.	Partout.
— quadripunctatus Fab.	Groenendael (Pierret).
— seticornis Fab.	Partout.
Homodemus roseomaculatus de G.	Rochefort, La Roche, Roumont, Arlon (Van Volxem), Carlsbourg (prof. et élèv.), Groenendael, La Hulpe, Malaise (Pierret).
— marginellus Fab.	Arlon, Marche, Laroche (Van Volxem), Roumont (Purves), Carlsbourg (prof. et élèv.), Louette-St-Pierre (Gravet), Longchamps (de Selys).
Megacœlum infusum H.-Sch.	Sainte-Croix (Tosquinet).
Pycnopterna striata Lin.	Boitsfort (Van Volxem), Notre-Dame-au-Bois (de Borre), Rhisnes (Pierret).
Brachycoleus bimaculatus Ramb.	Dép. du Nord.
Oncognathus binotatus Fab.	Auderghem (Van Volxem).
Dichrooscytus rufipennis Fall.	Boitsfort (Van Volxem).
Plesiocoris rugicollis.	Dép. du Nord. (capt. post. au Cat. Leth. 1874).
Lygus pratensis Fab.	Partout.
— campestris Fab.	Partout.
— *atomarius* Mey.	Dép. du Nord.
— *rubricatus* Fall.	Dép. du Nord.
— contaminatus Fall. Fieb.	Hestreux, Laroche, Vilvorde (Van Volxem).
— lucorum Mey.	Boitsfort, Groenendael, Ostende (Van Volxem).
— pabulinus Lin.	Boitsfort, Bruxelles, Vielsalm (Van Volxem), Carlsbourg (prof. et élèv.), Groenendael (Pierret).
— *chloris* Fieb.	Dép. du Nord.
Orthops pastinacæ Fall.	Bruxelles, Groenendael (Van Volxem).
— *cervinus* H.-Sch. Mey.	Dép. du Nord.
— Kalmii Lin.	Partout.
— — *var. flavovarius* Fab.	Dép. du Nord.
Hadrodema pinastri Fall.	Coll. Wesmael.

Agnocoris rubicunda Fall.	Calmpthout, Bruxelles (Van Volxem).
Charagochilus Gyllenhali Fall.	Boitsfort (Van Volxem), coll. Wesmael.
Systratiotus holosericeus Hahn.	Dép. du Nord (capt. post. au Cat. Leth. 1874).
Pœciloscytus unifasciatus Fab.	Blankenberghe (Wesmael), Knocke (Pierret).
— *vulneratus* Wolff.	Dép. du Nord.
*Camptobrochis punctulata Fall. Reut.	Calmpthout (Van Volxem).
— lutescens Schill.	La Cambre, Allée-Verte (Bruxelles) (Van Volxem), Groenendael, Jemeppe (de Borre), coll. Wesmael.
Liocoris tripustulatus Fab.	Grivegnée, Jupille (de Borre), Bruxelles (Van Volxem), La Hulpe (Pierret).
Capsus cordiger Hah.	Calmpthout, La Roche (Van Volxem), coll. Wesmael, La Hulpe (Pierret).
— trifasciatus Lin.	Groenendael, Laeken (Van Volxem), Louette-St-Pierre (Gravet).
* — olivaceus Fab.	Liége (de Borre).
— laniarius Lin.	Partout.
Bothynotus pilosus Boh.	Dép. du Nord.
Allæotomus gothicus Fall.	Dép. du Nord.
Rhopalotomus ater Lin.	Partout.
* — var. semiflavus Lin.	Longchamps (de Selys), Overyssche (Pierret).
Monalocoris filicis Lin.	Bruxelles, Boitsfort, Groenendael, Hestreux (Van Volxem).
Bryocoris pteridis Fall.	Bruxelles, Boitsfort, Groenendael (Van Volx.).
Heterocordylus tumidicornis H.-Sch.	Dép. du Nord.
— tibialis Hahn.	Waterloo, Vielsalm, Ottignies, Limal (Van Volxem), Louette-St-Pierre (Gravet), Salzinne (Pierret).
— *unicolor* Hahn.	Dép. du Nord.
Pilophorus cinnamopterus Kb.	Dép. du Nord.
— *clavatus* Lin. Kb.	Dép. du Nord.
— *confusus* Kb.	Dép. du Nord.
Stiphrosoma leucocephalum Lin.	Vielsalm (de Borre), Carlsbourg (prof. et élèv.), Roumont (Van Volxem), Louette-St-Pierre), (Gravet).
Halticus luteicollis Panz.	Dép. du Nord.
— *erythrocephalus* H.-Sch.	Dép. du Nord.
— apterus Lin. Am.	Bruxelles, Boitsfort, Groenendael (Van Volx.), Auderghem (Pierret).
Orthocephalus saltator Hahn.	Grammont (de Borre), Carlsbourg (prof. et él.).
— mutabilis Fall. Kb. Fieb.	Groenendael, Roumont (Van Volxem), Anderlecht (Pierret).
Pithanus Mærkelii H.-Sch.	Lessines (Le Comte), Lierre (de Borre), Hestreux (Van Volxem).
*Systellonotus triguttatus Lin.	Flémalle-Haute (de Borre), Marche (Van Volxem).
Macrolophus nubilus H.-Sch.	Dép. du Nord.

Brachycerœa pallicornis Fieb.	Dép. du Nord.
— annulatus Wolff.	Rodenhof (Van Volxem).
— globulifer Fall.	Auderghem, Boitsfort, Groenendael (Van Volxem).
Dicyphus errans Wolff.	Dép. du Nord.
— *pallidus* H.-Sch.	Dép. du Nord.
Campyloneura virgula H.-Sch.	Dép. du Nord.
Cyllocoris histrionicus Lin.	Boitsfort, Groenendael, Calmpthout (Van Volxem), Arlon (Tosquinet), Hoeylaert, Hertogenwald (Pierret).
Globiceps flavomaculatus Fab. Kb.	Bruxelles, Roumont (Van Volxem), Pecrot, Rhisnes (Pierret), coll. Wesmael.
— *fulvipes* Scop. Reut.	Dép. du Nord (capt. post. au Cat. Leth. 1874).
— flavonotatus Boh. Fieb.	Bruxelles, Laroche, Lanaeken (Van Volxem), Groenendael (de Borre), Rhisnes (Pierret), Longchamps (de Selys).
— *sordidus* de Horvath.	Dép. du Nord, *Nova species* (capt. post. au Cat. Leth. 1874).
Ætorhinus angulatus Fab.	Sainte-Croix (Tosquinet).
Malacocoris chlorizans Fall.	Turnhout (Van Volxem).
— *smaragdinus* Fieb.	Dép. du Nord.
Chlamydatus ambulans Fall.	Dép. du Nord.
— *pygmœus* Zett. Flor.	Dép. du Nord.
Loxops coccinea Westw.	Dép. du Nord.
Pachylops chloropterus Kirschb.	Louette-St-Pierre (Gravet).
Orthotylus flavosparsus.	Calmpthout (Van Volxem).
— *nassatus* Fab.	Dép. du Nord.
— *concolor* Kb.	Dép. du Nord.
— *bilineatus* Fall.	Dép. du Nord.
— *striicornis* Kb.	Dép. du Nord.
— prasinus Fall. Flor.	Boitsfort (Van Volxem).
— *diaphanus* Kb.	Dép. du Nord.
Litocoris ericetorum Fall.	Calmpthout (Van Volxem), Louette-St-Pierre (Gravet).
Heterotoma merioptera Scop.	Partout.
Hoplomachus Thunbergi Fall.	Arlon, Marche (Van Volxem).
Oncotylus decolor Fall.	Boitsfort (Van Volxem), Louette-St-Pierre (Gravet).
— *punctipes* Reut.	Dép. du Nord.
Anoterops setulosa Mey.	Dép. du Nord.
Macrocoleus Paykulli Fall.	Dép. du Nord.
— *solitarius* Mey.	Dép. du Nord.
— *Tanaceti* Fall. Fl. Thoms.	Dép. du Nord (capt. post. au Cat. Leth. 1874.
— molliculus Fall.	Calmpthout (Van Volxem).
Amblytilus nasutus Kb.	Groenendael (Van Volxem).
— affinis Fieb.	Groenendael, Auderghem (Van Volxem), Groenendael (Pierret).
Harpocera thoracica Fall.	Laeken (Van Volxem), Dilbeek (Pierret).

Byrsoptera rufifrons Fall.	Louette-St-Pierre (Gravet).
Phylus melanocephalus Lin.	Boitsfort (Van Volxem).
— coryli Lin.	Dilbeek (Van Volxem).
— *avellanæ* H.-Sch.	Dép. du Nord.
Plesiodema pinetellum Zett. Flor.	Boitsfort (Van Volxem).
Atractotomus mali Mey.	Laeken (Van Volxem).
Apocremnus ambiguus Fall. Fieb.	Boitsfort, Marche (Van Volxem), Carlsbourg (prof. et élèv.).
— *obscurus* Kb.	Dép. du Nord.
— quercus Kb.	Bruxelles (Van Volxem).
— variabilis Fall.	Laeken, Boitsfort, Malines, Auderghem, Hestreux (Van Volxem).
— *obscurellus* Fall.	Dép. du Nord.
Psallus salicellus Mey.	Dép. du Nord.
— *sanguineus* Fab. Kb.	Dép. du Nord.
— *Scholtzii* Fieb.	Dép. du Nord.
— albicinctus Kb.	Jette-St-Pierre (Dekempeneer).
— *pinicola Reut.*	Dép. du Nord (capt. post. au Cat. Leth. 1874).
— *roseus* Fall. Fieb.	Dép. du Nord.
— *Kirschbaumii* Fieb.	Dép. du Nord.
— *diminutus* Kb.	Dép. du Nord (capt. post. au Cat. Leth. 1874).
— varians Mey.	Baraque-Michel, Boitsfort, Bruxelles (V. Volx.)
Tinicephalus hortulanus Mey.	Dép. du Nord.
Criocoris crassicornis Hah.	Dép. du Nord.
Sthenarus Roseri H.-Sch.	Dép. du Nord.
— Rotermundi Schltz.	Bruxelles, Boitsfort, Vilvorde (Van Volxem).
Plagiognathus arbustorum Fab.	Bruxelles, Boitsfort, Vilvorde, Hal (Van Volxem), Auderghem, Jemeppe (de Borre), Schaerbeek (Dekempeneer), Louette-St-Pierre (Gravet), Groenendael (Pierret).
— viridulus Fall.	Partout.
— *albipennis* Fall.	Dép. du Nord.
Neocoris Bohemani Fall.	Calmpthout (Van Volx.), Anderlecht (Pierret).
— *Putoni* Reut.	Dép. du Nord.
Atomoscelis verbasci H.-Sch.	Dép. du Nord.
*Agalliastes evanescens Boh.	Rodenhof (Van Volxem).
— saltitans Fall.	Ostende (Van Volxem), Molenbeek-St-Jean (Delecolle).
— pulicarius Fall.	Bruxelles (Van Volxem).
— pullus Reut.	Ostende (Van Volxem).
Isometopus alienus Fieb.	Dép. du Nord.

ANTHOCORIDES.

Temnostethus pusillus H.-Sch.	Bruxelles, Laardbeek (bois de) (Van Volxem).
Acompocoris lucorum Fall.	Bruxelles, Ostende (Van Volxem).
Anthocoris nemorum Lin.	Partout.

— *limbatus* Fieb.	Dép. du Nord.
— nemoralis Fab.	Partout.
— sarothamni Dg. et Sc.	Calmpthout, Waterloo, La Roche (Van Volx.)
Lyctocoris campestris Fab Stâl.	Bruxelles, Ostende, La Cambre (Van Volx.).
Piezostethus galactinus Fieb.	Dép. du Nord.
— cursitans Fall.	Partout.
* — formicetorum Boh.	Houffalize (Van Volxem).
Xylocoris ater Duf.	Rodenhof, Bruxelles (Van Volxem).
Triphleps minuta Lin.	Partout.
— luteola Fieb.	Knocke (Van Volxem).
— nigra Wolff.	Rodenhof (Van Volxem).
Cardiastethus rufescens Cost.	Dép. du Nord.
Brachysteles foveolatus Leth. (parvicornis Cost.).	Ostende (Van Volxem).
Myrmedobia coleoptrata Fall. Fieb.	Bruxelles, Boitsfort (Van Volxem).
— *Signoreti* Fieb.	Dép. du Nord.
— *tenella* Zett. Reut.	Dép. du Nord.
Microphysa pselaphiformis Westw.	Dép. du Nord.
— elegantula Baer.	Laeken (Van Volxem).
Cimex lectularius Lin.	*Partout!*
— *columbarius* Jenyns.	Dép. du Nord.
Ceratocombus coleoptratus Zett.	Rodenhof (Van Volxem).
Cryptostemma alienum H.-Sch.	Dép. du Nord.

SALDIDES.

Salda pilosa Fall.	Dép. du Nord.
— lateralis Fall. (var. pulchella Curt.)	Ostende, Selzaete (Van Volxem).
* — orthochila Fieb.	Ostende, Laeken, Hestreux, Baraque-Michel (Van Volxem), Louette-St-Pierre (Gravet).
* — conspicua Dg. et Sc.	Laeken, Selzaete (Van Volxem).
— saltatoria Lin.	Partout.
— opacula Zett. Thunb. Dg.	Calmpthout (Van Volxem).
* — arenicola Scholtz. Fieb.	Calmpthout (Van Volxem).
— *C.-album* Fieb.	Dép. du Nord.
— melanoscela Fieb.	Laeken (Van Volxem).
— pilosella Thoms.	Ostende, Knocke, Assenede, Rodenhof (Van Volxem), coll. Wesmael.
— pallipes Fab.	Hastières, Knocke, Assenede, Rodenhof (Van Volxem), coll. Wesmael.
— littoralis Lin. Zett.	Ostende, Selzaete, Houffalize, Coo (Van Volx.), Knocke, Namur (Pierret).
* — morio Zett.	Roumont, Baraque-Michel (Van Volxem).
* — scotica Curt.	Vielsalm (Van Volxem).
— geminata Costa.	Laeken (Van Volxem).
— *cincta* H.-Sch.	Dép. du Nord.

* — Flori Dohrn.	Ridderborn (de Heusch).
* Leptopus boopis Fourc.	Comblain-au-Pont (Van Volxem).

RÉDUVIDES.

Nabis brevipennis Hahn.	Bruxelles, Laeken (Van Volxem), Malines (de Borre), Jette (Dekempeneer), Lessines (Le Comte), Longchamps (de Selys), Furfooz (Stephenne), Hoeylaert (Pierret).
— lativentris Boh.	Partout.
— lineatus Dahlb.	Coll. Wesmael (deux exemplaires).
— limbatus Dahlb.	Grammont (de Borre), Blankenberghe (Wesmael), Groenendael (Van Volxem, Pierret).
— flavomarginatus Schltz.	Carlsbourg (prof. et élèv.), Auderghem (Pierret).
— major Cost.	Partout.
— ferus Lin.	Partout.
— rugosus Lin.	Partout.
— minor Reut.	Partout.
— ericetorum Scholtz. Fieb.	Partout.
Prostemma guttula Fab.	Ostende, Blankenberghe, Rodenhof (Van Volxem), Grammont, Engis (de Borre), Knocke (Pierret).
Coranus ægyptius Fab.	Dép. du Nord.
— subapterus de Geer. Fall.	Ostende (Wesmael), Knocke, Rodenhof (Van Volxem).
Rhynocoris annulatus Lin.	Bruxelles, Lanaeken, La Roche (Van Volxem). Carlsbourg (prof. et élèv.).
Reduvius personatus Lin.	Partout.
Pygolampis bidentata Fourc.	Rare : Lanaeken, Rodenhof, Blankenberghe (Van Volxem), bois de Ploegsteert, près Warneton (Lethierry).
Ploiaria vagabunda Lin.	Dép. du Nord.
— *culiciformis* de Geer.	Dép. du Nord.
— pilosa Fieb.	Laeken (Van Volxem).

HYDROMÉTRIDES.

Limnobates stagnorum Lin.	Partout.
Hydrometra rufoscutellata Lat.	Hastières, Calmpthout, Rodenhof (Van Volx.). Longchamps (de Selys).
— paludum Fab.	Laeken, Lanaeken, Rodenhof (Van Volxem),
— najus de Geer.	Partout.
— thoracica Schum.	Partout.
— gibbifera Schum.	Partout, excepté la zone littorale.
— lacustris Lin.	Partout.

— odontogaster Zett.	Calmpthout (Van Volxem).
— argentata Schum.	Partout.
Velia rivulorum Fab.	Groenendael (Van Volxem), Lessines (Le Comte).
— currens Fab.	Partout.
Hydroessa Schneideri Scholtz.	Calmpthout (Van Volxem).

Section II. — HYDROCORISES Latr.

PÉLÉGONIDES.

Représentés par une seule espèce européenne, Pelegonus marginatus Latr., qui n'a été signalée qu'en Italie, en Espagne et dans la France méridionale.

NAUCORIDES.

Aphelochira æstivalis Fab.	Rare ; sous les pierres, dans le lit de la rivière du bois d'Angre (Alf. Lelièvre).
Naucoris cimicoïdes Lin.	Partout.
— maculatus Fab.	Partout.

NÉPIDES.

Nepa cinerea Lin.	Partout.
Ranatra linearis Lin.	Partout.

NOTONECTIDES.

Notonecta glauca Lin.	Partout.
— — var. furcata Fab.	Partout.
— — var. marmorea Fab.	Lessines, Laeken, Boitsfort, Calmpthout (Van Volxem), Visé (Quaedvlieg), Carlsbourg (prof. et élèv.).
Plea minutissima Fab.	Partout.

CORISIDES.

Corisa Geoffroyi Leach. Fieb.	Partout.
— Panzeri Fieb.	Ostende, Heyst (Van Volxem).
— Stâli Fieb.	Ostende, Heyst, Knocke (Van Volxem), Sluys-Kill (Flandre zélandaise) (Vandenbroeck).
— hieroglyphica Duf.	Theux, Lessines, Boitsfort (Van Volxem), Termonde (Dekempeneer), Dinant (Hennuy), Furfooz (Collard et De Pauw).
— Sahlbergi Fieb.	Partout.
— Linnei Fieb.	Partout.

Corisa limitata Fieb	Lessines (Le Comte), Carlsbourg (prof. et élèv.).
— semistriata Fieb.	Calmpthout, Baraque-Michel (Van Volxem), Longchamps (de Selys).
— striata Lin.	Partout.
— Falleni Fieb.	Partout.
* — distincta Fieb.	Grammont (de Borre), Westmeerbeek (De Kempeneer), Calmpthout (Van Volxem).
— mœsta Fieb.	Zonhoven (de Borre), Roumont (Purves), Furfooz (De Pauw), Calmpthout (Van Volxem).
* — fossarum Leach.	Lessines, Boitsfort, Hastières (Van Volxem), Westmeerbeek (De Kempeneer).
— Fabricii Fieb. (var. nigrolineata.	Lessines, Vielsalm, Rodenhof (Van Volxem),
* — concinna Fieb.	Heyst (Van Volxem).
* — cavifrons Thoms [1].	Deux exempl. seulement de Calmpthout (Van Volxem).
Cymatia coleoptrata Fab.	Bruxelles, Ostende, Lessines, Calmpthout (Van Volxem), Dieghem (Vandenbroeck).
* — Bonsdorffi Sahlb.	Calmpthout (Van Volxem).
Sigara Scholtzii Fieb.	Dép. du Nord.

Pendant que cet essai d'un Catalogue était sous presse, j'ai reçu de M. le baron de Selys-Longchamps, notre savant collègue, la communication d'une liste d'Hémiptères pris à Longchamps-sur-Geer, et déterminés par le Dr Signoret, plus une quarantaine d'insectes du même ordre et de même provenance. Grâce à ces renseignements, j'ai pu ajouter à notre relevé quelques indications de captures faites, et je signalerai comme la plus intéressante, celle de l'*Aradus cinnamomeus* qui n'avait encore été pris qu'à Turnhout par feu C. Van Volxem.

M. de Selys a encore eu l'obligeance de me donner, à titre de document, une liste des *genres* d'Hémiptères de la province de Liége, publiée en 1831 par M. Ch. Robert, dans le Dictionnaire

(1) M. Lethierry dit que ces deux exemplaires de la Corisa cavifrons (carinata Fieb.), un ♂ et une ♀, ne sont pas conformes à la description de Fieber, ni à l'exemplaire qu'il possède d'Angleterre. Les insectes capturés à Calmpthout par M. C. Van Volxem ont le front moins excavé, la taille plus petite, et les pattes postérieures, au lieu d'être noires ou brunes en grande partie comme chez la C. cavifrons, sont pâles, excepté la tranche externe des tibias, qui est noire. M. Lethierry ajoute que ce sont là des caractères qu'il faudrait voir constants sur un grand nombre d'individus, et qu'ils sont d'ailleurs trop faibles pour qu'il ose considérer les insectes découverts par notre regretté C. Van Volxem, comme appartenant à une espèce nouvelle; la capture est cependant intéressante, C. cavifrons n'ayant été trouvée jusqu'à présent qu'en Suède et en Angleterre.

Géographique de la province de Liége, de Ph. Vandermaelen (appendice p. 54); les chasses de M. Ch. Robert ont été faites principalement près de Liége, sur les bords de l'Ourthe et de la Vesdre. Je donne ci-dessous, textuellement, cette énumération, tout en appelant l'attention sur le genre *Aradus* dont elle signale cinq espèces, tandis que nous n'en avions encore que trois en Belgique, et sur les genres *Phymata*, et *Pelegonus*, qui n'y avaient pas encore été constatés.

D'après Fieber et Amyot et Serville, on trouve dans l'Europe centrale le *Phymata crassipes*, et seulement dans la France méridionale, l'Espagne, le Caucase, le *Pelegonus marginatus*. Cette dernière espèce est la seule connue comme européenne. Les espèces qui, avec *crassipes*, forment le genre *Phymata* sont *P. coarctata*, et *P. monstrosa*, mais toutes deux sont indiquées comme étant encore plus méridionales que leur congénère.

E. Pierret.

LISTE DES GENRES D'HÉTÉROPTÈRES

DE M. CH. ROBERT (PROVINCE DE LIÉGE).

Scutellera Lam.	5 esp.	Reduvius Fab.	3 esp.
Pentatoma Oliv.	27 —	Ploiaria Scop.	1 —
Coreus Fab.	14 —	Acanthia Fab.	1 —
Lygæus Fab.	25 —	Leptopus Latr.	4 —
Berytus Fab.	5 —	Pelegonus Latr.	1 —
Miris Fab.	40 —	Hydrometra Fab.	1 —
Capsus Fab.	12 —	Gerris Latr.	2 —
Syrtis (Fab.) *Phymata* Latr.	1 —	Nepa Lin.	1 —
Tingis Fab.	10 —	Ranatra Fab.	1 —
Aradus Fab.	5 —	Naucoris Geoff.	1 —
Cimex Latr.	1 —	Corisa Geoff.	3 —
		Notonecta Lin.	2 —

CATALOGUE

DES

ARACHNIDES DE BELGIQUE

PAR LÉON BECKER.

DEUXIÈME PARTIE [1].

— SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1878 —

FAMILLE DES DRASSIDÆ.

Les *Drassidæ* sont nombreux partout; ils chassent avec vivacité la nuit et le jour; les espèces nocturnes sont ordinairement revêtues de couleurs sombres, les diurnes, au contraire, sont brillantes et souvent parées de belles teintes irisées et métalliques.

Les araignées de cette famille ne tendent pas de toile, mais n'en sont pas moins bonnes fileuses.

Elles savent se construire des retraites soyeuses plus ou moins consistantes.

Leurs œufs non agglutinés sont déposés par elles dans des cocons aplatis, ronds, souvent convexes d'un seul côté; la partie plate s'applique alors contre la pierre ou l'arbre qui lui sert d'abri.

Cette règle présente pourtant quelques exceptions; ainsi, les *Agræca* construisent un cocon assez compliqué, qu'elles suspendent aux tiges de bruyères ou de graminées.

Les *Zora* fabriquent un cocon floconneux semblable à celui de certains Thomisidæ, qu'elles entourent ou plutôt qu'elles recouvrent d'un voile de soie.

On peut rencontrer les Drassidæ à toutes les époques, même pendant l'hiver; ils passent la saison rigoureuse, cachés sous les mousses, sous les écorces, sous les détritus, et surtout au pied des touffes de bruyère; des recherches suivies augmenteront probablement le nombre des espèces de cette famille.

[1] Première partie, t. XXI, p. 45.

Ire SOUS-FAMILLE. — DRASSINÆ.

Genre Micaria. Westring (1851).

Genre Macaria. C. Koch (1832) (1).

Micaria pulicaria. Sundevall (1832).

Cette petite araignée vive et gracieuse n'est jamais très-commune en Belgique.

L'été on la rencontre isolément, errant sur les arbustes, les buissons ou les bruyères; elle hiverne cachée sous les écorces d'arbre; elle recherche surtout les arbres verts et les platanes.

Environs de Bruxelles : Bois de la Cambre, Boitsfort.

Genre Prosthesima. L. Koch (1872).

Genre Melanophora C. Koch (1833) (2).

Prosthesima pedestris. C. Koch (1837).

Elle n'est pas très-répandue en Belgique; elle chasse dans les bois et dans les champs.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Auderghem. — Province de Namur, Yvoir.

Prosthesima subterranea. C. Koch (1833).

Cette araignée, d'une agilité incroyable, est d'un beau noir velouté; elle me semble préférer chez nous les pays de montagnes, où elle trouve aisément, sous les pierres et dans les rochers, des refuges plus sûrs et plus cachés.

En soulevant les pierres au mois de juillet, on les surprend parfois étendues sur leurs cocons rosés.

Pour hiverner, elles se tissent une coque arrondie, hermétiquement fermée, cachée sous les mousses, au pied des grands arbres, ou bien, plus communément, dans les anfractuosités de rochers, ou sous les pierres dans les vallées.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Auderghem, Bois de la Cambre. — Province de Liége, Modave. — Province de Namur, Yvoir. — Province de Luxembourg : Redu, Saint-Hubert.

Prosthesima petrensis. C. Koch (1839).

Elle est moins commune que l'espèce précédente, ses mœurs sont à peu près identiques.

Province de Namur, Yvoir. — Province de Luxembourg, Redu.

(1) Ce genre, fondé en 1832 par M. C. Koch, faisait double emploi; M. Westring, pour le distinguer, en a fait le genre *Micaria*.

(2) Ce genre, créé en 1833 par M. C. Koch, sous le nom de *Melanophora*, a été changé en 1872, comme faisant double emploi.

Prosthesima Latreillei. E. Simon (1878).

Sa manière de vivre est semblable à celle de la *petrensis*.

Province de Luxembourg, Redu.

GENRE DRASSUS. Walckenaer (1805).

Drassus lapidosus. Walckenaer (1802).

Il faut le rechercher sous les pierres, où il se cache ordinairement; il s'y construit une vaste coque d'un tissu transparent; on le trouve encore dans les crevasses de rochers, blotti sous les mousses qui les recouvrent.

Son allure est vive et saccadée; il en existe diverses variétés toujours assez reconnaissables.

Environs de Bruxelles, Boitsfort. — Province de Liége : Modave, Embourg. — Province de Namur : Yvoir, Han-sur-Lesse. — Province de Luxembourg, Redu.

Drassus infuscatus. Westring (1861).

Cette espèce très-rare vit cachée sous les mousses.

A la fin du mois de juillet, on rencontre la femelle avec son cocon, établie ordinairement dans une feuille morte repliée dans le sens de sa longueur; le cocon blanc, aplati, est recouvert d'une nappe soyeuse sous laquelle l'araignée se tient immobile, les pattes étendues sur ses œufs; ceux-ci, au nombre de trente à cinquante, ne sont pas agglutinés.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Groenendael.

Drassus troglodytes. C. Koch (1839).

C'est sous les aiguilles tombées, dans les sapinières, sous les touffes de bruyère, plus rarement sous les pierres, qu'il faut chercher cette araignée.

A la fin du mois de juillet, la femelle creuse en terre un trou peu profond; elle se tisse dans ce trou une sorte de large tube en soie blanche, recouvert ou plutôt entouré de détritus végétaux; c'est là qu'elle construit un cocon convexe, arrondi, qu'elle tient entre ses pattes.

Environs de Bruxelles, Auderghem. — Province d'Anvers, Calmpthout. — Province de Namur, Han-sur-Lesse.

GENRE PŒCILOCHROA. Westring (1874).

Pœcilochroa conspicua. L. Koch (1866).

Encore une espèce rare et peu répandue en Belgique; on la rencontre toujours isolément, courant sur les buissons ou grimpant aux arbres qu'elle gravit jusqu'à une grande hauteur, à la poursuite de sa proie. On l'observe surtout en juin et juillet.

Environs de Bruxelles, Bois de la Cambre.

Genre Pythonissa. C. Koch (1837).

Pythonissa nocturna. Linné (1758).

Cette araignée, peu commune, se rencontre en soulevant les pierres, sous lesquelles elle se cache. On la trouve encore blottie entre les feuilles sèches. Elle s'entoure d'une coque transparente.

Province de Namur, Han-sur-Lesse.

Genre Clubiona. Latreille (1804).

Clubiona phragmitis. C. Koch (1843).

C'est en juin et juillet, au bord des mares ou des étangs, qu'on observe cette araignée, assez commune chez nous; elle court aussi, mais plus rarement, dans les fonds humides et marécageux.

Pour pondre, elle replie une feuille de jonc dans sa longueur; puis, dans cette espèce de portefeuille, elle dépose ses œufs qu'elle enferme dans un cocon ovale, aplati, volumineux; ce cocon est entouré d'une coque soyeuse qui sert en même temps à maintenir la feuille de jonc pliée.

C'est dans cette retraite que se tient la mère, qui n'en sort que rarement pour chasser. Le cocon contient de cent trente à cent cinquante œufs.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Rhode-Sainte-Genèse. — Province d'Anvers, Santvliet. — Flandre occidentale, Heyst.

Clubiona germanica. Thorell (1870).

Assez rare en Belgique; je ne l'ai rencontrée jusqu'à ce jour que dans les dunes, au bord de la mer.

Flandre occidentale : Heyst, Blankenberghe.

Clubiona terrestris. Westring (1851).

Il est probable que l'habitat de cette espèce est étendu en Belgique; pourtant je ne l'ai encore observée qu'une fois aux environs de Bruxelles.

L'été elle court sur les plantes basses et les buissons; en automne elle se cache davantage.

Environs de Bruxelles, Dilbeek. — Province de Namur, Dave.

Clubiona lutescens. Westring (1861).

On peut trouver cette espèce assez rare au mois de juin, dans les endroits découverts, chassant parmi les herbes.

Province de Liége, Embourg. — Flandre occidentale, Heyst.

Clubiona cœrulescens. L. Koch (1867).

Peu commune; au mois de mai et de juin, elle chasse dans les prairies et surtout sur les arbrisseaux dans les bois taillis.

Environs de Bruxelles, Dilbeek. — Province de Brabant, Mont-Saint-Guibert.

Clubiona pallidula. Clerck (1757).

C'est la Clubione la plus commune en Belgique, aussi bien dans les bois que dans les jardins et sur les haies.

Elle se cache dans des feuilles repliées, passe l'hiver blottie sous les écorces d'arbres, abritée par une grande coque soyeuse, et résiste ainsi aux froids les plus rigoureux. Au moindre rayon de soleil, elle sort pour chasser.

Il n'est pas rare de voir cinq ou six de ces coques placées les unes à côté des autres, et contenant des mâles et des femelles qui vivent en parfaite intelligence.

Environs de Bruxelles : Saint-Gilles, Boitsfort, Groenendael, Uccle, Auderghem, Mont-Saint-Guibert. — Province de Luxembourg : Redu, Marbehan. — Province de Namur : Yvoir, Saint-Servais lez-Namur, Samson, Marche-les-Dames, Vezin. — Province d'Anvers, Herenthals. - Province de Liége, barrage de la Gileppe.

Clubiona reclusa. Cambridge (1863).

Elle aime les lieux humides, mais c'est pourtant dans les bois que je l'ai rencontrée le plus fréquemment.

Elle se tisse une retraite soyeuse dans une feuille roulée ; c'est là qu'elle dépose ses œufs recouverts d'une bourre soyeuse.

Environs de Bruxelles, Groenendael.

Clubiona corticalis. Walckenaer (1802).

Malgré sa taille assez grande, cette araignée parvient à se glisser dans les plus petites crevasses des écorces ; elle est très-vive et se dérobe aisément aux yeux du chasseur.

On la rencontre aussi sous les mousses qui garnissent le pied des arbres, dans les aiguilles amoncelées sous les sapins, ainsi que sous les lierres et les lichens.

Environs de Bruxelles, Boitsfort.

Clubiona brevipes. Blackwall (1841).

Quoique passant pour être commune partout, je n'ai rencontré que rarement cette espèce en Belgique.

Ainsi que les autres Clubiones, elle chasse sur les buissons et sur les hautes herbes.

Flandre occidentale : Heyst, Blankenberghe.

Clubiona diversa. Cambridge (1862).

Elle est peu commune en Belgique ; on la trouve sous les mousses et dans les détritus.

Environs de Bruxelles, Boitsfort.

Clubiona compta. C. Koch (1839).

Elle court parmi les herbes, dans les endroits découverts des bois ; elle se cache sous les feuilles sèches ou sous les mousses ; on la surprend quelquefois dans sa retraite tissée dans une feuille morte roulée.

Environs de Bruxelles, Boitsfort. — Province de Luxembourg, commune à Redu.

GENRE CHIRACANTHIUM. C. Koch (1839).

Chiracanthium erroneum. Cambridge (1874).

Je l'ai prise à l'arrière-saison, courant sous les touffes de bruyère. Province de Luxembourg, Redu.

Chiracanthium erraticum. Walckenaer (1802).

On la rencontre partout où croissent des graminées ; au bord des chemins, dans les champs, dans les clairières des bois ; elle établit son cocon dans une chambre soyeuse arrondie qu'elle construit entre de petites tiges recourbées ; elle se livre au même travail pour sa retraite d'hiver ; cette coque atteint quelquefois la grosseur d'un œuf de pigeon.

On la reconnaît de loin ; ces extrémités de graminées réunies et gracieusement recourbées la font aisément découvrir.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Groenendael, Auderghem, Bois de la Cambre. — Province de Luxembourg, Redu.

Chiracanthium punctorium. Villers (1789).

C'est la Clubione nourrice de Walckenaer ; elle vit dans les clairières des bois ; elle établit sa grande coque sur les graminées ; sa manière de vivre ressemble à celle de la *C. erraticum ;* elle est plus commune.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Groenendael. — Flandre occidentale, Heyst. — Province de Luxembourg : Redu, Marbehan. — Province d'Anvers, Campthout.

GENRE ANYPHÆNA. Sundevall (1833).

Anyphæna accentuata. Walckenaer (1802).

C'est une des araignées les plus communes de Belgique ; elle se cache dans une feuille repliée ; c'est là qu'au mois de juillet, elle établit son cocon au-dessus duquel elle tend une sorte de vélum soyeux.

L'*Anyphæna* ne quitte guère ses œufs, à moins qu'une proie facile à saisir ne passe à sa portée.

Environs de Bruxelles : Bois de la Cambre, Boitsfort, Groenendael. — Province de Namur : Yvoir, Dave, Marche-les-Dames. — Province de Luxembourg : Redu, Saint-Hubert.

GENRE MICARIOSOMA. E. Simon (1878).

Micariosoma festivum. C. Koch (1835).

Il faut la chercher sous les mousses, sous les pierres, ou dans les détritus.

Environs de Bruxelles, Boitsfort.

Genre Liocranum. L. Koch (1866).

Liocranum rupicola. Walckenaer (1825).

Espèce rare en Belgique; elle vit sous les pierres ou sous les écorces, sans se construire de coque.

Province de Namur, Yvoir.

Genre Agræca. Westring (1861).

Agræca Haglundi. Thorell (1870).

Jusqu'aujourd'hui, ce n'est que dans les dunes et dans le Luxembourg que j'ai pu observer cette espèce; elle courait parmi les hautes herbes.

Flandre occidentale : Heyst, Blankenberghe. — Province de Luxembourg, Redu.

Agræca brunnea. Blackwall (1833).

Quoique les jolis cocons de cette *Agræca* ne soient pas rares dans nos environs, je n'ai pu observer l'araignée communément qu'en Campine; elle court sur les bruyères pour lesquelles elle me paraît avoir une préférence marquée.

Son joli cocon, si caractéristique, en forme de petite bouteille, recouverte de terre, est suspendu aux tiges de bruyère ou de graminées; une fois construit, la femelle l'abandonne.

Environs de Bruxelles : Bois de la Cambre, Boitsfort, Groenendael. — Province d'Anvers, Calmpthout.

Genre Apostenus. Westring (1851).

Apostenus fuscus. Westring (1851-61).

Elle vit sous les pierres enfoncées dans les terrains humides; on la trouve aussi sous les mousses.

Province de Luxembourg, Redu.

Genre Zora. C. Koch (1848).

Zora spinimana. Sundevall (1833).

Commune en toute saison; elle court sur les taillis, sur les buissons, parmi les mousses ou les bruyères.

La ponte commence aux premiers beaux jours de mai; j'ai trouvé bien souvent son cocon fixé entre les petites tiges des bruyères; elle étend par-dessus une pièce de soie presque triangulaire, d'un tissu blanc très-serré, ressemblant à du papier de soie; c'est sous cette tente que l'araignée demeure immobile jusqu'à l'époque de l'éclosion de ses œufs.

Elle varie quelquefois.

Environs de Bruxelles : Bois de la Cambre, Boitsfort, Groenendael, Auderghem. — Province de Liége, Pont-de-Bonne. — Province de Luxembourg : Saint-Hubert, Redu.

ÉTUDE

SUR LES

ESPÈCES DE LA TRIBU DES FÉRONIDES

QUI SE RENCONTRENT EN BELGIQUE

par A. Preudhomme de Borre.

PREMIÈRE PARTIE.

— SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1878 —

I. — ANCHOMÉNIENS.

Lacordaire, notre illustre maître, avait formé, avec la plus grande partie des anciens Féroniens de Dejean, la septième des neuf sections où il répartissait les Carabiques à jambes antérieures échancrées, l'une des deux légions qu'il fondait dans la famille [1].

Il distinguait dans cette section six tribus. Si on veut porter exclusivement son attention sur des caractères bien marqués, et surtout si on veut que ces tribus créées hors des Féroniens de Dejean soient bien adéquates aux tribus d'autres grandes sections, les Harpalides, les Bembidiides, les Chlæniides, par exemple, ce nombre de divisions est trop élevé, et c'est à peine si on en compterait plus d'une, les Pogonides, méritant assez bien d'être détachée de l'ensemble. Mais si on analyse profondément les ensembles de caractères, et si on groupe le mieux possible les genres nombreux, tant européens qu'exotiques, d'après le résultat de cette analyse, on est conduit à trouver que le nombre des tribus indiquées par Lacordaire est au contraire beaucoup trop petit. On arrive dans ce cas à des subdivisions nombreuses, mais qui sont loin d'avoir l'importance des tribus que je nommais tantôt. Ainsi que je le disais récemment dans un autre travail [2], on aurait mauvaise grâce à exiger que le grand arbre de la nature ne nous offrît que des

[1] *Genera des Coléoptères*, I, p. 305.

[2] *Notice sur les espèces des Tribus des Panagéides, etc.* Compte-rendu de la séance du 1er juin 1878 de la Société Entom. de Belgique.

branches mathématiquement symétriques ou égales en épaisseur.

Dans le présent travail, où je n'ai à m'occuper que de nos espèces indigènes, ce serait entrer dans une complication bien inutile que de chercher à formuler la meilleure division à établir dans les anciens FÉRONIENS, et de présenter des cadres dont beaucoup resteraient en blanc, faute d'espèces belges, ou même européennes, à y classer. Mon avis est donc que, si nous n'avons pas à sortir de la Belgique et des régions circonvoisines, la solution la plus pratique de la question est de conserver, avec Schaum [1], tout l'ensemble des Féronides comme une seule tribu, en y indiquant des sous-tribus, plus nombreuses cependant qu'il ne le fait pour ce groupe qu'il nomme les *Pterostichini*.

Pour le classement des Féronides belges, la tribu des Anchoménides de Lacordaire se résoudra en trois sous-tribus : les ANCHOMÉNIENS, les SPHODRIENS et les CALATHIENS. Ses Féronides se partageront de même en FÉRONIENS et AMARIENS. Puis viendront les POGONIENS, correspondant aux Pogonides de Lacordaire, et enfin les STOMIENS, que Lacordaire réunissait, d'après M. de Chaudoir, à plusieurs genres exotiques, dans une tribu des Stomides, voisine de ses Cnémacanthides ou Broscides [2]. Je dois cependant dire que ce n'est qu'avec une certaine hésitation que je laisse dans l'ensemble ces deux derniers groupes, et il est plus que probable que, si j'étendais mon travail au delà de nos espèces indigènes, si peu nombreuses, je m'empresserais de rompre un lien d'une solidité fort précaire.

J'examinerai donc d'abord aujourd'hui nos Anchoméniens indigènes. Huit genres belges, ou pour mieux dire sept genres belges et un genre qui arrive à notre frontière, prennent place dans les Anchoménides de Lacordaire. J'en rapporterai quatre aux Anchoméniens, deux aux Sphodriens et deux aux Calathiens.

Le genre ANCHOMENUS Bonelli est un des grands genres de la famille des Carabiques, surtout quand, à l'exemple de Lacordaire et de Schaum, on n'en sépare, ni les *Agonum*, ni les *Platynus*, deux groupes importants d'espèces ayant leur physionomie bien spéciale, leurs caractères assez tranchés, mais entre lesquelles et les vrais *Anchomenus* une quantité d'espèces flottent indécises. Quoiqu'en Belgique nous n'ayons guère de ces transitions difficiles à classer, je laisserai aussi réunis, sous le nom d'*Anchomenus*, les *Agonum* et les vrais *Anchomenus*; mais il est bon que nos jeunes collègues apprennent à les connaître, au moins comme sous-genres, car il y a peut-être encore plus d'auteurs qui les séparent que d'auteurs qui les réunissent.

(1) *Naturgesch. Insect. Deutschl.* I, p. 360 et suiv.
(2) *Gen. des Col.* I, p. 247.

Je puis laisser complétement de côté le troisième sous-genre européen, les *Platynus*, propres aux hautes montagnes du sud de l'Europe centrale, principalement au massif des Alpes. Feu Mathieu indiquait cependant [1] le *Platynus scrobiculatus* Fab. comme une espèce rare des environs de Luxembourg. Je regarde sa présence dans cette contrée comme trop invraisemblable pour accepter cette indication sans autre confirmation. Elle a aussi été indiquée à Arnheim [2], mais sa présence bien douteuse et isolée en cet endroit pourrait plus aisément s'expliquer comme un apport fait par le Rhin, bien qu'on ne la connaisse pas en Suisse, mais seulement dans les parties orientales de la chaine des Alpes.

Comme ANCHOMENUS VRAIS, je passerai en revue cinq espèces bien authentiquement belges : *A. angusticollis*, *prasinus*, *albipes*, *oblongus* et *livens*, et j'y ajouterai l'*A. longiventris*, quoique sans avoir une entière confiance non plus dans l'assertion de M. Mathieu [3], qu'il aurait été une fois pris à Bettembourg, dans le grand-duché de Luxembourg. Les circonstances de sa distribution géographique en Europe, comme nous le verrons, sont telles, qu'on ne peut pas lui refuser absolument la possibilité d'être rencontré aussi un jour en Belgique.

C'est principalement au corselet que devront s'adresser nos jeunes collègues, pour distinguer ces cinq ou six espèces des autres qui suivront et qui rentrent dans le groupe des *Agonum*.

Chez les *Anchomenus*, ce corselet est moins orbiculaire, plutôt cordiforme, avec les angles postérieurs assez bien marqués ; cependant cette conformation souffre des exceptions partielles ; c'est ainsi que l'*A. livens* se rapprochera des *Agonum* par l'absence d'angles postérieurs marqués, tout en étant un *Anchomenus* par le corselet allongé et nullement orbiculaire et les bords latéraux des élytres plus droits [4].

L'**Anchomenus longiventris** Dejean, qu'on a renseigné, ainsi qu'il vient d'être dit, pour le grand-duché de Luxembourg, est une espèce d'un peu plus grande taille que notre *A. angusticollis*, dont elle se rapproche beaucoup par la coloration. Son corselet est plus court, moins rétréci à la base, par suite plus transversal que cordi-

(1) *Annales Soc. Ent. Belg.* I, p. 135.

(2) D'après un Catalogue néerlandais de M. Snellen van Vollenhoven. Voir le *Compte-rendu de la séance du 4 mars* 1871.

(3) *Ann. Soc. Ent. Belg.* I, p. 134.

(4) Quant aux *Platynus*, ils ont les élytres assez visiblement déprimées, les angles postérieurs du corselet fort marqués, un fort sinus vers l'extrémité de chaque élytre. Tous ces caractères se voient, un peu affaiblis, chez l'*Anch. angusticollis*, qui est déjà un acheminement du type *Anchomenus* vers le type *Platynus*.

forme; ses élytres sont plus allongées, avec des côtés plus parallèles. C'est une espèce de Russie et, généralement parlant, des contrées orientales de l'Europe. Schaum [1] en signale quelques captures dans le centre de l'Allemagne, nommément en Thuringe et dans le Harz. D'après Redtenbacher [2], il est très-rare en Autriche. Si on y ajoute qu'il a été signalé dans la France occidentale, à Saumur [3], on aura toutes les faibles raisons qui permettent de le mentionner ici; mais il est bien peu probable que nous le rencontrions en Belgique [4].

1. **Anchomenus angusticollis** Fabricius. Cette espèce, à laquelle les partisans inflexibles de la résurrection des anciens noms tombés dans l'oubli rendent, les uns, celui de *junceus* Scopoli [5], et d'autres, celui d'*assimilis* Paykull [6], est la plus grande de nos espèces d'*Anchomenus* et mesure environ 12 millimètres. Elle est d'un beau noir assez brillant; on la distinguera, à ses formes sveltes et ses pattes plus allongées, de nos Féronies noires de taille analogue, et plus encore à son corselet assez étroit proportionnellement aux élytres. La *Nebria brevicollis* avec laquelle les débutants très-novices pourraient peut-être la confondre, a le corselet bien plus large, plus franchement cordiforme et enfin les jambes antérieures non échancrées de la tribu des Carabides. La femelle a généralement les élytres plus larges que le mâle. Sa taille et sa coloration ne permettent de la confondre avec aucune des espèces qui vont suivre.

Sans être une de ces espèces vulgaires que l'on capture pour ainsi dire tous les jours, l'*Anch. angusticollis* est loin d'être une espèce rare, et, quoique je ne puisse, dans l'état malheureusement si imparfait de notre connaissance de la faune indigène, affirmer qu'elle se rencontre chez nous sans lacunes, du nord au sud et de l'est à l'ouest, elle m'est connue d'assez de localités pour que je la déclare répandue dans les diverses régions de la Belgique [7]. Un

(1) *Naturg. Ins. Deutschl.* I, p. 405.

(2) *Fauna Austriaca. Die Käfer.* Ed. 2. p. 34.

(3) Fairm. et Laboulb. *Faune Entom. Franç.* I, p. 73.

(4) Cette espèce manque à la collection du Musée Royal d'Histoire naturelle.

(5) Gemm. et Harold. *Catal. Coleopt.* I, p. 372.

(6) Fairm. et Laboulb. *Loc. cit.* p. 74. Schaum (*Nat. Ins. D.* I, p. 406) rejette ces deux noms, après examen des droits qu'ils pourraient avoir à la préférence.

(7) Voici les localités belges d'où le Musée Royal en possède des exemplaires : Calmpthout, Westmeerbeek, Bruxelles, La Cambre, Boitsfort, Laeken, Jette, Woluwe, Groenendael, Linkebeek, Forêt de Meerdael, Grammont, Lessines, Braine-le-Comte, Ramet, Roumont. — Localités étrangères : Luxembourg, Oirschot (Brab. néerl.), Middlesex, Vichy, Peney près Genève, Alpes bavaroises, Seebenstein (Autriche), Rosenavie (Hongrie), Jaszo (id.), Val di Sole (Tyrol), Minsk (Lithuanie), Tolède? (Espagne).

endroit où on la prendra souvent, surtout à l'arrière-saison, ce sera au pied des arbres, en fouillant la terre contre les troncs au moyen de l'écorçoir, ou de tout autre ustensile semblable.

L'*Anch. angusticollis* a une aire géographique fort étendue. S'il manque, semble-t-il, aux parties les plus méridionales de l'Europe, sa présence, comme insecte plus ou moins commun, est notée dans toutes les faunes des contrées de l'Europe moyenne et septentrionale, et, à l'est, il est même répandu en Sibérie et dans les provinces russes au delà du Caucase (1).

2. **Anchomenus prasinus** Thunberg. Petite espèce extrêmemant répandue et que tout entomologiste débutant comptera parmi ses premières captures, car, du premier printemps à la fin de l'automne, elle se rencontre partout. On la prendra même en été, à l'époque des canicules, cette morte-saison pour tant de coléoptères, et elle se présente à nous le plus souvent en petites familles. Sa coloration est assez caractéristique pour que cet *Anchomenus* ne se confonde avec aucun autre de nos Carabiques pour les yeux les moins exercés. Svelte et élégant, il a la tête et le corselet vert-brillant, les élytres testacées avec une grande tache arrondie d'un violet foncé, assez souvent un peu verdâtre, occupant au moins toute la moitié postérieure des élytres, mais séparée du bord externe par un liseré testacé. Les pattes et les premiers articles des antennes sont aussi d'un testacé fort clair.

Son aire géographique est des plus étendues. Comme celle de l'espèce précédente, elle se prolonge à l'est dans l'Asie russe (2). Elle s'étend en Europe à des contrées plus méridionales, et d'un autre côté, elle est probablement moins septentrionale, car Siebke (3) ne le cite pas en Norvége. Il existe cependant dans le centre et le sud de la Suède (4). En Belgique, il est répandu à foison et il n'est probablement pas de localité où on ne le prenne (5).

(1) De Chaudoir. *Notice sur les Anchomenus de la Russie*, dans *Supplément à la Faune des Carabiques de la Russie*. Moscou, 1850, p. 41.

(2) Elle se rencontre en Arabie, nous apprend Brullé (*Hist. nat. des Insectes Coléopt.* I. p. 319.)

(3) Siebke. *Enumeratio Insectorum Norvegicorum*. Fascic. II. Coléopt. Christiania, 1875.

(4) Thomson (C.-G.). *Skandinaviens Coleoptera synoptisk bearbetade*. I, 264.

(5) Localités belges des exemplaires du Musée : Malines, Schaerbeek, Laeken, Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Ixelles, Etterbeek, Saint-Gilles, Forest, Uccle, Wemmel, Auderghem, Dieghem, Woluwe-Saint-Lambert, Tervueren, Boitsfort, Groenendael, Calevoet, Linkebeek, Waterloo, Leeuw-Saint-Pierre, Melsbroeck, Pamel, Nivelles, Diest, Ostende, Selzaete, Renaix, Grammont, Hennuyères, Braine-le-Comte, Ghislenghien, Ath, Lessines, Papignies, Leuze, Trivières, Mons, Ciply, Baudour, Visé, Loen, Lixhe, Jemeppe-sur-Meuse, Antheit, Baraque-Michel, Hoes-

Il paraît que les fouilles bibliographiques ont fait découvrir que cette espèce avait en premier lieu reçu le nom de *dorsalis*, soit dans Otto Fr. Müller (*Zoologiæ Danicæ Prodromus*, 1776), soit même déjà dans Pontoppidan (*Det förste Försög paa Norges naturlige Historie*, t. II, 1753). Il en résulte que les puritains de la nomenclature veulent faire revivre cette dénomination au lieu de celle d'*Anchomenus prasinus*, consacrée par un usage universel presque séculaire.

3. **Anchomenus albipes** Fabricius (*pallipes* Dejean). Cette espèce est également extrêmement répandue en Belgique, mais ne se prend en général qu'au bord des cours d'eau et dans tous les endroits humides et marécageux. Les localités d'où je l'ai reçue (1) sont assez diverses pour que je n'aie jusqu'à présent aucun motif d'exclure de son aire aucune portion du territoire belge. Son aire en Europe, bien que vaste, n'a pas la même configuration que celle de l'*Anch. prasinus*. Il est plus répandu dans le nord, et ne manque pas à la Norvége (2). Il s'est trouvé assez abondamment dans tous

selt, Ridderborn, Guygoven, Montagne-Saint-Pierre, Marche, Naméche, Samson, Ciney, Rochefort, Houx, Dinant, Bouvignes, Hastière, Furfooz. — Localités étrangères : Rodenhof (Luxembourg), Maestricht, Kerkrade, Stolberg, Eupen, Creuznach, Mont Cassel (dép. du Nord), Troyes, Chennegy (Aube), Vichy, Divonne (Ain), Salève (Savoie), Sos (Lot-et-Garonne), Cette, Aude, Perpignan, Grans d'Olette (Pyr. orient.), Genève, Kissingen, Saxe, Grinzing (Autriche), Gratz, Cassovie (Hongrie), Parno (id.), Jaszo (id.), Mont Tatra, Transylvanie, Piémont, Esina près Como, Pavie, Apennins, Monts Madonie (Sicile), Santa Olalla (Portugal), Minsk (Lithuanie).

Au moment où mon travail allait être mis sous presse, je me suis demandé si l'*A. prasinus* était bien effectivement répandu également dans toutes les parties du pays, et, tout examen fait, je ne le trouve d'aucune des localités situées dans la région si caractéristique de la Campine, où j'ai chassé et d'où j'ai reçu souvent d'abondants matériaux. M. Putzeys qui, depuis bien des années, reçoit des insectes d'une foule de localités, chasse lui-même avec persévérance et tient des annotations exactes, ne le connaît que d'un seul endroit campinien, Genck, et encore cette commune touche-t-elle à la contrée du Limbourg méridional où le caractère campinien du sol, de la flore et de la faune s'efface assez rapidement.

(1) Localités belges des exemplaires du Musée : Duffel, Boitsfort, Nieuport, Selzaete, Liége, Angleur, Sclessin, Jemeppe-sur-Meuse, Chokier, Tihange, Esneux, Hestreux, Trois-Ponts, Montagne Saint-Pierre, Vielsalm, Roumont, Poix près Saint-Hubert, Carlsbourg, Hastière. — Localités étrangères : Hulst (Flandre zéland.), Eupen, Essex, Kent, Côtes d'Angleterre, Écosse, Ile de Skye, Iles Shetland, Troyes, Forêt d'Othe (Aube), Gyi-sur-Seine, Vichy, Divonne, Salève, Aude, Sos, Perpignan, Grans d'Olette, Hyères, Genève et environs, Val di Sole (Tyrol), Lombardie, Corse, Monts Madonie (Sicile), Madrid, Cintra (Portugal), Bussaco, Monchique, Mafra, Pombal, Carregado, Alger, Tanger, Madère.

(2) Siebke, *op. cit.*, p. 101.

les envois que j'ai reçus des Iles Britanniques pour que je l'y regarde comme extrêmement commun. Plus répandu dans les péninsules hispanique et italique que le *prasinus*, il se retrouve dans le nord de l'Afrique, et même à Madère et Porto-Santo (1), aux Canaries et jusqu'aux Açores (2). Mais son aire est au contraire fortement débordée par celle de l'*A. prasinus*, dans la direction de l'orient, car il manque ou est au moins extrêmement rare en Russie; on ne l'y signale guère qu'en Finlande (3). Vers le sud-est je le trouve cité pour la Transylvanie (4).

C'est aussi un coléoptère de formes sveltes et allongées, d'un brun de poix médiocrement foncé, et même parfois très-clair, avec les pattes et les antennes d'une teinte jaunâtre très-pâle. Les débutants pourraient peut-être mélanger dans leurs collections avec cette espèce quelques-uns des petits *Agonum* brun-noirâtre dont il sera question plus loin (*A. gracilis*, *fuliginosus*, etc.) et qui sont bien plus rares dans notre pays. Mais en portant leur attention sur les angles postérieurs du corselet, où réside, comme je l'ai dit plus haut, la différence la plus marquée entre les *Anchomenus* proprement dits et les *Agonum*, ils éviteront cette confusion.

4. **Anchomenus oblongus** Fabricius. Cette espèce, notablement plus petite que l'*Anch. albipes* (5), est de la même forme et de la même coloration, mais avec une teinte plus rougeâtre, des pattes moins claires, également rougeâtres, un corselet relativement plus étroit et plus long, dont les angles postérieurs, bien droits, serviront très-bien à le distinguer des petits *Agonum* dont je parlais il y a un instant. Les stries de ses élytres, fortement ponctuées, sont aussi un caractère marqué sur lequel j'appellerai tout particulièrement l'attention.

Il n'est pas très-commun en Belgique, où on ne l'a rencontré que de temps à autre, par captures assez isolées (6) (7). De même que

(1) Wollaston. *Catal. of the Coleopt. Insects of Madeira in the collect. of the Brit. Mus.* 1857, p. 12.

(2) Wollaston. *Catal. of the Coleopt. Ins. of the Canaries in the collect. of the Brit. Mus.* 1864, p. 42.

(3) De Chaudoir. *Notice sur les Anchomenus de la Russie*, p. 68.

(4) Osc. Kirchsberg. *Catalogus Coleopterorum Transsilvaniæ.* Claudiopoli, 1870, p. 6.

(5) Six millimètres environ au lieu de neuf à dix en moyenne.

(6) M. Putzeys le cite dans son travail sur les Carabiques recueillis à l'excursion de la Société à Vielsalm. (*Compte-rendu de la séance du 6 juillet* 1867.)

(7) Note de M. Putzeys. Abondant à Calmpthout au mois de mai; à Bouwel en avril; trouvé en nombre à Papignies, près Lessines, en février 1865.

l'espèce précédente, il semble se plaire surtout dans les endroits humides [1].

Son aire géographique n'en est pas moins assez étendue. Il est indiqué pour les Iles Britanniques [2] et pour la Suède [3], mais manque à la faune de Norvége [4]. Il n'est pas plus commun dans le département du Nord [5], ni dans les provinces rhénanes [6] que chez nous, et M. Everts [7] n'en cite que quelques captures pour les Pays-Bas; mais il devient plus commun lorsqu'on s'avance vers le centre de la France et de l'Allemagne. M. de Bertolini [8] l'indique pour le nord de l'Italie, Redtenbacher [9] pour l'Autriche, M. le Dr Gemminger [10] pour les environs de Munich, et M. Kirchsberg [11], pour la Transylvanie. De la Russie enfin, il s'étend jusqu'en Sibérie [12].

5. **Anchomenus livens** Gyllenhal (*memnonius* Nicolaï, Dejean). Cette espèce, de plus grande taille que celles qui précèdent (8 à 11 millimètres), se rapproche par là, et un peu par son aspect général, de l'*Anch. angusticollis*, à la suite duquel on la place assez souvent. Mais la forme des angles postérieurs du corselet la rapproche trop des *Agonum* pour que je n'aie pas cru devoir en parler immédiatement avant ceux-ci. Nous verrons plus loin une petite espèce, l'*Anch. quadripunctatus*, qui fait aussi une transition analogue, ayant au contraire un corselet d'*Agonum* avec des angles postérieurs se rapprochant de ceux des *Anchomenus*.

Par sa couleur brun de poix, l'*Anch. livens* se rapproche assez de l'*A. albipes*, mais sa taille est plus grande, les angles postérieurs de son corselet, comme je viens de le dire, sont arrondis et ne forment pas une petite pointe comme chez *albipes*; les stries de ses élytres offrent une légère ponctuation; les pattes enfin, rougeâtres, sont beaucoup plus foncées en couleur que celles d'*A. albipes*.

(1) Le Musée Royal en a des exemplaires de Calmpthout, Louvain, Lessines et Roumont. — Localités étrangères : Chennegy (Aube), Aude, Haute-Cerdagne, Jonction près Genève, Autriche, Parno (Hongrie), Rosenavie (id.), Minsk.

(2) Sharp. *Catalogue of British Coleoptera*. 1871, p. 3.

(3) Thomson. *Op. cit.*, p. 263.

(4) Siebke. *Op. cit.*

(5) De Norguet. *Catal. des Coléopt. du Départem. du Nord*. 1863, p. 29.

(6) L. von Heyden. *Die Käfer von Nassau und Frankfurt. Jahrb. d. Nass. Ver. für Naturk*. 1876-77, p. 75.

(7) *Lijst der in Nederland voorkomende schildvleugelige Insecten*. 1875, p. 10.

(8) *Catal. sinonimico e topograf. dei Coleotteri d'Italia*, p. 19.

(9) *Op. citat.*, p. 34.

(10) *Systematische Uebersicht der Käfer um München*. 1851, p. 3.

(11) *Op. cit.*, p. 6.

(12) De Chaudoir. *Notice sur les Anchomenus de la Russie*, p. 68.

C'est encore une espèce des lieux marécageux, et on en a cité autrefois quelques captures dans diverses localités du centre de la Belgique (1). Cependant, je n'ai jamais eu l'occasion de la prendre moi-même, et n'en connais de capture dans ces dernières années que celle que M. le Dr Jacobs a faite il y a quelques mois (Compte-rendu de la séance du 4 mai 1878), à Eppeghem, entre Vilvorde et Malines (2) (3).

Schaum (4) dit que l'espèce est également assez rare en Allemagne, et elle ne figure pas dans deux catalogues locaux que j'ai sous les yeux (5). Dans un troisième (6), une capture est indiquée dans les environs de Francfort. D'après les quelques localités données par MM. Fairmaire et Laboulbène (7), elle n'est pas commune non plus en France. M. de Norguet (8) ne l'indique que pour trois localités du département du Nord, et une seule localité est indiquée pour celui de la Somme (9). M. Sharp l'indique dans les Iles Britanniques (10); mais elle manquerait aux Pays-Bas, suivant M. Everts (11). M. Thomson (12) la dit rare dans la Suède centrale et méridionale, mais elle manque en Norvége (13). Elle manque aussi en Suisse (14), en Italie (15), en Espagne. Dans le midi de la France, Bordeaux et les montagnes des environs de Lyon sont les points les plus méridionaux où je la voie citée par MM. Fairmaire et Laboulbène. Enfin vers l'orient, d'après M. Chaudoir (16), il paraît que, tout en s'avançant jusqu'en

(1) Environs de Bruxelles, de Mons et de Maestricht, d'après feu Mathieu. (*Ann. Soc. Ent. Belg.* I, p. 133.)

(2) Les exemplaires de la collection Wesmael, les seuls que possède le Musée, sont du Brabant, sans localité plus précisée.

(3) Le 8 septembre 1878, M. Dietz en a pris un exemplaire à Deurne, près d'Anvers.

Note de M. Putzeys : J'en ai pris deux individus le 28 avril 1844, près d'Anderlecht.

(4) *Nat. Ins. Deutschl.* I, p. 409.

(5) Gemminger. *Syst. Uebers. der Käf. um München*, et Riehl. *Verzeichn. der bei Cassel aufgefunden. Coleopteren.*

(6) L. von Heyden, *op. cit.*, p. 75.

(7) *Oper. cit.*, p. 80.

(8) *Op. cit.*, p. 29.

(9) *Catal. des Col. du Dép. de la Somme. Mém. Soc. Linn. du Nord de la France.* IV, p. 126.

(10) *Op. cit.*, p. 2.

(11) *Op. cit.*

(12) *Op. cit.*, p. 259.

(13) *Op. cit.*

(14) Stierlin et de Gautard. *Fauna Coleopteror. Helvetica.*

(15) De Bertolini. *Catal. sinon. e topograf.*, etc.

(16) *Notice sur les Anchom. de la Russie*, p. 43.

Sibérie, elle appartiendrait seulement aux parties septentrionales de la Russie d'Europe ; évidemment son aire s'allonge dans la direction du nord-est, et nullement dans celle du sud-est, car elle est indiquée par Redtenbacher [1] comme rare en Autriche et ne se rencontre plus en Transylvanie [2].

Après les vrais *Anchomenus*, nous aurons à examiner les espèces plus nombreuses qui rentrent dans le sous-genre *Agonum*, où le corselet, large et plus ou moins orbiculaire, est dépourvu en arrière d'angles saillants.

Nous commencerons par sept espèces de taille moyenne et à téguments bronzés, ou même cuivreux et brillants, pour arriver ensuite à des espèces d'un noir plus ou moins luisant, et finir par des espèces de plus petite taille, où les nuances brun-marron et noir de poix reparaissent.

6. **Anchomenus marginatus** Linné. C'est le plus grand de nos *Agonum*, et sa taille peut atteindre à 11 et 12 millimètres. Il est d'un vert luisant, quelquefois rembruni et presque cuivreux sur les élytres, qui ont une bordure jaune assez étroite, naissant à la base, contournant l'épaule et se continuant sans changement jusqu'au bout de l'élytre. Cette bordure, qui ne permet de le confondre avec aucun autre *Anchomenus*, le rapproche, de même que sa nuance vert clair un peu livide, de certains *Chlænius*, en compagnie desquels on pourra le prendre quelquefois, car il habite aux mêmes endroits, sous les pierres, au bord des eaux. Rien qu'en faisant attention à la forme de son corselet, orbiculaire, plus étroit que les élytres dont il est bien dégagé, un entomologiste débutant le distinguera presque au premier coup d'œil de toute espèce de *Chlænius*. Ses cuisses sont brunes, sauf la base qui est jaunâtre, de même que les tibias; les tarses sont bruns. J'ajouterai encore que chaque élytre porte sur son troisième intervalle trois points enfoncés, le premier adjacent à la 3e strie, les deux autres plutôt portés sur la 2e strie.

Je connais l'*Anch. marginatus* d'un assez grand nombre de localités diverses de la Belgique pour n'avoir, quant à présent, rien à objecter à ceux qui le regardent comme répandu dans tout le pays. Il est cependant plus abondant dans certaines régions, telles que la vallée de la Meuse et les polders du nord de la Flandre orientale. Il y vit en compagnies assez nombreuses [3].

(1) *Op. citat.*, p. 35.

(2) Kirchsberg. *Op. cit.*

(3) Les collections du Musée le renferment provenant des localités suivantes de la Belgique : Calmpthout, Hérenthals, Anderlecht, Selzaete, Liége, Jemeppe-sur-

L'*Anch. marginatus* est une espèce très-commune en beaucoup de pays, et son aire géographique s'étend amplement sur toute l'Europe, du nord au sud et de l'ouest à l'est. Il ne manque à aucun des catalogues fauniques que j'ai eu occasion de consulter. Au nord de l'Europe, M. Thomson le renseigne pour toute la Scandinavie (1). Ordinairement les espèces répandues dans toute l'Europe continentale voient leur aire franchir l'Oural et s'étendre plus ou moins loin en Asie; tel n'est pas le cas pour l'*Anch. marginatus*. M. de Chaudoir (2), en signalant sa présence dans toute la Russie, et même dans les provinces transcaucasiennes, remarque qu'il semble manquer à la Sibérie. Mais, par contre, comme l'*Anch. albipes*, dont nous parlions il y a quelques instants, de l'Europe méridionale il s'étend en Afrique, et jusque dans les archipels atlantiques. Il est indiqué à Madère, Canarie, Gomère, Ténériffe, et M. Morelet a noté sa présence aux Açores (3).

Anchomenus impressus Panzer. Cette espèce n'a pas encore été signalée en Belgique, et, si elle s'y rencontrait un jour, ce ne serait que très-isolément, très-accidentellement sans doute; mais comme sa présence a été constatée avec certitude dans plus d'une des contrées qui nous avoisinent, il entre dans le but pratique de mon travail d'en faire une esquisse sommaire pour le cas d'une de ces captures accidentelles possibles.

C'est un *Agonum* d'un bronzé cuivreux, d'une taille intermédiaire entre l'*A. marginatus* et les espèces qui vont suivre. Il est remarquable par la grande largeur de son corselet, qui n'est pas de beaucoup inférieure à celle des élytres et qui pourrait, pour un débutant et par suite d'un classement trop superficiel, le faire rapprocher des *Pœcilus*. Ce corselet est assez rugueux sur les côtés de la base. Le caractère le plus saillant est la présence de fossettes sur la 3e strie de l'élytre, en nombre variant de 5 à 7 (4).

L'aire de cette espèce, plus asiatique peut-être qu'européenne, est intéressante à esquisser. L'extrémité occidentale de l'Europe n'y

Meuse, Montagne-Saint-Pierre, Carlsbourg, Hastière. — Localités étrangères : Hulst (Flandre zélandaise), Sluyskill (id.), Oirschot (Brab. néerl.), Creuznach, Kent, Paris, Troyes, Mont-Louis sur Têt (Pyrén. orient.), Genève, Suisse, Cassovie (Hongrie), Minsk, terrains salés de Ciechocinsk (Lithuanie), Sicile, Portugal, Grèce.

(1) *Skandin. Coleopt.* I, p. 259. Cependant Siebke (*op. cit.*, p. 100) ne l'indique en Norvége qu'aux environs de Christiania.

(2) *Note sur les Anchom. de la Russie*, p. 66.

(3) Wollaston. *Catal. of the Coleopt. Ins. of Madeira*, p. 12, et *Catal. of the Coleopt. Insects of the Canaries*, p. 42.

(4) La collection du Musée Royal d'Histoire naturelle ne possède qu'un mâle de cette espèce, sans provenance connue.

est pas comprise, et elle vient seulement y expirer dans quelques stations. C'est ainsi qu'elle n'avait été citée dans la Faune Entomologique Française de MM. Fairmaire et Laboulbène (p. 75) qu'en conséquence d'une capture faite à Strasbourg par Capiomont. MM. Wencker et Silbermann (1) l'ont aussi énumérée parmi les insectes des bords du Rhin en Alsace. Sa présence dans la même localité, et comme un des caractères de la région rhénane, est encore confirmée par M. Reiber (2). On la trouve moins rarement en Suisse, où MM. Stierlin et de Gautard (3) l'indiquent dans trois stations : les Alpes du Valais, le Jura neuchâtelois et les marais d'Argovie. Quant au cours inférieur du Rhin, je la trouve citée aux environs de Mayence et de Francfort, par M. L. von Heyden (4); et enfin dans les Pays-Bas, à Dieren, sur l Yssel, entre Arnheim et Zutphen, par M. Everts (5). Ce sont ces captures d'Alsace, de Mayence et de la Gueldre qui rendent moins invraisemblable la possibilité de quelque capture chez nous. On ne l'a jamais rencontrée dans les Iles Britanniques (6). Elle manque également à la Scandinavie (7) et aux parties septentrionales de la Russie (8). Dans l'Europe centrale elle est moins rare : Schaum (9) lui assigne comme habitat en Allemagne les contrées orientales et méridionales. Elle est mentionnée par M. Gemminger parmi les coléoptères des environs de Munich (10). Redtenbacher (11) la dit commune en Autriche, et M. de Bertolini (12) ne la cite qu'aux environs de Trente, hors des limites politiques actuelles de l'Italie. Elle n'est pas indiquée en Transylvanie par M. O. Kirchsberg (13). Mais son aire est bien autrement vaste dans la direction orientale. Suivant M. de Chaudoir (14), elle est répandue dans le centre et le midi de la Russie d'Europe et s'étend dans toute

(1) *Catalogue des Coléoptères de l'Alsace et des Vosges*. Strasbourg, 1866, p. 10.

(2) *Des régions entomologiques de l'Alsace et de la chaîne des Vosges*. Colmar, 1878, p. 7. M. Fauvel (*Coup d'œil sur la distrib. géogr. en France des Ins. Col. Carnass.*, p. 21) l'indique des Ardennes.

(3) *Fauna Coleopterorum Helvetica*, p. 40.

(4) *Op. citat.*, p. 75.

(5) *Supplement op de Lijst der in Nederland voorkomende schildvleugelige Insecten. Tijdschr. v. Entom.* XX (1877), p. 170.

(6) Sharp, *op. cit.*

(7) Thomson et Siebke, *op. cit.*

(8) De Chaudoir, *op. cit.*

(9) *Nat. Ins. D.* I, p. 413.

(10) *System. Uebers. der Käf. um Müncher*, p. 3.

(11) *Op. cit.*, p. 35.

(12) *Op. cit.*, p. 19.

(13) *Catal. Col. Transsilv.*

(14) *Op. cit.*, p. 64.

la Sibérie, d'une part jusqu'au Kamtschatka, de l'autre jusque dans les steppes des Kirghises. Enfin, d'après M. Morawitz, elle a été prise à Hakodadi, au Japon.

7. **Anchomenus sexpunctatus** Linné. La couleur extrêmement brillante de ce Carabique frappera l'attention de tous les chasseurs d'insectes et elle empêchera aussi de le confondre avec d'autres. Cependant, il faut remarquer qu'on trouve assez souvent certains exemplaires où le cuivreux resplendissant des élytres fait place à une teinte verdâtre métallique plus terne (1). Alors il faut avoir recours à un examen plus attentif et constater la série de 6 ou 7 points enfoncés qui se trouvent sur le 3e interstrie des élytres (2), tandis qu'il y en a normalement 3 et rarement 4 chez l'*Anch. parumpunctatus*, dont ces exemplaires se rapprochent par la nuance. La taille de ce dernier est aussi un peu inférieure à celle de l'*A. sexpunctatus*, et nous verrons plus loin qu'il y a d'autres différences dans la couleur des pattes et des antennes.

L'*Anch. sexpunctatus* est une espèce qui paraît commune dans toutes les régions de la Belgique et qui est certainement très-commune dans les parties centrales du pays (3). Sans être absolument confiné au bord des eaux, il ne se rencontrera généralement que dans les endroits un peu humides.

Son aire géographique paraît embrasser indistinctement toute l'Europe, et on le trouve aussi bien dans la Scandinavie que dans les contrées du bassin méditerranéen. A l'orient, il se trouve jusqu'en Sibérie et dans les provinces transcaucasiennes de la Russie.

8. **Anchomenus ericeti** Panzer (*Agonum bifoveolatum* Sahlb., Dej.). C'est une espèce de plus petite taille, d'un bronzé assez clair et brillant, parfois un peu cuivreux ou plutôt doré, parfois aussi noirâtre. Le nom de *bifoveolatum* lui vient de deux petites fossettes, peu marquées d'ailleurs, qu'il porte sur le disque

(1) M. Putzeys a cité un exemplaire noir de cette espèce, recueilli à l'excursion de la Société Entomologique à la Baraque-Michel. (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XIV, p. LVII).

(2) Par des exceptions individuelles, ils peuvent quelquefois être réduits au nombre de quatre.

(3) Le Musée Royal le possède de : Calmpthout, Duffel, Postel, Anderlecht, Laeken, Auderghem, Woluwe, Boitsfort, Linkebeek, Ittre, Rixensart, Héverlé, Cortenaeken, Grammont, Schellebelle, Selzaete, Braine-le-Comte, Lessines, Baudour, Trivières, Liége, Baraque-Michel, Hockay, Diepenbeek, Ridderborn, Vliermael-Roodt, Saint-Hubert, Roumont, Carlsbourg, Arlon, Ciney, Louette Saint-Pierre. — Localités étrangères : Luxembourg, Hulst, Troyes, Chennegy (Aube), Forêt d'Othe (id.), Mont-Louis sur Têt, Haute-Cerdagne, Suisse, Wildbad (Forêt Noire), Berlin, Trente, Val di Sole (Tyrol), Pavie, Esina (près Como), Tatra, Tomest (com. Krasso, Hongrie), Minsk, Portugal.

du corselet. Les stries des élytres rappellent assez, par la ponctuation, celles de l'espèce précédente, et le 3e intervalle est marqué également d'une demi-douzaine de points. Son corselet est plus étroit.

Ce n'est pas une espèce commune en Belgique. Il a été indiqué pour la première fois par notre savant collègue M. Putzeys, dans son travail d'ensemble sur les Carabiques recueillis entre la Vesdre et l'Ourthe (1), comme se rencontrant à la Baraque-Michel et dans les Fonds de Quarreux, vallée arrosée par l'Amblève, qui reçoit les eaux d'un des versants des Hautes-Fanges. Dans la séance du 5 juillet 1873, M. Miedel en a signalé la capture au Hockay. Ce serait donc une espèce propre à notre petite région subalpine des Hautes-Fanges (2) (3).

Au point de vue de la géographie entomologique, cette espèce appartient à l'Europe boréale et, en dehors de cette zone, elle ne se rencontre que sur les montagnes. En Russie, d'après M. de Chaudoir (4), elle se trouverait exclusivement dans les environs de Saint-Pétersbourg, la Finlande et la Laponie; j'en ai cependant sous les yeux un exemplaire de Lithuanie. Elle paraît également commune dans toute la Scandinavie (5). Elle n'est pas étrangère aux Iles Britanniques, mais elle ne s'y rencontre qu'en Écosse et dans les montagnes du nord de l'Angleterre (6). En Allemagne, Schaum l'indique dans le Riesengebirge et le Harz. Elle semble manquer à la France (7); peut-être la rencontrera-t-on quelque jour sur les sommités des Vosges ou du Jura, comme chez nous on l'a trouvée au plateau des Hautes-Fanges. MM. Stierlin et de Gautard en citent quelques stations en Suisse (8); Redtenbacher (9) la mentionne pour les Alpes autrichiennes; enfin M. de Bertolini (10) la cite dans celles du Trentin et de la Lombardie.

(1) *Compte-rendu de la séance du 6 juillet* 1867. La variété noire a été aussi signalée à Hestreux (*Compte-rendu de la séance du 2 septembre* 1871).

(2) Le Musée Royal d'Histoire naturelle n'en possède point d'exemplaire indigène. Il ne l'a reçu que de Minsk, par M. Wankowicz.

(3) Note de M. Putzeys : Cette espèce paraît être confinée dans l'est de la Belgique. Quatre individus à la Baraque-Michel; deux par M. Weyers dans le Hertogenwald, près de la première maison forestière. Tous ces individus sont très-sombres. Deux individus du Fond de Quarreux, pris par M. Chapuis, sont au contraire très-brillants.

(4) *Op. cit.*, p. 62.

(5) Thomson, *op. cit.*, p. 259. — Siebke, *op. cit.*, p. 100.

(6) Schaum. *Nat. Ins. Deutschl.* I, p. 415.

(7) Fairm. et Laboulb., *op. cit.*

(8) *Op. cit.*, p. 40.

(9) *Op. cit.*, p. 34.

(10) *Op. cit.*, p. 19.

9. **Anchomenus parumpunctatus** Fabricius. Nous rencontrons dans cette espèce l'un des Carabiques les plus abondants et les plus communs par toute l'Europe. Je n'ai pu encore découvrir un catalogue européen qui ne le mentionnât pas, en constatant son abondance et sa vulgarité. A l'est, il ne dépasse guère les limites de l'Europe, quoiqu'on le rencontre dans le Caucase et, suivant de Motschulsky, dans les parties les plus occidentales de la Sibérie (1).

Il est si répandu chez nous que la liste des localités d'où le Musée l'a reçu est tellement longue déjà que je ne la donne que comme terme de comparaison avec celle des autres espèces (2). Nous le rencontrons fréquemment dans l'intérieur de nos grandes villes, parmi ces insectes que l'on voit, aux jours d'un beau soleil succédant au mauvais temps, grimper le long des soubassements des maisons. A la campagne, on le prend en tous lieux et, bien qu'il doive rechercher l'humidité, ainsi que ses congénères, je l'ai souvent pris dans des endroits fort secs.

Il est un peu plus petit que l'*Anch. sexpunctatus*, et, chez lui, la couleur cuivreux resplendissant de celui-ci fait place à une nuance bronze-verdâtre claire, mais assez terne, quelquefois un peu noirâtre. S'il est des exemplaires de l'*A. sexpunctatus* où les élytres prennent exceptionnellement une teinte terne, ils se distingueront toujours par leur taille, le nombre des points enfoncés du 3e interstrie, qui est de 3 et bien rarement de 4 chez l'*A. parumpunctatus*, d'où son nom (3), et surtout par la couleur du

(1) De Chaudoir. *Note sur les Anchom. de Russie*, p. 62.

(2) Calmpthout, Duffel, Lierre, Postel, Bruxelles, Schaerbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Anderlecht, Forest, Uccle, Linkebeek, Laeken, Jette, Wemmel, Haeren, Dieghem, Stockel, Auderghem, Boitsfort, Rouge-Cloître, Tervueren, Groenendael, La Hulpe, Rixensart, Hal, Clabecq, Ittre, Nivelles, Diest, Ostende, Selzaete, Uytbergen, Renaix, Grammont, Onkerzeele, Lessines, Papignies, Ath, Ghislenghien, Braine-le-Comte, Henripont, Feluy, Leuze, Baudour, Trivières, Angleur, Esneux, Jemeppe-sur-Meuse, Loen, environs de Visé, Retinne, Grivegnée, Antheit, Baraque-Michel, Trois-Ponts, Diepenbeek, Ridderborn, Vliermael-Roodt, Guygoven, Saint-Hubert, Poix, Roumont, Carlsbourg, Samson, Houx, Dinant, Furfooz, Hastière, Louette-Saint-Pierre. — Localités étrangères : Rodenhof (Luxembourg), Sluyskill (Flandre zélandaise), Kerkrade (Limbourg néerl.), Creuznach, Kent, Fort-William (Écosse), Ile de Skye, Comté de Kerry (Irlande), Mont Cassel (départ. du Nord), Troyes, Chennegy (Aube), Forêt d'Othe (id.), Vichy, Reculet (Ain), Sos (Lot-et-Garonne), Leucate (Aude), Grans d'Olette (Pyrén. orient.), Mont-Louis sur Têt, London (près Genève), Suisse, Saxe, Trente, Val di Sole (près Trente), Cassovie Hongrie), Tomest (id), Pavie, Prov. de Como, Minsk, Coïmbra, Portugal.

(3) Siebke (*op. cit.*, p. 101) indique en Norvége une variété où tous les points ont disparu.

premier article des antennes (bronzé chez *A. sexpunctatus* et brun-jaunâtre chez *A. parumpunctatus*). Les tibias et les tarses de ce dernier sont aussi d'un brun-clair presque testacé, tandis que toute la patte est bronzée chez l'*A. sexpunctatus*.

L'*Anch. gracilipes*, dont nous parlerons dans un instant, est assez bien de la même couleur et de la même taille que l'*A. parumpunctatus*, mais il en diffère par ses élytres allongées, à côtés droits et parallèles, et marquées généralement de 5 points enfoncés (par exception 4 ou 6), et surtout par les angles postérieurs du corselet obtus, tandis qu ils sont parfaitement arrondis chez *A. parumpunctatus*.

En retournant aux articles de l'*Anch. impressus* et de l'*Anch. ericeti*, on y trouvera des caractères spéciaux pour ne pas les confondre, si tant est qu'une confusion fût possible, parmi les *A. parumpunctatus*.

L'*Anch. quadripunctatus* qui, lui aussi, est d'un bronzé peu brillant et un peu noirâtre, comme quelques exemplaires d'*A. parumpunctatus*, est beaucoup plus petit, et se distingue essentiellement par les angles postérieurs du corselet, saillants comme chez un *Anchomenus* vrai, ou peu s'en faut, et un peu retroussés.

Enfin, c'est avec l'*A. parumpunctatus* que, ainsi que je l'ai dit ailleurs (1), les débutants pourront parfois confondre le *Loricera pilicornis*, bien reconnaissable pourtant à ses antennes poilues et dont le 1er article forme une grosse massue. On trouvera souvent ces deux espèces ensemble parmi ces Carabiques, sortis on ne sait d'où, qui se promènent au pied des maisons dans nos rues les plus fréquentées.

10. **Anchomenus gracilipes** Duftschmidt (*Agonum elongatum* Fischer de Waldheim, Dejean). Je viens de caractériser sommairement cette espèce assez pour la distinguer de l'*Anch. parumpunctatus*, dont elle est la plus voisine.

La présence de l'*Auch. gracilipes* en Belgique n'est connue que pour une seule localité, la Baraque-Michel, où elle a été indiquée par M. Putzeys (2). Il est assez probable qu'elle ne se trouvera pas ailleurs chez nous que dans cette station caractéristique (3).

Bien que, dans l'ouest et le centre de l'Europe, elle paraisse une

(1) *Notice sur les espèces des tribus des Panagéides, des Loricérides, etc.* (*Compte-rendu de la séance du 1er juin 1878.*)

(2) *Compte-rendu de la séance du 6 juillet 1867.*

(3) Le Musée royal n'en possède pas d'exemplaire belge. — Localité étrangère : Minsk.

espèce rare, découverte çà et là, dans des pays de montagnes (1), ce n'est pas, semblerait-il, comme nombre d'autres espèces de stations analogues, une espèce boréale, mais bien plutôt une espèce orientale. Effectivement, si elle existe dans les Iles Britanniques (2) et en Suède (3), mais comme une espèce rare, elle manque à la Norvége (4), ainsi qu'aux régions septentrionales de la Russie (5); mais elle est répandue dans l'Allemagne orientale (6), dans le centre et le midi de la Russie d'Europe et en Sibérie (7). Elle figure également parmi les espèces de Transylvanie (8).

11. **Anchomenus austriacus** Duftschmidt, var. **modestus** Sturm. (*Agonum modestum* Dejean.) « Il est également assez commun partout, » nous dit feu Mathieu, dans son Catalogue des Coléoptères de Belgique (9). Rien de plus contraire à la vérité que cette assertion. Bien loin d'être commun, il doit être extrêmement rare, et probablement restreint à un petit nombre de localités. Je n'en ai sous les yeux que 8 ♂ et 6 ♀ belges, sans autre indication, dans la collection Wesmael. Notre savant collègue M. Putzeys l'indique parmi les Carabiques de la vallée de l'Ourthe (10) (11). Il va sans dire que je n'ai, par suite, aucune idée de la délimitation de son habitat chez nous, qui est sans doute méridional, ainsi qu'on pourra en juger d'après ce que j'aurai à dire tantôt de son aire en Europe.

Disons d'abord un mot de sa physionomie. L'*Anch. austriacus* a

(1) Harz, Franconie et Tyrol (Schaum, *op. cit.*, p. 416), Autriche (Redtenbacher, *op. cit.*, p. 36), Trente et Piémont (de Bertolini, *op. cit.*, p. 19), Suisse (Heer, *Fauna Coleopt. Helvet.* I, p. 61, et Stierlin et de Gautard, *op. cit.*, p. 40). Je ne la trouve pas citée dans les catalogues de France (Fairm. et Lab.), d'Alsace et des Vosges (Wencker et Silberm.), de Munich (Gemminger), de la Hesse (Riehl), du Nassau (von Heyden), des Pays-Bas (Everts).

(2) Sharp., *op. cit.*, p. 2.

(3) Thoms., *op. cit.*, p. 260.

(4) Siebke, *op. cit.*

(5) De Chaudoir, *op. cit.*, p. 58.

(6) Schaum, *op. cit.*, p. 416.

(7) De Chaudoir, *ut supra*.

(8) Kirchsberg, *op. cit.*, p. 6.

(9) *Ann. Soc. Ent. Belg.* I, p. 134.

(10) Ib. XI, p. XXXI (séance du 6 juillet 1867.)

(11) NOTE DE M. PUTZEYS : Abondant à Diest. J'en ai pris jadis six individus près de la porte d'Anderlecht, dans des décombres. Trouvé à Calmpthout, Beverloo, Genck et dans la vallée de l'Ourthe.

A notre séance du 7 décembre 1878, M. Mertens en a fait présenter trois individus pris à La Cambre, auprès de l'Établissement militaire, et M. le Dr Jacobs a annoncé l'avoir capturé aux étangs de Groenendael.

la même taille que l'*A. sexpunctatus*. On le reconnaîtra aisément à ce que, contrairement à la disposition des nuances chez ce dernier, le corselet et la tête sont d'un rouge cuivreux très-brillant, tandis que les élytres sont d'un beau vert clair.

Ce n'est pas la forme que l'on est convenu de regarder comme type de l'espèce, qui se rencontre en Belgique, mais une variété qu'on aurait peut-être mieux fait d'adopter pour la forme typique, car elle est beaucoup plus abondante et plus répandue. Le caractère distinctif de la variété *modestus* consiste en ce que la suture des élytres seulement est cuivreuse, tandis que, chez l'*A. austriacus* proprement dit, la nuance cuivreuse s'étend un peu de la suture sur les élytres, formant ainsi une tache discoïdale rougeâtre.

Celui-ci est surtout une forme autrichienne (son nom l'indique); il est cité dans cet empire par Redtenbacher (1), qui ne semble pas en vouloir distinguer la variété, et par Schaum (2); on le trouve aussi en Italie (3), en Transylvanie (4), en Suisse (5), en Alsace (6). A l'est, M. de Chaudoir dit qu'il manque en Russie (7). A l'ouest, on le rencontre çà et là en France, à Metz, à Abbeville, dans l'Anjou, à Aigues-Mortes, en somme fort rare, suivant MM. Fairmaire et Laboulbène (8), qui le regardent comme une espèce distincte du *modestus* et caractérisée, outre la couleur, par une forme plus allongée et un corselet plus étroit et plus arrondi. Mais Schaum (9) combat cette distinction, qu'il trouve d'autant moins fondée qu'au point de vue de la forme du corselet, Dejean, qui en fait aussi deux espèces, avait vu tout le contraire. Le Catalogue des Coléoptères du Département de la Somme (10) dit qu'il existe dans les marais de ce département; mais M. de Norguet (11) ne connaît dans le département du Nord que l'*A. modestus*, et même rare, près de Cassel (12).

Ce n'est donc probablement que la variété à suture seule cui-

(1) *Op. cit.*, p. 35.
(2) *Op. cit.*, p. 416.
(3) De Bertolini, *Catal.*, p. 19.
(4) Kirchsberg, *op. cit.*, p. 6.
(5) Stierlin et de Gautard, *op. cit.*, p. 40.
(6) Wencker et Silberman, *op. cit.*, p. 6.
(7) De Chaudoir, *op. cit.*, p. 65.
(8) *Op. cit.*, p. 75.
(9) *Op. cit.*, p. 418.
(10) *Mém. Soc. Linn. du Nord de la France*, t. IV, p. 126.
(11) *Op. cit.*, p. 29.
(12) La seule localité d'où le Musée Royal ait reçu l'*A. austriacus* est Sos (Lot-et-Garonne).

vreuse, l'*A. modestus*, que l'on rencontrera en Belgique, et encore rarement, quoi qu'en dise Mathieu (1).

Celui-ci a une distribution géographique bien plus étendue. On le trouve dans toute l'Europe centrale et méridionale, et à l'est jusque dans le Caucase et la Sibérie; mais il n'appartient nullement à l'Europe septentrionale. Il manque à l'Angleterre (2), aux Pays-Bas (3), à la Suède (4) et à la Norvége (5). En Belgique il est, par conséquent, dans ses dernières stations vers le nord, et il n'y a pas à s'étonner qu'il y soit si peu commun.

Arrivant aux *Agonum*, où domine la couleur noire, je citerai d'abord une espèce de l'Europe centrale, non encore observée en Belgique, mais qu'il n'est nullement improbable d'y rencontrer quelque jour, la plus grande de ces espèces noires, qui est l'**Anchomenus lugens** Duftschmidt.

C'est surtout aux parties méridionales de l'Europe qu'elle est propre; ainsi, suivant Redtenbacher (6), elle est commune en Autriche, et, suivant Schaum (7), elle se rencontre dans toute l'Allemagne. Cependant je ne la trouve pas indiquée pour les parties de ce pays les plus rapprochées de notre frontière orientale, et M. Everts ne l'a pas signalée dans les Pays-Bas (8). Mais elle s'approcherait davantage de notre frontière méridionale, car MM. Fairmaire et Laboulbène (9) l'indiquent à Metz et à Abbeville, et le Catalogue des Coléoptères du Département de la Somme (10) confirme sa présence dans ce département. Elle n'est pourtant pas indiquée par M. de Norguet (11) pour le département du Nord. On la connaît en Alsace (12), en Suisse (13), en Lombardie, Ligurie et Piémont (14). Vers l'orient, M. de Chaudoir (15) l'indique pour les parties centrales

(1) Le Musée Royal n'en possède de Belgique que 14 exemplaires sans localité mieux indiquée, de la collection Wesmael.— Localités étrangères : Saxe, Vichy, Sos, Mont-Louis sur Têt (Pyrén. orient.), Espagne, Santa-Clara, Portugal.

(2) Sharp, *op. cit.*

(3) Everts, *op. cit.*

(4) Thomson, *op. cit.*

(5) Siebke, *op. cit.*

(6) *Op. cit.*, p. 36.

(7) *Op. cit.*, p. 419.

(8) *Op. cit.*

(9) *Op. cit.*, p. 76.

(10) *Mém. Soc. Linn. du Nord de la France*, IV, p. 126.

(11) *Op. cit.*

(12) Wencker et Silbermann, *op. cit.*, p. 10.

(13) Stierlin et de Gautard, *op. cit.*, p. 41.

(14) De Bertolini, *op. cit.*, p. 19.

(15) *Op. cit.*, p. 55.

et méridionales de la Russie, ainsi que pour les provinces transcaucasiennes. Pour le nord de l'Europe, M. Thomson [1] en indique des captures dans le Gottland. Elle n'est pas connue dans les Iles Britanniques [2]. De cet ensemble d'habitat, il n'y a pas lieu, me semble-t-il, de conclure à son exclusion des espèces possibles pour notre faune [3].

Un peu plus grande que l'*Anch. viduus* dont nous aurons à parler ensuite, sa couleur noire est plus mate que celle de la variété noire de cette espèce, et les interstries de ses élytres sont déprimés et non convexes. Enfin les angles postérieurs du corselet sont obtus, nullement arrondis, et forment même une petite dent.

12. **Anchomenus viduus** Panzer. Nous avons de nouveau affaire ici à une espèce des plus répandues en Europe, et très-commune aussi en Belgique. On la trouve dans toute l'Europe, du nord au midi, et à l'est, elle s'étend en Sibérie et dans les provinces russes transcaucasiennes [4].

Cette aire s'applique à deux formes que présente l'espèce et qui sont également répandues dans toutes les contrées qu'elle comprend. On regarde comme forme typique celle dont la couleur est un noir verdâtre un peu brillant [5], et comme variété, celle dont la couleur est simplement noire, forme qui semble cependant bien plus commune que la première, en Belgique comme ailleurs [6]. Cette variété noire, que bien des auteurs, sur l'autorité d'Erichson, ont regardée comme une espèce distincte, est l'**Anchomenus mœstus** Duftschmidt. En réalité, comme le fait remarquer

(1) *Op. cit.*, p. 261.

(2) Sharp. *Catal.*

(3) Cette espèce manque encore à la collection du Musée Royal.

(4) De Chaudoir, *op. cit.*, p. 53-54.

(5) Le Musée Royal la possède de : Calmpthout, Hérenthals, Postel, Bruxelles, Ixelles, Saint-Gilles, Forest, Uccle, Anderlecht, Etterbeek, Rouge-Cloître, Boitsfort, Dieghem, Forêt de Meerdael, Selzaete, Baudour, Baraque-Michel, Trois-Ponts (près Coo), Eysden, Ridderborn, Roumont, Hastière. — Localités étrangères : Maestricht, Kentshire, Carcassonne, Forêt d'Othe (Aube), Sos, Genève, Trente, Parno (Hongrie), Pavie, Minsk.

(6) Le Musée la possède de : Lierre, Duffel, Bornhem, Schaerbeek, Ixelles, La Cambre, Laeken, Saint-Gilles, Anderlecht, Auderghem, Rouge-Cloître, Woluwe, La Hulpe, Forêt de Meerdael, Oostduynkerke, Selzaete, Uytbergen, Grammont, Renaix, Lessines, Saint-Ghislain, Baudour, Angre, Trivières, Lixhe, environs de Visé, Angleur, Jemeppe-sur-Meuse, Chokier, Trois-Ponts, Baraque-Michel, Vliermael-Roodt, Ridderborn, Eysden, Roumont, Carlsbourg, Dinant, Hastière. — Localités étrangères : Maestricht, Hulst (Flandre zéland.), Stolberg, Kentshire, Hautmont (Nord), Chennegy (Aube), Sos, Carcassonne, Leucate (Aude), Suisse, Tribuswinckel (Autriche), Parno (Hongrie), Pavie, Minsk.

Schaum [1], le seul caractère bien constant qui le séparerait de l'*A. viduus*, serait sa couleur noire. Comme on trouve les deux formes partout et en quelque sorte mélangées, je pense qu'il n'y a là effectivement qu'une simple variété de coloration.

Ce n'est, du reste, pas la seule forme que l'on ait distinguée, dans cette espèce, sans doute un peu sujette à varier, comme presque toutes les espèces abondantes en individus.

Je citerai d'abord une autre variété où la coloration est d'un bleu plus ou moins violacé, et qui existe aussi en Belgique, témoins deux exemplaires ayant fait partie de la collection Weyers, où ils étaient étiquetés : *var. violaceum*. Ils me paraissent se rapporter à la variété **cyanescens** établie en 1862 par Preller dans son travail sur les coléoptères des environs de Hambourg [2].

Beaucoup d'auteurs, à commencer par Dejean [3], ont distingué un *Agonum lugubre*, dont la taille serait plus petite, la base du corselet plus étroite, les interstries des élytres un peu moins convexes ; mais ni Schaum [4], ni MM. Fairmaire et Laboulbène [5] ne sont disposés à accepter la constance de ces caractères, ni la validité de cette espèce, admise par plusieurs auteurs. Même comme variété, sa délimitation serait assez difficile.

On peut sans doute en dire tout autant de l'*Agonum emarginatum* Gyll. (Dejean, *Spec*, III. 154), établi sur le caractère des épaules faisant fortement saillie en avant, caractère qui semblerait se présenter assez fréquemment chez les mâles de plus d'une espèce d'*Agonum*. Cette forme, que plusieurs auteurs ont admise à titre d'espèce, n'aurait pas même alors la valeur d'une véritable variété. Mais ces points ne pourraient être définitivement tranchés que par l'étude approfondie de nombreuses collections d'exemplaires de tous pays [6].

L'*Anch. viduus* est une espèce qui se prend particulièrement au bord des eaux. Nos jeunes collègues devront apprendre à distinguer sa forme typique des formes typiques de même nuance des *Anch. versutus* et *dolens*, et aussi à distinguer la variété *mœstus* d'avec plusieurs autres *Anchomenus* noirs, qui ont avec elles plus ou moins d'analogie et qui sont : l'*Anch. lugens*, dont je viens de parler,

(1) *Naturg. Ins. Deutschl.* I, p. 420.

(2) Outre les deux exemplaires belges cités, le Musée Royal en possède un exemplaire de Chennegy (Aube), reçu de notre collègue M. Marcel Le Brun.

(3) *Spec. des Col.*, III, p. 154.

(4) *Op. cit.*, p. 420.

(5) *Op. cit.*, p. 77.

(6) Note de M. Putzeys. Les individus appelés *emarginatum*, qui ont simplement la région scutellaire enfoncée, se trouvent partout où l'on rencontre le type.

les variétés noires des *Anch. versutus* et *dolens*, et l'*A. atratus*, dont je parlerai ci-après; pour chacun, j'insiste sur les caractères qui le séparent de l'*A. viduus*. L'*Anch. angusticollis* est aussi de la même couleur noir pur que tous ces derniers, mais il est de plus grande taille et son corselet cordiforme ne permettra pas de le confondre longtemps avec eux.

13. **Anchomenus versutus** Sturm. (*Agonum læve*, Dej.). Cette espèce est loin d'être commune en Belgique, et, sauf la Campine, où on la rencontre plus souvent, on n'en fera que des captures isolées et fortuites (1).

C'est une espèce de l'Europe centrale, orientale et septentrionale, allant à l'orient jusqu'en Sibérie (2), signalée comme assez commune en Norvège (3), plus rare en Suède (4), se trouvant dans les Iles Britanniques (5) et dans les Pays-Bas (6); mais là, comme chez nous, elle est rare et assez isolée, parce qu'elle s'y trouve près des limites de son aire de distribution géographique. Au sud, elle est rare en Autriche (7), se trouve en Transylvanie (8), dans la Toscane et le Piémont (9), près de Genève (10), à Strasbourg et dans les Vosges (11). Enfin MM. Fairmaire et Laboulbène (12) n'en citent qu'un fort petit nombre de stations en France; et, ce qui confirme ce que je viens de dire de la probabilité que sa frontière nord-ouest se trouverait sur notre territoire, c'est qu'elle est absente des catalogues des départements du Nord et de la Somme.

L'*Anch. versutus*, à première vue et quoiqu'un peu plus petit, est très-facile à confondre avec les deux variétés de l'espèce précédente, dont les colorations noir et noir-verdâtre se retrouvent chez lui (13). Voici où l'on trouvera les différences : le corselet est plus

(1) Le Musée Royal la possède de : Calmpthout, Hérenthals, Ath, Theux et Carlsbourg. — Localités étrangères : Oberhausen (près Ruhrort) et Minsk (Lithuanie).

Note de M. Putzeys : Calmpthout, Turnhout, Genck.

(2) De Chaudoir, *op. cit.*, p. 56.

(3) Siebke, *op. cit.*, p. 101.

(4) Thomson, *op. cit.*, p. 262.

(5) Sharp, *op. cit.*, p. 2.

(6) Everts, *op. cit.*, p. 10.

(7) Redtenbacher, *op. cit.*, p. 35.

(8) Kirchsberg, *op. cit.*, p. 6.

(9) De Bertolini, *op. cit.*, p. 19.

(10) Stierlin et de Gautard, *op. cit.*, p. 41.

(11) Wencker et Silbermann, *op. cit.*, p. 10.

(12) *Faune entom. franç.* I, p. 77.

(13) Ici, la variété d'un noir pur est plus rare que la forme noir-verdâtre un peu bronzé.

court encore que chez l'*A. viduus;* ses impressions postérieures sont lisses, tandis qu'elles sont rugueuses chez celui-ci. Les stries des élytres sont plus fines et les interstries nullement convexes; mais ces caractères se manifestent quelquefois assez dans l'autre espèce pour avoir servi en partie à certains auteurs pour en détacher un *Agonum lugubre*, que je n'ai pas cru devoir admettre. Enfin, le meilleur caractère sans doute réside dans la couleur brunâtre des jambes, des tarses et du premier article des antennes.

14. **Anchomenus dolens** Sahlb. (1). Espèce encore plus rare et dont la présence dans notre pays n'a même été constatée qu'à Calmpthout (2). Elle ne figure, ni dans nos anciens catalogues, ni dans les suppléments publiés dans nos Annales. Cependant elle a été signalée comme belge par notre savant confrère M. Putzeys, dans sa note comparant les Carabiques de notre faune et ceux de la faune néerlandaise (3) à laquelle elle manquait encore à cette époque. Mais depuis lors nos voisins l'ont aussi rencontrée à Bréda (4).

Elle fait partie d'un petit ensemble d'espèces d'insectes rares en Belgique, presque accidentels, propres à la Campine seulement, et qui rendent insuffisants pour notre pays les ouvrages publiés pour la faune française. Les espèces auxquelles je fais allusion sont en quelque sorte les avant-coureurs d'une faune du nord ou du nord-est de l'Europe et de la Sibérie, et restent absolument étrangers à la France, leur limite occidentale passant à proprement parler fort à l'est même des parties de notre pays où leur présence est observée de temps à autre. L'*A. dolens* est, nous dit Schaum (5), une espèce rare pour le nord-est de l'Allemagne, quoique sa présence auprès de Berlin soit indiquée par Erichson (6), et que Redtenbacher (7) la signale comme rare en Autriche. D'après M. de Chaudoir (8), elle habite la Russie d'Europe et la Sibérie. Il arrive souvent que ces

(1) Dejean en a fait deux espèces : l'*Agonum triste* (*Spec. des Col.* III, p. 149), fondé sur des exemplaires suédois, et l'*Ag. latipenne* Eschsch. *in litt.* (Ib. p. 148), sur un exemplaire sibérien. Il supposait, ce que Schaum a pu vérifier dans la suite, l'identité du premier avec le *Harpalus dolens* de Sahlberg. Erichson (*Die Käfer d. M. Brandeb.*, p. 115) a le premier réuni *latipenne* et *triste*.

(2) Le Musée Royal doit à M. Putzeys le seul exemplaire (de Calmphout) qu'il ait de cette espèce.

(3) *Compte-rendu de la séance du 4 mars* 1871. *Ann. Soc. Entom. Belg.*, t. XIV, p. xx.

(4) Everts, *op. cit.*, p. 10.

(5) *Op. cit.*, p. 422.

(6) *Die Käfer d. M. Brandeb.*, p. 115.

(7) *Op. cit.*, p. 35.

(8) *Op. cit.*, p. 57.

espèces nord-orientales manquent aux régions scandinaves. Cependant l'*A. dolens* se trouve suivant Thomson (1) dans toute la Scandinavie, Siebke (2) l'indique en Norwége et Schiödte (3) en Danemark. N'étant pas du nombre des véritables espèces arctiques, il n'est pas surprenant qu'elle n'ait pas été rencontrée en Écosse, comme le sont souvent celles-ci.

L'*A. dolens* a la taille de l'*A. versutus*, mais il s'en distingue, ainsi que de l'*A. viduus*, par l'ensemble des caractères suivants : Le corselet, proportionnellement plus long et plus étroit que chez ces deux espèces, est moins arrondi sur les côtés, avec des angles postérieurs assez obtus. Comme chez le *versutus*, les stries des élytres sont fines et les interstries plans. Les pattes sont d'un brun rougeâtre plus clair que chez le *versutus ;* le 1er article des antennes est noir comme tous les suivants. Il n'a pas, semble-t-il, une variété d'un noir pur ; mais sa teinte est moins bronzée dans tous les cas que chez les variétés verdâtres des deux espèces auxquelles je le compare.

15. **Anchomenus atratus** Duftschmidt. (*Agonum nigrum* Dejean). Après avoir vu chez nous des espèces septentrionales ou orientales, nous nous trouvons en présence d'une espèce de l'Europe méridionale, arrivée à l'extrémité nord de son aire. D'après feu Mathieu (4), elle est « très-rare et habite presque toute la Belgique ». Je ne l'ai jamais prise moi-même. et j'ignore la localité de provenance exacte des quatorze exemplaires de la collection Wesmael, les seuls exemplaires belges que j'aie sous les yeux (5). La seule mention subséquente qui se trouve dans nos Annales d'une capture de cette espèce est son indication, comme de la vallée de la Vesdre, parmi les Carabiques du massif entre l'Ourthe et la Vesdre, par M. Putzeys (6). Certainement elle est rare en Belgique, et les lieux les plus septentrionaux où on la connaisse sont, avec la Belgique, Abbeville, sur la Manche (7), et les parties méridionales de l'Angleterre, à climat doux et maritime (8). Elle manque

(1) *Op. cit.*, p. 262.

(2) *Op. cit.*, p. 101.

(3) *Danmarks Eleuther.*, p. 250.

(4) *Ann. de la Soc. Entom. Belge.* I, p. 135.

(5) Le Musée Royal en possède des exemplaires étrangers de Sos (Lot-et-Garonne) de Perpignan et de Portugal.

(6) *Compte-rendu de la séance du 6 juillet* 1867.

Note de M. Putzeys : Anvers (en avril 1844), Selzaete, Bruxelles, Walcourt, vallée de l'Ourthe, Liége.

(7) *Catal. des Col. du Départ de la Somme*, p. 126.

(8) Schaum, *Nat. Ins. Deutschl.* I, 424. Sharp, *Catal. of Brit. Coleopt.*, p. 2.

à la Néerlande (1), à toute l'Allemagne du Nord (2) et, à plus forte raison, à la Scandinavie (3) et à la Russie (4). En Autriche, Redtenbacher, qui la cite d'après Dejean, sans la connaître de visu, dit-il, la décrit cependant, sous le nom d'*Anch. lateralis*, comme une espèce nouvelle rencontrée à Vienne et aux bords du lac de Neusiedel (5); mais Schaum a pu faire l'identification des exemplaires(6). Elle se trouve aussi dans l'Italie et la Sicile (7), en Suisse, où elle est très-rare (8), en Alsace, où elle est également très-rare (9). Dejean (10) l'a prise très-communément en Espagne et reçue de Tanger. Je l'ai trouvée parmi les insectes recueillis en Portugal par Camille Van Volxem et parmi ceux de la même contrée que m'a envoyés M. Paulino de Oliveira. En France, c'est surtout une espèce méridionale; MM. Fairmaire et Laboulbène (11), qui en font deux espèces : l'*A. atratus* et l'*A. lucidus*, réservent ce dernier nom à des exemplaires provençaux; quant à leur *atratus*, aussi du midi de la France, ils en citent pourtant des captures septentrionales (Paris, Le Havre, Orléans, Metz, Abbeville, Dijon). Il semble qu'il existe effectivement une variété, tout au moins, généralement plus petite, à corselet plus large avec les angles postérieurs plus obtus, à stries des élytres plus fortes, et que cette variété, qui est l'*atratus* de Fairmaire et Laboulbène, serait celle qui seule remonte au nord jusque dans notre pays et sur les côtes méridionales de l'Angleterre. Schaum (12) donne aussi à cette forme l'importance d'une espèce qu'il appelle *pusillus*, d'après Dahl., *in litt.* (13), car le nom d'*atratus* doit être conservé pour la forme typique. Je pense que tous les exemplaires belges de la collection Wesmael s'y rapportent en effet, autant que me permet de le dire le peu d'autres

(1) Everts, *op. cit.*
(2) Schaum, *op. cit.*, 423.
(3) Thomson et Siebke, *op. cit.*
(4) De Chaudoir, *op. cit.*
(5) *Fauna austriaca. Die Käfer*, 2e édit., p. 35 à 37.
(6) *Op. cit.*, p. 423.
(7) De Bertolini, *op. cit.*, p. 19.
(8) Stierlin et de Gautard, *op. cit.*, p. 41.
(9) Wencker et Silbermann, *op. cit.*, p. 10.
(10) *Spec.* III, p. 158.
(11) *Faune Entom. Franç.* I, p. 76 et 78.
(12) *Op. cit.*, p. 424.
(13) Malheureusement le nom de *pusillus*, déjà appliqué autrefois par Stephens à l'*A. fuliginosus*, n'était plus disponible, ayant été donné en 1854 par M. J.-L. Le Conte à une espèce de l'Amérique du Nord. Il faut donc bien remplacer le nom donné en 1860 par Schaum à cette espèce ou variété, que je proposerai d'appeler **Dahli**.

exemplaires que je puis leur comparer. Quant au véritable *atratus*, le *lucidus* de Fairmaire et Laboulbène et le *lateralis* de Redtenbacher, ce serait une forme de l'Europe sud-est, arrivant à peine à l'ouest jusque dans la Provence (1).

Par la physionomie et la taille, l'*Anch. atratus* (2) se rapproche encore beaucoup des *Anch. versutus*, *dolens*, *viduus*, en en séparant les variétés verdâtres, car, chez lui, le noir vire plutôt vers le brun, et les pattes sont franchement couleur de poix. Son corselet est aussi large que long, ce qui le distinguera d'autre part de quelques espèces plus petites qui vont suivre, et où il est plus étroit; si ses côtés étaient un peu plus arrondis, il rentrerait dans les formes orbiculaires du corselet des espèces précédentes. Un autre caractère sur lequel j'appellerai l'attention, c'est la présence de trois points enfoncés sur le 3e interstrie des élytres (3).

16. **Anchomenus micans** Nicolaï (*Agonum pelidnum* Sturm Dejean). Avec cette espèce nous entrons dans une série d'*Agonum* plus petits, plus sveltes, et qui, par leur forme générale et leur corselet plus étroit, ne sont pas sans quelque analogie avec les *Anchomenus* vrais.

Parmi ces petites espèces, nous en rencontrons d'abord deux où un reflet métallique ou bronzé reste assez marqué sur une coloration foncièrement d'un brun noirâtre, puis cinq autres dont les téguments sont absolument sans reflet métallique. Leur taille à toutes ne dépasse jamais 6 à 7 millimètres, tandis que celle des espèces noires et noir-verdâtre que nous venons de passer en revue, est au minimum de 8 millimètres.

L'*A. micans* et l'*A. scitulus* sont les deux premières de ces espèces. Si elles ont l'une et l'autre une nuance métallique, elles se distinguent en ce que, chez la première, le corselet n'est pas fortement rétréci en arrière, comme chez *A. scitulus*, où il est presque cordiforme, avec le bord latéral fort retroussé; l'*A. scitulus* a aussi les élytres notablement dilatées en arrière.

L'*A. micans* est surtout propre au centre et à l'est de l'Europe,

(1) M. Fauvel (*Coup d'œil sur la Distribution géograph. en France des Insectes Coléoptères Carnassiers*, p. 26), qui cite l'*Anch. atratus* comme une espèce caractéristique de la *sous-région* du Var et du Rhône, partie de sa *région méditerranéenne* de la France, paraît n'avoir pris en considération que cette seule forme.

(2) Je ne parle bien entendu que de la forme qui existe en Belgique.

(3) Je remarque que MM. Fairmaire et Laboulbène, qui indiquent ce caractère pour leur *A. lucidus* (le véritable *atratus* selon Schaum), ne le mentionnent pas pour leur *atratus*. Cependant ces points sont visibles chez nos exemplaires belges qui, par la forme du corselet et la taille, m'ont paru devoir être rapportés à la variété en question.

d'où il s'étend jusqu'en Sibérie. Ce n'est effectivement que là qu'on peut citer des régions où il est commun; tels sont les environs de Kieff, d'après M. de Chaudoir (1), l'Alsace, suivant Wencker et Silbermann (2), diverses contrées de l'Allemagne (3), les parties orientales du Brandebourg entre autres (4). Dans le nord de l'Europe, il semble manquer; ainsi M. Thomson (5) ne le mentionne pas en Suède, ni Siebke (6) parmi les espèces norvégiennes. Il devient aussi rare vers le midi, par exemple en Suisse (7), en Autriche (8), dans le nord de l'Italie (Lombardie et Piémont) (9). Il manque à la Transylvanie (10). Il est rare également dans l'Europe occidentale, où on le signale en Hollande (11), aux Iles Britanniques (12) dans la France septentrionale (13). Indiqué aux environs de Lille (14), il ne l'est pas pour le département de la Somme (15).

Pour la Belgique aussi, c'est une espèce rare, mais qu'on rencontre çà et là dans certaines localités plus favorisées, telles que les environs de Maestricht, mais sans qu'on puisse décidément les considérer autrement que comme des stations déjà en dehors de l'aire véritable de l'espèce (16). D'après les indications données par M. L. von Heyden (17) il est aisé de conclure qu'il n'est pas un habi-

(1) *Op. cit.*, p. 47.
(2) *Op. cit.*, p. 10.
(3) Schaum, *op. cit.*, p. 424.
(4) Erichson. *Die Käf. d. M. Brandeb.*, p. 115.
(5) *Op. cit.* Son *A. pelidnus* (p. 264) est l'*A. puellus* Dejean.
(6) *Op. cit.*
(7) Stierlin et de Gautard, *op. cit.*, p. 41.
(8) Redtenbacher, *op. cit.*, p. 36.
(9) De Bertolini, *op. cit.*, p. 19.
(10) Kirchsberg, *op. cit.*
(11) Everts, *op. cit.*, p. 10.
(12) Sharp, *op. cit.*, p. 2.
(13) Fairm. et Laboulb., *op. cit.*, p. 78.
(14) De Norguet, *op. cit.*, p. 30.
(15) *Catal. des Col. du départ. de la Somme.*
(16) Le Musée Royal d'Histoire naturelle le possède de Hastière et de la Montagne Saint-Pierre, près Maestricht (sur la limite de notre pays et du territoire néerlandais). Dans le *Compte-rendu de la séance du 6 juillet* 1867, M. Putzeys l'indique comme une espèce observée dans la vallée de la Vesdre, et au *Compte-rendu de la séance du 4 octobre* 1873, il est encore mentionné comme capturé dans celle de l'Ourthe, à Comblain-au-Pont, par M. Roffiaen, membre de la Société Malacologique de Belgique.

Note de M. Putzeys : Groenendael, peu fréquent; mais beaucoup plus à Liége, au bord de la Meuse, en dessous de la ville, dans la vallée de l'Ourthe et surtout à Hastière (Roffiaen).

(17) *Op. cit.*, p. 76.

tant plus commun, ni une espèce plus essentielle pour la faune des parties occidentales de l'Allemagne.

17. **Anchomenus scitulus** Dejean. La comparaison que je viens de faire entre cette espèce et l'*Anch. micans* semble pouvoir me dispenser de revenir sur ses caractères distinctifs.

Ses droits à figurer parmi nos espèces indigènes reposent d'abord sur la présence d'un mâle, mais sans localité précise, dans la collection Wesmael, réputée ne contenir que des exemplaires pris dans le pays, et ensuite sur la capture qu'en a faite M. Miedel le 6 juillet 1873, à Sluyskill (Flandre zélandaise), ainsi qu'il a été dit par M. Putzeys (1). L'espèce, qui jusqu'alors n'avait figuré, ni sur les catalogues belges, ni sur les catalogues néerlandais, a été inscrite à ceux-ci en suite de cette seule capture, par notre collègue M. Everts (2).

L'*A. scitulus* est un des Carabiques d'Europe les plus rares et dont le petit nombre d'habitations connues ne permet pas d'esquisser l'aire. C'est aux environs de Hambourg qu'il a été découvert par M. von Wintheim (3) et Schaum (4) ne lui connaît aucune autre station, si ce n'est quelques localités d'Angleterre, ce qui se trouve confirmé par M. Sharp (5). D'après M. de Bertolini (6), il existerait en Toscane. Le fait d'une capture à Sèvres, près Paris, indiquée par Lacordaire, et la seule mentionnée pour la France, par MM. Fairmaire et Laboulbène (7), est contesté par Schaum (8), qui soutient qu'il y a eu confusion avec l'*A. micans*. Enfin je ne le vois mentionné dans aucun des catalogues que j'ai encore entre les mains (9).

18. **Anchomenus piceus** Linné. (*Agonum piceus* Fabr. Dejean). Nous voici arrivés à un groupe de cinq petites espèces d'*Agonum* d'une nuance plus ou moins brunâtre, d'une taille peu différente, et qui sont loin d'être aisées à distinguer les unes des autres, même quand on a des exemplaires déterminés pour servir

(1) *Compte-rendu de la séance du 2 août* 1873

(2) *Supplement op de Lijst der in Nederland voorkomende schildvleugelige Insecten.* (*Tijdschr. voor Entomologie*, 1877, p. 170.)

(3) Dejean, *Spec. des Col.* III, p. 162.

(4) *Op. cit.*, p. 425.

(5) *Op. cit.*, p. 2.

(6) *Op. cit.*, p. 19.

(7) *Op. cit.*, p. 78.

(8) *Op. cit.*, p. 425.

(9) Pourtant la collection du Musée Royal en possède, outre l'exemplaire de Wesmael, deux autres, l'un de Minsk (Lithuanie), reçu de M. Wankowicz, l'autre de Parno (Hongrie septentrionale), reçu de M. de Horvath.

de points de comparaison ; ce sont les *A. piceus*, *gracilis*, *fuliginosus*, *puellus* et *Thoreyi*, tous observés en Belgique, mais sans y être communs, et qui donneront lieu certainement, quoiqu'on fasse, à bien des méprises pour nos jeunes débutants. Il me semble qu'il vaudra mieux exposer ici leurs caractères différentiels à tous que de le faire successivement à l'article de chacun d'eux.

Trois d'entre eux (*piceus*, *gracilis* et *fuliginosus*) ont une taille inférieure à 7 millimètres en général, tandis que les deux derniers (*puellus* et *Thoreyi*) ont une taille comprise entre 7 et 8 millimètres.

Le corselet est subquadrangulaire chez tous les cinq, mais avec quelques différences de forme d'une espèce à l'autre. Ainsi les côtés sont un peu moins arrondis chez *piceus* et *gracilis* que chez *fuliginosus*, et surtout que chez *puellus* et *Thoreyi*. Cette différence est au reste des plus subtiles et sera bien difficile à apprécier pour les jeunes entomologistes n'ayant pas suffisamment d'exemplaires bien déterminés pour leur servir de types. Plus subtile encore est la distinction qu'offrent les angles postérieurs plus ou moins fortement arrondis du corselet, et je renonce à essayer de me servir de ce caractère que je ne saisis pas bien moi-même ; je crois d'ailleurs qu'il est le corollaire obligé de la courbure plus ou moins accentuée des côtés du corselet et de son rétrécissement postérieur. Sauf chez *piceus*, le corselet est sensiblement plus rétréci en arrière qu'en avant.

L'*A. gracilis* doit son nom à la forme svelte et allongée que lui donnent ses élytres. La forme contraire, ou des élytres plus élargies, à contour ovale, caractérise le *fuliginosus*. Les trois autres restent intermédiaires sous ce rapport.

Tous ont les stries des élytres fort fines ; elles sont seulement tant soit peu plus prononcées chez le *Thoreyi*. Des points enfoncés, au nombre de 4 ou 5, sur ou contre le 3e intervalle des élytres, sont un caractère trop peu constant d'un individu à l'autre pour qu'on essaie d'en tirer parti.

On pourrait se servir assez bien des caractères tirés de la coloration, si les individus immatures, les exemplaires exceptionnellement d'une couleur plus claire ou plus foncée dans chaque espèce, ne venaient pas apporter une complication de nature à dérouter souvent, même de plus habiles que les débutants. Il faut cependant en tenir beaucoup compte. Ainsi l'*A. gracilis* est plutôt noir, ou au moins d'un noir-brunâtre plus foncé que la nuance des quatre autres espèces. Le *piceus* et le *fuliginosus* ont l'un et l'autre les élytres et les pattes d'un brun-noir de poix, ces dernières plus roussâtres, surtout chez *fuliginosus*. La même coloration brun-noir un peu rougeâtre se retrouve chez l'*A. puellus*, toujours

avec les pattes et le bord réfléchi de l'élytre d'une teinte plus claire; et ici on remarquera particulièrement la couleur du 1er article des antennes, bien plus rougeâtre que les suivants. L'*A. Thoreyi* a une nuance générale d'un rougeâtre plus clair que les quatre autres espèces; ses pattes et le 1er article des antennes, ainsi que le bord externe des élytres (ici plus largement) continuant à être relativement plus clairs, sont à peu près testacés. En somme, on voit qu'il s'agit généralement encore de différences en plus ou en moins dans la nuance, et, sans avoir des types bien certainement déterminés, on sortira difficilement seul de l'étude d'exemplaires appartenant à ce groupe d'*Agonum*.

Des cinq espèces susdites, c'est la première, l'*Anch. piceus*, qui paraît être la plus commune en Europe et celle dont l'aire peut s'esquisser le plus aisément et avec le plus d'ampleur. Elle n'est pas commune cependant en Belgique, il faut le dire, mais elle y est connue de localités assez diverses pour témoigner qu'elle n'y est pas une espèce accidentelle, ou bornée à un coin du territoire (1).

Quoiqu'elle ne soit pas signalée en Norwége (2), M. Thomson la dit commune dans toute la Scandinavie (3) et Schaum (4) la donne aussi comme une espèce commune en Allemagne. En somme, elle est répandue sur presque toute l'Europe moyenne et septentrionale, et, à l'orient, elle s'étend jusqu'en Sibérie (5). Mais elle est assurément moins méridionale. Pour le midi de la France, MM. Fairmaire et Laboulbène (6) la citent seulement à Nîmes. D'après M. de Bertolini, elle se trouve en Lombardie et dans les Alpes maritimes (7). Rare en Alsace (8), elle manquerait à la Suisse (9). Elle est rare en Autriche (10) et existe en Transylvanie (11). Il est assez remarquable que les cinq espèces de ce petit groupe se soient toutes trouvées en Angleterre (12).

(1) Le Musée Royal la possède de Bornhem (Anvers) et d'Assenede (Flandre orientale). — Localités étrangères : Luxembourg, Maestricht, comté de Kerry (Irlande), Chennegy (Aube), Prusse orientale.

Note de M. Putzeys : Groenendael; Sluyskill, Assenede

(2) Siebke, *op. cit.*

(3) *Op. cit.*, p. 263.

(4) *Op. cit.*, p. 425.

(5) De Chaudoir, *op. cit.*, p. 47.

(6) *Op. cit.*, p. 79.

(7) *Op. cit.*, p. 19.

(8) Wencker et Silberm., *op. cit.*, p. 10.

(9) Stierlin et de Gautard, *op. cit.*

(10) *Op. cit.*, p. 37.

(11) Kirchsberg, *Catal.*, p. 6

(12) Sharp. *Catal.* p. 2.

19. **Anchomenus gracilis** Gyllenhal. Cette espèce est beaucoup moins répandue en Belgique que la précédente, et cependant elle est signalée de localités fort éloignées les unes des autres. Voici celles qui ont été mentionnées à ma connaissance : Hyon, près Mons, où elle a été prise par M. Demoulin, et Evere, par M. Colbeau (1), la Baraque-Michel, où les excursionnistes de notre Société la prirent en 1871, Calmpthout, où je l'ai trouvée moi-même, ainsi que plusieurs de nos collègues, Roumont, près Bastogne, par M. Purves; enfin Sluyskill (Flandre zélandaise), sur notre frontière, par MM. Weyers et J. De Lafontaine, en avril 1872 (2).

Quant à sa distribution en Europe, elle est à peu près la même que celle de l'*A. piceus*, c'est-à-dire qu'elle comprend la plus grande partie de l'Europe moyenne, mais surtout l'Europe septentrionale, M. Thomson (3) la dit plus rare en Scandinavie que l'espèce précédente, mais elle s'y étend assurément jusqu'à l'extrême nord, notre regretté collègue Cam. Van Volxem l'ayant rapportée du bout de la Laponie. Siebke (4) la cite parmi les espèces de Norwége. En France, elle est rare et serait exclusivement du nord, d'après MM. Fairmaire et Laboulbène (5) ; M. de Norguet (6) dit, qu'ainsi que l'*A. piceus*, elle n'est pas rare dans les fortifications de Lille. Le Catalogue des Coléoptères du Département de la Somme (7) en constate la présence et ne mentionne pas *A. piceus*. Elle existe dans les Iles Britanniques (8). Elle a été prise dans un assez grand nombre de localités néerlandaises (9). Elle habite toute l'Allemagne, et, sans y être une espèce commune, je la vois renseignée à peu près dans tous les catalogues locaux de cette vaste contrée (10). MM. Wencker et Silbermann (11) la disent commune en Alsace, où elle caractérise la région rhénane, d'après M. Reiber (12). Elle manque à la Suisse centrale, car elle n'est signalée au Catalogue de MM. Stierlin et de Gautard (p. 41) que comme très-rare, et seule-

(1) *Ann. Soc. Ent. Belg.* I, p. 135.

(2) Les localités d'où le Musée Royal la possède sont : pour la Belgique, Calmpthout, Baraque-Michel, Roumont; pour l'étranger : Chennegy (Aube), Prusse orientale, Bodö, en Laponie (voyage de C. Van Volxem).

(3) *Op. cit.*, p. 264.

(4) *Catal.*, p. 102.

(5) *Faune fr.*, p. 79.

(6) *Catal.*, p. 30.

(7) P. 126.

(8) Sharp, *Cat.*, p. 2.

(9) Everts, *Lijst*, p. 10.

(10) Les ouvrages cités de Schaum, Erichson, von Heyden, Gemminger, etc.

(11) *Catal.*, p. 10.

(12) *Des régions entomologiques de l'Alsace et de la chaîne des Vosges*, p. 7.

ment dans le canton de Schaffhouse, sur la rive droite du Rhin. Redtenbacher la dit très-rare en Autriche (1), et elle manque en Transylvanie (2). M. de Bertolini (3) la cite pour Trente seulement. Enfin M. de Chaudoir (4) dit qu'elle habite la Russie, surtout septentrionale (5), et la Sibérie.

Pour ses caractères distinctifs, voir ce qui en a été dit dans l'article de l'*Anchom. piceus*.

20. **Anchomenus fuliginosus** Panzer. Cette espèce est surtout propre aux régions très-marécageuses et, dans les contrées de l'Europe centrale et septentrionale où le sol se trouve le plus dans de telles conditions, comme les grandes plaines du nord de l'Allemagne et de l'empire de Russie, certaines provinces de la Suède, le Jutland, les Pays-Bas, elle peut être qualifiée d'espèce commune (6). Siebke ne l'indique en Norwége que d'une seule localité (7). Elle est indiquée parmi les espèces des Iles Britanniques (8), d'où je l'ai reçue. Quelques localités sont citées par MM. Fairmaire et Laboulbène (9), de Norguet (10), et le Catalogue des Coléoptères de la Somme (11), pour le nord de la France. Elle manque en Alsace (12), en Suisse (13), en Italie (14) ; mais elle est citée aux environs de Munich (15), pour l'Autriche (16), et pour la Transylvanie (17).

En Belgique, elle est connue de la Campine, ainsi que de la vallée de la Vesdre (18); mais, peut-être faute d'avoir été bien recherchée, elle y reste une espèce réellement rare et généralement en relation seulement avec la nature inculte et marécageuse de certains cantons (19).

(1) *Op. cit.*, p. 36.
(2) Kirchsberg.
(3) *Catal.*, p. 49.
(4) *Op. cit.*, p. 49.
(5) Dejean (*Spec.* III, 162) l'avait reçue de la Finlande.
(6) Schaum, Erichson, de Chaudoir, Thomson, Schiödte, Everts, *op. cit.*
(7) *Catal.*, p. 102.
(8) Sharp, *Catal.*, p. 2.
(9) *Op cit.*, p. 79.
(10) *Catal.*, p. 30.
(11) Page 126.
(12) Wencker et Silberm.
(13) Stierlin et de Gautard.
(14) De Bertolini.
(15) Gemminger, *Syst. Uebers. der Käfer um München*, p. 3.
(16) Redtenb., *op. cit.*, p. 36.
(17) Kirchsberg, *Cat.* p. 6.
(18) Putzeys. *Compte-rendu de la séance du 6 juillet* 1867.
(19) Le Musée Royal n'en possède qu'un exemplaire belge mâle, sans localité,

Ses caractères distinctifs ont aussi été donnés plus haut avec ceux des espèces voisines.

21. **Anchomenus puellus** Dejean (*A. pelidnus* de différents auteurs). Cette espèce, dont l'aire géographique est un peu différente de celle des précédentes, quoique également septentrionale, est encore moins commune en Belgique, où elle ne paraît jusqu'ici se rencontrer que sur les confins de nos Flandres et de la Flandre zélandaise. Elle y a été découverte à Selzaete, au mois de mai 1871, par notre collègue M. Weyers (1). L'année suivante, le 6 avril, MM. Weyers et J. De Lafontaine l'ont reprise à Sluyskill, sur le territoire néerlandais, et le 14 avril, à Assenede (Flandre orientale) (2).

D'après Schaum, cette espèce est surtout propre au nord-est de l'Allemagne (3), d'où elle s'étend dans la Russie centrale et méridionale et la Sibérie, selon M. de Chaudoir (4). Elle existe, mais rare, dans la Suède moyenne (5), a été observée à Arnheim et à Rotterdam (6), et en Angleterre (7). En allant vers le midi de l'Allemagne, elle devient rare; elle est rare en Alsace (8), en Suisse, où M. Stierlin la signale à Schaffhouse (9), en Autriche (10), en Transylvanie (11), et est enfin indiquée jusqu'en Toscane par M. de Bertolini (12). Mais, tandis qu'elle existe à peine chez nous, elle se rencontre en France, dans le nord et le centre, suivant MM. Fairmaire et Laboulbène (13), et elle serait même commune à Lille, suivant

de la collection Wesmael. — Localités étrangères : Comté de Surrey, Minsk (Lithuanie).

NOTE DE M. PUTZEYS : Anvers, en juillet.

(1) *Compte-rendu de la séance du 1er juillet* 1871.

(2) Le Musée Royal en possède un exemplaire d'Assenede, et un autre provenant de la collection Van Volxem et étiqueté : Luxembourg.

(3) *Op. cit.*, p. 427.

(4) *Op. cit.*, p. 49. M. de Chaudoir, dans cet ouvrage sur les *Anchomenus* de Russie, distingue de l'*A. puellus*, l'*A. pelidnus* Payk. (*Lehmanni* Chd. *olim*) et il lui assigne pour patrie la Finlande et la Livonie. Mais Schaum (p. 427) se prononce pour l'identité de ces espèces. Le nom de *pelidnus*, attribué par les uns à l'*Anch. micans*, et par les autres à l'*Anch. puellus*, a causé beaucoup de confusions.

(5) Thomson, *op. cit.*, p. 264.

(6) Everts, *Lijst*, p. 10.

(7) Sharp, *Catal.*, p. 2.

(8) Wencker et Silberm. *Catal.*, p. 10.

(9) Stierlin et de Gautard, *op. cit.*, p. 41.

(10) Redtenb., p. 37.

(11) Kirchsberg, p. 6.

(12) *Catal.*, p. 19.

(13) *Op. cit.*, p. 79.

M. de Norguet [1], ainsi que dans les marais du département de la Somme [2].

Je n'ai pas non plus à revenir sur les caractères de cette espèce, exposés en même temps que ceux de l'*A. piceus*.

22. **Anchomenus Thoreyi** Dejean. La dernière des cinq espèces dont les caractères ont été comparés ensemble à l'article de l'*Anch. piceus*, est aussi une de nos raretés et une découverte toute récente en Belgique. Elle est due à MM. Weyers et J. De Lafontaine, qui l'ont rencontrée, d'abord à Sluyskill, le 6 avril 1872, puis à Assenede, en Belgique même, le 14 avril suivant. Telles sont les seules captures qui en aient, je pense, été faites chez nous [3].

Autour de la Belgique, elle a été signalée à Rotterdam [4], à Lille [5], à Abbeville, dans le département de la Somme [6], près de Francfort [7], et dans le sud de l'Angleterre [8]. Partout elle est rare, et son aire géographique ne pourrait se tracer que comme un certain nombre de stations isolées. A celles que je viens d'énumérer, je n'ai à ajouter que les suivantes : la Bretagne, où, suivant M. Fauvel [9], elle serait caractéristique de sa région normanno-armoricaine, Paris [10], Hambourg, où sa première découverte a été faite par von Wintheim [11], les environs du lac de Neusiedel, où Miller l'a recueillie [12]. Bien que M. de Chaudoir [13] ne l'ait pas comprise parmi les *Anchomenus* de la Russie, elle se rencontrerait enfin en Pologne et en Sibérie, suivant de Motschulsky [14].

23. **Anchomenus quadripunctatus** De Geer. C'est la présence d'une femelle de cette espèce en très-mauvais état dans la collection de Carabiques belges de Wesmael [15] et quelques captures

(1) *Catal.* p. 30.

(2) *Catal.*, p. 126.

(3) De cette espèce, le Musée Royal ne possède qu'un mâle sans localité connue.

(4) Everts, *Lijst*, p. 10.

(5) De Norguet, p. 30.

(6) *Catal.*, p. 126.

(7) L. von Heyden, *op. cit.*, p. 76.

(8) Sharp, *Cat.*, p. 2.

(9) *Coup d'œil sur la distribution géographique en France des Insectes Coléoptères Carnassiers*, p. 23.

(10) Fairmaire et Laboulbène, p. 79.

(11) Dejean, *Spec.* III, p. 165.

(12) Redtenbacher, p. 37.

(13) *Op. cit.*

(14) *Die Käfer Russlands*, p. 68.

(15) Le Musée Royal ne possède que cet exemplaire.

bien authentiques dans les parties voisines de l'Allemagne (1) qui m'autorisent à parler ici de cette intéressante petite espèce des contrées orientales et septentrionales de l'Europe.

Ce n'est en effet que dans ces contrées qu'elle peut être véritablement considérée comme une espèce intégrante de la faune. Elle est répandue dans toute la Scandinavie (2). M. Schiödte (3) la signale en Danemark. Bien que déjà très-rare dans le Brandebourg (4), M. Schaum (5) nous la donne comme une espèce du nord-est de l'Allemagne, mais rare, et isolément trouvée dans l'Allemagne centrale et occidentale, ce qui est confirmé par les indications que je viens de donner en note. Redtenbacher (6) aussi la cite comme très-rare en Autriche. Mais elle paraît manquer absolument en France, en Alsace, en Bavière, en Suisse et dans tout le midi de l'Europe. Par compensation, son aire, déjà si largement établie dans le nord, s'étend démesurément à l'est; du nord de la Russie d'Europe et de la Sibérie, où l'*A. quadripunctatus* est signalé par MM. de Chaudoir (7) et de Motschulsky (8), avec certaines restrictions, dues probablement à ce qu'il y présente des variétés locales, cette aire se prolonge jusqu'au Japon (9).

C'est une toute petite espèce, d'une couleur cuivreux-foncé, peu éclatant, quoique métallique. Mais elle n'est pas à confondre, à cause de sa taille infime (4 à 5 mill.) avec les espèces métalliques citées ci-dessus (*sexpunctatus*, *parumpunctatus*, etc.). Les débutants cependant, s'ils avaient l'heureuse chance de la trouver ici, la confondront probablement parmi leurs *Bembidium*. Je leur rappellerai que ceux-ci ont les derniers articles de leurs palpes subulés ou

(1) M. L. von Heyden (*Die Käfer von Nassau und Frankfurt*, p. 75) en cite deux dans le territoire dont il a publié la faune. L'espèce figure également dans le catalogue local de F. Riehl. (*Verzeichniss der bei Cassel in einem Umkreise von ungefähr drei Meilen aufgefundenen Coleopteren*). D'après Schaum (*Nat. Ins. Deutschl.* I, 412), elle a été rencontrée en Westphalie, et dans la province rhénane, par M. Foerster. J'ajouterai qu'elle se trouve dans les Iles Britanniques (Sharp, *Catal.*, p. 2). Mais elle n'est pas citée dans les catalogues néerlandais, et, sauf l'exemplaire mutilé qui figure dans la collection Wesmael, je n'en connais aucune capture en Belgique. Y eût-il même du doute quant à cet exemplaire, l'*A. quadripunctatus* n'en est pas moins une découverte possible chez nous.

(2) Thomson, *op. cit.*, p. 263; Siebke, *Enum. Insect Norw. Col.*, p. 101.

(3) *Op. cit.*, p. 244.

(4) Erichs. *Die Käf. d. M. Brandeb.*, p. 112.

(5) *Op. cit.*, p. 411.

(6) *Op. cit.*, p. 36.

(7) *Anchom. de Russie*, p. 45.

(8) *Die Käf. Russl.*, p. 69.

(9) Yesso, d'après M. Morawitz.

en forme d'alène, c'est-à-dire le dernier mince et effilé surmontant l'avant-dernier renflé en massue au bout, et qu'aucun Anchoménien ne leur en montrera de semblables. Pour le surplus, l'*A. quadripunctatus* est remarquable par sa tête proportionnellement très-forte, par son corselet orbiculaire d'*Agonum*, mais dont les angles postérieurs un peu relevés anguleusement, ainsi que je l'ai dit précédemment, le rapprochent quelque peu des vrais *Anchomenus*, enfin par quatre et parfois cinq fossettes très-marquées sur le troisième interstrie des élytres.

Ici nous arrivons au bout de la liste de nos espèces belges du genre *Anchomenus*. Je vais essayer d'en former un tableau dichotomique, en y comprenant les *A. longiventris*, *impressus* et *lugens*, qui ont été passés en revue en même temps, sans avoir été encore rencontrés sur notre sol. J'avertis qu'en dressant ce tableau, je cherche à me servir avant tout des caractères les plus apparents pour les débutants à qui il est destiné spécialement. Cependant ils ne devront pas négliger, après s'être servis de ce tableau, d'en contrôler l'application, en ayant recours aux détails donnés précédemment pour chaque espèce, ainsi qu'à ceux qu'ils trouveront dans tous les ouvrages qu'ils seront à même de consulter.

Élytres testacées, avec une grande tache postérieure d'un violet foncé un peu verdâtre. **prasinus.**
— d'un vert luisant, avec une étroite bordure fauve ou jaune. **marginatus.**
— et corselet de couleur métallique plus ou moins brillante . . 1
— — — noire, noir-verdâtre ou noir brunâtre, rarement un peu métallescente 6

1 Taille dépassant notablement 5 millimètres 2
— ne dépassant pas 5 millimètres; corselet orbiculaire, à angles postérieurs un peu relevés; 3e interstrie des élytres portant 4 (parfois 3 ou 5) fossettes. **quadripunctatus.**

2 Tête et corselet vert-brillant, élytres cuivreux resplendissant. **sexpunctatus.**
— — cuivreux, élytres vertes. **austriacus** var. **modestus.**
— — et élytres uniformément métalliques . . . . . .

3 Troisième interstrie des élytres marqué de 5 à 7 points ou fossettes . . 4
— — — — 3 à 5 points 5

4 Taille d'environ 8 millimètres, corselet large, 5 à 7 fossettes profondes sur le 3e interstrie. **impressus.**
Taille d'au plus 6 millimètres, corselet presque aussi long que large, de simples points enfoncés sur le 3e interstrie. **ericeti.**

5 Angles postérieurs du corselet arrondis. **parumpunctatus.**
— — — obtus. **gracilipes.**

6 Corselet non orbiculaire, mais plus ou moins cordiforme et rétréci en arrière 7
— orbiculaire, à angles postérieurs arrondis ou obtus. . . . 11

7 Angles postérieurs du corselet saillants en pointes 8
— — — obtusément tronqués. **livens.**

8 Taille supérieure à 10 millimètres. 9
— dépassant rarement 8 millimètres 10

9 Corselet court et légèrement rétréci en arrière; élytres allongées, à bords parallèles. **longiventris.**
— décidément cordiforme; élytres un peu arquées sur les côtés. **angusticollis.**

10 Stries des élytres lisses. **albipes.**
— — à ponctuation marquée. **oblongus.**

11 Coloration noire ou noir-verdâtre; taille supérieure à 8 millimètres. . 12
— — ou noir-brunâtre; taille n'atteignant pas 8 millimètres. 17

12 Angles postérieurs du corselet obtus 13
— — — arrondis 14

13 Taille de 10 millimètres; pattes noires. **lugens.**
— de 8 millimètres environ; pattes rougeâtres. **dolens.**

14 Pattes de couleur noire ou noir-verdâtre 15
— — noir de poix ou brunâtre 16

15 Dessus du corps noir, avec une teinte ou reflet verdâtre. **viduus.**
— — sans — — — **viduus** var. **mœstus.**

16 Corselet beaucoup plus large que long; stries des élytres finement ponctuées; 3e interstrie imponctué. **versutus.**
— presque aussi long que large; stries presque lisses; trois points enfoncés sur le 3e interstrie. **atratus** var. **Dahli** (*pusillus*).

17 Un reflet métallique ou bronzé. 18
Point de — — 19

18 Corselet faiblement rétréci en arrière. **micans.**
— fortement — — **scitulus.**

19 **piceus, gracilis, fuliginosus, puellus, Thoreyi.**

Ce serait rendre à nos jeunes collègues le plus mauvais service que de tenter, *au moyen d'un seul caractère*, d'établir une dichotomie pour leur faire distinguer les *A. piceus, gracilis, fuliginosus, puellus* et *Thoreyi*. En parlant de la première de ces espèces, j'ai essayé, en m'adressant successivement à bien des caractères, de définir les faibles, subtiles et pourtant nombreuses différences qui les séparent, car leur distinction spécifique repose bien plus sur tout l'ensemble de ces caractères que sur aucun d'eux pris isolément. Ce ne sera assurément que par une étude complète et approfondie de tous que l'on pourra peut-être arriver à les déterminer avec certitude. Même avec des exemplaires authentiquement nom-

més sous les yeux, ce travail sera toujours fort ardu. Tout n'est pas aisé en entomologie, et il est bon que nos jeunes collègues apprennent qu'ils rencontreront quelquefois des difficultés très-sérieuses et dont une longue expérience pourra seulement les rendre maîtres.

Immédiatement après les *Anchomenus*, viendra le genre OLISTHOPUS Dejean, qui en est extrêmement voisin, ne s'en distinguant essentiellement que par des caractères empruntés aux organes buccaux : le menton dépourvu de dent médiane ; le dernier article des palpes acuminé, nullement tronqué. Le facies en est du reste si voisin que nos jeunes collègues devront, lorsqu'ils auront pris l'*O. rotundatus*, seule espèce qui se rencontre en Belgique, s'adresser de prime abord à ces caractères génériques, pour savoir qu'ils n'ont pas entre les mains un *Anchomenus*.

L'**Olisthopus rotundatus** Paykull, par sa petite taille et sa couleur d'un brun-bronzé brillant, se rapproche un peu des petites espèces d'*Agonum* brunâtres et, parmi elles, des deux espèces (*A. micans* et *A. scitulus*) ayant un reflet métallescent; mais ce brillant métallique est beaucoup plus vif chez *Ol. rotundatus*, qui a le corselet bien plus large, plus orbiculaire, et qui possède, dans ses pattes jaune-pâle un caractère distinctif tres-saillant à première vue. Il pourrait aussi parfois être confondu avec le *Taphria nivalis*, espèce un peu plus grande à laquelle nous allons arriver, mais qui, ayant les ongles de ses tarses dentelés en dedans, se sépare par là de tous les *Anchomenus* et *Olisthopus*.

L'*Ol. rotundatus* est une espèce assez commune en Belgique (1) et qui paraît moins restreinte aux lieux humides que les *Anchomenus* en général. Je l'ai prise même dans des endroits secs et élevés de nos provinces orientales, où elle est plus fréquente que dans le reste du pays. On la trouvera souvent dans les bois, sous les feuilles sèches.

Cette espèce est assez répandue dans la plus grande partie de l'Europe. Les ouvrages fauniques que j'ai consultés et cités jusqu'ici la mentionnent comme une espèce commune qui, dans le nord, a été observée jusque près de Bergen (2), et, à l'est, jusque dans le Caucase (3). Au sud, son aire vient confiner et même empiéter sur la

(1) Les exemplaires belges de la collection du Musée Royal viennent de : Ixelles, Etterbeek, Diest, Angleur, Seraing, Plainevaux, Flémalle-Haute, Hestreux, Baraque-Michel, Saint-Hubert, Vielsalm, Barvaux, Roumont, Furfooz. — Localités étrangères : Rodenhof, Fontainebleau, Écosse, Iles Shetland.

(2) Siebke, *Enum. Ins. Norw. Col.*, p. 102.

(3) Motschulsky, *Die Käfer Russlands.*, p. 67.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME VINGT-DEUXIÈME

TRIMESTRE II

Signatures 5 à 7, *c* et *d*

PLANCHES I ET II

Paru le 16 juillet 1879

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUN 16 1932
NATIONAL MUSEUM

BRUXELLES
AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ
MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE

1879

région du bassin de la Méditerranée, où se montrent d'autres espèces du genre. Plusieurs de celles-ci, par contre, s'étendent un peu dans l'Europe moyenne, mais sans qu'aucune d'elles y arrive à une latitude qui puisse en faire espérer la capture chez nous.

Le genre TAPHRIA Bonelli (1) se rapproche presque autant des Calathiens que des Anchoméniens, où ses ongles dentelés sont un caractère qui ne se retrouve que dans le genre *Dolichus*, dont je parlerai tantôt. La dent du menton y est échancrée comme chez la plupart des Calathiens, mais par contre on n'y trouve pas le double sillon externe des tarses postérieurs et intermédiaires, un caractère fondamental des Calathiens (2).

On pourrait donc le regarder comme un genre de transition entre ces deux groupes, genre où, comme nous le verrons dans la suite de cette étude, une espèce d'*Olisthopus*, l'*O. Sturmi*, confondue avec un Calathien, l'*Amphigynus piceus* Marsh., a été parfois introduite par des auteurs de mérite, qui les connaissaient mal et avaient embrouillé leurs caractères, ce qui a failli jeter une grande perturbation dans la classification.

Ce genre n'est représenté en Belgique, et même en Europe, que par une seule espèce, le **Taphria nivalis** Panzer (3), et elle n'est pas des plus communes chez nous. Je ne suis pas en état de dire si elle se rencontrerait dans tout le pays, quoique je l'aie vue de localités assez différentes (4). C'est encore une espèce sylvicole que l'on trouvera surtout sous les feuilles sèches des bois.

Elle a une distribution géographique assez semblable à celle de l'*Olisthopus rotundatus*, mais ne paraît être nulle part bien abondante. Son habitat vers l'est semble aussi s'étendre moins loin et elle s'y voit remplacée par quelques espèces sibériennes, les seules autres du genre (5).

(1) *Synuchus* de Gyllenhal et de plusieurs autres auteurs.

(2) Putzeys, *Monographie des Calathides*, dans le tome XVI des *Annales de la Société Entomologique de Belgique*, p. 19.

(3) On la trouve parfois nommée *vivalis*, et c'est le nom spécifique qu'elle porte dans les ouvrages de Dejean, d'Erichson, de Küster, de Redtenbacher. Schaum (*Nat. Ins. D.* I, p. 400) nous apprend que ce nom lui fut donné par Illiger, qui, ne voyant pas bien quel rapport pouvait exister entre cette espèce et la neige, s'imagina que le nom de *nivalis* résultait d'une faute d'impression dans la *Fauna Germanica* de Panzer et qu'il aurait fallu *vivalis*. Mais *vivalis*, comme le fait observer Schaum, n'est pas même un mot latin.

(4) Le Musée Royal le possède de : Jette, Forest, Grammont, Seraing, Angleur, Baraque-Michel, Trois-Ponts (près Stavelot). — Localité étrangère : Forêt d'Othe (départ. de l'Aube).

(5) Elle existe toutefois dans le Caucase et l'Arménie (De Chaudoir et Hoch-

Par le facies, le *T. nivalis* se rapproche assez de certains *Anchomenus* et de l'*Olisth. rotundatus* pour qu'il y ait lieu d'inviter les débutants à s'assurer, par l'inspection des ongles ou crochets des tarses, s'ils ont affaire ou non à la présente espèce. Sa taille est un peu supérieure à celle de l'*O. rotundatus;* elle a, comme lui, le corselet fortement arrondi, y compris les angles postérieurs, et sa couleur, plus souvent noir de poix, est quelquefois d'un brun de poix clair, mais non métallescent. Les pattes sont rouges, et non jaune-pâle, comme celles de l'*O. rotundatus*. Mais la dentelure des crochets des tarses suffit mieux que tout le reste pour éviter toute confusion dans ce sens, comme avec n'importe quel *Anchomenus*. Il pourrait aussi être confondu parfois avec une espèce plus rare qui a été signalée chez nous et que j'ai nommée un peu plus haut, l'*Amphigynus piceus*, un Calathien, qui a le corselet rétréci en arrière et plus ou moins orbiculaire. Mais cette espèce, qui mesure 10 millim., tandis que les plus grands exemplaires du *T. nivalis* (¹) n'en atteignent au plus que 8, est plus robuste et ses élytres ont leur 3e interstrie marqué de 3 ou 4 points enfoncés, alors qu'il n'y en a que 2 chez *T. nivalis*. Ce dernier n'a d'ailleurs pas le double sillon aux tarses intermédiaires et postérieurs des Calathiens. Les petites espèces noires ou brunâtres du groupe des Féroniens (genres *Lagarus*, *Pedius*, *Argutor*, etc.), et le *Stomis pumicatus* aux longues antennes s'en distingueront enfin par leurs crochets tarsaux non dentelés.

Le quatrième et dernier genre d'Anchoménien dont je parlerai ici sera le genre DOLICHUS Bonelli, réduit aujourd'hui à une seule espèce, le *D. flavicornis*. C'est aussi un genre à ongles des tarses dentelés, et, avec d'autres genres exotiques, il semble établir aussi le passage des Anchoméniens aux Sphodriens; mais, par la dent simple du menton, il appartient bien positivement aux premiers.

Le **Dolichus flavicornis** Fabricius, unique espèce de ce genre, n'a pas encore été rencontré sur le territoire belge et on peut, je pense, tenir pour certain qu'aucun entomologiste ne l'y a découvert et conservé incognito dans sa collection. C'est un trop grand et trop beau Carabique pour rester inaperçu ou confondu dans la foule. Voici son signalement : taille de 15 à 18 millimètres ; forme svelte, élancée, avec de longues pattes d'un testacé-rougeâtre clair; antennes longues, de la même couleur. Corselet à côtés bien arrondis, à bords latéraux légèrement relevés, cordiforme, mais

huth, *Enumér. des Carab. recueillis pendant un voyage au Caucase et dans les provinces transcaucasiennes*. Kiew, 1846, p. 129.

(¹) La taille est assez variable chez le *Taphria nivalis*.

sans que la base soit de beaucoup plus étroite que le bord antérieur; vers chaque angle postérieur, une large impression très-rugueuse. Élytres un peu sinuées près de l'extrémité, à stries fines, bien marquées, fort finement ponctuées, à interstries plans. Tout le dessus est d'une couleur noir de poix, avec une étroite bordure testacée aux côtés du corselet, et, sur le disque des élytres, en arrière de l'écusson, une grande tache commune quadrangulaire, mal limitée, d'une couleur rougeâtre-acajou; cette tache manque assez souvent. Son facies est trop spécial pour que j'entrevoie pour nos débutants la possibilité de le confondre avec aucun autre de nos Carabiques. Il a cependant une faible ressemblance superficielle avec une espèce non encore signalée en Belgique, mais qui y est également possible, la *Nebria picicornis*, qui a une taille semblable et, comme lui, les pattes et les antennes entièrement d'une couleur claire. Mais la *N. picicornis*, entre nombre d'autres caractères distinctifs, n'a pas les crochets des tarses dentelés, et la confusion ne serait d'ailleurs possible qu'avec des exemplaires du *Dol. flavicornis* exceptionnellement dépourvus de la tache discoïdale des élytres.

Quant à l'indigénat possible de cette espèce, je ne le baserais pas uniquement sur les indications de feu M. Mathieu, qui nous assure (1) qu'il habite le Brabant septentrional et les bords de la Sure, dans le grand-duché de Luxembourg. La trop grande facilité de l'auteur du premier catalogue de Coléoptères publié par notre Société, à accepter tous les renseignements sans les contrôler, est assez connue pour que je croie avoir besoin de meilleures autorités.

Abstraction faite de cette indication, pour laquelle me manquent des preuves, j'ai cru devoir parler ici du *Dol. flavicornis*, parce que l'aire géographique vaste et remarquable de cette espèce, aussi asiatique qu'européenne, doit, d'après les dernières captures occidentales connues, toucher à nos frontières, d'assez près pour qu'on puisse d'une part en admettre une rencontre chez nous comme possible, d'autre part ne pas refuser absolument toute confiance aux indications de Mathieu, quelle qu'en ait été la source. Ces captures les plus voisines de nous ont eu lieu, pour la Néerlande, à Nimègue et à Ede, dans la Gueldre, entre Arnheim et Utrecht (2) et, dans la région de l'Alsace et des Vosges, à Oberhausbergen et à Remiremont (3). Se trouve-t-il aussi, comme on l'a dit, dans la Prusse rhénane, c'est possible; cependant M. L. von Heyden (4) ne l'indique pas dans le Nassau.

(1) *Ann. Soc. Entom. Belg.* I, p. 132.
(2) Everts, *Lijst*, p. 10.
(3) Wencker et Silbermann, *Cat.*, p. 10.
(4) *Op. cit.*

Je remarque, en cherchant à délimiter dans l'Ancien Continent l'aire géographique de cette espèce, qu'elle appartient avant tout à la faune de l'Europe orientale et de l'Asie occidentale. C'est là sa véritable patrie. Motschulsky (1) l'indique en Pologne, en Russie, chez les Kirghis et dans le Caucase, et il est admissible qu'elle s'étend bien davantage à travers toute la Sibérie et peut-être le nord de la Chine, car elle s'est retrouvée au Japon. Notre compatriote, M. Jean Van Volxem l'a rapportée de Nipon (2).

Pour en revenir à son aire en Europe, vers l'est elle est plutôt méridionale que septentrionale (3), et vers le nord elle devient plus rare. Toutefois, elle n'est pas étrangère à l'Europe boréale et, si elle manque à la Norwège (4), elle a été indiquée près d'Helsingborg, en Suède (5). M. Schiödte la mentionne en Danemark (6). Schaum (7) nous dit qu'elle existe dans toute l'Allemagne, mais assez rare dans le nord (8), et c'est par là qu'elle arrive jusque dans les Pays-Bas. Du sud de l'Allemagne, où je la trouve renseignée pour les environs de Munich (9), elle arrive encore à l'ouest, comme je l'ai dit plus haut, en Alsace et aux Vosges. Elle ne paraît être connue en Suisse que dans le canton du Valais (10). En Autriche, elle nous est indiquée par Redtenbacher (11), et beaucoup plus à l'est, je l'ai encore trouvée citée par M. de Chaudoir (12) pour le midi de la Géorgie ; il est possible qu'elle avance bien plus loin dans cette direction du sud-est. Sa présence en Italie nous est confirmée par M. de Bertolini (13), au moins pour les parties septentrionales de la péninsule. Elle est indiquée dans la Faune française de MM. Fairmaire et Laboulbène (14), mais seulement pour les parties méridionales de la France ; ce n'est pas de ce côté qu'elle peut arriver à

(1) *Die Käfer Russlands*, p. 43.

(2) Putzeys, *Compte-rendu de la séance du 3 mai* 1875.

(3) Dejean (*Spec.* III, p. 37) l'indique pour l'Autriche, la Russie méridionale, la Volhynie, l'Italie.

(4) Siebke, *Enum. Ins. Norw.*

(5) Thomson, *op. cit.*, p. 256.

(6) *Op. cit.*, p. 229.

(7) *Nat. Ins. Deutschl.* I, p. 401.

(8) Erichson (*Käf. d. M. Brandeb.*, p. 104) la dit rare dans le Brandebourg et n'existant pas aux environs de Berlin.

(9) Gemminger, *Uebersicht*, p. 3.

(10) Heer, *Fauna Coleopt. Helvet.* I, p. 52 ; Stierlin et de Gautard, *op. cit.*, p. 39.

(11) *Faun. Austr.* ed. 2a, p. 31.

(12) *Énum. des Carab. et Hydroc. recueill. pend. un voyage au Caucase, etc.*, p. 119.

(13) *Catal.*, p. 18.

(14) Page 67.

nos frontières, à moins que ce ne soit vers les Vosges, où l'on cite une capture isolée à Remiremont, par M. Puton. J'en ai reçu de feu M. Pellet nombre d'exemplaires des Pyrénées orientales, ce qui rend très-admissible que cette aire si vaste pourrait s'étendre aussi à la péninsule hispanique, au moins partiellement. Elle n'a pas été rencontrée dans les Iles Britanniques (1).

D'après les renseignements que plusieurs auteurs de faunes locales ont consignés quant aux mœurs de l'espèce, elle se trouverait principalement dans les terrains à sol argileux, et sur la lisière des champs cultivés en céréales. Ces particularités doivent, je l'avoue, faire craindre que les plaines sablonneuses, les bruyères et les marécages de la Campine n'aient pu être un obstacle à son arrivée jusqu'en Belgique, au moins par notre frontière septentrionale (2).

Post-scriptum.

Notre éminent collègue, M. Putzeys, auquel la Société avait confié l'examen de ce travail, m'avait d'abord témoigné quelque surprise de ce que je n'eusse pas énoncé les caractères fondamentaux du groupe des Anchoméniens, il aurait même pu dire aussi ceux de la tribu entière des Féronides. Après avoir entendu mes explications et avoir envisagé plus particulièrement le but spécial de mon travail, il a reconnu qu'il n'y avait là qu'une lacune en quelque sorte volontaire de ma part, dans une étude qui n'a nullement la prétention d'être une révision systématique rigoureuse des coléoptères sur lesquels elle porte.

Cependant ce travail sera probablement lu par d'autres entomologistes notables et, au moins de prime abord, il sera sans doute naturel que la critique que mon savant juge voulait me faire, se présente à leur esprit.

Quelques mots donc pour me disculper auprès d'eux.

Ce petit travail, comme celui qui l'a précédé il y a quelques mois (*Notice sur les espèces des tribus des Panagéides, des Loricérides, etc., qui se rencontrent en Belgique*) et ceux qui, j'espère, le suivront encore, a un double but et renferme à la fois des choses qui s'adressent même aux entomologistes consommés, et d'autres seulement à ceux qui aspirent à devenir entomologistes.

D'abord, après avoir lu quelques pages, on remarquera évidemment le développement et l'importance que je donne à la question

(1) Sharp. *Catal.*

(2) Voici les localités qui ont fourni cette espèce à la collection du Musée Royal d'Histoire naturelle : Grans d'Olette (Pyrén. orient.), Trente, Gratz (Styrie), Parno et Cassovie (Hongrie), Silésie, Russie.

de la distribution géographique. Quoique tous les bons auteurs soient amenés à entrer aujourd'hui dans une étude bien autrement consciencieuse de l'aire des espèces qu'on ne l'aurait fait il y a quelques années, alors qu'on se contentait pour l'habitat d'une indication vague et insignifiante, cependant je trouve qu'on est encore loin de l'approfondir et de la préciser comme on le devrait et comme j'aime à espérer que la génération suivante le fera constamment. Notre savant confrère, M. Édouard Dupont, directeur du Musée Royal de Belgique, a pris à cet égard l'initiative d'une mesure qui sera, je pense, on ne peut plus féconde en résultats lorsqu'elle sera bien comprise de tous. Avant lui, il existait bien dans certains ouvrages, comme celui de Murray sur la géographie des Mammifères [1], dans certains établissements, comme au Musée Botanique de Kew, des planisphères ou des cartes indiquant l'aire de certaines familles animales ou végétales, de certaines plantes utiles, et depuis longtemps l'aire occupée par les races humaines avait aussi été esquissée sur quelques cartes. M. Dupont, comprenant toute la portée que pouvait, que devait avoir pour le progrès ultérieur de la science l'application complète de la méthode graphique, dont on ne connaissait que de faibles et insuffisants essais, a voulu que toutes les formes spécifiques existant au Musée fussent accompagnées d'un petit planisphère où l'aire de l'espèce serait teintée. Cette mesure, appliquée aux Vertébrés d'abord, a été étendue depuis quelques années aux Articulés, aux Mollusques, etc., et récemment même aux espèces minérales, après l'avoir été aux végétaux du Jardin Botanique, lorsque M. Dupont dirigeait cet établissement. Théoriquement et en principe, l'idée est admirable. Pourquoi faut-il qu'en pratique, à part le résultat d'appeler l'attention publique sur la question, elle produise quelque chose d'aussi peu satisfaisant, d'aussi rebutant pour les conservateurs chargés de l'exécution? Indiquer correctement les contours de l'habitat d'un nombre considérable d'espèces, alors que nul auteur n'a pris la peine de les esquisser avec exactitude, alors que, pour en avoir une idée, tout au plus approximative bien souvent, il faudrait, pour chacune d'elles, passer des mois à compiler, à confronter, à discuter même de nombreuses publications, cela est évidemment impossible à réaliser aujourd'hui; mais cela ne le serait plus le jour où les auteurs auraient bien voulu mettre autant de soins à rechercher les limites géographiques de l'espèce qu'ils en mettent à compter les stries, les points et jusqu'aux poils parfois qui séparent une espèce d'une autre. De là, dans mon travail, cette aspiration à la délimitation précise de ces limites, malheureusement encore en

[1] *The Geographical Distribution of Mammals.* — Londres, 1866, 1 vol. in-4°.

général si vagues, si mal connues pour les espèces, mais qui cesseraient bientôt de l'être, si quelques entomologistes entraient dans cette voie.

Pour quelques-unes des espèces ici énumérées, j'aurais pu me hasarder à donner avec mon travail une petite carte indiquant leur aire sans trop d'inexactitude ; faute de pouvoir le faire pour toutes, j'ai renoncé, au moins pour le moment, à cette illustration graphique[1]

Le jour où un tel procédé pourra s'exécuter convenablement, le jour où tous s'habitueront à l'employer, les petites cartes exposées dans notre Musée pourront devenir autre chose que d'imparfaites ébauches et un grand pas aura en même temps été fait dans la science.

Abandonnons le côté géographique de mon travail et arrivons à celui où je m'occupe des caractères morphologiques, et où tout le monde peut constater que je ne m'élève guère au-dessus de ceux des espèces. Ici la portée de mon étude est toute élémentaire, toute empreinte d'une pensée : faciliter la connaissance des espèces pour les commençants, sauf à ceux-ci à aller plus tard demander davantage aux ouvrages de spécialistes plus savants que moi.

C'est d'abord un fait d'expérience journalière que l'entomologiste encore novice donne au facies la plus haute importance pour ses déterminations génériques. Il n'est souvent pas embarrassé de savoir s'il a entre les mains un *Carabus*, un *Chlænius*, une *Feronia*, un *Calathus*, un *Harpalus;* intuitivement, par tradition oculaire, il connaît la forme de tous ces genres et serait bien embarrassé pourtant de dire pourquoi c'est un *Carabus*, un *Chlænius*, etc. Ce qui est son grand *desideratum*, nous le savons tous, nous qui sommes consultés par nos jeunes collègues, c'est bien plutôt de savoir débrouiller les espèces voisines d'un même genre. C'est peut-être prendre un peu la science à rebours, mais, il faut bien en convenir, c'est ainsi qu'ils la prennent, et, si nous devions les forcer à commencer par les caractères de l'ordre, de la famille, de la tribu, de la sous-tribu, etc., on peut être certain que la plupart d'entre eux ne nous suivraient pas dans cette méthode classique, correcte, mais hérissée de difficultés à chaque étage, et laisseraient l'entomologie à de plus patients qu'eux.

Un autre motif qui m'avait encore plus fait laisser de côté ici les caractères d'ordre supérieur aux caractères spécifiques, c'est la

(1) Notre collègue M. A. Dubois, conservateur de la Section des Vertébrés du Musée Royal, emploie déjà de petits planisphères pour tracer l'aire et les migrations de chaque espèce dans la *Faune des Vertébrés de Belgique*, IIe *partie : Oiseaux*, dont plusieurs livraisons sont publiées. Mais combien la géographie des oiseaux d'Europe n'est-elle pas plus avancée que celle des coléoptères !

considération que nos jeunes collègues ont tous entre les mains, pour les conduire jusqu'au genre inclusivement, la traduction des *Tables dichotomiques* de Redtenbacher.

Il se peut cependant que j'eusse rendu mon travail un peu moins incomplet si j'avais essayé de dire un mot de ces caractères des tribus et sous-tribus, comme je l'ai fait d'ailleurs de ceux des genres.

J'aurais certainement pu rappeler que les FÉRONIDES, tels que je les ai compris, en suivant la classification de Schaum, de préférence à celle de Lacordaire, ont pour caractère fondamental la présence, chez le mâle, de trois articles dilatés (exceptionnellement deux chez les Pogoniens) aux tarses antérieurs seulement, lesquels articles dilatés sont triangulaires, et non à peu près carrés, comme chez les Chlæniides et autres Patellimanes.

Quant aux Anchoméniens, si je les avais compris avec l'extension que leur donne Lacordaire, j'aurais pu dire avec notre illustre maître : « La gracilité plus ou moins grande des pattes et des jambes antérieures en particulier, signalée pour la première fois par Erichson, est ce qui distingue essentiellement cette tribu de celle des Féronides, caractère bien léger et assez souvent incertain ; mais je n'ai pu en découvrir de meilleur (1). » Schaum (2) a mieux encore fait voir combien ce caractère est peu consistant, en présence des espèces qui serviraient trop bien à établir une transition, par exemple certains Féroniens du genre *Pterostichus*.

Mais j'ai pris les Anchoméniens en les restreignant pour la Belgique aux quatre seuls genres énumérés dans mon étude et en excluant d'une part les Sphodriens, tels qu'ils sont l'objet d'une Monographie du Dr Schaufuss (3), d'autre part les Calathiens, dont notre collègue M. Putzeys a donné, dans nos Annales mêmes (4), une savante monographie. Même pour d'autres que des débutants, la caractérisation bien nette de ces groupements de genres est loin d'être toujours chose commode et l'on est presque à regretter que la dentelure des ongles des tarses, caractère qui manque aux Féroniens et Amariens, soit, dans les trois groupes des Anchoméniens, Sphodriens et Calathiens, un caractère variant de genre à genre, parfois d'espèce à espèce.

Le peu que je viens de dire me paraît suffire, eu égard au plan et à la portée de mon travail, pour combler, s'il est nécessaire, la lacune qu'il semblerait présenter dans l'absence de caractères pour les groupes supérieurs.

(1) *Genera des Coléopt.* I, p. 338.
(2) *Nat. der Ins. Deutschl.* I, p. 364.
(3) *Monographische Bearbeitung der Sphodrini.* — Dresde, 1865.
(4) Tome XVI (1873).

DIAGNOSES

DE

NOUVELLES ARANÉIDES AMÉRICAINES

par LÉON BECKER.

— SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1878 —

2me SOUS-ORDRE. — ARANEÆ VERÆ.

FAMILLE DES EPEIRIDÆ.

GENRE CYRTARACHNE. Thorell.

Cyrtarachne bicurvata. Sp. nov.

(Pl. II, fig. 16, 17, 18, 19.)

Céphalothorax rougeâtre, rebordé, noir à sa base ; la partie thoracique s'élevant à partir de l'abdomen jusqu'à la naissance de la partie céphalique ; celle-ci s'abaissant brusquement jusqu'au front, munie de deux hautes crêtes longitudinales, parallèles, découpées et dentelées tout le long de leur bord supérieur ; stries rayonnantes marquées, partant du sommet du céphalothorax et descendant vers le bord (fig. 17).

Pattes 1, 2, 4, 3, fauves annelées de noir.

Les yeux comme ceux des Epeiridæ, les latéraux portés sur une proéminence faisant suite aux crêtes dorsales.

Abdomen très-gros, globuleux, présentant vers le milieu deux énormes tubercules, séparés par une carène creusée s'étendant jusque contre le céphalothorax.

L'abdomen est jaune d'ocre dans sa partie inférieure et sous le ventre, plus brun dans sa partie supérieure à partir des tubercules.

Cette grande tache brune représentant vaguement le folium des Epeiridæ, descend en pointe entre les tubercules ; sous cette pointe, un trait noir en largeur terminé par deux petits points de chaque côté.

Les tubercules noirs, luisants ; au-dessus, deux points noirs plus resserrés.

Sous le ventre, des traits minces foncés ressemblant à des plis, s'étendent jusque sur les côtés de la face dorsale.

Chélicères fortes, verticales, très-inclinées.

Cette *Cyrtarachne* a été trouvée sur un pêcher, dans une plantation à Donaldsonville (Louisiane). Elle se tenait dans sa toile ; contre une branche à côté, étaient ses œufs, renfermés dans plusieurs cocons plus ou moins gros, suspendus les uns à côté des autres par un ligament soyeux, en forme de chapelet (pl. II, fig. 18-19).

Genre Singa. C. Koch.

Singa Van Bruyssellii. Sp. nov.

(Pl. I, fig. 4, 5, 6.)

Céphalothorax noir, allongé en forme de poire ; partie thoracique ovale, strie médiane presque insensible ; partie céphalique rétrécie, bombée.

Huit yeux, les supérieurs formant une ligne courbée en arrière, les antérieurs courbés plus fort, en sens inverse ; intervalle des médians aux latéraux large (fig. 5).

Les yeux postérieurs du carré plus rapprochés que les antérieurs ; yeux latéraux connivents ; plaque oculaire du milieu du carré noire ; bandeau étroit, rentrant ; chélicères solides, perpendiculaires ; plastron plus long que large, anguleux, à bords découpés ; lèvre petite, comme chez les Epeiridæ ; lames maxillaires noirâtres ainsi que le plastron.

Abdomen ovale, arrondi, un peu plus étroit à sa partie antérieure, noir, avec quatre tachettes blanches disposées par paires, les deux du haut plus rapprochées ; dessous de l'abdomen noir, avec deux tachettes blanches vers le bas ; les quatre filières principales presque égales ; troncature arrondie.

Pattes, 1, 4, 2, 3 ; des épines au tibia et au métatarse ; quelques épines à l'articulation du fémur ; pattes jaune-fauve ; le fémur de la première paire noirci près du tarse, ainsi qu'un anneau peu distinct au fémur de la quatrième paire ; trois griffes tarsales ; les deux supérieures recourbées, denticulées, assez longues ; l'inférieure armée de deux fines dents près de la base ; tégument glabre couvert de poils soyeux espacés.

La patte-mâchoire du mâle courte ; tarse contournant le bulbe sans le recouvrir ; celui-ci complexe et volumineux (fig. 6).

Femelle inconnue.

Je dédie cette jolie *Singa* à M. Ernest Van Bruyssel qui l'a capturée à Pascagoula (États du Mississipi) et qui a bien voulu me l'envoyer avec les espèces nouvelles suivantes.

FAMILLE DES THERIDIONIDÆ.

Genre Argyrodes. E. Simon.

Argyrodes trituberculatus. Sp. nov.

(Pl. I, fig. 1, 2, 3.)

Céphalothorax ovale, brun-rougeâtre, avec une fine ligne marginale noire; plus long que large, la partie céphalique bombée séparée de la partie thoracique par une strie assez profonde.

La partie céphalique étroite se prolonge un peu en avant, en pointe ou rostre (fig. 1bis); à l'extrémité de cette pointe sont posés quatre yeux égaux en carré, les supérieurs un peu plus rapprochés. Plus bas, sur les côtés sont placées les deux autres paires d'yeux connivents (fig. 2).

Chélicères fortes, longues, perpendiculaires.

Pattes, 1, 2, 4, 3; rougeâtre-clair; longues comme celles des Tétragnathes.

Chez le mâle, les pattes-mâchoires allongées; tarse contournant et dépassant le bulbe sans le couvrir entièrement (fig. 3).

Abdomen rappelant la forme de celui des *Singa*; il s'allonge en dessous et sur les côtés en présentant trois forts tubercules, un inférieur et deux latéraux; l'abdomen de couleur foncée brun-verdâtre est recouvert de touffes de poils blancs argentés, formant un dessin régulier; au milieu, deux séries de taches parallèles, allongées et sur les côtés quelques points ou accents mal définis.

Femelle inconnue.

Capturée par M. E. Van Bruyssel aux environs de Pascagoula, (États du Mississipi).

Genre Theridion. Walckenaer.

Theridion flavonotatum. Nov. sp.

(Pl. I, fig. 7, 8, 9.)

Céphalothorax fauve, ovale, pointu en avant; partie céphalique étroite, élevée, séparée de la partie thoracique par une strie plus forte que les stries rayonnantes; une bande noire tout le long du céphalothorax.

Les huit yeux presque égaux, formant un groupe transverse plus large que long sur le devant du front; quatre au milieu placés en carré, les deux yeux latéraux se touchant; les médians supérieurs ovales, obliques; tous blancs cerclés de noir (fig. 8).

Chélicères verticales, assez courtes; crochets longs, aigus.

Filières égales d'un seul article.

Bandeau aussi large que l'aire oculaire.

Lèvre courte, assez grande, arrondie.

Lames maxillaires grandes, larges, inclinées sur la lèvre.

Pattes, 1, 4, 2, 3, fines, un peu allongées, jaune-pâle, une ligne noire le long du bord interne du fémur; patella courte, convexe; fémur et tibia des deux premières paires presque de même épaisseur que le métatarse; trois griffes tarsales.

Fémur de la patte-mâchoire droit et mince.

Abdomen assez gros, en forme de cœur; fauve-pâle, recouvert de poils blanchâtres; au milieu une grande tache plus large que longue en forme de 8 renversé, jaune-clair, finement bordée de rouge vif, le dessous de cette tache ombré, noirâtre.

Mâle inconnu.

Ce *Theridion* appartient au groupe de notre *Th. tinctum*.

L'araignée enveloppe ses œufs, au nombre d'une trentaine, dans un joli petit cocon parcheminé, brunâtre, qu'elle suspend par un fil ou qu'elle emporte avec elle (fig. 9).

Environs de Pascagoula ; États du Mississipi.

Capturé par M. E. Van Bruyssel.

Theridion pascagoulensis. Nov. sp.

(Pl. I, fig. 10.)

Céphalothorax ovale, plus large que celui du *flavonotatum ;* partie céphalique assez étroite, élevée ; strie médiane et stries rayonnantes très-visibles; verdâtre, le milieu noir ainsi qu'une fine ligne marginale.

Les huit yeux égaux, placés comme ceux du *flavonotatum*, mais la ligne supérieure plus courbée, et les yeux plus espacés.

Chélicères verticales un peu allongées; crochets longs, aigus.

Bandeau presque de même largeur que l'aire oculaire plutôt un peu plus large.

Lèvre courte, arrondie.

Lames maxillaires inclinées sur la lèvre.

Pattes, 1, 4, 2, 3, fines, très-allongées, verdâtres comme le céphalothorax; les fémurs des quatre paires noirs ainsi que les patellas; tibias de la première paire noirs également ; un point noir à chaque articulation ; trois griffes tarsales.

Le tarse de la patte-mâchoire clair.

Abdomen arrondi, assez gros, fauve, une tache noire occupant presque toute la surface supérieure ; recouvert de longs poils blanchâtres espacés.

Mâle inconnu.

Il appartient également au groupe de *Th. tinctum*.

Environs de Pascagoula; États du Mississipi.
Capturé par M. E. Van Bruyssel.

Theridion glaucescens. Nov. Sp.
(Pl. I, fig. 11.)

Céphalothorax large, presque arrondi, atténué en arrière; partie céphalique bombée; sur celle-ci une bande longitudinale brun-foncé n'en occupant pas toute la largeur et descendant jusqu'à la fossette médiane; une fine ligne brune marginale; le reste fauve-rougeâtre.

Huit yeux sur deux lignes comme les autres *Theridion*, les médians de la première ligne plus gros que les latéraux; yeux du deuxième rang équidistants comme ceux du premier rang; les supérieurs séparés des inférieurs par un intervalle assez large.

Chélicères verticales; bandeau aussi large que l'aire oculaire.

Lames maxillaires inclinées, arrondies, dépassant la lèvre; celle-ci petite, arrondie.

Pattes peu allongées; 1, 4 = 2, 3; jaune-fauve, annelées de brun; celles de la deuxième paire aussi longues que celles de la quatrième; métatarses de la première paire de même longueur que les tibias; ceux-ci fins, à peine plus épais que les métatarses.

Plastron allongé, rembruni sur les bords.

Un anneau brun, à la base du tarse de la patte-mâchoire.

Abdomen blanc veiné, légèrement bleuâtre; deux points noirs au milieu et deux séries de petites tachettes noires à la partie postérieure se rejoignant vers l'extrémité; une tache noire au milieu, contre le bord antérieur et deux taches latérales finissant en pointe à la hauteur des points noirs du centre.

Abdomen recouvert de poils blancs, espacés.

Mâle inconnu.

Ce *Theridion* est voisin du *Th. genistæ*. E. S.

Environs de Pascagoula (États du Mississipi).

Découvert par M. E. Van Bruyssel.

FAMILLE DES AGELENIDÆ.

Genre Agelena, Walckenaer.

Agelena Hentzii. Sp. nov.
(Pl. II, fig. 1, 2, 3, 4.)

Céphalothorax fauve-clair, verdâtre, une large bande noire découpée l'entoure sans aller jusqu'à la bordure; milieu éclairci; strie longitudinale bien marquée; revêtu de poils blancs assez

serrés; stries rayonnantes visibles; partie céphalique longue, étroite; front avancé.

Huit gros yeux diurnes, brillants, cerclés de noir; yeux supérieurs égaux, bien séparés, formant une ligne courbée en arrière; les yeux antérieurs un peu plus resserrés, égaux, formant une ligne moins courbée que la supérieure (fig. 2).

Chélicères fortes, ne dépassant pas le front, armées d'un crochet recourbé solide, se repliant dans une rainure visiblement denticulée; bandeau très-rentrant, moins large que l'aire oculaire.

Plastron verdâtre, plus long que large, muni de poils blancs et de crins noirs ; lèvre courte un peu plus longue que large, plus foncée en couleur que le plastron; lames maxillaires assez larges, arrondies à l'extrémité, dépassant la lèvre (fig. 3). Pattes brun-fauve annelées; 4, 1, 2, 3; couvertes de poils courts; des épines aux fémurs, aux tibias et aux métatarses des quatre paires, ainsi qu'aux tarses des deux premières paires seulement.

Les quatre filières inférieures épaisses, courtes; les filières supérieures longues, plus écartées, composées de deux articles, le deuxième en pointe, muni de fusules sur le bord interne.

Trois griffes tarsales.

Abdomen fauve-verdâtre assez foncé; au milieu, une bande longitudinale rouge plus ou moins bien marquée, bordée de touffes de poils blancs et de tachettes noires; téguments revêtus de pubescence formée de poils simples et plumeux.

Les couleurs ainsi que la taille diffèrent peu dans les deux sexes.

Chez le mâle, l'article tarsal des pattes-mâchoires cupuliforme, recouvrant le bulbe.

Chez la femelle, une épigyne en plaque, à bords découpés formant bourrelet, ce rebord est noirâtre, deux fossettes (fig. 4); une griffe pectinée à la patte-mâchoire.

M. E. Van Bruyssel a capturé les deux sexes aux environs de la Nouvelle-Orléans.

FAMILLE DES DRASSIDÆ.

Genre Micariaulax. N. g.

Céphalothorax présentant une courte strie médiane longitudinale; ovale, rétréci en avant et en arrière; front large, bombé; corps étroit allongé, pattes fines; yeux antérieurs en ligne presque droite; abdomen pourvu d'un scutum.

La présence d'une strie médiane sépare ce nouveau genre des *Micaria*, dont le caractère principal est de n'avoir jamais de strie au céphalothorax.

Micariaulax Dugesii, Sp. nov.

(Pl. II, fig. 9, 10.)

Céphalothorax convexe, brun-rouge luisant; la moitié au moins de la partie céphalique obscurcie.

Yeux supérieurs en ligne fortement courbée, les médians un peu plus petits que les latéraux; yeux antérieurs égaux, en ligne presque droite.

Bandeau plus large que les yeux antérieurs.

Lèvre assez longue; lames maxillaires courtes ne dépassant pas la lèvre, larges, leur bord interne droit; chélicères verticales, parallèles, peu longues.

Deux griffes tarsales aux pattes, courbées brusquement vers le tiers supérieur; sous la pointe courbée trois petites dents bien distinctes (fig. 10).

Pattes courtes jaunes; le fémur de la première paire noir ainsi que le tarse et métatarse de la quatrième.

Des crins espacés au lieu de scopulas.

Pattes-mâchoires longues, brunâtres.

Abdomen très-allongé, légèrement élargi en arrière, noir chagriné.

Cet intéressant Drassidæ a été capturé aux environs de Guanajuato (Mexique) par M. le Dr Dugès, à qui je le dédie.

Appartient au Musée de Bruxelles.

Genre Anyphæna. Sundevall.

Anyphæna velox. Nov. sp.

(Pl. II, fig. 5, 6, 7.)

Céphalothorax fauve-clair, rougeâtre, garni de poils blancs, entouré d'une fine ligne noire marginale; assez convexe surtout en arrière, abaissé au bord postérieur, rétréci en avant; la partie céphalique bien séparée de la partie thoracique; front large obtus; espace oculaire plus foncé en couleur.

Les huit yeux sur deux lignes arquées en sens inverse forment un groupe transverse plus large que long; les antérieurs plus resserrés que les supérieurs, équidistants; les yeux latéraux bien séparés; les médians antérieurs diurnes (fig. 6).

Bandeau étroit de même largeur que les yeux antérieurs, se terminant en pointe sur les côtés.

Chélicères longues, verticales, visibles au-dessus; d'un rouge brun foncé; lèvre grande, obtusément tronquée au sommet, avec un étranglement à la base (fig. 7).

Lames maxillaires allongées, étranglées vers la base, puis élargies, ne s'inclinant pas sur la lèvre (fig. 7).

Plastron allongé, droit sur les côtés, se terminant en pointe; fauve-pâle, couvert de poils blancs (fig. 7.), les hanches des pattes-mâchoires plus rougeâtres que la lèvre avec une petite griffe fine sans dentelure.

Pattes, 1, 4, 2, 3; longues, épineuses; scopulas noirâtres aux tarses et aux métatarses des deux premières paires; deux griffes tarsales, fortes, arquées et denticulées.

Abdomen ovale allongé, se terminant en pointe en arrière; brun-verdâtre, tigré finement de noir et recouvert de poils soyeux d'un blanc argenté.

Sous le ventre le pli transverse, caractéristique. Épigyne en plaque fauve-brun, avec une fossette allongée, s'élargissant du bas.

Mâle inconnu.

Environs de Pascagoula (États du Mississipi).

Reçu de M. E. Van Bruyssel.

Anyphæna striata. Nov. sp.

(Pl. II, fig. 8.)

Céphalothorax allongé, rouge-brun garni de poils blancs; partie céphalique bombée, élevée, tronquée carrément en avant; front très-large, plus foncé en couleur.

Les huit yeux disposés comme ceux de l'*A. velox* L. B. Bandeau aussi large au moins que les yeux antérieurs.

Chélicères noirâtres, longues, verticales, visibles au-dessus; lèvre rougeâtre, allongée, arrondie.

Lames maxillaires assez longues, élargies vers le haut, sans étranglement, de même couleur que la lèvre; plastron ovale allongé, bords arrondis.

Pattes, 1, 4, 2, 3; assez longues, épineuses; scopulas peu serrées aux tarses des quatre paires; deux griffes tarsales.

Abdomen ovale, légèrement renflé à la partie postérieure et se terminant en pointe; verdâtre, couvert de poils blancs argentés.

Sous le ventre, le pli épigastrique caractéristique. Épigyne en plaque arrondie, fauve-clair bordée de noir, sans fossette.

Mâle inconnu.

Environs de Pascagoula (États du Mississipi).

Reçu de M. E. Van Bruyssel.

Anyphæna argentata. Nov. sp.

(Pl. I, fig. 12, 13, 14.)

Céphalothorax jaune recouvert de poils blancs argentés assez courts; strie médiane presque invisible; partie céphalique coupée bien carrément au bord frontal; séparée de la partie thoracique

par sa forme convexe élevée ; la partie thoracique paraît border la partie céphalique de chaque côté ; bord frontal noirâtre.

Les huit yeux placés sur deux lignes courbées en sens inverses ; les supérieurs un peu plus gros ; les deux médians supérieurs plus écartés l'un de l'autre que les médians antérieurs ; tous les yeux blancs, bordés de noir (fig. 13).

Chélicères noires verdâtres, longues avec des crins noirs et des poils.

Pattes, 1, 4, 2, 3, un peu allongées, jaune-pâle, couvertes de poils blancs et semées d'épines noires ; scopulas noires aux tarses et métatarses des deux premières paires ; scopulas aux tarses seulement des deux autres, remplacées par des épines au métatarse ; deux griffes tarsales.

Bandeau très-étroit, à peine aussi large que les yeux antérieurs ; pattes-mâchoires peu longues épineuses ; plastron très-allongé se terminant en pointe ; lèvre échancrée au milieu dans le haut, allant en diminuant vers le bas ; lames maxillaires droites, un peu élargies à leur partie supérieure ; dépassant de beaucoup la lèvre, sans être inclinées sur elle ; lèvre, mâchoire, plastron et pattes de la même couleur (fig. 14).

Abdomen brun-foncé ; la couleur du tégument disparaît tout à fait sous la couche de poils longs et argentés qui le recouvre ; Épigyne en plaque fauve-rougeâtre pâle, sans fossette.

Mâle inconnu.

Environs de la Nouvelle-Orléans.

Rapportée par M. E. Van Bruyssel.

4me SOUS-ORDRE. — THERAPHOSÆ.

FAMILLE DES AVICULARIDÆ.

Genre Crypsidromus. Ausserer.

Crypsidromus gypsator. Nov. sp.

(Pl. II, fig. 11, 12, 13, 14, 15.)

Céphalothorax plus long que large ; partie céphalique bombée, allongée, tronquée en avant ; séparée par son élévation même de la partie thoracique ; stries rayonnantes peu marquées finissant à la fossette médiane placée très-bas, laquelle a l'aspect d'un étranglement du céphalothorax.

Les huit yeux posés sur une petite plaque cornée, en saillie, forment de chaque côté deux groupes de quatre ; les yeux A sont diurnes, les yeux B nocturnes (fig. 12).

Chélicères robustes, velues, horizontales, très-longues ; crochet solide se repliant dans une rainure dentelée (fig. 13).

Abdomen assez étroit à sa partie antérieure, allant en s'élargissant et arrondi à sa partie postérieure, tres-velu; poils serrés, longs, jaunâtre-pâle, presque blancs.

Quatre filières; deux courtes et deux très-longues composées de trois articles.

Pattes dans l'ordre suivant : 4, 1, 2, 3; robustes et munies de deux petites griffes tarsales denticulées à leur base, rétractiles et très-cachées dans d'épais bouquets de poils serrés, courts, feutrés, qui garnissent le tarse et le métatarse (fig. 14); plastron arrondi presque aussi long que large; lèvre courte, très-cachée sous les poils (fig. 15).

Patte-mâchoire de la femelle longue, armée d'un crochet mobile assez petit, enfoncé dans les poils feutrés comme ceux des pattes.

Longueur du céphalothorax.	. . . . .	11	mill.
— de l'abdomen	. . . . .	15	—
— de la 4e paire de pattes.	. . . .	30	—
— de la 1re —	. . . . .	27	—
— de la 2e —	. . . . .	25	—
— de la 3e —	. . . . .	22	—

Cette araignée appartenant au Musée de Bruxelles, a été capturée par M. Purves, aux Antilles (île d'Antigua).

Mâle inconnu.

Ce genre est divisé par M. Ausserer en trois sous-genres; *Crypsidromus*, *Callyntropus* et *Harpaxibius*.

Les *Crypsidromus* se distinguent des autres par l'absence de poils plumeux aux côtés internes des cuisses de la quatrième paire de pattes.

DESCRIPTIONS
D'HYMÉNOPTÈRES NOUVEAUX
APPARTENANT A LA FAMILLE DES CHRYSIDES

par HENRI TOURNIER, de Genève.

— SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1878 —

Voici plusieurs années que je me sens entraîné par un courant irrésistible vers l'étude des Hyménoptères ; c'est principalement à mon compatriote et vénérable maître, M. F. Chevrier-Scherer, que je dois cette soif ardente de connaître ces intéressants insectes ; les Fouisseurs et surtout les Chrysides ont attiré particulièrement mon attention. Mon but primitif était d'avoir des données générales sur ces insectes, afin de pouvoir connaître les espèces du bassin du Léman ; je le désirais surtout pour donner plus d'attrait aux nombreuses journées de chasse que j'aime à faire ; les Coléoptères ne m'offraient plus, sous ce rapport, que peu de choses nouvelles ou intéressantes, parce que, pendant plus de vingt ans, j'ai soumis le pays qui m'entoure à des fouilles et à des battues nombreuses.

L'attrait puissant qui s'attache à l'étude des mœurs des Hyménoptères, d'heureuses captures n'ont fait que développer en moi le désir toujours croissant que j'éprouve de connaître ces petits êtres; aussi le but tout modeste que je m'étais proposé, a bientôt été relégué au dernier plan.

Loin de moi la pensée de vouloir négliger les Coléoptères, mais décidé que je suis à consacrer tout mon temps à l'étude de l'entomologie, j'espère pouvoir mener les deux ordres de front, sans faire du tort aux sujets de mes premières études.

Dans cette idée, j'ai soumis à une inspection sérieuse les nombreuses Chrysides de ma collection ; j'ai dû remarquer parmi elles, plusieurs espèces nouvelles ou peu connues que je suis las de voir errer sans noms dans mes cartons; j'en donne aujourd'hui le signalement, heureux si je réussis à les faire connaître.

Cleptes semicyanea, nov. spec. Long. 6 1/2 mill.

♂. Cette espèce a de grands rapports avec le ♂ de *C. nitidula* Fabr., mais elle s'en distingue nettement par l'extrémité de l'abdomen, qui est d'un beau bleu, par le coloris des pattes, etc.

Corps finement pubescent, pubescence grisâtre, peu dense. La tête, le thorax, une bande transversale sur le 3e segment de l'abdomen, le 4e segment et les suivants, ainsi que les hanches, sont d'un beau bleu vif, avec quelques reflets violets ou verts; les autres parties de l'abdomen, les pattes et une tache au côté interne des hanches antérieures sont d'un rouge de rouille clair; sur le côté interne des cuisses intermédiaires et postérieures, l'on voit une petite tache allongée d'un beau bleu verdâtre; mandibules noires à la base, rousses à l'extrémité; les antennes sont noires, avec le 1er article vert, brillant. Tête brillante, visiblement, mais éparsément ponctuée, beaucoup moins fortement et beaucoup moins densément ponctuée que chez *C. nitidula* Fabr.; au milieu, l'on voit un petit sillon longitudinal, qui part de l'ocelle antérieure et s'étend presque jusqu'à la base des antennes; ces dernières, à article 3 aussi long que 4-5 réunis, article 2 un peu plus court que 4. Prothorax et mésothorax très-finement et éparsément ponctués, métathorax assez grossièrement chagriné, ridé. Abdomen très-finement et éparsément ponctué, les segments 1-2 presque lisses. Ailes non enfumées.

M. le Dr Becker de Sarepta m'a envoyé cette espèce il y a quelques années; je ne connais que le ♂.

Note. J'ai capturé, aux environs de Peney, les 6 et 9 juillet 1878, deux exemplaires d'une rare espèce de ce genre, à savoir *Cleptes ærosus* Förster, bel insecte, bien distinct par son coloris et sa ponctuation, qui n'a jusqu'à présent été signalé que de Hongrie; c'est une découverte intéressante pour la faune du bassin du Léman. L'un de ces sujets butinait sur une ombellifère, l'autre sur un Sedum; falaise abrupte, exposée au Sud.

Omalus curtiventris, nov. spec. Long. 4 1/2-5 mill.

♂♀. Cet *Omalus* a des rapports intimes avec l'*O. auratus* Dahlb.; il s'en distingue par l'abdomen, qui est beaucoup plus court, relativement plus large, plus convexe, par le 3e segment de l'abdomen autrement incisé à l'extrémité, etc.

Corps parcimonieusement paré d'une pubescence très-fine, courte, grisâtre. Coloris variant chez les trois exemplaires que j'ai sous les yeux. La tête et le thorax sont d'un beau bleu, légèrement lavé de vert; le scutellum et le postscutellum sont noirs; cuisses et tibias verts, brillants; l'abdomen est très-brillant: chez l'un des sujets, il est d'un beau rougeâtre doré, chez un autre, il est vert doré, enfin chez le 3e, il est d'un vert cuivreux foncé, presque noir sur le disque;

mandibules rousses, antennes noires avec les deux premiers articles verts; tarses noirs. Tête avec l'impression faciale large, arrondie à son sommet et remontant moins haut vers les ocelles que chez *O. auratus* Dahlb. ; la ponctuation du front est formée de gros points ronds, plus gros et par suite beaucoup moins nombreux que chez *O. auratus* Dahlb., le sommet de la tête derrière les ocelles est entièrement lisse. Le bord antérieur et les côtés du pronotum sont marqués de quelques gros points variolés, le reste de ce segment est lisse, avec quelques points ronds, larges, superficiels ; le mésonotum est lisse antérieurement ; il est marqué postérieurement et sur les côtés près du compartiment médian, de points peu profonds, ronds, très-grands ; les autres parties du thorax sont ponctuées à peu près comme chez *O. auratus* Dahlb., mais les points sont plus grands, moins nombreux, quoique aussi serrés. L'abdomen, vu de profil, est presque aussi haut qu'il est long, tandis que chez *auratus* Dahlb., il est presque deux fois aussi long qu'il est haut ; les deux premiers segments sont lisses, le 3e segment offre surtout postérieurement quelques gros points, larges, épars, superficiels ; il est postérieurement plus régulièrement arrondi, moins étiré en pointe que chez *auratus* Dahlb., l'incision terminale est moins ouverte, beaucoup moins anguleuse, presque parallèle sur les côtés, arrondie dans le fond. Sarepta.

Genre Notozus Förster.

Le genre *Notozus* Förster, créé en 1853 par le savant professeur d'Aix-la-Chapelle (1) correspond exactement à la division II, établie par Dahlbom dans le genre *Elampus* Spin.; l'auteur prend pour type de ce genre l'*Elampus Panzeri* F., puis il décrit cinq espèces inédites.

Après lui Schenck (2) en signale quatre appartenant à ce genre ; ce sont les espèces que Léop. Kirchner cite dans son Catalogue des Hyménoptères d'Europe, en compagnie de l'*Elampus ambiguus* Dahlb., mais avec omission de *N. minutulus* S.; pour être complet et exact, il faut joindre encore aux espèces énumérées les trois suivantes : *chrysonotus* Dahlb., *productus* Dahlb., *truncatus* Dahlb., laissées à tort par les auteurs précités dans le genre *Elampus* Spin., à l'exception toutefois de Schenck, qui a fait figurer parmi les espèces décrites dans le genre *Notozus*, le *N. productus* Dahlb.; elles offrent tous les caractères du genre *Notozus* Först.; à savoir : les cuisses

(1) Förster *Eine Centurie neuer Hymenopteren; Verh. Ver. pr. Rhld.* Bonn, 1853, p. 331.

(2) A. Schenck, *Beschreib. d. in Nassau aufgef. Goldwespen, etc.*, p. 62. Wiesb. 1856.

antérieures un peu dilatées en angle à leur bord inférieur, le postscutellum produit postérieurement en une pointe saillante et enfin la structure du bord postérieur du 3e segment de l'abdomen; elles ne peuvent donc pas en être séparées si le genre est admis.

Le nombre total des espèces est de treize, auxquelles il faut encore joindre les deux que je décris aujourd'hui. En général, ces insectes rares ne sont représentés dans les collections que par un nombre d'exemplaires fort restreint.

Notozus rufitarsis, nov. spec. Long. 5-5 1/2 mill.

♂. Corps très-finement pubescent de gris clair; entièrement bleu foncé, sommet de la tête et thorax avec des teintes un peu plus claires, 1er segment de l'abdomen et tibias lavés de vert, labre vert doré; tous les tarses d'un beau rouge de rouille clair, postscutellum noir; mandibules rousses, noires à la pointe, antennes noires, 1er article bleu foncé ou vert; écailles des ailes noires, nervures brunes.

♀. D'une forme un peu moins allongée que celle du ♂, d'un coloris plus clair, soit d'un bleu plus vif, plus largement lavé de vert clair. Tête large, impression faciale grande, largement arrondie au sommet, pas abruptement coupée sur ses bords; front peu densément ponctué, les points assez gros, ronds, peu profonds; sommet de la tête derrière les ocelles très-éparsément et finement ponctué, joues densément et grossièrement ponctuées; pronotum et mésonotum régulièrement, assez densément ponctués, les points ronds, médiocres, peu profonds, assez semblables à ceux que l'on voit sur le front; flancs du mésothorax, scutellum et postscutellum marqués de points très-serrés, grands, ronds, assez profonds, faisant paraître ces parties comme réticulées; métathorax largement et un peu irrégulièrement réticulé; postscutellum projeté en arrière, dépassant un peu, vu de profil, la partie perpendiculaire postérieure du métathorax, sa pointe est largement arrondie. Abdomen également finement et très-densément ponctué, la ponctuation un peu plus serrée et un peu moins fine vers le bord postérieur du 3e segment; marge latérale de celui-ci bien visiblement bisinuée; extrémité tronquée, repli assez large, noir, lisse, offrant la forme d'un fer à cheval très-ouvert. La description que je viens de donner pour la sculpture de cette espèce, est faite d'après un sujet ♀; l'exemplaire que je considère comme le ♂, diffère peu, quant au coloris, comme on l'a vu précédemment, de la ♀; mais touchant la sculpture, il en est autrement; toutes les parties du corps sont beaucoup plus finement, plus obsolètement et plus superficiellement ponctuées; la tête, le pronotum et le mésonotum apparaissent presque lisses, l'abdomen offre une ponctuation si fine, qu'il faut un fort grossissement pour l'apprécier. Malgré ces différences, je ne puis les séparer,

les autres caractères étant similaires. Trois exemplaires de Sarepta : 2 ♀, 1 ♂.

Notozus bipartitus Nov. spec. Long. 7 mill.

♂. Corps finement et parcimonieusement pubescent; les deux premiers articles des antennes, la tête, le thorax et les pattes, à l'exception des tarses, sont d'un beau vert clair, très-brillant. Abdomen rouge doré brillant, ventre vert-clair avec quelques teintes dorées; les antennes, à partir du 3e article, ainsi que les palpes, sont noirs; les mandibules et les tarses, d'un testacé un peu brunâtre. Impression faciale peu profonde, peu abruptement limitée sur les bords, ridée transversalement dans le fond; front fortement et densément ponctué, les points gros, ronds; sommet de la tête, derrière les ocelles, moins grossièrement et beaucoup moins densément ponctué que le front, les points laissent entre eux des intervalles assez grands, lisses, brillants; pronotum assez grossièrement et densément ponctué, les points profonds, ne laissant entre eux que des intervalles étroits un peu élevés, très-brillants; mésonotum couvert d'une ponctuation analogue à celle du pronotum, mais un peu moins serrée; scutellum et postscutellum couverts de points gros, arrondis, cette ponctuation très-serrée surtout sur le dernier, où elle ne laisse entre elle que des intervalles très-étroits un peu saillants; postscutellum assez fortement produit en arrière; vu de profil, sa pointe dépasse la partie perpendiculaire postérieure du métathorax; il est convexe en dessus et a la forme d'un triangle allongé, arrondi à son extrémité; les flancs du mésothorax et le métathorax sont grossièrement et densément ponctués; abdomen densément et régulièrement couvert d'une ponctuation moyenne; sur les deux premiers segments, elle est un peu plus grosse et plus serrée près des bords latéraux; le 3e segment est encore plus densément et un peu plus fortement ponctué que les précédents, il est bisinué latéralement, tronqué à son extrémité, à ce point, replié, de sorte que la petite partie tronquée, vue de face, a la forme d'un croissant; cette partie est un peu concave, très-lisse, brillante, noire. Cette espèce a beaucoup d'affinités avec le *Notozus bidens* Först. Mais le coloris de ces insectes est différent et la structure du 3e segment abdominal est tout autre. Chez *N. bidens* Först., les bords latéraux sont légèrement échancrés près de leur base, puis de ce point, ils sont presque droits et ont un bord très-étroit, jaunâtre, transparent jusqu'au point apical tronqué; celui-ci offre, de chaque côté, une petite dent saillante. Chez *bipartitus* les bords latéraux du 3e segment sont très-visiblement et brièvement bisinués, les bords ne sont nullement transparents, pas jaunâtres, la partie apicale tronquée est plus large, et n'offre pas à chaque angle la dent caractéristique qui se voit chez *bidens* Först; cette dernière espèce me paraît bien voisine du

N. productus Dahlb., la structure du 3e segment est la même.

Le *N. bipartitus* paraît fort rare, car, malgré des recherches assidues, je ne l'ai rencontré qu'une fois en juin 1877 à Peney; sol léger, pierreux.

Genre Chrysis Linné.

Section I de Dahlbom.

Chrysis lativentris, nov. spec. Long. 8 mill.

♂♀. Espèce voisine de *Chrysis ærata* Dahlb., dont elle a le coloris et la pubescence, mais elle n'a pas comme elle le postscutellum conique et saillant; l'abdomen est d'une autre forme; chez *C. ærata* Dahlb., il est subparallèle latéralement, tandis que, chez *C. lativentris*, il est fortement et régulièrement élargi depuis la base jusqu'à l'extrémité du 2e segment, etc. Corps peu densément pubescent, la pubescence longue, souple, noirâtre; tête, thorax, cuisses et tibias peu brillants, d'un vert olivâtre un peu foncé, ayant par-ci par-là, des teintes bleues ou d'un vert un peu plus clair que le fond et un peu doré. La tête, vue de devant, offre la forme d'un triangle arrondi à ses angles, l'impression faciale est peu profonde et mal limitée, toute la tête est très-densément et assez finement ponctuée, chagrinée, mate; cette sculpture est moins fine sur l'occiput derrière les ocelles et sur les joues, ces dernières sont en arrière, simplement arrondies et ne sont pas, comme chez certaines espèces, limitées postérieurement par une carène aiguë; les antennes sont noires, avec les trois premiers articles verts, le 3e article est aussi long que les 3 suivants réunis; mandibules noires, vertes à la base. Dorsulum assez grossièrement et densément ponctué, les points sont ronds, bleus dans le fond; les intervalles des points sont vert plus ou moins foncé, ou dorés, mats et finement ponctués ou chagrinés; la ponctuation du postscutellum est plus grosse que celle des parties adjacentes; le métathorax est densément et finement ponctué, chagriné, mat, surtout sur les angles latéraux, ceux-ci sont plus étroits que chez *ærata* Dahlb., et mieux tournés en dehors. L'abdomen est d'un beau rouge doré avec quelques reflets pourpres, couvert d'une ponctuation assez fine, mais moins fine cependant que chez *ærata* Dahlb. et un peu moins serrée que chez elle, ce qui lui laisse un aspect plus brillant; le 1er segment à la base est étroit, puis fortement élargi jusqu'à l'extrémité, le 2e est élargi de même depuis la base jusqu'à l'extrémité; ce n'est que près des angles postérieurs qu'il commence à s'arrondir et à se rétrécir, le 3e est étroit postérieurement, à ce point de moitié seulement aussi large qu'à sa base; la ligne transversale située au devant de la marge apicale est régulièrement arrondie et formée de 15 à

16 points bien marqués, la marge elle-même est entière, sans dents, régulièrement arquée. Le ventre est noir, marqué de quatre taches d'un rouge pourpre, le repli des segments abdominaux est de cette dernière couleur. Les tarses sont bruns Les ailes, peu transparentes, sont un peu enfumées près de l'extrémité.

Peney, le 28 juin 1878, sur des ombellifères.

Chrysis similaris, nov. spec. Long. 7 1/2 mill.

♀. Espèce facile à confondre avec *Chrysis simplex* Klug; elle est de la même taille, du même coloris et du même aspect, mais on distinguera ces deux espèces, sans trop de peine, si l'on étudie la forme de la tête; chez *C. simplex* Klug, celle-ci est, de chaque côté, prolongée parallèlement au-dessous du bord antérieur des yeux et à ce point elle se présente sous une forme presque carrée; tandis que chez *C. similaris*, les côtés de la tête, à partir du bord antérieur des yeux, ne sont pas du tout parallèles, mais fortement dirigés obliquement intérieurement, ce qui fait que la tête, vue de face, offre une forme subtriangulaire; chez *C. simplex* Klug, les joues sont limitées en arrière par une carène bien visible, tandis que, chez *C. similaris*, elles sont simplement arrondies. Corps pubescent, pubescence médiocre, peu dense, noirâtre. Tête, thorax, cuisses et tibias d'un beau bleu moyen; sur le front, sur le bord antérieur du pronotum, sur les compartiments latéraux du mésonotum, sur le scutellum et sur les tibias antérieurs, le bleu passe au vert un peu doré, brillant; les antennes sont noires, à l'exception des trois premiers articles, qui sont verts, dorés; mandibules brunâtres; tarses d'un noir brunâtre; abdomen doré, pourpré, brillant, les segments 2-3 sont noirs à leur base au point d'insertion avec les segments précédents; ventre noir avec quatre taches pourpres. Tête très-densément ponctuée, chagrinée, cette sculpture un peu plus forte aux joues que sur les autres parties; 3e article des antennes presque aussi long que les trois suivants réunis. Pronotum, mésonotum, scutellum et postscutellum, fortement, assez grossièrement et très-densément ponctués, presque grossièrement chagrinés; métathorax plus faiblement et plus finement sculpté, surtout les angles latéraux, ceux-ci courts, un peu divergents; 1er segment de l'abdomen un peu fortement et très-densément ponctué, les points un peu plus gros latéralement; 2e segment un peu plus finement et un peu moins densément ponctué que le 1er, n'offrant malgré cela entre les points que des intervalles excessivement étroits; sur le milieu, l'on observe une faible trace de carène longitudinale; 3e segment notablement rétréci de l'avant à l'arrière, la ligne transversale en avant de la marge apicale, régulièrement arquée, formée de 14 points bien accusés, ce qui la rend plus accentuée que chez *C. simplex* Klug; surface de tout le segment, y compris la marge

apicale, très-densément ponctuée, ponctuation plus fine et plus serrée que sur les segments précédents; antérieurement, sur la partie noire, la ponctuation est peu serrée et laisse entre elle des intervalles assez grands, lisses; la marge apicale est entière, régulièrement arquée. Les ailes sont très-transparentes, avec une tache enfumée dans la cellule radiale, les nervures sont noires.

Cette espèce a été capturée à Peney le 22 juin 1878, contre une falaise où des éboulis de sable fin abritent bon nombre de nids d'Hyménoptères.

Section III de Dahlbom.

Chrysis æneipes, nov. spec. Long. 5 mill.

♂. Par sa taille, cette espèce a de l'analogie avec *C. Leachei* Schuck., mais son coloris exceptionnel l'en distingue nettement. Corps pubescent; pubescence médiocrement longue, peu serrée, blanchâtre; l'extrémité antérieure de la tête, à partir du point d'insertion des antennes, d'un beau cuivré brillant; sur le pronotum, une large bande nettement limitée en arrière, le mésonotum, le scutellum, l'abdomen, les cuisses et les tibias sont d'un cuivré médiocrement brillant, tournant un peu à une teinte vineuse; la tête est verte, médiocrement brillante, avec une tache noirâtre sur le vertex entre les ocelles; l'impression faciale apparaît nacrée, brillante, avec quelques reflets irisés; ceci provient de ce que le fond, d'un doré très-brillant, est densément couvert d'une fine pubescence d'un beau blanc d'argent qui laisse par transparence apercevoir la couleur foncière; la moitié postérieure du pronotum est d'un beau bleu, cette couleur forme une étroite bande transversale nettement tranchée antérieurement et postérieurement, mais qui ne s'étend pas tout à fait latéralement jusqu'aux extrémités du segment; les flancs du mésothorax, le postscutellum, le métathorax et la poitrine sont d'un vert un peu doré par places; le ventre est noir avec quatre taches d'un rouge cuivré. La tête, le prothorax, le mésothorax, le scutellum et le postscutellum sont également très-densément et assez fortement ponctués, les points sont relativement profonds et ces téguments sont par suite peu brillants; le métathorax est presque mat, mais assez finement et densément ponctué, surtout sur les angles latéraux; l'abdomen est également et très-densément ponctué, un peu plus finement que sur le dorsulum, surtout sur le 1er segment, qui l'est plus finement que les suivants; le 3e segment n'offre pas au devant de la ligne de points transversale antémarginale, un bourrelet sensible, la ligne de points est médiocrement accusée, ceux-ci sont au nombre de douze, irréguliers; la marge apicale est de même couleur que l'abdomen, elle a une forme analogue à celle du ♂ de *C. Leachei* S. Cependant elle est un peu moins

anguleuse au milieu; les antennes sont noires, avec les trois premiers articles d'un rouge cuivré, les tarses sont bruns. Écaillettes et nervures des ailes d'un brun foncé; ailes très-transparentes.

Peney, très-rare, sur des amas de pierres, le 19 juillet 1876 et le 25 juin 1878.

Section VI de Dahlbom.

Chrysis superba, nov. spec. Long. 5 1/2 mill.

♂♀. Corps brièvement, très-finement et très-éparsément pubescent; pubescence d'un blanc grisâtre. Tête d'un beau vert clair brillant, avec une petite tache bleue entre les ocelles; elle est grosse; vue de devant, elle offre une forme très-arrondie; impression faciale profonde, occupant tout l'espace compris entre les yeux, limitée en haut par une carène transversale presque droite, assez saillante; le fond de l'impression est très-finement ridé, chagriné et partagé longitudinalement par un fort sillon qui s'étend antérieurement jusqu'à la racine des antennes; de chaque côté de ce sillon, elle est densément couverte d'une pubescence médiocrement longue, d'un beau blanc d'argent; le front, l'occiput et les joues sont très-densément couverts de points moyens, ronds, assez profonds, ne laissant entre eux que des intervalles étroits, brillants; les joues sont limitées postérieurement par une fine carène abrégée environ à la hauteur des angles antérieurs du pronotum; ce dernier est rouge doré brillant, il est aussi large que le mésonotum, parallèle sur les côtés, coupé droit devant, couvert d'une ponctuation moyenne, très-serrée, assez profonde, semblable à celle de la tête; compartiments latéraux du mésonotum et du scutellum colorés et ponctués comme le pronotum; compartiment médian du mésonotum d'un beau bleu violet; postscutellum et flancs du mésothorax vert doré, intervalles de la ponctuation par-ci par-là d'un rouge doré brillant; métathorax vert clair, un peu doré sur les angles latéraux; abdomen d'un rouge pourpre un peu doré, base du 1er segment verte, dorée, marge apicale du 3e d'un beau bleu clair, quadridentée, les dents peu saillantes, égales; la ligne transversale au devant de la marge, formée de seize points, grands, profonds, en forme de carré long; surface des 3 segments couverte d'une ponctuation forte, égale, médiocrement serrée, les points profonds, ronds, laissant entre eux des intervalles lisses, brillants, d'une largeur environ égale à la moitié d'un des points; sur le 2e segment se montre une trace de carène longitudinale, lisse, brillante; poitrine, cuisses, tibias et ventre d'un beau vert clair, brillant; tarses brun-jaunâtre. Cette magnifique espèce a quelques rapports de taille et d'aspect avec *C. æruginosa* Klug, mais elle s'en distingue nettement par son coloris, sa ponctuation, sa pubescence plus courte et la structure

du 3e segment; chez *C. æruginosa* Klug, le bourrelet transversal qui précède la marge apicale, est fort, saillant; au-dessus de lui, l'on voit une forte dépression transversale et les dents de la marge sont assez saillantes, aiguës; chez *C. superba*, le bourrelet transversal qui précède la marge apicale, est peu saillant, peu accentué; au-dessus de lui le segment est régulièrement convexe, sans dépression transversale et les dents apicales sont peu saillantes, les échancrures sont très-largement ouvertes.

Peney, juillet 1877, sur des Sedum.

Chrysis brevidens, nov. spec. Long. ♀, 6 1/2 mill. ♂, 5 1/2-6 mill.

♂♀. Voici une espèce si voisine de *C. ignita* Linn., qu'aussi longtemps que deux ou trois exemplaires seulement m'étaient connus, je l'ai conservée comme variété extrême de l'espèce; aujourd'hui qu'il m'a été donné d'en réunir un grand nombre (26 ex. 14 ♀, 12 ♂) et que j'ai acquis la certitude qu'avec plus de caractères constants, elle a aussi un autre habitat, je n'hésite pas à la décrire.

A première vue, elle frappe l'œil par un toisé plus faible que celui de *C. ignita* Linn., par une forme générale beaucoup plus étroite, par la structure des segments abdominaux, etc.; par le coloris, elle a plus de rapport avec *C. auripes* Wesm., qu'avec *C. ignita* Linn., c'est-à-dire que le vert doré domine sur certaines parties de la tête, du pronotum, de la poitrine et surtout sur les pattes qui sont plus dorées que les autres parties du corps, etc., mais la ponctuation ne permet pas de la confondre avec celle-ci.

La partie postérieure de la tête, les joues, une bande transversale sur le pronotum, le mésonotum, le scutellum, le postscutellum, une tache sur les flancs du mésothorax, placée au-dessous de la racine des ailes, sont d'un beau bleu plus ou moins clair et plus ou moins brillant par places; tout le devant de la tête, à partir de l'arête transversale qui limite en haut l'impression faciale, ainsi qu'un bord étroit, mal limité, autour des yeux, est d'un vert doré, brillant; bord antérieur du pronotum, poitrine, cuisses et tibias, ainsi que le repli inférieur des deux premiers segments abdominaux, vert très-doré, brillants; les hanches sont d'une teinte encore plus dorée que les parties adjacentes, avec des reflets pourpres; abdomen doré, avec des reflets rouge-pourpre, sur la base des segments 2-3; le 1er, ainsi que l'extrémité des segments suivants, est doré avec des reflets verdâtres; ventre noir, avec une faible teinte dorée en forme de tache, sur les deux premiers arceaux; écaillettes des ailes noir-brunâtre, avec une légère teinte verte; antennes noires, deux premiers articles verts, dorés; tarses noirs; ailes très-transparentes, nullement enfumées, nervures noires, cellule radiale fermée à l'ex-

trémité. Tête relativement un peu plus petite que chez *C. auripes* Wesm., et *C. ignita* Linn.; l'impression faciale n'occupe pas, comme chez cette dernière, tout l'espace compris entre les yeux, mais le fond se relève doucement avant d'atteindre le bord interne de ces derniers, de manière qu'à côté de chaque œil il reste une étroite bande, mal limitée, qui n'est pas déprimée; la ponctuation de toute la face est plus grosse que chez *C. ignita* Linn., même le fond de l'impression où l'on voit les points assez gros, nettement accusés, tandis que chez *C. ignita* Linn., le fond de l'impression faciale est plutôt finement ponctué, ridé transversalement; chez les deux espèces, les joues sont parcourues par une carène saillante; chez *C. ignita* Linn., cette carène est presque partout très-rapprochée de l'œil et ne laisse entre celui-ci et elle que l'espace nécessaire à une seule rangée de gros points, tandis que chez *C. brevidens*, cette carène est placée plus en arrière et l'intervalle est couvert de points assez nombreux, irréguliers; le dessus de la tête est très-densément et assez fortement ponctué, presque mat, la ponctuation est, ainsi que sur tout le thorax, analogue à celle que l'on voit chez *C. auripes* Wesm., mais le thorax qui, chez *C. auripes* Wesm., n'égale pas en longueur le double de sa largeur entre les ailes, est chez *C. brevidens*, 2 1/4 fois aussi long que large à ce même point; l'abdomen est très-allongé, le 1er segment est en arrière notablement plus large que la base du 2e et se courbe à son bord postérieur comme pour mieux embrasser la base du segment suivant, ce qui fait qu'avant sa marge apicale, il apparaît comme renflé, la ponctuation, sur toute sa surface, est très-grosse, formée de gros points fovéolés, ronds, profonds, peu serrés, les intervalles entre ceux-ci sont brillants, parsemés de points fins et de rides longitudinales; le 2e segment est plus étroit à la base qu'à l'extrémité, où il est aussi un peu renflé pour se resserrer ensuite à la marge postérieure, mais moins cependant que le 1er segment; sa ponctuation est médiocre, serrée, trois fois plus fine que celle du segment précédent, les intervalles des points sont étroits, équivalant à peu près à la moitié de la largeur d'un des points; ils sont lisses, brillants; le 3e segment est allongé, relativement plus long que chez les espèces voisines; il est très-densément et finement ponctué, la ponctuation de ce segment est assez analogue à celle que l'on voit au même point chez *C. auripes* Wesm., la ligne transversale située au devant de la marge apicale est peu courbée, elle est un peu enfoncée, formée de 14 points inégaux, mais assez bien marqués; la marge postérieure est quadridentée, presque droite transversalement, les dents sont très-peu saillantes, les échancrures entre elles sont larges, peu profondes, régulièrement cintrées, celles du milieu plus larges que les latérales.

Cette espèce doit être parasite des *Antophora atroalba* et *intermedia*, car je l'ai constamment trouvée guettant l'entrée des nids de ces hyménoptères, sur le sable et la terre légère contre des falaises abruptes des bords du Rhône; *Chrysis ignita* Linn. est parasite d'hyménoptères nidifiant dans le vieux bois, car, ici au moins, je ne prends cette espèce que contre de vieux poteaux, de vieux pavillons ou des granges, où nichent des *Osmia*, *Megachile*, etc.

Peney; en général de juin à fin juillet; un exemplaire cependant a été capturé le 9 octobre 1876.

Genre Chrysogona Förster.

Cette coupe générique a été créée en 1853, en même temps que le genre *Notozus* Först. (1); l'auteur l'a formée pour une seule espèce, à savoir *Chrysogona gracillima* Först.; par le coloris, elle doit avoir à ce qu'il semble, car je ne la connais pas en nature, de grands rapports avec *Chrysis ignita* Linn.; mais elle a la marge apicale mutique; elle paraît fort rare; le principal caractère du genre réside dans le système de la nervation des ailes.

A ce genre appartiennent encore *Chrysis virgo* Abeille et *Chrysogona tarsata* Tourn., si toutefois ces insectes ne sont pas les deux sexes d'une seule et même espèce.

La première, *Chrysis virgo* Abeille, décrite dans la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, sans que l'auteur se soit aperçu de la conformation exceptionnelle de la nervation alaire et sans qu'il indique si les sujets visés dans sa description sont des ♀ ou des ♂, sera peut-être reconnue plus tard comme la ♀ de *C. tarsata;* dans la description que M. Abeille de Perrin donne pour son espèce, il n'indique pas la couleur des tarses, mais un sujet que j'ai sous les yeux et que je tiens de lui, les a noirs.

C. tarsata Tourn., dont je possède un exemplaire ♂ récolté à Syracuse par M. Frey-Gessner, devrait peut-être se rapporter à *Chrysis assimilis* Dahlb.; il faudrait pour cela admettre que cet auteur clairvoyant n'aurait pas vu la structure exceptionnelle des ailes chez ces insectes, ce qui est peu probable; cependant, il me faut convenir que la description que Dahlbom donne pour *C. assimilis*, cadre assez bien avec *C. tarsata*.

Les sujets de *C. virgo* Abeille, que j'ai sous les yeux et dont l'un d'eux, comme je viens de le dire, est typique de l'auteur, sont tous ♀, ils diffèrent de mon *tarsata* par les tarses qui sont d'un noir

(1) Förster, *Eine Centurie neuer Hymenopteren; Verh. Ver. pr. Rhld.* Bonn, 1853, p. 327.

brunâtre au lieu d'être d'un blanc faiblement jaunâtre, par une taille un peu plus grande, une ponctuation plus fine, plus serrée, surtout sur l'abdomen.

Chrysogona tarsata nov. spec. Long. 3 1/2 mill.

♂. Corps pubescent, pubescence droite, médiocre, blanchâtre; entièrement bleu, avec quelques teintes vertes sur le front, le pronotum, les bords latéraux du mésonotum, le scutellum et sur le bord postérieur des segments abdominaux 1-2; antennes noires, avec les deux premiers articles bleus; tarses blanc-jaunâtre; ailes très-transparentes, nervures brunes. Tête, thorax et abdomen densément, fortement et assez grossièrement ponctués, les intervalles des points excessivement étroits, brillants; sur l'abdomen, surtout sur le 1er segment, les points sont un peu plus gros, faiblement, mais visiblement moins serrés que sur les autres parties du corps; sur les intervalles, on voit quelques points très-fins; le 3e segment offre la ligne transversale antéapicale peu cintrée, bien marquée, formée de 12 points, gros, bien accusés; la marge apicale n'est pas ponctuée, mais très-finement chagrinée, mate; elle a de chaque côté une petite dent peu saillante et entre celles-ci elle est sinuée, ce qui forme entre elles deux lobes arrondis; le 3e article des antennes est court, 1 1/4 fois seulement aussi long que large.

Spintharis pallipes, nov. spec. Long. 4-4 1/2 mill.

♂♀. Au premier aspect un *Spintharis* ressemble assez bien à une *Halopyga;* mais, en étudiant la structure de l'abdomen, l'entomologiste éclairé ne peut pas se tromper.

Corps très-brièvement et finement pubescent de gris; tout le corps et les cuisses d'un vert clair, brillant, un peu doré par places, surtout sur le sommet de la tête près des ocelles, sur le compartiment médian du mésonotum et sur le scutellum; antennes noires à la base, brunes à l'extrémité, le 1er article est un peu verdâtre; mandibules noires, rouges à la pointe; genoux, tibias et tarses d'un rouge de rouille clair, les tibias ont sur leur tranche antérieure une très-faible teinte verte; le ventre est noir; le bord de la marge apicale du 3e segment est étroitement d'un blanc-jaunâtre, très-transparent, presque entier ou si finement denticulé qu'il faut un fort grossissement pour l'apprécier. Tête grosse; impression faciale large, occupant tout l'espace compris entre les yeux; mais elle est peu haute, son niveau supérieur atteignant environ les deux tiers de la hauteur des yeux, son fond imponctué, presque lisse, n'offrant que quelques très-fines rides transversales; sommet de la tête, joues et thorax grossièrement et densément ponctués, subréticulés, la ponctuation un peu plus grosse encore sur le scutellum et le post-scutellum; abdomen grossièrement, pas très-densément ponctué, ponctuation un peu plus grosse et un peu plus serrée sur le bord

postérieur du 2e et sur tout le 3e segment ; sur ce dernier, les intervalles entre les points sont très-étroits, tandis que, sur les deux précédents, ils sont un peu plus larges, surtout sur le 1er ; partout ils sont lisses, brillants ; écaillettes des ailes noirâtres, ailes un peu enfumées, nervures brunes.

Ma collection ; trois exemplaires reçus en 1876 de M. Becker de Sarepta.

Observation. Un caractère que je crois propre à ce genre réside dans la forme des joues ; chez tous les genres européens appartenant à la famille des Chrysides, si l'on regarde la tête de profil, l'on voit les joues s'étendre plus ou moins largement depuis les tempes, jusqu'au bord antéro-inférieur des yeux ; chez le *Spintharis pallipes*, seule espèce qui me soit connue en nature, elles sont larges depuis les tempes, jusqu'au milieu du bord postérieur des yeux ; à ce point elles sont coupées brusquement en biais contre ceux-ci et limitées en arrière par une très-fine carène.

CATALOGUE

DES

ARACHNIDES DE BELGIQUE

PAR LÉON BECKER.

TROISIÈME PARTIE.

— SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1878 —

FAMILLE DES THERIDIONIDÆ.

Les araignées qui composent cette grande famille varient la forme de leurs toiles qui ne sont jamais régulières comme celles des Eperidæ; les fils rapprochés forment quelquefois une trame plus ou moins serrée; d'autres fois, ce sont des réseaux simples et lâches.

Les yeux sont placés au sommet du front en deux lignes transverses droites ou arquées et séparées du bord antérieur par un bandeau très-large, ce qui distingue de suite les *Theridionidæ* des *Eperidæ*, chez lesquels ce bandeau est très-étroit.

Les *Theridionidæ* sont souvent ornés de jolies couleurs claires et vives.

SOUS-FAMILLE LINYPHINÆ.

GENRE LINYPHIA. Latreille (1804).

Linyphia montana. Clerck (1757).

On la rencontre un peu partout, dans les jardins, les prairies, sur les haies, dans les bois, quelquefois même sous les pierres.

Environs de Bruxelles : Uccle, Droogenbosch. — Province de Namur : Yvoir, Marche-les-Dames. — Province de Luxembourg, Redu. — Province de Liége, barrage de la Gileppe.

Linyphia triangularis. Clerck (1757).

C'est aux lisières des bois, sur les buissons et les bruyères qu'il faut la chercher; elle tend une toile en forme de petit dôme suspendu, rattaché au-dessus et au-dessous par des fils croisés en tous les sens.

Environs de Bruxelles : Groenendael, Auderghem.

Linyphia bucculenta. Clerck (1757).

Assez rare ; sur les buissons et dans les mousses.

Province de Luxembourg, Redu.

Linyphia emphana. Walckenaer (1825).

Elle vit dans les bois, sur les buissons, les graminées; on la trouve aussi à l'extrémité des tiges, sur l'aubépine, etc., etc. ; peu commune.

Province de Liége, Pont de Bonne.

Linyphia thoracica. Wider (1834).

Dans les bois ; je l'ai vue souvent établie au pied des gros hêtres.

Environs de Bruxelles : Groenendael, Boitsfort, bois de la Cambre.

Linyphia nigrina. Westring (1851).

Je ne l'ai rencontrée jusqu'à présent que sur les plantes qui croissent dans les dunes, au bord de la mer et dans nos Ardennes.

Flandre occidentale, Heyst. — Province de Luxembourg, Redu.

Linyphia leprosa. Ohlert (1867).

Je ne l'ai observée qu'une seule fois, cachée dans les bruyères.

Province de Luxembourg, Redu.

Linyphia tenebricola. Wider (1834).

Dans les bois, sur les petits buissons et sous les mousses.

Environs de Bruxelles, Boitsfort.

Linyphia peltata. Wider (1834).

Sa toile est ordinairement tendue aux lisières des bois, sur les buissons, au bord des chemins ou dans les clairières.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Auderghem, Groenendael, Grand-Bigard. — Province de Namur : Yvoir, Marche-les-Dames. — Province de Liége, Modave. — Province de Luxembourg, Redu.

Linyphia pusilla. Sundevall (1830).

Espèce rare en Belgique ; elle vit sur les buissons et les plantes élevées.

Province de Liége, barrage de la Gileppe.

Linyphia marginata. C. Koch (1834).

Assez commune, mais peu répandue ; elle tend sa toile en forme de petit dôme suspendu sur les bruyères pour lesquelles elle montre une préférence marquée.

Environs de Bruxelles : Groenendael, Boitsfort.

Linyphia hortensis. Sundevall (1830).

C'est la plus commune dans nos environs ; on la rencontre jusque dans les jardins.

Tous les environs de Bruxelles. — Province de Namur : Dinant, Anseremme, Dave, Yvoir, Marche-les-Dames. — Province de Liége : barrage de la Gileppe, Pont de Bonne. — Province de Luxembourg : Carlsbourg, Redu.

Linyphia clathrata. Sundevall (1830).

Elle vit sur les buissons, les bruyères et dans les pays de montagnes, où sa toile est établie entre les pierres.

Environs de Bruxelles, Boitsfort. — Province de Liége, Modave.

Linyphia socialis. Sundevall (1833).

Très-commune dans les bois; on la voit courir sur les troncs de hêtre; son extrême agilité la dérobe aux regards; elle court aussi sur les rochers dans les Ardennes.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Groenendael. — Province de Liége, Pont de Bonne. — Province de Luxembourg, Redu.

Linyphia frenata. Wider (1834).

Beaucoup moins commune que la *L. socialis;* elle s'établit sur les herbes ou entre les pierres et les rochers.

Province de Namur : Yvoir, ruines de Mont-Aigle.

Linyphia nebulosa. Sundevall (1830).

On la trouve sous les coins soulevés des écorces de sapins, sur les mousses; quelquefois sur les murs et les rochers.

Environs de Bruxelles, Boitsfort. — Province de Liége. Pont de Bonne.

Linyphia bicolor. Blackwall (1833).

Ses habitudes me sont inconnues.

Environs de Bruxelles, Boitsfort.

Linyphia concolor. Wider (1834).

Sous les pierres; quelquefois sur les buissons et dans les herbes.

Province d'Anvers, Deurne.

GENRE TAPINOPA. Westring (1851).

Tapinopa longidens. Wider (1834).

Elle vit dans les mousses des bois et dans les anfractuosités de rochers, quelquefois même sous les pierres.

Province de Liége, Pont de Bonne.

GENRE PACHYGNATA. Sundevall (1823).

Pachygnata Listeri. Sundevall (1830).

On la rencontre sur les plantes basses, les graminées, etc.; au bord des chemins, dans les bois et quelquefois sous les pierres.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Dilbeek.

Pachygnata De Geeri. Sundevall (1830).

Peu commune en Belgique; elle vit dans les bois, comme la *P. Listeri*.

C'est la plus commune des araignées de France (E. Simon).

Province de Liége : Visé, Embourg.

Pachygnata Clerckii. Sundevall (1823).

Assez peu répandue; je l'ai trouvée sous les pierres dans des

endroits bien découverts ; elle vit surtout aux bords des ruisseaux, dans les herbes très-humides, presque dans l'eau.

Province de Liége : Modave, Visé. — Province d'Anvers, environs d'Anvers. — Environs de Bruxelles, Dilbeek.

GENRE ERIGONE. Savigny (1827).

Erigone isabellina. C. Koch (1841).

Elle vit dans les bois, dans les jardins, sur les haies ; souvent on la voit courir à terre parmi les mousses et les feuilles sèches ; elle est très-commune.

Tous les environs de Bruxelles. — Province de Namur : Yvoir, Vezin, Samson, Marche-les-Dames. — Province de Luxembourg : Saint-Hubert, Redu.

Erigone rufipes. Linné (1758).

Sur les tiges de graminées et les buissons bas.

Province de Liége, Pont de Bonne.

Erigone dentipalpis. Wider (1834).

On la rencontre sur les bruyères, les buissons bas, quelquefois sous les herbes ou les mousses.

Environs de Bruxelles, Boitsfort. — Province de Limbourg, Munster-Bilsen.

Erigone longipalpis. Sundevall (1830).

Dans les herbes, les graminées ou sous les détritus.

Province d'Anvers, Santvliet.

Erigone dentata. Wider (1834).

Également sous les détritus ; à la base des plantes qui croissent au bord de l'eau.

Province d'Anvers, Deurne.

Erigone nigra. Blackwall (1834).

Sous les mousses et les détritus humides.

Province de Luxembourg, Redu.

Erigone silvatica. Blackwall (1841).

Au bord de l'eau ; à la base des plantes qui croissent le long des ruisseaux.

Province de Luxembourg, Redu.

Erigone acuminata. Blackwall (1833).

Sous les mousses et les feuilles sèches.

Environs de Bruxelles, Boitsfort. — Province de Liége, Spa, (E. Simon).

GENRE THERIDION. Walckenaer (1805).

Theridion riparium. Blackwall (1834).

Il me paraît rare dans nos environs ; il tend sa petite toile sur les plantes basses.

Environs de Bruxelles, Saint-Gilles (jardins). — Province de Liége : barrage de la Gileppe, Spa (E. Simon).

Theridium tinctum. Walckenaer (1802).

Sur les buissons ; quelquefois sur les écorces rugueuses des arbres couverts de lichens.

La petite toile irrégulière aboutit à sa retraite en forme de nid d'oiseau.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Groenendael.

Theridion simile. C. Koch (1836).

Le nid est établi aux bifurcations des petites branches des buissons ; quelquefois sur les bruyères.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Groenendael.

Theridion varians. Hahn (1831).

Comme son nom l'indique, cette espèce varie beaucoup ; elle vit sur les buissons, dans les taillis, etc., etc. Commune partout.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Groenendael, Uccle, Grand-Bigard, Dilbeek. — Province de Namur : Yvoir, Samson. — Province de Liége, Pont de Bonne. — Province d'Anvers, Calmpthout.

Theridion pictum. Walckenaer (1802).

On le rencontre sur les arbres couverts de lichens, sur les buissons et quelquefois sur les murailles.

Environs de Bruxelles : Uccle, bois de la Cambre, Boitsfort, Groenendael, Laeken, (murs du Parc).

Theridion pinastri. L. Koch (1872).

Moins commun que le *T. pictum ;* dans les sapinières ; j'ai rencontré souvent sa petite toile tendue entre les bifurcations des branches d'arbres verts isolés.

Environs de Bruxelles, Uccle.

Theridion sisyphium. Clerck (1757).

Cette espèce est très-commune dans les bois, sur les genêts, les bruyères et sur les buissons.

Environs de Bruxelles : Auderghem, Boitsfort, Groenendael, Grand-Bigard. — Province de Namur : Saint-Servais lez-Namur, Yvoir, Marche-les-Dames. — Province de Luxembourg : Redu, Saint-Hubert. — Province de Liége, Modave.

Theridion lineatum. Clerck (1757).

Ce joli Theridion, que l'on reconnaît aux bandes roses qui ornent souvent son abdomen, est commun dans notre pays ; il vit sur les buissons, dans les bois, dans les jardins, sur les fleurs, etc. ; son nid est quelquefois caché dans une feuille recourbée.

Tous les environs de Bruxelles. — Province d'Anvers, Calmpthout. — Province de Namur : Saint-Servais lez-Namur, Dave, Yvoir, Dinant. — Province de Liége : Huy, Modave. — Province de Luxembourg : Saint-Hubert, Redu, Carlsbourg.

Theridion formosum. Clerck (1757).

Commun dans les bois : on trouve souvent sa toile irrégulière établie à la base des grands arbres ; dans cette toile elle accumule des détritus, des morceaux de feuilles, etc., pour mieux dissimuler son cocon.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Groenendael, Laeken (murs du Parc). — Province de Namur : Yvoir, Marche-les-Dames, Saint-Servais lez-Namur. — Province de Liége, Modave.

Theridion denticulatum. Walckenaer (1802).

Sur les buissons, contre les rochers et quelquefois sur les murailles.

Province de Namur, Yvoir, Vezin.

Theridion bimaculatum. Linné (1767).

Il file sa toile sur les feuilles des buissons peu élevés, aux lisières des bois, au bord des chemins ou dans les clairières.

Il porte son cocon suspendu aux filières, à la façon des Lycosidæ.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Groenendael. — Province d'Anvers, Calmpthout. — Province de Liége, Embourg.

Theridion pulchellum. Walckenaer (1802).

Dans les taillis, sur les buissons et dans les sapinières ; il dépose son cocon sur une feuille ou dans les bifurcations de branches.

Environs de Bruxelles : bois de la Cambre, Boitsfort. — Province de Namur, Samson.

Theridion tepidariorum. C. Koch (1841).

Cette araignée est fréquente dans les serres et dans les jardins d'hiver ; je crois qu'elle est importée en Belgique accidentellement. J'en ai reçu des exemplaires identiques, du Midi, de la Turquie et de la Caroline du Sud, etc.

Bruxelles.

Genre Steatoda. Sundevall (1833).

Steatoda thoracica. Hahn (1831).

Commune dans nos provinces montagneuses ; elle se tient sous les pierres, ou se cache dans les fentes de rochers.

Province de Liége, Modave. — Province de Namur, Yvoir.

Steatoda bipunctata. Linné (1758).

Cette araignée vit sur les buissons, dans les crevasses de murailles et sur les clôtures en planches ; elle se blottit dans les angles, une patte posée sur le bord de sa toile ; on la rencontre encore à l'intérieur des maisons.

Tous les environs de Bruxelles. — Flandre occidentale, Heyst. — Province de Namur, Samson. — Province de Luxembourg, Redu.

Steatoda corollata. Linné (1758).

Dans les bois et les endroits sablonneux et arides ; elle se tient

près de sa toile dans un creux en terre, ou cachée sous une pierre.

Environs de Bruxelles, Boitsfort.

Steatoda guttata. Wider (1834).

Elle vit sous les mousses, sous les pierres et les détritus, dans les endroits secs et arides; quelquefois dans les sapinières.

Environs de Bruxelles, bois de la Cambre. — Province de Liége, Modave.

GENRE EURYOPIS. Menge (1866).

Euryopis tristis. Hahn (1831).

Peu commune; elle se trouve sur les buissons, les bruyères, les graminées, dans les parties découvertes des bois.

Environs de Bruxelles, bois de la Cambre.

GENRE EPISINUS. Walckenaer (1809).

Episinus truncatus. Walckenaer (1809).

Rare en Belgique; sous les pierres et les mousses, dans les rochers.

Province de Liége, Pont de Bonne.

GENRE NESTICUS. Thorell (1870).

Nesticus cellulanus. Clerck (1757).

Il habite les cavernes, les grottes et les houillères.

Province du Hainaut, houillère de Bernissart. — Province de Namur, grotte du Han.

GENRE ERO. C. Koch (1836).

Ero thoracica. Wider (1834).

Sur les buissons, dans les bois, au bord des chemins ou sur les bruyères.

Environs de Bruxelles, Groenendael. — Province d'Anvers, Calmpthout. — Province de Namur, Yvoir.

3e SOUS-ORDRE GNAPHOSÆ.

FAMILLE DES DYSDERIDÆ.

GENRE SEGESTRIA. Latreille (1804).

Segestria senoculata. Linné (1758).

Elle habite les trous d'arbres, les crevasses des vieilles murailles et se faufile sous les pierres.

Environs de Bruxelles : Groenendael, Boitsfort. — Province de Namur, Yvoir. — Province de Liége, Modave.

Segestria bavarica. C. Koch (1843).

On la trouve sous les pierres; elle est beaucoup moins commune que la *S. senoculata*.

Province de Namur : Yvoir, ruines de Poilvache.

GENRE DYSDERA. Latreille (1804).

Dysdera erythrina. Walckenaer (1802).

Assez rare. Elle vit sous les pierres, abritée dans une petite coque de soie.

Province de Namur, Yvoir.

Dysdera Hombergii. Scopoli (1763).

Plus commune et plus répandue que l'espèce précédente; elle habite sous les pierres et sous les talus qui surplombent au bord des chemins creux, dans les endroits arides et sablonneux.

Environs de Bruxelles, Uccle. — Province de Liége, Modave. — Province de Namur : Yvoir, Samson.

Dysdera crocata. C. Koch (1839).

Assez rare; on la trouve presque toujours sous les pierres et les mousses, etc.

Province d'Anvers (environs d'Anvers).

4e SOUS-ORDRE THERAPHOSÆ.

FAMILLE DES AVICULARIDÆ.

GENRE ATYPUS. Latreille (1804).

Atypus piceus. Sulzer (1776).

Il vit sous terre dans une longue galerie doublée d'un tube de soie; le bout extérieur de ce tube est presque toujours relevé et accroché plus haut que l'ouverture; c'est le seul indice auquel on puisse reconnaître sa présence.

Il est toujours difficile à découvrir; c'est sur les talus des chemins creux et ombragés qu'il faut le chercher; le mâle erre dans les environs du terrier de la femelle.

A l'arrière-saison, on les trouve quelquefois ensemble, au fond de leur habitation souterraine.

Cette espèce est peu répandue, mais commune aux endroits où on parvient à la découvrir. Je ne l'ai jamais vue sous les mousses.

Environs de Bruxelles, Uccle. — Province de Luxembourg, Redu.

MATÉRIAUX POUR SERVIR A UNE MONOGRAPHIE

DES

ESPÈCES EUROPÉENNES & CIRCUMEUROPÉENNES

DU GENRE MYLLOCERUS SCHH. (1)

(COLÉOPTÈRES, CURCULIONIDES)

PAR

Henri Tournier, de Genève.

— SÉANCE DU 4 JANVIER 1879 —

Quoique le genre *Myllocerus* Schh. soit nombreux en espèces exotiques (2), surtout en espèces asiatiques, il n'a jusqu'à présent offert que peu de représentants pour la faune que les entomologistes sont convenus d'appeler faune européenne et circumeuropéenne, ou mieux faune très-élargie de l'Europe.

Il a été créé en 1826, par Schönherr, puis en 1863, il a été maintenu par Lacordaire sans modification (3).

En 1873, M. Desbrochers a essayé de traiter ce genre dans sa Monographie des Phyllobiides (4); il n'a connu qu'une espèce, celle qui aujourd'hui est la plus répandue dans les collections, à savoir *damascenus* Mill. (5); le type pris par Schönherr pour la création du genre *Myllocerus*, *M. arabicus* Bohem., Schh., lui est resté

(1) Schönherr, Disp. method. 1826, p. 178.

(2) Aujourd'hui il compte un total d'environ 46 espèces; ajoutez aux espèces citées dans le catalogue de MM. Gemminger et Harold, p. 2300, vol. VIII : *auriceps* Fähr., *Vet. Ak. Forh.*, 1871, p. 37; *variabilis* Roel., *Ann. Belg.* XVI, 1873, p. 168; *castaneus* Roel., *l. c.*, p. 168; *nigro-maculatus* Roel., *l. c.*, p. 169; *griseus* Roel., *l. c.*, p. 170; *elegantulus* Roel., *l. c.*, p. 170; *viridulus* Roel., *l. c.*, p. 171.

(3) Lacordaire, Genera des Coléopt., vol. VI, 1863, p. 213.

(4) Dans de Marseul, Abeille, vol. XI, p. 743.

(5) C'est à tort que M. Desbrochers des Loges attribue cette espèce à M. Hampe. Voyez *Wien. Ent. Monatschr.*, V, 1861, p. 208, pl. 4, fig. 9.

inconnu en nature; par suite, il n'a pu qu'imparfaitement se rendre compte de l'importance et de l'élasticité des caractères lui afférant.

Aussi, partant du principe que *M. damascenus* Miller avait en lui tous les caractères du genre *Myllocerus*, cet auteur a été naturellement conduit à former sous le nom de *Corygetus*, avec une espèce sibérienne (*M. marmoratus* Mannerheim, Desb.), un genre qu'il a considéré comme distinct, mais qui ne peut pas être soumis à une inspection sérieuse, si l'on a sous les yeux un matériel un peu nombreux; il pourrait au plus être admis à titre de sous-genre; il faudrait alors, et pour être conséquent, former d'autres coupes pour plusieurs autres espèces du genre (exemple *damascenus* Mill.).

La conformation de la partie supérieure du rostre, conformation qui a donné matière à cette création, n'est pas un caractère suffisant pour la formation d'un genre, surtout lorsque la forme de cet organe se modifie presque chez chaque espèce.

Ainsi chez le *M. arabicus* B. Schh., le dessus du rostre est presque plan [1]; chez les *M. sibiricus* Tourn., *M. similis* Tourn., il est un peu creusé longitudinalement; chez *M. damascenus* Miller, le rostre affecte une forme autre, il est largement concave sur sa longueur, sans cependant que la concavité atteigne le sommet du front; chez *M. biformis* Tourn., le rostre et la tête sont longitudinalement concaves sur toute leur longueur.

Cela prouve à l'évidence qu'ici un genre ne peut être formé pour une espèce qui a le rostre plus ou moins relevé transversalement, ou, je le répète, pour être conséquent, il faudra créer des genres pour toutes celles qui s'écartent du type, autant, si ce n'est plus, que *marmoratus* Mann.

La formule générique que nous a donnée Lacordaire devra donc se modifier un peu, touchant la structure du rostre; il faudra lire:

Rostre à peine aussi long, ou plus long que la tête, très-robuste, plus ou moins élargi au bout, anguleux, plan ou concave longitudinalement, offrant parfois un empâtement transversal et en général finement caréné en dessus, profondément et triangulairement échancré à son extrémité, scrobes profondes et visibles d'en haut en avant, rapidement évasées et superficielles en arrière.

Tous les autres caractères sont ceux énoncés par l'auteur du Genera.

Les quelques espèces qui m'occupent seraient à proprement parler asiatiques si les entomologistes n'avaient pas annexé à la faune d'Europe les contrées qu'elles habitent.

[1] C'est bien ainsi que Lacordaire le définit dans sa formule générique.

Trois sont sibériennes; ce sont :
Marmoratus Mannerheim, Desb., *sibiricus* Tourn., *similis* Tourn.
Une, *damascenus* Mill., est propre à la Syrie.
Et trois sont d'Arabie, à savoir : *arabicus* Bohem., Schh., *biformis* Tourn., *Millingeni* Tourn.

De ces sept espèces, trois seulement sont connues, quatre sont nouvelles; mais, avant de les décrire isolément, je vais donner un tableau synoptique pour les sept espèces qui me sont connues en nature.

Elles peuvent se répartir comme suit :

A. Bord postérieur du thorax coupé droit.
  B. Thorax aussi long que large, sub-régulièrement carré. **sibiricus** nov. spec.
  B'. Thorax transversal. **similis** nov. spec.
A'. Bord postérieur du thorax bisinué, muni d'un lobe médian bien distinct.
  B. Rostre n'offrant pas en dessus un empâtement transversal.
    C. Yeux visiblement convexes et un peu saillants; articles 1-2 du funicule des antennes, allongés, égaux.
      D. Tête convexe ou plate en dessus, jamais concave.
        E. Thorax offrant antérieurement et postérieurement une dépression transversale, le milieu restant transversalement, faiblement mais visiblement convexe. Toutes les cuisses obsolètement dentées. **damascenus** Mill.
        E'. Thorax circulairement concave sur son disque, le centre seul un peu longitudinalement convexe. Cuisses antérieures et intermédiaires ayant une épine bien visible, étroite, très-aiguë; les postérieures obsolètement dentées. **Millingeni** nov. spec.
      D'. Tête largement concave sur toute sa longueur; cette concavité se prolonge jusqu'à l'extrémité du rostre. **biformis** nov. spec.
    C'. Yeux pas sensiblement convexes, nullement saillants. Article 2 du funicule des antennes plus court que 1. Thorax sub-cylindrique, régulièrement convexe en dessus. **arabicus** Bohem. Schh.
  B'. Rostre offrant en dessus un empâtement transversal. (*Corygetus* Desb.). **marmoratus** Mann. Desb.

Le *M. subcostatus* Kolen, Bull. Mosc. 1858, III, p. 86, pl. 2, fig. 13, n'appartient assurément pas à ce genre; à voir la figure que donne l'auteur, c'est pour moi un *Pachytychius* Jekel.

DESCRIPTIONS

DES ESPÈCES INÉDITES, CITÉES DANS CE MÉMOIRE.

Myllocerus sibiricus Tournier. Long. 6 1/2-7 mill.; larg. 3 mill.

Ce *Myllocerus*, ainsi que le suivant, rappelle un peu par son facies celui des *Phyllobius* du groupe du *sinuatus* Fabr.; mais le rostre est construit sur un autre plan, les crochets des tarses sont libres, etc. Le rostre est un peu plus long que la tête, très-robuste, plan en dessus et finement caréné au milieu; scrobes larges, visibles d'en haut, largement et superficiellement creusées en arrière, étendues jusqu'aux yeux; antennes assez fortes, assez longues; le scape empiète un peu en arrière sur le thorax; celui-ci très-faiblement plus long que large, subcaréné, presque droit sur les bords latéraux, très-faiblement mais assez régulièrement convexe, irrégulièrement et assez fortement ponctué-chagriné sur son disque, bord postérieur coupé droit, l'antérieur un peu échancré au milieu; élytres à épaules saillantes, bien accusées, sub-parallèles latéralement sur le milieu de leur longueur, puis rétrécies et arrondies postérieurement, séparément anguleuses à leur extrémité; surface convexe, marquée de stries ponctuées fines, mais bien accusées, interstries faiblement convexes; pattes médiocres, cuisses toutes obsolètement dentées. Brun de poix, pattes et antennes un peu plus claires; tout le corps est densément recouvert de petites écaillettes arrondies d'un gris jaunâtre, variées sur les élytres de taches brunes et d'un gris argenté; au-dessus de cette vestiture, on voit, sur le thorax et les élytres, des soies courtes, couchées, disposées un peu en séries dans les interstries des dernières, pattes finement pubescentes.

Sibérie.

Myllocerus similis Tournier. Long. 5 mill., larg. 2 mill.

Cette espèce est voisine de la précédente, mais elle en est bien distincte, par une taille inférieure, le rostre longitudinalement concave, sans carène en dessus, le thorax plus large, les antennes plus grêles, plus longues, les cuisses mieux armées, etc. Tête et rostre conformés comme chez *sibiricus* Tourn. Mais ce dernier, au lieu d'être plan et longitudinalement caréné en dessus est creusé sur toute sa longueur d'un large sillon qui s'étend jusqu'à sa base; les yeux, quoique un peu proéminents, le sont beaucoup moins que chez les autres espèces du groupe, mais un peu plus cependant que chez *M. arabicus* B. Schh.; le thorax est transversal, coupé droit devant et derrière, un peu arrondi sur les côtés; le disque, qui est faiblement convexe, est marqué de chaque côté, un peu après le milieu, d'une fossette ronde assez large et bien accusée, la surface

est comme la tête, un peu éparsement et médiocrement ponctuée; les élytres sont construites comme chez l'espèce précédente, mais un peu plus élargies en arrière; les cuisses antérieures et intermédiaires sont armées d'une épine courte et fine, mais aiguë, les postèrieures sont obsolètement dentées. Il est entièrement d'un brun de poix, avec les antennes et les pattes faiblement plus claires; totalement recouvert de petites écaillettes arrondies, grises; chaque interstrie des élytres offre, outre cette vestiture, une rangée de petites soies brunâtres, un peu dressées.

Lac Baïkal.

Myllocerus Millingeni Tournier. Long. 6 1/2 mill.; Larg. 2 1/2 mill.

Ce *Myllocerus* ressemble assez au *damascenus* Mill.; il s'en distingue cependant de suite, par la structure du thorax, du rostre, les cuisses antérieures mieux armées, etc. Tête grosse, plate, yeux ovales longitudinaux, bien convexes; rostre presque aussi large que la tête, un peu resserré au milieu, puis élargi à l'extrémité, longitudinalement concave et muni de chaque côté d'une arête qui limite en dessus les scrobes, celles-ci larges, profondes antérieurement, s'atténuant fortement près des yeux, qu'elles atteignent; antennes terminales, grêles, scape courbé, empiétant fortement en arrière sur le thorax, funicule peu épais; avec la massue, il est à peine plus long que le scape; la massue allongée, mince, pointue; thorax sub-carré, bisinué, mais pas élargi, arrondi aux bords latéraux, bord antérieur un peu cintré, le postérieur bisinué, à lobe médian large, avançant un peu plus en arrière que les angles postérieurs, ceux-ci un peu longs, étirés, et paraissant aigus, vu de dessus; surface concave, les bords antérieur, postérieur et latéraux légèrement relevés, sans cependant former une arête saillante, le centre de la partie concave est un peu relevé en une petite place convexe, longitudinale, élevée antérieurement au niveau du bord du thorax, mais atténuée postérieurement vers le bord du segment, qu'elle n'atteint pas; écusson bien visible, un peu saillant; élytres à épaules bien accusées, un peu rétrécies immédiament au-dessous de celles-ci, puis faiblement élargies et courbées latéralement, surface régulièrement convexe, finement striée-ponctuée, les interstries larges, plans; pattes assez grêles, cuisses antérieures et intermédiaires, armées d'une petite épine étroite, très-aiguë, les postérieures très-obtusément dentées. Le corps est noir, antennes et tarses brunâtres; il est totalement et très-densément recouvert d'écaillettes plus ou moins ovalaires d'un gris légèrement verdâtre et offrant à l'œil un aspect un peu soyeux; au-dessus de cette vestiture, on voit des soies fines, courtes et couchées, de même couleur que les écaillettes; sur la tête, elles sont plus abondantes et mieux dressées.

Cette espèce a été récoltée en Arabie par M. le Dr Millingen, à qui j'ai le plaisir de la dédier; je possède un exemplaire récolté en Asie Mineure.

Myllocerus biformis Tournier. Long. ♂ 5 mill., ♀ 7 1/2 mill.; Larg. ♂ 2 mill., ♀ 3 mill.

La tête n'est pas plus large que le rostre, celui-ci deux fois aussi long qu'elle; yeux brièvement ovales, convexes, non franchement longitudinaux; la tête est creusée sur le milieu d'un large sillon, limité latéralement par un étroit bourrelet qui le sépare des yeux; il s'étend longitudinalement sur le rostre jusqu'à son extrémité et il y est limité latéralement par une arête longitudinale qui le sépare des scrobes; celles-ci sont larges et, en arrière, atteignent les yeux; quoique à ce point elles soient peu profondes, lorsque l'on regarde le rostre de dessus, il apparaît comme divisé en trois larges sillons longitudinaux, dont les latéraux sont les scrobes; antennes assez longues, scape droit, empiétant en arrière sur le thorax, funicule, sans la massue, à peu près aussi long que le scape; thorax un tiers plus large que long, bords latéraux rétrécis antérieurement, puis un peu élargis et arrondis pour se resserrer de nouveau et se prolonger ensuite, en s'élargissant un peu, jusqu'aux angles postérieurs, bord antérieur coupé droit, bord postérieur fortement bisinué, le lobe médian large, un peu tronqué au bout, surface déprimée transversalement, à l'exception d'un large bourrelet au bord antérieur et du lobe médian du bord postérieur qui sont un peu relevés; au milieu du disque, on voit une carène longitudinale peu saillante, la surface est éparsément, mais assez grossièrement ponctuée; scutellum bien visible, en triangle arrondi; élytres construites comme chez l'espèce précédente; pattes médiocres, toutes les cuisses sont munies d'une épine obsolète. Corps noir, pattes et antennes brunâtres; il est entièrement et densément recouvert de petites écaillettes arrondies qui, chez les exemplaires ♂♀ que j'ai sous les yeux, sont d'un coloris différent; les exemplaires que je considère comme les ♂, sont revêtus d'écaillettes grises, de même teinte que la vestiture du *M. damascenus* Miller; chez les ♀, les écaillettes sont d'un vert pâle; chez les deux sexes on voit encore de petites soies blanchâtres, courtes et couchées; elles sont rangées en lignes irrégulières sur les interstries des élytres; les tibias sont finement pubescents.

Djidda en Arabie et Asie Mineure; sept exemplaires récoltés par M. le Dr Millingen dans la première de ces contrées; j'en possède un de la seconde.

Observation. Quoique les sujets que je considère comme les ♂ du *M. biformis* Tourn., aient avec leurs ♀ une grande différence quant au coloris, je ne puis les séparer, tous les autres caractères leur étant communs.

DESCRIPTIONS

DE

QUELQUES CURCULIONIDES NOUVEAUX

APPARTENANT AU GENRE DICHOTRACHELUS STIERLIN

par Henri Tournier, de Genève.

— SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1879 —

Mon excellent ami M. le Dr Stierlin vient de nous donner une Monographie (1) des espèces si intéressantes du genre *Dichotrachelus* Stierlin ; depuis que ce genre a été créé par lui en 1853 pour les *D. sulcipennis* Stierl. et *D. Rudeni* Stierl., il a été décrit, soit par lui-même, soit par d'autres entomologistes, un nombre d'espèces relativement grand ; malgré cela, M. Stierlin décrit encore aujourd'hui dans son travail 5 espèces nouvelles, ce qui porte le nombre total de celles connues à 21. Il semble dès lors que ce genre doive avoir dit son dernier mot ; cependant il n'en est rien, car, sur les 80 *Dichotrachelus* que renferme ma collection, il y a des types de 6 espèces inédites ; ce sont ces espèces que je viens décrire aujourd'hui. Elles appartiennent, dans l'ordre que voici, aux groupes que M. Stierlin nous donne dans son tableau synoptique :

GROUPE I.

D. concavicollis Tourn. Col de Fenêtre.
D. gallicus Tourn. France méridionale.

GROUPE II.

D. seninudus Tourn. Col de Balme.
D. depressipennis Tourn. Col de Fenêtre.
D. sulcirostris Tourn. Col. de Balme.

GROUPE III.

D. minutus Tourn. Jura.

(1) Dr Stierlin, *Revision der Dichotrachelus-Arten*. Mittheil. d. Schweizerischen Entomol., Gesellschaft, Vol. V. Heft. 7, p. 392 (1878).

D. concavicollis peut compter parmi les plus grandes espèces du genre; *D. seminudus* est la plus grande espèce du 2e groupe, et *minutus* la plus petite de tout le genre; les autres sont de taille moyenne; quant à leur manière de vivre, trois ont été récoltées sous des pierres, au-dessus de la région des sapins; ce sont : *concavicollis* Tourn., *depressipennis* Tourn., *seminudus* Tourn.; deux habitent la région des sapins et au-dessous d'elle, dans les mousses, ce sont : *D. sulcirostris* Tourn. et *D. minutus* Tourn. Quant à l'habitat de la 6e espèce, à savoir *D. gallicus* Tourn., je ne puis rien en dire, je ne l'ai pas récoltée moi-même, je l'ai reçue dans le temps de feu Daube, avec : « France méridionale » pour sa patrie, sous le nom de *D. angusticollis* Chevrolat, qui n'est pas le sien.

D. CONCAVICOLLIS Tourn.

Long. 7-8 mill., larg. 3-3 1/4 mill.

Cette espèce est la plus voisine des *D. tenuirostris* Stierl. et *bernhardinus* Stierl., mais elle se distinguera de suite des deux, par le thorax, qui, au lieu d'offrir un sillon longitudinal sur son disque, n'offre qu'une grande dépression circulaire qui, en arrière, touche le bord postérieur et, en avant, ne dépasse pas les 2/3 de la hauteur du thorax; la forme de ce segment est aussi autre que chez les deux espèces citées, car il affecte la forme d'un octogone; il est incisé de chaque côté au milieu des bords latéraux. Noir de poix, antennes rouge de rouille, pattes d'un brun de poix un peu clair; les téguments sont densément revêtus de petites écaillettes plaquées sur leur surface, ces écaillettes sont d'un brun noirâtre sur la tête, le thorax et les élytres, mais ces dernières sont comme tessellées par de petites taches arrondies jaunâtres, formées par la condensation d'écaillettes de cette couleur; au-dessus de cette vestiture appliquée, on voit des écaillettes plus longues, peu larges, dressées sur les côtés du rostre, puis en forme de deux mouchets sur le front entre les yeux, sur le bord antérieur et les bords latéraux du thorax, sur le faible et étroit bourrelet qui circonscrit la partie concave du disque du thorax, sur les interstries des élytres 1, 3, 5, 7 et enfin sur les cuisses et les tibias, où les écaillettes sont encore plus filiformes que sur les autres segments. Le rostre, quoique épais, est environ deux fois aussi long que large, un peu courbé, creusé sur son dos d'un sillon profond qui est limité en arrière, sur le front, par une fossette profonde située entre les yeux, flanquée de chaque côté d'un mouchet d'écaillettes. Les antennes sont médiocrement fortes, le scape empiète fortement en arrière sur les yeux, il est peu à peu épaissi et du double plus épais à son extrémité qu'à sa base; il n'offre à son point le plus épais que quelques fines écaillettes éparses; le funi-

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME VINGT-DEUXIÈME

TRIMESTRE III

Signatures 8 à 11, *e* à *g*

Paru le 9 *octobre 1879*

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUN 16 1932
NATIONAL MUSEUM

BRUXELLES
AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ
MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE

1879

cule est finement pubescent; le 1er article est long, aussi long que les trois suivants réunis; le 2e est de moitié environ aussi long que lui, aussi long que les deux suivants réunis; le 3e est court, subnodiforme et les suivants sont faiblement, graduellement plus courts et plus larges, ce qui fait que le 7e est transverse, presque deux fois aussi large que long; la massue est ovale, pointue.

Le thorax chez le ♂ est aussi long que large; chez la ♀, il est un peu plus large que long, il affecte, surtout chez le premier, une forme octogone presque parfaite; ce segment est assez plat, très-faiblement resserré antérieurement en forme de col, marqué au centre d'une grande dépression ronde, peu, mais partout également profonde; en arrière elle touche au bord postérieur du thorax; sur tout le tour de cette dépression se trouve un faible bourrelet qui laisse en avant, entre lui et le bord antérieur du thorax, un espace qui est parcouru par une dépression transversale; de chaque côté de la dépression médiane, se trouve un sillon longitudinal, sinué, médiocrement profond, sub-interrompu au milieu de sa longueur, par une incision qui part du milieu des bords latéraux, ce qui fait que chaque sillon se présente mieux sous la forme de deux fossettes arrondies, une antérieure, l'autre postérieure. Les élytres sont deux fois aussi larges, prises ensemble, que le thorax, et trois fois et demie aussi longues; elles sont aussi larges à leur racine que le thorax à son point le plus développé, puis fortement élargies, arrondies, sans épaules bien accusées, ensuite sub-parallèles sur les deux tiers de leur longueur, puis arrondies un peu avant l'extrémité, où elles sont communément un peu prolongées en pointe; la surface est peu convexe, finement striée-ponctuée, les points assez fins; les interstries 2, 4, 6, 8 sont larges, nullement convexes, les 1, 3, 5, 7 sont étroits, les 3, 5, 7, relevés en côtes assez saillantes. Les tarses sont relativement un peu plus longs et un peu moins larges que chez les espèces voisines, le 3e article est fendu presque jusqu'à sa base, mais il est un peu plus large que le 2e, le 4e est aussi long que les trois précédents réunis.

Col de Fenêtre, Valais.

D. GALLICUS Tourn.

Long. 4 1/2-5 mill., larg. 2-2 1/4 mill.

Il a l'aspect d'un petit *D. Linderi* Fairm. et doit être placé à côté de cette espèce; plus court que lui, il a environ la moitié de sa largeur; le thorax est plus étroit, assez régulièrement courbé aux bords latéraux, rétréci en arrière. Totalement ferrugineux, antennes et pattes rouge de rouille clair; le corps est vêtu comme chez *Linderi* Fairm., mais les élytres sont plus largement macu-

lées de clair, surtout latéralement et ces taches sont d'un gris jaunâtre clair; les écaillettes qui ornent les interstries relevés en côtes, sur les élytres, sont un peu plus longues que celles que l'on voit chez *Linderi* Fairm.; rostre une fois et demie au plus aussi long que large, peu courbé, vu de profil; il est renflé près de son extrémité, assez fortement sillonné en dessus, muni latéralement d'un bourrelet feutré, ainsi qu'on le voit chez *Linderi* Fairm., ce bourrelet s'épaissit au-dessus du bord interne des yeux en forme de tubercule; les antennes sont grêles, le scape est une fois et demie aussi large près de l'extrémité qu'à sa base, très-parcimonieusement paré d'écaillettes piliformes; le funicule est grêle, article 1er très-allongé, deux fois aussi long que le 2e, celui-ci aussi long que les deux suivants réunis; le 3e plus long que large, obconique; les 4e et suivants nodiformes; le 7e à peine plus large que long, massue en ovale court, acuminée au bout. Thorax pas plus large que long, à peine visiblement resserré antérieurement en forme de col, sub-arrondi aux bords latéraux, mais cependant plus large avant le milieu de sa longueur, que postérieurement; surface très-peu convexe, marquée au milieu d'un large, mais faible sillon longitudinal: de chaque côté de celui-ci, on voit, non un sillon latéral, mais une faible dépression longitudinale peu appréciable; le bord postérieur est légèrement incisé. Élytres très-peu convexes, allongées, quatre fois environ aussi longues que le thorax, aussi larges à leur racine que le thorax au point de son plus grand développement, ponctuées-striées, les stries formées de points assez gros, interstries peu larges, les 1, 3, 5, 7 relevés en côtes, 1 cependant beaucoup moins élevé que les autres; tarses assez grêles, article 3 fendu presque jusqu'à sa base, faiblement plus large que 2, 4 presque aussi long que les 3 précédents réunis.

France méridionale.

D. SEMINUDUS Tourn.

Long. 6 1/2 mill., larg. 2 3/4 mill.

Aussi, ou plus grand que les plus grands exemplaires du *D. Imhoffi* Stierl.; très-voisin de cette espèce, s'en distingue par le rostre plus fortement sillonné, le scape plus épais à l'extrémité et densément couvert d'écaillettes allongées, noires; par le thorax encore plus long, plus étroit en arrière; par les tibias plus épais; par sa vestiture, etc. Brun de poix; tête ornée sur les carènes latérales du rostre et entre les yeux de deux petites touffes d'écaillettes allongées, noires; le rostre n'est pas très-épais, environ deux fois aussi long que large, peu courbé, marqué sur le dos d'un sillon assez profond qui s'étend en arrière jusque entre les yeux.

Antennes à scape très-épais, densément couvert d'écaillettes étroites, longues, noires, ce qui fait que celui-ci paraît d'une couleur très-foncée à côté du funicule qui est jaune de rouille clair, ce dernier est mince; le 1er article surtout est très-mince à sa base, un peu courbé, une fois et demie aussi long que 2, celui-ci allongé, deux fois aussi long qu'il est large à son extrémité, 3 et 4 chacun un peu plus court que 2, un peu allongés, obconiques; 5, 6, 7 nodiformes, nullement transverses; massue d'un ovale allongé, peu acuminée au bout. Thorax plus long que large, un peu resserré antérieurement en forme de col, régulièrement, mais faiblement courbé aux bords latéraux, un peu plus étroit à son bord postérieur qu'à l'antérieur; marqué sur le disque d'un sillon longitudinal droit, assez large, peu profond; de chaque côté de celui-ci, l'on voit la trace de sillons latéraux qui sont très-faibles; le bord antérieur du thorax, les bords latéraux et les faibles bourrelets qui limitent de chaque côté le sillon médian, sont parcimonieusement ornés d'écaillettes allongées, étroites, dressées, d'un brun noirâtre. Les élytres sont communément échancrées à leur racine, à peine plus larges à ce point que la base du thorax, puis vont s'élargissant peu à peu, sans épaules marquées, jusqu'un peu après le milieu, ensuite elles se rétrécissent et se courbent, jusqu'à l'extrémité; avant la pointe, elles sont comme un peu resserrées et se prolongent ensemble postérieurement en une pointe arrondie; les interstries 1, 3, 5, 7, 9 sont relevés en côtes, les 1 et 9 en côtes faibles, les 3, 5, 7 en côtes fortes, les interstries 3 à 9 sont réunis postérieurement comme suit, 3 avec 9 et 5 avec 7; les interstries 2, 4, 6 sont plans, plus larges que les autres, mais n'offrent aucune des écaillettes allongées que l'on voit chez les 1, 3, 5, 7, 9; chez ces derniers les écaillettes sont longues, à demi dressées, partout noirâtres, à l'exception de la partie postérieure où elles sont mêlées à quelques écaillettes de même forme, mais d'un jaune brunâtre. Les cuisses et les tibias sont densément couverts d'écaillettes très-étroites, noires; l'extrême pointe des tibias est marquée d'une tache jaunâtre formée par de petits poils dorés; ils sont épais, droits, un peu courbés à la pointe. Tarses courts, le 3e article deux fois aussi large que le 2e, fendu presque jusqu'à sa base.

Sommets à gauche du Col de Balme, au bord de la neige restée durant l'été.

D. DEPRESSIPENNIS Tourn.

Long. 4 1/2 mill., larg. 3 mill.

Cette espèce a de grands rapports avec le *D. Rudeni;* cependant je n'hésite pas à la séparer, en suite des différences que voici : *D. depressipennis* est relativement plus large que *D. Rudeni*, mais

surtout beaucoup plus plat en dessus; par ce caractère, il se rapprocherait mieux des espèces du groupe I; si on le regarde de profil, on voit le plan supérieur du corps, depuis le bord antérieur du thorax jusqu'aux trois quarts postérieurs des élytres, parfaitement horizontal, pas même déprimé au point de jonction du thorax et des élytres. La tête et les antennes sont conformées à peu près comme chez *D. Rudeni*, cependant le rostre est plus visiblement et largement creusé sur la surface entre les points d'insertion des antennes; ce sillon est court et ne remonte pas sur le front comme chez *Rudeni*, le front est convexe; les brosses du dessus du rostre sont noires, celles près des yeux sont jaunâtres. Le thorax est plus court que chez *Rudeni*, il n'est pas plus long que large, le bord postérieur n'est pas coupé droit, mais régulièrement cintré, le sillon médian est encore plus large et plus profond que chez l'espèce citée, il est entier, touche les bords antérieur et postérieur; les sillons latéraux sont mieux marqués, plus larges et forment antérieurement, de chaque côté, une large fossette arrondie; sa surface est variée de brun et de gris un peu argenté, cette vestiture est formée de petites écaillettes plaquées sur les téguments; au-dessus de celles-ci, l'on voit au bord antérieur, aux bords latéraux et sur les bourrelets qui limitent le sillon médian, quelques rares écaillettes dressées, noirâtres. Les élytres n'ont pas, comme chez *Rudeni*, leur plus grande largeur après le milieu du corps, mais elles affectent, au contraire, une forme très-régulièrement ovale et rappellent exactement, avec une forme plus régulière encore, ces mêmes organes chez *D. Tournieri;* les stries sont plus fortes et mieux marquées, mieux ponctuées que chez *D. Rudeni*, les interstries relevés sont les mêmes, à l'exception du 3e, qui, au lieu de courir parallèlement au 5e, se rapproche de lui, au quart environ de la longueur des élytres, paraît se relier à lui, puis s'écarte de nouveau pour conserver sa distance jusqu'à l'extrémité; la vestiture est un peu différente de celle de *Rudeni;* chez *depressipennis*, elle est brune, largement variée de gris clair, et les écaillettes dressées sur les intervalles 3, 5, 7 et sur le dernier tiers du sutural sont un peu plus courtes, moins larges, noires, quelques-unes sont d'un gris très-clair, non jaunâtre. Les pattes sont largement couvertes d'une vestiture grise, parcimonieusement mêlée de fines écaillettes noires.

Col de Fenêtre, Valais.

Cette espèce a aussi quelques rapports avec *D. angusticollis* Chevrol., mais ce dernier a, comme *Rudeni*, les élytres larges après leur milieu, sa vestiture est tout autre et son rostre n'est pas aussi creusé au milieu.

J'ai capturé au-dessous de la Forclaz en Valais, une espèce qui

me paraît devoir se rapporter au *D. angusticollis* Chevrol.; il y a cependant, quelques caractères que j'observe chez mes exemplaires, qui sont opposés à ceux qu'indique M. Stierlin, à savoir : que les interstries relevés en côtes sur les élytres se réunissent postérieurement comme suit, 3 à 9 et 5 à 7; ce même entomologiste dit que, chez *angusticollis*, les lignes de points sur les élytres sont faibles, les points presque invisibles; chez mes sujets, ils sont forts, bien marqués et les stries ne laissent entre elles que des intervalles étroits à peine plus larges que les stries; il dit aussi que les écaillettes du dessus du corps sont brunâtres, variées de jaunâtre, que celles des interstries relevés sont mêlées de plus foncées; chez mes sujets, la vestiture est totalement unicolore; sur la tête, le thorax, les élytres, les pattes et le dessous du corps, elle est d'une teinte chamois un peu claire; peut-être est-ce là une espèce distincte, **D. arbutus** Tourn.

Inspecté 4 exemplaires; vit dans les mousses, sous l'arbousier traînant.

D. SULCIROSTRIS Tourn.

Long. 4 mill., larg. 2 mill.

Ce joli petit *Dichotrachelus* est encore une espèce voisine du *D. Rudeni;* mais on le distinguera facilement de ce dernier par une taille plus étroite et surtout par le rostre et la tête, qui sont largement, profondément sillonnés jusque sur le front; par les stries des élytres formées de gros points ronds, par le thorax plus long, plus étroit, etc.

De la taille du *D. Rudeni*, cependant plus étroit, surtout antérieurement; rostre une fois et demie aussi long qu'il est épais, vu de profil, largement et profondément sillonné longitudinalement, ce sillon remonte sur le front jusque passablement au-dessus des yeux; les bords latéraux du rostre et les côtés internes des yeux sont ornés d'écaillettes dressées, jaunes; les antennes sont brunâtres, surtout le scape, le funicule est un peu plus clair; le scape est très-parcimonieusement paré d'écaillettes allongées, fines, noirâtres, le funicule est un peu plus grêle que chez *Rudeni*, quoique construit sur le même plan. Le thorax est passablement plus long que large, étroit, presque parallèle aux bords latéraux, un peu arrondi antérieurement et postérieurement, pas plus large à l'un de ces bouts qu'à l'autre, creusé au milieu d'un fort sillon longitudinal; sillons latéraux à peine distincts, bord antérieur assez densément revêtu d'écaillettes grandes, mais moins larges cependant que celles des élytres; elles sont, ainsi que celles des bords latéraux et du milieu, variées, brunes et jaunâtres; aux bords latéraux, elles forment, environ vers le milieu, un petit mouchet saillant. Élytres

communément échancrées à leur racine, un peu plus larges à ce point que le thorax dans sa plus grande largeur, sans épaules marquées, mais peu à peu élargies jusqu'aux trois quarts de leur longueur; c'est à ce point qu'elles sont le plus larges, puis elles se rétrécissent assez brusquement en s'arrondissant jusqu'à l'extrémité, qui est un peu étirée en arrière; les interstries relevés sont comme chez *Rudeni*, mais paraissent un peu plus saillants; les stries sont fortes, bien marquées, formées par des points profonds, ronds, gros, bien marqués, plus appréciables que chez aucune des espèces du genre. Pattes assez fortes, assez largement garnies de fines écaillettes jaunâtres, entre lesquelles émergent des écaillettes étroites, noirâtres, plus ou moins condensées par places; tibias droits, les antérieurs et les intermédiaires un peu courbés au bout; tarses courts, 3e article deux fois aussi large que le 2e, entaillé presque jusqu'à sa base.

Col de Balme.

D. MINUTUS Tourn.

Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/4 mill.

C'est la plus petite espèce du genre, si l'on en excepte les variétés minimes du *D. muscorum* Fairm., qui n'ont parfois que 2 mill.; elle est voisine du *D. Tournieri* Stierl., mais le thorax n'est pas aussi long, pas aussi étroit; le rostre n'est pas sillonné en dessus et la vestiture est différente; elle se rapproche de cette espèce, surtout par les élytres qui sont régulièrement cintrées aux bords latéraux et offrent ainsi leur plus grande largeur au milieu de leur longueur.

Noir-brunâtre, antennes et tarses d'un rouge de rouille clair; rostre plat en dessus, presque glabre, un peu brillant, faiblement bisillonné, les deux sillons étroits, laissant entre eux une ligne lisse. Tête assez densément revêtue, de chaque côté, au-dessus et derrière les yeux, d'écaillettes jaunes et brunes, mêlées; antennes peu pubescentes, scape orné de rares petites écaillettes ovales jaunes; funicule à article 1, assez épais au bout, presque aussi long que les 3 suivants réunis, 2 beaucoup plus mince que lui, une fois et demie aussi long que 3, 3 à 7 sub-égaux nodiformes, massue en ovale court, acuminée au bout, brunâtre, finement pubescente. Thorax une fois et demie aussi long que large, élargi un peu anguleusement avant le milieu, de ce point rétréci jusqu'en arrière, bord postérieur aussi large que l'antérieur, tous deux coupés droits; surface marquée d'un sillon longitudinal peu profond quoique bien accusé, un peu plus profond au milieu qu'aux extrémités qui atteignent les deux bords du segment; paré en dessus d'écaillettes arrondies, jaune de soufre un peu foncé, variées de quelques écail-

lettes brunes. Élytres communément échancrées à leur racine, pas plus larges à ce point que le thorax à sa base, sans épaules accusées, régulièrement élargies et cintrées aux côtés, comme chez le *D. Tournieri* Stierl., ce qui fait que leur plus grande largeur est au milieu de leur longueur; la surface est régulièrement convexe, régulièrement et assez fortement striée-ponctuée; les stries sont bien visiblement ponctuées, mieux marquées en avant qu'en arrière, interstries larges, les 3, 5, 7, un peu relevés en côtes arrondies, tous les interstries sont parés d'écaillettes dressées bien arrondies, larges, à peu près de même forme que celles du *D. Rudeni*, mais plus larges, plus rondes; ces écaillettes sont, en majorité, jaune de soufre un peu foncé, variées par-ci, par-là, mais surtout en arrière, de quelques écaillettes d'un brun noirâtre. Pattes peu pubescentes, la pubescence, très-éparse, se montre sur les cuisses comme de très-petits grains jaune clair, et y forme par condensation avant l'extrémité un anneau clair; tibias droits, les antérieurs et intermédiaires un peu courbés au bout; tarses courts, 3e article, deux fois aussi large que 2, échancré presque jusqu'à sa base, 4e presque aussi long que les 3 précédents réunis, griffes libres.

Jura, Crête de la Neige.

MONOGRAPHIE

DES

SCARITIDES

(SCARITINI)

par le baron M. de CHAUDOIR.

PREMIÈRE PARTIE

— SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1879 —

Quoique personne ne songe plus maintenant à exclure les Scaritides, *sensu latiore*, des Carabiques, il n'en est pas moins vrai qu'aucun groupe de cette famille ne se distingue par des caractères aussi nombreux et aussi tranchés, ainsi que par un facies tellement différent, que les anciens auteurs, jusqu'à Fabricius inclusivement, ont placé ces insectes près ou même parmi les *Tenebrio*. On trouve bien parmi les Carabiques des groupes offrant quelque analogie de forme, tels que les Ditomides, les Siagonides, quelques Broscides (*Gnathoxys*), le genre *Dioctes* [1] parmi les Acinopides ; mais ces analogies ne sont qu'apparentes, car leurs caractères sont tellement différents qu'on ne saurait trouver aucune affinité réelle entre eux et les *Scarites*. Par la conformation des épisternes mésothoraciques, où la suture des épimères atteint les hanches intermédiaires, ces insectes appartiennent à la première grande section des Carabiques, ce qui seul déjà les éloigne des groupes dont nous avons fait mention, tandis que, par leurs jambes antérieures fortement palmées, ils diffèrent de tous les groupes de cette première section.

Les Scaritides *sensu strictiore* ou Scaritiens (*Scaritini*) se distinguent parfaitement des autres sections de ce groupe par la conformation de la languette, qui n'a rien d'analogue dans toute la famille. Cette section reste circonscrite dans les mêmes limites que celles

[1] Quelques entomologistes ont même voulu y faire entrer ce genre.

que je lui ai assignées dans le travail que j'ai publié jadis sur ces insectes (Bulletin de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, 1855, I, p. 1) et que je complète maintenant par l'addition de quelques nouveaux genres et de beaucoup d'espèces tout à fait inédites ou qui m'étaient inconnues à cette époque. Grâce à l'obligeance de quelques confrères, dont les uns ont mis à ma disposition leur propre collection (le comte Mniszech, M. Fairmaire), les autres m'ont permis d'étudier celles qui leur sont confiées (MM. de Harold, Lucas, Dr Gestro), j'ai été mis à même de comparer quelques espèces qui ne figurent pas dans la mienne, ce qui fait que le nombre de celles décrites qui me sont restées inconnues, est assez restreint. Je les énumère à la fin de mon travail, l'insuffisance des descriptions, qui ne font mention d'aucun des principaux caractères, ne permettant pas de les intercaler entre les espèces connues.

On ne sait des premiers états de ces insectes que ce que Schaum (Berliner Entomol. Zeit., 1859, p. 37) nous apprend de la larve du *Scarites abbreviatus*. Il est regrettable que les entomologistes du midi de la France, de l'Espagne, de l'Italie n'aient pu jusqu'à présent découvrir celles de plusieurs espèces communes dans leur patrie, tels que *Scar. buparius*, *Polyphemus*, *lævigatus*, *arenarius*, ni les entomologistes américains, celles des *Scar. subterraneus*, *quadricollis* et voisins.

Les vrais Scaritides habitent toute la zone torride et les parties les plus chaudes des deux zones tempérées, dans l'une desquelles, la septentrionale, leur habitat ne s'étend guère au delà du 47° de latitude, et encore n'est-ce que dans le bassin Caspien qu'il va aussi loin, tandis que, dans la méridionale, il ne dépasse pas le 35°. Ces insectes, qui paraissent avoir des habitudes nocturnes, habitent de préférence les terrains sablonneux plus ou moins imprégnés de sel. Les Pasimachides d'Amérique et d'Australie paraissent se tenir, au contraire, dans des trous profonds creusés dans des terrains fermes. En Europe on ne rencontre de Scaritides que dans les trois péninsules, dans le midi de la France, le long des côtes de la Méditerranée, et dans les îles dont cette mer est semée, puis le long des côtes de l'Adriatique et de la mer Noire. En Asie, l'Anatolie et les provinces transcaucasiennes ont en partie les mêmes espèces que celles du sud-est de l'Europe, et de plus, quelques belles espèces dont l'habitat s'étend le long des côtes jusqu'en Égypte d'un côté, et vers la Perse de l'autre. Les steppes qui se déploient à l'orient de la mer Caspienne, et en général le pays qui forme maintenant le gouvernement général du Turkestan, en nourrissent quelques autres; l'intérieur de la Chine, nous étant presque inconnu, ne nous en a pas encore fourni; sur ses côtes orientales, vers le nord et en face du Japon, ainsi que dans ce dernier, on n'en a trouvé que deux

dont l'une (*Sc. pacificus*) diffère à peine de l'*arenarius* d'Europe; elles restent rares le long des côtes plus au midi, jusqu'à ce que, vers Hongkong, on retrouve une couple d'espèces indiennes (*sulcatus*, *semirugosus*); les deux presqu'îles de l'Inde, en revanche, sont plus riches en espèces du genre *Scarites*, mais les seules formes aberrantes qu'on y rencontre, sont l'*Hoplogaster* du Bengale et les *Coptolobus* de Ceylan. Parmi les îles de la Sonde, Java seule en offre trois à quatre espèces, en partie identiques avec celles du continent indien; on n'en connaît point de Sumatra ni de Bornéo, tout aussi peu des Moluques et une ou deux des îles Philippines. L'Australie, si riche en espèces du groupe des Pasimachides (*Scaraphites*, *Carenum*, etc.), n'a donné jusqu'à présent que trois vrais Scaritides *sens. strict.*, appartenant à une forme propre à ce continent (*Geoscaptus*), bien que MM. de Castelnau et Mac Leay fils, aient cru y voir une douzaine d'espèces. On n'en connait point de la Nouvelle-Zélande et on peut être à peu près sûr que les Scaritides (qui y sont remplacés par de nombreux Broscides) y manquent tout à fait. La seule espèce polynésienne que j'aie étudiée [1] (Nouvelle Calédonie) a, comme beaucoup d'autres Carabiques de cette île, une forme singulière, qui m'a obligé d'en faire le type d'un genre distinct (*Anomoderus*); quant au *Scarites marginatus* du Père Montrouzier, je ne puis, d'après la description, m'en faire aucune idée. Mais la vraie patrie des Scaritides semble être l'Afrique, qui a enrichi nos collections d'une foule d'espèces appartenant pour la plupart à des genres différents des vrais *Scarites*, ou constituant dans ce genre des sections distinctes, et Madagascar, qui, bien qu'encore peu explorée, nous a fourni les géants du groupe, appartenant à des formes complétement différentes de celles des côtes du continent qui en sont les plus rapprochées. Parmi les petites îles disséminées dans l'Atlantique, Madère seule en possède une espèce qui lui est propre. La moitié septentrionale du continent américain n'offre que trois ou quatre espèces de vrais *Scarites*, tellement voisines l'une de l'autre, qu'on hésite à les séparer, et dans les parties tempérées de cette contrée, ainsi que dans le Mexique et l'Amérique centrale, ces insectes sont remplacés, comme dans l'Australie, par des Pasimachides, génériquement différents de ceux de ce dernier continent. L'Amérique méridionale présente un mélange de vrais *Scarites* voisins de ceux des États-Unis, avec trois ou quatre formes spéciales (*Tæniolobus*, *Scaris*, *Holcogaster* et *Distichus*), parmi lesquelles celles-ci sont bien plus nombreuses, et sont, à l'exception des derniers, qui ont quelques

[1] Une seconde espèce, remarquable par sa surface chagrinée, sera prochainement décrite par M. Fauvel, mais elle ne fait pas partie du même genre.

représentants dans l'ancien monde, propres au nouveau, mais aucun Pasimachide.

J'ai cru devoir introduire dans la terminologie un terme nouveau pour désigner une partie du dessous de la tête située entre le sillon dans lequel vient se loger le premier article des antennes, quand l'insecte les ramène en arrière, et les côtés du menton. Dans la plupart des Carabiques, cette partie est peu remarquée à cause de son peu de développement, car entre elle et les côtés du menton on voit sortir la base des mâchoires, tandis que dans les Scaritides, le rapprochement de la partie en question du menton ne laisse pas de place à la saillie de cette base, qui par là même est tout à fait cachée sous les lobes de ce dernier. Je nomme cette partie *paragène* (παρα γενειον) à cause de sa position sur les côtés du menton.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GENRES.

I. Maxillæ mala inferiore superiorem haud superante.
Oxylobus.

II. Maxillæ mala inferiore superiorem multum superante.

A. Maxillæ mala superiore apice obtuse rotundata.

1. Episterna postica angusta longaque. (Elytra libera; species alatæ.)

a. Elytra intra marginem carinata. (Prothorax angulis posticis dentatis.)
Ochyropus.

b. Elytra intra marginem haud carinata.

α. Tarsi articulo ultimo tenui elongato. (Prothorax muticus.)
Geoscaptus.

β. Tarsi articulo ultimo minus tenui nec elongato. (Prothorax angulis posticis dentatis.)
Cryptoscaphus.

2. Episterna postica brevia, latiuscula. (Elytra connata; species apteræ.)

a. Abdomen segmentis penultimis minime punctigeris.
Macromorphus.

b. Abdomen segmentis medio evidenter punctigeris.

α. Prothorax angulis posticis dentatis.

x. Anus medio impunctatus.
Otophthalmus.

xx. Anus medio bipunctatus.

z. Abdomen segmentis transversim haud sulcatis.
Haplogaster.

zz. Abdomen segmentis antice transversim sulcatis.
Holcogaster.

β. Prothorax angulis posticis muticis.

x. Abdomen segmentis antice transversim sulcatis.
Coptolobus.

xx. Abdomen segmentis transversim non sulcatis.

z. Mandibulæ intus valde dentatæ minus porrectæ.

y. Antennæ articulo secundo sequente multo longiore.
Anomoderus.

yy. Antennæ articulo secundo sequentem æquante.
Haplotrachelus.

zz. Mandibulæ intus crenatæ.

y. Antennæ crassiusculæ submoniliatæ. (Prothorax lateribus integris.)
Dyscherus.

yy. Antennæ tenues, filiformes. (Prothorax lateribus crenulatis.)
Storthodontus.

B. Maxillæ mala superiore apice incurva, acuta.

1. Maxillæ mala superiore apice interno acute angulato.

a. Elytra intra marginem haud carinata.
Menigius.

b. Elytra intra marginem acute carinata.

α. Abdomen segmentis transversim haud sulcatis.
Crepidopterus.

β. Abdomen segmentis antice transversim sulcatis.
Scaris.

2. Maxillæ mala superiore apice acute adunca.

a. Mentum lobis *intra marginem* externum carinatis.

α. Episterna postica latiuscula, brevia (species apteræ).
Tæniolobus.

β. Episterna postica angusta, valde elongata. (Elytra libera, alæ plerumque adsunt.)
Distichus.

b. Mentum lobis *intra marginem* haud carinatis.

α. Abdomen segmentis antice transversim sulcatis, aut lineatis.

x. Episterna postica breviora (species aptera).
Macrotelus.

xx. Episterna postica elongata (species alatæ).
Scaritodes.

β. Abdomen segmentis transversim haud sulcatis.

x. Elytra ipso margine late reflexo.
Pachyodontus.

xx. Elytra angustius marginata.
Scarites.

I. — OXYLOBUS.

Ligula Scaritis, antice truncata, dente laterali apice bisetoso, paraglossis connato, angusto.

Palpi labiales breves, crassiusculi, articulo penultimo brevi, crasso, sub-clavato, intus bisetoso; ultimo paulo longiore, ovato-cylindrico.

Maxillæ subarcuatæ, truncatæ, obtusæ, latiusculæ, intus dense ciliatæ; mala exteriore biarticulata *haud longiore*, articulo basali brevi.

Palpi maxillares breves, articulo secundo *brevissimo*, crasso, inflato; ultimo præcedente longiore, ovato-cylindrico.

Mentum dente medio truncato, lobis breviore, convexo; his subtrigonis, angustis, antice rotundato-angulatis.

Labrum trilobum, inæquale, lobo medio majore producto.

Mandibulæ crassiusculæ, supra bicarinatæ, dentibus magnis erectis.

Antennæ breves, moniliatæ; articulo primo sequentibus tribus simul sumptis æquali, attamen quam in *Scarite* breviore, valde clavato, 2°, 3°, 4° que brevibus, subconicis, intermedio paulo longiore; cæteris lenticulatis, ultimo apice rotundato.

Pedes Scaritis, sed crassiores; *tibiæ anticæ* extus subacute tridentatæ; *intermediæ* extus unispinosæ; *posticæ* margine postico canaliculato, haud ciliato.

Caput sulcis linearibus, profundis, ut in *Careno;* genis sub oculis longitudinaliter carinatis.

Prothorax subquadratus, convexus, muticus.

Elytra ovato-cylindrica, convexa, crassa, connata, alis nullis.

Episterna postica angusta, sed parum elongata.

Abdomen transversim profunde plurifoveolatum.

Ce genre si distinct, qui s'éloigne des autres Scaritides par la conformation de sa languette, dont les dents angulaires sont étroites, adhérentes aux paraglosses, et munies à leur extrémité de deux longues soies seulement, par la brièveté du deuxième article des palpes maxillaires, et par ses mâchoires, dont l'appendice externe ne dépasse pas en longueur le lobe interne, forme le passage des Carénides aux Scaritides, ressemblant un peu à certaines espèces des premiers, et ayant de même deux sillons étroits et profonds sur le front, ce qui ne se voit que dans un fort petit nombre de vrais Scaritides.

Depuis que j'ai établi ce genre, il s'est enrichi de quelques espèces nouvelles ; j'en ai décrit une sous le nom d'*asperulus* en 1857, et j'ai reconnu que le *Scarites sculptilis* Westwood n'était pas, comme je le croyais, identique avec le *lateralis*, mais que c'était une espèce distincte, dont je possède quelques individus ; je donne de plus la description de trois espèces inédites. Le *Scarites designatus*, décrit par Walker, est aussi un *Oxylobus*, qui est probablement identique avec le *sculptilis*, dont il a la taille. Tous les *Oxylobus* viennent de la presqu'île occidentale des Indes et de l'île de Ceylan. On n'en connaît aucun de la presqu'île transgangétique, ni des îles de la Sonde.

1. Prothorax intra angulos anticos haud foveolatus.
   a. Paragenæ intus valde dentatæ et anterius emarginatæ.

1. **Ox. quadricollis**. Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 7. Long. 17 1/2 mill. — Outre la conformation des paragènes, qui sont munies d'une forte dent, dont la pointe touche à l'angle basal externe du menton, et devant laquelle leur bord interne est profondément échancré et creusé, tandis que la moitié postérieure du bord externe est carénée, cette espèce se distingue du *lateralis* par plusieurs caractères. *Tête* notablement plus grosse et plus large; ses coins antérieurs plus arrondis et nullement échancrés en avant des yeux, qui sont beaucoup moins convexes et fort peu saillants; sillons frontaux plus profonds, plus sinués et divergeant postérieurement; sur le bord antérieur de l'épistome on remarque une dent avancée un peu obtuse de chaque côté du labre; sur le milieu de la base du lobe du milieu de ce dernier un gros point, qui manque dans le *lateralis*, où il est remplacé par deux petits points placés sur les côtés de sa base; mandibules plus grandes, plus épaisses vers leur base, où elles forment extérieurement une petite dilatation dentiforme, les dents internes plus grosses, plus relevées en cornes; la carène interne très-sinuée; la mandibule gauche un peu dilatée en dedans près de l'extrémité, près de laquelle on aperçoit une petite dent obtuse; *corselet* à peine plus

large que la tête, à côtés rectilignes parallèles, sans vestige de l'indentation qu'on y voit avant le milieu dans le *lateralis;* angles antérieurs plus carrés, quoique le sommet en soit arrondi; le sillon parallèle au bord antérieur est un peu plus marqué et ne décrit pas près des angles antérieurs un arc large et arrondi comme dans le *lateralis*. La forme et la convexité des élytres sont presque les mêmes, cependant le milieu des côtés est plus droit; les stries internes sont presque aussi fortement fovéolées, même sur le disque, que les stries externes; les intervalles ne se rétrécissent pas en forme de côtes étroites près de l'extrémité; sur le 3e, près de celle-ci, on voit sur le milieu de sa largeur deux points qui n'y sont pas dans le *lateralis*. Les trois avant-derniers segments de l'abdomen et l'anus sont ponctués sur les côtés, mais pas sur le milieu. L'unique individu que je possède vient des Nilgherries et m'a été cédé par M. Guérin; l'autre a été détruit dans le transport de ma collection de Russie à Paris.

b. Paragenæ intus haud dentatæ nec emarginatæ.

2. **Ox. punctatosulcatus** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 6. Long. 21-24 mill. — Il est beaucoup plus grand que le *lateralis*, dont il est d'ailleurs parfaitement distinct. La *tête* ne diffère presque pas; les yeux sont seulement moins convexes; les mandibules plus striées; le *corselet* est plus large, élargi de même en arrière; il n'y a point d'indentation sur les côtés avant le milieu, mais la rigole porte une rangée plus ou moins distincte de petits points pilifères. Les *élytres* sont plus allongées, ovalaires, tout aussi convexes; les sillons internes tout aussi fortement fovéolés, même sur le disque, que dans le *quadricollis*, mais les points sont bien plus nombreux que dans celui-ci; les intervalles ne se rétrécissent pas vers l'extrémité comme dans le *lateralis*, et sur celle du troisième on aperçoit deux points enfoncés; le 7e, qui, dans le *lateralis*, ne forme qu'une fine ligne élevée n'atteignant ni la base ni l'extrémité, n'est ici qu'un peu moins large que le 6e, et se prolonge jusqu'à ce qu'il rejoigne l'extrémité de l'intervalle sutural, tandis que, dans le *lateralis*, c'est le 6e qui va rejoindre ce dernier; le 8e forme une ligne élevée étroite qui, à la base et vers l'extrémité, rejoint le 7e; la ligne transversale irrégulière des trois avant-derniers segments de l'abdomen est composée de points plus nombreux et s'étend plus ou moins vers les côtés; le milieu de l'anus est couvert d'un certain nombre de gros points groupés en cercle. Les individus que j'ai décrits viennent du Népaul.

3. **Ox. lateralis** Dejean (*Scarites*), Spec., I, p. 400. Long. 13 1/2-16 mill. — *Tête* assez petite, carrée, un peu moins longue que large, les côtés devant les yeux d'abord droits, puis vient un angle

assez marqué, mais arrondi, suivi d'une échancrure plus ou moins forte; les yeux assez convexes et saillants; l'épistome lisse, coupé assez carrément, sans saillies près du labre, avec un ou deux petits sillons vers les côtés; sillons frontaux assez rectilignes, parallèles, peu profonds; l'espace qui les sépare lisse, peu convexe; celui qui les sépare des yeux plus ou moins plissé en long près du vertex, et entre les plis quelques points qui manquent quelquefois; mandibules courtes, leurs carènes presque droites, l'espace qui les sépare presque lisse; les dents internes très-bifides et fort aiguës, subcarénées en dessus. *Corselet* de moitié plus large que la tête, un peu moins long que large, rétréci en avant, bord antérieur fort peu échancré, angles nullement avancés, assez distants des côtés de la tête, arrondis au sommet; côtés peu arrondis près des angles antérieurs, offrant une petite indentation produite par un assez gros point pilifère placé sur le bourrelet latéral, à peu près au premier quart, puis fortement arqués dans leur partie postérieure et décrivant une courbe régulière jusqu'au pédoncule; passablement convexe transversalement, très-lisse; ligne médiane fine, bien marquée, allant jusqu'à la rigole de la base, mais s'arrêtant à la ligne parallèle au bord antérieur, qui est très-peu marquée vers le milieu, mais qui l'est davantage en se rapprochant des angles antérieurs, où elle forme un léger coude, après quoi elle suit le contour des angles pour rejoindre la rigole latérale, qui est très-fine, sans points; bourrelet très-fin sur les côtés, grossissant un peu le long de la base, sur les côtés de laquelle, en dessus, on distingue une légère dépression arrondie à peine visible. *Élytres* pas plus larges que le corselet, à peine plus longues que le devant du corps, ovalaires, subtronquées à leur base, à épaules arrondies, nullement dentées, un peu arrondies sur les côtés, qui ne sont point parallèles, plus arrondies à l'extrémité, très-bombées, surtout dans leur partie postérieure; sillons profonds, s'élargissant près de l'extrémité, les deux premiers diminuant de profondeur et plus faiblement ponctués sur le disque, les trois suivants fortement ponctués; les points devenant larges et transversaux vers l'extrémité, les intervalles internes moins convexes, se rétrécissant assez brusquement vers l'extrémité, et formant de petites côtes qui se terminent en forme de coins; le 6e, un peu plus convexe et un peu moins large que les précédents, va rejoindre le long du bord postérieur l'extrémité des deux premiers; les intermédiaires, surtout le 4e, s'arrêtent assez loin de l'extrémité, le 7e n'est qu'une très-fine ligne élevée, qui commence assez loin de l'épaule et se termine vers les trois quarts; il n'y a pas de traces du 8e, et le 9e, très-étroit, porte une ligne continue de points ombiliqués; il n'y en a pas sur l'extrémité du 3e; les sillons n'atteignent pas le bord antérieur, qui est couvert

d'aspérités, comme dans la plupart des Scaritides. Côte du Coromandel.

4. **Ox. asperulus** Chaudoir, Bull. des Natur. de Mosc., 1857, II, p. 58. Je n'ai plus cet insecte sous les yeux. Dans ma description, je le différencie du *quadricollis* par sa taille un peu plus petite et sa forme plus étroite et plus parallèle. La *tête* est couverte de petits points peu marqués et assez serrés; les angles antérieurs du *corselet* sont un peu plus avancés, le dessus de celui-ci et des *élytres* est moins bombé, les côtés de ces dernières sont assez parallèles, et, vue de côté, la suture forme une ligne presque droite sur le disque. Ceylan; collection Dohrn.

5. **Ox. sculptilis** Westwood (*Scarites*), Arcan. Entom., I, p. 88, pl. 23, fig. 1. = *Scar. designans?* Walker, Ann. and Mag. of Nat. Hist, 1858, II, p. 203. Long. 17-19 mill. — Très-voisin du *lateralis*, mais notablement plus grand, il en diffère par le *corselet* qui n'est pas rétréci en avant; et par les *élytres* plus allongées, moins ovalaires, plus parallèles; les deux premiers sillons sont généralement sans points sur le disque, et les segments abdominaux plus abondamment ponctués. Quatre individus venant du Coromandel.

2. Prothorax intra angulos anticos valde foveolatus.
   a. Elytra sulcata, interstitiis convexis rotundatis.

6. **Ox. foveiger.** Long. 12 mill. — Plus petit que le *lateralis*, auquel il ressemble assez; sillons frontaux beaucoup moins profonds, plus étroits, l'espace qui les sépare et les coins antérieurs plans; épistome sans sillons, avec deux assez fortes saillies dentiformes près des côtés du labre, entre lesquelles il est un peu échancré et déprimé le long de son bord antérieur, tandis que derrière cette dépression il est un peu relevé en bourrelet; le labre comme dans le *lateralis*, ainsi que les mandibules; la ponctuation des côtés du vertex s'étend sur les côtés de l'espace qui sépare les sillons près du vertex; yeux tout aussi convexes. *Corselet* plus étroit, surtout postérieurement, où il ne s'élargit point; côtés parallèles, sans indentation, bien moins arrondis devant les angles postérieurs; la ligne imprimée parallèle au bord antérieur un peu plus marquée; à côté du coude qu'elle forme en remontant vers les angles, on remarque un très-gros point enfoncé. *Élytres* aussi courtes et à peu près de la même forme, sillonnées de même, mais les sillons sont plus profonds, même sur le disque, et ils y sont aussi fortement ponctués que sur les côtés, la base du 3e s'unit à celle du 4e, de sorte que le 4e intervalle s'avance moins vers la base, qui ne porte que deux ou trois petits tubercules, le reste étant lisse; les 2e et 3e intervalles plus larges que les autres et surtout que

le 4e; aucun ne se rétrécit vers l'extrémité comme dans le *lateralis;* les extérieurs comme dans cette espèce. Il y a quelques gros points irréguliers le long du bord postérieur de l'anus, et un ou deux seulement de chaque côté du milieu des trois avant-derniers segments de l'abdomen. Un individu venant des Indes orientales.

7. **Ox. alveolatus**. Long. 15 mill. — A peu près de la taille du *lateralis*. *Tête* comme dans cette espèce, partie antérieure du front plus plane, épistome plus lisse, avec une légère saillie de chaque côté du labre, le lobe médian de ce dernier marqué d'un point sur son milieu, mandibules et paragènes semblables, menton plus lisse. *Corselet* plus court, un peu plus échancré à son bord antérieur, avec les angles très-légèrement avancés et moins arrondis; côtés tout aussi arrondis près des quatre angles, mais un peu parallèles vers le milieu et sans indentation; le dessus très-lisse, un peu moins abaissé vers les côtés; ligne antérieure à peine distincte; de chaque côté, non loin des angles antérieurs, une grande fossette arrondie et profonde, la rigole latérale plus large, le bourrelet un peu moins fin. *Élytres* un peu plus étroites et plus allongées, mais pas plus parallèles; l'épaule marquée par une petite saillie formant un angle obtus, suivi d'une légère sinuosité de la base du côté; le bord de cette saillie un peu renflé et relevé; le dessus plus aplani sur le disque, offrant le même nombre de sillons, mais ils sont très-larges, et au lieu de points, ils portent chacun une rangée de grosses alvéoles (presque comme dans les *Polyhirma*); par là même les intervalles sont assez étroits et relevés; les 3e et 5e plus convexes que les autres, formant des carènes arrondies, le 7e plus étroit et plus tranchant, ainsi que l'extrémité de tous; les bords latéraux comme dans le *lateralis*, le 4e intervalle très-raccourci, tant vers la base que vers l'extrémité; le long du bord antérieur, qui est plus lisse, on ne voit que quelques points ombiliqués. Le dessous très-lisse, avec une fossette sur le milieu du prosternum, deux autres entre les hanches intermédiaires et deux encore entre les postérieures; de plus chacun des 4 derniers segments de l'abdomen est traversé par une rangée de très-grosses fossettes. Il m'a été donné par M. le docteur Haag de Rutenberg, qui l'avait eu de Schenck, comme venant des Indes orientales.

b. Elytra late sulcata, interstitiis angustis, acute carfnatis.

8. **Ox. costatus**. Long. 19; lat. 6 mill. — Proportionnellement plus large que les précédents et ne ressemblant guère à aucun d'eux. *Tête* comme dans le *lateralis*, mandibules, yeux et épistome semblables, ce dernier lisse; lobe intermédiaire du labre marqué d'un point au milieu. *Corselet* bien plus large que dans le *lateralis*, bien moins long que large, subtransversal, pas plus rétréci vers

les angles antérieurs que vers les postérieurs, les premiers moins arrondis au sommet, le bord antérieur un peu plus échancré, les côtés un peu plus arrondis, sans indentation; le dessus moins convexe, la ligne parallèle au bord antérieur tout à fait effacée; de chaque côté, près des angles antérieurs, une grande fossette d'où part une petite ligne arquée, qui suit le contour de l'angle et rejoint la rigole latérale, qui est étroite antérieurement, mais s'élargit en arrière, surtout le long de la base, où elle devient presque un sillon, qui se dilate à l'endroit où il touche la ligne médiane; le bourrelet marginal s'épaissit aussi postérieurement, les impressions arrondies des côtés de la base sont plus marquées. *Élytres* aussi larges que le corselet, plus larges proportionnellement, mais pas plus allongées que dans le *lateralis*, plus largement tronquées et un peu échancrées à leur base; courbe des épaules plus convexe, sans vestige de dent; côtés peu arrondis, mais pas parallèles; le disque plus aplani; les sillons très-larges, portant chacun une rangée de grosses alvéoles comme le précédent, mais moins profondes; la suture relevée en carène assez aiguë, mais s'aplanissant antérieurement; les 5 intervalles suivants formant des carènes tranchantes et étroites, les 2e et 4e un peu moins élevés que les autres, et n'atteignant pas la base, parce que l'intervalle sutural s'y unit au 3e, celui-ci au 5e, et ce dernier au 6e, formant 3 arcades; le 6e surplombe le rebord latéral, surtout vers la base et l'extrémité; le 7e est court et étroit comme dans le *lateralis*, mais aussi bordé des deux côtés d'une rangée d'alvéoles, un peu plus petites que celles des autres sillons. En dessous il y a une fossette sur le milieu du prosternum, deux petites entre les hanches intermédiaires, une impression allongée entre les postérieures; une rangée ondulée de fossettes en travers de l'anus vers le milieu; deux fossettes sur l'avant-dernier segment de l'abdomen, trois sur celui qui le précède, et toute une rangée transversale sur le précédent. Le dessus est notablement plus terne que le dessous, surtout dans les rigoles et dans le fond des sillons. M. S. Stevens m'en a vendu un individu comme venant de la côte de Malabar. C'est l'espèce qui, par sa forme et la sculpture des élytres, rappelle le plus le *Carenum spencei*.

II. — GEOSCAPTUS.

Chaudoir, Bull. des Nat. de Moscou, 1855, I, p. 9.
Scarites, Mac Leay jun., Castelnau.

Maxillæ obtusæ, rectæ.
Palpi maxillares tenues, articulo ultimo præcedente lon-

giore; *labiales* articulis 2 ultimis æqualibus, penultimo intus 3-setoso.

Mentum dente medio lobos æquante, basi convexo, bifoveolato, apice utrinque carinato; acuto; lobis latiusculis, antice subtruncato-rotundatis, lateribus minime carinatis.

Paragenæ basi latiusculæ, planæ, utrinque carinatæ, carinis medio confluentibus, apice angustiore obliquato; intus subangulatæ.

Mandibulæ capiti æquales, acutæ, supra læves, basi carina unica anterius bifida; dentibus internis supra carinatis, subcornutis, intus profunde excisis.

Labrum trilobum, lobis subæqualibus, singulo medio unipunctato.

Antennæ tenues, capite cum mandibulis breviores; articulo primo modice longo, sequentibus tribus sensim decrescentibus; cæteris vix latioribus, quarto æqualibus, oblongis aut subovatis, ultimo apice acute rotundato.

Pedes mediocres; *tibiæ anticæ* extus acute tridentatæ, intus apice rotundatæ, spina superiore intus angulata; *intermediæ* tum uni tum bispinosæ; *tarsi* graciles, articulo ultimo elongato, haud inflato.

Prothorax lateribus muticus.

Elytra parallela, humeris muticis, intra marginem haud carinata, obsolete striata; alæ adsunt.

Episterna postica longissima, valde angusta, anterius dilatata.

Abdomen simplex, segmentis tribus penultimis bipunctatis; ano ad marginem posticum utrinque bipunctato.

MM. de Castelnau et W. Mac Leay, pour qui ces insectes étaient encore des *Scarites*, ont établi plusieurs espèces, qui, d'après l'examen que, grâce à l'obligeance de M. le docteur Gestro, j'ai été à même de faire des types mêmes du premier au moins de ces deux entomologistes, se rapportent toutes, je crois, aux deux premières espèces décrites ci-dessous. La troisième me paraît différer de toutes.

1. Tibiæ intermediæ 1-spinosæ, posticæ extus simplices.

G. lævissimus Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc., 1855, **I**, p. 10. = *Scarites Geryon* W. Mac Leay, Trans. of the Ent. Soc. of New

South Wales, I. (1863) p. 68. = *Sc. Jacksoniensis* W. Mac Leay, ibid. p. 193. (1865). = *Sc. Bostocki* Castelnau, Not. on Austr. Col., 1867, p. 58. Long. 22-24. Larg. 6 1/2 mill. — Il ressemble en grand au *Distichus planus*. Bon. *Tête* moyenne, carrée, angles antérieurs arrondis; milieu de l'épistome échancré entre deux petites saillies dentiformes aux côtés du labre, ses côtés tantôt lisses, tantôt finement striés; ces stries se prolongent un peu en arrière de la suture; enfoncements longitudinaux en forme de lignes parallèles, et s'élargissant en avant; tout le dessus lisse, assez plan; yeux assez grands, un peu saillants, emboîtés en dessous et derrière dans la saillie des joues qui ne les dépasse pas. *Corselet* un peu plus large que la tête avec les yeux, moins long que large, mais pas transversal, cordiforme; bord antérieur modérément échancré, angles très-peu avancés, arrondis au sommet, distants des côtés de la tête; côtés quelque peu arrondis vers ces angles, puis parallèles jusqu'au delà du milieu, après lequel ils s'arrondissent avec les côtés de la base sans former de dent, et en décrivant une courbe régulière modérée; milieu de la base un peu échancré; le dessus très-lisse, peu convexe; la ligne médiane fine, celle parallèle au bord antérieur marquée seulement vers les côtés; rebord latéral très-fin, grossissant un peu sur le pédoncule; l'impression du dessus des côtés de la base à peine sensible; en dehors de celle-ci on distingue quelques très-légers plis transversaux, et dans la rigole un petit point pilifère. *Élytres* de la largeur du corselet, un peu plus longues que celui-ci avec la tête et les mandibules, tronquées assez carrément à la base, dont le milieu est un peu échancré; épaules arrondies au sommet, sans vestige de dent; côtés très-parallèles; extrémité arrondie; le dessus très-plan, très-lisse; bords latéraux descendant brusquement sur la rigole, qui est chagrinée et marquée d'une ligne continue de petits points; bourrelet latéral assez gros, devenant plus fin vers l'extrémité; stries à peine distinctes, très-indistinctement pointillées; sur l'extrémité de la troisième deux points assez marqués; épipleures lisses, étroits. Dessous du corps lisse. Côté externe des tibias antérieurs sans dentelures après la troisième dent; tibias intermédiaires armés d'une épine unique, et finement dentelés et ciliés à leur côté externe; point de dilatation dentiforme à l'extrémité postérieure des tibias de la 3e paire. D'un noir extrêmement luisant, tant en dessus qu'en dessous; antennes roussissant extérieurement, extrémité des palpes et cils des pattes rougeâtres. Cet insecte ne vient point de Simlâh, comme me l'avait écrit feu Melly, mais bien de l'Australie méridionale. Le *Sc. planiusculus* W. Mac Leay, Trans. of the Ent. Soc. of New South Wales, 1865, p. 193, ne diffère du type que par les stries des élytres un peu plus distinctes.

2. Tibiæ intermediæ bispinosæ, posticæ apice externo in dentem acutum producto.

G. Cacus. W. Mac Leay (*Scarites*), Trans. of the Ent. Soc. of New South Wales, I, p. 67. = *Sc. Damastes* W. Mac Leay, Trans. of the Ent. Soc. of New South Wales, 1863, p. 68. = *Sc. Mitcheli* Castelnau, Not. on Austr. Col., 1867, p. 57. = *Sc. Waterhousei* W. Mac Leay, l. c., 1865, p. 192, = *Sc. substriatus* Castelnau, Not. on Austr. Col., 1867, p. 57. = *Sc. ruficornis* Castelnau, l. c., p. 58. = *Sc. bipunctatus* Castelnau, l. c., p. 58; plus petit. Long. 24, larg. 6 2/3 mill. — Il diffère du précédent par sa forme plus cylindrique, par son corselet plus allongé, par la seconde épine qu'on voit aux tibias intermédiaires au-dessus de la première, mais qui est beaucoup plus petite, ainsi que par la dilatation, en forme de dent aiguë, qu'on aperçoit à l'extrémité externe des jambes postérieures. La coloration est exactement la même; la tête et les mandibules ne diffèrent point; le *corselet* est à peu près aussi long que large, notablement plus convexe; la partie postérieure des côtés décrit avec ceux de la base une courbe plus forte, ce qui donne au corselet une forme plus carrée; les *élytres* ne diffèrent que par leur convexité notablement plus forte; l'épine supérieure de l'échancrure interne des tibias antérieurs est simplement arrondie à son côté interne, mais pas anguleuse. On le rencontre près de Port-Denison, dans l'Australie orientale. Si nous comparons la description du *Sc. approximatus*, nous ne trouvons aucun caractère vraiment spécifique qui le distingue du *Cacus*. Quant au *subporcatulus* (ibid., p. 192. 3), établi sur un seul individu, il ne diffère que par quelques impressions transversales sur le front entre les enfoncements, et par les intervalles des stries légèrement relevés, ce qui n'est probablement qu'individuel. Si mes suppositions sont justes, les huit espèces de M. W. Mac Leay se réduiraient donc à deux, répondant à ses deux divisions. (Ibid., p. 194.) Dans le *Sc. plicatulus* Castelnau, Not. on Austr. Col., 1867, p. 57, le corselet est un peu plus large, l'épistome un peu plus fortement strié, les élytres sont un peu plus ovalaires, mais je doute, d'après le seul individu de la collection Castelnau, qu'il constitue une espèce distincte.

G. Mac Leayi. Long. 20, larg. 5 1/5 mill. — Presque aussi convexe que le *Cacus*, mais plus raccourci. *Tête* plus courte, épistome entièrement strié, une couple de stries près des sillons frontaux. *Corselet* visiblement moins allongé et un peu moins convexe; *élytres* notablement plus courtes, un peu plus aplanies le long de la suture, marquées de stries distinctement ponctuées, mais peu profondes; les points des stries larges; les intervalles un peu relevés.

Coloré comme le *Cacus*, mais un peu mois luisant en dessus. L'individu que je possède et qui m'a été vendu par M. H. Deyrolle, vient du nord-ouest de l'Australie. Quoique voisin du *Cacus*, la différence de longueur relative m'a paru être assez considérable pour nécessiter la création d'une espèce distincte.

III. — OCHYROPUS.

Schiödte, Kröy. Nat. Tidskr. N. R., II, p. 350.
Scarites, Hope, Laferté, Murray.

Maxillæ obtusæ, rectæ.

Palpi maxillares validiusculi, modice elongati; articulis penultimo breviore, ultimo longiore, compresso, leviter dilatato, rotundato-truncato; *labiales* articulo penultimo longiore, compresso, intus subdilatato, et multisetoso, ultimo breviore, ut in maxillaribus.

Mentum excavatum, basi media profunde bifoveolatum, inter foveolas acute carinatum; dente medio longo, basi utrinque carinato, dein angusto, acute rotundato; lobis sublævibus, intus parallelis, extus subrotundatis, apice subangulatim rotundato, margine externo subcarinato.

Mandibulæ basi longius rectæ, apice arcuatæ, capitis longitudine, interdum longiores, supra læves, obtusissime bicarinatæ, dentibus internis elongatis, angustis, intus tum grosse serratis, tum emarginatis.

Labrum subtrilobum, minus amplum, medio productum et depressum, lobo medio basi utrinque unipunctatum; lobis lateralibus medio unifoveolatis.

Antennæ capite cum mandibulis subæquales, validæ; articulo primo sequentibus tribus simul sumptis paulo longiore, apicem versus incrassato; sequentibus tribus longitudine sensim decrescentibus, glabris, subclavatis; sequentibus sex pubescentibus, compressis, sensim paulo latioribus, quadratis, ultimo apice rotundato.

Pedes validi, longiusculi, *tibiæ* anticæ extus acute 3-dentatæ, apice interno in *dentem acutum* subproducto, calcaribus internis cylindricis, intermediæ extus bispinosæ, spina superiore semper multo minore, interdum minuta; tarsi articulis quatuor primis conicis, sensim decrescentibus, apice supra

passim, subtus dense ciliatis; ultimo elongato-clavato, tribus præcedentibus simul sumptis æquali, unguiculis longiusculis arcuatis.

Caput magnum quadratum, — *prothorax* postice dentatus, — *elytra* complanata, humeris acute dentatis, parallela, intra marginem versus basin acutius carinata; alæ inferiores integræ.

Episterna postica valde elongata et angusta.

Abdomen segmentis ultimis juxta marginem anticum tenuiter transversim lineatis, medio bipunctatis; ano ad marginem posticum quadripunctato.

Paragenæ intus acute dentatæ et emarginatæ.

Ce genre se distingue par sa forme et surtout par la longueur de l'article onguiculaire des tarses et des crochets même. Ses mâchoires obtuses lui assignent une place dans la première division. On n'en connaît qu'une espèce, qui a reçu plusieurs noms et qui est connue depuis assez lontemps.

Och. Savagei Hope (*Scarites*), Ann. of Nat. Hist., 1842, X, p. 93. n° 26, = *Och. gigas* Schiödte, Kröy. Nat. Tidskr. N. R., II, p. 350 (1847). = *Scar. Feisthameli* Laferté, Rev. et Mag. de Zool., II, 1850, p. 331, = *Sc. Hercules* Murray, Ann. and Mag. of Nat. Hist., 1857, XIX, p. 455, pl. 12, fig. 4. = *Sc. Ajax* Murray, ibid., p. 456, pl. 12, fig. 5. — Long. 34-40, larg. 10-11 1/2 mill. — *Tête* grande, carrée, moins longue que large, échancrée sur les côtés pour recevoir les yeux qui sont convexes, assez saillants, et emboîtés derrière dans la forte saillie de la joue, qui s'y élève en cône assez aigu, dont la hauteur dépasse celle des yeux ; coins antérieurs tronqués obliquement; enfoncements frontaux assez forts, mais courts, se dilatant antérieurement vers les coins le long de la suture peu marquée de l'épistome, et fort légèrement ou même pas du tout ridés; celui-ci assez échancré sur le milieu pour l'insertion du labre, avec une légère saillie dentiforme de chaque côté de celui-ci ; la partie qui est derrière l'échancrure, déprimée ; toute la surface de la tête, lisse, peu convexe. *Corselet* à peine plus large que la tête avec ses saillies latérales, beaucoup moins long que large, transversal, en forme de cœur raccourci (Hope le compare à une demi-lune); assez semblable à celui du *Sc. buparius* (*gigas*), avec la base coupée plus obliquement sur ses côtés et plus prolongée sur son milieu; bord antérieur un peu plus échancré, angles très-largement arrondis; dents latérales tout aussi aiguës, côtés de la base remontant bien plus obliquement vers les angles, bien moins fortement, mais plus longuement sinués; disque plus

plan, tout aussi lisse, ligne transversale antérieure plus effacée vers le milieu, l'espace qui la sépare du bord antérieur finement strié, le rebord latéral plus étroit. *Élytres* aussi longues que l'avant-corps avec les mandibules, pas plus larges que le corselet, très-tronquées à la base, qui n'est pas échancrée, mais dont les côtés sont légèrement arrondis et descendent quelque peu vers l'épaule, avec un rebord qui s'élargit un peu vers celle-ci, où elle se termine par une dent assez aiguë; les côtés se rétrécissent un peu vers les épaules, le milieu en est un peu arrondi, après quoi elles vont en se rétrécissant vers l'extrémité, qui est un peu obtusément arrondie; le dessus est assez plan depuis la base jusqu'aux trois quarts et depuis la suture jusqu'à la 5e strie; les stries sont peu enfoncées, quelquefois assez faibles, très-légèrement ponctuées; les intervalles plus ou moins plans, très-lisses, le 7e seulement est relevé en carène assez élevée, mais peu tranchante, depuis l'épaule, où elle dessine une légère courbe, jusqu'après le milieu, le reste est aplani; sur le 3e, à côté de la 3e strie, on aperçoit 3 à 4 petits points distribués sur sa longueur à partir du premier tiers; le bord antérieur est finement granulé, ainsi que la rigole latérale, le neuvième intervalle et une partie du huitième; la rangée de points du 9e est assez distincte; le rebord latéral assez relevé, un peu rétréci vers la base, où la carène du 7e intervalle le surplombe. Le dessous du corps tout à fait lisse. D'un noir plus ou moins luisant; articles extérieurs des antennes et palpes d'un brun obscur; cils des jambes et des tarses roux. Découvert d'abord au Cap Palmas par Savage, il a été retrouvé depuis assez abondamment sur divers points de la côte occidentale d'Afrique (Sénégambie portugaise, Guinée, Vieux-Calabar). Il ne saurait y avoir de doute sur la synonymie que j'ai donnée: on ne s'explique pas comment Murray, qui adopte le genre *Ochyropus* et en donne les caractères, décrit ensuite : l'*Hercules* et l'*Ajax* comme des *Scarites;* c'est ce qui a fait croire à MM. de Harold et Gemminger que tous les *Scarites* qu'il décrit sont les *Ochyropus*, ce qui n'est point le cas, car le *clirinoides* est synonyme du *Distichus gagatinus;* le *Patroclus* n'est qu'un *senegalensis;* le *rotundicollis* appartient tout aussi peu à ce genre, mais l'espèce m'est inconnue (1).

(1) **Ochyropus lucanoides** Putz. Long. 55, el. 36, lat. 16 mill.

Parfaitement distinct du précédent. D'une taille beaucoup plus grande; les mandibules sont du double plus longues (12 mill.), plus droites, plus étroites; les dents sont toutes plus aiguës; les yeux plus saillants, mais moins fortement enchâssés en arrière; la saillie postérieure de la joue est simple; les deux enfoncements latéraux de la tête convergent en arrière où ils se réunissent; les côtés postérieurs, à partir du milieu des yeux, sont parsemés de très-gros points. Le

IV. — CRYPTOSCAPHUS.

Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 13.
Scarites, Laferté.

Maxillæ obtusæ, rectæ.

Palpi maxillares mediocres, crassiusculi, articulis ultimis æqualibus, ultimo subcompresso, truncato; — *labiales* articulo penultimo longiore, intus subdilatato, quinquesetoso, ultimo breviore, rotundato-truncato.

Mentum subexcavatum, medio acute carinatum, basi ad carinam utrinque foveolatum; dente medio acutiusculo, trigono, lateribus carinato, sinu profundo rotundato a lobis sejuncto; his intus parallelis, extus parum rotundatis, apice subangulato-rotundatis, longitudinaliter pluricostatis; *paragenæ* intus acute dentatæ et emarginatæ.

Mandibulæ capite breviores, arcuatæ, acutæ, supra haud carinatæ, sed basi grossius striolatæ; dextra bidentata, sinistra dente basali majore, subapicali minore armata.

Labrum breve, subtrilobum, medio in dentem subrotundatum productum, lobo singulo denteque medio uni-punctatis.

Antennæ breves, medium prothoracem vix attingentes, moniliatæ; apicem versus parum incrassatæ; articulo basali sequentes tres æquante, clavato, his longitudine sensim decrescentibus; subconicis, sequentibus sex subrotundato-quadratis, ultimo apice subacute rotundato.

Caput quadratum; *prothorax* quadratus, lateribus dentatus, subcylindricus; *elytra* elongato-cylindrica, humero subden-

corselet est plus étroit, plus longuement rétréci vers sa base, hexagonal; entre les angles postérieurs, qui sont plus marqués et situés bien au-dessus du milieu, les côtés ne sont point arrondis, mais formés de deux lignes droites dont la réunion produit un angle obtus; le rebord marginal est à peine relevé avant les angles postérieurs; la rigole qui les longe est marquée d'une série de points ombiliqués dont ceux de la partie antérieure sont tous pilifères. La surface est plus convexe que chez le *Savagei*. Les élytres sont proportionnellement plus allongées, non arrondies, mais obliquement tronquées à leur base; les stries sont moins nettement imprimées, mais plus larges avec les intervalles beaucoup plus relevés et parsemés de points bien distincts.

Ce superbe insecte m'a été donné par M. le Dr Candèze, comme venant du Mont Cameron.

tato, intra marginem haud carinata; alis inferioribus integris.

Episterna postica longa, modice angusta, lævia.

Abdomen simplex, segmentis tribus penultimis ad marginem posticum grosse bipunctatis, ano quadripunctato.

Tibiæ intermediæ bispinosæ, spina superiore multo minore; posticæ canalicula postica unisetosa.

Corporis habitu *Scar. longiusculum* Chaud. valde refert.

Par sa forme cylindrique il se rapproche un peu du *Geosc. Cacus* et il est tout aussi luisant, il est aussi voisin du *Macromorphus elongatus*, mais ses caractères le distinguent suffisamment de ces deux formes.

Cr. lissonotus Chaudoir, Bull. des Natur. de Mosc., 1855, I, p. 14. = *Scarites subcylindricus* Laferté, Rev. et Mag. de Zool., II, 1850, p. 388. — Long. 25, larg. 6 1/2 mill. — *Tête* moyenne, carrée, presque aussi longue que large; coins antérieurs arrondis, yeux modérément convexes, faiblement emboîtés derrière dans la légère saillie des joues; épistome échancré en arc de cercle, sans aucune saillie près du labre qui est très-large, mais très-court; il est sillonné sur toute sa largeur, surtout vers les angles, ces sillons ne dépassent la suture que devant les yeux, et encore assez faiblement; les enfoncements frontaux sont assez profonds, parallèles et s'élargissent un peu en avant; ils sont lisses, l'espace qui les sépare est lisse et un peu convexe; il y a un gros pli peu allongé près des yeux, et à côté une ride, le reste de la tête est lisse. *Corselet* d'un millimètre plus large que la tête avec les yeux, aussi long que large; bord antérieur faiblement échancré, avec les angles nullement avancés, mais peu arrondis au sommet; côtés un peu parallèles, s'arrondissant cependant un peu vers les quatre angles; les postérieurs arrondis, mais munis d'une petite dent obtuse, base arrondie, nullement prolongée au milieu, ses côtés pas trop obliques; le dessus lisse, semicylindrique, sans vestige de granulation ni d'impression près des côtés de la base; ligne médiane très-fine; la ligne imprimée parallèle au bord antérieur, distincte sur toute son étendue, mais peu profonde; rebord latéral et rigole très-étroits. *Élytres* pas plus larges que le corselet, mais un peu plus longues que le corselet et la tête avec les mandibules, presque cylindriques; le milieu de la base un peu échancré, et l'échancrure séparée des côtés de la base par une légère saillie anguleuse, ceux-ci descendant assez obliquement vers les épaules, légèrement arrondis et bordés d'un bourrelet qui grossit vers l'épaule, où il forme une petite dent; les côtés presque parallèles jusqu'au delà du milieu d'où ils vont en s'arrondissant vers l'extrémité, qui est peu obtuse;

le dessus descend fortement sur les côtés et sur l'extrémité, il est lisse et l'on ne distingue qu'avec la loupe des stries finement pointillées, dont les intervalles sont parfaitement plans; vers l'extrémité de la 3e on voit deux assez gros points enfoncés; le rebord latéral, très-fin en avant, grossit postérieurement; le long du bord antérieur, près de l'écusson et des épaules, règne une granulation presque interrompue à la base des 3e et 4e intervalles, la rigole latérale et le 9e intervalle, qui en outre porte une rangée de petits tubercules, sont finement granulés. Le dessous du corps est lisse. D'un noir de jais très-luisant, surtout en dessus; antennes et palpes d'un brun assez foncé, cils des jambes roux. Deux individus trouvés avec beaucoup d'autres par M. Boccandé dans les possessions portugaises sur le Sénégal. J'ignore si cette espèce a été retrouvée sur quelque autre point de la côte occidentale d'Afrique.

V. — MACROMORPHUS.

Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc., 1857, II, p. 61.
Scarites, Klug, Laferté.

Maxillæ obtusæ, rectæ.

Palpi ut in *Cryptoscapho*.

Mentum vix excavatum, subundulatum, medio obtuse subcarinatum, dente medio trifurco, acuto, lobis subangustis, lævibus, apice angulatis, extus modice rotundatis et obtuse carinatis; — *paragenæ* basi latæ, nec excavatæ nec ad latera carinatæ, intus angulato-emarginatæ.

Mandibulæ capiti æquales, parum arcuatæ, plus minusve acutæ, basi supra obtusissime unicarinatæ, intus basi modice in dentes dilatatæ; dente dextræ emarginato, sinistræ simplici, utroque striato.

Labrum latum, haud trilobum, antice subbisinuatum, medio late productum et rotundatum, puncto medio unico et lateralibus binis impressis.

Antennæ ut in *Cryptoscapho*.

Pedes breviusculi; *femora* compressa; *tibiæ* anticæ calcare superiore interno intus subdilatato; intermediæ extus bispinosæ, spinis distantibus, superiore multo breviore; posticæ apice externo in dentem dilatato, postice breviter uni-setosæ.

Caput quadratum, antice recte truncatum, fronte obsolete biimpressa; *prothorax* elongato-quadratus, cylindricus, basi

regulariter rotundata, haud producta; *elytra* cylindrica, longa, pone humeros intra marginem obtuse carinata, margine laterali incrassato.

Prosternum antice profunde biemarginatum; *episterna* postica brevia, extus rotundata, subtrigona, lævia; *abdomen* simplex, segmentis penultimis minime punctatis, ano solum ad marginem posticum quadripunctato.

Habitus valde elongatus, cylindricus; *Scaritem cylindronotum* refert, sed elytra lævia, haud striata.

Cet insecte est très-remarquable par sa forme encore plus allongée et plus cylindrique que celle du *Cryptosc. lissonotus;* mais, ce qui le distingue de tous les Scaritides que je connais, c'est l'absence complète de points sur les avant-derniers segments de l'abdomen; caractère que je n'avais pas remarqué quand j'ai établi ce genre.

M. elongatus Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc., 1857, II, p. 62. — Long. 35, larg. 8 1/3 mill. — *Tête* grosse, carrée, un peu moins longue que large, coins antérieurs arrondis, bord antérieur de l'épistome presque droit, sans saillie ni échancrure, sa suture fortement en zigzag et très-fine, le dessus finement strié sur les côtés et un peu convexe au milieu; enfoncements du front assez larges et fort peu profonds, marqués de quelques rides irrégulières; le reste de la surface presque lisse, le point près de l'œil très-petit, quelquefois à peine visible; yeux modérément convexes, emboîtés en dessous et derrière dans la saillie de la joue, qui est obtuse, mais qui les dépasse un peu; la ligne imprimée sur le milieu de l'espace qui sépare les enfoncements, ne se voit que dans l'un de mes deux individus. *Corselet* pas plus large que la tête avec ses saillies latérales, un peu plus long que large; bord antérieur peu échancré, angles à peine avancés, peu distants des côtés de la tête, arrondis au sommet; côtés droits, même très-légèrement sinués; parallèles, ne s'arrondissant que près des angles; les angles postérieurs très-arrondis, sans vestige de dent; milieu de la base droit, nullement prolongé, ses côtés modérément obliques et légèrement arrondis, sans la moindre sinuosité; le dessus presque lisse, semicylindrique; la ligne médiane très-fine, celle parallèle au bord antérieur distincte sur tout son parcours, mais peu imprimée, anguleuse au milieu; rebord latéral très-fin, surtout vers le milieu des côtés, un peu renflé le long de la base, la rigole latérale très-étroite, s'aplatissant et s'élargissant sur le pédoncule; point de granulation, mais une impression allongée à peine marquée le long des côtés de la base, *Pédoncule* assez gros, un peu élargi en avant. *Élytres*

pas plus larges que le corselet, un peu plus longues que celui-ci avec la tête et les mandibules, base largement échancrée, ses côtés assez arqués, mais ne descendant pas vers les épaules, où le bourrelet qui les longe, forme une petite dent obtuse; côtés parallèles, extrémité arrondie en demi-cercle; le dessus en demi-cylindre aplani sur le disque, descendant assez fortement sur l'extrémité, point de granulation ni le long de la base, ni sur le bord latéral; les six premières stries presque complétement effacées, avec les intervalles parfaitement plans et lisses, la 7e et la 8e plus marquées, séparées par un intervalle convexe, qui se relève en côte obtuse vers l'épaule, où il surplombe le rebord latéral; le 9e, très-étroit et lisse, porte une rangée continue de petits points peu serrés. A l'extrémité de la 3e strie appuyé contre le 8e intervalle, on observe un petit point. Le rebord, très-fin antérieurement, s'épaissit postérieurement et forme un gros bourrelet; la première moitié de la suture est imprimée; le dessous du corps est lisse et semicylindrique; il y a une indentation au côté interne des tibias antérieurs après la 3e des 3 dents, qui sont saillantes et aiguës. L'insecte est entièrement d'un noir profond, modérément luisant, les mâchoires, les palpes et les antennes sont plus ou moins brunâtres, les cils des pattes un peu roussâtres. Deux individus venant du Cap de Bonne-Espérance. L'un m'a été envoyé par Klug, l'autre figurait dans la collection Dejean et dans la 3e édition de son Catalogue, sous le nom de *Sc. Boisduvali.*

VI. — OTOPHTHALMUS.

Scarites, Wiedemann, Dejean.

Maxillæ obtusæ, rectæ.

Palpi graciles; *maxillares* articulo ultimo præcedente longiore, subcompresso, ovato, recte truncato; *labiales* articulis ultimis æqualibus; penultimo intus pluriciliato, ultimo tenui, apice haud truncato.

Mentum vix excavatum, lævissimum, medio tenuiter carinatum, utrinque ad carinam minime impressum, dente medio trigono, lobos æquante basi dilatato, utrinque carinato; his intus parallelis, extus rotundatis, apice intus oblique truncato, dein angulato, intra marginem acute carinatis, carina margini parallela, arcuata; — *paragenæ* basi latæ, excavatæ, utrinque carinatæ, intus nec dentatæ nec emarginatæ.

Mandibulæ capiti æquales, parum arcuatæ, sat acutæ,

supra basi obtuse bicarinatæ, intus basi modice in dentes dilatatæ et supra striatæ; dextra dente longiore bicuspi, sinistra dente simplici, inter dentem et apicem sinuata.

Labrum latiusculum, subtrilobum, lobo medio angustiore magis porrecto et medio punctato-piloso.

Antennæ prothoracis basin attingentes, basi tenues, apicem versus subincrassatæ; articulo primo elevato, sequentes tres simul sumptos longitudine æquante, his subconicis, sensim decrescentibus; sequentibus secundum æquantibus, ovatis, apice truncatis, ultimo apice subacute rotundato.

Pedes mediocres; *tibiæ* intermediæ extus bispinosæ, spina superiore minore, pone spinas pluridentatæ; posticæ margine postico haud canaliculato, longius trisetoso; *tarsi* apice inferiore pluriciliato.

Caput brevius quadratum, genis valde elevatis, oculos multum superantibus; *prothorax* transverse quadratus, lateribus dentatus, media basi producta; *elytra* connata, ovata, valde convexa, basi truncata, humeris dentatis, basi intra marginem subcarinata; alis inferioribus nullis.

Episterna postica brevia, trigona, extus rotundata.

Abdomen simplex, segmentis penultimis bipunctatis, ano ad marginem posticum 4-punctato.

Habitus corpulentus, fere *Scar. tenebricosi*, sed elytris haud striatis, lævibus.

Quand, dans mon premier travail sur les Scaritides, je maintenais cette espèce parmi les vrais *Scarites*, je n'avais pas remarqué la conformation des mâchoires, qui, comme dans les autres genres de cette section, sont droites et arrondies à l'extrémité; ce nouveau genre en diffère par l'un ou l'autre des caractères décrits ci-dessus.

Ot. politus Wiedemann (*Scarites*). Zool. Mag. II, 1, p. 36; Dejean, Species des Coléopt. I, p. 380; Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 62. Long. 19-23, larg. 5 3/4-7 mill. — *Tête* en carré moins long que large, avec les angles antérieurs arrondis et même coupés un peu obliquement, saillie des joues en forme de gros tubercule arrondi, découpé en avant et en dessus pour recevoir l'œil, qui, quoique un peu convexe, est bien moins élevé que la saillie; enfoncements du front peu profonds, linéaires postérieurement, triangulairement dilatés en avant, légèrement plissés lon-

gitudinalement sur leur versant externe, ces plis se prolongent sur les côtés de l'épistome, dont le milieu est à peu près lisse, et dont le bord antérieur est très-faiblement échancré en arc de cercle, sans aucune saillie; l'espace entre les enfoncements est très-indistinctement plissé en long, le reste de la surface lisse. *Corselet* un peu plus large que la tête avec ses saillies latérales, assez court, plus ou moins transversal, cyathiforme; bord antérieur un peu échancré en arc de cercle, légèrement indenté près des angles qui ne sont point avancés et sont assez arrondis au sommet; côtés faiblement arrondis, dents de l'angle postérieur assez aiguës; base visiblement prolongée sur le pédoncule, coupée carrément, ses côtés remontant assez obliquement vers les angles, et sinués près du pédoncule, ce qui forme le prolongement; le dessus convexe, lisse partout; ligne médiane très-fine, ne dépassant pas la ligne parallèle au bord antérieur, qui est à peine distincte vers le milieu et un peu plus imprimée vers les côtés, l'espace qui la sépare du bord parsemé de quelques stries plus ou moins effacées; le bourrelet latéral très-fin; la rigole très-étroite, avec un point pilifère non loin de l'angle antérieur et un second après la dent postérieure, bourrelet de la base un peu plus épais. *Pédoncule* assez étroit, ce qui fait paraître l'insecte très-étranglé. *Élytres* de la largeur du corselet, aussi longues que ce dernier réuni à la tête et aux mandibules, un peu plus de moitié plus longues que larges, peu allongées, en ovale très-tronqué à sa base, qui est un peu échancrée au milieu, avec ses côtés descendant peu vers les épaules et légèrement arrondis; le bord antérieur est garni d'un bourrelet qui s'élève et devient de plus en plus gros vers l'épaule, où il forme une forte saillie dentiforme; les côtés sont assez arrondis, ainsi que le bord postérieur; le dessus est très-bombé et descend fortement même sur le pédoncule; il est lisse; les cinq premières stries ne sont indiquées que par de petits points ou des traits interrompus à peine visibles, la 6e l'est un peu plus, la 7e forme un sillon peu profond, près duquel le bord interne du 8e intervalle se relève en carène peu élevée, assez obtuse, dont la partie antérieure surplombe et cache le rebord latéral, qui décrit derrière l'épaule une courbe rentrante assez forte et assez longue; le 9e intervalle, très-étroit, et placé entre deux stries à peine distinctes, porte une rangée de petits points ocellés, qui deviennent plus espacés après le milieu et disparaissent vers l'extrémité; on voit un assez gros point près de la base de la 5e strie, et trois ou quatre autres placés l'un derrière l'autre, à l'extrémité de la 3e; le rebord latéral, très-fin antérieurement, s'élève et grossit un peu vers l'extrémité; il n'y a aucune granulation le long de la base ni sur les bords latéraux. Le dessous du corps est convexe, lisse, à l'exception de quelques granulations

semées quelquefois sur les épisternes antérieurs. Il y a deux à trois indentations aux tibias antérieurs au-dessus de la 3e dent. Il est entièrement d'un noir très-luisant, les cils des mâchoires et des pattes sont roussâtres, la pubescence des antennes est d'un brun grisâtre; les palpes et les antennes sont plus ou moins brunâtres. Dans un de mes cinq individus, qui est un peu moins luisant que les autres, les stries sont un peu plus distinctes. Il habite la colonie du Cap et a un facies très-particulier, qui le distingue entre tous les Scaritides.

VII. — HAPLOGASTER.

Maxillæ obtusæ, rectæ.

Palpi graciles; *maxillares* articulo ultimo præcedente fere duplo longiore, apicem versus subdilatato, apice obtuse rotundato; *labiales* tenues, articulo penultimo ultimo vix longiore, intus pluriciliato.

Mentum subplanum, subtiliter granulatum, medio usque ad dentis apicem acute carinatum, ad carinæ basin utrinque obsolete foveolatum, dente medio apice acuto et tenui, basi dilatato et lateribus carinato; lobis intus parallelis, extus modice rotundatis, apice subrotundato-truncatis, margine ipso subcarinato; — *paragenæ* basi latæ, extus carinatæ, intus acute dentatæ et profunde emarginatæ.

Labrum modice latum, evidenter trilobum, lobis externis rotundatis, medio angustiore et acutiore, singulo medio unifoveolato.

Mandibulæ supra obtuse bicarinatæ, carinis rectis approximatis, basi in dentem dilatatæ, hoc supra striato, intus plus minusve bicuspi.

Antennæ præcedentis, paulo longiores.

Pedes subelongati; *tibiæ* intermediæ extus unispinosæ, vix denticulatæ; posticæ margine postico quadrisetoso; *tarsi* singulis articulis apice inferiore parce ciliatis.

Caput quadratum, bisulcatum, sulcis parallelis, anterius explanatis; *prothorax* basi rotundatus, subtransverso-quadratus, angulis posticis dentatis; *elytra* connata, ovata, convexa, striata, humeris dentatis, intra marginem haud carinata; alis inferioribus nullis.

Episterna postica brevia, trapeziformia.

Abdomen simplex, rugulosum, segmentis duobus penultimis anoque medio bipunctatis, hoc ad marginem posticum quadripunctato.

L'insecte qui constitue ce nouveau genre ressemble à l'*Holcogaster æquatorius* Chaudoir (*Tæniolobus* olim), mais il diffère des *Holcogaster* par son abdomen non sillonné transversalement, et des *Tæniolobus* par ses mâchoires obtuses.

H. ovatus. Long. 22, larg. 7 mill.— Il est, tant en dessus qu'en dessous, d'un noir bien moins luisant que chez l'*O. politus;* les palpes, les antennes et les mâchoires sont brunes, l'extrémité des articles des palpes et les cils des pattes roux. *Tête* assez grande, en carré transversal, avec les coins antérieurs largement arrondis, yeux convexes, emboîtés postérieurement dans la saillie des joues qui est courte et les égale à peu près en hauteur; les enfoncements du front forment en arrière des sillons parallèles assez forts, mais leur partie antérieure s'aplanit et se perd dans les stries qui couvrent le bord antérieur vers les côtés, et qui se prolongent sur les côtés de l'épistome, dont le milieu est plus ou moins ondulé, et dont le bord antérieur émet deux assez fortes saillies dentiformes arrondies sur les côtés du labre; tout le reste de la tête est lisse, le point juxta-oculaire est assez éloigné de l'œil. *Corselet* un peu plus large que la tête, bien moins long que large, subtransversal, nullement rétréci depuis les angles antérieurs jusqu'à la dent postérieure; bord antérieur échancré peu profondément en arc de cercle; angles peu avancés, modérément arrondis au sommet; côtés régulièrement, mais modérément arrondis d'un angle à l'autre; dent de l'angle postérieur petite, mais aiguë; côtés de la base coupés assez obliquement et rectilignes, le milieu coupé carrément, faiblement échancré, nullement prolongé, formant avec les côtés des angles très-arrondis; le dessus moins convexe que dans l'*Olophth. politus*, assez lisse, sauf quelques légères rides transversales le long des côtés de la base, qui ne sont point granuleux; la ligne médiane, assez marquée, ne dépasse pas celle qui est parallèle au bord antérieur, qui, quoique peu profonde, est assez imprimée sur tout son parcours; l'espace qui la sépare de ce bord, à peine ridé; rebord latéral très-fin, celui qui longe toute la base un peu plus gros séparé du disque sur le milieu par une rigole plate assez large; on aperçoit quelques petits points pilifères sur la moitié antérieure de la rigole latérale, et le point postérieur est placé à côté de la dent. *Pédoncule* pas plus gros que dans l'*Ol. politus*. *Élytres* pas plus longues que l'avant-corps avec les mandibules, d'un demi-milli-

mètre à peine plus larges que le corselet, d'un peu plus de moitié plus longues que larges, en ovale peu allongé, assez tronqué antérieurement; milieu de la base un peu échancré; ses côtés, descendant fort peu vers les épaules, mais décrivant une assez forte courbe, qui se fond avec celle de l'échancrure, sont garnis d'un rebord d'abord très-fin et qui s'élève en se rapprochant de l'épaule, où il forme une petite dent plus ou moins aiguë; les côtés, assez arrondis, décrivent une courbe régulière jusqu'à l'extrémité de la suture; le dessus assez bombé, mais un peu aplani sur le devant du disque; strié; toutes les stries fines, également imprimées partout, lisses; les intervalles aussi lisses, ceux plus rapprochés de la suture plus plans que les externes; sur la 3e strie, trois points pilifères bien distincts, placés l'un au quart, le deuxième un peu après le milieu, le troisième vers les trois quarts de la longueur; le bord antérieur finement granuleux, avec une rangée transversale de points ocellés plus gros, placés en arc de cercle à la naissance des stries; le neuvième intervalle granuleux, avec une rangée continue d'assez gros points ombiliqués, le rebord latéral modérément étroit et tranchant sur toute son étendue, visible partout d'en dessus. Dessous du corps lisse, abdomen visiblement chagriné vers les côtés. Tibias antérieurs sans dentelures au-dessous de la 3e dent. Deux individus venant du nord de l'Hindostan (1).

(1) **Haplogaster humeralis** Putz. Long. 38, el. 15, lat. 10 mill.

D'un noir luisant; élytres absolument ternes, sauf les trois côtes élevées. Tête fort large, presque aussi large que longue, lisse, portant au milieu deux sillons profonds un peu convergents en arrière et se prolongeant beaucoup au delà des yeux; deux autres sillons plus étroits, mais encore plus profonds, longent les yeux jusqu'au point pone-oculaire et sont séparés de ceux-ci par une carène un peu courbe. Les yeux sont fortement enchâssés en arrière dans un orbite qui les déborde un peu et se prolonge jusqu'à la base du col. Les mandibules sont fortes, longues, régulièrement arquées dans leur moitié supérieure; en dessus, elles portent deux carènes, dont l'une se prolonge presque jusqu'à l'extrémité, tandis que l'autre se dirige obliquement vers la grosse dent du milieu; la partie interne des mandibules porte deux dents triangulaires, l'une un peu avant le milieu, l'autre au quart supérieur, et entre celles-ci une autre dent très-large et inégale.

Le corselet est à peine un peu plus large que la tête, très-court, un peu arqué sur les côtés dans sa moitié antérieure, mais non rétréci avant les angles qui forment un angle saillant ayant l'aspect d'un petit tubercule; il se rétrécit ensuite jusqu'aux angles de la base qui sont semblables aux autres et sont situés beaucoup plus haut que chez la plupart des autres Scaritides; la base même est en demi-cercle, sauf qu'elle est peu arquée au-dessus de l'écusson; les angles antérieurs sont un peu avancés, mais non aigus; la rigole marginale est profonde; on y remarque un 3e point pilifère au-dessus du point supérieur ordinaire. L'impression transversale antérieure est complète et très-marquée; le sillon longitudinal,

VIII. — HOLCOGASTER.

Scarites, Perty.
Tœniolobus, Chaudoir.

Maxillæ obtusæ, rectæ.

Palpi graciles; *maxillares* articulo ultimo præcedente dimidio longiore, basin versus subattenuato, apice obtuse rotundato; *labiales* articulis ultimis duobus æqualibus; penultimo intus pluriciliato, ultimo magis tenui, apice subacutius rotundato.

Mentum subplanum, plerumque rugulosum, medio tenuiter carinatum, basi ad carinam utrinque subfoveolatum; dente medio trigono, basi latiusculo, utrinque carinato, lobos æquante, his anterius sensim angustatis, extus parum rotundatis, apice intus oblique truncatis et angulatis, *intra marginem* tenuiter acute carinatis, carinula recta (*Tœnioloborum* modo); — *paragenæ* basi latæ planæque; margine externo acute carinato, intus medio valde dentatæ, dein profunde emarginatæ.

également profond, ne la dépasse point; l'impression postérieure est moins distincte; la base est entièrement rugueuse et chagrinée.

Les élytres forment un ovale assez court, avec la base large et tronquée obliquement, de façon qu'elle se relève jusqu'aux épaules, qui sont saillantes et terminées par une grosse dent obtuse; leur plus grande largeur est un peu au-dessous des épaules; de là elles se rétrécissent un peu jusqu'à l'extrémité. La surface est plane. Chaque élytre porte trois côtes élevées et lisses; les 1re et 3e se réunissent à l'extrémité; la 3e s'oblitère au tiers postérieur; entre la 1re et la suture, on distingue une petite côte apicale; les intervalles entre les côtes sont d'un noir très-terne; chacun d'eux renferme deux stries ou plutôt deux lignes de points assez gros.

L'abdomen est lisse, sauf quelques ondulations transversales; chacun des trois avant-derniers segments porte à sa base deux gros points pilifères; l'anus en porte deux de chaque côté. Les épisternes métathoraciques sont un peu plus longs que larges à leur base, se rétrécissant vers leur partie inférieure. La dent du menton, carénée au centre, est carrée dans sa première moitié; elle devient ensuite plus étroite, de sorte que son extrémité forme une grosse dent obtuse. Le 1er article des antennes est au moins deux fois aussi long que les deux suivants qui sont égaux en longueur. Les tibias antérieurs portent, au-dessus de la digitation terminale externe, deux longues dents suivies de deux denticules. Les tibias intermédiaires sont longuement uni-éperonnés.

Lord Dormer en a reçu de Madras deux individus. Il a bien voulu m'autoriser à en conserver un.

Mandibulæ capite haud breviores, subarcuatæ, acutæ; supra acute bicarinatæ, inter carinas lævigatæ, his rectis; basi interna in dentem dilatata, supra unicarinata et pluristriata; dente dextræ longiore, plerumque intus pluridentato, sinistræ breviore, grosse crenato.

Labrum trilobum, lobis lateralibus rotundatis, medio paulo acutiore, singulo medio unifoveolato.

Antennæ longitudine, variant, tum longissimæ, tum sat breves; articulo primo longo, sequentibus tribus simul sumptis æquali; secundo quartoque æqualibus, tertio eis paulo longiore, cæteris tertio subæqualibus, aut quadratis, aut elongatis.

Pedes plus minusve elongati; *tibiæ* anticæ extus tridentatæ, dentibus tenuibus valde acutis; intermediæ extus bispinosæ, posticæ margine postico 5-ciliato.

Caput majusculum aut maximum, quadratum, plus minusve profunde biimpressum, impressionibus sublinearibus, parallelis; — *prothorax* transversus; basi rotundata; lateribus dentatus; — *elytra* connata, ovata, striata, humeris dentatis; alis inferioribus nullis.

Episterna postica brevia, subquadrata, extus rotundata, lævia.

Abdomen segmentis tribus ultimis ad marginem anticum transverse sulcatis, tribus penultimis anoque medio bi- vel pluri-punctatis, hoc ad marginem posticum præterea quadripunctato.

Habitus Tæniolobórum.

Ce genre, que j'ai établi sur cinq espèces de l'Amérique méridionale, ressemble beaucoup à des *Tæniolobus* de la première section (*planatus*, *lævicollis*, etc.), et j'avais même décrit l'*æquatorius*, seule espèce que je connusse en 1855, comme faisant partie de ce genre, n'ayant pas eu l'idée d'examiner les mâchoires, qui ne sont pas arquées et aiguës comme chez les *Tæniolobus*.

Les espèces qui le composent peuvent être réparties dans deux sections.

1. Antennæ longiores; elytra punctato-sulcata, intra marginem acute carinata.

H. glypticus, Perty (*Scarites*). Del. anim. itin. Spix et Mart., p. 8, t. II, fig. 4, = *Scarites Dohrni* Fairmaire. Ann. de la Soc. Ent. de France 1868, p. 754. — Long. 34, larg. 10 mill. — *Tête*

fort grande, en carré un peu moins long que large, un peu plus étroite devant les yeux qu'à sa base, et s'arrondissant un peu vers celle des mandibules, qui sont un peu plus longues que dans les autres espèces; épistome strié sur les côtés, lisse et penché vers le labre sur son milieu, coupé carrément, avec une forte saillie dentiforme arrondie de chaque côté du labre; enfoncements peu profonds, parallèles, sublinéaires, s'élargissant près de l'épistome; leur versant externe strié, mais les stries très-faibles postérieurement, tout le reste très-lisse; yeux peu convexes, leur moitié postérieure emboîtée dans la saillie des joues, qui est courte, arrondie, et les égale en hauteur. *Corselet* court, du double plus large que long, un peu plus large que la tête et même que les élytres, pas plus étroit aux angles postérieurs qu'à son extrémité; bord antérieur un peu échancré, les angles un peu avancés, peu arrondis au sommet; côtés peu arrondis, surtout vers le milieu; dent de l'angle postérieur saillante et assez aiguë; base coupée carrément sur le pédoncule, très-faiblement échancrée; ses côtés rectilignes, très-faiblement sinués, remontent assez obliquement vers les angles; le dessus peu convexe, surtout sur le disque, lisse partout, excepté quelques légères stries près du bord antérieur vers les côtés; ligne médiane assez imprimée, mais n'atteignant point le bord antérieur, la ligne parallèle à celui-ci effacée vers le milieu, mais distincte, quoique peu profonde, en se rapprochant des angles; rebord latéral fin, celui qui longe la base l'est un peu moins. *Pédoncule* assez étroit, rétréci en arrière. *Élytres* un peu plus longues que la tête avec le corselet, mais sans les mandibules, et un peu (1/2 mill.) plus étroites, en ovale peu allongé, bien tronqué à sa base, qui est très-légèrement échancrée au milieu, tandis que ses côtés rectilignes forment un petit angle avec l'échancrure, et descendent peu obliquement vers l'épaule, où le bourrelet du bord antérieur, à peine visible près du pédoncule, grossit et s'élève en formant une dent aiguë; les côtés sont assez arrondis et l'extrémité l'est un peu obtusément; le dessus est assez plan sur le disque, surtout antérieurement, il descend assez doucement vers l'extrémité, mais très-verticalement sur les côtés; les stries sont formées par d'assez gros points rapprochés les uns des autres, elles sont séparées par des intervalles tectiformes, à l'exception de l'intervalle sutural qui est plan; le 7e et le 8e, qui se réunissent à l'épaule, sont relevés en carènes très-tranchantes et élevées, dont l'externe, qui surplombe et dépasse le rebord extérieur sur toute sa longueur, se prolonge jusqu'à l'extrémité de la suture; de deux points situés vers l'extrémité de la 3e strie, sortent deux longs poils; le 9e intervalle forme une étroite rigole ponctuée; le rebord latéral qui la longe est fin, tranchant, fortement sinué en arc de cercle rentrant, dans sa

moitié antérieure; le long du bord antérieur règne une bande étroite finement granulée, derrière laquelle on aperçoit une rangée transversale de petits tubercules. Les épisternes antérieurs sont couverts de petites granules, le reste du dessous du corps et les épipleures sont lisses. Le dessous est d'un noir un peu moins terne que le dessus; les élytres surtout sont plus ternes que la tête et le corselet, à l'exception du haut des deux carènes latérales. Dans cette espèce, les antennes atteignent les épaules; les sept articles extérieurs sont en rectangle comprimé, de moitié plus long que large; le dernier est très-obtusément arrondi au bout; chacun de ces articles est marqué, depuis sa base jusqu'au delà du milieu sur chacun de ses côtés, d'une dépression ovalaire. J'en ai trouvé un individu dans la collection Reiche, où il était marqué comme venant du Brésil. Quelques autres plus grands figurent dans les collections du Musée de Berlin et du comte Mniszech.

H. boliviensis. Long. 33, larg. 9 1/2 mill. — Coloré comme le précédent, auquel il ressemble beaucoup; cependant il en diffère par la forme de son corselet et par quelques autres caractères. Les mandibules sont moins longues et plus lisses en dessus; la *tête* est moins striée le long de la suture de l'épistome; le *corselet* est plus arrondi sur le milieu des côtés; la base est arrondie en arc de cercle d'un angle à l'autre, on n'aperçoit aucune sinuosité sur ses côtés obliques près du pédoncule; le dessus est plus convexe, la ligne médiane plus imprimée, de chaque côté de la base on aperçoit une impression arrondie assez marquée. Les *élytres* sont notablement plus convexes, surtout sur le disque; elles sont striées et ponctuées de même, mais les intervalles ne sont point tectiformes, et sont simplement convexes, le 7e est relevé en carène moins élevée et moins tranchante; celle du 8e est aussi un peu moins haute; sur les trois derniers segments de l'abdomen, au lieu de deux points, on aperçoit de chaque côté du milieu, de deux à trois gros points disposés en ligne transversale. Le menton est tout à fait lisse. Les antennes sont incomplètes. Feu Guérin-Méneville m'en a cédé un individu venant de la Bolivie.

II. Antennæ minus longæ; elytra simpliciter striata, intra marginem non carinata.

H. sulcipennis. Long. 21, larg. 6 mill. — Il ressemble beaucoup à l'*æquatorius*, mais il en diffère par les stries des élytres plus profondes, nullement oblitérées à l'extrémité; les 6e, 7e et 8e forment d'assez larges sillons, séparés par des intervalles passablement convexes et étroits, surtout près de la base, où ces deux derniers se réunissent près de l'épaule, comme dans les deux précédents, mais le 8e ne surplombe ni ne cache le rebord marginal.

Il faisait partie de la collection Reiche et provient de Bahia.

H. æquatorius Chaudoir (*Tæniolobus*). Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 45. — Long. 21-23, larg. 6-6 1/2 mill. — Il ressemble effectivement au *Tæniolobus Lebasi*, mais ses mâchoires obtuses ne permettent pas de le laisser dans ce genre. Il est, tant en dessus qu'en dessous, d'un noir très-luisant, la *tête* ressemble à celle du *boliviensis;* la saillie des joues est tantôt tout aussi élevée et dépasse l'œil, tantôt elle l'est moins; les côtés de l'épistome sont quelquefois striés et quelquefois presque lisses. La forme et la convexité du *corselet* sont presque pareilles; les *élytres* proportionnellement plus courtes, plus arrondies sur les côtés; les stries, nullement ponctuées, s'oblitèrent à l'extrémité; les intervalles, même les externes, sont peu convexes, surtout le 8e; le long du bord extérieur du 3e, on voit une rangée de cinq à six points pilifères, bien marqués; l'abdomen est ponctué comme dans l'*antennatus;* le menton est un peu rugueux. Les antennes ne sont pas longues comme dans cette espèce, et ne dépassent que peu les angles postérieurs du corselet. Trois individus provenant des chasses de M. Bates sur les bords de l'Amazone inférieur.

H. convexiusculus. Long. 14 1/2-20, larg. 4 1/2-6 mill. — Très-voisin de l'*æquatorius*, mais plus petit, plus allongé et plus convexe. *Tête* proportionnellement plus petite, saillie des joues moins élevée. *Corselet* moins court et moins transversal, ses angles antérieurs un peu plus avancés et plus aigus; le dessus plus convexe; *élytres* plus rétrécies vers la base, plus allongées, plus régulièrement ovales, notablement plus convexes, striées d'ailleurs de même, avec le même nombre de points sur le 3e intervalle. Les cinq individus que je possède viennent de la Colombie, des bords de l'Amazone et de Bahia. Leurs antennes sont un peu moins longues et plus grenues que celle de l'*æquatorius*.

IX. — ANOMODERUS.

Maxillæ obtusæ, rectæ.

Palpi graciles; *maxillares* articulo ultimo præcedente longiore, tenui, subcompresso, apice truncatulo; *labiales* magis tenues, articulis duobus ultimis æqualibus, penultimo intus trisetoso.

Mentum latum, sublæve, sat planum, parum undulatum, nec medio carinatum; dente medio trigono, acuto, lateribus non carinato; lobis latis extus late rotundatis, apice suboblique truncatis, angulo omnino rotundato, margine obsolete cari-

nato; — *paragenæ* basi latæ, extus carinatæ, intus acute dentatæ et profunde emarginatæ.

Mandibulæ capite paulo breviores, subarcuatæ, sat acutæ, supra læves, minime carinatæ; dentibus substriatis, modice latis, dextræ bicuspi, sinistræ integro.

Labrum subtrilobum, lobis singulis medio unipunctatis, medio lateralibus fere breviore, obtuso.

Antennæ graciles, fere filiformes, capite cum mandibulis vix longiores; articulo primo sequentibus tribus simul sumptis æquali; secundo sequente dimidio fere longiore, tertio quartoque subæqualibus; cæteris elongato-quadratis, basin versus subangustioribus, ultimo ovato.

Pedes mediocres; *femora* parum incrassata, *tibiæ* intermediæ extus unispinosæ, supra pluridenticulatæ; posticæ margine posteriore brevius plurisetoso; tarsi graciles.

Caput quadratum, modice anterius biimpressum, impressionibus parallelis, epistomo antice haud dentato; — *prothorax* omnino abnormis, valde cordatus, lateribus muticus; basi valde producta, quam pedunculus multo latiore, lateribus profundissime sinuata; angulis pone sinum rectis, margine postico medio angulatim emarginato; — *elytra* connata, elongato-ovata, basi profunde emarginata, humeris minime dentatis, rotundatis, supra granulata, intra marginem carinata, singulo tricostato; alis inferioribus nullis.

Prosternum antice profunde biemarginatum, postice inter coxas subexcavato-deplanatum; episterna postica latitudine paulo breviora, trigona, extus rotundata.

Abdomen simplex, segmentis tribus penultimis medio bipunctatis; ano postice ad marginem quadripunctato.

La forme du corselet de cet insecte est tout à fait insolite dans ce groupe et oblige à elle seule d'en faire un genre distinct; il est très-cordiforme; sa base, qui est très-prolongée, et bien plus large que le pédoncule, forme un angle droit, presque un peu saillant, avec ses côtés, qui sont tellement sinués que le fond de la sinuosité forme un angle très-rentrant, à peu près droit.

An. costato-granulatus. Long. 20-23 1/2, larg. 6 1/2 mill. — D'un noir peu luisant, élytres encore plus ternes, antennes, palpes et tarses brunâtres; cils des pattes roussâtres. *Tête* carrée, un peu

moins longue que large, avec les coins antérieurs arrondis, un peu coupés obliquement, le milieu de l'épistome échancré, l'échancrure plus étroite que le labre, sans saillies dentiformes à côté de ce dernier, enfoncements longitudinaux linéaires, peu profonds, parallèles; l'espace entre eux et les yeux et même une partie du vertex marqués de très-légères stries ondulées, quelquefois à peine visibles; yeux modérément convexes, emboîtés en arrière dans la saillie des joues qui ne les égale pas tout à fait en hauteur. *Corselet* plus large que la tête, moins long que large, mais pas transversal, très-cordiforme; bord antérieur assez échancré en arc de cercle; angles un peu avancés, subaigus, distants des côtés de la tête; côtés un peu arrondis près des angles antérieurs, puis presque droits, décrivant à partir du milieu une courbe assez convexe, qui se prolonge jusqu'au fond de l'angle rentrant, après lequel ils se redressent et tombent à angle droit, à peine arrondi au sommet, sur la base, formée par deux arcs de cercle produisant à leur intersection sur le milieu du pédoncule, un angle rentrant assez marqué; le dessus, assez plan, descend seulement un peu vers les côtés, et surtout vers les angles antérieurs; il est assez chagriné le long des côtés et de la base, presque lisse devant et sur le disque; la ligne médiane est assez imprimée et va du sommet de l'angle rentrant du milieu de la base jusqu'à la ligne parallèle au bord antérieur, laquelle n'est cependant imprimée que vers les cotés; le rebord latéral est très-fin partout, celui de la base s'oblitère en se rapprochant des angles, près desquels on voit de chaque côté une impression allongée; le long de la base on distingue une dépression transversale, qui aboutit de chaque côté à une petite impression arrondie, et qui est parallèle au bord postérieur. *Élytres* de la largeur du corselet, un peu moins du double plus longues que larges, peu rétrécies vers les épaules, mais se rétrécissant, à partir du milieu, vers l'extrémité, qui est peu obtusément arrondie; base de chaque élytre échancrée en arc de cercle, puis s'avançant assez fortement en lobe et décrivant jusqu'à l'épaule une très-forte courbe, qui ne se termine par aucune dent, et qui se relie au rebord latéral; le dessus peu convexe, surtout dans sa partie antérieure, couvert d'une chagrination très-fine et de granules assez marqués; les stries sont tout à fait indistinctes; l'intervalle sutural est très-légèrement relevé, quoique à peine convexe, l'emplacement des 3e, 5e et 7e intervalles est occupé par trois carènes lisses sur le haut, dont la dernière, plus élevée et plus tranchante que les deux autres, se prolonge le long du bord postérieur, sans toutefois atteindre l'extrémité de la suture, tandis qu'à sa base, elle décrit près de l'épaule une courbe rejoignant presque la base de la côte intermédiaire, qui est beaucoup plus raccourcie en arrière que la

côte interne ; la base de la côte externe surplombe légèrement celle du rebord latéral, mais tout de suite après, la courbe des côtés fait ressortir celui-ci de dessous la carène ; sur l'espace qui sépare les deux côtes internes, on voit de trois à quatre petits points pilifères, dont trois sont placés à quelque distance l'un de l'autre après le milieu ; la partie antérieure des épipleures et les épisternes antérieurs sont parsemés de petits granules, le sternum est lisse, l'abdomen finement chagriné vers les côtés. Les trois dents des tibias antérieurs sont très-saillantes et aiguës ; après la troisième, on n'aperçoit qu'une petite dentelure. Deux individus venant de la Nouvelle-Calédonie, dont la faune offre tant de formes insolites. M. Fauvel le possède aussi.

X. — COPTOLOBUS.

Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc., 1857, II, p. 59.
Scarites, Walker.

Maxillæ obtusæ, elongatæ, rectæ.

Palpi tenues ; *maxillares* articulo ultimo præcedente dimidio longiore, leviter clavato, apice subacute rotundato ; *labiales* ultimo præcedente paulo breviore et magis tenui, illo intus pluriciliato.

Mentum læve, planiusculum, medio subcarinatum, dente medio basi dilatato et utrinque carinato, apice attenuato ; lobis extus parum rotundatis, apice intus suboblique latius truncatis, angulo rotundato, margine obsolete carinato ; — *paragenæ* basi latæ planæque, extus carinatæ, intus acute dentatæ et profunde emarginatæ.

Mandibulæ capiti vix æquales, arcuatæ, sat acutæ, supra læves, tum obsolete, tum acutius carinatæ ; dentibus modice dilatatis, dextro profundius emarginato, sinistro apice dentato, intus subrecto.

Labrum trilobum, lobo singulo medio uni-punctato, medio angustiore, subacuto.

Antennæ plus minusve elongatæ, extus sensim crassiores, moniliatæ ; articulo primo sequentibus tribus æquali, secundo tertioque subæqualibus, quarto breviore, sequentibus quadratis, in mare paulo longioribus, ultimo ovato, basi truncato.

Pedes mediocres, tibiæ intermediæ extus unispinosæ ; posticæ margine posteriore longius biciliato ; *tarsi* graciles.

Caput mediocre, quadratum, fronte longitudinaliter biimpressa, genis parum elevatis, epistomo ad labrum bidentato; — *prothorax* lateribus muticis, cum basi rotundatis, hac medio haud producta; — *elytra* connata, ovata, intra marginem haud carinata, alis inferioribus nullis.

Episterna postica latitudine haud longiora, quadrata.

Abdomen segmentis posticis basi transverse sulcatis, penultimis tribus medio bipunctatis, *ano* postice ad marginem quadripunctato.

Habitus Holcogastri sectionis secundæ.

I. Elytra humeris haud dentatis.

C. anodon. Long. 17 1/2, larg. 5 1/4 mill. — D'un noir de poix, modérément luisant, antennes, palpes et pattes légèrement brunâtres, cils des pattes roussâtres. *Tête* carrée, assez grande, avec les coins antérieurs coupés un peu obliquement, mais bien arrondis devant les yeux; le dessus lisse, avec deux impressions linéaires peu profondes, parallèles; sur le front et à côté d'elles, du côté des yeux, trois petits plis de plus en plus courts; yeux assez peu convexes, faiblement emboîtés en arrière dans la saillie des joues, qui est peu sensible; les deux carènes des mandibules distinctes, mais peu élevées; l'interne, plus courte, se réunit par sa base à l'externe. *Corselet* un peu plus large que la tête, subtransversal, se rétrécissant peu à peu vers la base; bord antérieur un peu échancré en arc de cercle, avec les angles peu éloignés des côtés de la tête, modérément arrondis au sommet; côtés un peu arrondis près des angles antérieurs, un peu moins vers le milieu, puis décrivant avec les côtés de la base une courbe régulière assez forte, que n'interrompt aucune dent; le milieu de la base n'est ni arrondi, ni échancré; le dessus lisse, assez convexe vers les côtés, légèrement aplani sur le haut; ligne médiane bien marquée, n'atteignant ni l'extrémité, ni tout à fait la base; la ligne parallèle au bord antérieur presque complétement effacée; le rebord latéral très-fin; dans la fine rigole qui le longe, on voit trois petits points pilifères, le premier tout près des angles antérieurs, le second un peu après le premier, le troisième à l'endroit où les côtés se fondent avec la base; la rigole s'élargit et s'aplatit devant le bord postérieur au-dessus du *pédoncule*. Celui-ci étroit. *Élytres* pas plus larges que le corselet, à peu près aussi longues que l'avant-corps avec les mandibules, en ovale régulier, non tronqué antérieurement, mais échancré au milieu de la base; l'échancrure n'est séparée de la courbe très-forte des côtés de la base par aucune saillie angulaire,

et il n'y a pas de trace de dent à l'épaule, où le rebord qui longe ces mêmes côtés et se prolonge sur ceux des élytres n'est nullement renflé; ces derniers sont assez arrondis; le dessus est assez convexe, mais la partie antérieure du disque l'est moins; les stries sont fines, peu imprimées, surtout les deux premières et la septième; toutes s'oblitèrent vers l'extrémité; les intervalles sont très-peu convexes, et les trois premiers, ainsi que l'extrémité des autres, sont tout à fait plans; sur la 3e strie, il y a une rangée de cinq gros points, et il y en a un ou deux (peut-être accidentels) sur la moitié postérieure du 5e intervalle; le 9e, très-étroit, porte une rangée continue de petits points ombiliqués, entre chacun desquels on aperçoit deux petits granules; le bord antérieur est finement granuleux, et, à la naissance des stries, on voit une rangée transversale de petits tubercules; le rebord latéral est assez large et relevé. Le dessous du corps est lisse. Les antennes ont la longueur de la tête et du corselet réunis (sans les mandibules); leurs articles sont en forme de rectangle; les dents des jambes antérieures sont aiguës, et il n'y a pas d'indentation au-dessus de la troisième. Un individu venant de Ceylan.

C. Taprobanæ. Long. 16-18 1/2, larg. 5-6 mill. — Je ne suis pas sûr que cette espèce soit distincte de la précédente, dont elle paraît cependant différer par quelques caractères; elle est d'abord moins noire et un peu plus brunâtre; les rides qui avoisinent l'enfoncement latéral du front de l'*anodon*, sont ici presque effacées; le long du bord antérieur du corselet, on aperçoit de petites stries très-faibles; et, de chaque côté de la base, il y a une petite dépression ovalaire, qui ne se voit pas dans l'*anodon;* les côtés du *corselet* sont aussi plus arqués; les stries des *élytres* sont bien plus marquées et leurs intervalles moins plans, il n'y a que *quatre* points sur la 3e strie, et il n'y en a aucun sur le 5e intervalle; le bord antérieur est plus fortement granuleux et le rebord des côtés de la base, sans former de dent à l'épaule, y est cependant un peu renflé, ce qui ôte à la courbe la régularité de celle de l'*anodon*. Dans le plus petit de mes deux individus, probablement une femelle, les antennes sont un peu plus courtes que dans l'autre, et leurs articles extérieurs sont en carré pas plus long que large, tandis que dans l'autre, ils sont plus longs que larges, comme dans le précédent. Ainsi que celui-ci et les autres espèces de ce genre, il habite Ceylan.

II. Elytra humeris dentatis.

C. omodon. Long. 12 1/2, larg. 4 mill. — Coloré comme le précédent, il en diffère : 1° par les enfoncements frontaux qui divergent un peu en arrière, et à côté desquels on n'aperçoit point de

plis, et par les yeux plus aplatis; 2° par le *corselet* moins court et moins transversal, et chez lequel les côtés de la base sont un peu sinués, tandis que la partie de celle-ci, comprise entre les sinuosités, est notablement plus large que le pédoncule et tout à fait rectiligne; la ligne parallèle au bord antérieur est encore plus effacée, et l'espace qui longe ce bord ne porte aucun vestige de stries; le point pilifère antérieur de la rigole latérale manque, et le second est placé un peu plus en avant; 3° par les *élytres* plus courtes et dont la base est plus tronquée et plus rectiligne, avec une dent obtuse, mais assez marquée, à l'épaule, qui est plus carrée; les côtés sont un peu moins arrondis, le dessus est strié comme dans le *Taprobanæ;* avec le même nombre de points sur la 3e strie, mais le rebord latéral est plus large, et le bord antérieur, devant la rangée transversale de points ombiliqués, est lisse. Les antennes sont plus courtes et plus minces que dans mon petit individu de l'autre espèce, avec leurs articles extérieurs en carré pas plus long que large.

C. glabriculus Chaudoir. Bull. des Nat. de Mosc., 1857, II, p. 60. Long, 15-22, larg. 4 2/3-6 1/2 mill. — Celui-ci est d'un noir de jais très-brillant; cependant les antennes, les palpes et même les tarses sont un peu brunâtres, les mâchoires et les cils des pattes, roussâtres; la *tête* est carrée comme dans les précédents, lisse, impressionnée comme dans le *Taprobanæ;* il y a quelques petites stries ondulées le long de la suture de l'épistome; les mandibules ne sont pas carénées en dessus; le *corselet* a les mêmes proportions, ses angles antérieurs sont un peu plus aigus; les côtés sont moins arrondis, ceux de la base, plus rectilignes, se réunissent à sa partie médiane par un angle bien arrondi et cependant un peu plus marqué; les *élytres* ont presque la même forme, si ce n'est que la base est moins échancrée sur son milieu, avec les côtés plus rectilignes, et ne descendant guère vers les épaules, où le rebord de la base grossit et forme une dent assez relevée; les côtés assez arrondis, les stries à peine perceptibles, avec leurs intervalles parfaitement plans et les mêmes quatre points sur la 3e strie. Antennes et pattes pareilles.

Note. — M. Walker a décrit (Ann. and. Mag. of Nat. Hist., 1858, 3e sér., II, p. 200 et 203) sous les noms d'*obliteratus* et *subsignatus* une espèce de ce genre, venant aussi de Ceylan, qui se rapporte à l'une des miennes, sans que je puisse préciser laquelle, car, bien que, quand je l'ai vue au Musée britannique, j'aie pu constater le genre, je n'ai pu reconnaître l'espèce.

XI. — HAPLOTRACHELUS.

Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 15.
Scarites Dejean.

Maxillæ obtusæ, rectæ.

Palpi validiusculi; *maxillares* articulo ultimo præcedente paulo longiore, subcompresso, elongato-quadrato, apice obtuse rotundato; *labiales* articulis ultimis binis æqualibus ; penultimo intus pluriciliato, ultimo ut in maxillaribus.

Mentum sublæve, subplanum at undulatum, medio subcarinatum, basi ad carinam utrinque excavatum, dente medio trigono, lateribus sinuato-carinato; lobis extus rotundatis, apice rotundato-truncatis, margine subcarinato; — *paragenæ* basi latæ, extus carinatæ, intus haud dentatæ nec emarginatæ, leviter sinuatæ.

Mandibulæ Scaritum.

Labrum latum, planum, trilobum, lobis lateralibus late, intermedio angustius rotundatis, singulo medio unipunctato.

Antennæ modice longæ, moniliatæ, extus subincrassatæ; articulo primo sequentibus tribus simul sumptis æquali, his sensim decrescentibus, exterioribus quadratis, aut longitudine paulo angustioribus, ultimo subovato.

Pedes validi; *tibiæ* anticæ extus dentibus tribus acutis, intermediæ extus unispinosæ, posticæ margine posteriore longius quadriciliato; *tarsi* minus graciles, articulo singulo subtus apice densius ciliato.

Caput majusculum, quadratum, subtransversum, fronte biimpressa, haud vero bisulcata, oculis parvulis parum convexis; — *prothorax* lateribus muticus, transversus, basi rotundata, haud producta; — *elytra* connata, ovata, convexa, basi plus minusve truncata; alis inferioribus nullis.

Episterna postica brevia, quadrata, extus rotundata, lævia.

Abdomen simplex, segmentis 3 penultimis medio ad marginem bipunctatis, *ano* marginem quadripunctato.

I. Elytra humeris dentatis (intra marginem carinata).
1. Sulculo juxta oculos nullo.
a. Genæ acutius tuberculatæ.
α. Prothorax basi minime productus.

H. pasimachoides. Long. 39, larg. 12 1/2 mill. — *Tête* carrée, subtransversale, avec deux enfoncements triangulaires sur le front, dont le fond et le versant externe sont couverts de stries ondulées, qui se prolongent sur les côtés de l'épistome; celui-ci peu ondulé sur le milieu, avec une saillie dentiforme de chaque côté du labre; yeux assez aplatis; saillie de la joue plus élevée que l'œil qu'elle déborde en dessous, et formant un tubercule anguleux antérieurement et surmonté d'un sillon; point de sillon juxta-oculaire; mandibules au moins aussi longues que la tête, assez droites vers la base, arquées à l'extrémité. *Corselet* notablement plus large que la tête, très-large et très-transversal; bord antérieur assez échancré, angles assez avancés, assez écartés des côtés de la tête, peu arrondis au sommet; côtés peu arrondis vers le milieu, s'arrondissant un peu vers les angles antérieurs et davantage vers la base, avec les côtés, fort peu obliques, de laquelle ils décrivent une courbe interrompue; milieu de la base plus rectiligne; le dessus modérément convexe, surtout sur le disque; ligne médiane assez marquée, ne dépassant pas la ligne parallèle au bord antérieur, qui est plus imprimée vers les côtés que sur le milieu; l'espace qui les sépare du bord, couvert de rides à peine visibles; le reste de la surface excessivement finement chagriné, le rebord latéral assez gros, assez relevé, d'égale largeur, tant sur les côtés que le long de la base; la rigole s'élargit et s'aplatit sur le *pédoncule*. Celui-ci proportionnellement assez mince. *Élytres* pas plus larges que le corselet, d'un tiers environ plus longues que larges, en ovale largement tronqué et échancré à la base, assez obtusément arrondi à l'extrémité; la partie de la base comprise entre le pédoncule et l'épaule légèrement arrondie, mais nullement oblique; le rebord qui la longe, grossissant un peu à l'épaule, où il forme une dent obtuse; côtés plus arrondis vers l'épaule et vers l'extrémité que vers le milieu; le dessus assez aplani sur la partie antérieure du disque, mais descendant assez fortement vers l'extrémité et très-verticalement sur le pédoncule; il n'y a guère de trace des trois premières stries, les suivantes sont indiquées par des bandes finement chagrinées, séparées par des intervalles presque plans, lisses, mais peu luisants, le 6e cependant est un peu plus relevé que les autres, le 7e forme une ligne étroite, lisse, légèrement relevée, qui s'arrête loin de l'épaule et un peu après les deux tiers, mais le 8e, qui part de l'épaule et va jusqu'à l'extrémité de la suture, est très-

élevé, assez gros et semble former le rebord latéral, tandis que ce dernier, qui est entièrement caché par lui, et dont il est séparé par une assez large rigole, n'est visible que quand on regarde l'insecte de côté; dans le fond de la rigole, on voit une rangée continue de petits points ombiliqués assez serrés, mais il n'y a de granulation, ni à la base, ni le long des côtés; les épipleures sont lisses. Le dessous du corps l'est aussi, à part quelques granules excessivement fins sur les épisternes du prosternum, et une rugosité très-fine sur les côtés de l'abdomen. Il est, tant en dessus qu'en dessous, d'un noir assez terne. Sa patrie est le pays des Zoulous.

H. rugososulcatus. Long. 31-37, larg. 11-13 mill. — Il ressemble au *pasimachoides; tête* un peu plus étroite; *corselet* plus arrondi sur les côtés, plus rétréci vers les angles antérieurs; la ligne parallèle au bord antérieur plus profondément imprimée; sur le milieu de la base, près du bord postérieur, on voit une impression transversale assez forte, qui a la largeur du pédoncule; toute la base et quelquefois même les bords latéraux, près de la rigole, sont distinctement chagrinés et ruguleux; *élytres* un peu plus larges, par là même plus raccourcies, plus arrondies sur le milieu des côtés; le 8e intervalle est conformé de même, mais sur chaque élytre on voit sept larges bandes, fortement chagrinées et séparées par des intervalles très-légèrement convexes, qui sont plus lisses et plus luisants que les bandes; ces intervalles le deviennent moins vers l'extrémité, où ils se rétrécissent, le 7e est très-étroit postérieurement, où il s'unit au 5e, mais sa moitié antérieure est complètement effacée, et quelquefois il l'est en entier. J'en possède deux individus, qui proviennent de la même localité et de la même source.

β. Prothorax basi media subproductus.

H. rugosostriatus. Long. 27, larg. 8 1/2 mill. — Quoiqu'il ressemble plus que les deux précédents au *H. ovipennis*, tant par sa forme que sa plus grande convexité; cependant il en diffère par plusieurs caractères. *Tête* à peu près semblable, saillie des joues aussi élevée et anguleuse que dans les deux précédents; bord antérieur du front plus largement strié le long de la suture de l'épistome, qui ne projette, comme dans l'*ovipennis*, aucune saillie de chaque côté du labre; dessus des dents des mandibules couvert de carènes au lieu de stries. *Corselet* un peu plus large, avec les côtés moins arrondis et ceux de la base visiblement sinués près du pédoncule, ce qui fait que le milieu est assez distinctement prolongé sur ce dernier; ligne médiane plus imprimée, celle parallèle au bord antérieur bien plus profonde, bord antérieur plus distinctement strié; prolongement de la base séparé du disque par une

assez large rigole transversale rugueuse, devant laquelle on aperçoit quelques rides transversales; les angles du prolongement très-arrondis. *Élytres* notablement moins allongées, ce qui les fait paraître plus larges, le milieu de la base plus échancré; ses côtés descendant plus obliquement et en s'arrondissant un peu moins vers l'épaule, le rebord qui les longe, plus relevé et plus gros, surtout vers l'épaule, où il forme une dent assez aiguë; les côtés plus arrondis; la partie antérieure du disque plus convexe que dans les deux précédents, mais moins que dans l'*oripennis;* ainsi que dans le *rugosostriatus*, il y a sur chaque élytre sept bandes rugueuses au lieu de stries, mais ces bandes sont produites par des traits formant des dessins variés, et elles sont plus étroites, ce qui fait que les intervalles lisses et assez plans, qui séparent ces bandes, sont plus larges; la carène que forme le 8e intervalle, est bien plus élevée derrière l'épaule que dans l'*oripennis*, elle diminue ensuite de hauteur, mais elle est bien plus épaisse sur toute son étendue; on aperçoit deux points pilifères vers l'extrémité de la 3e strie, au milieu de la rugosité qui couvre tout le bout des élytres, et quatre autres sur la moitié postérieure du 7e intervalle; le rebord, qui est caché par la carène latérale, est assez fin, et la rigole qui le sépare de la carène, est couverte d'une fine granulation, dans laquelle on distingue une rangée de points. Il y a aux tibias antérieurs deux indentations après la 3e dent. Il est d'un noir aussi peu luisant que le *rugososulcatus*. Un individu venant du Natal, trouvé par le pasteur Guieinzius.

b. Genæ obtuse tuberculatæ.

H. holcopleurus Chaudoir. Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 16 (et non *chalcopleurus*, comme l'a écrit Motschulski). Long. 36-39, larg. 11-11 1/2 mill. — Parmi les vrais *Scarites*, on ne peut comparer cet insecte qu'au *Doguereaui*, mais ses élytres sont plus régulièrement ovales, et fortement carénées près du bord latéral. *Tête* plus grande que dans le *Scar. rugosus;* yeux plus convexes, nullement séparés du front par un sillon comme dans ce dernier, courbe des coins antérieurs un peu plus forte devant les yeux, ce qui fait que l'échancrure où sont enchâssés ces derniers est plus profonde; enfoncements frontaux un peu plus profonds et plus ridés longitudinalement, ces rides se prolongent tout le long de la suture de l'épistome; les coins de celui-ci dépassent la base des mandibules; ses côtés sont fortement sillonnés; il n'y a point de saillie dentiforme de chaque côté du labre, mais le milieu, derrière celui-ci, est un peu échancré; les mandibules sont bien plus longues, plus arquées vers l'extrémité et plus aiguës, les carènes du dessus sont plus touchantes, parallèles à leur base, l'espace

étroit qui les sépare est plus ou moins rugueux, les dents sont fortement striées obliquement; les antennes sont plus longues et plus fortes. *Corselet* plus large, moins arrondi sur le milieu des côtés, sans dents aux angles postérieurs, un peu plus élargi en avant; la base et le bord antérieur exactement pareils; les stries le long de ce dernier plus marquées; le dessus un peu moins convexe, plus lisse, le rebord latéral un peu plus gros. *Élytres* de la largeur du corselet, pas élargies en arrière, comme dans le *rugosus*, mais en ovale régulier, largement tronqué à la base, qui est largement échancrée en arc de cercle, avec ses côtés un peu arqués, mais ne descendant que fort peu vers l'épaule; le rebord qui les longe, presque effacé vers le pédoncule, grossit vers l'épaule, où il se termine par une forte dent plus saillante; les côtés, peu arrondis vers le milieu, le sont davantage près de l'épaule et après le milieu, l'extrémité est peu obtusément arrondie; en dessus, la partie antérieure du disque est moins convexe que le reste, mais elle descend fortement et verticalement sur l'étranglement de la base du pédoncule; les deux premières stries sont peu imprimées, les suivantes, un peu ponctuées, augmentent peu à peu de profondeur, et de même que les deux premiers intervalles sont plans, les suivants deviennent peu à peu plus convexes; le 8e, qui commence à l'épaule et se prolonge jusqu'à l'extrémité de la suture, forme une carène assez épaisse et très-élevée à sa base, et jusqu'à la moitié de la longueur des élytres, surplombe et cache le rebord latéral, qui plus loin commence à être visible au-dessous de la carène, à mesure qu'elle diminue de hauteur; le bord antérieur est lisse, à l'exception d'une rangée transversale de points ombiliqués avant la naissance des stries; le sillon qui sépare la carène latérale du rebord, est presque lisse, avec une rangée de petits points peu visibles; on voit, en outre, sur le tiers postérieur du 3e intervalle, deux à trois points pilifères, et quelques autres distribués sur toute la longueur du bord externe du 7e; les épipleures et le dessous du corps sont presque lisses; les épisternes antérieurs légèrement granuleux; les tibias antérieurs ont trois petites dents assez aiguës après la 3e grande dent. Tant en dessus qu'en dessous, d'un noir assez luisant. Les quatre individus que je possède viennent de l'intérieur de la colonie du Cap.

H. patruelis Chaudoir. Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 18. Long. 34, larg. 10 2 3 mill. — Il se peut qu'il ne diffère pas spécifiquement du précédent, car il ne s'en distingue guère que parce que les stries des élytres sont presque complètement effacées sur le disque et que les intervalles, même externes, sont plans, à l'exception du 8e, qui forme carène comme dans le *holcopleurus*. Ce qui ne me décide pas à les réunir, c'est que le *patruelis* est indiqué

comme venant de Sierra Leone, mais je n'en possède qu'un seul individu.

H. subcrenatus Chaudoir. Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 18. Long. 29-32, larg. 9-9 2/3 mill. — Il diffère de l'*holcopleurus* par sa taille moindre et sa forme moins large, qui le rapproche de l'*oripennis*. *Tête* plus étroite, mais d'ailleurs à peu près semblable. *Corselet* moins large, moins transversal. *Élytres* plus étroites, plus allongées, bien moins tronquées et moins échancrées à leur base, avec les côtés de celle-ci descendant plus vers l'épaule, qui est dentée de même ; base des côtés plus arrondie ; le dessus plus convexe antérieurement, les trois premières stries fines, avec les intervalles plans ou du moins peu convexes; les quatre suivantes forment de larges sillons, dont le fond est légèrement alvéolé, surtout dans les deux externes; outre le 8e intervalle, qui est relevé en carène comme dans l'*holcopleurus*, le 6e est plus convexe que les autres, et le 7e bien plus étroit, presque linéaire, entamé des deux côtés par les alvéoles, et quelquefois comme interrompu; on retrouve les mêmes points à l'extrémité du 3e et sur le côté externe du 7e; il n'y a que deux petites dentelures aux tibias antérieurs au-dessus de la 3e dent; les autres caractères indiqués dans ma première description sont sujets à varier dans les trois individus que j'ai sous les yeux. Sa patrie est Sierra Leone. Le Musée de Gênes en possède aussi un individu assez petit, qui se rapproche un peu du *capicola* de la même collection.

2. Sulculo intra oculos impresso.

H. ovipennis Chaudoir. Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 19 = *Scarites oripennis* Chaudoir. Bull. des Nat. de Mosc., 1843, p. 732. Long. 26-31, larg. 8-9 1/2 mill. — Il rappelle beaucoup le *Scar. tenebricosus*, mais, outre ses caractères génériques, il en diffère par les coins antérieurs de la tête arrondis et non anguleux, son corselet nullement denté aux angles postérieurs et ses élytres carénées près du bord latéral. *Tête* comme dans le *Sc. tenebricosus*, arrondie aux coins antérieurs, qui ne forment pas de coude saillant devant les yeux ; le sillon qui sépare l'œil du front ne suit pas le contour du premier, mais il est rectiligne et cesse à la hauteur du bord postérieur de cet organe ; il n'y a point de saillies dentiformes à côté du labre sur le bord antérieur de l'épistome. *Corselet* presque semblable, la ligne parallèle au bord antérieur plus imprimée; le rebord latéral moins fin. *Élytres* plus régulièrement ovales, nullement élargies en arrière, plus arrondies à la base des côtés derrière l'épaule; la base et la dent de l'épaule identiques, le dessus tout aussi convexe; la partie descendante de la base lisse, excepté de un à quatre points placés devant le commencement des premières

stries; celles-ci moins imprimées que dans le *tenebricosus*, lisses, tandis que les stries externes deviennent de plus en plus profondes et de plus en plus ponctuées, et que la convexité des intervalles augmente dans la même proportion; stries et intervalles se perdent dans la rugosité de l'extrémité; le 8e intervalle est assez relevé en carène, allant de l'épaule à l'extrémité de la suture; cette carène, assez haute à sa base et surplombant le rebord latéral dans sa première moitié, diminue d'élévation peu à peu; il y a deux petits points pilifères à l'extrémité de la 3e strie, points qui disparaissent quelquefois, et quelques autres le long de la moitié postérieure du côté externe du 7e intervalle. Le dessous du corps est lisse : il n'y a pas de dentelures aux tibias antérieurs au-dessus de la 3e dent. Quatre individus venant du Cap de Bonne-Espérance.

H. gibbosus. Long. 28, larg. 8 mill. — On peut le comparer à l'*oripennis*, mais la forte convexité des élytres l'en distingue de suite. La *tête* avec ses parties diffère fort peu, elle est plus large; la saillie des joues semble se fondre plus insensiblement dans les côtés du col, et les paragènes sont distinctement dentées et échancrées intérieurement. Le *corselet* plus large et plus transversal, est un peu plus élargi antérieurement, ses angles antérieurs sont moins avancés, ses côtés moins arrondis, et par là même l'angle qu'ils forment avec les côtés obliques de la base est un peu plus indiqué, quoique toujours bien arrondi; en dessus le sillon parallèle au bord antérieur est plus profond. Les *élytres* sont un peu plus courtes; les côtés de la base, entre le pédoncule et l'épaule, sont moins arrondis, ce qui fait qu'elle paraît plus tronquée; la dent humérale est plus saillante et forme l'extrémité d'un bourrelet basal plus élevé, surtout près des épaules; le dessus est notablement plus bombé, surtout dans le sens de l'axe, et la pente de la partie postérieure vers l'extrémité est bien plus rapide et plus convexe; les stries intérieures sont un peu plus profondes et leurs intervalles plus convexes; les externes et la carène du 8e intervalle ne diffèrent pas; on retrouve les mêmes points pilifères le long du côté externe du 7e, et sur l'extrémité du 3e on en voit encore quatre placés l'un après l'autre. Le dessous du corps ne diffère guère; il y a deux à trois petites dentelures au-dessus de la 3e dent des tibias antérieurs. Il a été trouvé dans la Caffrerie par M. de Castelnau.

H. ignobilis. Long. 18 1/2, larg. 5 1/2 mill. — Voisin de l'*oripennis*, mais bien plus petit, proportionnellement plus étroit, plus convexe. Tant en dessus qu'en dessous, d'un noir assez terne. *Tête* plus étroite, striée à peu près de même sur le devant; échancrure de l'épistome un peu plus profonde. *Corselet* moins large et moins court, avec les angles antérieurs moins avancés et plus arrondis au sommet et le bord antérieur moins échancré; le dessus plus con-

vexe, plus ridé en travers, avec les impressions sur les côtés de la base plus marquées et le bourrelet latéral plus fin et plus étroit. *Élytres* un peu moins allongées; milieu de la base plus échancré, ses côtés ne descendant guère vers les épaules, mais un peu arrondis; dent de l'épaule plus saillante, le disque un peu plus bombé; la base des 6e et 7e intervalles plus convexe, les points postérieurs sur celui-ci plus gros, un point distinct sur la base du 5e, l'extrémité des stries et des intervalles se confondant davantage dans la rugosité du bout des élytres; la carène latérale, le dessous du corps et les pattes comme dans l'*ovipennis*. L'individu que je possède m'a été donné par le vicomte de Bonvouloir et vient de la colonie du Cap.

H. capicola Dejean (*Scarites*), Species des Col. V, p. 496; Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 23. — Long. 16 1/2-22, larg. 5 1/4-6 1/2 mill. — Il diffère de l'*ovipennis* par sa taille bien moindre et le brillant qui le couvre; la *tête* est plus courte, plus transversale, il n'y a pas de sillon le long des yeux, qui sont assez plats, le devant du front et l'épistome sont plus fortement striés et sillonnés; les carènes des mandibules sont plus saillantes, et l'espace creux qui les sépare, est couvert de fortes rides transversales un peu obliques. Le *corselet* est moins échancré en arc de cercle à son bord antérieur, mais le sommet des angles est plus aigu; la partie des côtés qui avoisine ces angles, moins arquée et le milieu plus rectiligne; le rebord latéral plus fin, le bourrelet du milieu de la base séparé du disque par une rigole plus large; les impressions de la base de chaque côté du pédoncule sont plus marquées. Les *élytres* sont plus courtes et plus arrondies par les côtés; ceux de la base moins arrondis entre le pédoncule et l'épaule; le disque est plus bombé; les cinq premières stries sont peu imprimées; la 6e l'est davantage et elle est à peine ponctuée; tandis que la 7e, qui est plus large, est plus profonde et visiblement alvéolée, toutes sont bien distinctes jusqu'à l'extrémité, qui n'est pas rugueuse; la base des 6e et 7e stries est assez arquée en dedans; il y a deux à trois gros points sur l'extrémité du 3e intervalle, et de huit à neuf tout le long du côté externe du 7e; le 8e est également relevé en carène, mais elle est moins élevée, surtout après le milieu. Les trois dents des tibias antérieurs sont longues et aiguës, sans en excepter la 3e, qui est suivie de deux à trois dentelures bien marquées. Outre le type de Dejean, j'en possède deux individus, qui, ainsi que le type, viennent de la colonie du Cap. Un individu un peu plus grand que les miens et plus terne m'a été communiqué par le Musée de Gênes.

H. Dregei. Long. 36, larg. fere 11 mill. — Quoique dans l'individu que je possède, la dent humérale soit presque nulle, cepen-

dant je le place dans cette section, parce que, comme dans les espèces précédentes, le rebord latéral se rattache à celui des côtés de la base par une forte sinuosité. Il ressemble au *subcrenatus*, mais il est notablement plus convexe; la tête ne diffère guère, les côtés de l'épistome sont seulement moins striés; le *corselet* est plus large, plus arrondi sur les côtés derrière les angles antérieurs. Les *élytres* n'ont pas de dent saillante à l'épaule, les côtés sont plus arrondis; le dessus est notablement plus bombé; les intervalles sont égaux entre eux et également convexes, les stries ne s'élargissent, ni vers les côtés, ni vers l'extrémité, qui n'est pas rugueuse; les 6e et 7e sont bien moins ponctuées et les points n'entament pas le 7e intervalle, qui n'est plus étroit que les autres que près de sa base; le 8e intervalle est relevé en carène moins haute, moins tranchante et plus épaisse. Le reste est comme dans le *subcrenatus*. Il a été découvert par Drege dans l'intérieur de la colonie du Cap, et figurait dans la collection Dejean sous le nom que je lui ai conservé.

II. Elytra humeris haud dentatis.

a. Prothorax intra marginem piloso-pluripunctatus.

H. Grandini. Long. 19, larg. 6 mill. — Il se rapproche beaucoup par sa forme du *Scar. inermis*, mais il est plus large et les élytres sont plus ovales. *Tête* plus courte que dans l'*oripennis*, yeux plus plans; *corselet* plus étroit, moins arrondi et assez parallèle sur les côtés, sommet des angles antérieurs plus arrondi; le dessus plus convexe, la ligne transversale antérieure moins imprimée vers le milieu, le rebord latéral plus fin, avec une série de petits points dans la rigole étroite qui le longe; *élytres* de la même forme, un peu moins allongées, sans aucune dent à l'épaule; le rebord des côtés de la base s'unissant au rebord latéral dans une courbe ininterrompue; le dessus plus bombé, strié; les stries lisses, assez fines, mais devenant plus profondes vers les côtés, la 3e et la 4e s'unissant près de la base, avec un point imprimé à l'endroit où elles se joignent, les suivantes n'atteignant pas tout à fait la base; les intervalles lisses, peu convexes, le 8e de près du double plus large que les autres et tout aussi plan; le 9e excessivement étroit, avec une rangée de très-petits points ombiliqués; sur la moitié postérieure de la 3e strie, trois points pilifères, dont le premier, placé un peu après le milieu, manque quelquefois; le long de la base, une double rangée transversale de points tuberculés; le rebord latéral fin, mais assez relevé; après les trois dents des tibias antérieurs, qui sont assez longues, on aperçoit encore deux dentelures. Les deux individus que je possède viennent du Natal; ils figuraient dans la collection Laferté sous le nom que je leur ai conservé.

b. Prothorax intra marginem piloso-tripunctatus.

α. Elytra interstitiis externis planiusculis.

H. oviventris. Long. 23-25, larg. 7-8 mill. — Il ressemble à l'*oviennis* encore plus que le *Grandini*, car il est plus grand, un peu plus large et moins convexe que ce dernier; mais, comme chez celui-ci, il n'y a aucune dent à l'épaule et le 8e intervalle n'est nullement relevé. Il diffère du *Grandini* par sa taille plus grande, par son *corselet* plus large, plus transversal, et dont les angles antérieurs sont assez aigus au sommet et les côtés moins parallèles et un peu plus arrondis; le dessus est notablement moins convexe; le long du bord antérieur, on aperçoit de légères stries, et dans la rigole qui longe le rebord latéral, il n'y a que deux petits points pilifères dans la partie antérieure et un 3e (quelquefois double) après que le côté a tourné vers la base; par ses *élytres* plus larges, plus tronquées à la base, plus arrondies sur les côtés, moins convexes sur le disque antérieur; striées de même, mais les stries extérieures et l'extrémité de toutes sont visiblement ponctuées; les trois points de la 3e plus rapprochés l'un de l'autre et de l'extrémité; le 8e intervalle est moins large, quoiqu'il le soit toujours un peu plus que les autres; les points tuberculés sur le 9e sont plus gros et se dédoublent près des épaules. Les trois individus que je possède viennent du Natal.

β. Elytra interstitiis externis costatis.

H. transwaalensis. Long. 24, larg. 7 1/2 mill. — Très-voisin de l'*oviventris*, mais avec les intervalles des élytres chagrinés et les deux externes relevés en côtes assez tranchantes. Yeux moins plans; disque antérieur des élytres encore moins convexe, 3e et 4e stries non réunies à la base, où le point placé à leur jonction dans les deux espèces précédentes manque; la ligne de points tuberculés du 9e intervalle ne se dédouble point près de la base; le 8e intervalle n'est pas plus large que le 7e; les côtés des élytres sont moins arrondis; la côte latérale ne surplombe ni ne cache le rebord. Un individu venant de la République de Transvaal m'a été cédé par M. Boucard.

XII. — DYSCHERUS.

Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 21.
Scarites, Klug.

Maxillæ obtusæ, leviter arcuatæ.

Palpi validiusculi; *maxillares* articulo ultimo præcedente longiore, elongato-quadrato, basi subattenuato, apice trun-

cato; *labiales* articulo ultimo præcedente multo breviore, hoc intus multiciliato.

Mentum haud excavatum; medio obtuse carinatum, basi ad carinam utrinque profundius excavatum, dente medio apice tenui acuto, basi late dilatato, trigono, utrinque carinato; lobis latis, extus rotundatis, apice late suboblique truncatis et angulatis, margine haud carinato; — *paragenæ* basi latæ, trigonæ, extus carinatæ.

Labrum breve, antice bisinuatum, utrinque rotundatum, dente medio parum prominente, tripunctatum.

Mandibulæ sat porrectæ, parum arcuatæ, læves, bicarinatæ; dente interno subcrenato (in *costato*), supra tricostato.

Antennæ capiti cum mandibulis æquales, apicem versus subincrassatæ; articulo primo sequentibus tribus simul sumptis æquali, his sensim decrescentibus, secundo sequente fere dimidio longiore, cæteris quadratis, aut subelongatis, ultimo ovato vel rotundato.

Pedes soliti *Scaritum; tibiæ* posticæ margine posteriore longius 4-ciliato.

Caput quadratum, fronte modice subparallelo-biimpressa; *prothoraxæ* lateribus muticus, subcordatus; *elytra* connata, elongato-ovata, disco subdepressa, costata, intra marginem bicarinata, humeris obtuse angulatis, alis inferioribus nullis.

Episterna postica brevia, extus rotundata, lævia; *abdomen* simplex, segmentis penultimis tribus medio bipunctatis, *ano* ad marginem posticum quadripunctato.

1. Paragenæ intus rotundatæ, apicem versus attenuatæ.

D. costatus Klug (*Scarites*). Bericht üb. Madag. Ins., 1833, p. 38, t. I, fig. 6. Long. 29-34, larg. 8 1/2-9 1/2 mill. — D'un noir modérément luisant, élytres ternes, à côtes plus luisantes; bout des palpes, cils des mâchoires et des pattes roussâtres. *Tête* carrée, un peu moins longue que large, lisse; yeux peu convexes, emboîtés derrière et en dessous dans la saillie des joues, qui est peu élevée et que sépare des côtés de la tête le prolongement arrondi du sillon, qui longe le bord interne de l'œil; enfoncements du front peu profonds, parallèles, dilatés extérieurement en dehors; bords de la suture de l'épistome faiblement striés vers les côtés; ceux de l'épistome faiblement sillonnés; son bord antérieur assez échancré

derrière le labre, avec une très-petite dent de chaque côté de ce dernier; antennes assez longues, leurs articles extérieurs en carré plus long que large, le dernier ovale; les lobes du menton parfaitement plans. *Corselet* un peu plus large (environ d'un mill.) que la tête et un peu moins long que large, assez échancré en arc de cercle à son bord antérieur, avec les angles peu distants des côtés de la tête, assez avancés et aigus au sommet; côtés régulièrement arrondis depuis ces angles jusqu'au pédoncule, sans vestige de dent ni d'angle postérieur; base très-légèrement prolongée sur le pédoncule, coupée carrément, avec les angles très-arrondis; le dessus lisse, assez convexe transversalement, ligne médiane très-fine, celle parallèle au bord antérieur effacée, à peine visible, même près des angles; bord antérieur nullement strié, aucune impression sur les côtés de la base; le rebord latéral très-fin; dans la moitié antérieure de la fine rigole qui le longe, trois points pilifères, un quatrième sur l'emplacement où devrait être l'angle postérieur. *Pédoncule* très-étranglé à sa base. *Élytres* de la longueur de l'avant-corps avec les mandibules, pas plus larges que le corselet; milieu de la base tronqué carrément, à peine échancré, ses côtés descendant très-obliquement vers les épaules et fort peu arrondis; point de dent à l'épaule; côtés peu arrondis, extrémité subanguleuse à la suture; le dessus assez plan sur le disque, descendant assez faiblement vers l'extrémité; stries assez fortement ponctuées, diminuant de profondeur en arrière et s'effaçant même à l'extrémité, qui est assez fortement chagrinée; intervalles plus ou moins convexes vers la base et s'aplatissant en arrière; le 3e plus large et plus convexe que les deux premiers, avec quatre ou cinq points pilifères près de la 3e strie sur sa moitié postérieure; le quatrième s'avançant moins vers la base que ses deux voisins, le cinquième aussi élevé que le 3e et relevé en côte dans sa moitié antérieure; le sixième ne formant qu'une petite ligne élevée entre les deux larges sillons qui le bordent et le séparent des cinquième et septième; celui-ci est relevé en carène aiguë jusqu'aux deux tiers, après lesquels il s'abaisse et s'efface peu à peu; antérieurement il se réunit sous un angle aigu au 8e, qui est encore plus élevé et plus tranchant, et qui se prolonge jusqu'à l'extrémité de la suture, surplombant fortement et cachant tout à fait le rebord latéral; réuni antérieurement au 7e; tous deux se prolongent en ne formant plus qu'une carène élevée jusqu'au pédoncule; à leur jonction on remarque un angle très-obtus, suivi d'une petite sinuosité; le sillon qui sépare les deux carènes large et profond, surtout antérieurement; le rebord latéral fin, et, à côté de lui, on voit une rangée continue de très-petits points, parmi lesquels quelques-uns sont un peu plus gros; les épipleures ainsi que le dessous

du corps sont lisses; l'épine du côté interne des jambes antérieures au-dessus de l'échancrure est angulairement dilatée en dédans vers le milieu; il n'y a qu'une épine au côté externe des jambes intermédiaires et quelques faibles dentelures aux jambes antérieures au-dessus de la troisième dent. Deux individus venant de Madagascar.

2. Paragenæ intus dentatæ et emarginatæ.

D. tricostis Fairmaire. Ann. de la Soc. Ent. de France, 1869, p. 180. Long. 19, larg. 4 4/5 mill. — Coloré comme le *costatus*, mais beaucoup plus petit. *Tête* proportionnellement un peu plus petite, les côtés en avant des yeux plus arqués et légèrement saillants; la saillie des joues beaucoup plus forte et dépassant de beaucoup les yeux, au-dessous desquels elle forme une carène tronquée antérieurement; elle est un peu creuse derrière l'œil, et cette excavation est séparée par une ligne élevée du sillon qui longe le rebord interne de l'œil, le devant de la tête est tout à fait lisse; sur le front on voit deux sillons étroits fort peu profonds, légèrement convergents en avant, où ils ne s'élargissent point; l'épistome est lisse partout, et les dents de son bord antérieur sont plus saillantes; les antennes sont moins longues, leurs articles extérieurs ne sont guère plus longs que larges et le dernier est arrondi; les lobes du menton sont coupés longitudinalement par une carène élevée un peu sinuée, qui les traverse par le milieu (je n'ai rien vu de semblable dans aucun autre Scaritide). *Corselet* moins allongé, à peu près de la même forme, assez en cœur, moins échancré antérieurement, avec les angles à peine avancés et assez obtus; la courbe de la partie postérieure des côtés et de ceux de la base est plus forte, ceux-ci sont plus visiblement sinués près du pédoncule et le milieu de la base est un peu plus nettement prolongé; le dessus est un peu plus convexe, la ligne médiane et la ligne antérieure sont plus marquées, celle-ci surtout sur les côtés; de chaque côté de la base on aperçoit une impression fort peu profonde, mais assez grande, légèrement ridée; parallèlement à la rigole qui longe le milieu de la base, il y a un sillon qui en est séparé par un bourrelet; le rebord latéral est fin, et dans la partie antérieure de la fine rigole qui le longe, il n'y a qu'un seul petit point pilifère. *Élytres* de la même forme, mais plus étroites, presque parallèles depuis la jonction des deux carènes latérales jusqu'au milieu; disque moins aplani, strié de même, stries fovéolées de la même manière; intervalles ne se relevant pas vers la base, entièrement chagrinés; le 3e et le 5e, mais surtout le premier de ces deux, relevés en carènes étroites, tranchantes, quoique peu élevées, lisses, plus luisantes; le 5e n'atteint pas la base; les 7e et 8e s'unissent à leur base comme dans le *costatus*, mais ici c'est le 7e qui est plus élevé que le suivant, qu'il sur-

plombe un peu près de la base; il se prolonge davantage à son extrémité, sans cependant atteindre la suture, tandis que le 8e, qui n'est pas plus élevé à sa base qu'en arrière, l'atteint comme dans le précédent; le bord antérieur et le côté externe de la 8e carène sont granulés; l'épine supérieure du côté interne des jambes antérieures n'est pas dilatée vers le milieu; les dentelures du côté externe des jambes intermédiaires sont de plus en plus fortes vers l'extrémité, de sorte que la plus voisine de l'épine semble en former une seconde. Madagascar. L'individu décrit par M. Fairmaire est le même qui figure dans ma collection. Les Musées de Berlin et du Jardin des Plantes à Paris le possèdent aussi. Cette espèce n'appartient que très-imparfaitement au genre *Dyscherus* et devra probablement en constituer un nouveau. Les mandibules semblent un peu usées dans mon individu.

XIII. — STORTHODONTUS.

Chaudoir. Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 23.

Maxillæ obtusæ, angustissimæ, subrectæ, mala exteriore gracillima.

Palpi tenues elongati; *maxillares* articulo ultimo penultimo fere dimidio longiore, subcompresso, basin versus sensim angustiore, apice subtruncato; *labiales* articulo ultimo præcedente multo breviore, hoc intus multiciliato.

Mentum latum, transversum, media basi excavatum, anterius obsolete carinatum, dente medio trigono, apice subtruncato, utrinque subcarinato; lobis planis, latis, extus valde arcuatis, antice late obtuseque rotundatis, margine haud carinatis; — *paragenæ* trigonæ, subexcavatæ, extus carinatæ, intus anterius nec dentatæ nec emarginatæ, basi a gulæ lateribus carina acuta subarcuata sejunctæ.

Labrum ampliusculum, planum, utrinque late rotundatum, antice biemarginatum, lobo medio subconvexo, hoc lateralibusque ad marginem anticum piloso-unipunctatis.

Mandibulæ porrectæ, capite longiores, apice subarcuatæ, acutæ, supra subtusque læves, supra bicarinatæ; dente basali elongato, majorem mandibulæ partem occupante, intus grosse crenato.

Antennæ longiusculæ, graciles, filiformes, articulo primo

apicem versus parum incrassato, sequentibus tribus simul sumptis longiore, his sensim subdecrescentibus; cæteris secundum æquantibus, elongato-ovatis, basi subattenuatis, ultimo ovato.

Pedes graciles, elongati; *tibiæ* anticæ parum apicem versus dilatatæ, extus acute angusteque tridentatæ, calcare interno superiore intus medio angulatim dilatato; intermediæ extus pluridentatæ, dentibus parum approximatis, sensim magis prominentibus, spina anteapicali unica, tenui.

Caput magnum, quadratum, supra striolatum, vertice lateribus rugato, fronte longitudinaliter biimpressa; *prothorax* cyathiformis, basi media evidenter producta, supra rugatus, margine sæpius crenulato; *elytra* connata, basi late truncata, lateribus anterius parum rotundato, apice rotundato-acuminata, deplanata, intra marginem acute uni vel bicarinata; alis inferioribus nullis.

Episterna postica brevia, trigona, extus rotundata; — *abdomen* simplex, segmentis penultimis tribus medio posterius punctis duobus minutis impressis, *ano* ad marginem posticum quadripunctato.

Les seuls Scaritides avec lesquels ces insectes offrent de la ressemblance sont les *Crepidopterus;* mais outre les mâchoires obtuses et d'autres caractères génériques, le corselet est plus rétréci en arrière et les épaules sont plus carrées et anguleuses.

St. Coquereli Fairmaire (*Crepidopterus*). Ann. de la Soc. Ent. de France, 1868, p. 754. Long. 52, larg. 17 mill. — *Tête* énorme, ayant à elle seule avec les mandibules 22 millimètres de long sur 14 de large à sa base. Mandibules de la longueur de la tête peu arquées, dentelées en dedans, lisses et presque planes en dessus, à carènes fort peu élevées et ne dépassant pas la moitié de la longueur; il n'y a point de dilatations internes; *tête* carrée, un peu plus étroite devant les yeux qu'à sa base, à angles antérieurs arrondis; yeux un peu convexes, saillie des joues plus élevée que les yeux, tronquée obliquement antérieurement, creuse en dessus et rugueuse dans l'excavation, qui est bordée de deux carènes se rejoignant en arrière; côtés du vertex ponctués et rugueux avec une petite ligne élevée un peu arquée, non loin de la saillie des joues; front plan avec deux sillons larges et assez profonds, passablement longs, et qui sont comme étranglés dans leur milieu; côtés à peine striés, milieu du vertex lisse. *Corselet* plus large que la

tête, du double plus large que long; bord antérieur très-échancré en arc de cercle avec les angles avancés et assez aigus; côtés courts, presque droits, légèrement ondulés, mais pas dentelés; sommet de l'angle obtus qu'ils forment avec ceux de la base arrondi, ces derniers descendant un peu obliquement et presque en ligne droite jusqu'au pédoncule où ils forment un petit angle rentrant, de sorte que le milieu est un peu prolongé sur une largeur moindre que celle du pédoncule, le bord postérieur rectiligne; le dessus peu convexe, opaque, ridé en divers sens, mais assez faiblement; ligne antérieure transversale fortement marquée; l'espace qui la sépare du bord antérieur, densément et fortement strié; ligne médiane assez marquée; il y a, de plus, une impression transversale arquée qui s'étend d'un angle rentrant à l'autre le long du milieu de la base, et que la ligne médiane ne dépasse pas; le rebord latéral n'est que médiocrement large, et la rigole qui le sépare du disque est assez profonde. *Élytres* en ovale assez court, un peu plus larges que le corselet, nullement échancrées, mais émoussées à leur base; le dessus peu convexe, opaque, légèrement rugueux, stries larges et séparées par des intervalles un peu relevés, le 3e l'est un peu plus que les autres, surtout antérieurement; les stries ressemblent à de larges rigoles très-peu profondes; il n'y a pas de points sur le disque, la carène latérale surplombe et cache le fin rebord latéral, comme dans l'*Ægeon*, et à sa base on voit, comme dans ce dernier, une dent obtuse, mais la carène interne qu'on voit dans l'*Ægeon* manque ici complètement; cette carène se prolonge le long de la base jusqu'au pédoncule, offrant une indentation et un renflement à la base du 5e intervalle; l'unique carène latérale se prolonge jusqu'à l'extrémité de la suture. Antennes grêles, filiformes, très-longues; pattes également longues; jambes grêles aplaties, tarses minces, plus courts que les jambes; les dents des jambes antérieures effilées, très-aiguës; la 3e assez petite, les dentelures espacées comme dans les autres *Storthodontus*; une seule épine au côté externe des intermédiaires. Je ne possède pas cette espèce, mais j'en ai vu quelques individus dans les collections du Muséum du Jardin des Plantes, du comte de Mniszech et de M. Fairmaire.

St. Ægeon Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool., 1862, p. 487. Long. 41-51, larg. 14 1/2-17 mill. — Le plus grand de mes deux individus est le plus grand vrai Scaritide que je connaisse. *Tête* grande, carrée, un peu moins longue que large, avec le col plus élargi que la partie qui précède les yeux; coins antérieurs coupés obliquement et formant un angle arrondi avec le côté devant l'œil; celui-ci plus ou moins aplani suivant le sexe; la saillie de la joue forme au-dessous de l'œil une carène longitudinale, tronquée carré-

ment en avant à la hauteur de la moitié de cet organe; entre cette carène et le bord inférieur de l'œil on voit une rigole assez forte, qui s'élargit en arrière; le rebord qui longe le bord interne de l'œil se prolonge postérieurement en une ligne élevée, qui n'atteint pas tout à fait la base de la carène inférieure; une seconde ligne élevée un peu oblique sépare le vertex des côtés de la tête et se prolonge jusqu'à la base; des deux côtés de cette ligne, le côté et le vertex sont couverts de fortes rugosités; le milieu de ce dernier est finement chagriné; la partie du front qui s'étend entre les yeux est couverte de stries très-fines et ondulées, qui s'affaiblissent peu à peu et disparaissent presque en se rapprochant de l'épistome; les enfoncements longitudinaux sont larges, médiocrement profonds, parallèles, quelquefois élargis à leurs deux extrémités et plus striés que le reste; les côtés de l'épistome le sont aussi; le milieu est lisse et plan; le bord antérieur n'est que faiblement échancré derrière le labre, le fond de l'échancrure est droit, les saillies de chaque côté du labre assez peu fortes, les mandibules plus longues que la tête; la dent interne s'étend sur la plus grande moitié de leur longueur, mais elle n'est pas très-large, et son bord interne présente quatre fortes dentelures, dont les deux antérieures sont les plus saillantes. *Corselet* un peu plus large que la tête, très-cyathiforme, assez fortement échancré antérieurement en arc de cercle, avec les angles avancés, assez aigus et peu distants des côtés de la tête; les côtés peu arrondis vers le milieu, assez brièvement arrondis près des angles antérieurs, distinctement crénelés (comme dans certains *Pereus*), décrivant avec les côtés de la base une courbe régulière peu convexe; ceux-ci assez fortement, quoique brièvement sinués près du pédoncule; milieu de la base distinctement prolongé sur celui-ci, les angles du prolongement obtus, mais bien marqués; le dessus peu convexe, couvert de rides entremêlées, et finement chagriné entre les rides; la ligne médiane et celle parallèle au bord antérieur fortement marquées; tout le bord antérieur couvert de stries serrées; le rebord latéral assez large, séparé du disque par une rigole également assez large; celui qui longe toute la base plus étroit. *Elytres* un peu plus larges que le corselet, surtout vers le milieu, d'un tiers ou d'un quart plus longues que larges, suivant les individus, largement tronquées à la base, qui n'est guère échancrée derrière le pédoncule; il n'y a à proprement parler aucun angle ni aucune dent à l'épaule, qui n'est pas visible de dessus, car la saillie humérale qu'on voit est produite par la jonction de la côte élevée qui surplombe le bord antérieur, avec la base réunie des deux fortes carènes latérales; côtés s'élargissant un peu depuis la base jusque vers le milieu, plus ou moins arrondis, puis se rétrécissant peu à peu en s'arrondissant vers l'extrémité, qui est peu

obtuse; le dessus assez aplani vers la base et dans le sens transversal, mais s'abaissant en voûte vers l'extrémité à partir du milieu; il est entièrement et finement chagriné, avec des stries finement ponctuées, à peine imprimées et séparées par des intervalles presque plans, dont le 3e porte extérieurement une rangée de cinq petits points, et le 6e est plus large que les précédents; le 7e est relevé en carène relevée et tranchante, surtout vers sa base; il diminue peu à peu de hauteur et disparaît vers les trois quarts, tandis que le 8e, qui surplombe de beaucoup le rebord extérieur, et qui à sa base se réunit à celle du 7e, est au contraire moins saillant à sa base que vers le milieu, et se prolonge jusqu'à l'extrémité de la suture; la carène qui longe le bord antérieur s'élève notablement extérieurement et y décrit une courbe assez forte, puis à sa jonction avec les deux carènes latérales, elle forme une saillie dentiforme, après laquelle la carène extérieure est sinuée; le rebord latéral est extrêmement fin, et la ligne ponctuée continue qui le longe en dedans, est composée de très-petits points ombiliqués, très-rapprochés les uns des autres; le côté externe de la carène latérale forme un plan très-oblique, qui se replie en dessous vers le rebord, et qu'on peut facilement confondre avec les épipleures, qui ne commencent qu'au-dessous de ce rebord. Dessous du corps finement chagriné; les trois dents du côté externe des jambes antérieures minces, longues et très-aiguës; au-dessus de la 3e il en a quatre autres, assez distantes l'une de l'autre, courtes et aiguës, en petit triangle, du côté inférieur duquel sort un cil. Dans le premier individu que j'ai eu et que j'ai décrit, les élytres sont notablement plus allongées que dans un second que j'ai acquis depuis. Tous deux viennent des chasses de Goudot à Madagascar.

St. Nimrod Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 24. Long. 37-46, larg. 12-14 mill. — Plus petit que l'*Ægeon*, auquel il ressemble d'ailleurs et dont il a à peu près les proportions. La *tête* ne diffère guère, le front semble un peu plus ondulé, le devant en dehors des enfoncements est plus strié; les saillies du bord antérieur de l'épistome sont plus fortes, le lobe intermédiaire du labre est plus avancé; les angles antérieurs du *corselet* sont plus aplanis et en forme de lobe arrondi; les *élytres* sont plus arrondies sur les côtés; la carène qui longe la base, est sinuée sur le milieu de chaque côté entre le pédoncule et son extrémité, qui forme une saillie moindre, suivie d'une sinuosité à peine sensible de la carène extérieure; mais ce qui distingue surtout cette espèce de la précédente, c'est la distribution des stries qui sont bien plus nombreuses; les deux premiers intervalles sont plans et séparés l'un de l'autre et du 3e par une double rangée de petits points; le 3e est plus large et plus élevé que les autres, puis viennent huit stries ponctuées,

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME VINGT-DEUXIÈME

TRIMESTRE IV

Signatures 12 à 15 et *h* à *m*

Paru le 17 *février* 1880

SMITHSONIAN INSTITUTION
NATIONAL MUSEUM

BRUXELLES
AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ
MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE

1879

séparant des intervalles étroits, dont le 4e est dans sa première moitié légèrement tectiforme; les deux carènes extérieures sont comme dans l'*Ægeon;* sur le côté extérieur du 3e intervalle on retrouve les mêmes points; il n'y a aux tibias antérieurs que deux à trois petites dents après la 3e. Même patrie.

St. Actæon Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc., 1855, I, p. 27. Long. 35-36, larg. 10-10 1/2 mill. — Notablement plus étroit que le *Nimrod. Tête* aussi longue que large, d'ailleurs semblable; *corselet* moins transversal, plus allongé, plus densément ridé et plus chagriné; *élytres* bien moins arrondies sur les côtés, plus parallèles, plus allongées, avec un petit angle rentrant à l'extrémité de la suture; le dessus beaucoup plus plan, la suture un peu relevée, surtout vers l'extrémité; la partie antérieure du disque est non-seulement plane, mais elle semble légèrement concave entre la suture et la carène latérale interne; sa partie postérieure descend fort peu vers l'extrémité, et se relève davantage vers la carène externe; il n'y a pas grande différence dans la distribution et le mode de ponctuation des stries, les intervalles sont un peu plus granuleux; à l'extrémité, les stries s'effacent davantage; il n'y a que deux très-faibles dentelures aux tibias antérieurs, placées comme dans le précédent. Même patrie.

Note. — Une cinquième espèce de ce genre, beaucoup plus petite que les précédentes, et également originaire de Madagascar, sera prochainement décrite par M. le baron de Harold. Je ne la possède pas, mais j'en ai vu des individus dans les Musées de l'Université de Berlin et du Jardin des Plantes de Paris.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE

DES GENRES, DES ESPÈCES ET DES SYNONYMES.

	Pages.
Anomoderus n. g.	156
costato-granulatus n. sp.	157
Coptolobus Chaud.	159
anodon n. sp.	160
glabriculus Chd.	162
omodon n. sp.	161
Taprobanæ n. sp.	»
CREPIDOPTERUS.	
Coquereli Fairm.	177
Cryptoscaphus Chaud.	142
lissonotus Chd.	143
Dyscherus Chaud.	172
costatus Klug.	173
tricostis Fairm.	175

Pages.

GEOSCAPTUS Chaud. 135
Cacus W. Mac Leay . . . 138
lævissimus Chd 136
Mac Leayi n. sp. 138
HAPLOGASTER n. g. 149
humeralis Putz. n. sp. . . 151
ovatus n. sp. 150
HAPLOTRACHELUS Chd. 163
capicola Dej. 170
chalcopleurus Motsch . . . 166
Dregei n. sp. 170
gibbosus n. sp. 169
Grandini n. sp. 171
holcopleurus Chd. . . . 166
ignobilis n. sp. 169
ovipennis Chd. 168
oviventris n. sp. 172
pasimachoides n. sp. . . . 164
patruelis Chd. 167
rugosostriatus n. sp. . . . 165
rugososulcatus n. sp. . . »
suberenatus Chd. 168
transwaalensis n. sp. . . . 172
HOLCOGASTER n. g. 152
æquatorius Chd. 156
boliviensis n. sp. 155
convexiusculus n. sp. . . 156
glypticus Perty. 153
sulcipennis n. sp.. . . . 155
MACROMORPHUS Chaud. 144
elongatus Chd. 145
OCHYROPUS Schiödte. 139
gigas Schiödte. 140
lucanoides Putz. n. sp. . . 141
Savagei Hope 140
OTOPHTHALMUS n. g. 146
politus Wiedem. 147
OXYLOBUS n. g. 129
alveolatus, n. sp. 134
asperulus Chd. 133
costatus, n. sp. 134
foveiger, n. sp. 133

Pages.

lateralis Dej. 131
punctatosulcatus Chd. . . »
quadricollis Chd. . . . 130
sculptilis Westw. . . . 133

SCARITES.

Ajax Murray 140
approximatus? W. Mac L. . 138
bipunctatus Cast. . . . »
Boisduvali Dej. Cat. . . . 145
Bostocki Cast. 136
Cacus W. Mac L. . . . 138
capicola Dej. 170
costatus Klug 173
Damastes W. Mac L. . . 138
designans? Walker . . . 133
Dohrni Fairm. 153
Feisthameli Laferté . . . 140
Geryon W. Mac L. . . . 136
glypticus Perty 153
Hercules Murray 140
Jacksoniensis W. Mac. L. . 136
lateralis Dej. 131
Mitcheli Cast. 138
obliteratus Walker. . . . 162
ovipennis Chd. 168
planiusculus? W. Mac L. . 137
plicatulus? Cast. 138
politus Wiedem. 147
ruficornis Cast. 138
Savagei Hope. 140
sculptilis Westw. 133
subcylindricus Laferté. . . 143
subporcatulus? W. Mac L. . 138
subsignatus Walk. . . . 162
substriatus Cast. 138
Waterhousei W. Mac L. . . »
STORTHODONTUS Chaud.
Actæon Chd. 181
Ægeon Chd. 178
Coquereli Fairm. 177
Nimrod Chd. 180

TÆNIOLOBUS.

æquatorius Chd. 156

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

ESSAI D'UNE CLASSIFICATION

DES

OPILIONES MECOSTETHI

REMARQUES SYNONYMIQUES

ET DESCRIPTIONS D'ESPÈCES NOUVELLES

par E. SIMON.

PREMIÈRE PARTIE

— SÉANCE DU 5 AVRIL 1879 —

Dans le tome VII de nos *Arachnides de France*, nous avons exposé une nouvelle classification des Arachnides de l'ordre des Opiliones, mais la pauvreté de notre faune française ne nous a permis d'en faire l'application qu'à un petit nombre de types. On sait, en effet, que l'ordre des Opiliones, très-nombreux et très-varié dans la zone tropicale, ne possède dans la zone tempérée que peu de représentants appartenant presque tous au sous-ordre des *Plagiostethi*. Le présent travail a pour but de combler cette lacune en ce qui concerne le sous-ordre des *Mecostethi*; une monographie complète de ce groupe serait aujourd'hui prématurée; un trop grand nombre des espèces, décrites principalement par Perty et Kollar, nous étant encore inconnu, notre but, plus modeste, est seulement de proposer un groupement nouveau et rationnel des genres et des espèces que nous connaissons, en y ajoutant les descriptions des espèces nouvelles existant au Muséum de Paris, au Musée de Bruxelles et dans notre propre collection.

1° Sub-Ordo. — OPILIONES MECOSTETHI.

Ce sous-ordre, correspondant à la famille des *Gonyleptidæ* de M. Sorensen et aux *Leniatores* de M. T. Thorell, renferme tous les Opiliones présentant les caractères suivants :

Céphalothorax soudé, en un scutum dorsal, aux premiers

segments abdominaux, les trois derniers segments au moins libres. — Hanches postérieures soudées au premier segment ventral en un scutum plus ou moins vaste, les autres segments ventraux libres. — Yeux portés sur un mamelon frontal, rarement portés sur deux mamelons distincts ou sessiles. — Hanches des trois premières paires transverses; sillons indiquant leurs intervalles ou leurs sutures parallèles et droits. — Lobes-maxillaires de la première paire de pattes soudés. — Premier segment ventral de l'abdomen ne dépassant pas en avant les hanches de la 4e paire. — Sternum long, en lame mince, séparant les hanches antérieures. — Orifice génital éloigné de l'orifice buccal. — Une seule griffe aux deux premières paires de pattes, deux aux deux postérieures, souvent accompagnées d'une apophyse unguéale. — Pattes de la 4e paire ordinairement les plus longues. — Patte-mâchoire, avec le tibia et le tarse déprimés (*Cosmetidæ*) ou comprimés, ordinairement pourvus de fortes épines; tarse terminé par une griffe puissante, arquée, mobile, se repliant en dessous.

Ce sous-ordre se divise en trois familles : *Phalangodidæ*, *Cosmetidæ*, *Gonyleptidæ*.

1. FAMILIA — PHALANGODIDÆ.

Spiracula occulta. Coxæ posteriores ceteris paulo latiores, cum segmento ventrali 1° ad basin coalescentes, ad apicem liberæ et serratæ.

Le genre type, qui ne renferme que des espèces cavernicoles, ou au moins lucifuges, est répandu dans le midi de l'Europe et aux États-Unis d'Amérique sous une zone correspondante; les autres genres habitent l'Asie tropicale, la Malaisie et l'Afrique australe.

GENERA.

1	Tarsi omnes uniarticulati	**Oncopus.**	
	Tarsi omnes multiarticulati		2
2	Oculi 2.		3
	Oculi 4	**Feretrius.**	
3	Tuber oculorum in tuberculo longo erecto productum		4
	Tuber oculorum rotundum vel transverse ovale, haud productum .		5
4	Tuber oculorum versus medium cephalothoracis positum (ex Thorell)	**Epedanus.**	
	Tuber oculorum in margine anteriore abrupte elevatum.	**Sitalces.**	
5	Pedes-maxillares corpore longiores	**Phalangodes.**	
	Pedes-maxillares corpore breviores		6
6	Cephalothoracis margo anterior, ante tuber oculorum, muticus; tuber oculorum in medio convexum	**Mermerus.**	
	Cephalothoracis margo anterior, ante tuber, spina erecta armatus; tuber oculorum in medio depressum	**Maracandus.**	

1. Genus — Phalangodes.

Tellkampf, Archiv für Naturg. 1844, p. 320.
Acanthocheir H. Lucas, Ann. Soc. ent. Fr. (1860).
Scotolemon H. Lucas, l. c. (1860) (et omn. auct.)
Erebomaster Cope, Amer. nat. (1872).

1. **P. Leprieuri** H. Lucas, Ann. Soc. ent. Fr. 1860, p. 973; de Lombardie.
2. **P. Lespesi** H. Lucas, l. c. 1860, p. 974; des Pyrénées.
3. **P. Querilhaci** H. Lucas, l. c. 1864. Bull. p. xliii; du midi de la France.
4. **P. Lucasi** E. Simon, Ann. Soc. ent. Fr. 1872, p. 234; des Pyrénées.
5. **P. Piochardi** E. Simon, l. c. p. 236; du nord de l'Espagne.
6. **P. clavigera** E. Simon, Ar. Fr. t. vii, p. 151; des Basses-Pyrénées.
7. **P. navarica** E. Simon, l. c. p. 152; des Basses-Pyrénées.
8. **P. terricola** E. Simon, Ann. Soc. ent. Fr. 1872, p. 237; de Corse et Algérie.
9. **P. Doriæ** P. Pavesi, Ann. Mus. civ. s. n. Genova vol. XII, 1878, p. 565; d'Italie.
10. **P. armata** Tellkampf, Archiv. f. Naturg. 1844. p. 320; de la grotte du Mammouth, en Kentucky.
11. **P. flavescens** Cope, Amer. Nat., VI, p. 420, 1872; de la grotte de Wyandotte, en Indiana.
12. **P. robusta** Packard, On a new cave Fauna in Utah, 1877, p. 164; du Colorado.

Nota. Si le genre *Ptychosoma* Sorensen (Naturh. Tids. 1870, p. 513) est, comme je le pense, synonyme de *Phalangodes*, il faut ajouter à cette liste le *P. vitellina*, Sor., l. c.; d'Algérie.

2. Genus. — Mermerus.

T. Thorell, Ann. Mus. civ. st. nat. Gen., 1876, p. 123.

1. **M. Beccarii** T. Th. l. c. p. 124.
Java. Parait commun; j'en ai reçu plusieurs exemplaires du Dr Ploem et de M. Raffray.

3. Genus. — Epedanus.

T. Thorell, l. c. p. 127.

1. **E. pictus** T. Th. l. c. p. 128; Borneo.
2. **E. javanus** T. Th., l. c. p. 131; Java.
3. **E. lutescens** T. Th, l. c. p. 133; Borneo.

4. Genus. — Maracandus nov. gen.

1. **Maracandus Macei** sp. nov.

Long. 5 mill.

Obscure brunneus, pedibus obscure fulvis. Scutum longius quam latius, ad latera parce granulosum, in dorso tuberculis sex parvis et obtusis notatum. Cephalothoracis margo anterior spina acuta in medio armatus. Tuber oculorum humile, ad latera granulosum haud tuberculatum. Segmenta libera granulosa. Scutum anale parce granulosum, transverse sulcatum. Pedes maxillares femore valde compresso, supra et infra denticulato, patella longa paullo lamellosa, tibia patella paululum breviore, intus unispinosa, extus in angulo denticulata, tarso ad basin lato et lamelloso, et intus et extus bispinoso, ungue articulo breviore. Pedes breves et inermes.

Corps brun-foncé; pattes-mâchoires et pattes fauve-rougeâtre. Scutum visiblement plus long que large, peu convexe et longuement atténué en avant, finement chagriné, parsemé sur les côtés de petites granulations et marqué au bord postérieur d'une ligne de granulations un peu plus fortes, traversé en dessus de cinq sillons larges et peu profonds et présentant trois paires de petits tubercules bas et arrondis disposés en deux lignes longitudinales et parallèles. Marge antérieure du céphalothorax granuleuse et pourvue au milieu, devant le mamelon, d'une pointe assez longue, grêle et subaiguë. Mamelon oculaire bas, transverse, granuleux latéralement. Segments libres présentant chacun une ligne de fortes granulations. Pièce anale garnie de granulations semblables éparses, et marquée d'une dépression transverse. Patte-mâchoire plus courte que le corps; fémur très-comprimé, finement denticulé en dessus et en dessous; patella très-longue, atténuée à la base, un peu lamelleuse sur les bords, un peu denticulée au bord interne; tibia à peine plus court que la patella mais plus large, son bord interne pourvu au milieu d'une épine très-grêle, son angle supéro-externe saillant et obtusément bituberculé; tarse un peu plus court que le tibia, très large et lamelleux à la base, surtout au côté externe, pourvu de chaque côté de deux épines fines et courtes; griffe plus courte que le tarse. Pattes assez courtes, inermes; fémurs légèrement rugueux; tarse II de 10 articles, III de 7, IV de 8.

Bengale.

(Muséum de Paris, deux exemplaires rapportés par M. Macé.)

2. **Maracandus Mouhoti** sp. nov.

Long. 12 mill.

Obscure brunneus, pedibus pallidioribus. Scutum crassum, longius quam latius, parce granulosum, in dorso tuberculis sex

acutis et longis armatum. Cephalothoracis margo anterior spina acuta in medio armatus. Tuber oculorum granulosum et bituberculatum. Segmenta libera granulosa. Scutum anale granulosum, in medio transverse sulcatum. Pedes maxillares tibia intus quinquespinosa, femore tarsoque species præcedentis subsimilibus. Pedes robusti et inermes.

Corps brun foncé avec les pattes-mâchoires et les pattes brun-rouge plus clair. Scutum visiblement plus long que large, peu convexe, longuement atténué en avant, entièrement et éparsement granuleux, surtout sur les côtés et présentant au bord postérieur une ligne de granulations plus régulières; sillons transverses peu indiqués; en dessus, six tubercules assez grêles, coniques et aigus, presque équidistants, disposés en deux lignes parallèles, presque égaux, les antérieurs seulement un peu plus petits. Marge antérieure du céphalothorax granuleuse et pourvue au milieu, devant le mamelon, d'une pointe longue et aiguë, un peu infléchie en avant. Mamelon oculaire un peu plus large que long et canaliculé, granuleux et pourvu, en outre, de chaque côté, d'un tubercule vertical obtus. Segments libres présentant chacun une ligne de granulations. Pièce anale garnie de granulations semblables éparses et marquée d'une forte dépression transverse. Patte-mâchoire beaucoup plus courte que le corps; fémur très-comprimé, finement denticulé en dessus et en dessous; patella très-longue, atténuée à la base, lamelleuse sur les bords; tibia un peu plus court que la patella et un peu plus large, presque parallèle, son bord interne pourvu d'une série de cinq épines fines et assez courtes, au côté externe, son angle supérieur avancé et pourvu de deux épines fines; tarse plus court que le tibia, large et un peu lamelleux à la base, très-atténué, pourvu de chaque côté de deux épines fines assez courtes; griffe plus courte que le tarse. Pattes assez robustes, peu longues, inermes; tarses I et III de 7 articles, tarse IV de 9.

Cambodge. (Ma collection.)

5. Genus. — Sitalces gen. nov.

1. **Sitalces novem-tuberculatus** sp. nov.

Long. 5 mill.

Rufo-fuscus, chelis et pedibus maxillaribus pallidioribus. Scutum parum convexum, profunde sulcatum, parce granulosum, in medio tuberculis quatuor longis et acutis per paria dispositis, in margine posteriore tuberculis quatuor (anterioribus minoribus) in serie transversa dispositis armatum. Tuber oculorum altissimum, in tuberculo acuto et inæqualiter bifido productum. Chelæ articulo secundo intus ad basin tuberculato. Pedes II, III inermes, parum granulosi; pedes I, femore denticulorum longissimorum et acutorum seriebus duabus instructo.

Brun-rougeâtre avec les chélicères et pattes-mâchoires un peu éclaircies, presque fauves. Scutum peu convexe, un peu plus long que large, tronqué droit en arrière, graduellement et légèrement atténué en avant, coupé de stries transverses parallèles fines, dont les postérieures plus profondes, garni de grosses granulations peu serrées, disposées en séries transverses peu régulières et armé en dessus de deux paires de grands tubercules verticaux aigus, presque équidistants et au bord postérieur d'une ligne transverse de quatre tubercules semblables, dirigés en arrière, dont les latéraux plus rapprochés et plus petits que les médians. Segments libres et pièce anale éparsement granuleux. Mamelon oculaire rapproché du bord antérieur, élevé en tubercule vertical, large à la base, fortement acuminé et sub-aigu, plus long que les tubercules dorsaux, inégalement bifide, avec la branche antérieure beaucoup plus longue que la postérieure. Yeux très petits, très-écartés, placés presque à plat de chaque côté du mamelon; marge antérieure du céphalothorax présentant, de chaque côté de cette base, un petit tubercule vertical presque carré. Chélicères fortes : 1er article inerme, fortement convexe géniculé; second article ovale large, armé au bord interne, dans la moitié basilaire, d'une série de trois ou quatre tubercules coniques. Patte-mâchoire plus courte que le corps; fémur comprimé pourvu à la base en dessous d'un petit tubercule conique et à l'angle supéro-interne d'un tubercule semblable; patella longue, atténuée à la base, inerme au bord externe, pourvue au bord interne d'une épine fine et longue; tibia un peu plus long que la patella, pourvu de chaque côté de trois épines fines très-longues; tarse presque aussi long que le tibia, pourvu de chaque côté de deux épines semblables; griffe presque aussi longue que le tarse. Hanches également et peu densément granuleuses. Pattes II et III inermes, simplement granuleuses, celles de la seconde paire plus fines; à la première paire fémur armé en dessus et en dessous de séries de très-forts tubercules aigus très-longs, quelques-uns, surtout en dessous, ayant plus de trois fois la longueur du diamètre de l'article; les articles suivants inermes.

Ile de la Réunion. (Muséum de Paris; rapporté par M. Bréon).

2. **Sitalces Breoni** sp. nov.

Long. 5 mill.

Læte rufo-fuscus, chelis, pedibus maxillaribus, pedibusque flavis. Scutum parum convexum, profunde sulcatum, haud granulosum, in dorso inerme, tuberculis tribus minutissimis et obtusis ad marginem posteriorem notatum. Tuber oculorum late transversum, in tuberculo unico recto productum. Chelæ articulo secundo ad basin intus paullo tuberculato. Pedes femore I denti-

culis longissimis in series duas dispositis instructo, reliquis femoribus tuberculis globosis et setiferis sparsis, patellis tibiisque tuberculis minoribus notatis.

Brun-rougeâtre clair avec les chélicères, pattes-mâchoires et pattes fauves. Scutum à peine convexe, presque aussi large que long, arqué au bord postérieur, très légèrement atténué en avant, finement chagriné, nullement granuleux, sauf à la marge antérieure et inerme en dessus, coupé de stries transverses fines, profondes et droites; bord postérieur présentant trois légères saillies obtuses; segments libres et pièce anale à peine granuleux. Mamelon oculaire touchant au bord antérieur, très-large et transverse à la base, élevé dans le milieu en longue pointe conique droite, un peu inclinée en avant; yeux assez gros, placés sur les côtés du mamelon; de chaque côté de sa base, un petit tubercule obtus et vertical partant du bord antérieur. Chélicères assez fortes; 1er article géniculé; 2e article pourvu à la base, au bord interne, de deux ou trois petits tubercules obtus. Hanches à peine granuleuses; celles de la 4e paire pourvues en avant, près l'extrémité, d'un petit tubercule conique. Pattes médiocrement longues, assez fines; fémur I présentant en dessous une ligne de 6 tubercules très longs et grêles, beaucoup plus longs que le diamètre de l'article, et en dessus une ligne de tubercules un peu plus courts; fémurs des trois autres paires parsemés de gros tubercules irréguliers globuleux, surmontés chacun d'une longue soie; patellas et tibias garnis de tubercules semblables, mais plus petits et beaucoup plus espacés (les pattes-mâchoires et les extrémités des pattes manquent).

Ile de la Réunion (Muséum de Paris; rapporté par M. Bréon).

Genera invisa et incertæ sedis.

6. Genus — Oncopus T. Thorell, l. c. p. 134.

1. **O. Doriae** T. Th. l. c. p. 135; de Borneo.

7. Genus — Feretrius nov. gen.

1. **F. quadrioculatus** L. Koch, (sub *Phalangodus*), Verh. z. b. Ges. Wien, XV. 1865, p. 880; des îles Viti et Samoa.

Présente le caractère exceptionnel d'avoir quatre yeux. Le genre *Phalangodus*, auquel le Dr L. Koch l'a rapporté, est américain et appartient à la famille des Gonyleptidæ. (Voy. plus loin).

2. FAMILIA. — COSMETIDÆ.

Spiracula conspicua. Coxæ posteriores ceteris multo latiores, cum segmento ventrali 1o omnino coalescentes. Pedes maxillares breves, corporis longitudine multo breviores, femore alto et

compresso, tibia inermi valde depressa, intus et extus lamellosa, tarso tibia breviore et graciliore, inermi vel spinis gracilibus subtus instructo, ungue tarso breviore. Coxæ posteriores in trochanteri articulatione haud dentatæ.

La famille des *Cosmetidæ*, est exclusivement propre à l'Amérique. Le genre *Oncopus* (de Borneo) qui lui a été rapporté récemment ne lui appartient probablement pas.

Elle est surtout richement représentée dans les Antilles, la Colombie, l'Équateur et les provinces du Nord du Brésil; deux de ses espèces atteignent les États-Unis; mais au sud, elle parait s'avancer beaucoup moins que la famille *Gonyleptidæ;* en effet, jusqu'ici, aucun Cosmetide n'a été signalé dans la République Argentine, l'Uruguay, le Paraguay et le Chili, tandis que les Gonyleptes y sont nombreux.

GENERA.

1 Pedes longissimi et gracillimi, tarso I articulis 10 gracilibus subæquis; corpus subtriangulare tuberculo magno unico instructum. **Cosmetus.**
Pedes sæpissime breviores, tarso I articulis 5,6, vel 7, plus minus inflatis. 2

2 Pedes longi, tarso I septemarticulato 3
Pedes breviores, tarso I sex-vel quinquearticulato 5

3 Femur pedum maxillarium supra denticulatum; pedes posteriores (saltem apud feminam) unguibus regulariter pectinatis . . . . **Gryne.**
Femur pedum-maxillarium supra inerme 4

4 Scutum inerme; pedes posteriores unguibus fortiter pectinatis. **Protus.**
Scutum postice tuberculis duobus longis et erectis instructum; pedes posteriores unguibus simplicibus haud pectinatis . . . **Pœcilæma.**

5 Scutum inerme; pedes brevissimi et robusti, tarsis 1, 3, 4 quinquearticulatis, articulis 1, 2 valde inflatis . . . . . **Libitia.**
Scutum tuberculatum; pedes sat breves, plus minus robusti, tarso I sex vel quinquearticulato, articulis 1, 2, 3 vel 4 incrassatis, tarsis 3, 4 gracilibus 6

6 Tarsus I quinquearticulatus, in ♀ articulis 1-2 longis et gracilibus, art. 3, 4, 5 inter se conjunctis, clavam versus apicem paullo incrassatam formantibus; pedum maxillarium patella depressa et lamellosa; tuber oculorum inerme . . . . . **Vonones.**
Tarsus I sexarticulatus; pedum maxillarium patella cylindrica, haud lamellosa, ad basin attenuata; tuber plus minus tuberculatum 7

7 Corpus latissimum et crassum; in ♂ tarsi anteriores articulis 1-2 incrassatis, in ♀ art. 1, 2, 3 gracilibus et longioribus . . . **Rhaucus.**
Corpus parum latum; in ♂ et ♀ tarsi anteriores articulis 1, 2, 3 vel 4 incrassatis. 8

8 Pedes posteriores anterioribus robustiores; scutum dorsale postice valde convexum in medio depressum; tarsus I articulo 1° ovale, secundo longiore. . . . . **Erginus.**
Pedes omnes fere æquales; scutum paullo convexum, in medio haud depressum; tarsus I articulo 1° reliquis non multo longiore. **Cynorta.**

1. Genus — Cosmetus.

Perty, Del. Anim. (1832) (ad part.)

1. **Cosmetus varius** Perty, l. c., p. 203. — Id. C. Koch, Ar., t. VII, p. 109, f. 586. — Long. 4 mill.

Obscure fusco-virescens, punctis albis, in medio minimis et sparsis, in lateribus majoribus et subconfluentibus ornatus. Scutum subtriangulare, subtiliter rugosum, haud granulosum, post medium spina unica longa, valida, acuta, granulosa instructum. Coxæ omnes parce granulosæ, inermes. Pedes olivaceo-virescentes, longissimi et gracillimi, inermes et sublæves.

Brésil. (Muséum de Paris; ma collection.)

Species invisa.

2. **Cosmetus mesacanthus** Kollar in Koch, Ueb. Ar. Syst., II, p. 20 (1839) et Ar., t. VII, f. 587; du Brésil.

2 Genus — Pœcilæma.

C. Koch, Ueb. Ar. Syst., II, p. 20 (1839). *Cosmetus* Perty, l. c. (ad partem).

1. **Pœcilæma limbatum** Kollar in Koch, l. c., p. 21. — Id. Ar., VII, p. 107, f. 585. — Long. 5,5 mill.; larg. 4,5 mill.

Scutum postice parum convexum, antice attenuatum, longius quam latius, rufo-brunneum, utroque latere et postice vitta marginali latissima, flavo-sulfurea clathrata notatum, vix rugosum, postice tuberculis duobus longis, erectis et acutis, inter se approximatis armatum. Coxæ parum granulosæ. Tuber oculorum humile, transversum, latum, tuberculorum parvorum seriebus duabus notatum. Pedes longissimi et gracillimi, fere læves, femoribus IV (saltem apud marem) ad apicem incrassatis et intus valde denticulatis.

Brésil : Teffé sur l'Amazone (un mâle, de ma collection, reçu de M. de Mathan).

Il est probable que les denticulations des fémurs de la 4e paire sont, comme chez les *Euginus*, un caractère propre au mâle; C. Koch ne les a pas figurés.

2. **Pœcilæma C-insignitum** sp. nov. — Long. 5 mill.; larg. 4,3 mill.

Scutum humile, fere parallelum, antice vix attenuatum, obscure fusco-virescens, irregulariter flavo punctatum, medium versus utrinque macula parva arcuata litteram C formante ornatum, postice tuberculis duobus erectis, sat longis, gracilibus et acutissimis armatum. Tuber oculorum humile, læve. Chelæ magnæ, articulo secundo in processu globoso verticuli producto. Coxæ I granulosæ, ceteræ læves, III serratæ. Pedes maxillares fulvi,

femore compresso sed elongato-ovale, tibia lamellosa a basi attenuata, tarso gracili, et extus et intus spina exili armato. Pedes longi et gracillimi, inermes et læves.

Scutum brun verdâtre foncé; entièrement, assez densément et irrégulièrement ponctué de jaune testacé; quelques points plus gros en arrière du mamelon, et, de chaque côté, vers le tiers antérieur une tache courbe en forme de C; chélicères, pattes-mâchoires et pattes fauve-olivâtre avec les fémurs marqués de lignes foncées vermiculées. Scutum visiblement plus long que large, presque parallèle, à peine atténué en avant et à peine convexe, très-finement chagriné, nullement granuleux, pourvu en arrière de deux tubercules verticaux, un peu divergents, longs et relativement grêles, très-aigus, leur intervalle beaucoup plus large que leur diamètre à la base; marge antérieure mutique. Mamelon oculaire bas, transverse et inerme. Segments libres inermes et lisses, traversés chacun d'une bande jaune interrompue sur la ligne médiane; pièce anale, inerme et lisse brunâtre. Hanche I pourvue de quelques grosses granulations disposées en ligne; hanche II présentant quelques granulations éparses; hanche III pourvue au bord postérieur d'une forte série denticulée; hanche IV inerme et presque lisse. Chélicères très-grosses; 1er article large, transverse et géniculé, pourvu de granulations irrégulières et d'un tubercule conique à l'angle supéro-interne; second articulé perpendiculairement, élevé en dessus en une grosse saillie arrondie, verticale, lisse et inerme. Patte-mâchoire assez allongée; fémur comprimé, ovale, beaucoup plus long que chez les espèces voisines, très-finement, à peine distinctement, denticulé en dessous; patella petite atténuée à la base; tibia beaucoup plus long, plus large, à bord lamelleux, assez fortement et longuement atténué à la base, tronqué droit à l'extrémité avec les angles prolongés par de petites épines; tarse petit, étroit et parallèle, ses bords interne et externe pourvus chacun d'une épine grêle; griffe visiblement plus courte que le tarse. Pattes très-longues, grêles, inermes, et presque lisses; fémurs droits (les tarses manquent).

Cayenne (Muséum de Paris).

3. **Pœcilæma conspicillatum** sp. nov. — Long. 5,2 mill.; larg. 4,8 mill.

Scutum postice convexum, antice attenuatum, rufo-brunneum, antice maculis duabus subrotundatis albo-flavescentibus, in medio macula latissima subquadrata flavo-sulfurea, antice punctis duobus minutissimis, postice tuberculis duobus fuscis notatum, his tuberculis erectis, longis, subacutis, subtiliter rugosis. Segmenta libera, scutum anale, coxæque inermia haud granulosa. Coxæ III serratæ. Tuber oculorum humile, læve. Pedes maxillares fulvi, tibia lamellosa a basi attenuata, paululum ovale; ungue fere lon-

gitudinem tarsi æquante. Pedes longissimi et gracillimi, inermes et læves, fulvo-olivacei.

Scutum rouge-brun avec la marge éclaircie, présentant en avant deux grandes taches presque arrondies ou un peu anguleuses d'un blanc-jaunâtre mat, touchant par le bord interne au mamelon oculaire; au-delà de la strie céphalique une très-grande tache d'un jaune-soufre presque carrée, occupant presque toute la longueur et toute la largeur du scutum; marquée en avant de deux petits points bruns, en arrière de deux taches brunes arrondies, plus resserrées, correspondant aux grands tubercules; chélicères, pattes-mâchoires et pattes fauve-olivâtre clair. Scutum un peu plus long que large, régulièrement et légèrement atténué en avant, assez fortement convexe en arrière et abaissé en avant, tronqué droit en arrière, très-finement chagriné, nullement granuleux, armé, vers le tiers postérieur, de deux très-long tubercules verticaux, relativement grêles, acuminés, sub-aigus, légèrement rugueux, leur intervalle sensiblement plus large que leur diamètre à la base; marge antérieure mutique avec les angles légèrement prolongés en pointe obtuse, et le milieu sensiblement convexe. Mamelon oculaire inerme, lisse, large et transverse, très-bas, à peine sensible dans le milieu, légèrement convexe latéralement. Segments libres inermes et lisses, fauve testacé; pièce anale lisse brun-rouge avec une grande tache médiane jaune-mat. Hanches simplement chagrinées, nullement granuleuses; hanche III pourvue d'une forte série au bord postérieur. Patte-mâchoire robuste; fémur très-comprimé, tranchant et irrégulièrement denticulé en dessous; patella étroite, atténuée à la base; tibia beaucoup plus long, lamelleux sur les bords, tronqué à l'extrémité avec les angles prolongés par de petites épines; tarse étroit, légèrement ovale et un peu élargi dans la seconde moitié; griffe presque aussi longue que le tarse. Chélicères petites, inermes. Pattes fines et longues, inermes et presque lisses; fémurs droits (les tarses manquent).

La Martinique (Muséum de Paris).

Pœcilœmata invisa.

4. **P. phaleratum** C. Koch, Ar., VII, p. 117, f. 591; Brésil.

5. **P. U-flavum** Perty, Del. Anim., p. 203 (sub *Cosmetus*). — Id. C. Koch, Ar., VII, p. 104, f. 584; Brésil.

6. **P. marginale** Perty, l. c., p. 203 (sub *Cosmetus*). — Id. C. Koch, l. c. VII, p. 115, f. 589-90; Brésil.

3 Genus — Protus nov. gen.

1. **Protus insolens** sp. nov. — Long. 5,5 mill.; larg. 5,2 mill. Scutum parum convexum, antice attenuatum, nigerrimum,

punctis albis minutissimis 4 ornatum. Tuber oculorum transversum, humile, læve. Chelæ modicæ. Pedes longi, graciles et inermes, nigricantes cum trochanteris et femoribus ad basin flavis.

Scutum très-noir avec quatre très-petits points blancs arrondis, disposés en grand quadrilatère plus long que large; pattes-mâchoires brun-noirâtre; pattes brun-noirâtre ou noires, avec les trochanters et le tiers basilaire des fémurs jaune-vif. Scutum un peu plus long que large, obtusément tronqué en arrière, assez fortement atténué en avant, légèrement convexe, finement et régulièrement chagriné-mat, non-granuleux; marge antérieure mutique. Mamelon oculaire bas, transverse et mutique, fortement déprimé dans le milieu. Segments libres inermes, sans granulations; pièce anale parsemée de quelques petites granulations très-espacées. Hanches finement chagrinées et parsemées de granulations arrondies, plus serrées aux deux premières paires; hanche III pourvue au bord postérieur d'une forte série denticulée. Chélicères médiocres; premier article en dessus presque carré, légèrement mamelonné et pourvu d'un faible denticule à l'angle interne; second article presque lisse, petit, nullement convexe à la base. Patte-mâchoire assez allongée; fémur comprimé, ovale, allongé, tranchant et lisse en dessus, pourvu en dessous d'une série de petites denticulations serrées; tibia plus long, à bords lamelleux, fortement et longuement atténué à la base, tronqué droit à l'extrémité avec les angles obtus non prolongés; tarse petit, étroit, peu atténué, inerme, pourvu en dessous de deux séries de crins raides; griffe un peu plus courte que le tarse. Pattes très-longues, assez grêles, inermes et presque lisses; fémurs droits; tarse I formé de 7 articles, presque égaux chez la femelle; chez le mâle, les quatre premiers plus larges, le premier un peu plus long, atténué à la base; tarse II de 16 articles, dont les 3 premiers très-longs; tarse III de 10; tarse IV de 11.

Brésil : Teffé sur l'Amazone, province du Para (de Mathan; ma collection).

4. Genus — Gryne nov. gen.

1. **Gryne paraensis** sp. nov.

Long. 5,5 mill.; largeur 4,5 millimètres.

Scutum postice parum convexum, antice modice attenuatum, longius quam latius, rufo-brunneum, utroque latere vitta marginali plus minus lata, flavo-sulfurea, punctata et denticulata, angulos posteriores sæpissime non attingente ornatum, fortiter et parce rugosum, postice tuberculis duobus longis et erectis, gracilibus et subacutis, inter se approximatis armatum. Chelæ articulo 1° denticulato. Coxæ omnes parce granulosæ, III serratæ

Tuber oculorum humile, transversum, latum, fere læve. Pedes maxillares fulvi; tibia lamellosa ad basin attenuata; ungue fere longitudinem tarsi æquante. Pedes longissimi et gracillimi, inermes et læves, fusco-rufescentes.

Scutum brun-rouge foncé, avec une bande latérale marginale d'un jaune soufre, fortement ponctuée et denticulée, effilée en avant et en arrière, n'atteignant pas les angles postérieurs, non prolongée en arrière; chélicères, pattes-mâchoires et pattes jaune brunâtre obscur. Scutum plus long que large, à peine convexe en arrière, sensiblement atténué en avant, finement chagriné et parsemé de granulations petites et régulières, pourvu en arrière de deux tubercules verticaux, longs, relativement assez grêles, aigus et un peu divergents, leur intervalle à peine plus large que leur diamètre à la base; marge antérieure mutique. Mamelon oculaire bas, transverse et inerme. Segments libres plus ou moins tachés de jaune, pourvus chacun d'une ligne de petites granulations espacées. Pièce anale brune avec une ligne de granulations semblables. Hanches également parsemées de granulations assez petites et espacées; hanches II et III pourvues, en outre, au bord postérieur de fortes séries granuleuses. Chélicères médiocres; 1er article peu convexe, presque carré en dessus et pourvu aux angles de quelques petits denticules obtus; second article petit, nullement convexe. Pattes-machoires normales. Pattes très-longues, grêles, inermes et presque lisses; fémurs droits; tarse II de 21 articles; tarse III de 11 et tarse IV de 12 articles.

Brésil, Para (de ma collection; trois individus, probablement des femelles, reçus de M. de Mathan).

Cette espèce ressemble complétement au *Pœcilœma limbatum* Kollar, dont elle a le faciès et presque la coloration, moins cependant la prolongation de la bordure jaune au bord postérieur, elle en diffère cependant par son mamelon oculaire inerme, et son fémur de la patte-mâchoire pourvu en dessus d'une série denticulée, l'absence de ces denticulations est le principal caractère du genre *Pœcilœma*.

5 Genus. — Cynorta C. Koch, Ueb. Ar. Syst. (1839).

Cosmetus auctores (ad partem).
(?) *Flirtea* C. Koch, l. c. (1839).
(?) *Gnidia* C. Koch, l. c. (1839).

SPECIES.

1 Coxæ omnes granulosæ 2
Coxæ læves; scutum quadrituberculatum 4
2 Scutum postice bituberculatum, brunneum quadriflavomaculatum; ♂ tarso I articulis 1-4 incrassatis . . . . . **quadripustulata.**

Scutum quadrituberculatum, brunneum, lineis flavis vel albis ornatum. 3
3 Scutum haud granulosum, lineis flavis intersectis ornatum.
flavoclathrata.
Scutum parce granulosum, lineis albis ornatum : antice linea alba angulosa litteram V formante, in medio linea longitudinali, postice linea transversa . . . . . **V-album.**
4 Scutum tuberculis anterioribus validis et conicis; scutum rufo-fuscum, quadriflavomaculatum . . . . . **quadrimaculata.**
Scutum tuberculis anterioribus minutissimis et rotundatis; scutum obscure fuscum, lineis flavis ornatum . . . . . **scripta.**

1. **Cynorta quadrimaculata** P. Gervais (sub *Cosmetus*) in Walck., Apt. III p. 116 pl. XLVI f. 6 (1844).

Long. 5 mill.

Scutum læte rufo-fuscum, maculis quatuor flavis angulos versus sitis, anterioribus subquadratis, posterioribus linea fusca transversa divisis ornatum. Scutum postice sat convexum, vix granulosum, quadrituberculatum, tuberculis anterioribus conicis et obtusis, posterioribus longioribus, erectis et subacutis. Segmenta libera, scutum anale, coxæ, saltem posteriores, vix granulosa. Pedes longi, inermes, fere læves.

Espèce très répandue dans toutes les Antilles.

2. **Cynorta quadripustulata** sp.nov.

Long. 6 mill.

Scutum rufo-fuscum, maculis quatuor flavis angulos versus sitis, anterioribus obliquis, extus attenuatis, intus obtuse bilobatis, posterioribus minoribus, linea fusca transversa divisis ornatum. Scutum parum convexum, regulariter et sat fortiter granulosum, postice tuberculis duobus rectis, longis, granulosis et acutis armatum. Segmenta libera, scutum anale, coxæque fortiter granulosa. Chelæ in ♂ articulo 2° elevato, verticali. Pedes parum longi, femoribus evidenter granulosis.

Scutum brun-rouge très-foncé, marqué de quatre grandes taches jaune vif, rapprochées des angles; les deux antérieures ovales obliques, atténuées en avant, lobées en arrière; les deux postérieures transverses coupées d'un trait brun horizontal. Pattes brun-rougeâtre un peu plus clair. Scutum visiblement plus long que large, ovale, atténué en avant, sensiblement élargi et arrondi latéralement au niveau des hanches de la 4e paire, très légèrement convexe, finement et entièrement granuleux; marge antérieure mutique; partie abdominale présentant en arrière deux forts tubercules verticaux sub-aigus, granuleux à la base, leur intervalle plus large que leur diamètre. Mamelon oculaire très-bas et transverse, présentant latéralement quelques granulations arrondies. Segments libres de l'abdomen pourvus chacun, au bord postérieur, d'une

ligne de fortes granulations arrondies; pièce anale également granuleuse, mais avec un espace médian transverse lisse. Hanches de quatre paires également et assez fortement granuleuses; hanche III avec de fortes séries latérales; hanche IV pourvue d'une carène denticulée assez élevée au dessus de l'articulation du trochanter. Chélicères très-grosses; 1er article géniculé, garni de fortes granulations éparses; second lisse, articulé perpendiculairement et prolongé en dessus en forte saillie arrondie verticale. Pattes-mâchoires normales. Pattes médiocrement longues, presque également épaisses, à fémurs droits; fémurs et patellas finement rugueux; tarse I de 6 articles, les quatre premiers longs, avec le 1er et le 4e plus longs (les tarses des autres paires manquent).

Colombie. (Muséum de Paris; ma collection.)

3. **Cynorta flavoclathrata** sp. nov.

Long. 6 mill.

Scutum obscure rufo-fuscum, lineis flavis exilibus ornatum : lineis transversis quinque, prima arcuata, reliquis rectis, lineis tribus longitudinalibus intersectis; scuti margo posterior et segmenta libera 1, 2, lineis flavis notata. Scutum ovale, valde convexum, haud granulosum, tuberculis anterioribus minutissimis et parum distinctis, posterioribus majoribus, ad basin latis, valde acuminatis et acutis, valde approximatis, subcontiguis. Coxæ 1 granulosæ, ceteræ læves. Pedes parum longi, femoribus subtiliter rugosis, haud granulosis.

Brun rougeâtre foncé; scutum dorsal présentant, en arrière de la strie céphalique, une fine ligne jaune longitudinale droite prolongée en arrière sur les deux premiers segments libres, coupée de cinq lignes transverses semblables droites, n'occupant pas toute la largeur du scutum : les quatre premières de ces lignes reliées par une ligne longitudinale un peu courbe, dessinant ainsi un grand carré divisé en six parties presque égales. Scutum visiblement plus long que large, ovale, longuement atténué en avant, plus courtement en arrière, fortement convexe en arrière et déprimé au niveau de la strie céphalique, finement et également chagriné, nullement granuleux; marge antérieure mutique; partie abdominale présentant deux paires de tubercules très-inégaux : les antérieurs petits, larges, bas et coniques, largement séparés, les postérieurs grands, verticaux, larges à la base, mais fortement acuminés et aigus, leur intervalle beaucoup plus étroit que leur diamètre à la base. Mamelon oculaire mutique, très-bas et transverse. Segments libres de l'abdomen et pièce anale mutiques. Hanche I sensiblement granuleuse; hanche II très-légèrement granuleuse; hanches III et IV simplement et finement chagrinées, nullement granuleuses, mais pourvues d'une légère carène un

peu inégale au dessus de l'articulation du trochanter. Chélicères médiocres : 1er article assez large, pourvu de petits tubercules inégaux irréguliers et espacés; second article lisse. Fémurs de quatre paires droits, assez grêles, rugueux, principalement ceux des paires III et IV (les pattes-mâchoires et les pattes, à l'exception des fémurs, manquent).

Équateur (Musée de Bruxelles, rapporté par M. De Ville).

4. **Cynorta V-album** sp. nov.

Long. 6 mill.

Obscure rufo-fusca, lineis albis ornata : antice linea transversa angulata, litteram V formante, postice linea transversa subrecta, in medio linea longitudinali sæpissime interrupta et lineis transversis duabus late interruptis ornata. Scutum humile, parce sed valde granulosum, tuberculis quatuor instructum, anterioribus minutissimis parum distinctis, posterioribus paululum majoribus, humilibus et obtusis. Coxæ omnes, segmenta libera et scutum anale parce granulosa. Pedes modici, femoribus, patellis, tibiisque granulosis, femoribus III et IV paululum arcuatis.

♂ — Brun rougeâtre très-foncé; une fine ligne blanche suivant les stries céphaliques et coudée en forme de V, suivie d'une ligne longitudinale, souvent interrompue, ne dépassant pas le tiers postérieur, coupée en arrière d'une ligne transverse semblable, quelquefois vers le milieu deux autres lignes transverses plus courtes et incomplètes. Scutum visiblement plus long que large, ovale, atténué en avant, élargi et arrondi latéralement au niveau des hanches postérieures, tronqué presque droit en arrière, peu convexe, chagriné et parsemé de fortes granulations irrégulières peu denses; des granulations plus grosses et coniques formant au bord postérieur et sur chacun des trois segments libres des séries régulières serrées; marge antérieure largement et obtusément rebordée, pourvue de chaque côté aux angles d'une petite pointe conique ; en arrière deux paires de tubercules : les premiers petits, arrondis, assez écartés, les seconds plus longs, coniques, sub-aigus, à peine plus resserrés. Mamelon oculaire transverse, grand, très-bas surtout dans le milieu, légèrement granuleux latéralement au dessus des yeux. Pièce anale garnie de grosses granulations arrondies. Hanches de quatre paires également et assez fortement rugueuses. Chélicères médiocres ; 1er article très-convexe, géniculé, entièrement et assez régulièrement granuleux ; 2e article lisse. Patte-mâchoire robuste; fémur très-comprimé, claviforme, à bords tranchants, très légèrement denticulé en dessus, pourvu en dessous d'une série de 10 à 12 petits tubercules obtus très-réguliers; patella, tibia et tarse de forme normale. Pattes assez courtes et robustes; fémur IV très-légèrement courbe; fémurs, patellas et tibias garnis de fortes

rugosités, denses, disposées en lignes longitudinales peu régulières, plus fortes au fémur IV; tarses normaux.

♀ Semblable au mâle, seulement tubercules postérieurs de l'abdomen beaucoup plus petits.

Cette espèce est très-commune aux Antilles, le Muséum de Paris en possède de St-Domingue, et j'en ai reçu un grand nombre de l'Ile de la Tortue.

Parait assez voisin du *Cosmetus pictus* Perty (*Flirtea picta* C. Koch), mais d'après la figure de C. Koch, il en diffère par une teinte générale beaucoup moins foncée et plus rougeâtre et par le dessin : en effet chez *C. picta* l'extrémité du V n'est pas prolongée par une ligne longitudinale. Il se rapproche aussi de *C. lagenarius* Perty (*Cynorta lagenaria* C. Koch); mais celui-ci porte quatre tubercules presque égaux et le V antérieur est relié à la ligne postérieure par des lignes latérales courbes qui manquent chez *C.* V-*album*.

5 **Cynorta scripta** sp. nov.

Long. 5 mill.

Scutum obscure rufo-fuscum, lineis maculisque flavis ornatum : antice linea transversa angulosa, utrinque macula parva litteram γ formante, pone præcedentem lineis duabus transversis arcuatis, postice lineis gracilibus circulos duos tubercula posteriora includentes formantibus. Scutum quadrituberculatum : tuberculis anterioribus minutissimis, posterioribus longis, rectis, gracilibus et acutis. Coxæ IV læves, III serratæ. Pedes longi, graciles et inermes.

Scutum brun-rouge très-foncé presque noir, marqué de dessins d'un blanc-jaunâtre mat : vers le tiers antérieur une ligne transverse suivant la strie céphalique et formant un angle aigu en arrière, prolongée, aux angles, de chaque côté, par une tache découpée, présentant un peu la forme d'un γ renversé, suivie de chaque côté d'une ligne transverse courbée en avant et prolongée en arrière, dans le milieu, par une simple ligne interrompue; vers le tiers postérieur deux fines lignes, dessinant deux grands ovales géminés renfermant chacun l'un des tubercules, et prolongées latéralement en ligne horizontale; enfin, près le bord postérieur, deux traits horizontaux courts ; segments libres et pièce anale brun-foncé; pattes brun rougeâtre un peu plus clair. Scutum ovale, plus long que large, légèrement et longuement atténué en avant, peu convexe, finement chagriné, nullement granuleux, présentant vers le milieu deux très-petits tubercules arrondis, très-écartés transversalement et en arrière deux grands tubercules verticaux, assez grêles, aigus, leur intervalle un peu plus large que leur diamètre à la base. Marge antérieure mutique. Mamelon oculaire

bas, ovale transverse, présentant de chaque côté, au dessus des yeux, une ligne courbe de petites granulations. Segments libres et pièce anale très légèrement granuleux. Hanches III et IV simplement chagrinées, nullement granuleuses; hanche III présentant, au bord postérieur, une ligne de tubercules assez longs. Pattes assez longues et peu robustes, inermes et lisses; tarse IV de 10 articles (les tarses des autres paires, ainsi que les pattes-mâchoires manquent.)

Cayenne (Muséum de Paris).

Un seul exemplaire en très-mauvais état.

Cynortæ invisæ.

6. **C. conspersa** (sub *Cosmetus*) Perty, l. c., p. 203.; C. Koch Ar. VII, p. 100, f. 583; Brésil.

Appartiennent probablement au genre Cynorta :

C. picta Perty, l. c., p. 208, pl. XL, f. 5; = *Flirtea picta* C. Koch, l. c., VII, p. 99, f. 581; Rio-Negro.

C. bipunctata (sub *Cosmetus*) Perty, l. c., p. 203; = *Gnidia bipunctata* C. K. Ar. VII, p. 95, f. 579; Brésil.

C. lagenaria (sub *Cosmetus*) Perty, l. c., p. 202; = *Flirtea lagenaria* C. K. VII; Brésil.

C. Andreæ (sub *Cosmetus*) Perty, l. c., p. 203; = *Flirtea Andreæ* C. K. VII, p. 97, f. 580; Brésil.

C. flavocincta (sub *Cosmetus*) P. Gerv., in Walck., Apt. III, p. 116, pl. LXVI, f. 5; Bogota.

C. juncta (sub *Cosmetus*) P. Gerv., l. c., p. 117; Cuba.

C. bilunata (sub *Ortonia*) H. Wood, Amer. Phil. Tr., XIII 1869, p. 438, pl. XXIV, f. 3; Pérou.

C. ornata (sub *Gonyleptes*) Say, Journ. Acad. Nat. Sc., Ire sér. vol. II, p. 63; Floride.

C. Sayi E. Simon = *Gonyleptes ornatus* H. Wood, Comm. Essex. Inst., vol. VI, 1868, p. 37, f. 16; Texas.

L'espèce rapportée par M. H. Wood au *Gonyleptes ornatus* Say, paraît en différer complètement et nous proposons de l'appeler *C. Sayi.*

6 Genus. — Erginus gen. nov.

Cosmetus Auct. (ad part.).

1 Pedes longissimi, subsimiles, tibiis III et IV fere inermibus, ad apicem denticulis paucis subtus instructis; maris tarsi anteriores articulis 1, 2, 3, 4 inflatis 2

Pedes breviores, posteriores anterioribus robustiores; maris tarsi anteriores articulis 1, 2, 3 inflatis 3

2 Scutum postice tuberculis duobus instructum, fuscum, cum vitta marginali flavo-sulfurea latissima; maris chelæ maximæ articulo 2° inflato supra producto. . . . . **latesulfureus.**

Scutum tuberculis quatuor (anterioribus minutissimis), fuscum, cum vitta marginali flava sat angusta; maris chelæ modicæ, fere ut in femina similes . . . . . **marginellus.**

3 Abdominis tubercula posteriora granulosa 4

Abdominis tubercula posteriora haud granulosa; tibia III minime vel parum denticulata 7

4 Tibia IV subtus fortiter, tibia III subtus vix denticulata; scutum granulis validis sparsim instructum 6

Tibiæ III et IV subtus fortiter et subæqualiter denticulatæ; scutum minime vel parum granulosum 5

5 Femora III, IV supra valde granulosa, subtus a basi denticulata. **militaris.**

Femora III, IV supra rugosa, subtus denticulis paucis ad apicem sitis. **Devillei.**

6 Segmenta libera, scutumque anale granulis validis munita; tarsus pedum-maxillarium parallelus, apice haud attenuatus . . . **granulosus.**

Segmenta libera granulis parvis regulariter sparsim instructa; scutum anale haud granulosum; tarsus apice valde attenuatus . **ventricosus.**

7 Coxæ IV læves; scuti tubercula anteriora minutissima, quam posteriora multo magis separata, tubercula posteriora sat longa, acuta, inter se approximata; tibia IV fere recta, denticulis subacutis, minimis armata . . . . . **papilionaceus.**

Coxæ omnes parce granulosæ; scuti tubercula anteriora minuta, quam posteriora non multo magis separata, tubercula posteriora humilia, obtusa, inter se longe remota; tibia IV validissima, paulo arcuata, denticulis truncatis, validis, subcontiguis armata . . . **serripes.**

1. **Erginus Devillei** sp. nov. — Long. 6.

Obscure fuscus, antice irregulariter et abunde flavo-variegatus. Scutum pæne longius quam latius, postice convexum, ad marginem parum granulosum, in dorso tuberculis octo in paribus dispositis notatum : tuberculis parium 1, 2, 4 minutissimis, paris 2 inter se longe remotis, ceteris multo magis approximatis, paris 3 majoribus, erectis, conicis, subacutis, granulosis et approximatis. Tuber oculorum ad latera granulosum. Coxæ I, II, III valde granulosæ, IV parce et tenuissime granulosæ. Chelæ maris maximæ, articulo secundo verticali producto. Pedes longi, posteriores anterioribus evidenter crassiores, femoribus I, II vix granulosis, femoribus III, IV valde granulosis, denticulorum serie in parte superiore subtus instructis, patellis et tibiis III, IV subtus a basi denticulis versus apicem longioribus armatis, ceteris articulis inermibus.

♂ Brun-rougeâtre foncé varié de jaune mat; partie céphalique marquée, de chaque côté, de deux grands espaces jaunes très-

découpés, formés de points irréguliers; partie abdominale présentant une série médiane de taches plus petites et, sur les côtés et en arrière, des points irréguliers; pattes-mâchoires, chélicères et pattes brun-rouge vif avec les fémurs et la base des tibias éclaircis. Scutum à peine plus long que large, ovale, longuement et légèrement atténué en avant, atténué en arrière, assez fortement convexe en arrière et déprimé au niveau de la strie céphalique, finement chagriné en dessus et en avant, légèrement et peu densément granuleux sur les côtés et en arrière; marge antérieure mutique; partie abdominale présentant quatre paires de tubercules très-inégaux : les premiers très-petits et arrondis; les seconds également petits, beaucoup plus écartés transversalement; les troisièmes très-grands, verticaux, coniques, sub-aigus, séparés de leur diamètre à la base, granuleux; les quatrièmes aussi petits que les antérieurs et beaucoup plus resserrés. Mamelon oculaire très-grand, beaucoup plus large que long, abaissé dans le milieu, présentant de chaque côté, au dessus des yeux, un groupe de 6 ou 7 tubercules rouges, arrondis, irréguliers. Segments libres de l'abdomen, présentant chacun une série de petits tubercules très-espacés. Pièce anale pourvue de deux tubercules un peu plus forts. Hanches I, II, III pourvues d'une série granuleuse, plus forte sur la 1re; hanche IV légèrement et éparsement granuleuse, présentant au dessus de l'articulation une petite carène denticulée. Chélicères très-grandes; 1er article court, beaucoup plus large que long, convexe, garni en dessus de petits tubercules épars et au bord externe d'une ligne de tubercules plus forts et inégaux; 2e article très-volumineux, mutique, articulé perpendiculairement sur le premier, prolongé en dessus en processus conique, vertical et droit, à peine atténué et arrondi au sommet. Patte-mâchoire : fémur large, très-comprimé, claviforme, tranchant en dessus et en dessous, légèrement denticulé en dessus dans la première moitié, pourvu en dessous d'une série de 7 à 8 petits tubercules réguliers; patella petite, presque cylindrique, atténuée à la base; tibia plus long, beaucoup plus large, déprimé et lamelleux sur les bords, tronqué à l'extrémité avec chacun des angles prolongé par une petite épine; tarse beaucoup plus court et plus étroit, légèrement atténué. Pattes assez longues; fémur I grêle, presque lisse; fémur II également grêle, sensiblement granuleux en dessus, pourvu en dessous, dans la seconde moitié, d'une série de petits tubercules coniques; fémurs III et IV plus épais, légèrement atténués à la base, granuleux et pourvus en dessus, dans la seconde moitié, d'une série régulière de forts tubercules aigus; patella I mutique; patellas III et IV pourvues de forts tubercules en dessous à la base et en dessus à l'extrémité; tibia I mutique; tibias III et IV comprimés, atténués à la base, pourvus en dessous d'une série de tuber-

cules aigus, plus forts à l'extrémité; métatarses grêles et cylindriques; patella II légérement tuberculée à l'extrémité; tibia II mutique; tarse I de 6 articles, le 1er très-grand, ovale, beaucoup plus large que le métatarse, les 2 et 3 larges, mais beaucoup plus courts, les suivants grêles; tarse IV de 10 articles (les tarses II et III manquent).

♀ Chélicères beaucoup plus petites, à peine prolongées en dessus; fémur III simplement rugueux, sans tubercules en dessous; fémur IV rugueux et pourvu en dessous d'une ligne de tubercules plus petits et plus espacés que chez le mâle (les autres articles des pattes et les pattes-mâchoires manquent).

Équateur (Musée de Bruxelles, M. De Ville).

2. **Erginus militaris** sp. nov.

Long. 6,5 mill.

Obscure fuscus paullo rufescens, ad marginem lateralem et posteriorem vitta latissima flavo-sulfurea, abunde punctata et denticulata ornatus. Pedes rufo-brunnei, metatarsis tarsisque olivaceis. Scutum crassum, quadrituberculatum, tuberculis anterioribus parvis, posterioribus longioribus, crassis, granulosis, sat longe remotis. Coxæ omnes parce granulosæ. Pedes III, IV anterioribus crassiores, femoribus III, IV supra valde granulosis, infra a basi denticulatis, tibiis III, IV subtus denticulis conicis, haud truncatis, fere æquis armatis, tibia IV fere recta.

Scutum brun rougeâtre foncé, présentant latéralement et en arrière une très-large bordure jaune-soufre, beaucoup plus large que les parties brunes, très-fortement ponctuée, presque réticulée de brun, fortement découpée sur les bords et à contours mal arrêtés; partie brune médiane de forme un peu triangulaire, elle-même ponctuée de jaune. Chélicères, pattes-mâchoires et pattes brun-rougeâtre foncé, avec les métatarses et tarses un peu olivâtres. Scutum un peu plus long que large, légèrement et longuement atténué en avant, tronqué droit en arrière, assez fortement convexe en arrière, abaissé en avant jusqu'à la strie, puis un peu relevé, finement et entièrement chagriné, nullement granuleux; marge antérieure mutique; vers le milieu deux petits tubercules arrondis, assez écartés transversalement, en arrière deux forts tubercules verticaux, bas, larges et granuleux à la base, fortement acuminés, aigus, leur intervalle visiblement plus large que leur diamètre à la base. Mamelon oculaire très-grand, beaucoup plus large que long, très-abaissé dans le milieu, pourvu de chaque côté de quelques fortes granulations coniques. Segments libres et pièce anale mutiques non granuleux. Hanches de quatre paires assez fortement et éparsement granuleuses; hanche III avec une forte série au bord postérieur; hanche IV présentant au-dessus de l'articula-

tion du trochanter une carène mousse anguleuse extérieurement. Chélicères très-grandes; 1er article assez court, géniculé, pourvu à la base d'une ligne transverse de trois petits denticules, à l'angle supéro-interne d'un tubercule plus long oblique et au bord externe d'un groupe de 3 ou 4 tubercules semblables, inégaux; 2e article très-volumineux, articulé perpendiculairement, ovale, très-large et comprimé, prolongé en dessus en processus conique, vertical, droit, un peu atténué et arrondi au sommet. Patte-mâchoire : fémur large, très-comprimé, claviforme, tranchant en dessus et en dessous, assez fortement denticulé en dessus dans le milieu, présentant en dessous une série très-régulière et serrée de 9 ou 10 petits tubercules obtus; patella convexe, atténuée à la base; tibia plus long, beaucoup plus large, déprimé et lamelleux des deux côtés, tronqué à l'extrémité avec les angles prolongés par de petites épines; tarse plus court, beaucoup plus étroit, assez fortement atténué, pourvu au bord interne, dans la seconde moitié, de 3 épines assez fortes, surtout la première. Pattes assez longues; fémurs I et II grêles, légèrement granuleux en dessus, finement et régulièrement denticulés en dessous; fémurs III et IV plus épais, sensiblement atténués à la base et un peu comprimés, garnis en dessus de grosses granulations arrondies ou coniques, serrées, disposées en séries peu régulières, en dessous de deux séries de denticules plus longs, surtout près de l'extrémité; patellas et tibias I et II mutiques; III et IV plus épais, granuleux en dessus, pourvus en dessous, dans toute leur longeur, de deux séries de denticules serrés, aussi forts que ceux des fémurs, au moins ceux de la série externe; métatarses grêles, cylindriques et longs; tarse I de 6 articles : les trois premiers larges, le 1er plus long, atténué à la base, les deux suivants presque égaux; tarse III de 10 articles, dont le 1er très-long.

Bogota (Muséum de Paris; rapporté par M. Linding).

3. **Erginus serripes** sp. nov.

Long. 6,5 mill.

Scutum obscure rufo-brunneum, utroque latere vitta latissima flavo-sulfurea, angulos posteriores non attingente, fusco-punctata, intus denticutata notatum; pedes anteriores flavo-olivacei, posteriores femoribus, patellis tibiisque rufo-fuscis. Scutum latum, crassum, paene longius quam latius, quadrituberculatum, tuberculis anterioribus parvis, posterioribus crassis sed humilibus et obtusis, inter se longe remotis, haud granulosis. Coxæ omnes parce granulosæ. Pedes III, IV anterioribus multo magis crassiores; femoribus III, IV supra valde granulosis, infra a basi denticulatis; tibia III subtus vix denticulata, patella IV fortiter denticulata, tibia IV validissima, paululum arcuata, denticulis truncatis, validis, subcontiguis subtus armata.

♂ Scutum brun-rouge carminé foncé, marqué de chaque côté d'une très-large bordure oblique d'un jaune soufre, partant de l'angle antérieur et ne dépassant pas en arrière le tiers postérieur, fortement et irrégulièrement ponctuée de brun et fortement denticulée en dedans; pattes des deux premières paires brun-fauve clair; chélicères et pattes postérieures brun-rouge foncé avec les métatarses et tarses éclaircis et fauves. Scutum à peine plus long que large, assez fortement atténué en avant, médiocrement convexe en arrière, légèrement abaissé en avant jusqu'à la strie, puis un peu relevé, chagriné et marqué de quelques très-petites granulations éparses; marge antérieure mutique; vers le milieu deux très-petits tubercules arrondis, écartés transversalement, en arrière deux tubercules plus forts, néanmoins très-bas obtus et coniques, non granuleux, leur intervalle beaucoup plus large que leur diamètre à la base. Mamelon oculaire très-grand, beaucoup plus large que long, très. abaissé dans le milieu, granuleux latéralement. Segments libres de l'abdomen mutiques, non granuleux, fortement bordés de lignes jaunes; pièce anale lisse. Hanches de quatre paires assez fortement et éparsement granuleuses; hanche III avec une très-forte série au bord postérieur; hanche IV présentant au-dessus de l'articulation du trochanter une pointe conique, épaisse et courte dirigée en dehors. Chélicères et pattes-mâchoires comme chez *E. militaris*. Pattes assez longues; fémurs I et II grêles, presque lisses en dessus, obtusément granuleux en dessous; fémurs III et IV beaucoup plus épais, surtout IV, atténués à la base et comprimés, garnis en dessus de granulations peu régulières, armés en dessous de deux séries régulières de très-forts et longs denticules coniques sub-aigus, augmentant de longueur de la base à l'extrémité; patellas et tibias I et II mutiques; tibia III très-légèrement, à peine distinctement, denticulé en dessous; patella IV large, convexe, fortement et irrégulièrement denticulée en dessus; tibia IV très-épais, sensiblement courbe et sinueux, granuleux en dessus, pourvu en dessous de deux séries de denticules très-épais serrés, presque connivents, tronqués carrément; métatarses grêles et cylindriques; tarses I et II comme chez *E. militaris*. (Les tarses III et IV manquent.)

Colombie (Muséum de Paris).

4. **Erginus papilionaceus** sp. nov.

Long. 5, 5; larg. 5, 2.

Fusco-rufescens, in medio maculis duabus maximis, antice attenuatis et paullo divergentibus, punctis binis fuscis notatis, angulos anteriores fere attingentibus, in scuti parte posteriore lineis duabus transversis flavis, prima breviore ornatus; pedes fusco-rufescentes corpore pallidiores. Scutum vix longius quam latius, fere parallelum, postice convexum, haud granulosum, tuberculis

anterioribus minutissimis, parum distinctis, inter se longe remotis posterioribus validis, erectis, ad basin latis sed valde acuminatis et subacutis, vix granulosis, fortiter approximatis. Coxæ I, II parce granulosæ, III, IV fere læves. Chelarum articulus 2us in processu verticali maxime elevatus. Pedes longi, posteriores anterioribus evidenter crassiores, femoribus I, II subtiliter granulosis, femoribus III, IV valde granulosis, subtus a basi (præsertim IV) regulariter denticulatis; patella et tibia III fere inermibus; patella IV supra fortiter denticulata; tibia IV subtus ad apicem denticulata.

♂ Scutum brun-rougeâtre vif, marqué dans les deux tiers antérieurs de deux grandes taches longitudinales d'un jaune mat élargies et rapprochées d'avant en arrière en forme de grands triangles beaucoup plus longs que larges, sensiblement découpées au bord externe et marquées chacune de deux points bruns; en arrière deux points jaunes marginaux au niveau des hanches de la quatrième paire, et sur le bord postérieur deux lignes jaunes transverses fines dont la 1re plus courte; chélicères, pattes et pattes mâchoires brun-fauve rougeâtre. Scutum à peine plus long que large, très-légèrement et longuement atténué en avant, tronqué droit en arrière, assez fortement convexe en arrière et graduellement abaissé en avant; finement et entièrement chagriné, nullement granuleux; marge antérieure mutique; vers le milieu deux très-petits tubercules arrondis, très-écartés transversalement, correspondant à la seconde paire de points; en arrière deux forts tubercules verticaux, larges à la base, fortement acuminés aigus, leur intervalle un peu plus étroit que leur diamètre à la base. Mamelon oculaire très-grand, beaucoup plus large que long, très-abaissé dans le milieu, à peine granuleux latéralement. Segments libres et pièce anale mutiques non granuleux. Hanches I et II assez fortement et éparsement granuleuses; hanche III à peine granuleuse, mais pourvue d'une forte série au bord postérieur; hanche IV simplement chagrinée, présentant seulement, au-dessus de l'articulation du trochanter, un groupe de petites granulations inégales. Chélicères très-grandes 1er article assez court et géniculé, pourvu à la base de quelques petits tubercules inégaux, à l'angle supéro-interne d'un tubercule plus long, et au bord externe d'une ligne de 3 ou 4 dents inégales; 2e article très-volumineux, mutique, articulé perpendiculairement sur le premier, prolongé en-dessus en processus conique vertical droit, à peine atténué, arrondi au sommet. Patte-mâchoire: fémur large très-comprimé, claviforme, tranchant en-dessus et en-dessous, légèrement denticulé en-dessus, portant en dessous une série de 8 à 9 petits tubercules réguliers; patella convexe, atténuée à la base; tibia plus long, beaucoup plus large, déprimé et lamelleux des deux

côtés, tronqué à l'extrémité avec les angles prolongés par de petites épines; tarse plus court, beaucoup plus étroit, fortement atténué et acuminé, pourvu en dessous au bord interne, dans la seconde moitié, de 3 épines assez fortes surtout la première. Pattes assez longues; fémurs I et II grêles, très-légèrement granuleux; fémurs III et IV plus épais, légèrement atténués à la base et comprimés, présentant en dessous deux séries de forts denticules serrés, très-réguliers, commençant dès la base, au moins la série externe, en-dessus des séries de denticules beaucoup plus petits et obtus; patellas et tibias I et III mutiques; III plus épais légèrement granuleux; patella IV épaisse, armée en dessus au bord interne d'une série de forts denticules, surtout les derniers; tibia IV épais, très-légèrement arqué, portant en-dessous deux séries de denticules très-épais beaucoup plus petits, sauf les trois derniers de chaque série; métatarses grêles, cylindriques et longs; tarse I de 6 articles : les trois premiers larges, le 1er un peu plus long ovale, le 3e au contraire plus court et un peu plus étroit; tarse III de 10 articles; tarse IV de 12 articles, dont le premier presque aussi long que les quatre suivants réunis.

Bogota (ma collection ; un seul mâle).

5. **Erginus latesulfureus** sp. nov.

Long. 5, 6 mill.

Scutum obscure rufo-brunneum, vittis duabus latissimis flavo-sulfureis, intus punctato-denticulatis, antice paullo divergentibus, postice approximatis ornatum, evidenter longius quam latius, postice tuberculis duobus erectis crassis, elongatis et acutis, paululum granulosis, a basi approximatis armatum. Coxæ omnes granulosæ. Pedes longissimi, posteriores anterioribus vix crassiores, femoribus I et II lævibus, femoribus III et IV granulosis subtus ad apicem parum denticulatis, tibiis III et IV fere inermibus, IV ad apicem denticulis paucis subtus instructa.

♂ Scutum brun-rougeâtre très-foncé, avec deux très-larges bandes longitudinales d'un jaune soufre, plus ou moins ponctuées, très fortement découpées et déchiquetées au bord externe, divergeant un peu en avant sur la partie céphalique, divergeant très-légèrement en arrière sur la partie abdominale jusqu'au tiers postérieur, puis brusquement rapprochées, circonscrivant ainsi un espace brun médian en triangle très allongé; bord postérieur du scutum et segments libres présentant chacun une fine ligne jaune transverse largement interrompue dans le milieu; chélicères, pattes-mâchoires et pattes brun-fauve, celles-ci fortement éclaircies presque jaunes à la base. Scutum beaucoup plus long que large, très-légèrement atténué en avant, tronqué droit en arrière, assez fortement convexe en arrière et abaissé en avant, finement et entièrement

chagriné, nullement granuleux; marge antérieure mutique; aucun tubercule au milieu, en arrière deux forts tubercules, légèrement granuleux, très-larges à la base, assez brusquement terminés en pointe sub-aiguë, leur intervalle environ égal à leur diamètre à la base. Mamelon oculaire très-grand, beaucoup plus large que long, très-abaissé dans le milieu, assez fortement convexe latéralement, à peine granuleux. Segments libres et pièce anale mutiques non granuleux. Hanches des quatre paires éparsement et assez fortement granuleuses; hanche I pourvue d'une ligne de granulations plus fortes; hanche III avec une forte série au bord postérieur. Chélicères très-grandes; 1er article court géniculé, à peine granuleux, pourvu d'une ligne de trois dents inégales au bord externe et d'une pointe courte à l'angle supéro-interne; 2e article très-volumineux, mutique, articulé perpendiculairement sur le premier, prolongé en dessus en processus conique vertical droit, à peine atténué, arrondi au sommet. Patte-mâchoire comme chez *E. papilionaceus*. Pattes relativement très-longues; fémurs I et II grêles, mutiques, lisses, pourvus de séries de soies; fémurs III et IV à peine plus épais que les antérieurs et presque cylindriques, présentant en dessus deux lignes de très petites granulations espacées, en dessous, au bord interne, une ligne de denticules coniques, faibles et très-espacés à la base, plus forts et plus serrés dans la seconde moitié; tibias 1, 2 et 3 mutiques; tibia 4 présentant en dessous, dans le tiers terminal, deux lignes formées de 3 denticules chacune dans les internes plus forts; tarse I de 6 articles, dont les quatre premiers élargis avec celui de la base plus long; tarse II de 15 articles; tarses III et IV de 10 articles.

Brésil (Muséum de Paris).

6. **Erginus marginellus** sp. nov.

♂ Long. 6 mill.

Obscure rufo-brunneus, vittis marginalibus flavis punctatis, antice latis, postice angustioribus et attenuatis. Scutum longius quam latius, in medio tuberculis duobus minutissimis, inter se longe remotis, postice tuberculis duobus erectis, crassis, obtusis, parum elevatis, granulosis, ad basin valde approximatis instructo. Coxæ fere læves, saltem in parte interiore. Chelæ parvæ, ut apud feminam. Pedes longi, posteriores anterioribus evidenter crassiores, femoribus I et II parce et modice granulosis, femoribus III et IV granulosis, subtus ad apicem denticulatis; tibiis III et IV fere inermibus, IV ad apicem denticulis paucis subtus instructa.

♀ Abdominis vittæ multo latiores, reticulatæ. Pedes posteriores parum granulosi, haud denticulati.

Scutum brun rougeâtre très-foncé, avec une bande latérale d'un jaune soufre ponctuée et denticulée, très-large sur la partie cépha-

lique, plus étroite et graduellement atténuée sur la partie abdominale, n'atteignant pas tout-à-fait les angles postérieurs; dans la seconde moitié, en avant et en arrière des tubercules principaux, quelques très-fines lignes jaunes transverses largement interrompues dans le milieu; segments libres et pièce anale brun rougeâtre plus clair concolores; chélicères, pattes-mâchoires et pattes brun rouge foncé avec les métatarses et tarses fauve olivâtre. Scutum plus long que large, atténué en avant, tronqué et un peu arqué en arrière, assez fortement convexe en arrière, abaissé jusqu'à la strie, puis un peu relevé, très-finement chagriné avec de très-petites granulations éparses, principalement sur la partie céphalique en arrière du mamelon; marge antérieure mutique; vers le milieu deux très-faibles tubercules bas, peu sensibles, très-écartés transversalement, en arrière deux forts tubercules coniques, légèrement granuleux, très-larges à la base, assez brusquement terminés en petite pointe rouge obtuse, leur intervalle plus étroit que leur diamètre à la base. Mamelon oculaire très-grand, beaucoup plus large que long, abaissé dans le milieu, à peine granuleux. Segments libres et pièce anale mutiques, non granuleux. Hanche I pourvue d'une ligne de fortes granulations; hanches II, III et IV à peine distinctement granuleuses, lisses au moins dans leur moitié interne; hanche III avec une faible série au bord postérieur. Chélicères médiocres, à peine plus fortes que chez la femelle; article 1er néanmoins convexe, transverse, pourvu de quelque petits denticules au bord externe et d'une pointe conique assez forte à l'angle supéro-interne; 2e article petit et mutique, nullement élevé à la base. Patte-mâchoire comme chez *E. latesulfureus*. Pattes relativement longues (un peu moins que chez *latesulfureus*); fémurs I et II pourvus de faibles granulations disposées en lignes peu régulières; fémurs III et IV visiblement plus épais que les antérieurs, garnis de petites granulations disposées sans ordre, présentant en dessous, dans le quart terminal seulement, quelques faibles denticules; tibias I et II mutiques, lisses; tibia III granuleux en dessous; tibia IV pourvu en dessous, dans la seconde moitié, de deux lignes de denticules peu nombreux et petits dont les deux derniers cependant plus forts. Tarses comme chez *E. latesulfureus*.

♀ Bandes jaunes du scutum plus larges, réticulées et séparées des bords latéraux; tubercules postérieurs plus élevés; fémurs III et IV simplement et peu fortement granuleux, non denticulés; tibias de quatre paires presque lisses mutiques.

Colombie (Muséum de Paris).

7. **Erginus ventricosus** sp. nov.

♀ Long. 6, 3 mill.

Obscure fuscus, parce flavo-punctatus, punctis majoribus, con-

fluentibus, antice vittam marginalem latam et denticulatam formantibus. Pedes fusco-rufescentes, tibiis, metatarsis, tarsisque obscure flavo-olivaceis. Scutum grossum, latum, longius quam latius, in parte abdominali parce granulosum, tuberculis anterioribus parvis, posterioribus crassis, sed humilibus, valde granulosis, inter se approximatis. Coxæ omnes parce granulosæ. Pedes III et IV anterioribus parum crassiores; femoribus I et II evidenter granulatis, femoribus III et IV supra magis granulatis, subtus a basi denticulatis; tibia III subtus subtiliter denticulata; tibia IV subtus sat valde denticulata. Abdominis segmenta libera subtiliter granulosa; scutum anale læve. Pedum maxillarium tarsus ad apicem valde attenuatus, intus 3, extus 6 spinis gracilibus instructus.

Scutum brun très-foncé, légèrement rougeâtre, irrégulièrement et peu densément ponctué de jaune, dans la première moitié des points plus gros et confluents, formant deux larges bandes latérales mal définies; chélicères, pattes-mâchoires et pattes brun-rougeâtre très-foncé, avec les tibias, métatarses et tarses fauve olivâtre obscur. Scutum ovale, plus long que large, longuement atténué en avant, plus courtement en arrière au delà des hanches postérieures, assez fortement convexe en arrière et abaissé en avant, finement et entièrement chagriné, de plus parsemé sur la partie abdominale de fortes granulations très-espacées, arrondies et inégales, disposées en séries transverses peu régulières; marge antérieure mutique; vers le milieu deux petits tubercules arrondis, presque semblables aux granulations voisines, assez écartés transversalement; en arrière deux forts tubercules verticaux, assez bas, larges coniques et obtus, fortement granuleux, presque mamelonés, leur intervalle à peine égal à leur diamètre à la base. Mamelon oculaire très-grand, beaucoup plus large que long, très-abaissé dans le milieu, assez fortement granuleux latéralement. Segments libres pourvus chacun d'une ligne de très-petites granulations. Pièce anale simplement chagrinée. Hanches de quatre paires assez fortement et éparsement granuleuses; hanche III avec une forte série au bord postérieur; hanche IV présentant au dessus de l'articulation du trochanter, une faible carène mousse un peu conique et denticulée extérieurement. Chélicères médiocres (♀) 1er article pourvu à la base d'une ligne transverse de 4 ou 5 denticules presque égaux, à l'angle supéro-interne d'un tubercule plus long et oblique, et au bord externe d'un groupe de trois tubercules connivents; second article mutique, peu volumineux, non prolongé en dessus. Patte-mâchoire normale; tarse fortement acuminé, pourvu en dessous, au bord interne, de trois épines fines transparentes, et au bord externe d'une ligne de 5 ou 6 épines, un peu plus

courtes. Pattes assez longues; fémurs I et II grêles, pourvus de petites granulations disposées en séries; fémurs III et IV un peu plus épais, pourvus en dessus de granulations beaucoup plus grosses et plus denses, en dessous dès la base de denticules coniques très-bas; patellas et tibias I et II mutiques; tibia III, très-faiblement denticulé en dessous; tibia IV présentant en dessous deux séries régulières de denticules un peu plus forts, presque égaux assez espacés; métatarses grêles, cylindriques et longs; tarse I de 6 articles; tarse III de 10 articles.

Bogota (Muséum de Paris).

8. **Erginus granulosus** sp. nov.

♀ Long. 6, 2 mill.

Obscure fuscus, vitta laterali lata, flava, punctata, intus denticulata ornatus; pedes fusco-rufescentes, tibiis, metatarsis tarsisque obscure fulvo-olivaceis. Scutum crassum, longius quam latius, in parte cephalica, post tuber oculorum, et in parte abdominali dense et fortiter granulosum, tuberculis anterioribus parvis, posterioribus crassis, humilibus, obtusis, granulosis, inter se longe remotis. Coxæ omnes granulosæ. Pedes III et IV anterioribus evidenter crassiores; femoribus I et II lævibus, femoribus III, IV supra granulatis, infra denticulis conicis, brevioribus a basi armatis; tibiis I et II inermibus, lævibus, tibia IV subtus subtiliter denticulata. Pedum maxillarium tarsus fere parallelus, vix attenuatus, intus 3, extus 2 spinis gracilibus instructus. Segmenta libera et scutum anale fortiter granulosa.

Scutum brun très-foncé, légèrement rougeâtre avec une large bordure latérale jaune vif, n'atteignant pas tout à fait les angles postérieurs, très-fortement ponctuée et denticulée surtout au bord interne; chélicères, pattes-mâchoires et pattes brun-rougeâtre très foncé avec les tibias, métatarses et tarses fauve olivâtre très obscur. Scutum ovale, plus long que large, longuement atténué en avant, plus courtement en arrière au-delà des hanches postérieures, assez convexe en arrière (moins que chez *E. ventricosus*) et abaissée en avant, finement et entièrement chagriné, de plus parsemé sur la partie céphalique, en arrière du mamelon, et sur la partie abdominale de grosses granulations arrondies, inégales et disposées sans ordre; marge antérieure mutique; vers le milieu deux petits tubercules arrondis, moins écartés transversalement que chez les espèces voisines; en arrière deux forts tubercules larges, bas et très-obtus, fortement granuleux, presque mamelonnés, leur intervalle visiblement plus large que leur diamètre à la base. Mamelon oculaire très grand, beaucoup plus large que long, abaissé dans le milieu, granuleux même dans le milieu. Segments libres pourvus chacun d'une ligne de grosses granulations arron-

dies. Pièce anale parsemée de granulations semblables, irrégulières. Hanches de quatre paires très-fortement et assez densément granuleuses; hanche III avec une série au bord postérieur; hanche IV présentant, au dessus de l'articulation du trochanter, une carène granuleuse, conique extérieurement. Chélicères médiocres (♀); 1er article, pourvu à la base de 2 ou 3 très-petits denticules, à l'angle supéro-interne d'un tubercule plus long et oblique, et au bord externe, d'un groupe de tubercules inégaux; 2e article, mutique, peu volumineux, non prolongé en dessus. Patte-mâchoire normale; tarse parallèle, non atténué à l'extrémité, pourvu en dessous au bord interne de trois épines fines, transparentes, et au bord externe, de deux petites épines courtes sub-terminales. Pattes médiocrement longues; fémurs I et II grêles, à peine distinctement granuleux; fémurs III et IV visiblement plus épais, garnis en dessus de granulations arrondies, espacées et disposées en séries, en dessous de deux rangs de denticules coniques, diminuant fortement de l'extrémité à la base; patellas et tibias I, II et III, mutiques; tibia IV légèrement, peu distinctement, denticulé en dessous; métatarses grêles, cylindriques et longs; tarse I de 6; tarse II de 13; tarse III de 10 articles, et tarse IV de 12 articles.

Bogota (Muséum de Paris).

7. Genus — Vonones nov. gen.

I. **Vonones octotuberculatus** sp. nov.

♀ Long, 4, 5 mill.

Fulvo-brunneus, obscure testaceo-variegatus; pedes fulvi, femoribus ad apicem, patellis tarsisque infuscatis. Scutum parum convexum, haud granulosum, tuberculis octo in seriebus duabus dispositis instructum, sex anterioribus parvis, æquis, rotundatis, posterioribus crassioribus, longioribus, erectis, valde acuminatis. Pedum-maxillarium patella paululum lamellosa. Coxæ 1 et 2 parum granulosæ, III et IV læves, haud serratæ. Pedes breves, inermes et læves, tarso I in ♀ quinque-articulato, articulis 1 et 2 longis et gracilibus.

Scutum brun-fauve avec la pointe des tubercules blanchâtre; sur la partie abdominale de fines lignes transverses, et une bande mediane formée d'une série de taches d'un testacé plus clair, peu indiquées; pattes fauve olivâtre, avec l'extrémité des fémurs, les patellas et les tarses sensiblement rembrunis. Scutum plus long que large, atténué en avant, sensiblement élargi et arrondi latéralement au niveau des hanches de la 4e paire, finement et également chagriné, nullement granuleux, présentant en dessus quatre paires de tubercules, formant deux lignes convergeant en arrière:

tubercules des trois premières paires arrondis égaux, tubercules de la 4e paire très longs, larges à la base, fortement acuminés, aigus, leur intervalle beaucoup plus étroit que leur diamètre à la base; marge antérieure mutique. Mamelon oculaire grand, transverse et très-bas, fortement déprimé dans le milieu, pourvu de chaque côté, au-dessus des yeux, d'une ligne courbe de 4 ou 5 petites granulations. Segments libres présentant chacun une ligne assez régulière de petites granulations. Pièce anale très-légèrement et éparsement granuleuse. Chélicères médiocres, fauves; premier article géniculé, tronqué droit à la base, avec le bord garni d'une ligne de 4 ou 5 petites granulations arrondies. Hanches I et II sensiblement granuleuses; hanche III à bords lisses. Patte-mâchoire très-robuste; fémur très-comprimé, claviforme, tranchant en dessus et en dessous, présentant en dessus quelques denticulations obtuses, en dessous une ligne serrée de fines denticulations; patella assez convexe, atténuée à la base, plane en dessous et légèrement lamelleuse latéralement; tibia plus long, beaucoup plus large, largement lamelleux latéralement, droit au bord interne, arqué à l'externe, tronqué à l'extrémité avec les angles obtus; tarse beaucoup plus petit, étroit, fortement acuminé. Pattes médiocrement longues, peu robustes, inermes et presque lisses; fémurs postérieurs presque droits; tarse I de 5 articles, presque d'égale épaisseur, les deux premiers très-longs; tarses III et IV de 7 articles (les tarses de la seconde paire manquent).

Amérique du Sud, sans autre localité (Musée de Bruxelles).

8. Genus — Rhaucus nov. gen.

1. **Rhaucus vulneratus** sp. nov.

Long. 7 mill.; larg. 6, 7.

Niger, rufo-sanguineo-lineatus et maculatus, in angulis anterioribus punctis et macula sinuosa, in medio lineis quinque transversis subæqualibus : linea prima arcuata extus paulo dilatata, reliquis exilibus, fere rectis. Scutum crassum, parce rugosum, in medio tuberculis quatuor parvis notatum. Tuber oculorum ad latera granulosum. Coxæ omnes granulosæ, III serratæ. Pedes breves et robusti, femoribus, patellis, tibiisque valde granuloso-tuberculatis, femoribus et tibiis III, IV subtus denticulatis, femoribus posterioribus arcuatis; tarsis anterioribus sex articulatis, in ♂ art. 1, 2 inflatis, in ♀ art. 1, 2 longis et gracilibus.

Corps noir, orné de taches et de lignes d'un rouge-sang : en avant, près des angles antérieurs, quelques points et une petite tache sinueuse, en dessus cinq lignes transverses d'égale largeur

n'atteignant pas tout à fait les bords latéraux : la première arquée suivant la strie céphalique, sensiblement dilatée latéralement, les autres fines, presque droites, seulement un peu courbées en avant, au moins les deux postérieures ; chélicères, pattes-mâchoires et pattes presque noires, avec les tubercules légèrement rougeâtres; les tarses seuls un peu éclaircis et olivâtres. Scutum un peu plus long que large, légèrement atténué en avant, assez fortement élargi et arrondi latéralement au niveau des hanches de la 4e paire, parallèle ensuite, tronqué presque droit au bord postérieur, chagriné et garni de granulations inégales, disposées en zones transverses très irrégulières; vers le milieu, deux paires de granulations un peu plus élevées et arrondies, mais point de tubercules coniques. Marge antérieure mutique. Mamelon oculaire, grand, transverse et bas, très-déprimé dans le milieu, granuleux latéralement. Bord postérieur du scutum et segments libres présentant chacun une ligne de granulations assez régulières; pièce anale garnie de grosses granulations arrondies, espacées, disposées en deux lignes transverses très-irrégulières. Hanches des quatre paires fortement et assez densément granuleuses; hanche III armée au bord postérieur d'une ligne régulière de tubercules tronqués. Chélicères très-grosses; 1er article large, géniculé, garni de granulations inégales et pourvu d'un fort tubercule conique et très-obtus à l'angle supéro-interne; second chagriné, articulé perpendiculairement, prolongé en dessus en forte saillie arrondie verticale. Patte-mâchoire courte, très-robuste; fémur très-comprimé, claviforme, tranchant en dessus et en dessous, fortement denticulé en dessus, pourvu en dessous, dans les deux tiers inférieurs, d'une ligne serrée de 6 tubercules obtus et forts dont le basilaire plus large; patella convexe, atténuée à la base; tibia beaucoup plus long, plus large, lamelleux latéralement, presque droit des deux côtés, tronqué à l'extrémité; tarse plus court, beaucoup plus étroit, presque parallèle, pourvu en dessous, de chaque côté de 3 épines courtes, égales, grêles et transparentes. Pattes courtes, robustes; fémurs, patellas et tibias entièrement et grossièrement granuleux; fémurs III et IV présentant de plus, en dessous, au bord interne, une ligne de très-forts et longs denticules coniques, augmentant de longueur de la base à l'extrémité; tibias III et IV pourvus, au bord inféro-interne, d'une ligne serrée de tubercules semblables peu réguliers, dont plusieurs géminés; fémur IV arqué; tarse I de 6 articles, dont les deux premiers élargis ; tarse II de 12 articles; tarses III et IV de 9 articles.

♀) Chélicères plus petites, à second article, à peine convexe en dessus; tarse I de 6 articles d'égale épaisseur, dont les trois premiers très-longs.

Brésil (Muséum de Paris; ma collection).

2. **Rhaucus quinquelineatus** sp. nov.

Long. 7 mill., larg. 6, 7.

Niger, in angulis anterioribus maculis flavis duabus parvis, in medio lineis quinque transversis ornatus : linea prima breviore et arcuata, reliquis longis et fere rectis. Scutum crassum parce granulosum, postice tuberculis duobus crassis et conicis instructum. Tuber oculorum a latere granulosum. Coxæ omnes granulosæ, III longe serratæ. Pedes breves, sat robusti, femoribus, patellis, tibiisque valde granuloso-tuberculatis, femoribus, tibiisque III, IV subtus denticulatis; femoribus IV rectis; tarsis anterioribus sexarticulatis, in ♂ art. 1, 2 inflatis, in ♀ art. 1, 2 longis et gracilibus.

♂ Corps noir, avec les tubercules et granulations un peu rougeâtres, orné de taches et de lignes d'un jaune vif : en avant, près des angles, deux petites taches obliques, dont la 1re plus petite, une ligne transverse arquée, correspondant à la strie céphalique, ensuite quatre fines lignes transverses, fines et beaucoup plus larges, dans les deux premières un peu arquées dans le milieu; bord postérieur et segments libres présentant chacun une ligne semblable, largement interrompue dans le milieu; chélicères, pattes-mâchoires et pattes brun rougeâtre très-foncé, les métatarses et tarses un peu éclaircis, olivâtres. Scutum un peu plus long que large, légèrement atténué en avant, un peu élargi et arrondi latéralement au niveau des hanches de la 4e paire, parallèle ensuite, tronqué et légèrement arqué au bord postérieur; finement chagriné et garni de fortes granulations inégales, très-espacées, disposées en zones transverses très-irrégulières ; vers le tiers postérieur deux forts tubercules bas, larges et granuleux à la base, brusquement terminés en pointe rougeâtre grêle et obtuse. Marge antérieure mutique. Mamelon oculaire grand, transverse et bas, très-déprimé dans le milieu, granuleux latéralement. Segments libres présentant chacun une ligne de granulations assez régulières; pièce anale présentant, dans le haut, une ligne courbe irrégulière de granulations semblables, et au sommet une ligne de granulations plus petites et serrées. Hanches des quatre paires fortement et assez densément granuleuses; hanche III armée au bord postérieur d'une ligne régulière de tubercules tronqués, relativement longs. Chélicères très-grosses ; 1er article large, géniculé, garni de granulations inégales, et pourvu d'un fort tubercule conique à l'angle supéro-interne; second chagriné, articulé perpendiculairement, prolongé en dessus en forte saillie arrondie verticale. Patte-mâchoire courte très-robuste; fémur très-comprimé, claviforme, tranchant en dessus et en dessous, denticulé en dessus dans la 1re moitié, garni en dessous, dans les deux tiers inférieurs, d'une ligne serrée de 5 tubercules obtus, forts et presque égaux; patella convexe, atténuée

à la base, un peu anguleuse au bord interne, pourvue en dessus de deux lignes granuleuses; tibia beaucoup plus long, plus large, lamelleux latéralement, droit au bord interne, arqué au bord externe, tronqué à l'extrémité; tarse plus court, beaucoup plus étroit, légèrement acuminé, pourvu, au bord inféro-interne, d'une forte épine oblique et, au bord externe, d'une ligne de quatre épines plus petites, transparentes, égales. Pattes courtes, robustes; fémurs, patellas et tibias entièrement et grossièrement granuleux, fémurs et tibias III et IV présentant de plus en dessous deux lignes de forts denticules coniques; fémur IV droit; tarse I de 6 articles, dont les deux premiers élargis, tarse II de 19 articles, dont le 1er long, tarses III et IV de 10 articles.

♀) Chélicères plus petites, à second article à peine convexe en dessus; tarse I de 6 articles d'égale épaisseur, dont les trois premiers très-longs.

Brésil (Muséum de Paris; ma collection).

9. Genus — Libitia nov. gen.

Cosmetus P. Gervais (ad part.).

1. **Libitia cordata** (sub *Cosmetus*) P. Gervais in Walck. Apt. III, p. 117, pl. XLVI, f. 9 (1844).

Long. 4, 5 mill.

Scutum ovale, humile, inerme, haud granulosum, fusco-rufescens, cum macula alba media, quadrata vel cordiformi ornatum. Tuber oculorum humillimum, parum granulosum. Pedes olivacei, parum rugosi, breves et robusti, tarsis I, III, IV quinque articulatis, articulis 1, 2 inflatis, metatarsis omnibus lævibus. Coxæ IV in articulatione inermes.

Brun rougeâtre foncé, avec les pattes légèrement éclaircies; sur le milieu du dos, une grande tache d'un blanc mat, plus large que longue, légèrement arquée au bord antérieur, un peu prolongée au bord postérieur, marquée, de chaque côté, de deux dents très-obtuses, quelquefois cette tache cordiforme. Scutum plus long que large, atténué en avant, un peu élargi et arrondi latéralement au niveau des hanches postérieures, tronqué droit en arrière, presque plan, finement chagriné, nullement granuleux, complètement inerme. Marge antérieure mutique. Mamelon oculaire grand, transverse, très-bas, à peine sensible dans le milieu, légèrement granuleux de chaque côté au-dessus des yeux. Hanches de quatre paires peu densément granuleuses; hanches I, II et III pourvues d'une série denticulée au bord postérieur. Patte-mâchoire courte et très-robuste; fémur très-comprimé, claviforme, presque aussi haut que long, légèrement granuleux en dessus, pourvu en dessous, dans

la seconde moitié, d'une série de quatre fortes granulations égales; patella presque cylindrique, atténuée à la base; tibia beaucoup plus long, aplati et lamelleux, droit au bord interne, sensiblement dilaté et arrondi au bord externe, tronqué à l'extrémité; tarse petit, étroit, peu atténué. Chélicères médiocres; 1er article convexe géniculé, garnis de petits tubercules épars. Pattes relativement très-courtes, presque également robustes; fémurs, patellas et tibias également et assez fortement rugueux; métatarse IV plus légèrement rugueux; tarses I, III et IV formés de 5 articles, dont les deux premiers très-gros, plus larges que le métatarse et presque égaux, les deux suivants, étroits et très-courts, le dernier plus long, également étroit.

Paraît avoir un habitat très-étendu.

Colombie, Guyane, Brésil (Muséum de Paris; ma collection).

2. **Libitia fusca** sp. nov.

Long. 5 mill.

Corpus obscure-fuscum, pedibus paululum pallidioribus. Scutum piriforme postice latum, inerme, parce granulosum. Tuber oculorum humile, parum granulosum. Pedum femora, patellæ, tibiæque rugosa præsertim in pare IV; metatarsus IV parce rugosus. Coxæ IV in articulatione trochanteri spina brevi subacuta atque recta armatæ.

Brun rougeâtre foncé unicolore, avec les pattes seulement un peu éclaircies. Scutum un peu plus long que large, fortement atténué, très-élargi et arrondi latéralement au niveau des hanches postérieures, tronqué droit en arrière, presque plan, finement chagriné et pourvu de petites granulations, présentant de plus une large bande marginale de granulations plus fortes et plus serrées. Marge antérieure mutique. Mamelon oculaire assez grand, ovale transverse, bas, légèrement granuleux. Hanches antérieures assez fortement granuleuses, les postérieures simplement chagrinées; hanche III pourvue au bord postérieur d'une série de 4 ou 5 tubercules obtus; hanche IV pourvue d'une pointe assez courte et conique au-dessus de l'articulation du trochanter. Patte-mâchoire comme chez *L. cordata*. Chélicères courtes; 1er article garni, surtout à la base, de petits tubercules arrondis irréguliers. Pattes assez courtes (moins que chez *L. cordata*); fémurs, patellas et tibias des trois premières paires également et assez faiblement rugueux; beaucoup plus fortement rugueux à la 4e paire; métatarse IV un peu rugueux, les autres lisses; fémur IV légèrement courbé; tarses I et III comme chez *L. cordata*, mais avec les articles basilaires moins larges (les tarses II et IV manquent).

Provenance douteuse (ma collection).

Genus invisum.

Discosoma Perty, Delect. Anim. (1832).

D. cinctum Perty, l. c. p. 209, pl. XL, f. 6.; du Brésil.

Paraît voisin de notre genre *Protus;* les auteurs n'ayant pas fait mention des griffes, il est impossible de le classer avec certitude.

3. FAMILIA — GONYLEPTIDÆ.

Spiracula conspicua. Coxæ posteriores ceteris multo latiores, cum segmento ventrali 1° omnino conjunctis. Pedes maxillares plus minus longi, articulis omnibus et intus et extus spinis validis instructis, femore cylindrico vel compresso, patella, tibia, tarsoque compressis, haud depressis nec lamellosis, ungue longitudinem articuli æquante. Coxæ posteriores in trochanteri articulatione sæpissime denticulatæ.

Comme la précédente, cette famille est propre à l'Amérique, où elle est abondamment répandue depuis le Mexique jusqu'à la Terre-de-Feu.

Selon nous, la famille des *Gonyleptidæ* doit être divisée en quatre sous-familles : *Stygninæ*, *Mitobatinæ*, *Cœlopyginæ* et *Gonyleptinæ*.

I. SUB-FAMILIA. — STYGNINÆ E. S.

Nous réunissons dans une première sous-famille, dont le genre *Stygnus* de Perty est le type, quelques genres qui s'éloignent des *Gonyleptidæ* normaux par plusieurs caractères qu'on peut qualifier d'aberrants; en effet, chez ces faucheurs, les yeux ne sont pas portés sur un mamelon oculaire médian, ils sont tantôt élevés sur deux tubercules largement séparés transversalement, tantôt tout à fait sessiles; dans ce cas, leur intervalle offre souvent une grande pointe verticale et aiguë qui représente le mamelon des autres *Gonyleptidæ*. Leur corps, plus ou moins parallèle, est divisé par de profondes stries transverses, presque droites, même la première, qui est toujours si fortement arquée chez les vrais *Gonyleptes*. Leurs pattes-mâchoires sont d'une longueur excessive, qui tient surtout au grand développement du fémur et de la patella, qui sont en même temps très-grêles, droits et presque cylindriques; les deux articles terminaux sont, au contraire, assez larges, ovales et très-fortement comprimés. Chez l'un des genres les plus remarquables (*Phareus*), les hanches de la quatrième paire, à peine plus larges que les précédentes, et séparées par un pli profond, diffèrent peu de

celles des *Phalangodidæ;* enfin un genre qui nous est inconnu (*Octophthalmus*) paraît s'éloigner des *Gonyleptidæ* et même de la totalité des *Opiliones* par un caractère encore plus anormal; ses yeux, en effet, seraient au nombre de huit, mais il est possible que de simples granulations aient été comptées pour des yeux.

GENERA.

1 Oculi in tuberibus duobus conicis positi; coxæ 4 ceteris vix latiores; pedes subsimiles 2
Oculi sessiles aut fere sessiles; coxæ 4 ceteris multo latiores; pedes posteriores anterioribus sæpissime crassiores 3
2 Oculi octo, in tuberibus approximatis positi (ex Wood). **Octophthalmus.**
Oculi duo, in tuberibus inter se longe remotis positi. . . **Phareus.**
3 Tarsi omnes articulis gracilibus haud inflatis; scutum postice bituberculatum vel inerme 4
Tarsi III articulo primo late inflato; scutum postice unituberculatum (ex Gervais) . . . . . **Timesius.**
4 Cephalothorax tuberculo medio, unico, maximo et acutissimo, inter oculos posito, armatus 5
Cephalothorax inermis 7
5 Patella pedum maxillarium tibia longior; femur pedum maxillarium inerme vel subtus vix denticulatum 6
Patella tibia brevior; femur pedum maxillarium subtus denticulatum. (ex C. Koch). . . . . **Stygnoplus.**
6 Tarsi I, III et IV triarticulati : articulo 1° longissimo, reliquis brevibus; coxæ IV intus valde depressæ et carinatæ . . . . **Styphelus.**
Tarsi I, III et IV sex-vel septemarticulati : articulo 1° parum longiore; coxæ IV fere planæ, haud carinatæ. . . . . **Stygnus.**
7 Scutum postice bituberculatum; pedes breves, posteriores crassiores. **Stygnidius.**
Scutum inerme; pedes longissimi et gracillimi, subsimiles. **Stenostygnus.**

1. Genus. — Phareus gen. nov.

Goniosoma P. Gervais (ad partem).
Ortonia H. Wood (ad partem).

1. **Phareus raptator** P. Gervais (sub *Goniosoma*) in Walck., Apt. III, p. 108, pl. XLVII, f. 1 (1844).

Long. 9, 5 mill.; larg. 6 mill.; ped. IV long. 45 mill.

Scutum nigrum, parallelum, longius quam latius, parum convexum, sulcis profundis septem transverse divisum : sulcis 1, 2 inverse arcuatis, reliquis fere rectis, granulis magnis, rotundatis, inæqualibus, in series transversas dispositis notatum. Pars cephalica tuberibus oculorum conicis, granulosis, inter se longe remotis. Pars abdominalis tuberculis duobus conicis, valde granulosis,

latis, sat acutis, inter sulcos 3, 4 sitis, instructa. Segmenta libera valde granulosa. Scutum anale et segmenta ventralia subtiliter rugosa. Coxæ rufo-brunneæ, parce granulosæ. Chelæ modicæ, flavæ, nitidæ : articulo 1° convexo, fere inermi, articulo 2° inermi, flavo-setuloso. Pedes-maxillares flavi, corpore multo longiores; femore gracili, recto, cylindrico, intus tuberculis minutissimis 3 vel 4 instructo, patella gracillima ad apicem inflata et convexa, tibia convexa, patella multo longiore, crassiore, versus apicem attenuata atque intus et extus spinis 5 inæqualibus armata : spinis 1, 2 et 4 ceteris multo longioribus; tarso tibia breviore, late ovali atque intus et extus spinis 4 inæqualibus armato. Pedes longissimi, fere similes, rufo-brunnei, ad basin clariores : 1, 2 inermes breviter setulosi, 3, 4 femoribus subtus paululum denticulatis; patella 4 in articulatione spinosa. Tarsi 1 quinquearticulati, 2 viginti, 3 sex, 4 septemarticulati.

Colombie (Muséum de Paris; ma collection).

Species invisa.

2. **Phareus ferox** H. Wood (sub *Ortonia*) Am. Phil. Trans. t. XIII, 1869, p. 439, pl. XXIV, f. 8. Peut-être synonyme du précédent; la description et la figure publiées par M. H. Wood sont trop insuffisantes pour résoudre cette question. — Équateur.

Nota. — Le genre *Ortonia* de M. Wood (l. c. p. 437) n'est pas valable; l'auteur lui donne pour caractère le mode d'articulation du second article des chélicères, qui est perpendiculaire au lieu d'être terminal, sans s'apercevoir que cette particularité est propre au sexe mâle et s'observe dans presque tous les genres d'*Opiliones Mecostethi*, aussi bien chez les *Gonyleptidæ* que chez les *Cosmetidæ*. La première espèce de M. Wood, l'*O. bilunata*, est, en effet, un *Cosmetidæ* du genre *Cynorta* ou *Erginus*, tandis que la seconde *O. ferox* est très-voisine, sinon synonyme, du *Phareus raptator* qui n'appartient pas à la même famille.

2. Genus. — Stygnus Perty, Del. Anim. (1832).

1. **Stygnus armatus** Perty, l. c. p. 207, pl. XL, f. 3.

Long. 7 mill.

♂ Rufo-brunneus. Scutum fere parallelum, parum convexum, ad marginem rugosum, in dorso granulis sparsis in series transversas dispositis notatum, antice tuberculo unico, longo, acuto erecto, postice tuberculis duobus similibus instructum. Segmenta libera 1 et 2, scutum anale, coxæque parce granulosa. Segmentum liberum 3 tuberculis duobus munitum. Chelæ permagnæ, articulo

1° parce denticulato, articulo 2° inflato, alte tumido, lævi. Pedes-maxillares corpore longiores; femore gracili, cylindrico, ad apicem evidenter incrassato; patella longissima et gracillima, versus apicem incrassata; tibia multo breviore, crassiore, compressa, extus 5, intus 3 spinis gracilibus inæqualibus armata; tarso breviore, late ovali, atque extus et intus spinis 4 similibus armato. Pedes IV longi, sat crassi, trochantero tuberculo unico minimo supra instructo, femore fere recto, cylindrico, a basi attenuato, rugoso, ad apicem denticulorum validorum et compressorum seriebus duabus subtus notato, patella crassissima, valde denticulata, tibia crassa, paullo incurva, rugosa, parce denticulata (pedes I, II, III carentes).

♀ femur et patella IV inermia vel breviter et irregulariter denticulata.

Para (de Mathan); Teffé sur l'Amazone (de Mathan).

Species invisa.

2. **Stygnus ferrugineus** (sub *Goniosoma*) Perty, l. c. p. 202, n° 4. — C. Koch, Ar. t. VII, p. 26, f. 550; Brésil.

3. Genus. — Styphelus gen. nov.

1. **Styphelus flavitarsis** sp. nov.

Long. 7,5 mill.

Olivaceo-fuscus plus minus vage testaceo-dilutus, cum metatarsis tarsisque 4 posterioribus flavescentibus et olivaceo-annulatis. Scutum fere parallelum, haud granulosum, antice tuberculo unico, magno, inter oculos sito, in medio tuberculis parvis in series duas dispositis, postice tuberculis duobus maximis et acutis armatum. Oculi fere sessiles, inter se longe remoti. Pedes maxillares corpore multo longiores, femore gracili, cylindrico, versus apicem sensim robustiore, subtus ad basin tuberculo parvo notato, patella longa gracili, ad apicem incrassata, tibia parum breviore, compressa, intus 3, extus 4 spinis longissimis et gracilibus subtus armata, tarso fere longiore, convexo, intus 3, extus 2 spinis similibus armato. Pedes I, II, III inermes, femoribus parum granulosis; pedes IV tibia supra calcare acuto versus medium instructa.

Brun-olivâtre foncé, plus ou moins varié de fauve testacé obscur avec les métatarses et tarses des deux paires postérieures blanc-jaunâtre testacé et légèrement annelés de brun. Scutum presque parallèle, tronqué en arrière, assez convexe, coupé de stries transverses profondes : la céphalique arquée en arrière, la 1re thoracique légèrement arquée en avant, la suivante droite, finement chagriné, non granuleux, 1er segment abdominal marqué de quatre petits tubercules obtus, très-écartés transversalement,

second de quatre tubercules semblables, plus resserrés, troisième portant deux grands tubercules verticaux, très-aigus, séparés de leur diamètre à la base; segments libres de l'abdomen, deux petits tubercules obtus formant deux lignes parallèles. Céphalothorax pourvu au milieu, dans l'intervalle des yeux, d'un fort tubercule vertical, assez large à la base mais très-acuminé, aigu. Yeux légèrement soulevés, très-écartés transversalement, plus éloignés l'un de l'autre que des bords latéraux. — Chélicères grandes; 1er article plus long que large, un peu convexe à l'extrémité, pourvu au bord externe de 3 ou 4 petits tubercules sétigères; second article ovale, peu convexe à la base et inerme, presque lisse, garni de crins jaunes. — Patte-mâchoire beaucoup plus longue que le corps; fémur très-long, grêle, cylindrique et droit, à peine élargi à l'extrémité, pourvu en dessous à la base d'un petit denticule suivi d'une ligne de 5 ou 6 faibles granulations; patella longue, grêle, mais élargie et convexe dans la seconde moitié; tibia un peu plus court, plus large, ovale comprimé, son bord externe pourvu de 4 épines, dont la dernière de moitié plus courte que les autres, son bord interne de 3 grandes épines égales, dont les deux basilaires plus resserrées; tarse à peine plus court que le tibia, un peu plus large, ovale, très-atténué et convexe, son bord externe pourvu de 2, l'interne de 3 longues épines, de plus dans les intervalles des séries d'épines beaucoup plus petites et serrées. — Hanches des quatre paires parsemées de fortes granulations; hanches IV inermes à l'articulation, présentant au bord interne une forte dépression limitée par une carène courbe; pattes des deux premières paires très-grêles et inermes avec les fémurs à peine granuleux à la base; pattes III et IV plus robustes; pattes III inermes; à la 4e paire, fémur légèrement tuberculeux en dessous à l'extrémité; patella pourvue de trois courtes pointes articulaires; tibia armé en dessus, un peu au delà du milieu, d'un fort denticule aigu, un peu arqué en avant, suivi de deux autres beaucoup plus petits; tarse I formé de deux longs articles, dont le 1er plus long; tarses III et IV de trois articles : le 1er très-long, le 2e très-court et transverse, le 3e environ deux fois plus long que le second; griffes postérieures petites, fines, non pectinées.

Guadeloupe (ma collection, donné par M. C. Royer de Langres).

4. Genus. — Stygnoplus nov. gen.

Stygnus C. Koch (ad part.).

1. **Stygnoplus triacanthus** Kollar in C. Koch, Ueb. Ar. Syst. II, p. 11, et Ar. t. VII, p. 23, f. 549; Amérique du Sud.

2. **Stygnoplus forcipatus** C. Koch, Ar. t. XII, p. 19, f. 969; Colombie.

5. Genus. — Stygnidius nov. gen.

Stygnus P. Gervais (ad part.).

1. **Stygnidius inflatus** Guérin, Icon. Reg. Anim. Arach. Texte de la pl. IV (sub *Stygnus*).

Stygnus inflatus P. Gervais, Mag. Zool. Ar. 1842, p. 3, pl. III.

Long. 5 mill.

Scutum flavo-rufescens, fere parallelum, sat convexum, parum granulosum, postice tuberculis duobus rectis et acutis armatum. Oculi sessiles, inter se longe remoti. Chelæ in ♂ maximæ, læves, articulo 2° validissime elevato. Pedes maxillares corpore multo longiores, femore gracili, cylindrico, patella gracili, cylindrica, ad apicem paullo incrassata, tibia parum breviore, compressa; atque intus et extus spinis quinque longissimis et gracilibus armata, tarso parum breviore, late ovali et compresso atque intus et extus spinis quatuor armato. Pedes I, II graciles et inermes, III parum robustiores, femore subtus granoso, pedes IV evidenter robustiores, femore paululum incurvo, subtus dentum brevium et fortium seriebus duabus ornato, patella crassa spina unica ad apicem notata, tibia crassa subtus parum denticulata; pedes posteriores unguibus pectinatis.

Fauve-rouge foncé, avec les chélicères, les pattes-mâchoires et les pattes des trois premières paires d'un jaune vif. Scutum court et large, presque parallèle, à peine atténué aux extrémités, obtusément tronqué en arrière, assez fortement et régulièrement convexe, suture du céphalothorax et des segments abdominaux indiquées par de profondes stries droites et parallèles; de plus, une strie latérale limitant un rebord épais; chagriné et parsemé de quelques petites granulations, avec une bande marginale granuleuse sur les côtés; en arrière, deux forts tubercules verticaux, larges à la base, ensuite grêles et très-aigus, leur intervalle plus étroit que leur diamètre à la base. Céphalothorax légèrement conique dans le milieu; pas de mamelon oculaire; yeux entièrement sessiles, reculés et très-écartés, beaucoup plus éloignés l'un de l'autre que des bords latéraux. Chélicères très-volumineuses, inermes et lisses; 1er article néanmoins petit, géniculé; second article énorme, presque aussi gros que le corps entier, articulé perpendiculairement, prolongé en dessus à grande saillie verticale globuleuse non atténuée, doigts très-robustes et longs. Patte-mâchoire beaucoup plus longue que le corps; fémur très-long, très-grêle et cylindrique; patella très-longue également grêle et cylindrique, élargie seulement dans le tiers terminal en forme de massue allongée; tibia plus court, plus large, ovale comprimé; ses bords inféro-interne et externe présentant chacun une série de 5 très-longues épines, presque égales, ter-

minées en filets; tarse un peu plus court que le tibia, au moins aussi large, ovale, pédiculé, ses bords inféro-interne et externe présentant chacun une série de 5 très-longues épines semblables, dont la 1re et 3e cependant plus courtes. Hanches des quatre paires parsemées de fortes granulations; hanche IV pourvue d'une pointe courte et obtuse au-dessus de l'articulation du trochanter. Pattes des deux premières paires grêles et inermes; pattes de la 3e paire à peine plus robustes, à fémur pourvu en dessous de deux séries de grosses granulations coniques diminuant fortement à la base; pattes de la 4e paire beaucoup plus robustes, trochanter pourvu en dessus de trois ou quatre denticules obtus, fémur légèrement courbe et atténué à la base, un peu granuleux en dessus, présentant en dessous deux séries de denticules courts, épais et serrés, diminuant fortement à la base, armé en dessus, à l'extrémité, de deux pointes articulaires aiguës, patella très-épaisse, pourvue en dessus de deux pointes terminales, tibia également épais, un peu granuleux avec deux séries inférieures de faibles denticules, dont les deux ou trois derniers plus forts.

Cayenne (ma collection); Brésil : Teffé sur l'Amazone (ma collection, reçu de M. de Mathan).

6. Genus. — Stenostygnus nov. gen.

1. **Stenostygnus pusio** sp. nov.

Long. 3 mill.

Scutum flavo-testaceum, fere parallelum, fere planum, inerme, ad marginem parum granulosum, transverse quinque-sulcatum. Oculi sessiles, inter se longe remoti. Chelæ parvæ, læves. Pedes maxillares corpore multo longiores, femore gracili, cylindrico, patella gracillima ad apicem abrupte incrassata, tibia breviore, intus spinis 3 extus spinis 4 subtus armata, tarso breviore, a basi attenuato atque intus et extus spinis 2 armato, ungue gracillimo arcuato et longissimo. Pedes omnes gracillimi et inermes, posteriores unguibus pectinatis.

Entièrement fauve-rouge testacé clair. Corps plus long que large, presque parallèle, à peine élargi en arrière et obtusément tronqué au bord postérieur, peu convexe, inerme, finement chagriné avec une ligne marginale de fines granulations serrées; partie céphalique limitée en arrière par une strie arquée en demi-cercle; partie abdominale marquée de 5 profonds sillons transverses, presque équidistants et droits. Yeux petits, très-largement séparés, beaucoup plus éloignés l'un de l'autre que des bords latéraux. Pièce anale aussi longue que large, un peu atténuée et arrondie en arrière, plane et mutique. Chélicères courtes, lisses, à premier

article à peine convexe. Patte-mâchoire beaucoup plus longue que le corps; fémur très-grêle, presque droit, inerme; patella très-longue, très-grêle, brusquement élargie et convexe à l'extrémité seulement; tibia sensiblement plus court, un peu fusiforme, pourvu en dessous au bord interne de 3 et au bord externe de 4 très-longues épines grêles presque égales; tarse plus court que le tibia, très-atténué à la base, pourvu de chaque côté en dessous de deux longues épines semblables; griffe très-longue, très-grêle et arquée, beaucoup plus longue que les épines et que l'article. Pattes très-grêles et très-longues comme chez les *Liobunum*; articles tarsaux des deux premières paires tous beaucoup plus longs que larges; à la première paire 6, à la deuxième paire 9, aux deux paires postérieures 5 articles dont le premier très-long, les autres courts, le dernier un peu élargi; griffes divergentes fortement pectinées.

Brésil : Teffé sur l'Amazone (de ma collection, reçu de M. de Mathan).

Genera invisa et incertæ sedis.

GENUS. — OCTOPHTHALMUS.

H. Wood, Am. Phil. Trans. t. XIII, p. 439 (1869).

1. **O. marginatus** H. Wood, l. c. p. 440, pl. XXIV, f. 7.

Cette curieuse espèce diffère de tous les *Gonyleptidæ* et même de tous les *Opiliones* connus, par le nombre de ses yeux qui est de huit, groupés sur deux mamelons coniques rapprochés.

Il est difficile de classer ce genre avec certitude, M. Wood n'ayant décrit ni ses pattes ni ses pattes-mâchoires; la forme du corps rappelle néanmoins beaucoup celle des *Stygnus* près desquels nous le plaçons provisoirement; il est cependant possible que l'*Octophthalmus* se rapproche davantage du genre *Cranaus* de la sous-famille des *Mitobatinæ*.

Un seul exemplaire très-mutilé, de provenance douteuse, probablement Équateur ou Pérou.

GENUS. — TIMESIUS nov. gen.

1. **T. vesicularis** (sub *Stygnus*). P. Gervais, in Walk., Apt. III, p. 111, pl. XLVI, f. 8.

Par la forme de son scutum, la longueur et la gracilité de ses pattes-mâchoires, cette espèce paraît appartenir à la sous-famille des *Stygninæ*; d'après la figure publiée par le professeur P. Gervais, ses yeux paraissent sessiles comme chez les *Stygnus*.

De Colombie.

2. SUB-FAMILIA. — MITOBATINÆ. E. S.

Les genres *Mitobates* Sund. et *Goniosoma* Perty, dont nous rapprochons quelques types secondaires, doivent, selon nous, former une sous-famille nettement caractérisée par des pattes-mâchoires plus longues que le corps et en même temps très-robustes, dont le fémur très-épais et hautement comprimé, est un peu courbe et épineux. Le corps n'est jamais plus large que long, au contraire, bien souvent plus long que large, piriforme atténué en avant ou presque parallèle; les stries et les tubercules ont, au reste, la disposition de ceux des vrais *Gonyleptidæ*. La longueur des pattes varie beaucoup d'un genre à l'autre, en effet le *Mitobates conspersus* offre les pattes les plus longues qui aient été observées dans l'ordre entier des *Opiliones*, tandis que le genre *Phalangodus* présente des pattes très-courtes et robustes. Les sexes diffèrent par les apophyses coxales de la quatrième paire toujours beaucoup plus développées chez les mâles, l'apophyse inférieure est plus longue que la supérieure, contrairement à ce qui a lieu dans les autres sous-familles; les sexes se distinguent quelquefois aussi par les tarses des pattes : chez les *Goniosoma*, les mâles offrent un assez grand nombre d'articles tarsaux, tandis que chez les femelles, ce nombre est réduit à trois, par suite de la soudure des articles, sauf les deux derniers, en une longue baguette cylindrique. Les griffes ne sont jamais pectinées.

GENERA.

1 Coxæ IV maximæ, corporis angulos posteriores attingentes; scutum subtriangulare, fere planum, postice valde dilatatum et truncatum; femur pedum maxillarium intus spinosum 2

Coxæ IV satis magnæ sed angulos posteriores haud attingentes; scutum sæpissime convexum, parallelum vel ovale, postice minime vel parum latius; femur pedum maxillarium sæpissime inerme. 3

2 Tuber oculorum altum, bituberculatum; scuti spinæ posteriores in ordines duos dispositæ . . . . . **Goniosoma.**

Tuber oculorum humile, inerme scuti spinæ posteriores in ordinem unicum dispositæ . . . . . **Asarcus.**

3 Scutum planum, fere parallelum; pedes longissimi et gracillimi; femur pedum maxillarium intus spinosum . . . . . **Mitobates.**

Scutum postice evidenter inflatum et convexum; pedes breves vel parum longi, plus minus robusti; femur pedum maxillarium crassius, intus inerme. 4

4 Pedes brevissimi et robusti; tuber oculorum et scuti pars posterior fere inermia haud tuberculata; pedum maxillarium unguis crassissimus. **Phalangodus.**

Pedes sat longi, parum robusti; tuber oculorum et scuti pars posterior tuberculato-spinosa; pedum maxillarium unguis gracilis 5

5 Coxæ posteriores subtus inermes . . . . . **Cranaus.**
Coxæ posteriores apophysa longa, perpendiculari, sub articulatione trochanteri instructæ . . . . . **Ampycus.**

1. Genus. — Goniosoma Perty, Del. Anim. (1832) (1).
Goniosoma C. Koch (1830).
Ancistrotus C. Koch (1839) (ad part.).

1 Pedum maxillarium femur intus inerme; abdominis segmenta libera 1, 2 in medio bituberculata. **calcariferum.**
Pedum maxillarium femur intus ad apicem spina valida armatum; segmenta libera in medio inermia 2
2 Scutum postice truncatum cum angulis utrinque spina brevi productis . 3
Scutum postice truncatum, in angulis inerme 4
3 Segmenta libera abdominis ad angulos tuberculis conicis producta; coxæ IV in articulatione subtus inermes . . . . . **acutangulum.**
Segmenta libera abdominis recta haud tuberculata; coxæ IV in articulatione apophysa conica subtus armatæ. . . . . **thalassinum.**
4 Femora posteriora in mare subtus denticulata, in femina valde granulosa; tarsi IV 10-vel 12-articulati. 5
Femora inermia, fere lævia; tarsi IV 3-articulati, art. primo ceteris multo longiore. . . . . **versicolor.**
5 Trochanter IV extus bituberculatus . . . . . **varium.**
Trochanter IV extus ad basin unituberculatus . . . . **dentipes.**

1. **Goniosoma versicolor** Perty, Del. Anim., p. 202, n° 9 (1832). — Id. C. Koch, Ar. VII, p. 57, f. 564.

♀) Scutum rufo-brunneum, late albo-testaceo marginatum, in dorso albo clathratum et valde variegatum, paululum longius quam latius, parum convexum, supra fere læve, ad marginem granulosum, in medio tuberculis minutissimis duobus longe remotis, postice tuberculis longioribus, subacutis, erectis, magis approximatis instructum, margine anteriore inermi. Tuber oculorum magnum, humile, sed utrinque tuberculo gracili, acuto, sat brevi instructum. Pedes maxillares corpore longiores, flavi, brunneo variegati præsertim in articulis ultimis, femore subtus tuberculis 4 vel 5 (quorum 2,4 longis, ceteris parvis) atque intus ad apicem spina gracili armato; tibia intus et extus spinis quinque, 1,3 multo longioribus; tarso intus et extus spinis 2 longis, inæqualibus et ungue paulo brevioribus armato. Coxæ I tuberculatæ; coxæ II, III, IV vix granulosæ, haud serratæ; coxæ IV in articulatione apophysis duabus (quarum superiori brevissima et obtusa, inferiori

(1) Le nom *Goniosoma* a été employé beaucoup plus récemment par M. A. Milne-Edwards pour un genre de Crustacés de la famille de *Portunidæ* en remplacement du nom *Charybdis* de Haan, déjà appliqué à un genre de Méduses, il sera nécessaire de le changer de nouveau.

longiore et acuta) instructæ; trochanter IV extus unituberculatus. Pedes longissimi, flavi, valde fusco vel nigro reticulati, cuncti inermes, fere læves, tarsis IV triarticulatis, articulo 1e longissimo.

Brésil (ma collection).

2. **Goniosoma varium** Perty, l. c., p. 208, pl. XL, f. 4 (1832). — Id. C. Koch, Ar. VII, p. 52, f. 562-63.

♀) Long. 8 mill.; larg. 7,5 mill.; ped. IV, long. 51 mill.

Scutum rufo-brunneum, late flavo-marginatum, in dorso flavo-clathratum, subtriangulare atque longius quam latius, parum convexum, supra fere læve, ad marginem granulosum, in medio tuberculis parvis obtusisque inter se longe remotis, postice tuberculis longioribus, acutis, erectis, multo magis approximatis instructum, margine anteriore inermi. Tuber oculorum magnum, humillimum sed utrinque tuberculo gracili et acuto instructum. Pedes maxillares corpore longiores, femore compresso, subtus spinis tribus, 1,3 longis, et intus ad apicem spina unica vel spinis duabus armato, tibia intus spinis quinque (1,3 longioribus) extus spinis quinque (2 et præsertim 4 longissimis, ceteris brevibus), tarso intus 3, extus 5 spinis inæqualibus ungue brevioribus subtus armato. Coxæ I granulosæ, II, III, IV fere læves et serratæ; coxæ IV in articulatione trochanteri apophysis duabus brevibus conicis et fere æquis instructæ. Pedes longi (anteriores carentes), trochantero IV extus tuberculis duobus obtusis notato, femore IV recto tuberculis obtusis in series dispositis munito, tibia IV versus apicem subtus breviter denticulata.

Brésil (Muséum de Paris; une femelle en mauvais état portant l'indication « Brésil, Freycinet »).

Perty a également figuré une femelle; d'après Ch. Koch (l. c., f. 562), le mâle ressemble à celui du *G. dentipes;* son apophyse coxale supérieure est également beaucoup plus longue que la supérieure et ses fémurs postérieurs sont arqués; mais il s'en distingue par le trochanter de la 4e paire, pourvu au bord externe de deux grands denticules qui manquent chez *G. dentipes*.

3. **Goniosoma dentipes** C. Koch, Ueb. Ar. Syst., II (1839), et Ar. VII, p. 58, f. 565.

♂) Long. 9,5 mill.; larg. 9,5 mill.; ped. IV, long. 69.

Scutum flavo-virescens, late et parum distincte rufescente variegatum cum parte cephalica nigra, subtriangulare non longius quam latius, parum convexum, supra vix granulosum, in margine posteriore granulorum alborum serie transversa ornatum, postice tuberculis duobus longis et acutis, erectis, inter se longe remotis armatum, margine anteriore in medio elevata sed mutica. Tuber oculorum magnum, transversum, tuberculis duobus flavis, longis, gracilibus et acutis, paululum divergentibus instructum. Pedes

maxillares corpore longiores, læte flavo-virides, femore compresso, denticulis 5 in ordinem unicum dispositis (1,3 longis et gracilibus, ceteris minutissimis) subtus instructo, ad apicem spina longa et gracili intus armato, tibia intus spinis quinque (1,4 longioribus), extus spinis quatuor (2 et præsertim 4 longissimis) armata, tarso intus et extus spinis duabus validis et longis sed ungue brevioribus armato. Coxæ I granulosæ, coxæ II, III vix granulosæ, parum serratæ, IV læves, in articulatione trochanteri apophysis duabus magnis armatæ, apophysa inferiore longa, recta, longe attenuata et acuta, superiore plus duplo breviore et robustiore, acuta, paullo arcuata. Pedes longi, anterioribus sex olivaceo-fulvis, posterioribus obscure fuscis et fere nigris, trochantero IV extus denticulo unico obtuso ad basin armato, femoribus I, II parce rugosis, III valde rugoso, IV robustiore, evidenter arcuato, fortiter granuloso-denticulato, atque ad apicem spina arcuata gracilique extus armato; patellis, tibiis metatarsisque sex anterioribus inermibus, tibia IV denticulorum gracilium et æqualium serie unica subtus armata, metatarso IV in parte basilari denticulis minutis subtus armato.

♀) Coxarum IV apophysæ brevissimæ, acutæ et æquales (pedes carentes).

Brésil (Muséum de Paris).

4. **Goniosoma thalassinum** sp. nov.

Long. 7 mill.; larg. 7 mill.; ped. IV, long. 68 mill.

Obscure olivaceo-viride, tuberculis corporis pedibusque paululum rufescentibus. Scutum triangulare, parum convexum, non longius quam latius, postice truncatum rectum, cum angulis spina brevi utrinque productis, granulosum præsertim ad marginem, postice tuberculis duobus sat brevibus, conicis et subacutis, inter se longe remotis armatum. Tuber oculorum late transversum, tuberculis duobus parvis et rotundatis notatum. Chelæ fere inermes, setulosæ. Pedes maxillares corpore longiores, trochantero spina unica subtus instructo, femore compresso subtus spinis 4 obtusis (1,3 longioribus), intus ad apicem spina unica longa, supra tuberculis humillimis armato, tibia intus et extus spinis quatuor validis, 2,3 quam ceteræ multo longioribus, armata, tarso et extus et intus spinis 2 validis ungue brevioribus armato. Coxæ I tuberculorum serie notatæ, coxæ II, III et IV parce granulosæ, coxæ IV in articulatione spinis duabus armatæ, spina inferiore brevissima, acuta, superiore longiore sat gracili atque paululum arcuata. Pedes longissimi, trochantero IV extus ad basin tuberculo unico conico, intus ad apicem spina gracili et brevi armato, femoribus I, II, III vix rugosis, IV a basi denticulorum subæqualium et subacutorum serie subtus ornato, articulis cunctis reliquis inermibus.

Scutum vert-olivâtre obscur avec les tubercules postérieurs rougeâtres, obtusément triangulaire, aussi long que large, presque plan, parsemé de grosses granulations arrondies, plus serrées à la marge, tronqué et légèrement échancré en arrière avec chacun des angles prolongé par une pointe conique courte; en arrière deux tubercules coniques, assez petits, sub-aigus, largement séparés; marge antérieure mutique, obtusément rebordée. Mamelon oculaire médiocre, bas, transverse, déprimé dans le milieu, marqué de chaque côté, d'un tubercule bas et arrondi. Chélicères brun-verdâtre, lisses, à second article garni de forts crins fauves. Patte-mâchoire plus longue que le corps, robuste, brun-vert brillant; trochanter pourvu en dessous d'une forte épine obtuse; fémur comprimé, présentant en dessus une ligne de 4 épines obtuses, dont la 1re et la 3e longues, mais les autres très-courtes, armé au côté interne, près l'extrémité, d'une forte épine aiguë perpendiculaire, de plus légèrement inégal en dessus; patella inerme, lisse, atténuée à la base: tibia beaucoup plus long et plus large, son bord inféro-interne armé d'une ligne de 4 fortes épines, dont la 1re et surtout la 3e très-longues, son bord inféro-externe présentant 4 épines disposées de même, mais dont la 3e encore plus longue; tarse plus court que le tibia, aussi large et comprimé, ses bords inféro-interne et externe, pourvus chacun de deux fortes épines moins longues que la griffe. Hanche I pourvue au bord antérieur d'une série de tubercules inégaux; les autres parsemées de petites granulations; hanche IV armée à l'extrémité, en dessus et en dessous de l'articulation du trochanter, de deux pointes; l'inférieure très-petite conique et aiguë, la supérieure plus longue, assez grêle et un peu arquée. Pattes très-longues et grêles; trochanter de la 4e paire pourvu au bord externe près la base, d'un faible tubercule conique et au bord interne sur l'angle terminal d'une épine perpendiculaire un peu plus longue; fémurs des trois premières paires inermes, simplement et légèrement rugueux; fémur de la 4e paire droit, fortement rugueux et armé en dessous, dès la base, d'une série continue de denticules presque égaux; patellas, tibias et métatarses des trois premières paires lisses; patella et tibia de la quatrième paire sensiblement rugueux.

(Muséum de Paris; un seul individu, probablement une femelle, sans indication de provenance.)

5. **Goniosoma acutangulum** sp. nov.

Long. 8 mill.; larg. 8 mill.; ped. IV; long. 50 mill.

Scutum viridi-flavum, cum parte cephalica obscuriore et rufescente, non longius quam latius, in medio fere læve, ad marginem parce granulosum, postice truncatum rectum, cum angulis spina brevi productis, tuberculis duobus posterioribus sat parvis, graci-

libus et inter se longe remotis. Tuber oculorum late transversum tuberculis duobus robustis et obtusis ornatum. Pedes-maxillares corpore longiores, trochantero spina unica subtus instructo, femore compresso, subtus spinis 3 vel 4 minutissimis, intus fere ad apicem spina longa armato, tibia intus et extus spinis quinque validis (2,3 multo longioribus) instructa, tarso intus et extus spinis 2 validis ungue brevioribus munito. Coxæ I tuberculorum serie notata, coxæ II, III et IV parce granulosæ, coxæ IV in articulatione infra inermes, supra dente brevissimo et conico armatæ. Pedes omnes flavo-olivacei, longissimi, graciles et inermes, trochantero IV extus et intus inermi. Segmenta abdominalia libera utrinque ad angulos tuberculo conico producta.

Scutum jaune-verdâtre avec la partie céphalique un peu obscurcie et rougeâtre, obtusément triangulaire, aussi long que large, presque plan, presque lisse en dessus, pourvu à la marge de faibles granulations peu denses, tronqué droit en arrière avec chacun des angles prolongé par une petite pointe conique; en arrière deux tubercules coniques assez petits, grêles et sub-aigus, largement séparés; marge antérieure mutique, à peine rebordée. Segments libres de l'abdomen, prolongés chacun, aux angles latéraux, par un fort tubercule conique divergent. Mamelon oculaire, assez grand et assez élevé, transverse, marqué en dessus de deux tubercules bas et obtus. Chélicères brun verdâtre, lisses, à second article garni de forts crins fauves. Patte-mâchoire plus longue que le corps, robuste, brun-vert brillant; trochanter pourvu en dessous d'une forte épine obtuse; fémur comprimé, pourvu en dessous d'une ligne de 3 ou 4 épines très-petites sauf celle de la base, armé au côté interne, près l'extrémité, d'une forte épine aiguë perpendiculaire; patella inerme, lisse, atténuée à la base; tibia beaucoup plus long et plus large, ses bords inféro-interne et externe armés chacun d'une ligne de 5 fortes épines, dont la 2e et la 3e beaucoup plus longues que les autres, surtout la 3e externe; tarse plus court que le tibia, aussi large et comprimé, ses bords inféro-externe et interne pourvus chacun de deux fortes épines moins longues que la griffe. Hanche I pourvue au bord antérieur d'une série de tubercules inégaux; les autres parsemées de petites granulations; hanche IV inerme en dessous à l'articulation du trochanter, armée en dessus d'une pointe très-courte et conique. Pattes très-longues et grêles; trochanter de la 4e paire inerme; les autres articles complètement inermes et lisses, sauf un petit denticule articulaire aux fémurs III et IV.

(Muséum de Paris; un seul individu, probablement une femelle, sans indication de provenance.)

6. **Goniosoma calcariferum** sp. nov.

Long. 7,5 mill.; larg. 7 mill.

Scutum olivaceum, fusco-reticulatum, postice linea transversa, ad marginem lateralem linea abbreviata albo-flavescentibus ornatum; scutum anale nigrum flavo-cinctum; pedes flavo-rufescentes. Scutum longius quam latius, fere læve, postice truncatum, cum angulis inermibus, tuberculis duobus posterioribus longis, parum robustis, inter se parum remotis; segmentum liberum 2 tuberculis duobus similibus; seg. 3 tuberculis brevioribus in medio notatum. Tuber oculorum transversum, tuberculis duobus maximis, longissimis, erectis et acutis armatum. Pedes-maxillares corpore paululum longiores, trochantero spina unica et obtusa subtus instructo, femore compresso, tuberculis 3 humilibus subtus instructo, supra breviter denticulato, intus inerme, tibia intus spinis 4 (1,3 longioribus), extus spinis 3 (media longissima) armata, tarso intus et extus spinis quinque ungue multo brevioribus. Coxæ IV in articulatione trochanteri infra inermes, supra spina parva, recta et acuta armatæ. Pedes I, II, III inermes cum femoribus parce et parum rugosis, trochantero IV fere inermi, femore IV recto, valde rugoso, ad apicem calcare longo, acuto et sensim arcuato subtus instructo.

Scutum vert-olivâtre obscur, finement réticulé de brun, présentant au bord postérieur une fine ligne transverse blanc-jaunâtre vif et latéralement une bordure de même couleur un peu plus large, n'atteignant pas les extrémités, un peu plus long que large, dépourvu de granulations, tronqué droit en arrière avec les angles inermes, présentant en dessus en arrière deux tubercules coniques assez longs, grêles et sub-aigus, moins séparés que chez les espèces voisines; marge antérieure mutique, à peine rebordée. Segments libres de l'abdomen olivâtres avec le troisième bordé d'une ligne jaune, le second pourvu au milieu de deux tubercules semblables à ceux du scutum, le troisième pourvu de deux tubercules plus petits. Pièce anale noire. Mamelon oculaire bas et transverse, mais surmonté de deux très-longs tubercules droits, grêles et aigus. Chélicères brunes; 1er article un peu denticulé à la base, le second inerme garni de forts crins jaunes. Pattes-mâchoires plus longues que le corps, fauve-olivâtre, lisses; trochanter pourvu en dessous d'une forte épine obtuse; fémur comprimé, présentant en dessous une ligne de 4 ou 5 petits tubercules très-bas, présentant en dessus dans la première moitié, deux denticules et à l'extrémité en dessous une pointe articulaire, mais inerme au bord interne; patella atténuée à la base, pourvue de très-petits tubercules; tibia beaucoup plus long et plus large, son bord inféro-externe pourvu de 3 épines dont la médiane très-longue, l'inféro-interne pourvu de 4 épines,

dont la 1re et la 3e plus longues; tarse un peu plus court que le tibia, ovale, un peu plus étroit, très-atténué à la base, ses bords inféro-interne et externe, pourvus chacun de 5 épines beaucoup plus courtes que la griffe. Hanches parsemées de granulations; hanche IV inerme en dessous à l'articulation du trochanter, armée en dessus d'une pointe très-courte et conique. Pattes longues, d'un fauve-rougeâtre assez vif; les trois paires antérieures inermes avec les fémurs légèrement rugueux; à la 4e paire trochanter légèrement denticulé, fémur droit, fortement granuleux et armé à l'extrémité en dessous d'une apophyse assez longue et grêle, un peu arquée.

(Muséum de Paris; un seul individu en très-mauvais état, probablement un mâle, sans indication de provenance.)

Species invisæ.

7. **G. modestum** Perty, Delect. Anim., p. 202, n° 8. — Id. C. Koch, Ar. VII, p. 119, f. 592; Brésil.

8. **G. patruele** Perty, l. c., p. 202, n° 7.
G. junceum Perty, l. c., n° 10 (ex C. Koch).
G. patruele C. Koch, l. c., p. 122. f. 593; Brésil.

9. **G. roridum** Perty, l. c., p. 202, n° 6. — Id. C. Koch, l. c., p. 124, f. 594; Brésil.

10. **G. grossum** C. Koch, Ueb. Ar. Syst. II, p. 15, 1839, et Ar. t. VII, p. 62, f. 566; Brésil.

11. **G. venustum** C. Koch, l. c., p. 15 et Ar. VII, p. 64, f. 567; Brésil.

12. **G. badium** Kollar in Koch, l. c., p. 15 et Ar. t. VII, p. 65, f. 568; Brésil.

13. **G. bifurcatum** (sub *Ancistrotus*) Kollar in Koch, l. c., p. 45, f. 559; Brésil.

14. **G. hexacanthum** (sub *Ancistrotus*) Kollar in Koch, l. c., p. 14 et Ar. VII, p. 48, f. 560; Brésil.

15. **G. vatrax** C. Koch, l. c., t. XII, p. 21, f. 970; Brésil.

Species incertæ.

G. squalidum Perty, Del. Anim., p. 202, n° 2.
Ancistrotus squalidus C. Koch, Ar. VII, p. 43, f. 558; Brésil.
G. lepidum P. Gervais, in Walck., Apt. III, p. 109; Brésil.

2. Genus. — Mitobates Sund., Cons. Arach. (1833).

Goniosoma Perty, Delect. Anim. (1832), (ad part.)
Dolichoscelis Hope, Trans. Lin. Soc. (1837).
Ancistrotus C. Koch, Ueb. Ar. Syst. (1839), (ad part.)

1. **Mitobates conspersus** Perty, l. c., p. 202, n° 5 (sub *Goniosoma*).

Mitobates triangulus Sundevall, l. c. (1833).
Dolichoscelis Haworthi Hope, l. c. (1837).
Ancistrotus conspersus C. Koch, Ueb. Ar. Syst. (1839) et Ar. VII, p. 50, f. 561 (*Ancistrocerus* in tabula).

Long. 6 mill.; larg. 5,2 mill.

Scutum humile, fere parallelum, antice vix attenuatum, postice truncatum rectum, obscure virescens antice paululum rufescens, in medio obscurius fere fuscum, abunde albo- vel flavo-granulosum, postice spinis duabus gracilibus, albis, erectis, inter se longe remotis armatum. Tuber oculorum minimum, transversum, spinis duabus albis gracilibus et longis, paululum divergentibus ornatum. Chelæ modicæ, inermes et nitidæ. Pedes maxillares fulvi, subtiliter fusco-variegati, femore compresso, a basi attenuato, ad apicem spina gracili intus armato, patella brevi, mutica, tibia longiore et latiore, intus spinis quinque gracilibus (1,2 longissimis, reliquis brevibus), extus spinis quatuor (1,4 longissimis, 2,3 brevibus) subtus armata, tarso tibia breviore et graciliore et extus et intus bispinoso. Coxæ I parce sed valde tuberculatæ, sequentes fere læves, vix serratæ, coxæ IV in articulatione inermes. Pedes fusco-rufescentes, gracillimi et longissimi, inermes.

Brésil : (Muséum de Paris; deux exemplaires provenant du voyage de Freycinet).

La figure publiée par Ch. Koch, sous le nom d'*Ancistrotus conspersus*, est bonne quant au corps, mais les pattes manquant au type ont été figurées approximativement beaucoup trop courtes ; les pattes de la quatrième paire sont en effet, dans cette espèce, d'une longueur extraordinaire, elles ont plus de trente fois la longueur du corps.

3. Genus. — Asarcus C. Koch, Ueb. Ar. Syst. (1839).

Asarcus C. Koch, l. c. (1839).
? *Leptocnemus* C. Koch, l. c. (1839).

1. **Asarcus longipes** Kollar in Koch, Ueb. Ar. Syst. II, p. 16 et Ar. t. VII, p. 68, f. 569.

Long. 8 mill.

Flavus, subtiliter olivaceo-variegatus. Scutum læve, nitidum, in margine et parte cephalica parum granulosum, planum, profunde sulcatum, postice truncatum rectum, totum inerme. Segmenta libera 1, 2, 3 granulosa, segmento I inermi, segmento II tuberculo nigr unico, longo et acuto in medio armato, segmento III tuber-

culo breviore et fulvo armato. Scutum anale læve, granulis quinque in seriem arcuatam dispositis ornatum. Coxæ I valde granulosæ, II et III parce granulosæ et serratæ, IV fere læves subtus inermes, supra in articulatione trochanteri apophysa brevi, arcuata, obtusa et inæqualiter bifurcata armatæ. Pedum-maxillarium femur crassum et compressum, læve, intus ad apicem unispinosum. Pedes fulvi, olivaceo-reticulati, IV longissimi, trochantero denticulis inæqualibus, supra 2, infra 4, armato, femore longissimo et gracili, recto, parce granuloso (pedes et pedes-maxillares, femoribus IV exceptis, carentes).

(Musée de Bruxelles; un individu en très-mauvais état, provenant de la collection Van Volxem.)

2. **Asarcus corallipes** sp. nov.

Long. 7,5 mill.; larg. 7,5 mill.; ped. IV, long. 38,5 mill.

Læte flavus, subtiliter olivaceo-punctatus. Scutum læve, nitidum, in margine anteriore parum rugoso-denticulatum, planum, profunde sulcatum, postice rectum, totum inerme. Segmentum liberum I inerme et læve, II, III parce granulosa, II tuberculo nigro unico acuto in medio armatum, III inerme. Scutum anale haud granulosum. Coxæ I valde granuloso-denticulatæ, II, III parce granulosæ, vix serratæ, IV læves, subtus inermes, supra in articulatione trochanteri apophysa brevi, recta, subacuta, haud bifurcata instructæ. Pedes quam apud speciem præcedentem breviores, fulvo-olivacei, posterioribus læte rufo-coccinei. Pedes IV trochantero vix denticulato, femore recto, valde rugoso, subtus in parte superiore breviter denticulato; patella tibiaque parce rugosis. (Chelæ, pedes-maxillares, pedesque I et II carentes.)

Scutum jaune vif, très-légèrement et peu densément ponctué de brun-olivâtre; plus long que large, complètement plan et inerme, sensiblement élargi et tronqué droit en arrière, lisse, un peu brillant, garni, au bord antérieur seulement, de grosses granulations coniques irrégulières; stries transverses très-profondes. Mamelon oculaire grand, transverse et très-bas, à peine sensible, non granuleux. Premier segment libre de l'abdomen inerme et lisse, second garni de quelques petites granulations latérales et armé, dans le milieu, d'une forte pointe noire, droite, aiguë et dirigée en arrière, 3e segment inerme, un peu granuleux. Pièce anale lisse. Hanches de la 1re paire garnies de grosses granulations coniques pressées; hanches de la 2e et de la 3e paires peu granuleuses, à peine denticulées au bord postérieur; hanches de la 4e paire lisses, inermes en dessous, pourvues en dessus, près l'articulation du trochanter, d'un pointe courte, droite, sub-aiguë, nullement bifurquée. Pattes plus courtes que chez A. *longipes*, les antérieures fauve-olivâtre, celles de la 4e paire d'un rouge assez

vif; pattes de la 3e paire inermes et lisses; à la 4e paire, trochanter parsemé de très-petits denticules peu denses, fémur garni de fortes granulations, présentant de plus en dessous, dans la seconde moitié, une série de denticules courts et espacés; patella et tibia légèrement granuleux.

Brésil.

(Muséum de Paris : un seul exemplaire en très-mauvais état auquel manquent les chélicères, les pattes-mâchoires et les pattes des deux premières paires.)

Species invisa.

3. **A. sulphureus** (sub *Goniosoma*) Perty, Del. Anim., Art., p. 202.

Leptocnemus sulphureus C. Koch, Ar. t. VII, p. 92, f. 578; du Brésil.

4. Genus. — Cranaus gen. nov.

Gonyleptes et *Goniosoma* Auct. (ad part.)

1 Scutum in parte abdominali læte viridi-metallicum (ex Gervais). **chlorogaster.**
Scutum fuscum, concolor aut albo-maculatum 2
2 Scutum fuscum, vitta transversa lata, alba, notatum (ex Wood). **multimaculatus,**
Scutum fuscum, concolor 3
3 Scutum in parte abdominali spinis quatuor : anterioribus quam posterioribus vix brevioribus (ex Gervais) . . . . . **cinnamomeus.**
Scutum in parte abdominali spinis anterioribus nullis vel quam posterioribus multo brevioribus 4
4 Pedum femora denticulata; scutum granulosum 5
Pedum femora inermia; scutum haud granulosum. **margaritipalpis.**
5 Abdominis segmenta libera I, II mutica, segmentum III tuberculis duobus minutissimis munitum; coxæ IV vix granulosæ; scutum anale læve. **diabolicus.**
Abdominis segmenta libera I, II, III bituberculata; coxæ IV valde granulosæ; scutum anale quadrituberculatum. . . . . **prædo.**

1. **Cranaus prædo** (sub *Gonyleptes*) H. Wood, Am. Phil. Trans. XII, p. 435, pl. XXIV, f. 3 (1869).

Long. 8 mill.

Obscure rufo-brunneus, unicolor, parce et valde granulosus. Scutum postice tuberculis duobus maximis, erectis, paullo divergentibus, acutissimis armatum. Segmenta libera, I tuberculis minutissimis, II tuberculis conicis longioribus, III tuberculis duo-

bus gracilibus et longissimis ornata. Scutum anale tuberculis parvis 4 secundum trapezum dispositis munitum. Tuber oculorum magnum, elevatum, tuberculis duobus longis et acutis, tuberculisque minoribus instructum. Chelarum articulus 1 ad basin tuberculis 4 brevibus, lineam arcuatam formantibus, notatus. Coxæ III et IV valde granulosæ. Femur IV gracile, rectum, denticulatum.

Scutum brun-rouge foncé unicolore, aussi long que large, légèrement arqué en arrière, convexe en avant et en arrière, fortement déprimé dans le milieu au niveau de la strie céphalique, garni de rugosités arrondies et assez grosses, formant latéralement deux séries peu régulières assez serrées, éparses en dessus en arrière du mamelon oculaire, sur le milieu de la partie abdominale et à la base des grands tubercules postérieurs ; partie abdominale pourvue en arrière de deux très-longs tubercules verticaux, un peu divergents, très-aigus et assez grêles, néanmoins élargis à la base, leur intervalle beaucoup plus étroit que leur diamètre; marge antérieure avec un rebord fin, pourvu dans le milieu d'une petite pointe aiguë dirigée en bas, et près des angles de trois tubercules rapprochés dont le médian plus fort. Mamelon oculaire très-grand, très-élevé, beaucoup plus large que long, abaissé dans le milieu, surmonté de chaque côté d'un long tubercule vertical un peu divergent, terminé en pointe grêle aiguë, garni en outre en avant et en arrière de tubercules irréguliers, beaucoup plus petits et arrondis. Premier segment libre de l'abdomen pourvu de deux très-petits tubercules très-écartés transversalement ; 2e segment pourvu de deux tubercules plus longs et coniques, également espacés ; 3e segment pourvu de deux tubercules beaucoup plus longs et aigus; 2e et 3e segments garnis en outre de séries granuleuses. Pièce anale pourvue de quatre petits tubercules, disposés en trapèze beaucoup plus large que long. Hanches I, II et III présentant une série de très-grosses granulations inégales et peu régulières ; hanches IV garnies de grosses granulations éparses irrégulières et très-espacées, armées en outre d'une pointe courte assez robuste et verticale au-dessus de l'articulation du trochanter. Chélicères assez robustes, lisses et brillantes ; 1er article convexe géniculé, pourvu en dessus, près de la base, d'une ligne courbe de quatre tubercules coniques, assez petits et presque égaux ; 2e article garni de crins épars légèrement soulevés. Fémur IV cylindrique, droit et grêle, garni de denticules assez espacés, disposés en séries peu régulières, ceux de la face dorsale assez longs et coniques, ceux des faces latérales et inférieure, courts et arrondis. (Les pattes-mâchoires et les pattes, excepté les fémurs de la quatrième paire, manquent.)

Équateur (Musée de Bruxelles, rapporté par M. De Ville).

2. **Cranaus diabolicus** sp. nov.

Long. 8 mill.

Fusco-olivaceus, pedibus nigro-reticulatis, parum granulosus. Scutum ante medium tuberculis duobus minimis, postice tuberculis duobus maximis, erectis, acutissimis et approximatis armatum. Segmenta libera I, II inermia, III tuberculis minimis et obtusis notatum. Scutum anale inerme, læve. Tuber oculorum magnum, altissimum, tuberculis duobus longis et acutis tuberculisque minimis instructum. Chelarum articulus 1 ad basin tuberculo unico, longo et acuto instructus. Pedum maxillarium femur, patella tibiaque, valde tuberculata, tarsus lævis, parum convexus. Coxæ III, IV vix granulosæ. Femora gracilia, recta, denticulis sparsis ornata.

Brun-olivâtre clair avec les pattes réticulées de brun foncé, les pattes-mâchoires et les chélicères brun plus foncé rougeâtre. Scutum aussi long que large, tronqué droit en arrière, convexe en avant et en arrière, fortement déprimé dans le milieu au niveau de la strie céphalique avec des rugosités basses, localisées sur les bords, en arrière de la partie céphalique et dans le voisinage des tubercules abdominaux; partie abdominale pourvue en arrière de deux très-longs tubercules verticaux très-aigus et assez grêles, leur intervalle plus étroit que leur diamètre à la base; en avant de ces tubercules et assez près de la strie céphalique, deux autres tubercules beaucoup plus petits, beaucoup plus écartés transversalement et mamelonnés. Marge antérieure avec un rebord tranchant, relevé en pointe courte et obtuse sur la ligne médiane, armé latéralement de trois fortes pointes conniventes, dirigées en avant, dont l'externe plus courte; espace compris entre la base du mamelon et la marge pourvu d'un petit tubercule médian et de deux tubercules latéraux semblables en ligne oblique. Mamelon oculaire très-grand, très-élevé, beaucoup plus large que long, peu abaissé dans le milieu, surmonté de chaque côté d'un long tubercule vertical, large à la base, terminé en pointe grêle et aiguë, garni en outre de tubercules plus petits en arrière des tubercules principaux, à leur base et dans leur intervalle, 1er et 2e segments libres de l'abdomen mutiques, 3e présentant deux petits tubercules obtus écartés. Hanche I présentant une série de très-grosses granulations peu nombreuses et inégales; hanche II une série granuleuse plus faible; hanches III et IV presque lisses, ne présentant que quelques petites granulations au bord externe. Chélicères très-grosses et lisses, brillantes; 1er article fortement convexe géniculé, pourvu en dessus près la base, d'un tubercule vertical long, large à la base, terminé en pointe aiguë, sans tubercule au bord externe; second article large et ovale, parsemé de crins légèrement soulevés et

présentant une large saillie obtuse, à l'extrémité, au-dessus de l'articulation des doigts. Patte-mâchoire très-épaisse avec le fémur, la patella et le tibia garnis en dessus de tubercules bas, inégaux, assez espacés, disposés en séries peu régulières, tarse lisse; fémur épais un peu arqué, présentant en dessous deux séries de tubercules plus bas que ceux de la face dorsale, près l'extrémité externe un grand tubercule allongé, un tubercule interne semblable et un tubercule médian plus petit et vertical, au-dessus de l'articulation; patella atténuée à la base, inerme en dessous; tibia beaucoup plus long, ovale, pourvu en dessous, au bord externe, d'une série de trois tubercules bas et épais, dont le médian plus petit, et au bord interne de deux tubercules semblables très-écartés; tarse presque aussi long que le tibia, présentant en dessous aux bords interne et externe deux tubercules épais, plus longs que ceux du tibia. Hanche IV ne présentant aucune pointe à l'articulation du trochanter, sauf en dessus un tubercule bas et très-obtus. Pattes longues et grêles; fémurs cylindriques, droits, pourvus de séries de denticules grêles, espacés et inégaux, ne dépassant pas le milieu aux deux premières paires, présentant de plus une forte épine articulaire; patellas convexes géniculées; tibias inermes, comprimés, sensiblement élargis de la base à l'extrémité (les tarses et métatarses manquent).

Équateur (ma collection).

3. **Cranaus margaritipalpis** sp. nov.

Long. 8 mill.

Obscure rufo-fuscus unicolor, haud granulosus. Scutum postice tuberculis duobus validis, erectis, subacutis, parum longis armatum. Segmenta libera I, II inermia; segmentum III tuberculis minutissimis notatum. Scutum anale inerme et læve. Tuber oculorum latum, humile, tuberculis duobus brevibus et obtusis armatum. Chelarum articulus 1 ad basin subtus et extus denticulis conicis, brevibus, instructus. Pedum-maxillarium femur patella, tibiaque valde tuberculosa, tarsus lævis, parum convexus. Coxæ III vix granulosæ, IV haud granulosæ. Pedes mutici.

♂ Brun-rougeâtre très-foncé, unicolore. Scutum aussi long que large, convexe en avant et en arrière, fortement déprimé dans le milieu au niveau de la strie céphalique, très-finement chagriné, nullement granuleux; marge antérieure rebordée, mutique dans le milieu, pourvue, de chaque côté aux angles, de 3 ou 4 tubercules obtus assez petits; partie abdominale pourvue en arrière de deux forts et longs tubercules verticaux, très-acuminés, sub-aigus, séparés environ de leur diamètre à la base. Mamelon oculaire très-grand, beaucoup plus large que long, fortement abaissé dans le milieu, relevé et conique au dessus de chacun des yeux, avec le

cône surmonté d'un tubercule rouge obtus et garni, sur les pentes, de quelques tubercules plus petits irréguliers. 1er et 2e segments libres mutiques; 3e présentant deux petits tubercules très-écartés. Hanches I, II et III très-fortement et inégalement granuleuses; hanche IV finement, à peine distinctement, granuleuse. Chélicères très-grosses lisses et brillantes; 1er article fortement convexe géniculé, pourvu en dessus près la base d'un tubercule conique assez petit sub-aigu et au même niveau d'un tubercule semblable au bord externe, présentant de plus près l'extrémité, quelques petits tubercules irréguliers; second article ovale large, parsemé de crins et pourvu en avant, près le bord interne, d'une ligne peu régulière de quatre tubercules bas surmontés de crins. Pattes-mâchoires très-épaisses avec le fémur, la patella et le tibia tout couverts en dessus de gros tubercules inégaux, coniques ou mamelonnés, disposés en séries peu régulières; tarse lisse; fémur très-épais arqué, pourvu en dessous, dans la moitié basilaire, d'une ligne de trois tubercules rouges assez longs, surtout le médian; patella un peu atténuée à la base, inerme en dessous; tibia beaucoup plus long, légèrement ovale, son bord inféro-externe pourvu de 4 pointes grêles dont la 3e seule très-longue, son bord inféro-interne de 5 pointes dont la 1re et la 4e très-longues; tarse un peu plus court que le tibia, ses bords inféro-interne et externe pourvus chacun de 4 épines, dont la 1re et la 3e plus longues. Hanche IV ne présentant aucune pointe à l'articulation du trochanter, sauf un léger tubercule conique en dessus. Pattes longues, toutes entièrement inermes; fémurs grêles, droits; patellas convexes géniculées; tibias comprimés, sensiblement élargis de la base à l'extrémité.

♀) Mamelon oculaire garni en arrière de petits tubercules; partie céphalique postérieure au mamelon, présentant dans le milieu quelques tubercules épars; partie abdominale finement et peu densément granuleuse sur les côtés, présentant en dessus, avant les deux grands tubercules, deux paires de tubercules beaucoup plus petits. Chélicères plus petites.

Équateur (Musée de Bruxelles; M. De Ville).

Species invisæ.

4. **C. cinnamomeus** (sub *Goniosoma*) P. Gervais, in Walck. Apt. III, p. 110, pl. LXVI, f. 4; de Colombie.

5. **C. chlorogaster** (sub *Goniosoma*) P. Gervais, l. c., p. 110, pl. LXVI, f. 7; de Colombie.

6. **C. injucundus** (sub *Gonyleptes*) H. Wood, Amer. Phil. Tr. XIII (1869), p. 436, pl. XXIV, f. 9; Équateur entre Quito et Napo.

7. **C. spinipalpis** (sub *Gonyleptes*) H. Wood, l. c., p. 437, pl. XXIV, f. 6; Équateur.

8. **C. multimaculatus** (sub *Gonyleptes*) H. Wood, l. c., p. 438, pl. XXIV, f. 10; Équateur.

6. Genus. — Ampycus nov. gen.

1. **A. telifer** (sub *Gonyleptes*) Butler, Ann. Mag. nat. hist. (1873), p. 116, pl. III, f. 3-4; de Ega. (*sp. invisa.*)

7. Genus. — Phalangodus.

P. Gervais, Mag. zool. Ar. (1842).

1. **Phalangodus anacosmetus** P. Gervais, l. c., pl. IV.

Long. 11,5 mill.; larg. 11 mill.; ped. IV; long. 34 mill.

Scutum rufo-fuscum, magnum et crassum, longius quam latius, piriforme, post medium valde dilatatum, ad latera rotundatum, antice et postice angustius et fere parallelum, postice truncatum rectum, in parte abdominali depressum, in parte cephalica evidenter convexum, late sulcatum, subtiliter rugosum et parce granulosum, postice granulis magnis quatuor ornatum. Tuber oculorum latum, transversum, humile, in medio depressum, utrinque tuberculo minuto notatum. Chelæ permagnæ et crassissimæ, parte cephalica longiores, articulo 1° convexo ad marginem parum denticulato, articulo 2° late ovato, nitido, intus tuberculis parvis et obtusis, in ordine unico dispositis, notato. Pedes maxillares crassissimi, femore alte compresso, subclaviformi, supra denticulis 5 vel 6 validis, acutis, in seriem unicam dispositis, infra ad basin apophysa magna, conica armato; patella subquadrata inermi; tibia longiore et crassiore, intus et extus spinis quatuor ad basin crassis (1,3 longis, 2,4 brevibus) subtus armata; tarso tibia vix breviore, paulo angustiore, sed attenuato, atque intus et extus spinis tribus armato, ungue ad basin crassissimo. Coxæ I, II granulosum robustorum serie unica notatæ, coxæ III granulis parvis notatæ et vix serratæ; coxæ IV parce granulosæ, tuberculis duobus humilibus et rugosis in medio munitæ, supra, in articulatione trochanteri spina brevi et acuta armatæ. Pedes robusti, parum longi, læte rufo-fusci, femoribus I, II, III subtiliter rugosis, inermibus, femore IV valde rugoso, ad apicem apophysa obtusa, sat longa perpendiculari intus armato; patellis tibiisque I, II, III lævibus, IV valde rugosis. Tarsi I 8, II 10, III, IV, 7-articulati.

Colombie : une belle série appartenant au Muséum de Paris.

Le professeur P. Gervais avait été induit en erreur sur la provenance de cette espèce, qu'il indique à tort, comme originaire d'Australie.

NOTE ADDITIONNELLE

A LA MONOGRAPHIE DES SCARITIDES

PAR M. LE BARON M. DE CHAUDOIR.

J'apprends que le nom d'Holcogaster a déjà été employé par Fieber pour un genre d'Hémiptères. En conséquence, je propose de lui substituer ici le nom de Glyptogaster.

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE.

ANNÉE 1879.

Assemblée mensuelle du 4 janvier 1879.

PRÉSIDENCE DE M. WEINMANN.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 7 décembre 1878 est approuvé, et celui de l'assemblée générale du 26 décembre reçoit, sur lecture de la minute, une approbation provisoire.

Le Président annonce que le Conseil d'administration vient de constituer son bureau pour 1879, en nommant vice-président M. le Dr Jacobs, et en continuant MM. Fologne et Preudhomme de Borre dans les fonctions de trésorier et de secrétaire-bibliothécaire; M. Mélise remplira au besoin les fonctions de secrétaire suppléant, et M. H. Donckier de Donceel continuera à être chargé de celles de bibliothécaire adjoint.

Depuis la dernière séance mensuelle, M. O. de Kerchove de Denterghem a donné sa démission de membre effectif de la Société.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. le Dr Jacobs donne lecture du rapport de M. Puls et du sien sur le mémoire de M. H. Tournier : *Descriptions d'Hyménoptères nouveaux appartenant à la famille des Chrysides*. Conformément à leurs conclusions, l'impression dans les Annales en est votée par l'assemblée.

Après avoir entendu les rapports de MM. Eug. Simon et Capron-

nier, l'assemblée vote également l'impression de deux mémoires de M. Becker :

1° *Catalogue des Arachnides de Belgique. Troisième partie.*

2° *Diagnoses de onze espèces d'Aranéides nouvelles*, avec figures pouvant former deux planches.

Le Secrétaire a reçu, pour les Annales, un nouveau mémoire de M. Tournier, intitulé : *Matériaux pour servir à une Monographie des espèces européennes et circumeuropéennes du genre Myllocerus Schh.* (*Coléoptères, Curculionides*). MM. Roelofs et de Borre sont désignés pour l'examen de ce travail.

M. N. Kokouyew adresse de Jaroslavl le travail suivant :

NOTE

SUR UNE MONSTRUOSITÉ OBSERVÉE DANS UN EXEMPLAIRE DE L'OMASEUS VULGARIS L.

Je possède dans ma collection un exemplaire de l'*Omaseus vulgaris* L. qui présente une monstruosité remarquable. Comme je ne possède en fait de littérature de la tératologie des insectes que la brochure du Dr H. M. Asmuss : *Monstrositates Coleopterorum*, Dorpat, 1835, et l'article du Dr G. Kraatz : *Ueber missgebildete Käfer* (*Deutsche Entomologische Zeitschrift*, *XXI*. 1877. Heft. 1), je ne sais pas si une pareille monstruosité a déjà été observée dans les coléoptères en général et dans ladite espèce en particulier. D'après le calcul de M. Perty, cité par M. G. Kraatz, on trouve parmi les insectes à peine un exemplaire monstrueux sur 17,000. Aussi je crois qu'il n'est pas inutile de décrire l'exemplaire en question.

La monstruosité est une de celles qu'on appelle *monstrositates per excessum*, et consiste en ce que la patte antérieure droite possède trois tibias réunis et trois tarses bien distincts, un sur chaque tibia. Deux des tibias sont réunis jusqu'au bout, le troisième leur adhère seulement dans les deux tiers de sa longueur. Les deux premiers se dirigent en dedans vers la patte antérieure gauche, le tibia extérieur est presque droit, la partie libre est légèrement courbée vers le côté droit. Dans la partie supérieure des deux tibias réunis, on voit un sulcus assez court qui les sépare. L'échancrure, qui existe sur le côté interne du tibia antérieur normal, se trouve aussi sur chacun des trois tibias réunis. Sur le tibia intérieur, elle se trouve du côté intérieur ; sur le tibia médian, elle est située du côté extérieur et sur le tibia extérieur, du côté intérieur. Chaque tibia possède une épine au bout et une autre devant

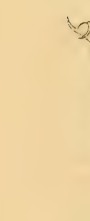

Dessous du pied, très-grossi, pour montrer les épines soudées (*a*).

l'échancrure comme les tibias normaux. Sur les tibias intérieurs, c'est-à-dire sur ceux qui sont plus soudés, les épines devant l'échancrure sont aussi soudées par la base.

Les trois tarses sont d'une égale longueur et ne se distinguent en rien de ceux des pattes normales. Tous les autres organes de l'insecte sont parfaitement bien développés et normaux.

Le Secrétaire lit ensuite le travail suivant :

DESCRIPTION
D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE COLÉOPTÈRE D'EUROPE
APPARTENANT AU GENRE PHYLLOBIUS GERM. (CURCULIONIDES),

PAR
HENRI TOURNIER, DE GENÈVE.

Phyllobius monstruosus Tournier.

Long. 4 1/2, Larg. 2 mill.

Ce *Phyllobius* ne peut se confondre avec aucune des espèces connues ; au premier aspect, le ♂ pourrait être confondu avec un *Orchestes* à cuisses postérieures très-développées, car, chez ce sexe, celles-ci sont aussi épaisses que le thorax est large. Brun de poix, tête et thorax presque noirs, extrémité du rostre, antennes, tibias et tarses testacés ; tout le corps est vêtu d'une fine pubescence couchée, brunâtre, excepté sur deux bandes transversales aux élytres et un anneau aux cuisses postérieures, où elle est d'un gris cendré. Tête un peu plus longue que large, parallèle derrière les yeux, rostre très-court, beaucoup plus étroit que celle-ci, aussi long que large, coupé en biseau à son extrémité, où il offre une plaque lisse ; scrobes très-courtes, arrondies, très-rapprochées sur le rostre, laissant entre elles un espace moins grand que le diamètre d'un œil ; yeux médiocres, un peu proéminents ; antennes assez longues, scape empiétant postérieurement sur le thorax, funicule à articles 1-2 égaux, aussi longs ensemble que les 4 suivants réunis, ceux-ci faiblement plus longs que larges, le 7e égal au 6e, massue ovale acuminée ; thorax à peine plus long que large, ainsi que la tête, finement chagriné, bords latéraux arrondis, un peu resserré antérieurement en forme de cou, coupé droit devant et derrière ; élytres plus de deux fois aussi longues que larges, à épaules bien accusées, parallèles latéralement sur les deux tiers antérieurs de leur longueur, puis rétrécies et arrondies postérieurement, surface médiocrement convexe, striée-ponctuée, interstries étroits, très-faiblement convexes.

♂ Pattes postérieures saltatoires ; cuisses très-fortes, très-grosses, renflées et munies d'une grande dent triangulaire, tibias un peu

arqués et venant se replier et s'adapter sous la cuisse, comme chez les *Orchestes*.

♀ Pattes postérieures non saltatoires; cuisses moyennes, quoique un peu plus grosses que chez les autres espèces du genre, armées d'une dent triangulaire, médiocre.

Calabre.

Ce curieux insecte devra probablement être sorti du genre *Phyllobius*, pour constituer une coupe particulière.

M. de Borre demande ensuite la parole :

Notre savant collègue M. de Selys-Longchamps ayant, à notre dernière séance, signalé à notre attention une note publiée par M. J.-W. Douglas, dans le numéro de décembre 1878, de l'*Entomologist's Monthly Magazine*, note dont il pensait qu'une traduction pourrait être fort utile ici, je me suis empressé de traduire cet article :

La difficulté de conserver les insectes à corps tendre dans des conditions où ils puissent servir à la science, est bien connue, et quoique, pour certains d'entre eux, elle ait été éludée plutôt encore que surmontée, en les plaçant dans des tubes remplis d'alcool ou d'un autre liquide antiseptique, cependant la structure délicate et fragile d'autres rend ce procédé impraticable, tandis que, si on les sèche, ils se recoquillent de manière que leurs organes ne sont plus reconnaissables. Tels sont, par exemple, les Aphidiens, dont le corps devient tellement rattatiné et informe, que l'on peut encore se féliciter, comme l'a dit M. le Dr de Horvath (*Entomol. Nachrichten*, IV, 103), d'en conserver les ailes.

Cependant M. von Schlechtendal a récemment indiqué, dans les *Entomologische Nachrichten*, IV, 155, un procédé pour conserver les insectes mous au moyen de l'application subite d'une forte chaleur, procédé dont je donnerai ici un résumé pour ceux qui désirent avoir une collection d'Aphidiens à toutes les phases de leur existence, bien conservés en forme et couleur, avantages réclamés par la science, au témoignage de MM. Kaltenbach, Giebel, Taschenberg, Mayr et Rudow. Une telle collection est encore plus nécessaire pour suivre les recherches de M. Lichtenstein, et, en Angleterre, celles que publie M. Buckton sur nos espèces indigènes.

La chaleur est empruntée à la flamme d'une lampe à alcool ou à pétrole : au-dessus est disposée une feuille de fer-blanc, par-dessus laquelle on rôtit l'insecte. Un verre de lampe bombé, disposé horizontalement, sert de four à rôtir; c'est là qu'on tient l'insecte pour le dessécher au-dessus de la flamme, après qu'il a été préparé convenablement et fixé sur un morceau de moelle de sureau. On peut aussi employer ce tube cylindrique fermé à une de ses extrémités

par un bouchon de liége qui s'y enfonce assez profondément et sert alors à supporter l'insecte ; ce dernier mode est même préférable, parce qu'il laisse une main libre, et aussi parce que la chaleur est ainsi mieux concentrée. Du reste, la manière d'opérer varie suivant la nature des objets.

Pour les exemplaires de grande taille, tels que les *Hémiptères*, les *Cicadines* et les *Orthoptères*, dans leurs premiers états, la chaleur ne doit pas être faible, et un peu de pratique fera connaître le degré de température qu'il faudra employer. Si la chaleur est insuffisante, l'insecte se dessèche en se déformant. Pour le rôtir, il faut le percer d'un morceau de fil d'argent à la partie inférieure du thorax, mais sans l'enfoncer au point d'endommager la partie supérieure, et ce fil d'argent doit être piqué à travers un disque de moelle placé sous l'insecte et sur lequel on aura disposé les pattes dans la position requise. Mais il est des objets, tels que les jeunes *Strachia*, pour lesquels la dessiccation doit se faire avec une grande rapidité, sinon, la distension tardant à se produire, l'expansion de l'air intérieur fait crever la tête avec un grand bruit. Pour certains *Pentatomides* mous et épais, il faut également conduire la chaleur de manière à ne pas mettre en ébullition les liquides intérieurs, ce qui gâterait toute la préparation. Il est avantageux d'écarter de temps en temps le cylindre et de s'assurer, à l'aide d'une loupe, qu'aucune contraction de la peau ne se produit sur aucun point. On s'assure enfin, en tâtant au moyen d'un fil d'argent ou d'une soie de porc, si l'insecte arrive à la dureté requise.

Pour les *Aphidiens*, on met l'exemplaire *vivant* sur un morceau de papier blanc et, au moment où il est dans la position voulue, on le tient au-dessus de la flamme ; en un instant, il est mort et a conservé son attitude. Alors on le place, toujours sur le papier, à l'intérieur du cylindre, ou, ce qui vaut encore mieux, on le tient au-dessus de la feuille métallique chauffée, surveillant soigneusement la dessiccation et mouvant circulairement le papier constamment, pour qu'il ne flambe pas. L'opération s'accomplit rapidement de toutes manières, mais un peu moins vite en dehors du cylindre, surtout pour les grandes espèces, telles que les *Lachnus*. Dès que le papier brunit, on doit redoubler d'attention. Il est fort hasardeux de chercher à piquer ces préparations, et il vaut mieux les coller sur carton, en retournant quelques exemplaires sur le dos.

Pour les *Cecidomyiæ*, *Agromyzæ*, *Cynipidæ* et d'autres petits insectes sujets à se déformer, quoique contenant peu d'humeurs liquides, tels que les *Poduræ*, *Pediculi*, *Psyllidæ*, etc., on adopte une autre méthode. Au-dessus de l'insecte, monté sur un fil d'argent comme il a été dit plus haut, on tient un mince tube, ou une baguette de verre, chauffé fortement à l'un de ses bouts, et cette

chaleur est généralement suffisante pour amener le degré voulu de dessiccation et de distension ; si elle est trop faible, l'opération doit être répétée ; quoique dans cette méthode le danger de brûler l'insecte ne soit pas assez évité, il faut admettre cependant que la position des parties s'y maintient beaucoup mieux qu'avec l'emploi du procédé antérieurement exposé.

Les *larves* de toute sorte, jusqu'à la taille de celle de l'*Astynomus ædilis*, même après avoir été longtemps conservées dans l'alcool, peuvent être traitées avec succès par ces procédés ; mais, pour ces objets, il faut avoir soin que la chaleur ne soit pas trop forte, sans quoi ils prennent une forme tordue. Pour les petites larves, il est préférable de faire usage d'un verre court, afin de mieux les déplacer sans toucher la partie supérieure, qui se couvre de vapeur, contact qui causerait la perte de la préparation. Les larves de coléoptères, contenant beaucoup d'humidité ou ayant une surface muqueuse, doivent être étendues sur un papier ou un morceau de moelle, pour empêcher qu'elles ne se collent et ne grillent, et, dans le même but, il sera bon de secouer légèrement le cylindre pendant l'opération et de changer ainsi la position de l'objet.

Je n'ai pas eu l'occasion d'essayer ce procédé, mais il ne me semble pas difficile à exécuter dans aucune de ses modifications, et, avec de la pratique et du soin, il doit devenir aisé. Dans les insectes délicats, les articulations deviendront très-fragiles ; mais, en pratique, cette circonstance n'est pas pire que lorsqu'elle résulte d'une dessiccation ordinaire. Je me permettrai d'indiquer l'usage du talc (matière transparente, incombustible), découpé en lamelles de taille convenable, sur lesquelles on fixera les insectes dans la position voulue avec de la gomme adragante, ce qui dispensera d'employer le fil d'argent. Je pense que la dessiccation serait ainsi rendue plus facile et que le talc pourrait rester comme support permanent et être fixé dans les boîtes de la manière indiquée par M. Edwards (*Ent. Monthly Mag.*, Vol. XIII, 282) [1].

[1] Pour être aussi complet que possible, je crois devoir aussi traduire ici ce petit article de M. Edwards :

Voici une méthode simple de monter les *Typhlocybæ*, etc., de manière à combiner les avantages du collage sur carton avec la facilité d'examiner le côté inférieur du corps et la nervation des élytres et des ailes :

Au moyen d'une très-petite goutte de baume de Canada, préalablement chauffé, le corps de l'insecte sera fixé sur une petite lame de verre mince, tant soit peu plus longue que ne le serait un support en carton, et de manière à laisser un peu plus d'espace en arrière de l'insecte. Le bord postérieur de la lamelle de verre est inséré dans une rainure horizontale pratiquée au bord d'un petit carré de liége, au travers duquel on peut passer une épingle, comme on le fait pour les supports en carton. L'élasticité du liége suffit déjà en général pour maintenir le

M. le Dr Candèze ne voit rien de bien neuf dans ces procédés de dessiccation rapide. Depuis longtemps, le principe est connu; mais il ne paraît pas que les diverses méthodes d'application qui ont été essayées aient jamais donné des résultats satisfaisants.

M. Becker ajoute que la dessiccation des araignées par la chaleur a été très-souvent essayée, mais que les résultats n'ont jamais été, au point de vue de l'étude des objets ainsi préparés, assez satisfaisants pour faire adopter ces procédés.

M. de Borre fait voir, de la part de M. A. Mertens, un exemplaire de l'*Amphigynus piceus* Marsh. (*rotundicollis* Dej.), espèce de Calathide rare en Belgique. M. Mertens l'a capturé au bois de la Cambre, le 1er janvier. Notre collègue et ses enfants se livrent en ce moment à des chasses d'insectes aux environs de Bruxelles, chasses dont les résultats abondants prouvent combien il serait désirable qu'on eût plus généralement le courage de rechercher les insectes au plus fort de l'hiver.

Le Président déclare ensuite rouverte la discussion sur la question mise à l'ordre du jour, et accorde de nouveau la parole à M. de Borre, qui s'exprime comme suit :

J'étais disposé à croire que j'avais assez souvent pris la parole sur la question qui nous occupe depuis quelques séances. Cependant il se trouve dans la lettre que nous a envoyée M. Fauvel, quelque chose qu'il m'est impossible de laisser sans réponse. C'est cette condamnation explicite qu'il prononce contre les catalogues locaux, à cause des erreurs qu'ils renferment presque toujours, j'en conviens avec lui. Mais ne vaut-il pas mieux encore avoir un catalogue, même avec quelques erreurs, même avec bon nombre d'erreurs, que pas de catalogue du tout? C'est une question qu'on peut poser. Comment, sans catalogues, arriverons-nous à connaître peu à peu la géographie entomologique? Par nos chasses personnelles? Par nos voyages? Par les quelques matériaux reçus à grand'peine et toujours de localités restreintes? Ce sont là, si on exclut *à priori* les catalogues, les seules sources où peut puiser un auteur qui veut s'occuper de la dispersion des espèces, en la basant sur des faits observés, et non sur des inspirations de son imagination. Qui ne voit que de pareilles sources sont trop insuffisantes?

Je maintiens donc qu'il faut laisser produire des catalogues, de bons catalogues, si on peut, de médiocres même, si on ne peut en avoir de bons. *Turdis deficientibus, comeduntur merulæ*. A défaut de grives, on mange les merles.

Maintenant, pourquoi les catalogues ne sont-ils pas tous parfaits?

verre dans toutes les circonstances où l'on a à déplacer l'exemplaire; mais on peut même en consolider la connexion au moyen de gomme.

Pourquoi sont-ils si souvent mauvais? Tout simplement parce que chacun met trop en oubli cet autre proverbe, français cette fois : *Qui trop embrasse, mal étreint.* Je me tue à répéter, et M. Fauvel, je l'ai remarqué, fait écho, qu'il faut se restreindre, et dans le sens systématique, et, au point de vue catalogal, dans le sens géographique. Que chacun ait ses groupes spéciaux, à l'étude desquels il fasse servir même les formes exotiques, et que les faunes locales ne s'étendent pas au delà du champ exploré directement par l'auteur, et nous pourrons avoir alors d'excellents catalogues.

M. Fauvel s'est acquis dans la science une réputation assez élevée pour que je ne croie pas l'affecter en lui adressant le reproche de ne pas tout à fait prêcher d'exemple. Étant l'un des premiers spécialistes de notre époque pour les Brachélytres ou Staphylinides, le volume de la Faune gallo-rhénane qu'il a consacré à cette famille de coléoptères est, de l'avis de tous, un travail magistral et un vrai chef-d'œuvre pour tous ceux qui, comme moi, aiment à voir apporter dans les détails cette exactitude qui rappelle les œuvres de certains peintres de l'école hollandaise. Sans contester la science de M. Fauvel, ni l'utilité considérable qu'aura tout ce grand ouvrage, peut-on raisonnablement espérer que, pour toutes les autres familles, où il n'a pas la même longue préparation spéciale, cette Faune aura absolument la même valeur? D'autre part, quelque soin que M. Fauvel ait apporté à s'assurer de toutes parts des matériaux, quelque judicieuse critique qu'il ait su faire de toutes les listes, de tous les catalogues, s'est-il absolument rendu maître de la faune des Staphylinides de toute sa vaste contrée gallo-rhénane? Dans quel grand nombre de localités encore, le séjour qu'y ferait M. Fauvel, ou quelque autre spécialiste dans cette famille, ne ferait-il pas faire d'énormes progrès, des découvertes inattendues, comme celles que M. Tournier nous disait l'autre jour être résultées de son établissement à sa campagne de Peney? M. Tournier, pour ce seul petit coin, où il chasse depuis son enfance, n'ose pas encore donner la liste des seuls Chrysides! Avec beaucoup d'autres, j'ai été heureux de pouvoir fournir à M. Fauvel beaucoup de renseignements fauniques sur les Staphylinides de la Belgique, quoique je ne les aie étudiés ni chassés particulièrement. Mais je suis convaincu qu'un entomologiste s'adonnant à cette famille dans l'une ou l'autre de nos provinces, n'aurait besoin que de quelques années pour démoder fortement l'ouvrage de M. Fauvel, en ce qui concerne les indications géographiques pour cette fraction du territoire gallo-rhénan. La liste des Staphylinides de Belgique qu'on extrairait de sa Faune serait certes fort incomplète encore aujourd'hui. Mais, par contre, s'il m'était utile d'avoir celle des Staphylinides du Calvados, ou de la Normandie, si l'on veut, je

m'empresserais de la puiser dans son livre, qui, là, est un vra trésor, une œuvre aussi près de la perfection qu'on peut l'exiger. C'est-à-dire qu'en matière de faune, nul n'est prophète que pour son pays et pour ce qu'il a étudié spécialement. Je suis certain que, si tant de ces catalogues départementaux condamnés par M. Fauvel sont pleins d'erreurs, ces erreurs viennent avant tout de ce que leurs auteurs, au lieu de se spécialiser, ont voulu trop embrasser; la prétention vaniteuse de vouloir créer de nouvelles espèces ne vient qu'en seconde ligne; là où les auteurs auraient été spécialistes, leur compétence leur aurait fait éviter cet écueil.

Je persiste donc à dire qu'il faut pousser à la production de listes locales, les meilleures possible, cela va sans dire; mais, lors même qu'elles sont médiocres, ou fort fautives, elles valent cependant encore mieux que les ténèbres profondes où leur absence plongerait la faune d'une contrée.

M. Jacobs, prenant la parole, regrette que jusqu'à présent, dans toute la discussion, il n'ait été formulé aucun projet dans le sens pratique. Il se propose, dans la prochaine séance, d'exposer ses idées sur la méthode à suivre pour travailler efficacement à la connaissance de la faune entomologique du pays et développer parmi nous l'étude des groupes d'insectes négligés ou abandonnés par les amateurs.

La séance est levée à 9 heures.

Assemblée mensuelle du 1er février 1879.

Présidence de M. Weinmann.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 4 janvier est approuvé.

Le Président annonce que le Conseil d'administration a reçu les démissions de MM. K. J. Lange, à Athènes, et Lilley, à Gravesend, membres effectifs, et celle de M. Morette, d'Ixelles, membre associé.

Il vient d'admettre au nombre des membres effectifs de la Société : lord Dormer, membre de la Société entomologique de Londres, à Grove Park (Warwick, Angleterre), présenté par MM. Preudhomme de Borre et Roelofs; M. le Dr Aug. Puton, membre de la Société entomologique de France, à Remiremont (Vosges), présenté par

MM. Lethierry et Preudhomme de Borre ; et M. R. Garcia Cardiel, à Madrid, présenté par MM. Bolivar et Preudhomme de Borre.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

Conformément aux conclusions des rapporteurs, MM. Roelofs et de Borre, l'assemblée vote la publication, dans les Annales, du mémoire de M. Tournier : *Matériaux pour servir à une Monographie des espèces européennes et circumeuropéennes du genre Myllocerus Schh.*

M. le baron de Chaudoir nous adresse la première partie d'une *Monographie des Scaritides*. MM. Putzeys et de Borre sont nommés commissaires pour ce travail.

M. Tournier nous adresse un travail intitulé : *Descriptions de quelques Curculionides nouveaux appartenant au genre Dichotrachelus*. MM. Roelofs et Jacobs sont désignés comme rapporteurs.

Avant de donner la parole pour des lectures, le Président remarque qu'il est fort regrettable qu'il arrive que des membres nous font des communications qu'ils adressent immédiatement après ailleurs, notamment aux *Petites Nouvelles Entomologiques*, à Paris, où elles paraissent alors avant notre Compte-rendu, qui semble avoir puisé ses matériaux dans lesdits journaux. Il lui semble que les membres qui nous envoient des notes comme choses inédites, devraient prendre ainsi l'engagement tacite de ne pas les publier en même temps autre part.

Tous les membres présents témoignent de leur adhésion à cette manière de voir.

Le Secrétaire lit la note suivante, envoyée par M. Tournier :

Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt la notice (*Compte-rendu de l'assemblée du* 7 *décembre* 1878, *Série* II, n° 58) de M. le Dr Jacobs, touchant le *Trigonalys nigra* Westwood ; aux localités citées dans ce mémoire comme habitat de cette espèce, il faut joindre la Suisse ; je possède dans ma collection trois exemplaires de ce rare Hyménoptère ; l'un d'eux a été capturé dans le Valais, aux environs de Sierre, par M. Frey-Gessner, qui m'en a généreusement fait don ; les deux autres ont été capturés par moi à Peney, le 9 juin 1877, au fond d'un ravin (*le Nant d'Avril*), sur des buissons de sureau.

Ces trois échantillons n'offrent pas entre eux des différences appréciables, quant au coloris et à la pubescence, mais ils ne se rapportent entièrement ni à la description de Westwood, ni à celle que M. Jacobs donne pour la variété *solitaria* ; chez les deux exemplaires de Peney, la couleur est d'un noir profond, sans teinte brunâtre aux bords des segments de l'abdomen ; chez celui récolté à Sierre, on voit un bord très-étroit, brunâtre, transparent, à la

marge postérieure des 2e, 3e, 4e segments; chez ce même individu, les genoux, le côté interne des tibias et les tarses de la première paire de pattes sont d'un brun testacé clair, les autres tarses sont d'un noir brunâtre; cette même disposition de couleur se retrouve chez les autres sujets, mais à un degré moins prononcé; chez tous les trois, la pubescence de la tête, surtout des joues et du thorax, est un peu longue, peu serrée, d'un blanc d'argent; celle de l'abdomen et des pattes est plus courte et légèrement jaunâtre.

Je trouve aux antennes de mes *Trigonalys* vingt-sept articles (j'ai répété plus de vingt fois la même étude), sans tenir compte de l'article basilaire et minime qu'indique M. Jacobs; c'est-à-dire qu'à l'exemple de Westwood, je prends pour article premier le plus gros, soit l'article 2 selon M. Jacobs, le précédent me paraissant plutôt constituer la tige de celui-ci; j'ai fait l'étude de cet organe à l'aide d'une forte loupe, puis avec le microscope, enfin sous un microscope surmonté d'une chambre claire, ce qui m'a permis d'en faire un dessin au trait très-exact et de compter, aussi souvent que je le voulais, le nombre des articles; j'ai toujours obtenu le même résultat.

Quant à la forme des 2e et 3e cellules cubitales, je vois chez mes trois sujets toutes les formes énoncées par M. Jacobs et, chose remarquable, qui prouve que l'on ne doit pas attacher une trop grande importance spécifique à leur forme ou dimension, l'un des sujets récoltés à Peney me montre à lui seul des caractères divers: l'aile antérieure de gauche a une nervation parfaitement identique à celle du sujet décrit par M. Jacobs; l'aile de droite, tout en offrant sa 2e cubitale semblable à celle de l'aile gauche, a la 3e cubitale mieux carrée, les 1re et 2e nervures récurrentes s'abouchent à une petite distance des nervures cubitales et, par conséquent, ne continuent pas la ligne avec les nervures cubitales; chez le second des sujets récoltés à Peney, les deux ailes antérieures sont semblables entre elles, la 2e cellule cubitale est irrégulièrement triangulaire, mais allongée, la 3e est subcarrée; la 1re nervure récurrente s'abouche à l'angle antérieur de la 2e cellule cubitale et continue une ligne sinuée avec la nervure cubitale au point de jonction de ces nervures; la 2e cellule cubitale est plus arrondie qu'anguleuse; la 2e nervure récurrente montre ici la forme décrite par Westwood et Spinola, c'est-à-dire qu'elle s'abouche presque au milieu de la 3e cellule cubitale; enfin, chez l'individu récolté à Sierre, la forme de la 2e cellule cubitale et de la 1re nervure récurrente est analogue à celle que l'on vient de voir chez le dernier sujet décrit; mais la 2e nervure récurrente joint la 3e cellule cubitale plus près de l'angle externe, au tiers environ de sa longueur.

M. Jacobs dit, en décrivant la forme des antennes, « le 3e (*article*)

aussi long que large, *les suivants minces, diminuant successivement d'épaisseur et de longueur* »; cette définition n'est pas très-exacte, car si les articles diminuent successivement de longueur, il n'en est pas de même de leur épaisseur; au contraire, depuis le 3e (3e *selon moi*, 4e *pour M. Jacobs*), les antennes grossissent faiblement, mais régulièrement jusqu'aux 10-12es articles, puis diminuent très-doucement jusqu'à l'extrémité; ce qui fait qu'elles apparaissent plus épaisses au point où généralement l'antenne se courbe un peu en spirale après la mort de l'insecte.

La longueur de mes sujets varie passablement. Celui de Sierre a 14 mill., l'un de ceux de Peney 12 mill., l'autre 11 mill.

Les détails qui précèdent prouvent assez que le *Trigonalys nigra* Westw. est sujet à varier, au moins dans de certaines limites; je ne puis pas séparer mes sujets de ceux antérieurement décrits.

M. le Dr Jacobs demande la parole. Sans vouloir discuter les descriptions de M. Tournier, qui lui paraissent résulter d'un examen très-consciencieux, il ne peut, après avoir de nouveau très-longuement étudié son type à l'aide du microscope et de la chambre claire, que maintenir que le nombre des articles antennaires n'y est positivement que de vingt-quatre, en y comprenant l'article basilaire, dont il est toujours d'avis qu'il faut tenir compte. A ce propos, il insiste de nouveau sur l'ensemble des caractères remarquables et aberrants qui font du genre *Trigonalys* un genre très-difficile à classer au milieu des hyménoptères voisins.

M. Roelofs demande la parole pour faire connaître que M. Chevrolat a reconnu que le *Cleonus acutipennis* Roelofs, l'un des Curculionides japonais rapportés par M. Lewis, devait rentrer dans le genre *Lixus*. M. Roelofs a reconnu l'exactitude de cette rectification.

M. de Selys-Longchamps nous adresse la lettre suivante de M. Lichtenstein :

Messieurs et très-honorés collègues,

Je vous remercie beaucoup de la bienveillante hospitalité que vous avez bien voulu prêter dans vos Comptes-rendus à mes idées nouvelles sur la biologie des Pucerons. La dernière phrase de ma lettre à mon honorable ami M. le baron de Selys-Longchamps était pour lui seul, mais puisqu'elle a paru dans nos Annales, je ne la retire pas et je suis prêt à défendre mes opinions par des faits.

Ayant l'honneur d'être connu de plusieurs d'entre vous, j'espère que vous êtes convaincus d'avance que, dans la discussion, je ne sortirai jamais des bornes de la plus parfaite courtoisie, surtout envers des contradicteurs qui peuvent se tromper sur un point, mais qui me sont bien supérieurs par leur science et leur haute

position universitaire. Du reste, je ne pense pas qu'ils me fassent même l'honneur d'examiner la question de plus près.

Je commence par reconnaître que ceux d'entre vous qui ont blâmé le mot de *monoïque*, ont raison; j'avais cru pouvoir l'employer en antithèse au mot *dioïque* dont M. Balbiani s'était servi déjà pour désigner l'état sexué des Aphidiens (Bibl. des Hautes Études, Paris, 1870 : *Mém. sur la génération des Aphides*, p. 2). Je me propose de changer ce mot en *monoone* et *dioone;* ce n'est pas très-euphonique, mais l'étymologie sera claire.

Je remercie vivement M. de Borre d'avoir si bien expliqué le rôle de notre Société entomologique; c'est celui d'offrir une tribune impartiale où le pauvre observateur laïque est admis à émettre ses opinions et à les défendre, même contre les maîtres. Je ne cherche qu'à m'instruire et j'énonce un fait si évident, que je ne puis concevoir comment il n'a pas été encore l'objet d'une discussion approfondie. Il faut deux œufs chez tous les insectes dont je connais les métamorphoses pour obtenir les deux sexes. Il ne faut qu'un œuf de Puceron pour obtenir non-seulement un couple, mais plusieurs couples d'individus sexués.

Les formes intermédiaires entre l'œuf fécondé et les sexués, sont des *états larvaires* et, quelle que soit la perfection de leur structure extérieure, comme *il leur manque la poche séminale*, comme ils sont *infécondables* et que la forme mâle correspondante n'existe pas, je les considère comme de fausses femelles ou *Pseudogynes*, aptes à bourgeonner et à se multiplier par gemmation, mais ne pouvant pas pondre des *œufs* véritables.

Dans le règne végétal, il y a beaucoup de graines dont une seule fournit une plante qui porte des fleurs réunissant les organes mâles et femelles; il y en a beaucoup moins (je crois) chez lesquelles il faut deux graines donnant, l'une un pied mâle et l'autre un pied femelle. Chez les insectes, la proportion serait renversée, mais le parallélisme serait complet, la grande majorité fournit des œufs *unisexués* et les œufs des Pucerons sont *bi-* ou même *polysexués*.

Une autre particularité très-curieuse à noter, c'est que les femelles des insectes *dioones* donnent d'innombrables quantités d'œufs et que, chez les insectes *monoones*, les femelles ont très-peu d'œufs et dans beaucoup de genres (*Phylloxera*, *Tetraneura*, *Pemphigus*, etc.) *un œuf unique*.

Je le répète, je n'ai rien inventé ni rien découvert (sauf quelques formes nouvelles chez quelques pucerons); mais je tâche d'expliquer d'une manière nouvelle des faits très-connus. On n'a, je crois, fait jusqu'à présent que des hypothèses sur la génération des Aphidiens et après l'*Hermaphrodisme* de Réaumur, Balbiani, etc., après la *Parthénogénèse* de von Siebold, Leuckart, je viens très-

timidement et en m'inclinant devant les savants que je cite, hasarder l'opinion de quatre phases larvaires amenant les formes sexuées. Ce serait alors à peu près comme chez tous les insectes, et il n'y aurait à admettre que la possibilité d'une gemmation multiple chez la larve de l'Aphidien, tandis que la gemmation est simple chez les insectes *dioones* — c'est-à-dire, par exemple, qu'une chenille ne donne qu'une chrysalide et qu'une chrysalide ne donne qu'un papillon, tandis qu'une larve d'Aphidien de 1re phase donne plusieurs larves de 2e phase et ainsi de suite.

M. de Borre lit, en la traduisant de l'espagnol, la communication suivante, envoyée par M. V. L. Seoane :

A mon retour du voyage de quatre mois que je viens de faire à travers l'Europe, j'ai reçu le no 57 des Comptes-rendus de la Société, dans lequel p. 17) se trouve la note sur un Termitide qu'à mon passage à Bruxelles j'avais laissée à M. Preudhomme de Borre.

En me faisant l'honneur de présenter en mon nom les insectes et les bois attaqués par eux, et de traduire ma note, M. Preudhomme de Borre exprimait le regret que je me fusse borné à donner les noms vulgaires des arbres d'Amérique et des Philippines que je citais.

Pour satisfaire au désir de mon savant ami, et faire voir en même temps la difficulté de cette tâche, je vais donner ci-après les noms vulgaires et les noms botaniques correspondants des végétaux cités par moi dans cette note, sans pouvoir répondre qu'ils soient exempts d'erreur, lorsque l'on n'a pas sous la main le végétal avec sa fleur et son fruit, pour vérifier cette identification; d'autant plus que ces noms vulgaires sont appliqués non-seulement à plusieurs espèces, mais à des espèces de différents genres et familles, comme on va le voir :

Yaya.	**Uvaria neglecta*, Rich.	Famille des Anonacées, D. C.
	Gualteria virgata, Dun.	
	Mouriria myrtilloides, Poir.	— Mémécylées, D. C.
Sabina.	**Juniperus virginiana*, L.	— Cupressinées, Endl.
	J. sabina, L.	
	J. nana, Willd.	
	Taxodium distichum, Rich.	

D'autres plantes encore sont appelées en espagnol : Sabina.

Espinillo.	**Parkinsonia aculeata*, L.	Famille des Légumineuses, D. C.
	Inga microphylla, H. B. et Kunth.	
Sabicu.	**Acacia formosa*, H. B. et Kunth.	

* L'astérisque indique la plante qui paraît correspondre au nom vulgaire dans le cas actuel.

Guayacau.	*Guayacum officinale*, L.	Famille des Zygotilées, D. C.
	G. sanctum, L.	
	G. arboreum, D. C.	
	G. verticale, Gomez Ortega.	
Haya.	*Fagus ferruginea?* Michx.	— Cupulifères, Endl
	F. oblonga, Pavon.	

On voit que les noms vulgaires étant donnés à plusieurs plantes, il serait téméraire, sans connaître la plante de vue, de lui assigner un nom scientifique. Pour l'objet dont il s'agissait, j'avais cru suffisant et toujours intéressant de faire connaître les noms vulgaires.

Une autre rectification à faire, c'est que c'est la corvette *Narvaez*, et non pas la frégate *Berenguela*, qui a été détruite au Ferrol par ces Termites.

M. J. Bourgeois nous adresse le travail suivant :

LYCIDES

RECUEILLIS AU BRÉSIL PAR C. VAN VOLXEM.

CALOPTERON (Guér. (1830).

1. **C. limbatum.** F. Syst. El. II, p. 115 (nec Castelnau).

♂ Abdominis segmento 7° subtus leviter subarcuatim emarginato.

♀ Abdominis segmento 7° semilunato.

Un exemplaire ♀ à Santa-Cruz.

Long. 14 mill.; lat. hum. 3 mill.; lat. max. 6 mill. (1).

La description que donne Castelnau du *C. limbatum*, F. (Hist. nat. I, p. 262) ne saurait à aucun titre convenir à cette espèce et doit être rapportée à une variété de son *C. brasiliense*.

2. **C. affine.** Luc. Voy. de Cast. 1859, p. 80.

Charactus signatus. Dej. Cat. 3e éd. 1837, p. 111.

♂ Abdominis segmento 7° subtus leviter arcuatim emarginato.

♀ Abdominis segmento 7° subtriangulari, lateraliter arcuato.

Six exemplaires dont deux à Rio-Janeiro (août) et un à Botafogo; les autres sans localité.

Long. 14-18 mill.; lat. hum. 3-4 mill.; lat. max. 7-8 1/2 mill.

3. **C. brasiliense.** Cast. Hist. nat. I, p. 261.

Charactus brasiliensis. Dej. Cat. 3e éd. 1837, p. 111.

♂ Abdominis segmento 7° subtus medio arcuatim emarginato.

♀ Abdominis segmento 7° subtriangulari, lateraliter arcuato.

(1) Les mesures indiquées ne s'appliquent qu'aux exemplaires capturés par C. Van Volxem.

Coloration typique : Elytris fusco-nigris, macula humerali magna fasciaque lata transversa pone medium flavis; abdominis segmentis primis medio flavo-maculatis.

Var. α (par défaut) : Elytris flavis, fascia dorsali interrupta apiceque late nigrescentibus.

Var. β (par excès) : Elytris fusco-nigris, vitta humerali fasciaque transversa pone medium flavis; abdomine ut in typo.

C'est à cette variété qu'il faut rapporter la description donnée par Castelnau du *C. limbatum* F.

Var. γ (par excès) : Elytris fusco-nigris, fascia transversa obsoleta, sæpius interrupta pone medium flava, humeris vix flavescentibus; abdomine omnino nigro.

Un exemplaire ♂ de cette dernière variété à Santa-Theresa.

Long. 17 mill.; lat. hum. 3 1/2 mill.; lat. max. 9 mill.

4. **C. Volxemi** nov. sp.

Oblongo-ovatum, antice attenuatum, parum convexum, brevissime pubescens, vix nitidum, nigro-fuscum, thorace lateribus elytrisque vitta humerali fasciaque media sinuata flavis, subtus nitidum, mandibulis, palporum articulis primis, trochanteribus femorumque basi rufescentibus; prothorace trapeziformi, longitudine basi fere æquali, antrorsum paulum angustato, antice subrotundato, postice utrinque sinuato, lateraliter reflexo-marginato, subrecto, ad marginem anticam et lateralem rugoso-punctato, angulis posticis haud productis; elytris a basi usque ultra medium subarcuatim dilatatis, dein apicem versus rotundatim attenuatis, 4-costatis, costis 2 et 4 magis elevatis, quarta ad humerum in callum dilatata, intervallis costarum a clathris transversis in areolas divisis, his subplanatis, quadratis, postice irregularibus.

♂ Abdominis segmento 7° subtus medio arcuatim emarginato.

♀ Hucusque invisa.

Voisin du *C. melanopterum* Luc., mais distinct par la taille plus petite, le corselet non transversal et à peine rétréci en avant, avec les côtés presque droits et les angles postérieurs non saillants, et par les élytres plus élargies en arrière et différemment colorées.

Un exemplaire ♂.

Long. 13 mill.; lat. hum. 2 1/2 mill.; lat. max. 7 mill.

5. **C. juvenile,** nov. sp.

Obcordatum, subplanatum, brevissime pubescens, vix nitidum, nigro-fuscum, thorace flavo-ochraceo, medio infuscato, elytris macula humerali fasciaque media flavo-ochraceis, corpore subtus nitidiore, mandibulis, palporum articulis primis, trochanteribus femorumque basi ochraceis; prothorace longitudine basi fere æquali, antrorsum haud angustato, antice fortiter rotundato, postice obsolete bisinuato, lateribus reflexo-marginatis, sinuatis, rugoso-

punctatis, angulis posticis longe productis, acutis; elytris a basi usque ultra medium subrecte dilatatis, postice conjunctim rotundatis, 4-costatis, costis 2 et 4 magis elevatis, tertia postice abbreviata, quarta ad humerum in callum dilatata, intervallis costarum a clathris transversis in areolas divisis, his quadratis, subplanatis.

♂ Abdominis segmento 7° subtus arcuatim emarginato.

♀ Hucusque invisa.

C'est une des plus petites espèces du groupe des *Calopteron* à élytres dilatées. Elle a quelque analogie, pour la taille et la coloration, avec le *C. melanoxanthum* Kirsch, mais s'en distingue immédiatement par les élytres plus élargies en arrière et conjointement arrondies à l'extrémité, tandis que chez ce dernier elles sont chacune obtusément acuminées.

Un exemplaire ♂.

Long. 9 mill.; lat. hum. 2 mill.; lat. max. 5 mill.

6. **C. anxium** nov. sp.

Charactus anxius. Dej. Cat. 3e éd. 1837, p. 112.

Elongatum, vix convexum, subopacum, brevissime pubescens, nigrum, thorace elytrisque flavo-ochraceis, his dimidio posteriori vittaque suturali usque ad scutellum extensa, illo disco nigris, subtus nitidum, mandibulis, palporum articulis primis, trochanteribus femorumque basi flavescentibus; prothorace trapeziformi, latitudine basali breviore, angulis anticis retusis, posticis lateraliter longe productis, acutis, lateribus reflexo-marginatis, fere rectis, rugoso-punctatis, costis 2 et 4 multo magis elevatis, intervallis costarum a clathris transversis in areolas divisis; his subquadratis.

♂ Abdominis segmento 7°, subtus medio profunde arcuatim emarginato.

♀ Abdominis segmento 7° subtriangulari, lateraliter arcuato.

Deux exemplaires dont un à Rio-Janeiro (juillet et septembre).

Long. 7 1/2-10 mill.; lat. 3-4 mill.

Variat prothorace longiore, angulis anticis rotundatis, posticis lateraliter minus productis, sæpius retrorsum recurvatis.

? *Charactus scapularis*. Dej. Cat. 3e éd. 1837, p. 112.

Deux exemplaires à Rio-Janeiro (septembre).

Long. 8-9 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

HAPLOBOTHRIS nov. gen.

(ἁπλόος, *simplex*; βοθριόν, *fovea*.)

Gen. Emplecti *Er. vicinum*, *illumque prothoracis fovea dorsali elliptica revocans*, *sed differt antennis in utroque sexu serratis* (*in* Emplecto *antennis feminæ serratis*, *maris autem*

flabellatis), *elytris costis tantum 4 æqualibus instructis, intervallis a clathris transversis in areolas divisis, his subquadratis, simplicibus*.

1. **H. humeralis** nov. sp.

Fere parallela, subplanata, brevissime pubescens, vix nitida, fusca, thoracis lateribus maculaque humerali flavis, subtus nitidior, trochanteribus femorumque basi flavescentibus; antennarum articulo quarto tertium longitudine multo superante quintoque paullo longiore; prothorace subtrapeziformi, antice rotundato, basi leviter bisinuato, angulis posticis lateraliter productis, subacutis.

♂ Abdominis segmento 7° subtus arcuatim emarginato.

♀ Hucusque invisa.

Un exemplaire ♂.

Long. 7 mill.; lat. 2 1/2 mill.

2. **H. scapularis** nov. sp.

Elongata, subplanata, brevissime pubescens, subopaca, fusca; antennarum articulo quarto tertio paullo longiore sequentique æquali; prothorace trapeziformi, basi fortiter bisinuato, angulis anticis rotundatis, posticis prolongatis, subacutis, fovea dorsali magis elongata quam in præcedente, lateribus margineque antica flavis; elytris apicem versus paululum dilatatis, macula magna, triangulari, flava, angulum humeralem occupante singulatim ornatis; corpore subtus nitido, trochanteribus subflavescentibus.

♂ Abdominis segmento 7° subtus arcuatim emarginato.

♀ Hucusque invisa.

Distinct du précédent par les élytres un peu élargies en arrière avec la tache humérale large et prolongée triangulairement jusqu'au milieu du bord marginal, le corselet fortement bisinué à son bord postérieur avec la fossette dorsale en ellipse plus allongée et surtout par le 4e article des antennes beaucoup plus court.

Un exemplaire ♂ à Therezopolis.

Long. 7 mill.; lat. max. 3 mill.

3. **H. pumila** nov. sp.

Charactus pumilus. Dej. Cat. 3e éd. 1837, p. 112.

Parallela, subplanata, breviter pubescens, subopaca, nigra, thorace lateraliter et antice humerisque flavo-ochraceis, subtus nitidior, pubescens trochanteribus femorumque basi rufescentibus; antennarum articulo tertio sequenti fere æquali; prothorace subtrapeziformi, latitudine basali multo breviore, antice subrotundato, basi obsolete bisinuato, angulis posticis paulum productis subacutis.

♂. Hucusque invisus.

♀. Abdominis segmento 7° subtriangulari, lateraliter arcuato.

Variat colore plus minusve fuscescente.

Diffère des précédents par les élytres plus allongées, le corselet très-transversal et le 3e article des antennes égalant presque le 4e.

Deux exemplaires ♀.

Long. 6 1/2-7 1/2 mill.; lat. 2-2 1/2 mill.

PLATEROS C. Waterh. Mss.

Gen. Eros *approximans, sed prothorace haud areolato, plerumque postice longitudinaliter canaliculato apiceque carinulato, antennis compressis, serratis apicemque versus sensim attenuatis, elytris 9-costatis, costis parallelis, modo æqualibus, modo alterne elevatioribus cum intervallis uniserialim punctato-areolatis, mox distinctum.*

Ce groupe très-naturel a été séparé des *Eros* proprement dits par M. Waterhouse, qui en a formé son genre 18 (Trans. Ent. Soc. 1878, I, p. 100). Je lui ai conservé le nom manuscrit sous lequel il est désigné dans la collection du British Museum. Il renferme un assez grand nombre d'espèces, toutes d'origine américaine, du moins jusqu'à présent. Chez les unes, les côtes des élytres sont également élevées, tandis que chez d'autres, elles sont alternativement plus saillantes; quelques espèces colombiennes présentent des passages entre ces deux modes de sculpture. Les *Lycus sanguinipennis* Say, *Dictyopterus crocatus*, *decoratus* Er., *Calopteron thoracicum*, *Eros bogotensis*, *phœnicurus* Kirsch, *Dictyoptera melanura* Blanch.(1), et plusieurs espèces encore inédites (*Charactus axillaris*, *Letourneurii*, etc., du Cat. Dejean) appartiennent aussi à ce genre.

P. brasiliensis Luc. Voy. de Cast. 1859, p. 81 (sub *Eros*).

♂ Antennis profunde serratis, abdominis segmento 7° (penultimo) subarcuatim emarginato.

♀ Antennis serratis; abdominis segmento 7° (ultimo) semilunato.

Coloration typique : Elytris ochraceis, apice nigris.

Var. α : Elytris ochraceis, regione scutellari apiceque nigris.

Variat præterea elytris tantum summo apice nigris.

Cinq exemplaires de la var. α, dont quatre à Rio-Janeiro et un à Botafogo.

Long. 9-12 mill.; lat. 3-4 mill.

M. Becker demande la parole et lit la notice suivante :

(1) *Homalisus apicalis* Germ.

DIAGNOSE
D'UNE NOUVELLE ESPÈCE D'ARANÉIDE D'EUROPE

PAR LÉON BECKER.

2e sous-ordre. — Araneæ Veræ.

FAMILLE DES AGELENIDÆ.

GENRE TEGENARIA. Ltr.

Tegenaria Berthæ.

Long. 7 mill.

Céphalothorax brun, légèrement teinté de rougeâtre, surtout en avant, présentant deux larges bandes latérales un peu denticulées, d'un brun plus noirâtre, peu indiquées.

Partie céphalique médiocrement longue, assez large, légèrement convexe

Yeux supérieurs formant une ligne tout à fait droite, gros, égaux, presque équidistants, leurs intervalles environ de même largeur que leur diamètre; yeux médians antérieurs beaucoup plus petits et beaucoup plus resserrés que les supérieurs; intervalle des antérieurs aux supérieurs au moins aussi large que le diamètre de ceux-ci. Yeux antérieurs très-resserrés, les latéraux beaucoup plus gros que les médians. Bandeau presque deux fois plus large que les yeux médians antérieurs. Chélicères lisses, brun-rouge, robustes et longues, parsemées de crins fauves. Plastron brun sur les bords, éclairci dans le milieu, parsemé de fines granulations; la partie claire en forme de trèfle. Abdomen ovale, noirâtre, légèrement éclairci sur la ligne médiane et présentant deux séries parallèles de grandes taches allongées et obliques d'un fauve olivâtre très-obscur. Pattes médiocrement longues, assez robustes, grêles aux extrémités, brun-olivâtre foncé avec la base des fémurs, les métatarses et les tarses légèrement éclaircis et un peu teintés de rougeâtre; fémurs des deux premières paires légèrement rugueux en dessous. Article terminal des grandes filières conique et à peine aussi long que le basilaire.

Pattes 4, 1, 2, 3.

Cette petite espèce est voisine des *T. pusilla*. E. S., *perita*, E. S., et *torpida*, C. K.; elle se distingue facilement des deux premières par l'article terminal des grandes filières à peine aussi long que le basilaire et par la seconde ligne des yeux tout à fait droite; elle diffère de *T. torpida* par la partie céphalique plus courte et plus large, par les yeux médians formant un trapèze plus long que large (chez *T. torpida*, ce trapèze est au moins aussi large que

long), enfin, par les fines granulations des fémurs antérieurs et du plastron [1].

J'ai trouvé cette espèce, dont le mâle est inconnu, dans une cave, à Uccle, aux environs de Bruxelles, en août 1878; je la dédie à ma fille, qui depuis longtemps partage mes chasses et mes travaux, et à laquelle je dois mes plus intéressantes découvertes.

La parole est continuée à M. Becker, qui s'exprime comme suit :

Plusieurs de nos collègues m'ayant témoigné le désir de voir publier un travail qui facilitât l'étude si attrayante de nos araignées indigènes, j'ai l'honneur de présenter à la Société entomologique ce résumé, qui rendra, je l'espère, les commencements plus faciles.

Avant de pénétrer dans la vie intime de l'araignée, il faut la connaître, pouvoir la déterminer, savoir au moins à quelle famille elle appartient, et même alors qu'on n'en ferait pas une étude spéciale, n'est-il pas utile d'avoir quelques notions sur ces êtres singuliers qui se mêlent à notre vie plus peut-être que tous les autres articulés, qui nous rendent des services journaliers, hélas! trop méconnus?

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES ARANÉIDES.

Les Araignées (Aranéides) forment, dans l'état actuel de la science, le premier ordre de la grande classe des Arachnides.

Ce groupe est des plus naturels; il est difficile en effet de confondre une araignée proprement dite avec n'importe quel autre articulé.

Elles ont pour caractère d'avoir le corps divisé en deux parties reliées entre elles par un pédicule court, ressemblant vaguement à celui de certains Ichneumons.

La première partie, le corselet, nommé céphalothorax, est formé de la fusion de la tête et du dos; son tégument, assez solide, supporte les pattes, les yeux et les pièces de la bouche.

La partie supérieure ou le dos du céphalothorax est recouverte d'une plaque assez dure, large, se rétrécissant en avant; là, elle se courbe, se plie et forme le rebord frontal qui supporte les yeux. Elle s'échancre et se déprime en arrière.

On y remarque des sillons plus ou moins profonds partant tous d'un point central; ce sont les stries rayonnantes qui viennent aboutir aux bords latéraux, à la naissance des pattes.

La strie médiane est placée dans la partie thoracique, au milieu du céphalothorax.

[1] Les *T. torpida*. C. K. et *pusilla* E. S. se rencontrent en Belgique; elles sont rares; je ne les ai pas observées aux environs de Bruxelles. — La *T. perita*, E. S., dont le mâle est inconnu, se rencontre dans les Pyrénées orientales (E. S.).

Les stries céphaliques, que l'on distingue toujours, sont les deux premières stries rayonnantes; elles séparent la partie céphalique de la partie thoracique.

La face inférieure est occupée par le sternum, formé de deux pièces d'inégale grandeur; dans le haut, la lèvre sur laquelle viennent s'articuler les pattes-mâchoires dont nous parlerons tout à l'heure; cette lèvre, très-variable de forme, offre de bons caractères génériques.

La pièce postérieure, le plastron ou sternum, beaucoup plus grande que la lèvre, de forme ovale, se termine en pointe en arrière; sur les côtés, les pattes s'insèrent dans des échancrures plus ou moins découpées.

Quelquefois le céphalothorax est dépourvu de poils, mais le plus souvent il en est abondamment garni.

La seconde partie du corps, nommée abdomen, est entourée d'une peau molle qui devient plus dure sur le dos.

L'abdomen affecte des formes diverses, selon les différents genres. A sa partie postérieure se trouve placée l'ouverture anale, entourée des filières qui servent à la sortie de la soie.

Le ventre est presque toujours plat; l'épigastre ou partie antérieure, qu'un simple sillon sépare de la postérieure, présente deux ou quatre plaques très-visibles, sans poils, destinées à recouvrir les ouvertures des organes respiratoires (stigmates).

Entre ces opercules, au milieu, se trouve placée une petite ouverture; c'est l'orifice des organes de la génération. L'ensemble de ces derniers organes chez les femelles prend le nom d'épigyne; ils offrent des caractères importants pour la détermination des espèces.

Les filières, au nombre de quatre ou de six, affectent la forme de petits mamelons articulés plus ou moins allongés, disposés par paires ou en rosace autour de l'anus.

Le bout se termine par une fine membrane molle percée d'une quantité de trous (fusules).

Un seul fil d'araignée se trouve ainsi formé par la réunion de centaines de filaments agglutinés après leur sortie de la filière.

Sur l'abdomen on distingue encore facilement huit points enfoncés disposés sur deux lignes. Ces points, plus ou moins visibles, selon les espèces, servent d'attache à des muscles intérieurs.

Sur l'abdomen encore, on remarque d'élégants dessins de couleurs variées, formés soit par les poils ou le duvet, soit par un dépôt de pigment dans la peau.

Les yeux, toujours simples, sont au nombre de huit, six quelquefois; leur disposition offre d'excellents caractères génériques.

Ces yeux sont de deux espèces, les uns convexes, colorés, bien ronds, brillants, sont diurnes; les autres, destinés à voir dans la

nuit, sont ternes, opaques, plus plats et varient dans leur forme.

Les araignées ont toujours huit pattes d'inégale longueur, composées des pièces suivantes :

La hanche, appliquée sur le céphalothorax, le trochanter, pièce très-petite qui suit la hanche, le fémur, beaucoup plus long, la patella, qui forme un angle aigu avec la pièce précédente, la jambe ou tibia, puis le tarse, composé lui-même de trois articles, qui se termine par deux ou trois griffes [1].

Les antennes des insectes sont remplacées chez les araignées par deux appendices appelés chélicères ; ils sont placés en avant et terminés par un crochet mobile, arqué, dur, plus ou moins long, à l'extrémité duquel se trouve un petit trou correspondant à la poche à venin, avec lequel l'araignée tue ou plutôt engourdit sa proie pour s'en nourrir. Ce crochet se replie dans une rainure dont les bords sont parfois garnis de dents acérées.

La bouche se compose d'une pièce unique : la langue placée en dessous des chélicères.

Outre les pattes dites ambulatoires, l'araignée offre encore, attachés à la partie thoracique, deux appendices appelés pattes-mâchoires. En examinant une araignée couchée sur le dos, on trouve en avant de la tête deux espèces de pattes mobiles, plus courtes que les autres, dont le premier article très-élargi, avancé sous la bouche, s'articule de chaque côté de la petite pièce sternale antérieure appelée lèvre.

Ces organes singuliers sont formés de plusieurs articles : la hanche, le trochanter, le fémur, la patella, le tibia et le tarse, comme les pattes.

Seulement, outre que le développement de ces pièces est moins grand que dans la patte, la hanche change d'aspect ; elle s'élargit fortement en forme de mâchoire ; le bord interne en est garni de poils raides ; le tarse se compose seulement de deux articles presque d'égale longueur.

Chez la femelle le tarse présente à son extrémité un petit crochet simple.

Chez le mâle, le tarse se renfle et renferme le bulbe génital, ce qui rend les sexes faciles à distinguer à première vue.

Ce tarse renflé est creusé en forme de coupe recouverte et fermée par des expansions membraneuses lobées ou découpées diversement selon les genres.

C'est là que l'animal fait sa provision de liqueur séminale, dans le but de féconder sa femelle en l'introduisant dans l'oviducte.

(1) Le trochanter et le fémur forment la cuisse ; le tibia et la patella forment la jambe.

Généralement, les mâles sont plus petits et souvent plus rares que les femelles.

Enfin, les araignées ne subissent pas de métamorphoses; elles sortent de l'œuf avec la forme qu'elles garderont pendant toute la durée de leur existence, parfois assez longue. Certaines espèces privilégiées vivent de dix à douze ans. Elles n'acquièrent les caractères spécifiques véritables qu'après plusieurs changements de peau; elles ne sont même déterminables qu'à l'état adulte.

Mais le grand caractère distinctif des araignées, outre leur forme extérieure toute spéciale, est d'avoir les organes respiratoires localisés, ce qui est évidemment un signe de supériorité frappant.

Le genre Aranea de Linné répond à l'ordre moderne des Araneæ.

En 1805, Walckenaer le premier en fit un ordre et en publia les caractères dans son tableau des Aranéides.

CLASSEMENT.

Jusque dans ces derniers temps, Walckenaer, le savant auteur de l'*Histoire des Insectes Aptères*, était le guide suivi par les auteurs pour le classement des Aranéides.

Encore maintenant, certains collectionneurs, certains musées ont recours à ce classement devenu tout à fait insuffisant, niant ainsi les progrès de la science et ne tenant aucun compte des travaux de nos auteurs modernes.

Pourtant, en 1861, paraissait la *Faune de Suède*, de Westring, qui le premier sut étudier les organes de la génération, les pattes, pour en faire des caractères génériques ou spécifiques, en abandonnant les caractères tirés des couleurs, dont se servaient les anciens.

De 1861 à 1864, parut l'*Histoire des Araignées de la Grande-Bretagne* de Blackwall, continuée par M. O. P. Cambridge, qui a publié depuis de remarquables travaux.

Enfin, M. Thorell propose une classification nouvelle dans ses *Araignées d'Europe*.

En 1864, M. E. Simon publia son *Histoire naturelle des Araignées*, et en 1874 parut le premier volume de son admirable ouvrage : *Les Arachnides de France*.

Comme j'ai suivi le système de M. E. Simon dans le classement de ma collection, appartenant actuellement au Musée royal de Bruxelles, ainsi que pour ma future *Histoire des Arachnides de Belgique*, il n'est pas inutile d'en dire quelques mots, puisés du reste dans son livre.

Les familles sont partagées en quatre sous-ordres, basés sur d'importants caractères anatomiques.

1er sous-ordre : ARANEÆ OCULATÆ.
2e — — VERÆ.
3e — — GNAPHOSÆ.
4e — — THERAPHOSÆ.

Ces divisions sont fondées dans la nature; les caractères sur lesquels elles reposent sont d'un autre ordre que ceux des familles.

Ces caractères sont basés sur des modifications profondes de tel ou tel système organique qui sont ou qui paraissent indépendantes de la forme et du genre de vie.

Le premier sous-ordre : les *Oculatæ*, diffère du type connu de l'araignée.

La partie céphalique du céphalothorax tend à se séparer nettement de la partie thoracique; la troisième paire d'yeux devient énorme, tandis que les autres diminuent (1).

La première paire de pattes, plus forte, se distingue presque toujours des autres; elle semble servir plutôt de palpes que d'organes de locomotion.

Le second sous-ordre : les *Ar. Veræ*, offre les caractères les plus frappants de l'araignée telle que chacun la connaît.

Les huit yeux forment sur le devant du front un groupe transverse plus large que long.

Le troisième sous-ordre, les *Ar. Gnaphosæ*, présente les mêmes caractères, sauf les systèmes de la vision et de la reproduction qui, étant plus simples, marquent une infériorité.

Ils n'ont que six yeux réunis en un groupe qui n'occupe pas toute la largeur du front.

Le quatrième sous-ordre, les *Theraphosæ*, montre, par la présence de quatre cavités respiratoires, un passage vers la segmentation, et par conséquent vers les ordres inférieurs, les Scorpions et les Pédipalpes. Il y a encore d'autres caractères des plus importants, particuliers à ce sous-ordre, comme l'absence des lames maxillaires ou dilatation des hanches des pattes-mâchoires et l'allongement pédiforme de ces pattes-mâchoires.

Voici les caractères des sous-ordres :

1	Chez le mâle, l'organe copulateur enveloppé par le tarse de la patte-mâchoire, celui-ci élargi en forme de coupe, ou très-modifié. Une épigyne chez la femelle	2
	Chez le mâle, l'organe copulateur placé sous le tarse dont la forme n'est pas modifiée; chez la femelle, pas d'épigyne.	3

(1) Ces yeux ne forment pas un groupe transverse sur le front, mais sont disposés sur plusieurs rangs qui occupent toute la longueur de la tête; ils présentent donc un groupe beaucoup plus long que large; ce sont les anciennes araignées chasseuses de Walckenaer.

2 { Yeux inégaux toujours homogènes occupant toute la longueur de la tête, formant ainsi un groupe au moins aussi long que large. — 1er sous-ordre. **Oculatæ.**
Yeux presque égaux, souvent hétérogènes, formant un groupe transverse plus large que long, sur le devant du front. — 2e sous-ordre. **Veræ.**

3 { Chélicères verticales, le crochet se repliant du côté interne; toujours six yeux nocturnes. — 3e sous-ordre. **Gnaphosæ.**
Chélicères horizontales, le crochet se repliant longitudinalement en dessous. Huit yeux, dont deux diurnes. Quatre stigmates pulmonaires. — 4e sous-ordre. **Theraphosæ.**

1er SOUS-ORDRE. — OCULATÆ.

Ce premier sous-ordre se divise en deux familles :
1° *Attidæ* ; 2° *Lycosidæ.*

Examinons les caractères de ces deux familles.

1re FAMILLE. — ATTIDÆ.

L'article tarsal du mâle très-modifié, élargi en forme de coupe et enveloppant l'organe copulateur; chez la femelle, une épigyne en plaque, souvent marquée de fossettes.

Yeux inégaux, toujours diurnes, figurant dans leur ensemble un grand carré long; disposés sur trois rangs : quatre gros yeux par devant, deux très-petits yeux en arrière sur les côtés, et enfin, en troisième rang, deux yeux de grosseur moyenne (yeux dorsaux).

Bandeau (c'est la partie comprise entre les yeux de la face et la base des chélicères) vertical ou renfoncé obliquement, rarement plus large que les gros yeux antérieurs.

Céphalothorax tronqué carrément en avant, plus long que large, partie céphalique et partie thoracique confondues, excepté chez les *Salticus;* quelquefois simplement séparées par une ligne ou strie.

Plastron allongé. Les pattes ne sont jamais très-longues, la troisième paire est souvent plus longue que les autres; ce caractère est exclusivement propre aux *Attidæ;* les pattes sont terminées par deux griffes tarsales pectinées, assez longues; une scopula aux griffes. (Les scopulas sont des brosses de poils souvent dilatés qui garnissent le dessous des tarses et des métatarses.)

Six filières; les quatre latérales cylindriques, les deux inférieures épaisses, les supérieures un peu plus longues, plus minces, d'un seul article, sauf pour le genre *Neon;* filières du milieu cachées. La face est garnie de crins colorés, dont les uns, qui entourent les yeux, sont appelés cils, les autres, qui couvrent le bandeau, sont appelés barbes.

La chaleur est indispensable pour les Attes; aussi les voit-on courir et surtout sauter à l'ardeur du soleil. Elles ne tissent pas de toile, mais laissent toujours un fil sur leur passage; elles sont essentiellement chasseuses; lorsqu'elles guettent une proie, elles deviennent lentes dans leurs mouvements.

Les *Attidæ* se réunissent parfois sous la même pierre ou sous la même écorce, pour pondre, ou pour hiverner; elles se construisent de grandes coques de soie blanche leur servant d'habitation.

Elles sont presque toujours revêtues de brillantes couleurs; les sexes diffèrent peu par la taille.

2e FAMILLE. — LYCOSIDÆ.

Le céphalothorax est élevé, prismatique, beaucoup plus long que large, avec la face triangulaire; cette forme les distingue facilement des *Attidæ*.

Huit yeux diurnes, disposés sur trois rangs; les deux premiers rangs placés sur la face, le troisième sur le dos.

Les quatre premiers yeux sont petits, contrairement à ceux des *Attidæ*; les deux du second rang plus gros, et les deux du troisième rang plus petits que les seconds, sont posés obliquement vers le tiers antérieur de la partie céphalique.

Le bandeau est assez étroit; les robustes chélicères sont verticales.

La lèvre, beaucoup plus courte que les lames maxillaires, est plus longue que large.

Les pattes, plus ou moins longues, n'ont jamais d'épines aux tarses, elles sont munies de trois petites griffes.

Six filières. Téguments revêtus de pubescence.

Les Lycoses semblent ne pouvoir rester en place, elles sont taillées pour la course, l'immobilité forcée les tue promptement.

Même pendant la ponte, leurs habitudes ne se modifient pas, elles portent partout avec elles leur cocon et lorsque arrive l'éclosion, les petits montent sur le dos de leur mère qui continue à courir et à chasser.

Elles ne construisent pas de coques comme les *Attidæ*, et le plus souvent elles n'ont aucune retraite.

Les œufs ne sont jamais agglutinés.

Les sexes diffèrent peu, aussi bien pour les couleurs que pour la taille.

Voici les caractères de ces deux familles :

1	Céphalothorax élevé prismatique. Face triangulaire	2
	Céphalothorax coupé carrément en avant. Yeux sur trois rangs 4-2-2.	**Attidæ.**
2	Yeux disposés sur trois rangs 4-2-2, mais ne formant pas un carré aussi parfait.	**Lycosidæ.**

2e SOUS-ORDRE. — AR. VERÆ.

Le second sous-ordre se divise en sept familles qui sont :

1° *Sparassidæ;* 2° *Thomisidæ;* 3° *Epeiridæ;* 4° *Theridiidæ;* 5° *Agelenidæ;* 6° *Dictynidæ;* 7° *Drassidæ.*

Nous allons passer brièvement en revue les caractères principaux de ces sept familles.

1re FAMILLE. — SPARASSIDÆ.

Le céphalothorax est au moins aussi long que large; les stries rayonnantes sont très-visibles.

Le front est large, arrondi, le bandeau très-étroit; les huit yeux presque égaux sont diurnes et forment un groupe occupant le plus souvent toute la largeur du front; ils sont disposés sur deux lignes; les chélicères sont verticales; la lèvre plus longue que large; le plastron large et arrondi; les lames maxillaires droites et longues.

Pattes allongées latéralement, celles de la seconde paire plus longues que celles de la quatrième et parfois que celles de la première; une scopula sous les tarses et métatarses; deux griffes tarsales robustes, pectinées.

Le tarse de la patte-mâchoire du mâle recouvrant le bulbe.

Chez la femelle, outre l'épigyne en plaque ou en fossette, la patte-mâchoire se termine par une griffe pectinée.

Les couleurs des *Sparassidæ* sont claires, le plus souvent d'un beau vert ou rose.

La réduction de la petite pièce antérieure du sternum, en forme de croissant, est un caractère important qui les rend assez faciles à reconnaître.

Ils se distinguent des *Drassidæ* par leurs yeux diurnes, par leurs pattes articulées latéralement, et des *Thomisidæ* par un bandeau très-étroit; ce dernier caractère surtout a une grande valeur.

Les *Sparassidæ* ne filent pas de toile, ils sont errants et se nourrissent de chasse; à l'époque de la ponte, leurs mœurs se modifient, ils deviennent sédentaires et construisent une assez vaste coque de soie d'un tissu solide pour y déposer leurs œufs qu'ils surveillent avec soin.

2e FAMILLE. — THOMISIDÆ.

Le céphalothorax est aussi large que long, les stries céphaliques sont toujours bien apparentes; le front est large, les yeux, au nombre de huit, sont presque égaux et tous diurnes, ils occupent la largeur du front et sont placés sur deux lignes; le bandeau élevé est presque aussi large que toute l'aire oculaire; les chélicères inclinées verticalement sont fortes, larges à leur base, les crochets courts, arqués, sont solides; la lèvre en forme de triangle allongé :

les lames maxillaires, très-inclinées sur la lèvre, sont allongées et se rétrécissent vers le bout; les pattes sont solides, les premières articulations, mobiles, permettent presque chez tous les *Thomisidæ* la marche latérale caractéristique, semblable à celle des crabes; ces pattes sont dépourvues d'épines et munies de deux griffes tarsales.

Les fossettes de l'abdomen sont bien marquées. Six filières courtes et rapprochées, d'un seul article chacune.

Les mâles sont presque toujours colorés autrement que les femelles et plus petits; le tarse de la patte-mâchoire recouvre complétement le bulbe.

L'épigyne de la femelle en forme de fossette.

Ces araignées errantes sont loin d'avoir la vivacité des *Lycosidæ*; elles courent en laissant toujours tendu après elles un fil qui souvent, aux yeux du naturaliste, décèle leur présence; presque toutes chassent à l'affût.

Les œufs, nombreux, ne sont pas agglutinés; le cocon n'est jamais posé dans une coque comme chez les *Sparassidæ*, les femelles le soignent avec amour.

Les *Thomisidæ* se distinguent des *Sparassidæ* par leur bandeau plus large, et par les lames maxillaires longues, rétrécies à l'extrémité et entourant la lèvre, tandis que celles des *Sparassidæ* sont droites, parallèles et larges, sans être inclinées.

3e FAMILLE. — EPEIRIDÆ.

Céphalothorax plus long que large, couvert de poils colorés, les stries bien marquées, huit yeux peu inégaux, posés sur deux lignes transversales parallèles, les quatre du milieu forment généralement un carré séparé; le front est bas, le bandeau moins large que l'aire oculaire, vertical, quelquefois rentré obliquement. L'abdomen n'offre que des poils soyeux ou quelques crins, sa coloration est due au pigmentum.

Les filières, au nombre de six, sont courtes, les quatre latérales, plus fortes, rapprochées en rosace.

Les *Epeiridæ* possèdent trois griffes tarsales, les deux supérieures sont solides et pectinées, l'inférieure est longue et recourbée; près de cette dernière griffe sont plantées quelques fortes épines pectinées d'un seul côté, que l'on appelle griffes auxiliaires; elles n'ont jamais de scopulas.

Le tarse du mâle contourne le bulbe du côté interne, mais sans le recouvrir.

L'épigyne de la femelle est surmontée d'un crochet plus ou moins long, recourbé en arrière.

Ce sont les *Epeiridæ* qui construisent les grandes toiles circulaires à fils rayonnants que l'on admire dans les bois et les jardins.

Les différences sexuelles sont plus ou moins prononcées, le mâle est généralement plus petit que la femelle.

Ce genre est facile à distinguer à première vue; l'abdomen élevé a la forme d'un triangle dont le sommet serait tourné vers le bas; il y a souvent d'assez gros tubercules aux angles supérieurs.

4e FAMILLE. — THERIDIDÆ.

Céphalothorax ovale, assez allongé, la partie céphalique étroite, élevée; stries distinctes. Les yeux égaux, placés sur deux lignes, occupent presque la largeur du front, quatre au milieu en carré plus ou moins régulier, les latéraux très-rapprochés l'un de l'autre, se touchent quelquefois.

Le bandeau est au moins aussi large que l'aire oculaire; la lèvre est courte, grande, semi-circulaire ou triangulaire; les mâchoires plus au moins longues, inclinées sur la lèvre; les chélicères verticales sont munies de longs crochets aigus.

Le tarse de la patte-mâchoire effilé ne recouvre qu'à moitié le bulbe; celui-ci, large, renfermant un conjoncteur pointu, fourchu à son extrémité.

Filières égales, d'un seul article.

Les pattes, munies de trois griffes, sont fines, assez allongées, les tarses formés de deux articles.

Les couleurs de ces araignées sont presque toujours vives, élégantes, le corps est glabre et luisant; la fabrication de leurs toiles est assez variable, elles ne sont jamais orbiculaires comme celles des *Epeiridæ;* tantôt, c'est une espèce de nappe horizontale soutenue en l'air par des fils nombreux, irréguliers, tendus dans tous les sens; ou bien elles se contentent de poser dans les endroits sombres, sur les haies, contre les troncs d'arbres, des fils écartés qui constituent une toile assez grossière; c'est là qu'elles pondent leurs œufs entourés d'un cocon plus ou moins solide.

5e FAMILLE. — AGELENIDÆ.

Céphalothorax plus long que large, une strie ou fossette au milieu de la partie thoracique, cette strie toujours longitudinale: la partie céphalique est séparée de la partie thoracique par de profondes stries obliques.

Les yeux presque égaux forment deux lignes transversales courbes ou presque droites; les deux yeux du milieu, par devant, sont seuls diurnes; le bandeau vertical est moins large que l'aire oculaire. Six filières, les quatre de côté plus longues, les deux supérieures formées de deux articles dont le second pointu offre plusieurs rangs de fusules sur son bord interne seulement, ces deux articles des filières supérieures sont l'un des caractères prin-

cipaux des *Agelenidæ*. Les chélicères sont perpendiculaires ; les tarses des pattes sont munis de trois griffes, mais n'ont pas les griffes auxiliaires des *Epeiridæ*.

Chez le mâle, le tarse des pattes-mâchoires recouvre le bulbe.

L'épigyne de la femelle n'a pas de crochet, elle est en forme de plaque variable, avec une ou deux fossettes.

Les *Agelenidæ*, quoique formant un groupe assez naturel, sont très-voisins des *Theridiidæ* et des *Drassidæ*.

Ces araignées sont excellentes fileuses, elles tendent de véritables tapis de soie dans nos maisons, sur les haies, etc., etc.; ces toiles, qui se moulent sur les objets où elles les posent, s'enroulent en tube à leur extrémité, c'est de là qu'elles s'élancent sur leur proie avec la plus grande vivacité.

Les sexes diffèrent très-peu ; la femelle dépose ses œufs dans plusieurs cocons.

6e FAMILLE. — DICTYNIDÆ.

Céphalothorax plus long que large, une strie longitudinale à la partie thoracique ; la partie céphalique étroite, convexe, séparée de la première par des stries profondes.

Les yeux presque égaux posés sur deux lignes droites, transversales, les deux du milieu, par devant, diurnes ; bandeau étroit, vertical, chélicères perpendiculaires ; six filières, les quatre latérales, épaisses, courtes, égales, rondes, disposées en carré ou trapèze ; celles de dessous d'un seul article, les supérieures de deux, dont le second court, est garni de fusules sur toute sa surface. Trois griffes tarsales, sans griffes auxiliaires.

Le corps est couvert de poils ou de pubescence colorés.

Le tarse du mâle est ovale, large et recouvre tout à fait le bulbe en dessus.

Un calamistrum bien marqué aux métatarses de la quatrième paire de pattes, il occupe la longueur de l'article (1).

Entre les filières inférieures un cribellum en forme de carré long (2) ; à la partie supérieure deux petites fossettes rondes ou ovales.

Les *Dictynidæ* voyagent peu ; ils se construisent de jolies petites toiles à larges mailles composées de fils complexes, ils déposent leurs œufs dans plusieurs cocons aplatis placés les uns près des autres et pondus à quelques jours d'intervalle.

(1) Organe singulier formé de deux rangées de poils serrés, parallèles, disposés comme les barbes d'une plume, placé toujours sur les métatarses de la 4e paire de pattes.

(2) Saillie placée entre les filières inférieures ; surmontant parfois un stigmate ; cet organe n'existe jamais que chez les espèces munies d'un calamistrum.

7e FAMILLE. — DRASSIDÆ.

Céphalothorax presque aussi long que l'abdomen, plus étroit en avant qu'en arrière, présentant rarement des stries rayonnantes.

Les yeux peu inégaux sont placés sur deux lignes : l'antérieure courbée en avant, la postérieure droite, les yeux du milieu de la ligne de devant sont seuls diurnes ; le bandeau plus ou moins vertical est moins large que l'aire oculaire : les chélicères sont perpendiculaires ; pourtant on les trouve projetées en avant chez quelques femelles ; six filières ; les quatre de côté plus longues, cylindriques, d'un seul article, avec de grandes fusules terminales ; les filières inférieures plus fortes et plus longues, séparées, ou placées les unes contre les autres ; les tarses des pattes armés de deux griffes.

Les pattes sont robustes et assez courtes, la quatrième paire est la plus longue, les deux paires antérieures sont dirigées en avant avec les fémurs un peu arqués en dehors ; les pattes de la troisième paire sont toujours les plus courtes, elles sont toutes munies de deux griffes tarsales, avec des scopulas sous ces griffes.

Le tarse de la patte-mâchoire du mâle recouvre le bulbe.

Chez la femelle, il n'y a ni calamistrum, ni cribellum.

Les *Drassidæ* sont fort nombreux et je ne doute pas que beaucoup d'espèces ne restent à découvrir en Belgique. Ces araignées chassent avec agilité, surtout pendant la nuit ; pourtant on en rencontre quelques espèces courant au soleil ; les premières sont noires, tandis que les secondes sont de couleur claire ; d'autres sont ornées de teintes métalliques.

Elles ne font jamais de toile, mais se filent des retraites en tissu léger.

Caractères de ces sept familles[1] :

1	Trois griffes tarsales aux pattes	4
	Deux griffes tarsales aux pattes	2
2	Tous les yeux homogènes diurnes. Pattes de la seconde paire plus longues que celles de la quatrième et souvent que celles de la première.	3
	Yeux médians antérieurs diurnes, les autres nocturnes. Pattes de la seconde paire plus courtes que celles de la première et de la quatrième paire. **Drassidæ.**	
3	Lames maxillaires droites. Bandeau très-étroit. **Sparassidæ.**	
	Lames maxillaires très-inclinées sur la lèvre. Bandeau élevé. **Thomisidæ.**	
4	Chez la femelle un calamistrum et un cribellum.	5
	Chez la femelle ni calamistrum ni cribellum.	6

[1] J'ajoute à ce tableau la famille des Eresidæ, dont on trouvera probablement un représentant en Belgique.

5	Yeux hétérogènes équidistants, formant deux lignes parallèles. **Dictynidæ.**	
	Yeux homogènes; les latéraux (au moins les postérieurs) très-écartés des médians. Partie céphalique très-convexe, fortement séparée de la partie thoracique. Yeux médians inégaux, formant un groupe serré très-séparé des latéraux des deux lignes. **Eresidæ.**	
6	Bandeau au moins aussi large que l'aire oculaire. Céphalothorax ovale allongé. Partie céphalique étroite et élevée. Filières égales, d'un seul article. **Theridiidæ**	
	Bandeau plus étroit que l'aire oculaire	7
7	Yeux médians antérieurs diurnes, les autres nocturnes; le tarse du mâle cupuliforme, recouvrant l'organe copulateur. Chez la femelle, épigyne en forme de plaque. **Agelenidæ.**	
	Yeux diurnes, ou au moins les quatre antérieurs. Article génital lacinié, contournant l'organe copulateur. Chez la femelle, épigyne pourvue d'un crochet et d'un scape (1). **Epeiridæ.**	

3e SOUS-ORDRE. — GNAPHOSÆ.

Le troisième sous-ordre ne renferme en Belgique que la seule famille des *Dysderidæ*.

Voici les caractères de cette famille :

Six yeux nocturnes; les chélicères articulées verticalement en avant du front, qui forme un angle, présentant un bandeau plus ou moins large; le crochet se replie du côté interne de la tige.

Les lames maxillaires sont assez élargies, les autres articles de la patte-mâchoire sont plus courts; chez le mâle le tarse n'est pas élargi, le bulbe inséré en dessous est très-simple.

Il y a deux sacs pulmonaires et deux stigmates trachéens placés sous les stigmates pulmonaires; chez la femelle, la vulve est dépourvue d'épigyne, les organes de la génération sont donc simples dans les deux sexes.

Les *Dysderidæ* vivent généralement sous les pierres, dans les anfractuosités de rochers ou dans des trous d'arbre. Elles s'enferment dans des coques de soie qu'elles entourent de détritus; leur extrême vivacité les dérobe facilement aux recherches de l'observateur.

4e SOUS-ORDRE. — THERAPHOSÆ.

Ce dernier sous-ordre, ainsi que le précédent, ne renferme, en Belgique, qu'une seule famille : *Aviculariidæ*, qui n'est même représentée que par un seul genre : *Atypus*. Latreille.

En voici les caractères :

Les chélicères sont articulées horizontalement, leurs tiges dépas-

(1) Le scape est le bord inférieur de l'épigyne, élevé et formé de trois pièces.

sant le front; le crochet inséré à l'extrémité de la tige se replie longitudinalement par-dessous, et non pas sur le côté interne; les yeux, au nombre de huit, sont très-resserrés et occupent une petite plaque posée sur le bord frontal. En dessous, la base de l'abdomen présente quatre stigmates; chez la femelle, une simple fente transversale forme l'ouverture de la vulve; la lèvre est très-petite, les pattes-mâchoires très-longues servent à les aider dans leur marche, le tarse du mâle est plus court que celui de la femelle et pas plus large; dessous est inséré le bulbe, simple et découvert.

L'*Atypus* se creuse en terre un long conduit doublé entièrement de soie.

M. Putzeys adresse, de la part de M. J. Van Volxem, un exemplaire de l'*Æditis montana*, pris se chauffant au soleil, à Mariemont, dans les premiers jours de décembre dernier.

M. A. Stevens montre à l'assemblée le dessin qu'il vient de faire d'une variété remarquable de la *Vanessa urticæ*, que M. H. Donckier se propose de décrire prochainement.

M. Becker fait passer sous les yeux de l'assemblée un très-bel exemplaire de *Scorpionidæ* provenant de Liberia, envoyé au Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles par M. le Dr Heylaerts, de Bréda.

Ce scorpion fait partie du genre *Heterometrus* et appartient au groupe de l'*Heterometrus afer*.

M. Becker entre dans quelques considérations sur ce genre; il croit que cette espèce est le *H. Rœseli* E. S., d'après l'étude sommaire qu'il a faite de la forme si caractéristique de la main, du placement des yeux, du nombre de dents des peignes, etc., etc.; pourtant, avant de se prononcer définitivement sur son identité, il se propose de communiquer ce scorpion à notre collègue Simon, créateur de cette espèce, confondue pendant si longtemps avec d'autres espèces voisines.

Personne n'ayant demandé la parole sur la question à l'ordre du jour, l'assemblée s'occupe du choix de la localité à visiter pour la première de nos huit excursions, qui doit avoir lieu le dimanche 9 mars.

M. de Borre propose Calmpthout, et cette localité est admise sans contestation.

La séance est levée à 9 3/4 heures.

Assemblée mensuelle du 1er mars 1879.

Présidence de M. Weinmann.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 1er février est approuvé sur lecture d'une épreuve.

Le Président annonce que le Conseil d'administration vient d'admettre deux nouveaux membres effectifs : M. Miguel Cuni y Martorell, membre de la Société Espagnole d'Histoire Naturelle, à Barcelone, présenté par MM. Preudhomme de Borre et H. Donckier de Donceel, et M. Louis Michels, naturaliste, à Bruxelles, présenté par MM. Weyers et Preudhomme de Borre.

Lord Dormer, admis le mois dernier comme membre effectif, est devenu membre à vie, ayant adressé à cet effet au trésorier la somme de deux cents francs.

Le Secrétaire dépose, pour la bibliothèque de la Société, un exemplaire du tome XXI des Annales (1878), paru dans le courant de février.

Il donne ensuite lecture de la correspondance.

M. de Borre donne lecture du rapport de M. Putzeys et du sien sur la *Monographie des Scaritides*, par M. le baron de Chaudoir, et l'assemblée, adoptant leurs conclusions, en vote l'impression dans nos Annales. Ces rapports comprennent non-seulement la première partie de la Monographie, présentée à la séance du 1er février, mais aussi la seconde partie adressée par l'auteur à M. Putzeys dans le courant de février, et pour laquelle la date de présentation à la Société sera celle de la séance de ce jour.

L'importance de ce travail nécessitera qu'il soit compris dans deux volumes.

Après avoir entendu MM. Roelofs et Jacobs, rapporteurs, l'assemblée vote également l'impression dans les Annales, du travail de M. H. Tournier : *Descriptions de quelques Curculionides nouveaux appartenant au genre Dichotrachelus Stierlin.*

En exprimant le regret que l'auteur n'ait pas donné de courtes diagnoses des espèces nouvelles, propres à être insérées dès à présent au Compte-rendu, pour leur faire prendre date, les rapporteurs pensent qu'il y a lieu de les énumérer aujourd'hui.

Ce sont : *Dichotrachelus concavicollis*, du Col de Fenêtre (Valais); *D. gallicus*, de la France méridionale; *D. seminudus*, du Col de Balme; *D. depressipennis*, du Col de Fenêtre (Valais); *D. arbutus*, de la Forclaz (Valais); *D. minutus*, du Crêt de la Neige (Jura).

M. H. Donckier présente le manuscrit d'un travail intitulé

Supplément au Catalogue des Coléoptères de la Faune Belge. (Relevé des Addenda publiés dans les Tomes I à XX inclusivement.) Plusieurs membres ayant demandé à en prendre connaissance, l'assemblée, du consentement de l'auteur, ajourne à la prochaine séance la nomination de rapporteurs pour ce travail.

Le Secrétaire donne lecture du travail suivant, communiqué par l'intermédiaire de M. de Selys-Longchamps :

NOTE

SUR UNE ÉPIDÉMIE CAUSÉE SUR DES DIPTÈRES DU GENRE SYRPHUS

PAR UN CHAMPIGNON (ENTOMOPHTHORA),

par MM. Max. Cornu et Ch. Brongniart.

En faisant une excursion dans la forêt de Gisors [1], en septembre 1877, l'un de nous remarqua avec étonnement un grand nombre d'insectes morts pour la plupart et fixés sur les panicules de graminées poussant en touffes dans le chemin. Toutes ces graminées appartenaient à la même espèce; c'était le *Molinia cærulea* dont les longs chaumes atteignent quelquefois 1 mètre et 1m20 de hauteur.

Les insectes fixés sur les épis des *Molinia* étaient tous semblables; c'étaient des individus de la même espèce, des sortes de petites mouches, des Diptères, se rapportant au genre *Syrphus;* pour la détermination exacte de l'espèce, nous avons eu recours à l'obligeance de notre collègue M. J. Bigot, entomologiste très-distingué, de la Société Entomologique de France, et dont la compétence sur ce sujet est bien connue : tous ces insectes étaient des *Syrphus mellinus.*

Ils étaient accrochés aux épillets nombreux et serrés des *Molinia;* presque tous étaient morts, et ceux chez qui la vie ne s'était pas complètement éteinte, ne présentaient que quelques mouvements si l'on venait à les toucher. Leurs ailes transparentes étaient écartées du corps et presque horizontales. La tête de chacun de ces Syrphes semblait attachée à la graminée sans offrir un aspect anormal : il en était de même pour le thorax; mais l'abdomen était considérablement gonflé et distendu; les anneaux, écartés les uns des autres,

[1] La Forêt de Gisors est située dans le département de l'Eure. Bien qu'élevée, elle est assez humide, à cause de son sol argileux, et l'on y rencontre des plantes rares aux environs de Paris. Je ne citerai qu'un champignon, l'*Amanita prætoria*, espèce extrêmement rare; c'est dans le but de retrouver ce cryptogame que M. Cornu et moi fîmes cette excursion pendant laquelle nous remarquâmes le fait que nous signalons.

par suite de l'extension de l'abdomen, montraient des zones alternativement colorées et pâles et sur ces dernières on apercevait à la loupe comme une exsudation graisseuse.

Nous reconnûmes de suite un *Entomophthora*, champignon parasite semblable à celui qui décime à l'automne les bataillons de la mouche commune, champignon qui détermine autour des mouches mortes et collées aux vitres une auréole blanche de spores.

M. Planchon, professeur à l'École de Pharmacie de Paris, constata, sur une espèce d'*Entomophthora* qui avait frappé de mort par centaines les pucerons de la vesce cultivée, une odeur semblable à celle du poisson en putréfaction.

Les graminées (*Molinia cærulea*) présentaient dans leur port et leur apparence, une modification complète. Au lieu d'être droits et dirigés vers le ciel, les chaumes étaient courbés vers la terre, surtout à leur extrémité; en outre, les rameaux secondaires de la panicule, qui sont d'ordinaire étroitement réunis, étaient écartés de l'axe et se courbaient sous le poids : la présence de tous ces insectes donnait à l'ensemble une apparence différente et nous affirmons que cette différence aurait frappé les regards, beaucoup plus que la modification imprimée par quelques Sclérotes, dont l'influence est déjà bien sensible.

Nous n'expliquerons pas la cause de ce fait; nous nous bornerons à dire que les Syrphes avaient sans doute choisi ces herbes parce qu'elles étaient situées dans une place découverte, suivant l'instinct qui porte les insectes à préférer un lieu de repos sur les brins d'herbes élevés et isolés; ils ont choisi en général le sommet des épis, parce que de là ils pouvaient mieux surveiller les alentours; puis, fatigués et alourdis par la maladie, ils se sont fixés par les crochets des tarses de leurs pattes aux poils et aux stries des glumelles; ils sont morts et sont restés là suspendus.

Dans la séance du 28 août 1878, de la Société Entomologique de France, M. Poujade montra des épis de graminées, *Brachypodium sylvaticum*, qui présentaient des *Syrphes* également atteints de la même maladie due à ce champignon parasite, l'*Entomophthora;* mais l'espèce n'était pas la même, c'était le *Syrphus gracilis* Meig. Ils avaient été rencontrés dans cet état, quelques jours auparavant, dans la forêt de Meudon (Seine-et-Oise), par notre collègue M. P. Mabille.

Dans cette petite note, nous nous sommes contentés de signaler cette épidémie à l'attention des entomologistes; nous espérons qu'ils dirigeront leurs recherches sur ce point intéressant et qu'ils voudront bien nous présenter à leur tour leurs observations, qui nous permettront alors un jour peut-être de donner une explication à ce fait curieux.

M. Lethierry signale une nouvelle espèce d'Homoptère belge, qu'il a rencontrée dans les chasses de feu C. Van Volxem. C'est la *Psylla alni* Linné. Elle a été prise à Spa. Cette espèce se trouve dans nos contrées sur l'aulne, comme son nom l'indique, mais beaucoup moins fréquemment que la *Psylla Foersteri* Flor, qu'on trouve ordinairement seule sur ledit arbuste.

M. Bolivar envoie la rectification suivante à son travail sur les Orthoptères rapportés de Portugal par C. Van Volxem :

« Je dois vous avertir que dans l'étude que je viens de faire des *Pamphagus*, j'ai signalé que le *Pamphagus* que j'ai eu jusqu'à présent comme étant *hespericus* Ramb., n'est pas cette espèce, mais une nouvelle que j'ai nommée *Mabillei ;* ce dont je me suis assuré par l'examen des types de Rambur que je dois à l'obligeance de M. P. Mabille; donc il faut changer la détermination de cette espèce qui se trouve parmi les Orthoptères de C. Van Volxem. »

M. H. Donckier fait connaître que le *Brachinus sclopeta* s'est trouvé parmi les insectes qu'il a recueillis à Dave, près Namur, en 1877. M. Putzeys, qui en avait pris à Liége trois individus en 1822, n'en avait plus vu depuis d'exemplaires belges.

M. Becker demande la parole et s'exprime comme suit :

J'ai l'honneur de présenter à notre réunion le Catalogue des Aranéides des Pays-Bas, tel que j'ai pu l'établir jusqu'à ce jour; je crois que la Faune de nos voisins du Nord nous intéresse particulièrement et que, dans tous les cas, il y a utilité à publier ce travail qui étend l'habitat de beaucoup de nos espèces et qui peut avoir une certaine importance au point de vue géographique.

M. Six, le premier, publia une liste des Araignées hollandaises il y a une vingtaine d'années; depuis cette époque il a malheureusement cessé de s'occuper d'arachnologie; un amateur zélé, M. Van Hasselt, de La Haye, a recueilli une importante collection et m'a communiqué des notes du plus haut intérêt. Des membres de la Société Entomologique Néerlandaise lui ont fait des envois intéressants; ce sont surtout MM. Heylaerts et W. Albarda, pour le Brabant septentrional; A. Maurissen, pour le Limbourg Hollandais; M.-H.-L. Gerth van Wyk et J.-G. de Man, pour la Zélande, S.-C. Snellen van Vollenhoven, C. Ritsema, feu A.-B. Van Medenbach de Rooy pour la Gueldre, J.-G. Everts, A.-F.-A. Leesberg, V.-N. Swierstra, feu Hartogh Heys, R.-T. Maitland et J. Van Leeuwen, pour les deux provinces de Hollande nord et sud.

Les Araignées de la Frise, Groningue, Drenthe, Over-Yssel, tout le nord enfin, sont encore malheureusement inconnues.

J'ajoute à ce travail une liste d'Aranéides de Russie, recueillies à Jaroslaw (Russie septentrionale), par M. Kokouyew.

Je joins ensuite quelques noms nouveaux pour faire suite à la première liste des Araignées de Hongrie, publiée dans notre bulletin de la séance du 7 décembre 1878 (*Aranéides recueillies par M. de Horvath*).

ARANÉIDES DE NÉERLANDE,

par M. LÉON BECKER.

J'ai pu composer ce Catalogue d'après les documents publiés en 1858 et 1863 par M. G.-A Six (1), les listes et espèces mises gracieusement à ma disposition par M. A.-W. Van Hasselt (2) et les résultats de mes propres excursions dans les Pays-Bas, le long de nos frontières.

FAMILLE DES ATTIDÆ.

GENRE SALTICUS Ltr.

S. formicarius De G. (V. H.). (3) Très-rare! La Gueldre et le Brabant septentrional.

GENRE MARPISSA C. K.

M. muscosa Cl. (S., V. H., L. B.). Toute la Néerlande.

GENRE CALLIETHERA C. K.

C. scenica Cl. (S., V. H., L. B.). Toute la Néerlande.

GENRE HASARIUS E. S.

H. arcuatus Cl. (V. H.). La Gueldre et le Brabant septentrional.
H. falcatus Cl. (S., V. H., L. B.). Hollande, Utrecht, Limbourg, etc.

GENRE PELLENES E. S.

P. tripunctatus Wlk. (S., V. H., L. B.). La Gueldre, Utrecht.

GENRE ATTUS Wlk.

A. pubescens F. (S., V. H., L. B.). Toute la Néerlande.
A. floricola C. K. (V. H.). Utrecht, Brabant septentrional.

(1) *Lijst van Spinnen uit Utrecht, in Bouwstoffen voor eene Fauna van Nederland*, II, Leiden, 1858, blz. 292. Et son *Nieuwe Bijdrage tot de inlandsche Spinnen*, in *Tijdschr. v. Entomologie*, Deel VI, 1863, blz. 124.

(2) Ce savant arachnologue de La Haye, à qui j'adresse ici tous mes remercîments, a bien voulu me communiquer les noms et les types de certaines espèces intéressantes de sa riche collection. Il a recueilli lui-même presque toutes les espèces citées dans le temps par son ami M. Six. Il est à espérer qu'il complètera plus tard ce travail si intéressant pour l'étude de l'aire géographique des espèces.

(3) Les initiales V. H. signifient : trouvées par M. Van Hasselt; l'initiale S. signifie : trouvées par M. Six ; les initiales L. B. signifient : trouvées par moi-même.

GENRE PHLEGRA E. S.

P. fasciata H. (S., V. H.). Hollande, Utrecht. — Je n'ai pas encore observé cette espèce en Belgique.

GENRE ÆLUROPS Th.

A. insignita Cl. (S., V. H.). Hollande, Utrecht.

GENRE HELIOPHANUS C. K.

H. cupreus Wlk. (S., V. H., L. B.). Toute la Néerlande.
H. dubius C. K. (S., V. H.). Utrecht. — Cette espèce ne se trouve pas en Belgique, du moins jusqu'aujourd'hui.
H. flavipes H. (S., V. H.). Utrecht. — Encore une espèce que je n'ai pu rencontrer en Belgique.

GENRE BALLUS C. K.

B. depressus Wlk. (S., V. H., L. B.). Utrecht, Brabant septentrional.

GENRE EUOPHRYS C. K.

E. frontalis Wlk. (S., V. H.). — Un peu partout.

FAMILLE DES LYCOSIDÆ.

GENRE OCYALE Cl.

O. mirabilis Cl. (S., V. H., L. B.). — Toute la Néerlande.

GENRE DOLOMEDES Ltr.

D. fimbriatus Cl. (S., V. H.). Utrecht, Hollande, Brabant septentrional, Limbourg.

GENRE LYCOSA Ltr.

L. inquilina Cl. (S., V. H.). Utrecht, Hollande, Brabant septentrional, Limbourg, Zélande. — Cette espèce est rare en Belgique, je ne l'ai jamais observée; M. E. Simon l'a découverte aux environs de Spa.
L. pulverulenta Cl. (S.). Utrecht
L. cuneata Cl. (S., V. H.). Utrecht, Hollande, Limbourg.
L. ruricola De G. (V. H.). Un peu partout.
L. trabalis Cl. (S., V. H.). Utrecht, Hollande, Zélande. Je ne l'ai pas observée en Belgique.
L. perita Ltr. (S., V. H.). Zélande, Gueldre, Hollande, Utrecht.
L. leopardus Sund. (V. H.). Utrecht. — Pas observée en Belgique.

GENRE PIRATA Sund.

P. piraticus Cl. (S., V. H.). Utrecht, Limbourg, Zélande, Hollande.

GENRE PARDOSA C. K.

P. paludicola Cl. (S., V. H.). Partout.
P. monticola Cl. (S., V. H.). Utrecht, Gueldre.

P. proxima C. K. (S., V. H.). Utrecht, Gueldre.
P. lugubris Wlk. (S., V. H.). Utrecht, Hollande.
P. amentata Cl. (S., V. H., L. B.). Utrecht, Gueldre, Limbourg.
P. pullata Cl. (S., V. H.). Utrecht, Hollande, Gueldre.

ARANEÆ VERÆ.

FAMILLE DES SPARASSIDÆ.

Genre Micrommata Ltr.

M. virescens Cl. (S., V. H.). Utrecht, Gueldre.
M. ornata Wlk. (S.). Utrecht.

FAMILLE DES THOMISIDÆ.

Genre Xysticus C. K.

X. cristatus Cl. (V. H.). Brabant septentrional, Limbourg.
X. ulmi H. (V. H.). Un peu partout.
X. pini H. (S., V. H.). Hollande, Utrecht.
X. lanio C. K. (S., V. H., L. B.). Toute la Néerlande.
X. bifasciatus C. K. (S., V. H.). Brabant septentrional, Limbourg, Utrecht, Hollande.
X. sabulosus H. (S., V. H.). Hollande, Utrecht, Limbourg.
X. Kochi Th. (S., V. H.). Répandu partout; il me paraît rare en Belgique.

Genre Synema E. S.

S. globosa F. (V. H.). Brabant septentrional, Limbourg.

Genre Oxyptila E. S.

O. horticola C. K. (S.). Utrecht.
O. praticola C. K. (S., V. H.). Toute la Néerlande.

Genre Misumena Ltr.

M. vatia Cl. (S., V. H., L. B.). Partout.
M. tricuspidata F. (V. H.). Limbourg (Maestricht). — Un seul exemplaire de cette très-rare espèce a été pris en Néerlande; je ne l'ai jamais rencontrée en Belgique.

Genre Diæa Th.

D. dorsata F. (V. H.). Utrecht, Brabant septentrional.

Genre Philodromus Wlk.

P. aureolus Cl. (S., V. H., L. B.). Partout.
P. dispar. Wlk. (S., V. H.). Utrecht, Hollande, Zélande.
P. margaritatus Cl. (V. H.). Utrecht, Gueldre.—Je n'ai pu jusqu'aujourd'hui la rencontrer en Belgique.
P. histrio Ltr. (V. H.). Gueldre, Limbourg.

GENRE TIBELLUS E. S.

T. oblongus Wlk. (S., V. H.). Hollande, Utrecht, Zélande. — Je n'ai pu rencontrer cette espèce en Belgique ; ce genre même n'y est pas représenté jusqu'à présent.

GENRE THANATUS C. K.

T. formicinus Cl. (S., V. H.). Utrecht, la Gueldre. — Encore un genre qui nous manque en Belgique.

FAMILLE DES ERESIDÆ.

GENRE ERESUS Wlk.

E. cinnabarinus H. (V. H.). La Gueldre (Velp près d'Arnheim). — Un seul exemplaire de cette belle espèce a été trouvé en Néerlande ; je n'ai pu la découvrir en Belgique.

FAMILLE DES EPEIRIDÆ.

GENRE CYCLOSA M.

C. conica Pal. (S., V. H., L. B.). Utrecht, Gueldre, Zélande, Brabant septentrional, Hollande.

GENRE EPEIRA Wlk.

E. angulata Cl. (V. H.). Brabant septent., Limbourg, Hollande.
E. dromedaria Wlk. (S., V. H., L. B.). Utrecht, Brabant septentrional, Limbourg.
E. gibbosa Wlk. (V. H.). Hollande, Utrecht.
E. diademata Cl. (S., V. H., L. B.). Partout.
E. marmorea Cl. (S., V. H.). Hollande, Utrecht.
E. marmorea, variété *pyramidata* Cl. (S., V. H.). Hollande, Zélande, Utrecht.
E. quadrata Cl. (S., V. H.). Utrecht, Brabant septent., Limbourg.
E. cucurbitana Cl. (S., V. H., L. B.). Partout.
E. triguttata F. (S., V. H.). La Gueldre, Utrecht, Hollande.
E. umbratica Cl. (S., V. H.). Partout.
E. sclopetaria Cl. (S., V. H.). Partout.
E. patagiata Cl. (S., V. H.). Partout.
E. acalypha Wlk. (S., V. H., L. B.). Utrecht, la Gueldre, Brabant septentrional, Zélande.
E. Redii Scp. (V. H., L. B.). Hollande, Zélande, Limbourg. — C'est l'*E. solers* de Walckenaer (1830).
E. cornuta Cl. (S., V. H., L. B.). Partout.

GENRE SINGA C. K.

S. hamata Cl. (V. H.). Utrecht, Limbourg.
S. pygmæa Sund. (S., V. H.). Utrecht, Zélande. — Je ne l'ai pas observée en Belgique.
S. albovittata Wstr. (V. H.). Utrecht, Hollande.

GENRE CERCIDIA Th.

C. prominens Wstr. (V. H.). Utrecht, Gueldre, Limbourg.

GENRE ZILLA C. K.

Z. attrica C. K. (V. H.). Utrecht, Limbourg.
Z. X-notata Cl. (S., V. H.). Partout.

GENRE META C. K.

M. segmentata Cl. (S., V. H., L. B.). Partout.
Idem, var. *Mengei* (V. H.). Partout (1).
M. Merianæ Scl. (S., V. H.). Utrecht, Limbourg, Hollande.

GENRE TETRAGNATHA Ltr.

T. extensa Ltr. (S., V. H., L. B.). Partout.

FAMILLE DES THERIDIONIDÆ.

GENRE LINYPHIA Ltr.

L. montana Cl. (S., V. H.). Utrecht, Gueldre, Brabant septentr.
L. socialis Sund. (V. H.). Partout.
L. clathrata (S., V. H.). Partout.
L. pusilla Sund (S.). Utrecht. — Espèce rare.
L. frutetorum C. K. (S., V. H.). Utrecht, Eollande.
L. resupina Wider. (S., V. H.). — Je ne l'ai pas observée en Belgique.
L. bucculenta Cl. (S., V. H.). Utrecht, Zélande, Hollande.
L. pygmæa Wstr. (S.). Utrecht. — Cette petite espèce n'a pas encore été rencontrée en Belgique.
L. nebulosa Sund. (S.). Utrecht.

GENRE PACHYGNATAA Sund.

P. listeri Sund. (S., V. H.). Utrecht, Brabant septentrional, etc.
P. De Geeri Sund. (S., V. H.). Utrecht, Brabant septentrional, etc.
P. Clerckii Sund. (S., V. H.). Utrecht, Brabant septentrional, etc.

GENRE ERIGONE Savigny.

E. dentipalpis Wider (S., V. H., L. B.). Utrecht, Brabant septentrional, Hollande.
E. longipalpis Sund (S., V. H.). Utrecht, Brabant septentrional.
E. dentata Wider (S.). Utrecht.
E. livida B. (V. H.). Brabant septentrional. — Pas encore trouvée en Belgique.
F. pusilla Wider (S.). Utrecht. — Pas en Belgique.

(1) Dans mon Catalogue des Aranéides de Belgique, je ne cite pas cette variété qui est très-commune au printemps. Quelques auteurs en ont fait une espèce distincte; je pense avec M. Simon, que les différences légères que l'on y constate difficilement, n'ont aucune valeur spécifique.

E. elongata Wider (S.). Utrecht. — Encore une espèce à rechercher dans le pays.
E. monoceros Wider (S.). Utrecht. — Pas en Belgique.
E. bituberculata Wider (S., V. H.). Utrecht, Hollande. — Pas en Belgique.
E. brevis Wider (S.). Utrecht. — Pas en Belgique.
E. rufipes L. (S.). Utrecht. — Pas en Belgique.
E. rufa Wider (S.). Utrecht. — Pas trouvée en Belgique.
E. sulcifrons Wider (S.). Utrecht. — Pas trouvée en Belgique.
E. rubens B. (S., V. H.). Utrecht, Hollande. — Pas trouvée en Belgique.

Genre Theridion Wlk.

T. saxatile C. K. (S., V. H., L. B.). Utrecht, la Gueldre, Brabant septentrional.
T. vittatum C. K. (S., V. H.). Partout.
T. lunatum Cl. (V. H.). Partout. Pas en Belgique.
T. simile C. K. (S.). Utrecht.
T. varians H. (S., V. H., L. B.). Partout.
T. sisyphium Cl. (S., V. H., L. B.). Partout.
T. bimaculatum L. (S., V. H.). Utrecht, etc.
T. lineatum Cl. (S., V. H.). Utrecht, etc.
T. tepidariorum C. K. (V. H.). Utrecht, etc. — Toujours dans les serres.

Genre Steatoda Sund.

S. bipunctata L. (S., V. H.). Partout.
S. guttata Wider (S., V. H.). Utrecht, la Gueldre.
S. corollata L. (V. H.). Utrecht.
S. thoracica H. (V. H.). Brabant septentrional, Hollande.

Genre Euryopis M.

E. tristis H. (S.). Utrecht.
E. flavomaculata C. K. (S., V. H.). Utrecht, Hollande. — Pas en Belgique.

Genre Episinus Wlk.

E. truncatus Wlk. (S., V. H.). Utrecht, etc.

Genre Nesticus Th.

N. cellulanus Cl. (V. H.). Utrecht, Zélande; dans les caves.

Genre Ero C. K.

E. tuberculata De G. (S., V. H.). Utrecht, etc.

Genre Asagena Sund.

A. phalerata Panzer. (S., V. H.). Utrecht, Gueldre. — Ce genre nous manque en Belgique.

FAMILLE DES PHOLCIDÆ.

Genre Pholcus Wlk.

P. phalangioides Fuessl. (V. H.). Utrecht, etc. — Cette espèce paraît manquer en Belgique.

FAMILLE DES AGELENIDÆ.

Genre Argyroneta Ltr.

A. aquatica Cl. (S., V. H.). Un peu partout.

Genre Tegenaria Ltr.

T. ferruginea Panzer. (S., V. H., L. B.). Partout.
T. domestica Cl. (S., V. H.). Partout.
T. atrica C. K. (V. H.). Partout.

Genre Agelena Wlk.

A. labyrinthica Cl. (V. H., L. B.). Brabant septent., Hollande.

Genre Textrix Sund.

T. denticulata Olv. (S., V. H.). Utrecht, Hollande.

Genre Hahnia C. K.

H. pusilla C. K. (S.). Un seul individu trouvé aux environs d'Utrecht. (Coll. V. H.). — Nous ne l'avons pas; elle ne se trouvait, jusqu'à présent, que dans le midi de la France et en Allemagne.

FAMILLE DES DICTYNIDÆ.

Genre Dictyna Sund.

D. flavescens Wlk. (V. H.). Utrecht.
D. viridissima Wlk. (V. H.). Utrecht, Hollande, Limbourg, Brabant septentrional.
D. arundinacea L. (S., V. H., L. B.). Utrecht, Limbourg, Brabant septentrional.
D. uncinata Th. (V. H.). Hollande, Zélande, Brabant septentrional.

Genre Amaurobius C. K.

A. fenestralis Stroem. (S., V. H., L. B.). Partout.
A. ferox Wlk. (S., V. H.). Partout.

FAMILLE DES DRASSIDÆ.

Genre Micaria Wstr. (Macaria C. K.).

M. fulgens Wlk. (S., V. H.). Utrecht, Hollande. — Pas en Belgique.
M. pulicaria Sund. (S., V. H.). Utrecht, Brabant septentrional.
M. formicaria Sund. (S., V. H.). Utrecht, Hollande. — Pas en Belgique.

Genre Prosthesima L. K.

P. subterranea C. K. (S., V. H.). Utrecht, Hollande, Gueldre.

GENRE DRASSUS Wlk.

D. lapidosus Wlk. (V. H., L. H.). Utrecht, Brabant septentrional.
D. quadripunctatus L. (S.). Utrecht. — Je ne le connais pas encore de Belgique.

GENRE PŒCILOCHROA Wst.

P. conspicua L. K. (*Drassus nocturnus* Wlk.) (S., V. H.). Utrecht, Gueldre.

GENRE PYTHONISSA C. K.

P. nocturna L. (L. B.). Environs de Maestricht.

GENRE CLUBIONA Ltr.

C. phragmitis C. K. (C., V. H.). Un peu partout.
C. pallidula Cl. (S., V. H.). Un peu partout.
C. compta C. K. (V. H.). Utrecht.
C. trivialis C. K. (S.). Utrecht. — Pas en Belgique.

GENRE CHIRACANTHIUM C. K.

C. punctorium Villers (S., V. H.). Hollande, Utrecht, Brabant sept.
C. erraticum Wlk. (S.). Utrecht.

GENRE ANYPHÆNA Sund.

A. accentuata Wlk. (S., V. H.). Hollande, Utrecht, Limbourg, Zélande.

GENRE MICARIOSOMA E. S.

M. festivum C. K. (S., V. H.). Hollande, Utrecht.

GENRE AGRÆCA Wst.

A. brunnea B. (V. H.). Utrecht, Hollande, Gueldre, Brabant sept.

GENRE ZORA C. K.

Z. spinimana Sund. (V. H., L. B.). Utrecht, Maestricht.

ARANEÆ GNAPHOSÆ.

FAMILLE DES SCYTODIDÆ.

GENRE SCYTODES Wlk.

S. thoracica Wlk. (V. H.). Hollande, Utrecht. — Ce genre n'est pas encore représenté en Belgique.

FAMILLE DES DYSDERIDÆ.

GENRE SEGESTRIA Ltr.

S. senoculata L. (S., V. H.). Utrecht, Brabant sept., Hollande.
S. perfida Wlk. (V. H.). Zélande.

GENRE DYSDERA Ltr.

D. erythrina C. K. (V. H.). Utrecht, Zélande, Hollande.

ARANEÆ THERAPHOSÆ.

FAMILLE DES AVICULARIDÆ.

GENRE ATYPUS Ltr.

A. piceus Sulzer. (V. H.). Utrecht, Brabant septentrional.

ARANÉIDES DE RUSSIE

RECUEILLIES A JAROSLAW (RUSSIE CENTRALE) PAR M. KOKOUYEW,

PAR LÉON BECKER.

LYCOSIDÆ.

GENRE DOLOMEDES Ltr.

Lycosa cinerea F. Ne se trouve pas en Belgique. — D'après M. Simon, elle est plus commune dans le Midi, au bord des rivières et sur les plages.

Lycosa ruricola De G. Paraît aussi commune en Russie qu'en Belgique.

GENRE PIRATA Sund.

Pirata piscatorius Cl. Ne se trouve en Belgique qu'au bord des marais de la Campine.

THOMISIDÆ.

GENRE XYSTICUS C. K.

Xysticus erraticus B.

GENRE OXYPTILA E. S.

Oxyptila praticola C. K.

GENRE PHILODROMUS Wlk.

Philodromus margaritatus Cl. Je n'ai pas encore rencontré cette espèce en Belgique; elle est commune en France. — M. Van Hasselt l'a trouvée en Hollande.

Philodromus aureolus. Paraît aussi commune qu'en Belgique.

EPEIRIDÆ.

GENRE EPEIRA Wlk.

Epeira cornuta Cl.

Epeira patagiata Cl. Elle paraît au moins aussi commune qu'en Belgique.

GENRE META C. K.

Meta segmentata Cl.

THERIDIONIDÆ.

GENRE LINYPHIA Ltr.

Linyphia bucculenta Cl.

Linyphia bicolor Bl.

GENRE PACHYGNATHA Sund.

Pachygnatha Listeri Sund.
Pachygnatha De Geeri Sund.

GENRE ERIGONE Sav.

Erigone dentipalpis Sund. Wider.
Erigone livida Bl. Je ne l'ai pas observée en Belgique.

GENRE STEATODA Sund.

Steatoda bipunctata L.

AGELENIDÆ.

GENRE ARGYRONETA Ltr.

Argyroneta aquatica Cl.

DRASSIDÆ.

GENRE CLUBIONA Ltr.

Clubiona cœrulescens L. K.
Clubiona pallidula Cl.
Clubiona erratica C. K. Je ne l'ai jamais observée en Belgique; elle est très-rare en France, plus commune en Allemagne. — Elle paraît être plutôt une espèce orientale.

GENRE AGRÆCA Wst.

A. brunnea B. Reçu un nid de cette curieuse espèce, construit comme dans nos environs, recouvert de terre, et attaché à une tige de bruyère.

J'ai à ajouter à la liste des Aranéides recueillies en Hongrie et en Moldavie par MM. de Horvath et A. Montandon, et publiées dans notre Compte-rendu du 7 décembre 1878, les quelques espèces suivantes :

LYCOSIDÆ.

Lycosa ruricola D. G. Citée de Moldavie; prise aussi en Hongrie.
Pardosa amentata Cl. Prise également en Hongrie.

THOMISIDÆ.

Philodromus emarginatus Schrenck. Espèce de Belgique, prise en Hongrie.

EPEIRIDÆ.

Epeira marmorea Cl. Hongrie.
Zilla montana C. K. Hongrie.

THERIDIONIDÆ.

Linyphia montana Cl. Citée de Moldavie; prise aussi en Hongrie.
Linyphia phrygiata C. K. Hongrie.

M. de Borre demande la parole et expose qu'à la suite de la publication qu'il a faite dans le Compte-rendu de la séance du 4 janvier, de la traduction d'un article de M. Douglas sur la préparation des insectes très-délicats, notre collègue M. J. Lichtenstein l'a engagé à traduire aussi de l'anglais une communication faite par lui à l'*Entomologist's Monthly Magazine* (janvier 1879). Voici la petite note dont il s'agit :

« J'emploie depuis deux ans le talc au lieu de verre; il est facile à couper avec des ciseaux, presque aussi transparent que le verre, plus mince et moins fragile. En dissolvant un morceau de colophane dans de l'essence de térébenthine, je forme un ambre artificiel, un peu brunâtre, mais suffisamment transparent. J'en place une goutte sur un petit carré de talc, j'y place mon puceron et je l'y immerge complètement; généralement les pattes et ailes s'étendent ainsi d'une manière naturelle. Je place ensuite un autre carré de talc au-dessus et je presse jusqu'à ce que le liquide se soit étendu et environne bien complètement l'insecte. Je fixe le tout en l'enfermant dans un cadre de carton recouvert par un papier gommé, le carton et le papier ouverts au centre de manière à faire voir de part et d'autre la préparation; sur le cadre, j'inscris le nom, le numéro et la page de mon journal; la préparation est ensuite traversée d'une épingle à l'un de ses angles et piquée dans ma collection. »

Dans sa lettre à M. de Borre, M. Lichtenstein ajoute que le kilogramme de talc en débris lui coûte 75 centimes et peut servir à un nombre extrêmement considérable de préparations. D'après son estimation, chaque préparation lui coûte moins d'un centime, et cinq à dix minutes de temps.

M. Lichtenstein a envoyé avec sa lettre un spécimen de préparation de ce genre, que M. de Borre fait voir à l'assemblée. Il contient un *Pemphigus cornicularius*, forme ailée émigrante, sortie des galles de *Pistacia terebinthus* le 3 septembre 1878. A côté sont les embryons. Cette préparation peut se fixer, ainsi qu'il est dit, dans la collection, au moyen d'une épingle, et se placer également commodément sur le porte-objet d'un microscope.

M. H. Donckier demande si le baume de Canada ne pourrait pas être substitué à la résine de M. Lichtenstein, pour obtenir une plus grande transparence. Cependant il convient que ce baume pourrait même, dans certains cas, avoir l'inconvénient d'une trop grande transparence, ainsi que celui d'une évaporation plus rapide.

En somme, continue M. de Borre, les insectes baignés dans une résine, que nous avait communiqués dernièrement M. Petzold, de

Vienne, ne sont qu'une autre application à des exemplaires de plus grande taille, du procédé que M. Lichtenstein suit de son côté. A notre dernière séance, plusieurs de nos collègues ont été d'avis que le procédé de M. Petzold avait le très-grand inconvénient de rendre trop difficile l'étude des insectes incarcérés dans cette résine, reproche qu'on ne peut, du reste, adresser au système employé par M. Lichtenstein pour de minuscules exemplaires, objet d'études microscopiques. Cependant, j'aurai un mot à dire pour défendre aussi le procédé Petzold. Quand je vois dans une collection d'Hémiptères, combien il est difficile, pour la plupart des familles, de découvrir parmi des centaines d'insectes piqués comme d'ordinaire, quelques individus ayant conservé absolument et intégralement tous leurs organes appendiculaires (pattes, antennes, etc.), je me demande si une collection semblable ne devrait pas faire en sorte de posséder, pour chaque espèce, un ou deux exemplaires complets de tous leurs membres, immergés dans la résine suivant le procédé Petzold, et si, en dehors des Hémiptères, ledit procédé ne mériterait pas d'être également partiellement employé pour beaucoup de Diptères, de Névroptères, d'Arachnides, etc., tandis que le procédé Lichtenstein serait employé de son côté pour ces Micros de tous ordres dont on ne peut faire d'étude véritable qu'avec un microscope.

M. Capronnier annonce que des chenilles d'*Antheræa Yama-mai* venant d'éclore prématurément chez lui, un peu par sa faute, sans qu'il eût de chênes forcés en serre pour leur nourriture, il a essayé de les nourrir avec les feuilles persistantes d'un chêne vert dont il avait rapporté des glands de Nice. Cet essai réussit parfaitement. Il se pourrait même que ces feuilles fussent pour les chenilles une meilleure nourriture que les premières feuilles trop tendres de notre chêne commun.

M. Roelofs dit qu'il a récemment eu occasion d'assister à La Haye à une réunion d'entomologistes de cette ville, qui a lieu tous les quinze jours. Il s'y fait de très-intéressantes communications. Dans la séance à laquelle il assistait, M. Snellen van Vollenhoven entretint ses confrères d'une découverte remarquable signalée par M. Cornelius, d'Elberfeld, dans le tome XXXIII (1876) des *Verhandlungen* de la Société d'Histoire naturelle des provinces rhénanes et de Westphalie. Il s'agissait des réservoirs d'eau où plongent les cloches des gazomètres, et qui sont, paraît-il, remplis d'insectes qui viennent s'y noyer en quantités considérables. Le nombre en est même tellement grand, qu'on ne peut l'attribuer à une circonstance fortuite, et qu'il y a évidemment dans l'odeur de cette eau quelque chose qui attire les insectes de tous ordres. Il y aurait le plus grand

intérêt à vérifier ce fait ici et dans toutes les villes ayant l'éclairage au gaz.

L'assemblée s'occupe de choisir une localité pour l'excursion mensuelle d'avril qui aura lieu le lundi de Pâques, 14 avril, au lieu du 13 (second dimanche du mois). La proposition de M. Weyers d'explorer Ruysbroeck, près Boom, est adoptée.

La séance est levée à 9 3/4 heures.

Assemblée mensuelle du 3 avril 1879.

Présidence de M. Weinmann.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le retard dans la publication du compte-rendu du 1er mars fait ajourner à la prochaine séance l'approbation du procès-verbal.

M. de Selys-Longchamps demande la parole. Il se fait l'interprète des sentiments de tous ses collègues en félicitant notre honorable président, M. Weinmann, de la nomination de chevalier de l'Ordre de Léopold que lui ont valu ses brillants succès industriels à l'Exposition de Paris. (*Applaudissements.*)

M. Weinmann témoigne à l'assemblée sa reconnaissance pour cette sympathique et cordiale manifestation.

Le Président annonce que M. le Dr Fromont, à Saint-Josse-ten-Noode, notre collègue il y a quelques années, vient d'être admis de nouveau comme membre effectif par le Conseil d'administration, sur la présentation de MM. Fondu et Preudhomme de Borre. L'assemblée en témoigne une vive satisfaction.

MM. le Dr Jacobs et de Borre sont nommés commissaires pour l'examen du travail présenté par M. H. Donckier à la séance du 1er mars : *Supplément au Catalogue des Coléoptères de la Faune Belge. Relevé des addenda publiés dans les volumes I à XX inclusivement.*

M. Becker présente, de la part de M. E. Simon, le manuscrit d'un mémoire intitulé : *Essai d'une classification des Opiliones mecostethi; remarques synonymiques et descriptions d'espèces nouvelles.* Sont désignés comme rapporteurs : MM. Becker et Plateau.

M. Roelofs dépose deux mémoires :

1° *Description de quatre nouvelles espèces du groupe des Cyphides.*

2° *Additions à la Faune du Japon.*

MM. Candèze et Weyers sont chargés de l'examen de ces deux mémoires.

M. de Borre présente la suite de son *Étude sur les espèces de la tribu des Féronides qui se rencontrent en Belgique. Deuxième partie : Sphodriens et Calathiens.* — Commissaires : MM. Putzeys et Weyers.

M. Roelofs, à cause du retard que subira nécessairement, par suite du nombre des mémoires acceptés par la Société, l'apparition de ses travaux, demande à donner brièvement la diagnose des nouvelles espèces, pour s'assurer incontestablement la date de leur publication.

DIAGNOSES DE NOUVELLES ESPÈCES DE CYPHIDES,

par W. Roelofs.

Cyphus.

1. *C. Oliveiræ.* Statura *C. augusti* Illiger, prothorace minus transverso; squamulis cinereis pallide viridi-tinctis obductus; punctis striarum viridibus; corpus subtus glaucum.

Brésil; collection du professeur Paulino d'Oliveira.

2. *C. elegans. C. Germari* similis sed minus robustus; antennis pedibusque longis gracilibusque; tibiis anticis valde curvis; brunneo-niger, elytris maculis fasciisque sulfureis, margaritaceo-micantibus.

Bahia (Brésil); coll. Roelofs, provenant de la collection Castelnau.

Cyphopsis, nov. gen.

Rostrum parallelum; funiculum antennarum marginem posticum oculorum attingens, articulis duobus primis subæqualibus. Oculi longitudinaliter ovales. Prothorax conicus, lateribus tuberculatus. Elytra triangularia, humeris prominentibus. Tibiæ intus denticulatæ; tarsi articulis longis.

3. *C. Jekelii.* Brunneo-nigrum, nitidum; prothorace lineis tribus, elytrorum maculis longitudinaliter dispositis passimque confluentibus olivaceo-lutescente squamosis; sutura brunnea; elytris seriatim punctatis; prothorace utrinque fortiter tuberculato; subtus pedibusque ocraceo-squamosis.

Brésil; coll. Roelofs, provenant de la collection Jekel.

4. *C. clathratum.* Nigrum, parum nitidum; capite prothoraceque squamis sulfureis trilineatis; elytris striatis, maculis luteis depressis; prothorace utrinque subtuberculato; subtus pallide luteo-marmoratum; pedibus pilis concoloribus.

Jacobina, province de Bahia, Brésil; coll. Roelofs, provenant de la collection Castelnau.

DIAGNOSES DE NOUVELLES ESPÈCES
DE CURCULIONIDES, BRENTHIDES, ANTHRIBIDES ET BRUCHIDES DU JAPON,

par W. Roelofs.

Curculionides.

1. *Piazomias Lewisi. P. velato* affinis, eadem colore; rostro linea media tenui, utrinque striato; prothorace rugoso-tuberculato, anguste et subtiliter medio sulcato; elytris tenuiter punctato-striatis.

Japon.

Pseudocneorhinus.

2. *P. setosus.* Ovalis, cinereo-fusco dense squamulatus; elytris obscure bifasciatus, squamulis erectis fuscis.

Japon.

3. *P. Adamsi.* Brevis, dense cinereo-fusco squamosus; elytris subglobosis, squamulis erectis, longis, albicantibus, sparsis.

Mantchourie.

4. *P. minimus.* Breviter ovalis, dense squamulis cinereo-griseis obductus, elytris squamulis erectis, brevibus, raris.

Japon.

Scaphosternus N. G. (*Byrsopsides*).

Mentum vix pedunculatum; rostrum inclinatum, crassum, breve; antennæ breves, funiculo sexarticulato; oculi transversi; prothorax convexus; elytra longa; prosternum usque ad coxas anticas emarginatum; tibiæ mucronatæ, unguiculatæ; tarsi pubescentes; ungulis parvis remotis; corpus apterum.

5. *S. rugosus.* Niger, opacus, pilis brunneis in cavitatibus parce obsitus; rostro rugoso, pluri-carinato; prothorace tuberculis poriferis adsperso; elytris seriatim fossulatis, interstitiis tuberculis minutis lucidis, basi bicristatis, apice suturam tuberculatis.

Japon.

6. *S. scrobiculatus. S. rugosum* forma approximans; prothorace brunneo-pubescente, tuberculato, tuberculis piligeribus; elytris quam in *S. rugoso* profundius sculptis; elytrorum fossulis seriatis, subtus pedibusque piligeris.

Japon.

7. *Phæopholus major. P. ornato* R. assimilis, sed major, brunneus, squamulis concoloribus tectus; elytris nigro-bifasciatis; subtus parce griseo-squamulosus.

Japon.

8. *Rhynchites Haroldi.* Cupreus, viridi-micans; subtus, pedibus, rostroque apice cyaneis; maris coxis anticis curvis.

Japon.

Ixalma Pascoe; Xenopus R.

9. *I. Hilleri.* Pallidus, rufo-brunneus; elytris interstitiis striarum æqualibus; femoribus posticis lamina profunde digitata munitis.
Japon.

10. *I. indica.* Rufo-brunneus; linea laterali prothoracis in elytris paulo prolungata; striarum interstitiis alternis elevatis; femoribus posticis longissimis, lamina digitata munitis.
Inde boréale.

11. *Lychnuchus fascicularis.* Niger, nitidus; antennis tarsisque testaceis; prothorace grosse punctato, nigro-piloso; elytris basi apiceque albo penicillatis, sutura albo-pilosa et fasciculo nigro ornato.
Japon.

12. *Nanophyes japonicus.* Ovalis, niger, albo-pubescens; antennarum scapo, rostro subtus, femoribus, apice excepta, tibiis abdomineque segmentis tribus ultimis testaceis.
Japon.

Cryptorhynchus.

13. *C. annulipes.* Elongatus, nigro-brunneus; prothoracis margine cum squamulis penicillatis rufo-brunneis; elytris nigro brunneoque variegatis; pedibus coloribus similibus annulatis.
Japon.

14. *C. obscurus.* Oblongo-ovalis; brunneo-niger, fuligineo-squamulosus; prothorace nigro-penicillato; elytris vage albido-quadripunctatis.
Japon.

15. *Baris Reinii.* Oblongo-ovalis, niger, parum nitidus, nigro-subsquamosus; elytrorum interstitiis squamulis luteis linea ornatis, vittaque abbreviata basali et plaga ultra medium concoloribus.
Japon.

Dryophthoroides N. G. (*Stromboscérides*).

Rostrum breve, basi transversa impressum; antennæ breves, funiculo quadriarticulato; oculi magni, angusti, transversi, subtus contigui; corpus elongatum, apterum.

16. *D. sulcatus. D. lymexyloni* similis sed latior, ater; indumento cinereo squamiformi indutus; prothorace varioloso; elytris costatis; interstitiis grosse punctatis.
Japon.

Brenthides.

17. *Baryrhynchus Poweri. B. militi* affinis, similiter maculatus sed lucidior; capite cum tumore transverso lævi; antennarum articulis elongatis.
Japon.

ANTHRIBIDES.

18. *Phlœbius gibbosus*. *P. alternantis* et *longicornis* vicinus; niger, flavo-pilosus, nigro-variegatus; prothorace transverso, albo-punctato; scutello albo; elytris basi gibbosis.

Japon.

19. *Litocerus japonicus*. Nigricans, antennis, clava excepta, et unguiculis tarsorum testaceis; rostro apicem versus dilatato; fuligineo-pilosus nigroque variegatus; prothorace similiter marmorato; elytris pallide bifasciatis, interstitiis secundo et quarto elevatioribus.

Japon.

20. *L. rufescens*. Niger; prothorace margine antico, sutura elytrorum pedibusque rufescentibus; rostro lineari, cum capite flavo-piloso; infra oculos macula magna flava; linea media in prothorace postice valde perspicua et nivea, apiceque elytrorum macula suturali, transversa, dilatata, grisescentibus.

Japon.

21. *Brachytarsus niveovariegatus*. Niger, antennis, clava excepta, tarsisque testaceis; prothorace albo-marmorato, elytrorum interstitiis alternis elevatioribus, maculis albis ornatis.

Japon.

BRUCHIDES.

22. *Bruchus fulvipes*. Ovalis, niger, albo-pubescens; antennis pedibusque pallide testaceis; prothorace pubescente, plaga albo-sericea elevata, bipartita, antescutellari; scutello concolore; sutura elytrorum, apice excepta, fasciisque duabus griseo-albis.

Japon.

M. Becker présente, au nom de son auteur, la note suivante :

NOTE SUR LES EPEIRIDÆ DE LA SOUS-FAMILLE DES ARCYINÆ,

par E. SIMON.

Le genre *Arcys* a été longtemps rapproché des *Thomisidæ*; Walckenaer avait cependant signalé ses affinités avec les *Epeiridæ* (Apt., t. I, p. 499). Le Rév. O. P. Cambridge (Ann. and Mag. of Nat. H., 1870, p. 416) et en dernier lieu le Dr L. Koch (Ar. Austr. p. 215) l'ont rangé avec raison dans cette dernière famille.

Par le nombre et la structure des griffes des tarses, la présence de griffes accessoires, la disposition des filières, les *Arcys* sont en effet de vrais *Epeiridæ*; le genre type présente même une frappante ressemblance avec les *Gasteracantha*, par sa partie céphalique brusquement élevée et transverse, par ses yeux, par son abdomen garni d'ocelles; les genres nouveaux que nous décrivons

plus loin, touchent de près aux *Zilla* et *Gulenor* par la structure de la patte-mâchoire chez le mâle.

Les pièces de la bouche ont été très-imparfaitement décrites par Walckenaer; en effet, les lames maxillaires ne sont ni cylindriques ni inclinées, elles sont au contraire droites et arrondies à l'angle externe, mais seulement échancrées au niveau de la pièce labiale, comme cela se voit chez beaucoup d'*Epeiridæ*; la pièce labiale se distingue cependant par sa grandeur, elle est toujours arrondie à l'extrémité, jamais tronquée, mais sa forme est assez variable; en effet largement semi-circulaire chez les *Arcys*, elle est visiblement plus longue que large et presque parallèle chez le *Gnolus spiculator*.

Les *Arcyinæ* diffèrent surtout des *Epeiridæ* ordinaires, par leurs pattes et la disposition de leurs épines qui rappellent celles des *Thomisidæ*; les deux premières paires sont en effet beaucoup plus longues que les deux postérieures et rejetées latéralement, leurs épines sont disposées en séries régulières à la face inférieure des tibias et des métatarses, tandis que chez les *Epeiridæ*, ces épines sont ordinairement alternes ou en verticilles, mais cette disposition des épines n'est bien accusée que chez les femelles; chez les mâles de *Gnolus limbatus* et *Oarces reticulatus*, les tibias antérieurs sont garnis en dessus et en dessous de longues épines et diffèrent peu de ceux des *Epeiridæ* ordinaires; les métatarses antérieurs sont toujours arqués et souvent fortement rétrécis de la base à l'extrémité.

La sous-famille des *Arcyinæ* est représentée en Australie et au Chili; le genre *Arcys* est propre à l'Australie, il est aujourd'hui prouvé que Walckenaer avait été induit en erreur sur la provenance du type qu'il indique à tort du Brésil; les espèces chiliennes ont été décrites par Nicolet, dans l'ouvrage de Gay (Ist. fis. y. pol. di Chile; Zool., t. III), elles font aujourd'hui partie des collections du Muséum de Paris, où nous avons pu les étudier, grâce à l'obligeance de M. H. Lucas; ces espèces chiliennes diffèrent des vrais *Arcys* australiens, par des caractères d'une importance générique incontestable et nous proposons d'en former deux genres sous les noms de *Gnolus* et d'*Oarces*.

Le premier touche de très-près aux *Epeiridæ* normaux; tandis que le céphalothorax des *Arcys* ressemble à celui des *Gasteracantha*, celui des *Gnolus* rappelle davantage celui des *Epeira* et leur abdomen n'a point d'ocelles.

Le second présente le facies du genre *Tmarus* de la famille des *Thomisidæ*, il en a presque le céphalothorax; ses yeux latéraux sont disjoints et peu séparés des médians, le profil de son abdomen rappelle celui de *Tmarus Piochardi*; ses caractères essentiels sont cependant ceux des *Arcyinæ*.

SOUS-FAMILLE DES ARCYINÆ.

GENRES.

1 Pars cephalica transversa abrupte elevata a latere angulosa ; oculi medii aream multo longiorem quam latiorem occupantes. **Arcys.**

Pars cephalica haud elevata, haud angulosa ; area oculorum mediorum latior quam longior 2

2 Cephalothorax in dorso planus, ad marginem posteriorem abrupte declivis ; oculi laterales a mediis longe remoti inter se contingentes. **Gnolus.**

Cephalothorax in medio convexus, antice et postice evidenter declivis ; oculi laterales disjuncti a mediis parum remoti. **Oarces.**

1er Genre Arcys Walk. (sub *Arkys*).

Partie céphalique haute et transverse, anguleuse latéralement, brusquement élevée au-dessus de la partie thoracique ; celle-ci beaucoup plus basse et plus étroite. Yeux médians, formant un grand trapèze beaucoup plus long que large et beaucoup plus étroit en avant. Yeux latéraux rapprochés mais un peu disjoints, élevés sur les angles antérieurs de la partie céphalique. Bandeau de moitié moins large que l'aire oculaire, néanmoins beaucoup plus large que les yeux antérieurs . Abdomen pourvu d'ocelles.

Propre à l'Australie.

1. **Arcys lancearius** Wlk. Apt., t. III, p. 497.

Id. L. Koch. Ar. Aust., p. 216, pl. XIX, fig. 1.

Australie.

2. **Arcys cornutus** L. Koch. l. c., p. 218, pl. XIX, fig. 2.

Australie : Rockhampton et Bowen (L. Koch).

3. **Arcys Walckenaeri** sp. nov.

♀. Céph. th. long. 3 ; Abd. long. 5 ; larg. 2,8.

Céphalothorax fauve-rouge marqué de forts points enfoncés rugueux, peu denses. Partie céphalique élevée, transverse, très-légèrement canaliculée, son bord postérieur arqué, ses angles postérieurs un peu saillants, mais très-obtus, nullement prolongés en pointe. Yeux placés sur des taches noires ; les médians formant un grand trapèze beaucoup plus long que large ; les antérieurs petits, resserrés, leur intervalle à peine égal à leur diamètre, les supérieurs plus gros, beaucoup plus écartés, leur intervalle avant plus de cinq fois leur diamètre. Yeux latéraux connivents, les antérieurs au moins trois fois plus gros que les postérieurs. Abdomen étroit et très-long, en avant à peine plus large que le céphalothorax, très-longuement et fortement acuminé en arrière, terminé en pointe sub-aiguë, son bord antérieur assez fortement échancré avec les angles très obtus, en dessus jaune clair ; au bord antérieur une rangée de neuf ocelles serrés, dont les latéraux plus petits,

deux rangées latérales d'ocelles, beaucoup plus petits et plus espacés et deux rangees médianes parallèles d'ocelles semblables, beaucoup plus espacés. Plastron et pièces buccales, fauve-rougeâtre. Pattes fauve-rougeâtre; fémur 1 présentant en avant une ligne de deux épines noires et en dessus une épine plus petite subterminale; tibias 1 et 2 pourvus en dessous de deux rangées de 5-4 épines très-fortes et très-longues; tibia 2 présentant de plus en dessus et en dessous des épines latérales irrégulières plus courtes; métatarses 1 et 2 pourvus en dessous de deux rangées de six à sept épines semblables mais inégales. Épigyne pourvue d'un crochet fauve lisse, recourbé en avant, au moins trois fois plus long que large, parallèle et obtus et un large scape formé de chaque côté de la base du crochet d'une grande pièce arrondie, un peu convexe.

Victoria.

2e Genre Gnolus, gen. nov.

Arkys Nic. ad part.

Céphalothorax grand, peu atténué en avant, presque plan en-dessus, mais abaissé verticalement au bord postérieur; partie céphalique plane, de niveau avec la partie thoracique, simplement indiquée par deux dépressions faibles et très-obliques convergeant en arrière; partie thoracique légèrement relevée en arrière et marquée d'une large dépression longitudinale. Yeux médians formant un trapèze au moins aussi large que long et plus étroit en avant. Yeux latéraux connivents, très-largement séparés des médians et placés sur les angles antérieurs. Abdomen sans ocelles.

Propre au Chili.

ESPÈCES.

1 Abdomen triangulare multo latius quam longius cum angulis lateralibus productis et acutissimis. Femora anteriora inermia longe setulosa. Metatarsus 1 sex spinis longissimis subtus armatus. Pars labialis evidenter longior quam latior. **spiculator.**

Abdomen triangulare multo longius quam latius postice longe attenuatum. Femora spinosa breve setulosa. Metatarsus 1 subtus quadrispinosus. Pars labialis minime vel parum longior quam latior. 2

2 Abdominis anguli anteriores obtusi rotundati. Area oculorum mediorum longior quam latior. **cordiformis.**

Abdominis anguli anteriores sub-acuti. Area oculorum latior quam longior. **limbatus.**

1. **Gnolus spiculator** Nic.

Arkys spiculator Nic. l. c., p. 384, pl. IV, fig. 12.

Arkys parvulus Nic. l. c., p. 384.

Arkys nigriventris Nic. l. c. p. 385.

D'après l'examen des types, les *A. parvulus* et *nigriventris* sont établis sur de très-jeunes individus du *spiculator*.

2. **Gnolus cordiformis** Nic.

Arkys cordiformis Nic. l. c., p. 385.

Arkys variabilis Nic. l. c. p. 385.

Diffère du précédent par son céphalothorax plus étroit, plus acuminé en arrière; les fémurs antérieurs sont pourvus d'épines mais paraissent manquer de longs crins dressés. Le tibia 1 présente en dessous une ligne interne de cinq épines très-fortes moins longues que chez *G. spiculator* et une ligne externe plus nombreuse d'épines inégales. Le métatarse offre en dessous quatre fortes épines disposées par paires et prolongées en avant jusqu'à l'extrémité du tarse par deux lignes de très-petites épines serrées. L'abdomen a une forme très-différente de celle de *spiculator*; tandis que chez celui-ci il est triangulaire, beaucoup plus large que long, chez *cordiformis* il est triangulaire beaucoup plus long que large, très-acuminé en arrière et avec le milieu du bord antérieur obtusément échancré. L'*A. variabilis* est le jeune du *cordiformis* (d'après les types).

3. **Gnolus limbatus** Nic. l. c., p. 386, pl. IV, fig. 11 (sub *Arkys*).

Très-voisin du précédent; le céphalothorax est le même, mais les yeux médians forment un trapèze visiblement plus large que long. Les épines des tibias et des métatarses sont plus longues et plus grêles, mais offrent la même disposition. L'abdomen encore plus étroit et plus long se distingue par ses angles antérieurs aigus. Parmi les types de Nicolet, se trouve un mâle, sa patte-mâchoire rappelle celle de *Zilla atrica*; elle est aussi longue que le céphalothorax et grêle; le fémur est presque droit et parallèle; la patella est petite, cependant presque deux fois plus longue que large, parallèle, pourvue à l'extrémité de deux crins spiniformes dressés; le tibia est au moins deux fois plus long que la patella, très-légèrement élargi de la base à l'extrémité et pourvu de grands crins; le tarse est au moins deux fois plus court que le tibia, à peine plus large, presque arrondi; le bulbe est petit et pourvu de deux apophyses coniques écartées.

3e Genre Oarces, gen. nov.

Arkys Nicolet ad partem.

Céphalothorax peu atténué en avant assez fortement convexe dans le milieu légèrement incliné en avant, plus fortement et longuement en arrière; partie céphalique à peine indiquée par de légères stries. Yeux médians disposés en trapèze aussi large que long, les antérieurs beaucoup plus petits. Yeux latéraux disjoints, peu séparés des médians. Bandeau étroit à peine plus large que les

yeux médians antérieurs. Yeux supérieurs formant en dessus une ligne courbée en avant. Abdomen sans ocelles.

Par son céphalothorax et son facies général, ce genre rappelle le genre *Tmarus* de la famille des *Thomisidæ*, le profil de son abdomen ressemble particulièrement à celui du *Tmarus Piochardi;* mais indépendamment des caractères essentiels qui le rattachent au groupe des *Arcyinæ*, il diffère encore des *Tmarus* en ce que ses pattes de la seconde paire sont beaucoup plus grêles que celles de la seconde, tandis que chez tous les *Thomisidæ*, les pattes des deux premières paires sont presque également épaisses.

Propre au Chili.

1. **Oarces reticulatus** Nic.

Arkys reticulatus Nic. l. c., p. 387.
Arkys piriformis Nic. l. c., p. 388.
Arkys Gayi Nic. l. c., p. 388.
Arkys flavescens Nic. l. c., p. 389, pl. V, fig. 1.
Arkys liliputanus Nic. l. c., p. 389.
Arkys inflatus Nic. l. c., p. 389.

L'étude des types nous a prouvé que les six espèces décrites par Nicolet ne diffèrent absolument que par de légers détails de coloration. Le *liliputanus* est décrit sur de très-jeunes individus.

La patte-mâchoire du mâle rappelle celle de *Gnolus limbatus;* elle est seulement plus courte et plus épineuse; elle est un peu plus courte que le céphalothorax; le fémur est presque droit et parallèle; la patella est petite, plus longue que large et pourvue de deux très-forts crins spiniformes; le tibia est au moins d'un tiers plus long que la patella, assez fortement élargi de la base à l'extrémité et pourvu de très-grands crins spiniformes, le tarse est à peine plus long que le tibia, beaucoup plus court petit et arrondi, le bulbe est petit et pourvu de deux apophyses courtes et écartées, l'inférieure tronquée carrément avec les angles un peu saillants, la supérieure dentiforme, un peu courbe.

Nota. Le genre *Heterognatha* Nic. qui, d'après les dessins de Nicolet, paraît se rapprocher des *Arcyinæ*, ne diffère pas du genre *Epeira*, auquel on doit le réunir. La figure que Nicolet a donnée de ses pièces buccales est très-inexacte; en effet, ces pièces sont tout à fait conformes à celles des *Epeira*.

M. Becker fait ensuite la communication suivante :

Dans notre première excursion mensuelle à Calmpthout, excursion favorisée par un temps magnifique, j'ai pu capturer d'assez nombreux exemplaires d'une aranéide nouvelle pour notre faune, le *Philodromus histrio* Ltr. Il se tenait caché au milieu des touffes de bruyère.

Plusieurs de nos collègues ayant bien voulu se livrer également à des recherches d'aranéides, j'ai pu constater encore à Calmpthout la présence de trois espèces de *Linyphia* rares en Belgique; la *bicolor* Bl., trouvée jusqu'à présent dans les environs de Boitsfort, la *pusilla* Wid., que nous possédions de la province de Liége, la *bucculenta* Cl., que j'avais découverte récemment à Redu (Luxembourg).

De plus, notre président M. Weinmann a pris vivantes dans le grand marais quelques beaux exemplaires de l'*Argyroneta aquatica*, qui déjà se sont mises au travail dans les bocaux où je les ai installées, ce qui me permettra, je l'espère, d'éclaircir certains points obscurs pour moi dans les travaux et les mœurs de cette intéressante araignée.

M. de Borre ajoute que, sous le rapport des insectes proprement dits, les résultats de l'excursion de Calmpthout ont eu moins d'importance. Il y a pris un exemplaire de l'*Amara infima*. M. Mertens a trouvé un exemplaire de l'*Hydaticus zonatus*, déjà antérieurement signalé dans cette localité; enfin M. Fromont fils a pris un *Carabus nitens*. Du reste nous n'avons pas à nous plaindre de cette première de nos huit excursions de 1879, qui a été pleine d'agréments pour les huit membres qui y assistaient (MM. Weinmann, président, Becker, de Fuisseaux, Dietz, Du Pré, Mélot, Mertens et de Borre) et auxquels avaient bien voulu se joindre trois étrangers à la Société.

M. Becker fait voir un insecte des plus remarquables et sur la classification duquel il reste dans le plus grand doute, même après l'avoir soumis à plusieurs entomologistes de Paris. Sa longue trompe le rapprochant des Hémiptères, M. Pierret le reçoit pour l'examiner.

M. le Dr Fromont donne quelques explications sur le système de flacon dessiccateur à cyanure de potassium, qu'il emploie dans la chasse aux insectes, et plusieurs membres en discutent les avantages et les inconvénients.

Le Président invite l'assemblée à choisir une localité pour l'excursion du mois de mai. Le choix se porte sur les ruines de l'abbaye de Villers, localité proposée par M. de Thibault.

La séance est levée à 9 heures.

Assemblée mensuelle du 3 mai 1879.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr JACOBS, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures.

Les procès-verbaux des séances du 1er mars et du 5 avril sont approuvés.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

Après avoir entendu MM. Jacobs et de Borre, rapporteurs pour le travail de M. H. Donckier, intitulé : *Supplément au Catalogue des Coléoptères de la Faune belge. Relevé des addenda publiés dans les tomes I à XX inclusivement*, l'assemblée est appelée à décider si ce travail sera imprimé à son tour de présentation ou s'il sera ajourné à une époque où la quantité de travaux à imprimer sera moins considérable. La majorité se prononce pour l'impression suivant le rang de présentation.

Le Secrétaire donne lecture des rapports de MM. Becker et Plateau, sur le travail de M. Eugène Simon : *Essai d'une classification des Opiliones mecostethi; remarques synonymiques et descriptions d'espèces nouvelles*. Conformément aux conclusions des rapporteurs, ce travail sera imprimé dans nos Annales.

L'audition des rapports de MM. Candèze et Weyers sur deux mémoires présentés par M. Roelofs est ajournée à la prochaine séance.

Après avoir entendu la lecture du rapport de MM. Putzeys et Weyers, l'assemblée vote encore l'impression dans les Annales du travail de M. de Borre : *Étude sur les espèces de la tribu des Féronides qui se rencontrent en Belgique. Deuxième partie : Sphodriens et Calathiens*. Ce mémoire est accompagné d'une planche, dont l'auteur déclare prendre entièrement à sa charge l'exécution.

M. de Selys-Longchamps adresse le travail suivant :

RÉVISION DES OPHIOGOMPHUS

ET DESCRIPTIONS DE QUATRE NOUVELLES GOMPHINES AMÉRICAINES,

par M. de Selys-Longchamps.

Dans les *Quatrièmes Additions au Synopsis des Gomphines* (Bullet. Acad. Belg. octobre et novembre 1878) j'ai décrit l'*Ophiogomphus severus* du Dr Hagen parmi les Herpetogomphus, parce que la femelle ne porte pas au bord de l'occiput les tubercules cornus que j'avais considérés comme un caractère appartenant à tous les Ophiogomphus.

Ayant reçu récemment une espèce nouvelle voisine du *severus*, qui est décrite plus bas sous le nom de *Morrisoni*, et préoccupé de l'opinion du Dr Hagen, dont l'avis a une grande valeur pour moi, j'ai étudié de nouveau les deux sous-genres voisins, et je me rallie à l'opinion de mon ami Hagen, mais à condition de modifier les caractères assignés précédemment. Ainsi nous devons laisser de côté l'absence de dent au second article du pénis chez les Herpetogomphus (caractère qui ne s'applique probablement qu'au *crotalinus*) et celui de l'occiput des femelles, simple ou cornu. — Mais nous formerons deux coupes très-naturelles en prenant pour caractères principaux la forme des appendices anals des mâles et celle de l'écaille vulvaire des femelles. La stature, le système de coloration et la distribution géographique s'accordent parfaitement avec eux.

Je profite de la publication des deux sous-genres rectifiés, pour faire connaître quatre espèces nouvelles de Gomphines américaines que j'ai reçues récemment, et qui constituent déjà un petit supplément aux Quatrièmes Additions citées plus haut. Trois de ces espèces faisaient partie des objets recueillis en 1878 dans le territoire de Nevada, par M. Morrison, l'infatigable entomologiste voyageur qui, depuis plusieurs années, explore successivement avec une rare intelligence les contrées les plus intéressantes et les moins connues des États-Unis.

GENRE GOMPHUS

Sous-genre : Herpetogomphus, de Selys

(Caractères modifiés).

Membranule des ailes presque nulle.

Thorax jaune ou verdâtre, ayant en avant six raies brunes (parfois oblitérées); abdomen grêle, jaunâtre plus ou moins varié de brun ou de noirâtre. Occiput simple presque droit.

Appendices anals jaunâtres, de la longueur du 10e segment qui est *presque égal au* 9e.

Pieds très-courts, les postérieurs n'arrivant qu'à la moitié du 3e segment. Fémurs à épines courtes nombreuses.

♂ 8e et 9e segments un peu dilatés. Appendices anals supérieurs peu écartés, simples ou *un peu anguleux*, *effilés* et inclinés en bas et en dedans *dans leur seconde moitié*. L'inférieur divisé *dès la base* en deux branches parallèles contiguës, *notablement recourbées en haut*. Oreillettes médiocres. Bord anal des secondes ailes excavé.

♀. Écaille vulvaire *courte*, divisée en deux plaques *triangulaires ou arrondies*, *écartées à leur extrémité*. Oreillettes presque nulles.

A. Ptérostigma noir. Les dessins noirâtres du corps bien marqués.

Herp. compositus, Hag. — *designatus*, Hag. — *viperinus*, de Selys.

B. Ptérostigma brun ou jaune. Les dessins bruns du corps en partie oblitérés.

Herp. Menetriesi, de Selys, — *elaps*, de Selys, — *boa*, de Selys, — *cophias*, de Selys, — *crotalinus*, de Selys.

Patrie : Les parties tropicales de l'Amérique septentrionale (Amérique centrale, Mexique), excepté deux espèces qui existent dans le Texas occidental jusque vers le 30e degré de latitude.

N. B. Les mots soulignés dans la caractéristique du sous-genre indiquent ce qui le sépare de celui des Ophiogomphus. J'ai effacé le caractère du manque de dent au second article du pénis, puisqu'il ne paraît appartenir qu'au *crotalinus*. L'appendice inférieur des mâles rappelle celui des Onychogomphus de l'Ancien Monde; mais chez ces derniers, les appendices anals sont beaucoup plus longs par rapport au 10e segment.

Sous-genre : Ophiogomphus, de Selys
(Caractères modifiés).

Membranule des ailes presque nulle.

Thorax jaune ou verdâtre, ayant en avant six raies noirâtres (parfois peu marquées); abdomen assez robuste, noir à taches dorsales lancéolées jaunes. Appendices anals jaunâtres, de la longueur environ du 10e segment, qui est notablement *plus court que le* 9e.

Pieds médiocres; fémurs à épines excessivement courtes, nombreuses.

♂ 8e et 9e segments dilatés. Appendices anals supérieurs simples, peu écartés, *subcylindriques*, un peu penchés en bas et en dedans vers leur extrémité. L'inférieur divisé *dans sa seconde moitié environ* en deux branches *droites*, presque contiguës, redressée *au bout extrême seulement*. Oreillettes médiocres. Occiput droit; bord anal des secondes ailes excavé (une dent au second article du pénis).

♀ 8e et 9e segments peu dilatés. Écaille vulvaire divisée en deux branches *étroites*, *assez longues*, *parallèles*, *presque contiguës*, *amincies et pointues au bout*. Oreillettes petites (occiput variable).

A. Occiput de la femelle droit, simple.

Oph. severus, Hag. — *Morrisoni*, de Selys.

B. Occiput de la femelle muni de deux cornes ou tubercules.

Oph. Rupinsulensis, Walsh. — *Mainensis*, Packard, — *colubrinus*, de Selys, — *serpentinus*, Charp., — *spinicornis*, de Selys, ? *assimilis*, Schneider.

Patrie : Zone froide et tempérée de l'hémisphère boréal (Europe, Asie et Amérique, au nord du 30e degré de latitude).

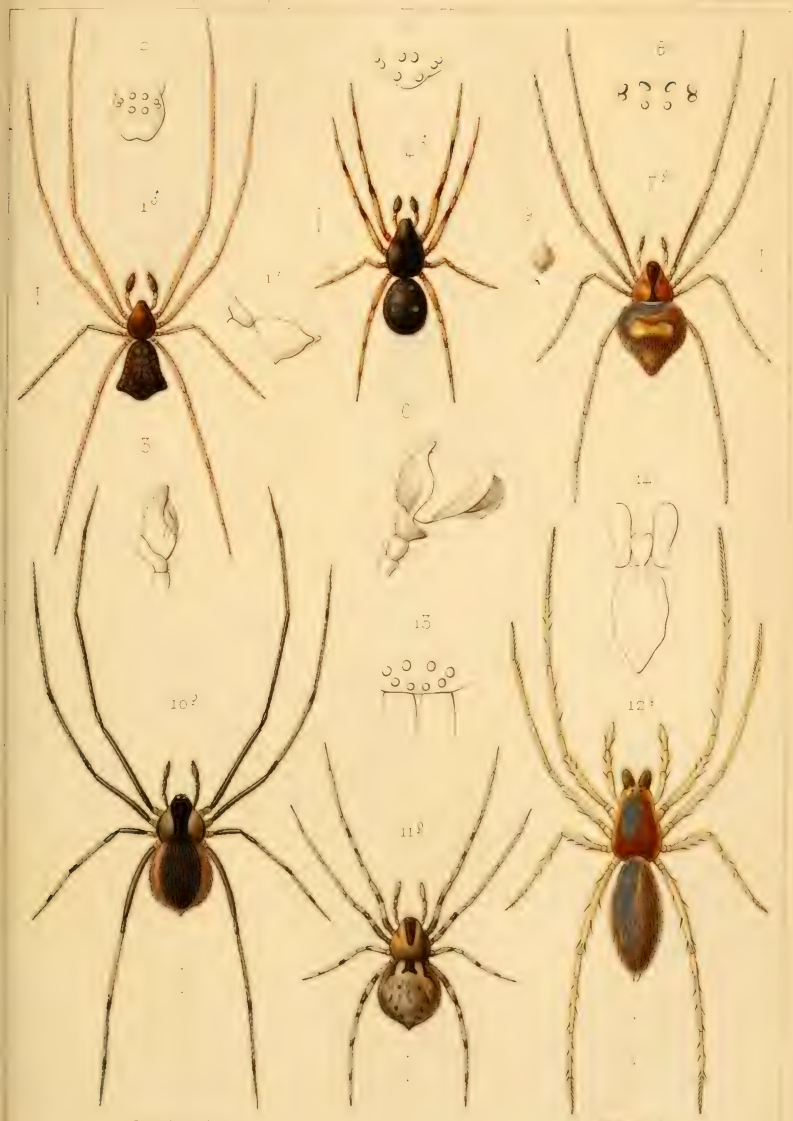

1. Argyrodes trituberculatus, *L. Becker.*
4. Singa Van Bruysselii, *L.*
7. Theridion flavonotatum, *L. Beck*
10. Theridion pascagoulensis, *L.*
11. id. glaucescente, *L.*
12. Anyphaena argentata, *L. Beck*

Imp. Lemercier Paris

1. Agelena Hentzii, *L. Becker*
5. Anyphaena velox, *L. Beck*
8. id striata, *L. Beck.*
9. Micariaulax Dugesii, *L. Beck*
11. Crypsidromus gypsator, *L. Beck*
16. Cyrtarachne bicurvata, *L. Beck*

N. B. En effaçant des caractères du genre celui de l'occiput bicornu chez les femelles, j'ai pu faire rentrer ici le *severus* et le *Morrisoni* qui ne se placeraient qu'artificiellement parmi les Herpetogomphus, et qui ont au contraire la plus grande analogie avec le *colubrinus* sous les autres rapports.

Il est encore douteux si le *Cerastis* de l'Inde est un Ophiogomphus ou s'il appartient aux Onychogomphus.

DESCRIPTION DES ESPÈCES INÉDITES.

Ophiogomphus Morrisoni, de Selys. Abdomen ♂ 35 mill. ; ♀ 35-36. Aile inférieure ♂ 31; ♀ 33-34.

Ailes hyalines; réticulation noire; costale jaune pâle en dehors; ptérostigma brun foncé (jaune pâle chez les jeunes) long de 2 1/4 mill. (♂) de 3 (♀); 12-14 nervules antécubitales aux supérieures. Membranule petite, livide.

Jaune un peu verdâtre, à dessins noirs.

♂ Tête jaune verdâtre; extrême base de la lèvre supérieure, suture entre le nasus et le front et la base de ce dernier, noires. Dessus de la tête noir, avec une tache ovale jaune derrière les ocelles. Lame occipitale presque droite, jaune, ciliée de noir; derrière des yeux jaune, noir près de l'occiput.

Prothorax noir, sa base et une marque médiane jaunes. Thorax jaune verdâtre, ayant en avant une bande médiane noire ne touchant pas le bas, excepté par un petit prolongement sur l'arête, qui plus haut est finement jaunâtre; une bande antéhumérale ne touchant pas le haut, rapprochée d'une humérale complète, et sur les côtés une ligne inférieure à la première suture, prolongée à la base des pieds et une ligne complète à la seconde suture, noires.

Abdomen épaissi à la base, élargi latéralement aux 7-9e segments; jaune avec une bande latérale noire dessinant des taches dorsales lancéolées jaunes ne touchant pas le bout, le noir réparti ainsi qu'il suit : au 1er segment, une tache latérale; aux 2-7e, la suture transverse médiane (interrompue au dos); aux 8-10e, les taches sont encore lancéolées, mais non trilobées. Les 3-8e segments portent en outre sur les côtés, plus bas que la bande latérale, une petite tache terminale noire arrondie.

Appendices anals jaune pâle; les supérieurs de la longueur du 10e segment, peu écartés, en fuseaux très-épais, renflés en dessous dans leur seconde moitié, où le bord courbé, vu de profil, porte 7-8 petites dents noires, le bout de l'appendice finissant *subitement* en une petite pointe mousse. Appendice inférieur *un peu plus long*, divisé dans plus de sa moitié en deux branches coniques presque contiguës, surtout au bout. Ces branches, vues de profil, sont épais-

ses et recourbées en haut à leur extrémité, dont la pointe est fine, aiguë.

Pieds jaune pâle; extérieur des fémurs, intérieur des tibias, leurs épines et les tarses noirs, mais les onglets en partie ferrugineux.

♀ La ligne noire de la suture du bas du front en partie effacée. Les bords des 7-9e segments moins élargis, comme roulés. Appendices anals cylindriques très-pointus, jaune pâle, de la longueur du 10e segment, écartés par une protubérance conique de même couleur qui termine l'abdomen. Écaille vulvaire plus courte que le 9e segment, divisée dans plus de sa moitié en deux branches effilées presque contiguës, à pointes légèrement écartées. La bande noire externe des fémurs amincie à leur base, oblitérée même dans cette partie aux fémurs postérieurs.

Patrie : Le territoire de Nevada (États-Unis), par M. Morrison; coll. Selys.

N. B. Cette espèce est fort voisine du *severus* (décrit comme un Herpetogomphus dans Quatr. Add., n° 21, septembre); mais elle s'en distingue par la suture transverse entre le front et le nasus finement noirâtre, le noir de l'abdomen plus étendu, surtout au 10e segment; la bande dorsale du thorax large, la présence d'une antéhumérale et d'une humérale également épaisses, la raie noire à la seconde suture des côtés; les fémurs plus largement noirs et le ptérostigma plus court.

Chez le mâle les appendices supérieurs sont plus dilatés en dessous, finissant subitement en pointe courte (et non insensiblement comme chez le *severus*), enfin l'appendice inférieur est un peu plus long que les supérieurs.

Sous le rapport de la coloration, le mâle du *Morrisoni* ressemble à un exemplaire du territoire de Montana signalé par le Dr Hagen, et qu'il supposait être une variété du *severus* parce que les appendices sont semblables à ceux du type (ce qui n'est pas le cas chez le *Morrisoni*). J'ai proposé de donner le nom de *montanus* à cette race ou variété qui diffère encore du *Morrisoni* parce que la bande noire antéhumérale est isolée, ne touchant pas le bas.

L'*O. Morrisoni* ressemble au *colubrinus*, mais chez ce dernier, les appendices supérieurs du mâle ne sont pas renflés, et la femelle porte deux cornes à l'occiput.

Dans les Quatrièmes Additions (citées plus haut) il faut corriger à la description du *severus* deux fautes graves. Il est dit : derrière des yeux *noir* — il faut lire : *jaune*. Puis, à propos des petites dents noires des appendices supérieurs, on a imprimé que ces dents se trouvent *en dessus* de l'appendice; c'est *en dessous* qu'il faut lire.

Gomphus consanguis de Selys. ♂ Abdomen 37, aile inférieure 32.

Réticulation noire, y compris la costale ; ptérostigma brun jaunâtre (long. de 3 1/4 mill.) couvrant 5 cellules ; 12-13 antécubitales et 12 postcubitales aux supérieures.

Lèvre inférieure noirâtre au milieu ; la face et le front jaune olivâtre ; la lèvre supérieure ayant une étroite bordure en avant seulement, un point central et sa suture basale, le nasus deux impressions ; la suture contre le front et une bande à la base de celui-ci noirâtres. Espace entre les yeux noir avec un très-petit point jaune derrière l'ocelle médian. La lame occipitale jaune, presque droite, ciliée de noir ; derrière des yeux tout noir.

Prothorax noir ; sa base, un double point dorsal et une tache latérale jaunes. Thorax jaune olivâtre avec six bandes noirâtres en avant, les deux médianes ne touchant pas le bord antérieur, contiguës à l'arête dorsale qui est finement jaune ; l'antéhumérale et l'humérale plus épaisses, très-rapprochées mais non confluentes, complètes. Ces bandes confluentes à la base des pieds avec deux raies noirâtres complètes à la première et à la seconde suture latérale.

Abdomen noir, grêle dans son milieu, modérément élargi en feuilles latérales jaunes aux 8e-9e segments. Dessus du 1er et une bande trilobée jaunes au 2e ; des taches sur les côtés des mêmes segments ; les 3e-7e avec une petite tache basale prolongée en ligne fine sur l'arête. Aux côtés des mêmes segments un point arrondi jaune, placé inférieurement. Au 8e un vestige de ligne basale.

Appendices anals de la longueur du 10e segment, noirs, égaux et également divariqués ; les supérieurs épais en dessous à l'extrême base, amincis et subcylindriques ensuite ; le bout tronqué, son angle supérieur un peu prolongé en pointe inclinée en haut et en dedans, son angle inférieur précédé d'un petit épaississement. Appendice inférieur à branches un peu redressées au bout.

Pieds noirs ; intérieur des premiers fémurs jaune pâle, les derniers longs de 7 1/2 mill. ; finement denticulés.

♀ Inconnu.

Patrie : Caroline du Nord, par M. Morrison. Coll. Selys.

N. B. Malgré ma répugnance à voir une nouvelle espèce dans ce groupe si difficile et si nombreux des Gomphus américains, je ne puis rapporter ce mâle unique au *fraternus* dont les appendices supérieurs finissent insensiblement en pointe assez longue et sont moins divariqués que les branches de l'appendice inférieur.

L'*adelphus*, auquel le *consanguis* ressemble par la coloration, est plus petit, a le ptérostigma très-court et le bout tronqué de ses appendices supérieurs forme en dessous une dent aiguë assez forte. Quant au *confraternus* et au *sobrinus* de Californie, leur ptérostigma est plus court, la costale jaune en dehors et le bout des appendices supérieurs non tronqué.

Progomphus polygonus de Selys. ♀ Abdomen 31, aile inférieure 31.

♂ Inconnu.

♀ Jeune. Ailes hyalines, larges, arrondies; réticulation noirâtre. Tous les triangles divisés par une veine, ou bien le discoïdal des inférieures, en trois cellules par trois veines confluentes au milieu. Le discoïdal des supérieures à côté supérieur *notablement plus court que les deux autres*, dont l'externe est un peu concave, étant *composé d'une ligne brisée en dedans* à l'endroit où aboutit la veine transverse, qui divise le triangle et qui est la continuation de celle qui traverse d'abord le triangle interne. Deux rangs postrigonaux. Ptérostigma long de 4 mill. épais, jaune entre des nervures noires, surmontant 4 cellules; 16-17 antécubitales et 13-14 postcubitales aux supérieures, un seul rang postcostal (excepté quelques cellules doubles).

Noirâtre, marqué de jaune.

Tête olivâtre, un peu roussâtre à la lèvre inférieure.

Devant du thorax noirâtre avec une large raie antéhumérale jaune un peu courbée en 7 en arrivant au bord mésothoracique; ne touchant pas les sinus vers le haut. Les côtés et le dessous olivâtres, passant au brun vers le haut du premier espace, où cette nuance est marquée d'une ligne courte, jaune.

Abdomen brun obscur; 1er et 2e segments jaunâtres latéralement. Oreillettes petites, velues. Vestige de marques latérales aux 3e-6e. Un anneau jaune occupant le tiers basal du 7e. Appendices anals coniques, renflés, pointus, jaunâtres, plus longs que le 10e segment, qui est très-court. Écaille vulvaire très-courte, fendue.

Pieds jaunâtres; fémurs antérieurs obscurs en dessus.

Patrie : Merida (Venezuela). Coll. Selys.

N. B. Cette curieuse espèce ressemble au *pygmæus* de Bogota par le triangle discoïdal des premières ailes à côté supérieur court (comme chez les Gomphoides) et à côté externe doublement brisé. Mais le *pygmæus* est infiniment plus petit et le nombre de ses nervules costales est beaucoup moindre.

Le *polygonus* appartient certainement aux Progomphus, malgré la proportion du triangle discoïdal, puisque son voisin *pygmæus* a les appendices et la disposition de la cellule de l'angle anal conformes à ceux du genre, et que l'espace hypertrigonal est libre dans les deux espèces (*traversé par des nervules chez les Gomphoides*).

Tachopteryx Hageni de Selys. ♂ Abdomen 44, aile inférieure 38.

Ailes hyalines; réticulation noire, costale jaunâtre, ptérostigma brun jaunâtre entre deux nervures noires, mince, long de 6 mill.

aux inférieures, couvrant 7 cellules. Triangle discoïdal des inférieures *libre*, 14-15 antécubitales et 8 postcubitales aux supérieures; membranule petite, grisâtre.

Stature de la *Thecaphora distalops*. Noire, variée de jaune clair ainsi qu'il suit :

Lèvre inférieure et coins des mandibules jaunâtres; front jaune, cette couleur débordant un peu au milieu sur le bord supérieur du nasus, mais l'extrême base du front et son bord contre les yeux noirs. Occiput renflé en arrière, où il est un peu jaunâtre.

Prothorax noir avec deux points et les côtés du lobe postérieur jaunes. Thorax noir, ayant en avant une bande antéhumérale divisée en deux taches, dont l'inférieure cunéiforme est appuyée sur le bord mésothoracique; et sur chaque côté quatre taches ovales isolées placées obliquement deux par deux et quelques points supérieurs sous les ailes et à l'espace interalaire.

Abdomen noir, marqué de jaune en dessus, savoir : le bout du 1er segment; au 2e un demi-anneau presque basal interrompu à l'arête, suivi d'un trait court transverse; oreillettes subtriangulaires noires, finement denticulées; enfin une tache triangulaire terminale sur les côtés; aux 3e-8e un demi-anneau supérieur occupant à peu près le second quart dorsal, et presque divisé en deux taches par l'arête; les 3e-6e ayant en outre sur les côtés (à la base et au bout) un petit trait transverse jaune qui, au 3e segment, est plus large et confluent avec le demi-anneau. Articulation basale des 9e-10e jaunâtre.

Appendices anals noirs; les supérieurs de la longueur du 10e segment, étroits à la base, dilatés de chaque côté de leur arête médiane, le bord externe de cette dilatation formant une courbe allongée et rejoignant au bout la dilatation interne; cette dernière munie de plusieurs dents avant son extrémité qui est tronquée et penchée en bas. Appendice inférieur un peu plus court, élargi au bout où il se termine de chaque côté par un angle aigu courbé en haut. Entre cette sorte de fourche se trouve, au milieu du bord terminal un petit tubercule, de façon que l'appendice vu en dessus est très-brièvement trifurqué.

Pieds noirs; intérieur des premiers fémurs jaune pâle; les postérieurs longs de 8 mill.

♀ Inconnue.

Patrie : Le territoire de Nevada (États-Unis) d'après un exemplaire unique envoyé par M. Morrison. Coll. Selys.

N. B. Je dédie à mon ancien ami et collaborateur, le Dr Hagen, cette espèce intéressante qui forme la seconde du genre connu jusqu'ici par la seule *T. Thoreyi* qui habite aux États-Unis les États orientaux.

La *T. Hageni* s'en distingue par sa taille beaucoup moins grande le triangle discoïdal des ailes inférieures libre ; la lèvre supérieure noire ; le dessin du thorax formant de chaque côté trois bandes jaunes dont chacune est divisée en deux taches superposées ; les demi-anneaux jaunes de l'abdomen courts (à peu près comme chez le *Cordulegaster dorsalis* des mêmes contrées), enfin l'appendice inférieur sans dents de chaque côté après la base, mais muni au bout d'un tubercule médian.

Dans le Synopsis (Add. n° 116*bis*) il y a une erreur typographique grave ; il faut lire pour les dimensions du mâle de la *Thoreyi* : abdomen 58 ; aile inférieure 51. La même erreur existe dans la Monographie, en ce qui concerne l'abdomen.

Le Secrétaire donne lecture du travail suivant :

DESCRIPTIONS D'OPILIONES NOUVEAUX

par M. Eug. Simon.

Egænus pachylomerus sp. nov. ♂ Long. 12.

Corps épais ovale, brun-fauve foncé, légèrement ponctué de fauve obscur ; céphalothorax présentant en avant une fine ligne noire longitudinale, n'atteignant pas le mamelon et, de chaque côté, deux taches obliques et sinueuses, convergeant en avant. Céphalothorax présentant en avant un groupe de petits denticules irréguliers et sur les côtés quelques denticules très-espacés formant plusieurs lignes obliques. Abdomen marqué, au moins sur les trois premiers segments, de lignes transverses de denticules semblables, effacés sur les côtés. Bord antérieur presque droit, ni élevé, ni échancré. Mamelon brun foncé, petit, assez élevé, incliné en arrière, un peu plus long que large et légèrement canaliculé, armé de deux séries de tubercules aigus, dont le postérieur plus long et dirigé en arrière. Chélicères brun-rouge, avec le 1er article varié de fauve en dessus, l'extrémité du second et les doigts fauves ; 1er article épais, long, convexe, garni en dessus de petits denticules irréguliers ; 2e article pourvu à la base de très-petits denticules, ensuite inerme et lisse, grand, parallèle, un peu conique en dessus à la base ; doigts très-épais et assez longs. Patte-mâchoire épaisse et assez courte ; fémur noir éclairci aux extrémités ; patella et tibia brun-rouge avec l'extrémité du tibia fauve, tarse fauve ; fémur robuste, un peu courbe, armé en dessus de trois séries de forts denticules coniques et serrés, garni en dessous de denticules irréguliers ; son angle supéro-interne saillant, arrondi ; patella beaucoup plus longue que large, très-atténuée à la base, armée en dessus de deux séries de petits denticules n'atteignant pas le sommet, son

angle supéro-interne saillant en large apophyse courte garnie de crins; tibia environ de même longueur, inerme, faiblement atténué à la base; tarse grêle et long. Pattes fauve-rouge très-obscur, plus ou moins rayées de brun-foncé, avec le fémur, la patella et le tibia de la 1re paire brun rouge en dessus, noirs en dessous et le tibia rayé de fauve latéralement; pattes de la 1re paire très-épaisses et très-différentes des suivantes; leur fémur large, très-comprimé, claviforme, garni en dessous, dans toute sa longueur, de petits denticules irréguliers, non sériaux; tibia armé en dessous de deux séries très-régulières de denticules plus longs, aigus, augmentant de longueur de la base à l'extrémité; métatarse relativement court et grêle, garni en dessous de forts spicules noirs irréguliers, serrés, et armé à l'extrémité d'une apophyse perpendiculaire conique, plus longue que son diamètre; 1er article du tarse présentant une apophyse semblable, mais un peu plus courte et courbée en avant; fémurs des autres paires fortement anguleux, pentagonaux et pourvus de séries de denticules aigus très-réguliers; tibias fortement anguleux, inermes ou avec des séries inférieures de petits spicules. Hanches inermes, lisses, celles de la 1re paire beaucoup plus larges que les suivantes.

♀. Pattes fauve obscur avec les tibias rayés de brun; presque semblables, fortement anguleuses, avec les fémurs pourvus de séries de denticules, très-faibles en dessous à la 1re paire.

Abyssinie intérieure (Raffray).

Nota. Le genre *Egænus* C. Koch (1839), auquel il faut réunir le genre *Zacheus* du même auteur, renferme aujourd'hui deux espèces africaines : les *E. africanus* (sub *Zacheus*) Karsch, de Mozambique, et *pachylomerus* E. S., et sept espèces propres à l'Europe centrale et orientale; les trois (*convexus*, *tibialis* et *icterieus*) décrites par C. Koch, auxquelles il faut ajouter son *Zacheus mordax* (= *Ph. crista* Brullé) et trois espèces que j'ai décrites récemment (*Clairi*, *sinister*, *gulosus*).

Le tableau suivant résume les caractères des six espèces qui me sont connues :

1 Bord frontal droit non relevé. Tibias des quatre paires anguleux. Mamelon oculaire assez élevé. 2
Bord frontal un peu échancré et relevé. Tibias cylindriques, au moins les antérieurs. Mamelon oculaire très-bas 4

2 Mamelon oculaire inerme. Chélicères très-volumineuses. **gulosus** E. Simon (1).
Mamelon armé de deux séries de denticules. Chélicères médiocres . . 3

(1) E. Simon, *Comptes-rendus de la Soc. Ent. de Belgique*, séance du 20 nov. 1878; de Russie méridionale.

3 Corps inerme. Fémurs inermes non anguleux. Chez ♂ métatarse I sans apophyse terminale. **crista** Brullé (1).

Corps garni de denticules. Fémurs anguleux, pourvus de séries de denticules. Chez ♂ métatarse I armé d'une apophyse terminale. **pachylomerus** E. S. (2).

4 Bord antérieur et angles du céphalothorax mutiques. Corps gris blanchâtre ponctué de brun **Clairi** E. Simon (3).

Céphalothorax pourvu aux angles d'un groupe de denticules. Corps brun foncé ou noir 5

Premier article des chélicères et fémur de la patte-mâchoire inermes. Métatarse I grêle et cylindrique. **tibialis** C. Koch (4).

Premier article des chélicères garni en dessus et fémur de la patte-mâchoire en dessous, de nombreux denticules. Métatarse I fusiforme, large, atténué aux deux extrémités. **sinister** E. S. (5).

GENUS RHAMPSINITUS (6) nov. gen.

Téguments très-durs, coriacés. Corps convexe, presque parallèle, obtusément tronqué en arrière; limite du céphalothorax indiquée par une profonde strie arquée en avant; stries des cinq premiers segments abdominaux non indiquées. Mamelon oculaire élevé, comprimé, plus long que large, séparé du bord frontal par un espace un peu plus long que son grand diamètre. Chélicères plus longues que le corps, comme chez les *Ischyropsalis*. Épistome en lame verticale, terminée en pointe courte recourbée en bas. Pattes longues (les pattes-mâchoires sont mutilées).

Ce genre remarquable se place à côté des *Acantholophus*, il s'en distingue à première vue par ses grandes chélicères épineuses rappelant celles des *Ischyropsalis*.

Rhampsinitus Lalandei sp. nov. Long. 6, 5, larg. 5.

Corps brun-rouge vif; chélicères, pattes-mâchoires et pattes noires avec les doigts des chélicères et les derniers articles des pattes antérieures éclaircis rougeâtres. Assez convexe, large et court, presque parallèle, obtusément tronqué en arrière, entièrement garni en dessus de tubercules aigus, serrés, disposés sans ordre, un peu plus longs au bord postérieur, sur les côtés et en avant du mamelon oculaire. Mamelon oculaire élevé, plus long

(1) Brullé, *Expél. sc. de Morée. Artic.* (1832) = *Zacheus mordax* C. Koch + *Z. trinotatus* C. K.; de Grèce et de Turquie.

(2) D'Abyssinie intérieure.

(3) E. Simon, *Ann. Soc. Ent. de France*, Bull. p. CXCVII, 1875; de Constantinople.

(4) C. Koch, Ar. V, f. 430; de Transylvanie.

(5) E. Simon, l. c., p. CXCVII; de Constantinople.

(6) Nom propre.

que large, pourvu de deux séries de quatre longs tubercules aigus, équidistants, dont les antérieurs plus petits. Chélicères très-grandes : 1er article plus long que le céphalothorax, épais, légèrement comprimé, presque parallèle, entièrement garni de forts tubercules coniques, inégaux et irréguliers ; second article plus long que le 1er, légèrement élargi de la base à l'extrémité, garni, à la base seulement, de petits tubercules irréguliers ; doigts épais et courts. Pattes assez longues ; fémurs anguleux, surtout les postérieurs, sub-pentagonaux, garnis dès la base de séries de forts denticules aigus, serrés ; patellas armées de denticules plus petits ; tibias non anguleux, un peu comprimés, présentant des séries de très-petits spicules espacés.

Cafrerie.

(Muséum de Paris, plusieurs exemplaires en mauvais état, provenant du voyage de De Lalande.)

GENUS PANTOPSALIS (1) nov. gen.

Téguments sub-coriacés. Corps très-court, presque arrondi ; abdomen plus court que le céphalothorax, celui-ci très-élevé presque conique. Mamelon oculaire élevé, plus large que long, inerme, largement séparé du bord antérieur. Chélicères d'une longueur excessive, plus de quatre fois plus longues que le corps, leurs deux articles presque égaux ; doigts robustes et courts. Pré-épistome très-grand, trapézoïde : épistome plus petit, en triangle avec le sommet un peu saillant et conique, mais non en forme de lame. Lobes maxillaires de la seconde paire, cylindriques, assez grêles, non atténués et obtus, dirigés obliquement en avant mais ne se rencontrant pas. Avance sternale de l'abdomen un peu élargie en avant et tronquée. Pièce anale petite, semi-circulaire, à peine aussi large que les bords réfléchis du 8e segment. Patte-mâchoire beaucoup plus courte que les chélicères ; patella et tibia beaucoup plus longs que larges, presque d'égale longueur, sans brosse interne ; griffe tarsale très-petite. Pattes très-longues et fines ; tibia de la seconde paire et métatarses des 4 paires pourvus de fausses articulations.

Ce genre est le plus singulier de la famille des *Phalangiidæ ;* par ses énormes chélicères, ayant plus de quatre fois la longueur du corps, il rappelle, même avec exagération, le genre *Ischyropsalis ;* ses principaux caractères le rapprochent du genre *Gagrella* Stoll.

Pantopsalis Listeri White, Proceed. Zool. Soc. part. XVII, 1849 (sub *Phalangium*). Long. 5 ; chél. long. 25.

Corps très-noir, finement chagriné, présentant seulement en avant, sur le bord antérieur, un groupe de petits denticules irrégu-

(1) πᾶς totus et ψαλίς forfex.

liers. Chélicères noires, entièrement garnies de forts denticules obtus, inégaux, très-irréguliers, plus gros et plus serrés à l'extrémité du second article ; 1er article grêle, plus de deux fois plus long que le corps entier, faiblement élargi à l'extrémité ; 2e article plus long que le 1er, assez fortement élargi à l'extrémité en massue ovale ; doigts courts, très-robustes, pourvus chacun d'une forte dent médiane. Patte-mâchoire blanc-testacé avec le fémur brun-rouge. Pattes noires, cylindriques ; fémurs garnis de petits denticules irréguliers.

Nouvelle-Zélande (île du Milieu).

Le Muséum de Paris en possède trois exemplaires rapportés par M. Filhol.

GENUS TARACUS (1) gen. nov.

Céphalothorax à pièces épimériennes soudées, mais indiquées par une strie, à pores latéraux visibles, ovales. Mamelon oculaire bas, très-grand, ovale plus long que large, ni déprimé ni canaliculé. Pièce anale semi-circulaire. Stigmates visibles. Chélicères très-grandes, plus longues que le corps, leur 1er article beaucoup plus long que le céphalothorax ; doigts assez grêles et longs. Épistome plan. Patte-mâchoire au moins aussi longue que le corps et assez robuste ; tibia aussi long que la patella, assez épais, brusquement atténué à l'articulation ; tarse beaucoup plus court que le tibia, fusiforme, replié en dessous. Abdomen présentant 6 segments ventraux, le 6e soudé au 5e dans le milieu, libre sur les côtés.

Très-voisin du genre *Ischyropsalis* dont il diffère par son mamelon oculaire plus long que large, nullement canaliculé, par le tarse de sa patte-mâchoire fusiforme et replié en dessous et surtout par la présence d'un 6e segment ventral avant la pièce anale ; par sa patte-mâchoire il se rapproche du genre *Sabacon* E. S., mais il s'en distingue par ses chélicères très-longues et son épistome plan.

Taracus Packardi sp. nov. Long. 4-5.

Céphalothorax brun foncé ; abdomen gris testacé, violacé en dessus ; chélicères très-noires ; pattes-mâchoires et pattes brun-fauve. Céphalothorax finement chagriné ; partie antérieure au mamelon moins large que lui et déclive ; bord postérieur coupé d'une échancrure semi-circulaire, membraneuse et pourvue d'une épine grêle verticale. Mamelon très-grand, ovale peu convexe, plus long que large et lisse ; yeux petits, très-écartés transversalement. Abdomen très-finement chagriné, presque glabre. Chélicères très-grandes : 1er article aussi long que le céphalothorax et la moitié de la plaque abdominale, droit, cylindrique et parallèle, un peu inégal et irrégulièrement garni de petits tubercules inégaux sur-

(1) Nom propre.

montés de crins; 2e article plus long que le 1er, plus large, fusiforme allongé, atténué à la base mais sans pédicule distinct, garni comme le 1er, dans toute sa longueur, de petits tubercules crinigères disposés en séries longitudinales peu régulières. Patte-mâchoire: fémur grêle, parallèle, légèrement courbe, garni de crins très-espacés un peu plus courts que son diamètre; patella très-longue, droite et parallèle, garnie de crins semblables espacés; tibia de même longueur, très-légèrement courbe, brusquement atténué à la base, ensuite parallèle, garni de crins blancs dressés, serrés, disposés en brosse; tarse plus de deux fois plus court, ovale, acuminé, replié en dessous, garni de crins semblables. Hanches à bords lisses, non crénelés, garnies de crins, un peu soulevés aux premières paires. Pattes assez longues, assez robustes, garnies de crins courts, espacés, rudes; fémurs assez fortement élargis à l'extrémité, subclaviformes; métatarses pourvus de fausses articulations.

Colorado (reçu de M. Morrison).

Trogulus gypseus sp. nov. Long. 14.

Gris fauve terne, couvert en dessus de granulations assez fines, égales et serrées; séparation du céphalothorax indiquée par une strie; les 3 premiers segments abdominaux indiqués par des côtes transverses assez fortes, arquées; une côte médiane arrondie. Chaperon un peu plus long que large, arrondi en avant, à peine plus étroit que le bord antérieur du céphalothorax; saillie oculaire très-convexe, canaliculée; yeux gros, débordés, leur intervalle ayant environ trois fois leur diamètre. Dessous du corps finement et densément granulé, à 1re strie presque droite. Patte-mâchoire fauve avec le tarse brunâtre; patella et tibia garnis de crins simples, plus longs et plus serrés en dessus, surtout au bord interne. Pattes gris-blanc avec les tarses brunâtres, finement rugueuses, garnies de crins simples courts blancs, mêlés aux métatarses de crins noirs plus forts et courts; fémur II sans crête en dessus; métatarse IV sans épines claviformes; apophyse tibiale des métatarses, forte aux paires 1, 3 et 4, sensible à la paire 2; tarses relativement très-courts aux quatre paires; à la paire 2 presque deux fois plus court que le métatarse; à la paire 4 dépassant l'apophyse métatarsale de son dernier article seulement.

Jérusalem (C. de la Brûlerie).

Cette grande espèce se distingue facilement à la brièveté de ses tarses, et à la présence d'une apophyse métatarsale à la seconde paire de pattes.

M. Dietz adresse la liste suivante de quelques Carabiques et Brachélytres pris par lui à l'excursion faite à Ruysbroeck le 14 avril :

Odacantha melanura, Lin. Un exemplaire.
Oodes helopioides, Fabr. Un exemplaire.
Badister bipustulatus, Fabr. Deux exemplaires.
Anchomenus albipes, Fabr. Plusieurs.
— (*Agonum*) *parumpunctatum*, Fabr. Plusieurs exemplaires.
— — *viduum*, Panz. Plusieurs exemplaires.
— — *micans*, Nicol. Deux exemplaires.
Anisodactylus binotatus, Fabr. var. *spurcaticornis*, Dej.
Stenolophus teutonus, Sch.
Stenus biguttatus, Linn.
— *Argus*, Grav.
Pœderus riparius, Linn. (Cette espèce était extraordinairement commune là ; je ne l'ai pas confondue avec *gregarius*, Scop.)
Xantholinus linearis, Oliv.
Actobius signaticornis, Muls. et Rey.
— *villosulus*, Steph.
Philonthus ebeninus, Grav.
— *nigritulus*, Grav. (*aterrimus*, Er.).
— *varians*, Payk. variété *agilis*, Grav.
Quedius cinctus, Payk. (*impressus*, Panz.).
Tachinus subterraneus, L.

M. Weyers donne quelques détails sur cette excursion, fort contrariée par un temps très-froid et à laquelle quatre membres (MM. Branquart, Dietz, Pierret et Weyers) ont seuls pris part. M. Weyers a visité deux autres fois la même localité, mais par un temps constamment peu propice. Il se propose d'y continuer toute l'année des chasses de coléoptères.

Le Président invite l'assemblée à choisir une localité pour l'excursion du dimanche 8 juin. L'assemblée se prononce pour Rotselaer et Wesemael, entre Louvain et Aerschot.

M. de Borre fait remarquer que la Pentecôte étant cette année le 1er juin, et beaucoup de membres ayant deux jours entièrement libres à cette époque, il conviendrait probablement de s'entendre pour choisir aussi, pour les chasses à faire les 1er et 2 juin, une localité un peu plus éloignée de la capitale et où il y ait possibilité de loger. L'assemblée choisit Beverloo, sur la proposition de M. de Thibault.

La séance est levée à 9 heures.

Assemblée mensuelle du 7 juin 1879.

PRÉSIDENCE DE M. WEINMANN.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la séance du 3 mai est approuvé.

Le Président annonce la perte que la Société vient de faire de l'un de ses membres effectifs indigènes, M. Jules Demont, décédé à Namur le 22 mai 1879. Une lettre de condoléance a été adressée à sa famille.

L'un de nos membres effectifs, M. C. de Mazarredo, après avoir fait le versement réglementaire de deux cents francs, est devenu membre à vie.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

La Première Section de la Commission de l'Exposition nationale de 1880 nous invite à déléguer un membre auprès du Comité de cette Section.

Après une discussion à laquelle un grand nombre de membres prennent part, et sous réserve de décider ultérieurement comment la Société pourra s'associer aux fêtes du cinquantième anniversaire national (coïncidant avec le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de notre Société), l'assemblée désigne son secrétaire, M. de Borre, comme délégué auprès de la susdite Commission, avec laquelle il se mettra immédiatement en rapport.

M. le Dr Candèze donne lecture de son rapport et de celui de M. Weyers sur deux mémoires de M. Roelofs : 1° *Description de quatre nouvelles espèces du groupe des Cyphides*, et 2° *Additions à la Faune du Japon*. Conformément à leurs conclusions, ces deux mémoires seront publiés dans nos Annales.

M. de Borre demande la parole et lit le travail suivant :

NOTE SUR LE BREYERIA BORINENSIS.

Depuis le jour où j'eus la chance de présenter à la science des insectes fossiles, dans le *Breyeria borinensis*, un des restes les plus curieux de l'entomologie des temps primaires, un grand nombre de savants de haute autorité, en première ligne MM. Scudder et Mac Lachlan, ont revendiqué cette espèce pour l'ordre des Névroptères, où le dernier a été jusqu'à lui désigner une place parmi les Éphémérides; en même temps, avec la plus grande courtoisie du reste, je me plais à le constater, ils ont voulu reléguer dans le domaine de la fantaisie la comparaison que j'avais présentée

de cette empreinte d'aile avec l'aile des Lépidoptères. Pendant quatre ans, j'ai gardé le silence, sans en appeler de ce jugement qui me semblait trop général pour oser, moi trop novice dans la science des fossiles, ne pas courber la tête devant une sentence qu'en conscience je ne croyais pas avoir méritée.

Cependant, comme un entomologiste éminent, M. Alf.-R. Wallace, vient de reprendre, contre M. Mac Lachlan, la défense des affinités lépidoptériques du *Breyeria borinensis*, je crois, en vous traduisant ce qu'il vient d'en dire [1], pouvoir y ajouter quelques considérations générales sur la portée qu'on doit, me semble-t-il, se borner à donner aux déterminations, quand il s'agit surtout d'êtres d'un temps aussi éloigné que l'époque de la houille.

« Je ne puis pas, dit M. Wallace, accepter la décision de M. Mac Lachlan rapportant aux Éphémérides l'intéressant *Breyeria borinensis*, bien qu'il ait « examiné le fossile » et qu'il « n'ait aucun doute à cet égard. » La photographie que j'en possède est si belle et si fine, qu'elle fait ressortir les moindres détails et que l'examen soigneux et la comparaison que j'en ai faite avec des spécimens et des dessins m'amènent à la conclusion que *le caractère général de la nervation de l'aile est strictement lépidoptérique et du type Bombycien*, ayant les nervures costale, subcostale et médiane, avec leurs branches et bifurcations arrangées précisément comme dans ce groupe, mais différant dans la plus grande longueur de l'aile et le nombre par suite accru des branches de la nervure subcostale (sept au lieu de quatre). Toutefois, dans quelques espèces de Chalcosiides, il y a souvent six branches à cette nervure, mais refoulées l'une sur l'autre et quelquefois anastomosées, en conséquence de la moindre longueur de la portion apicale de l'aile. Dans cette famille aussi, nous avons souvent une fausse nervure intermédiaire, laquelle est distinctement visible dans le fossile. C'est pourquoi, jusqu'à ce que je sois fixé sur le groupe duquel cet insecte se rapproche le plus, je dois convenir qu'il est *une forme ancestrale de lépidoptère hétérocère* (*moth*), quand bien même les lépidoptères hétérocères (moths), ainsi que le pensent MM. Haeckel et Scudder, n'auraient pas existé à l'époque carbonifère.

« Après une comparaison soigneuse de la photographie avec des spécimens et des figures d'Éphémérides, je ne puis y trouver la moindre ressemblance avec la nervation de la famille à laquelle M. Mac Lachlan l'associe avec tant d'assurance; d'autre part, la « dense réticulation transversale » sur laquelle il se base, ne me semble due qu'au chiffonnement de la membrane, et elle n'a certainement aucune ressemblance avec la forte réticulation des Éphé-

[1] *Nature*. N° 495 (24 avril 1879), p. 582.

méridos; de plus, elle n'est visible qu'à la base de l'aile [1]. Mais la forme générale de l'aile et la disposition des nervures sont tellement différentes, qu'elles sont, suivant moi, tout à fait concluantes contre cette opinion. »

Permettez-moi d'ajouter ici quelques réflexions. Veuillez remarquer que je n'ai jamais entendu assimiler absolument le *Breyeria borinensis* à nos Lépidoptères actuels; je n'y avais jamais vu un être de tout point semblable à eux pour la forme, la vie, les mœurs. Je l'avais même d'abord rapproché des Orthoptères, surtout à cause de cet indice de réticulation, moins insignifiant que ne le croit M. Wallace. Mais, vous vous en convaincrez en relisant ma note, j'avais insisté sur cette nervation de l'aile qui le rapproche du type Bombycide, en la comparant à celle des *Attacus*, et vous voyez que M. Wallace est bien de mon avis sur ce point. Ensuite, comme lui, j'avais donné à entendre que j'y voyais une forme ancestrale du type Lépidoptère, tout en ménageant un peu mes expressions, pour ne scandaliser personne parmi les partisans de la création spécifique, si nombreux encore en Belgique : « M. Haeckel, disais-je, l'appellerait un *Prolépidoptère*. » M. Wallace émet sans hésiter la même idée.

Ce qui m'a paru assez surprenant, c'est de rencontrer la plupart de ceux qui se sont récriés devant l'énonciation de cette analogie, parmi des partisans plus ou moins convaincus de l'évolution des espèces. Il semblerait que, restant sous l'influence des idées de la spécificité fixe et des caractères invariables des groupes, ce qui est assez naturel, puisque l'étude systématique, la détermination des exemplaires vivants nous y tiennent constamment plongés, il semblerait, dis-je, que l'on méconnût complétement les conséquences logiques de la doctrine transformiste, telles qu'elles résultent des écrits de l'illustre Darwin et de tous les maîtres qui ont exposé et développé cette théorie, la seule explication *scientifique* qui ait été donnée de l'origine des espèces, de leur diversité et de leurs affinités. Ces conséquences logiques, les voici :

Si plusieurs espèces descendent d'une tige commune [2], à mesure

[1] C'est exact; mais je dois dire que cette faible réticulation, perceptible à la loupe seulement, n'est pas cependant tellement insignifiante qu'elle puisse, suivant moi, n'être que le résultat d'un chiffonnement de l'aile.

[2] Je me suis souvent aperçu que, dans l'appréciation du transformisme, non-seulement la plupart des adversaires, mais aussi beaucoup de partisans très-convaincus, se laissent influencer par une opinion bien fausse, à savoir que, lorsque plusieurs espèces sont reconnues ou supposées parentes, elles seraient nécessairement issues de l'une d'entre elles, actuellement vivante à côté des autres. C'est ce qui fait pousser des cris d'horreur à quelques-uns, à la pensée que Darwin nous ferait descendre du singe (le singe étant ainsi, je ne sais pourquoi,

qu'on remontera vers cette commune origine, en retrouvant des fossiles dans l'intervalle qui les sépare de leur point de départ, on verra s'effacer peu à peu les caractères distinctifs, spécifiques, lesquels caractères sont, par conséquent, *dans leur intégrité, absolument propres aux individus actuels, ayant été constatés par l'analyse des individus actuels et formulés synthétiquement pour nous donner un moyen de les classer.*

Pareillement, si plusieurs groupes d'ordre supérieur à l'espèce (genres, tribus, familles, ordres, etc.) sortent aussi par une évolution graduelle [1] d'un tronc commun, ce ne peut être que par un effacement, une fusion, graduelle aussi, de tous les caractères [2], qui nous amène à un groupe primordial n'ayant plus que des rapports éloignés avec les divers groupes qui en sont généalogiquement sortis. Ces rapports seront manifestement, non des ressemblances de détail, telles que dans le cas présent, celles qui auraient trait à la réticulation de l'aile, mais des analogies résidant dans des points plus généraux de l'organisation, comme la disposition fondamentale des grandes nervures de l'aile.

Quand, à la suggestion de feu notre savant collègue, le Dr Breyer, car je me plais à proclamer que c'est à son coup d'œil sagace que je dois d'avoir été mis sur la voie, quand je me suis hasardé à attirer l'attention sur cette disposition des nervures, qui est si analogue à

regardé comme une seule espèce, alors qu'il y en a des espèces nombreuses, tout comme il y a, dans les hommes présents et passés, des variétés, sinon des espèces nombreuses). Or, en général, rien de plus invraisemblable que cette conservation rigoureuse du premier type, tandis que les types qui en sortaient se seraient seuls modifiés. Il est bien plus naturel de penser que toute la nature est dans un mouvement de transformation excessivement lent, mouvement aussi général et aussi continuel que celui de la translation des mondes de l'univers infini au milieu de l'espace sans limites. Cette conception du transformisme est d'une bien plus haute portée philosophique que l'autre. Rassurez-vous, Messieurs, nous ne descendons pas plus des singes que nous connaissons, que ces singes ne descendent de nous; mais tous, hommes, singes, animaux, plantes, tous, comme êtres matériels étudiés par l'histoire naturelle, nous descendons, individuellement, c'est indubitable, spécifiquement, c'est presque aussi certain, d'une première cellule vivante. Ainsi l'a voulu l'Infinie Sagesse.

(1) Scientifiquement une apparition soudaine des groupes avec tous leurs caractères est tout aussi inadmissible qu'une telle apparition des espèces. Ceci deviendrait du miraculeux, du surnaturel, et alors nous empiétons sur le domaine de ceux que nous ne devons pas laisser empiéter sur le nôtre.

(2) Quel naturaliste d'ailleurs n'est pas à même de citer, pour le groupe dont il s'occupe, des espèces aberrantes, en révolte contre nos lois de classification? Pauvres lois arbitraires que l'étude du passé de la nature vient à tout moment confondre et que l'avenir ensevelira un jour dans l'oubli avec le souvenir même de leurs auteurs.

celle des Bombycides, et à l'interpréter comme un caractère pouvant faire soupçonner dans cette forme (voisine à d'autres égards des Orthoptères et Névroptères) une souche ancestrale du type Lépidoptère, pourquoi se récrier et prendre arbitrairement mes paroles comme l'assignation rigoureuse d'une place à cet être ambigu, à ce fragment, parmi les rangs systématiques de nos Lépidoptères vivants?

M. Mac Lachlan ne serait-il pas aussi téméraire en le classant parmi les Éphémérides? M. Wallace vient de nous le déclarer.

Le fait est que, s'il est invraisemblable que les Lépidoptères tels que nous les connaissons existassent au temps de la houille, il doit être également douteux pour tout qui admet l'évolution et ses conséquences, que les Éphémérides, avec leur délimitation systématique actuelle, fussent aussi du nombre des insectes de ce temps-là. Il est bien plus probable qu'on ne se tromperait guère en disant qu'à cette époque il n'existait ni Lépidoptères, ni Névroptères, ni Orthoptères, etc., dans le sens où nous les entendons aujourd'hui; c'est-à-dire assujettis aux diagnoses que nous formulons pour ces ordres vivants, mais un ensemble d'insectes destiné à devenir ultérieurement la souche commune de tous ces ordres, et chez les espèces duquel on pouvait déjà voir les premières manifestations des caractères qui s'accentueraient plus tard dans les uns et dans les autres [1]. Le *Breyeria borinensis*, dont une empreinte d'aile a

[1] Dans un travail tout récent (*The early Types of Insects : or the origin and sequence of insect life in Palæozoic times. Mem. of the Boston Society of Natural History*, III, 1, 2; Boston, 6 mars 1879), notre savant collègue M. S.-H. Scudder partage les insectes en deux grandes divisions : les *Metabola* et les *Heterometabola*, les premiers correspondant aux Hyménoptères, Lépidoptères et Diptères, et les seconds, aux Coléoptères, Hémiptères, Orthoptères et Névroptères. Les *Metabola* seraient plus parfaits et plus récents sur le globe que les *Heterometabola*. Il serait trop long d'analyser ici les raisons que fait valoir M. Scudder à l'appui de cette théorie; j'y reviendrai peut-être un autre jour. Cependant je remarque en passant qu'il caractérise les *Metabola* en ce que chez eux, de la larve à l'insecte parfait, il se manifeste une concentration toujours croissante des segments du corps en régions bien distinctes, ce qui est parfaitement vrai pour les Hyménoptères et les Diptères, mais me le paraît infiniment moins pour les Lépidoptères, qui, envisagés à ce point de vue, me sembleraient plutôt inférieurs aux Coléoptères, Hémiptères, Orthoptères et Névroptères.

Plus loin (*op. cit.*, p. 17), M. Scudder remarque très-bien que, parmi les espèces des terrains paléozoïques, la distinction semble si difficile à faire entre Névroptères, Pseudonévroptères et Orthoptères, que ce n'est pas sans raison que Dohrn, et après lui Goldenberg, ont proposé de réunir tous ces fossiles en un groupe nouveau, les *Palæodictyoptera* de Goldenberg. Je pense que c'est là une solution plus raisonnable que de chercher à les plier aux classifications de nos vivants. Je pense, de plus, que ces Palæodictyoptères, si on veut les nommer ainsi, pourront souvent

bien voulu arriver jusqu'à nous, nous montre une nervation alaire dans laquelle feu Breyer, moi et maintenant M. Wallace déclarons reconnaître une analogie frappante avec celle des Bombycides vivants, et plus spécialement des Saturnides. M. Mac Lachlan y voit quelque chose qui lui rappelle beaucoup plus les Éphémérides; à M. O. Heer, l'empreinte rappelait un Odonate; à M. Hagen, certaines empreintes de la même époque que l'on a rapprochées des Orthoptères. Parmi ces diverses assertions, il se peut qu'il y en ait qui soient mal fondées, mais il est tout aussi possible qu'elles soient toutes justifiables et aient même une grande portée, eu égard au temps reculé où vivait cet insecte et où les divers groupes auxquels on le compare n'existaient pas encore, au moins avec leurs rigoureux caractères systématiques dont la valeur, précise à l'époque actuelle, va s'affaiblissant à mesure que l'on s'enfonce dans le passé des êtres. Comprenons mieux le transformisme, et nous serons plus facilement d'accord dans de telles appréciations [1].

Sortant un instant des insectes, je vous citerai un autre exemple actuel. Plusieurs d'entre vous ont pu voir ces cinq magnifiques squelettes d'*Iguanodon* que l'on est en ce moment occupé à remonter à côté de nous et qui ont été découverts l'an dernier dans le terrain wealdien du Hainaut. Ils réservent bien des surprises à la science. On y découvre des caractères ostéologiques qui semblent les rapprocher des sauriens, des batraciens, des oiseaux et même des marsupiaux. Les paléontologistes vont-ils se disputer pour les placer dans l'un ou l'autre de ces groupes? C'est possible, mais ce sera entrer dans une voie bien stérile. Cette hétérogénéité de caractères prouve, comme pour notre *Breyeria borinensis*, que ces êtres sont d'un temps où nos groupes de l'époque actuelle n'existaient pas encore avec leurs caractères précis, donnés ou reconnus par les zoologistes, mais que ces caractères, mal dessinés le plus souvent, parfois réunis dans un même type, pointaient déjà dans les êtres de cette époque reculée.

On a grand tort, semblerait-il, de chercher à appliquer à ces vestiges du passé de la nature les modes de détermination et de classe-

nous présenter des caractères précurseurs de ceux d'après lesquels nous distinguons tous nos ordres d'insectes, qu'ils soient *Metabola* ou *Heterometabola* pour M. Scudder.

[1] Sans avoir été l'ancêtre même des Bombycides, ce qu'il serait bien difficile de constater, le *Breyeria borinensis* peut avoir été — excusez cette comparaison un peu vulgaire — leur grand-oncle; les Bombycides seraient sortis de quelque autre type spécifique ou générique voisin, du même temps, ayant une nervation analogue, précurseur de celle de nos Saturnides, etc., rien n'empêchant d'ailleurs de retrouver peut-être dans d'autres formes voisines la tige d'où est partie l'évolution qui a abouti à nos Éphémérides.

ment que nous employons pour grouper nos contemporains. Réussissons-nous déjà si bien avec ceux-ci dans bien des cas? En paléontologie, on devrait moins s'occuper de la classification des espèces et de leur synthèse que de l'analyse des caractères et de leur comparaison avec les caractères des êtres actuels. C'est de cette analyse que pourra jaillir la lumière; la synthèse ne peut qu'égarer.

La parole est continuée à M. de Borre, pour la lecture de la note suivante :

Un nombre assez considérable d'entomologistes, principalement ceux qui ont des collections de coléoptères, ont adopté l'usage de placer leurs caisses ou cartons dans une position verticale, les rangeant en général dans des armoires ou sur des rayons, comme les livres d'une bibliothèque.

Cet arrangement est sans doute dicté par la raison que les cartons sont ainsi plus aisés à consulter et qu'il y a en même temps une grande économie d'espace. Mais je me crois à même d'établir qu'il est très-défectueux au point de vue de la conservation des collections, où il peut causer des accidents, irréparables dans certains cas. La démonstration suivante, appuyée par une expérience de bon nombre d'années, ne me semble laisser aucun doute à cet égard.

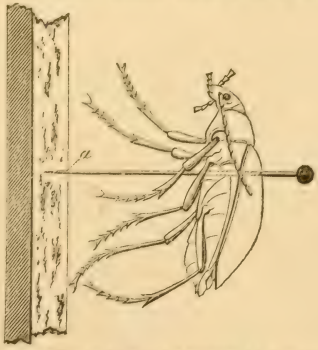

Dans une caisse ainsi placée debout, le liége où l'épingle est piquée étant vertical, l'épingle se trouve être horizontale, et l'insecte, ordinairement placé par les entomologistes [1] à quinze centimètres ou plus de hauteur sur l'épingle, pèse, lorsqu'il a une certaine taille et un certain poids, sur un long bras de levier, dont la résistance, à partir du point *a* du fond de la caisse, porte dans une matière élastique comme le liége, ou molle et friable comme la tourbe, sur la faible distance séparant ce point de celui où la pointe de l'épingle a pénétré.

Il en résulte que rien n'est plus fréquent que de voir les insectes

[1] Les entomologistes anglais évitent, il est vrai, cet inconvénient par l'habitude de piquer les insectes en contact avec le fond de la caisse, d'où résultent d'autres genres d'inconvénients.

un peu lourds arracher, au bout d'un certain temps, leurs épingles et tomber au bas de la caisse, brisant souvent ainsi leurs pattes et antennes.

Mais ils ne brisent pas qu'eux-mêmes. Dans une position verticale des caisses, il y a en dessous d'eux d'autres insectes qui, lors d'une chute semblable, sont atteints, également mutilés, quelquefois arrachés et précipités de compagnie avec le premier détaché.

On est alors dans la nécessité, ou de repiquer, en attendant une nouvelle catastrophe, les insectes ainsi mutilés, ou de leur recoller tant bien que mal les organes brisés, au risque quelquefois de donner à l'un ce qui appartient à l'autre, quand plusieurs ont été ensemble victimes de l'accident. Dire pourtant qu'une foule d'entomologistes pleins de soin et de dévouement à leurs collections exposent ainsi à des mutilations irréparables leurs types les plus précieux!

Un autre accident qui résulte de la position verticale des caisses, c'est ce fait, que beaucoup d'entomologistes ont signalé sans en avoir bien analysé le mécanisme, et que j'ai constaté moi-même journellement, de la rotation des insectes autour de leur épingle.

Un insecte n'est pas piqué à son centre de gravité. Bien loin de là. On pique les coléoptères notamment sur leur élytre droite, vers les 3/4 de l'élytre. Il arrive, dans les caisses placées verticalement, que le coléoptère, placé comme d'habitude la tête en avant, se déplace et vient se mettre en long suivant la ligne *a b* pour chercher une position d'équilibre plus stable dans la situation où il est suspendu. S'il a des voisins à droite et à gauche, il leur donne des accolades où des pattes et antennes sont parfois brisées, de sorte que ce déplacement, pour être moins dangereux que la chute de l'insecte déraciné, n'en a pas moins des conséquences tout aussi fâcheuses.

Le plus souvent l'axe de rotation, l'épingle, ne se déplace pas dans ce mouvement tournant, qui est exécuté par le corps seul de l'insecte. Cependant, dans le cas où l'adhérence est forte au point où l'insecte est traversé, l'épingle elle-même, cela a été constaté au moyen de signes de repère, l'épingle aussi tourne avec l'insecte, et naturellement cette rotation dans le trou du liége deviendra égale-

ment le point de départ du déracinement et de la chute de l'insecte au bas de la caisse [1].

Rarement les amateurs de lépidoptères placent leurs caisses verticalement. Cela se comprend. Rien de plus disgracieux que le coup d'œil que présenteraient ces boîtes où tous les lépidoptères, cherchant un équilibre stable, tendraient à se retourner la tête en bas, entre-heurtant leur ailes dans le déplacement.

Un autre inconvénient, avoué de tout temps par tous les entomologistes qui emploient ce système, inconvénient cependant moins sérieux, c'est que, si un insecte est attaqué par des larves, la poussière qui signalerait à temps ce malheur dans une position horizontale de la caisse, va tomber sur le côté placé en bas et laisse au moins dans le doute à qui des insectes placés au-dessus il faut porter secours. A côté du bris possible d'insectes précieux, cet inconvénient a certes moins d'importance.

Une autre considération. Une des qualités d'une bonne caisse réside dans sa fermeture aussi exacte que possible pour empêcher l'entrée, non-seulement de la poussière et de tous les insectes destructeurs, mais aussi de l'air humide ou chargé de propagules de moisissure. On garnit souvent, à cet effet, l'emboîtement du couvercle d'un double cordon de velours ou de quelque autre étoffe élastique. Placez vos caisses debout, et la valeur de cette clôture est bien amoindrie; souvent le couvercle s'écartera de la caisse, comme je le vois dans une expérience journalière, et l'emploi du velours ne sert alors plus à rien. Mettez, au contraire, votre caisse à plat, le poids du couvercle comprime les rubans de velours et rend la fermeture d'autant plus hermétique.

La position inclinée donnée à la caisse, dans un but d'exhibition, ainsi que cela se fait dans certains musées, n'atténuera ces conséquences dangereuses de la position verticale que dans une mesure d'autant plus marquée que cette inclinaison sera plus faible, plus rapprochée de l'horizontalité.

Je conclus donc que la position horizontale est celle qu'il faut adopter de préférence pour une caisse à insectes, et que, si le but d'exhibition publique demande de placer des caisses sous une certaine inclinaison, il est nécessaire, pour éviter les accidents

[1] Tout le monde des amateurs de coléoptères va s'empresser de me dire qu'on obvie à ces inconvénients en étayant de droite et de gauche les insectes au moyen d'épingles accessoires. C'est effectivement ce qu'on fait presque constamment pour les très-gros exemplaires; mais qui se donnera la peine de consolider aussi, comme il le faudrait, par ce peu gracieux échafaudage, une foule d'insectes de taille moindre, mais cependant encore sujets aux accidents dont je parle? Ne vaut-il pas mieux placer les caisses dans une position qui rende les accidents impossibles et permette de se passer de toutes ces épingles?

signalés plus haut, que cette inclinaison soit la moins forte possible. Elle ne devrait guère dépasser, je pense, l'angle de 25 à 30° (1).

M. le Dr Jacobs donne lecture de la note suivante :

NOTE SUR LA CONSERVATION DES INSECTES,

1° Par la dissolution de la naphtaline dans la benzine;
2° Par les vapeurs d'acide cyanhydrique.

L'emploi de la naphtaline blanche cristallisée, pour la conservation des insectes, m'a suggéré l'idée de trouver un moyen de faire pénètrer ce corps dans la trame intérieure de l'animal. La benzine m'a paru remplir ce but, elle dissout un certaine quantité de naphtaline.

L'insecte, après avoir été plongé pendant un temps plus ou moins long, de deux à vingt-quatre heures, se présente au bout de quelques minutes, après l'évaporation de la benzine, recouvert d'une poussière cristalline blanche, qu'un pinceau trempé dans de la benzine pure enlève avec la plus grande facilité; la surface inférieure peut rester recouverte du corps cristallin, sa présence ne peut qu'être favorable à la conservation de l'animal.

J'ai reconnu que les coléoptères sont pénétrés jusque dans leur trame interne par la dissolution; sur des coupes on voit facilement à l'œil nu les cristaux de naphtaline, les lépidoptères supportent très-bien cette immersion; mais il n'en est plus de même des hyménoptères dont le corps est garni de poils, tels que les Mellifères, et les diptères; le pinceau enlève une partie des poils et gâte l'insecte.

Le moyen ne sera que restreint dans son application.

Un autre moyen, qui probablement a déjà été expérimenté, consiste à mettre l'insecte attaqué par les larves d'Anthrènes, sous une cloche sur du sable humide, ou sur une plaque de liége flottant sur l'eau, et de le plonger dans une atmosphère d'acide cyanhydrique qui se dégage du cyanure de potassium par l'humidité. Ce procédé altère l'épingle, mais l'insecte étant ramolli, il est très-aisé de le repiquer. Ce moyen insecticide très-efficace offre quelques dangers par l'exhalation des vapeurs d'acide cyanhydrique et sera toujours restreint dans son emploi.

Il est applicable à tous les ordres d'insectes; les Lépidoptères devront subir cependant un nouvel étalage.

(1) L'inclinaison de 45°, la meilleure peut-être au point de vue du coup d'œil, me semble encore un peu trop forte, eu égard aux circonstances que je viens de présenter. Cependant il est juste de reconnaître que, sous cet angle, les inconvénients signalés plus haut ne se manifesteraient plus que dans une très-faible mesure.

M. Weinmann dit que, tant qu'il a possédé une collection de lépidoptères, il a parfaitement réussi à couper court à toute invasion d'Anthrènes, par le procédé suivant. Ses caisses étaient disposées horizontalement, ainsi que M. de Borre vient de le préconiser. Aussitôt que les poussières indiquaient la présence d'une larve d'Anthrène dans une caisse, cette caisse était placée quelque temps retournée, le couvercle vitré en bas, et une goutte de solution de cyanure de potassium déposée à l'intérieur sur la vitre du couvercle, afin de ne pas tacher le papier.

Le Secrétaire lit la description suivante d'une espèce nouvelle de *Formicomus*, de la collection du Musée royal, par M. Fl. Baudi :

Formicomus suratus n. sp. Rubro-sanguineus, nitidus, parce pilosus; elytris pone basin transversim subdepressis ac rubro-fasciatis; tibiis anticis pedibusque posticis nigro-piceis; capite thoraceque lævibus, illo anterius granuloso, oculis magnis, epistomate utrinque marginato; thorace basin versus fere sensim attenuato, plaga media longitudinali punctata.

Mas femoribus valde incrassatis, anticis intus dente magno, brevi, apice late subtruncato armatis; tibiis iisdem validis, intus paulo procul a basi medium usque sensim leniter dilatatis, inde apicem versus paullulum attenuatis, extus subrectis, apice denti formiter angulatis, infra, basin prope, lamella arcuata, tenui, longe flavo-ciliata, medium haud attingente munitis, abinde subtiliter canaliculatis : abdominis segmento ultimo apice semicirculariter exciso, lobis utrinque obtusis, modice prominulis.

Formicomo pedestri statura æqualis et facie consimilis, hisce dignoscitur. Caput haud perspicue punctatum, fronte antice granulis piliferis dispersis, postice sensim minoribus parcioribusque consparsa; epistomate utrinque super antennas carinula tenui, modice elevata marginato; oculis magnis, sat prominulis, corneolis eorumdem evidenter majoribus; antennis ibidem fere ac in *pedestri* extructis, articulo tamen primo minus valido, longiore, sequentis duplum fere æquante. Thorax relative tantisper longior, basin versus sensim fere ac minus attenuatus, vix ad quadrantem posticum coarctatus, lævis, dorso plaga lata longitudinali punctis majoribus, parum profundis, basin versus sensim evidentioribus asperata atque pilosa. Elytra capitis cum thorace vix longitudinem æquantia, transversim ad quadrantem anticum depressa, ibidem obscure rufo-sanguinea, cæterum nigro-picea, vix perspicue perparce punctulata ac pilosa. Pedes, uti caput, thorax et pectus, rubro-sanguinei, posticis anticorumque tibiis nigro-piceis, femoribus magis incrassatis, tibiis validiusculis.

F. Bramino Laf. (ex descr.) capitis elytrorumque forma equidem

accedere, notis hisce attamen solummodo, cæteris nequaquam, præter patriam longe aliam, convenire videtur.

Ad Tingin Mauritaniæ in coll. Thomson apud R. Museum Bruxellense Belgicum [1].

Le Secrétaire lit ensuite une lettre par laquelle M. J. Lichtenstein lui fait connaître qu'il a enfin réussi dans un élevage complet de la *Lytta vesicatoria* ou Cantharide officinale.

« Après avoir passé l'hiver, la *pseudonymphe* s'est changée le 15 avril en une nouvelle *larve*, blanche avec des *moignons* triarticulés à la place des jambes. Elle s'est agitée lentement dans sa cellule souterraine pendant quinze jours, après quoi elle a pris la forme d'une *nymphe* de coléoptère, avec tous ses membres visibles, mais emmaillotés; cela a eu lieu le 29 avril. Vers le 20 mai, elle s'est colorée en vert en rejetant une dernière pellicule, et le 23 mai, l'insecte parfait est sorti de terre et s'est mis à manger des feuilles de frêne.

« J'ai pu, grâce à mon élevage en tube, recueillir les sept dépouilles larvaires qui ont précédé la forme larvaire, savoir : 1. triongulin; 2. 3. 4. trois larves blanches; 5. pseudonymphe; 6. larve blanche souterraine; 7. nymphe vraie. »

M. Becker demande la parole et lit successivement les deux notes suivantes, la première faisant suite à une première liste qu'il a donnée précédemment d'Aranéides de Moldavie (séance du 1er mars 1879), la seconde relative à nos Aranéides indigènes.

ARANÉIDES

RECUEILLIS EN MOLDAVIE PAR M. A. MONTANDON,

par Léon Becker.

Lycosidæ.

Ocyale mirabilis Cl.
Dolomedes fimbriatus Cl.
Lycosa inquilina Cl.
Pardosa hortensis Th.
— *morosa* L. K. N'existe pas en Belgique.

Sparassidæ.

Micrommata ornata Wlk.

[1] Le nom de *suratus* dérive de *sura*, *suræ* = le gras de la jambe, le mollet. C'est dommage qu'il n'y ait qu'un seul individu qui, par la conformation de ses jambes antérieures, se distingue très-bien de ses congénères; d'autre part, vu la conformation identique des deux côtés, je ne pense pas que ce puisse être une anomalie.

THOMISIDÆ.

Xysticus pini H.
— *bifasciatus* C. K.
Philodromus pœcilus Th. N'existe pas en Belgique.
— *emarginatus* Schrank.

EPEIRIDÆ.

Epeira marmorea Cl.
Zilla montana C. K. N'existe pas en Belgique.

THERIDIDÆ.

Linyphia phrygiata C. K. N'existe pas en Belgique.

AGELENIDÆ.

Cicurina cinerea Panz. N'existe pas en Belgique.

DRASSIDÆ.

Drassus infuscatus Wst.
Clubiona compta C. K.

DYSDERIDÆ.

Segestria senoculata L.
Gnaphosa montana L. K. N'existe pas en Belgique.

ARANÉIDES NOUVEAUX POUR LA FAUNE DE BELGIQUE,

par Léon Becker.

J'ai à communiquer à la Société Entomologique quelques captures intéressantes pour notre Faune :

1° **Lycosa cinerea** F. Prise aux environs de Bruxelles par M. De Koninck. Elle est beaucoup plus commune dans le midi de l'Europe.

2° **Pirata piscatorius** Cl. Prise à Calmpthout par M. de Borre; espèce rare qui paraît assez localisée.

3° **Pardosa palustris** L. J'ai découvert cette espèce à Calmpthout; je l'avais capturée il y deux ans en Suisse, dans la Haute-Engadine, au pied des glaciers.

4° **Philodromus margaritatus** Cl. C'est encore à Calmpthout que j'ai pris ce *Philodromus*, qui est beaucoup plus commun en France que chez nous; je l'avais déjà signalé en Hollande; je l'ai reçu récemment de Russie.

5° **Hahnia elegans** B. Le genre *Hahnia* C. K. n'était pas encore représenté chez nous; il doit prendre place dans mon catalogue, dans la famille des Agelenidæ après le genre *Textrix* Snd. C'est à M. De Borre que nous devons cette prise intéressante, faite dans notre première excursion mensuelle à Calmpthout. Ces araignées vivent ordinairement à la base des herbes ou sous les mousses et se

trouvent surtout au printemps; leur petitesse les dérobe facilement aux recherches du naturaliste.

6° **Drassus Blackwalli** Th. Bonne espèce assez rare partout, reçue de M. Gravet, qui l'a capturée à Louette-Saint-Pierre. A en juger par ses envois, cette localité paraît assez riche au point de vue arachnologique.

7° **Prosthesima latitens** L. K. Cette bonne et rare espèce a été capturée à Carlsbourg dans les Ardennes.

M. H. Donckier fait voir un *Crambus* nouveau pour la faune belge, le *Cr. Ericellus* H. Ce microlépidoptère a été pris par M. Ch. Donckier dans les Hautes-Fanges, le 22 juillet 1878.

M. H. Donckier a lui-même pris à Eeckeren, près Anvers, le 17 mai, quatre exemplaires de l'*Emus hirtus*.

Il montre encore une variété de l'*Antherophagus nigricornis* Er. qu'il a prise à Marbehan, entre Neufchâteau et Arlon, le 23 juin de l'année précédente.

M. de Borre exhibe un certain nombre de captures intéressantes, faites par M. Mertens. Ce sont :

A Vilvorde, le rare *Spercheus emarginatus*.

A La Hulpe, le *Scaphium immaculatum* et l'*Aëtophorus imperialis*.

A Etterbeek, le *Panagæus quadripustulatus*.

A Groenendael, le *Harpalus lævicollis*, espèce de la Belgique orientale.

A Marche, l'*Ophonus cordatus*.

A Villers-devant-Orval, la *Blethisa multipunctata* et l'*Odacantha melanura*.

M. Mertens a enfin pris dans le Parc de Bruxelles, en juillet 1878, une femelle de *Cerophytum elateroides*. M. de Borre rappelle qu'il a pris cette même espèce au même endroit il y a peu d'années. Le 14 mai dernier, il en a trouvé un exemplaire dans l'intérieur d'une maison, boulevard du Régent. Il pense que ce coléoptère assez rare habite sans doute les sommets des grands arbres du Parc.

M. Candèze dit l'avoir pris à Visé.

M. de Borre fait encore la communication suivante :

L'examen des coléoptères rapportés par moi de notre excursion du 9 mars à Calmphout, vient de me faire reconnaître que j'y avais pris en nombre (32 exemplaires) une de nos plus rares espèces d'*Amara*, l'*A. famelica* Zimm. Je l'y avais déjà prise en mai 1867 (un seul mâle), et M. Putzeys l'a signalée aussi à la Baraque Michel. Je puis désigner l'endroit précis où j'ai trouvé tous ces exemplaires, et où j'en aurais pu ramasser bien davantage, mais malheureuse-

ment je l'avais prise sur le terrain pour l'*A. spreta*. C'est l'endroit où de petites dunes, autrefois plantées de grands conifères, sont aujourd'hui défrichées et converties en sablonnières, le long du chemin de fer, à gauche en se dirigeant vers la Hollande, et à un quart de lieue environ au nord de la station de Calmpthout.

M. de Furuhjelm rend brièvement compte de l'excursion du 11 mai à Villers-l'Abbaye, où il s'est rendu avec MM. Ch. Donckier et de Troostembergh. Il fait voir le petit nombre de coléoptères qu'il y a pris (*Pœcilus dimidiatus*, *Geotrupes Typhœus*, *Microzoum tibiale* et d'autres espèces plus communes). Il y a pris également des araignées qui sont confiées à l'examen de M. Becker.

Aucun des membres présents à la séance n'a pris part à l'excursion des 1er et 2 juin, au Camp de Beverloo.

L'assemblée, ayant à désigner une localité pour l'excursion du 13 juillet, choisit Genck (province de Limbourg).

La séance est levée à 9 1/4 heures.

Assemblée mensuelle du 5 juillet 1879.

Présidence de M. Weinmann.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la séance du 7 juin est approuvé.

Le Président annonce la mort de l'un de nos membres correspondants, M. S. de Solsky, ancien secrétaire de la Société Entomologique de Russie, à Saint-Pétersbourg.

Le Conseil a reçu la démission de M. Al. Mavrocordato, d'Athènes, membre effectif.

M. Ronnberg, commissaire de la Troisième Section de la Commission de l'Exposition nationale de 1880, ayant l'agriculture dans ses attributions, écrit pour manifester le désir que les membres de la Société Entomologique s'associent à la partie de cette Exposition qui comprendra les collections d'animaux nuisibles et d'animaux utiles à l'agriculture et à l'horticulture, soit par un groupe collectif, soit par des envois individuels.

M. Weinmann pense qu'indépendamment des expositions particulières que la Société ne peut qu'engager chacun de ses membres à faire dans ce but, il conviendrait sans doute que la Société, faisant appel à la bonne volonté de tous, et par les soins d'un comité nommé à cet effet, formât une petite collection d'insectes nuisibles.

M. de Selys-Longchamps appuie cette idée et développe les considérations suivantes : Une telle exposition ne devrait pas présenter le défaut de la plupart des collections que l'on forme dans ce but et qui aspirent toutes à être très-étendues. Elle devrait être restreinte aux espèces véritablement nuisibles, bien et dûment reconnues comme ayant causé de véritables préjudices aux cultures *en Belgique*, et dont le procès et la condamnation auraient lieu devant la Société. Quant aux insectes utiles, nous les laisserions de côté ; cette dénomination est trop élastique et nous entraînerait trop loin, du moment qu'elle conduirait à admettre sous ce nom toutes les espèces qui détruisent ou peuvent détruire les espèces nuisibles ou réputées nuisibles. La seule exhibition des espèces positivement nuisibles à nos cultures serait, au contraire, quelque chose de défini et surtout de très-utile ; elle occuperait peu d'espace et ne serait pas difficile à constituer.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs autres membres, l'assemblée met à l'ordre du jour de notre prochaine séance l'organisation de la coopération de la Société Entomologique à l'Exposition nationale de 1880, section des collections d'animaux utiles et nuisibles.

M. le Dr Dugès adresse du Mexique un petit mémoire avec dessins, intitulé : *Métamorphoses du Bruchus Barcenæ* Eug. Dugès. MM. Candèze et Chapuis sont nommés rapporteurs.

M. Mélise demande la parole et donne lecture de la note suivante :

Dans l'intéressant ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Métamorphoses des insectes*, notre savant collègue M. Maurice Girard rapporte, d'après Swammerdam, que lorsqu'on coupe à des chenilles une ou plusieurs des pattes écailleuses des trois premières paires, le papillon qui éclôt par la suite se montre mutilé des mêmes membres.

Cette observation a été rappelée de nouveau dans une conférence remarquable que M. Girard a donnée, l'année dernière, à Paris, à des membres du corps enseignant, conférence dont j'ai trouvé le compte-rendu dans le *Journal de l'Instruction publique* de Québec.

Les lépidoptéristes auxquels j'ai rapporté cette assertion, — émanant d'ailleurs d'une autorité scientifique des plus respectables, — m'ont accusé des doutes et même assez d'incrédulité ; aucun d'eux n'avait connaissance de l'expérience ; plusieurs m'ont fait observer que la mutilation d'une chenille, au point de priver l'animal d'une de ses pattes, amènerait probablement la mort, tout au moins priverait la chenille de la force ou de la somme de vitalité qui lui est indispensable pour opérer sa transformation.

J'ai profité de la circonstance que mon fils élevait des vers à soie

(*Sericaria mori*) pour tenter l'épreuve dont parle M. Girard.

Parmi une cinquantaine de chenilles, j'ai choisi les dix qui m'ont paru les plus vigoureuses et, au moyen de ciseaux, j'ai opéré sur chacune d'elles la section de la patte écailleuse postérieure droite.

Cette opération a eu lieu à intervalles divers, dans les quinze jours qui ont immédiatement précédé la mise en cocons.

Tout d'abord, la chenille se tortille pendant quelques secondes, comme sous l'action d'une cause gênante; elle perd, par la plaie qui vient de lui être faite, un liquide jaunâtre, dans la proportion de quatre à cinq gouttes d'eau; mais il est à supposer que la douleur ne l'incommode pas outre mesure, car elle se remet à manger presque immédiatement après l'opération.

Je trouve ici l'occasion de constater, une fois de plus, combien est peu élevé, chez les insectes, le degré de sensibilité qui produit la souffrance physique chez les vertébrés et particulièrement chez l'homme, où il semble arrivé à son point culminant.

La chenille est à peine dérangée dans ses repas par l'amputation d'un membre important et par une perte de sang considérable. La mouche vole, privée de tête. Le *Lucanus Cervus* vit trois ou quatre mois sans nourriture, le corps transpercé par une énorme épingle.

Mes vers à soie ou bombyx ont opéré leur transformation de la façon la plus régulière, et j'ai obtenu les papillons que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux.

L'expérience vient confirmer l'assertion de Swammerdam.

Tous mes bombyx sont plus ou moins privés de leur patte postérieure droite. La terminaison de la partie restante de leur organe a toute l'apparence d'une section faite à l'aide d'un instrument tranchant; la pubescence qui couvre la patte s'arrête à la coupure, de sorte que celle-ci reste complétement à nu.

Sur les dix papillons :

Un est privé de trois articles du tarse, mais, chose remarquable, il lui est resté le crochet;

Trois sont privés de trois articles et du crochet;

Trois n'ont plus que la cuisse et le tibia;

Un est amputé au milieu de la cuisse;

Les deux derniers, enfin, n'ont conservé qu'un moignon saillant à peine d'un millimètre.

A la vérité, aucun d'eux n'est privé de son organe locomoteur *d'une façon absolue*, mais il est facile de voir à quel point l'amputation sur la chenille a continué ses effets sur le papillon.

Quant aux différences dans les parties restantes des membres opérés, il est probable qu'elles proviennent de ce que, pour chaque

chenille, l'amputation n'aura pas été identique, celle-ci ayant d'ailleurs présenté quelques difficultés.

Il y a sans doute corrélation entre la plus ou moins grande partie de la patte enlevée à la chenille et la partie plus ou moins considérable du même organe manquant au lépidoptère, et il est à supposer qu'une ablation radicale et parfaite eût amené un résultat plus absolu.

Toutefois, il ne paraît pas impossible non plus que la cause puisse se trouver ailleurs et qu'elle tienne, par exemple, au plus ou moins de temps qui s'est écoulé entre le moment de l'opération et celui auquel la chenille est arrivée au terme de sa croissance.

Ce côté de l'observation m'a malheureusement échappé.

Il serait intéressant de savoir si, en opérant sur des chenilles très-jeunes, ayant encore longtemps à croître avant de se chrysalider, on arriverait à un résultat pareil à celui que l'on obtient au moyen de chenilles parvenues à leur dernier degré de développement.

Je me permets de recommander cette dernière expérience à ceux de mes collègues qui s'occupent plus spécialement des lépidoptères.

M. le Dr Jacobs rappelle que l'an dernier M. Weinmann nous avait annoncé des expériences qu'il se proposait de faire pour vérifier une assertion qui s'était produite à l'étranger sur la propriété qu'aurait l'acide sulfurique concentré de hâter l'éclosion des œufs des lépidoptères ; il demande quel a été le résultat de ces expériences.

M. Weinmann répond qu'effectivement il a expérimenté dans ce but, non-seulement l'acide sulfurique, mais une foule d'autres liquides, et que tous se sont trouvés impuissants à réaliser l'effet annoncé. Mais ces expériences lui ont prouvé combien la vitalité de l'œuf est protégée par ses enveloppes et combien il est résistant aux substances les plus corrosives. Des œufs plongés une minute dans l'acide nitrique concentré, dans l'acide sulfurique concentré, restent vivants et peuvent ensuite éclore. La potasse caustique et le naphte sont les deux seuls des réactifs expérimentés qui tuent positivement le germe dans l'œuf.

M. Candèze demande quel est le temps nécessaire au naphte pour tuer l'œuf.

M. Weinmann répond qu'une immersion d'une minute est suffisante.

La parole est ensuite donnée à M. Becker pour faire la lecture suivante :

COMMUNICATIONS ARACHNOLOGIQUES,

par Léon Becker.

J'ai l'honneur de présenter à l'assemblée la liste des Aranéides recueillies par nos collègues dans les deux dernières excursions mensuelles de mai et de juin.

Si les résultats comme nombre ne sont pas des plus brillants, ils sont assez intéressants toutefois, car ils étendent l'habitat de certaines espèces.

Excursion de mai 1879, à Villers-la-Ville :

Lycosa terricola Th.
— *ruricola* de Geer.
Epeira diademata Cl.
— *cucurbitana* Cl.
Meta segmentata Cl.
Tetragnatha extensa L.
Dictyna uncinata Th.
Tegenaria atrica C. K.

Excursion de juin 1879, à Wesemael :

Marpissa muscosa Cl.
Heliophanus æneus H.
Dendryphantes rudis Snd. Espèce rare en Belgique.
Xysticus pini H.
Epeira cucurbitana Cl.
Pachygnatha de Geeri Snd.
Prosthesima subterranea C. K.

Notre collègue M. Donckier a recueilli quelques bonnes espèces, dans diverses localités intéressantes pour notre faune, et qu'il est utile de signaler.

En mai 1879, à Boendael :

Pardosa palustris L.
Erigone dentipalpis Snd.

En mai 1879, à Eeckeren, près d'Anvers :

Xysticus acerbus Th. Trouvé pour la seconde fois dans cette localité.
Philodromus dispar Wlk.

En juin 1879, à Bloemendael :

(Je donne la liste entière des espèces que M. Donckier a recueillies dans cette localité, encore inexplorée au point de vue arachnologique.)

Lycosa terricola Th.
Pardosa nigriceps Wst.

Xysticus cristatus Cl.
Philodromus aureolus Cl.
Misumena vatia Cl.
Epeira cornuta Cl.
— *cucurbitana* Cl.
— *acalypha* Wlk.
— *umbratica* Cl.
Meta segmentata Cl.
Tetragnatha extensa L.
Clubiona reclusa Cl.

En juin 1879, à Fallais, entre Huy et Landen :

Pardosa lugubris Wlk. Que je n'ai pas encore observée aux environs de Bruxelles.
Erigone rufipes L.
Epeira cucurbitana Cl. Extraordinairement commune.

En juin 1879, à Namêche :

Pythonissa nocturna L. Un bel exemplaire. Je n'avais encore observé cette espèce qu'à Han-sur-Lesse.
Linyphia nigrina Snd.
Theridium pulchellum Wlk.
Anyphœna accentuata Wlk.
Theridium lineatum Cl.

M. Delecolle, aide-préparateur au Musée de Bruxelles, a capturé, en juin 1879, à Auderghem, deux exemplaires du *Xysticus acerbus* Th., pris pour la première fois aux environs de Bruxelles.

Notre collègue M. de Troostembergh m'a communiqué le produit de ses chasses aux environs de Louvain ; j'en donne la liste, n'ayant pas encore exploré moi-même cette localité. Il y a d'abord deux espèces nouvelles pour notre faune, qui sont :

Erigone punctata C. K.
— *pusilla* W.

Puis les espèces suivantes :

Heliophanus æneus H.
Hasarius falcatus Cl.
Xysticus lanio C. K.
— *pini* H.
— *cristatus* Cl.
Oxyptila horticola C. K.
Epeira cornuta Cl.
— *umbratica* Cl.
— *acalypha* Wlk.
— *Redii* Scl.

Epeira cucurbitana Cl.
Meta segmentata Cl.
Singa hamata Cl.
Pachygnata de Geeri Snd.
Ocyale mirabilis Cl.
Prosthesima subterranea C. K.

Enfin, moi-même, j'ai fait une excursion exclusivement entomologique de plusieurs jours, dans la vallée de l'Ourthe, à Esneux, Tilff, Comblain-au-Pont, etc. Le temps ayant été favorable, mes chasses ont été très-productives.

Je publierai plus tard les résultats complets de mes recherches; je ne citerai aujourd'hui que les espèces suivantes, nouvelles pour notre faune :

Singa rufula E. S.
Erigone Simoni Cambr.
— *graminicola* Snd.
— *elevata* C. K. Espèce rare partout.
— *globipes* L. K. Espèce très-rare.
Micaria scintillans Cambr.
Micariosoma minima C. K.

J'ai repris encore la *Salticus formicarius* de Geer; elle se tenait sous des éboulis de pierre bien exposés au soleil, comme à Yvoir, où je l'ai observée pour la première fois.

Le Révérend Dr O.-P. Cambridge me signale une capture du plus haut intérêt, faite par une dame aux environs de Bruxelles; c'est celle de l'**Erigone furcillata,** l'une des plus extraordinaires araignées de ce genre si nombreux.

On ne connait jusqu'aujourd'hui que quatre exemplaires de cette espèce; le premier, de Silésie, décrit par Menge; le second, des environs de Londres, faisant partie de la collection Cambridge; le troisième, trouvé près de Bruxelles; enfin le quatrième, découvert ces jours derniers à Vernon, en Normandie, par mon savant ami E. Simon.

Nous avons reçu récemment des envois assez nombreux d'Espagne et d'Italie; je citerai comme dignes d'intérêt les deux espèces suivantes :

De Catalogne : l'*Hyctia Canestrinii* Cn. Connue seulement d'Italie et de Corse.

Des environs de Turin : la *Tegenaria urbana* E. S. Connue des environs de Paris et de quelques localités du midi de la France.

Parmi des *Aviculariidæ* reçus des Indes néerlandaises, j'ai constaté une monstruosité curieuse, qu'il me paraît utile de citer.

Cette grande araignée appartient certainement au genre **Selenocosmia** Ausserer; la mauvaise conservation de l'exemplaire m'empêche de la déterminer d'une façon plus complète; c'est probablement la **Selenocosmia** (**Mygale**) **Javanensis** de Walckenaer.

On sait que les *Avicularidæ* ont les huit yeux placés sur un petit mamelon en saillie au devant de la tête; ordinairement deux au milieu et trois groupés de chaque côté. Dans l'espèce qui nous occupe, les yeux sont au nombre de neuf; les deux médians antérieurs ronds, gros, en ligne droite, bien séparés; les quatre postérieurs, gros, ovales, formant de chaque côté deux groupes normaux; à gauche et à droite, les petits yeux latéraux antérieurs ronds, un peu plus avancés que les médians; du côté droit, entre les gros yeux ovales postérieurs et l'œil de devant, se trouve placé l'œil supplémentaire très-rond et aussi brillant que les autres.

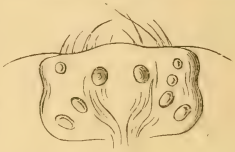

Je donne ici la figure de l'aire oculaire de cette curieuse aberration.

Il y a quelques années déjà, l'*Écho du Parlement* a publié dans ses colonnes, sous ce titre : **Ingénieuses découvertes sur l'instinct et les mœurs des araignées,** ce qu'il appelle une révélation scientifique!

Ce travail est puisé dans un mémoire du révérend père Babaz.

Ce mémoire, présenté à l'Académie des sciences de France, en mars 1867, passa inaperçu; plus tard, le révérend père prit le parti de le publier, et l'*Écho* donne un résumé de ces soi-disant découvertes. Il y a dans cet écrit, comme je vous le démontrerai, un singulier mélange de faits vrais mais exagérés, à côté d'autres complétement faux, qui prouvent combien l'imagination est dangereuse conseillère pour l'observation des faits scientifiques. C'est une grande difficulté, dans l'étude des mœurs de ces petits êtres, que de rester dans les strictes limites du vrai.

Le révérend père Babaz a découvert le vol des araignées!

Bien des auteurs anciens avaient déjà émis cette opinion; il y a un siècle, un académicien de mérite, de Homberg, avait fait les mêmes observations et les présentait à la docte assemblée, qui les publia dans ses bulletins; seulement, il n'affirmait pas comme le fait le révérend père! Voici comment ce dernier s'exprime :

« Une propriété remarquable de ces aranéides (*Thomises*, *Lycoses*, etc.), c'est la faculté qu'elles ont de voler, c'est-à-dire de s'élever en l'air, de s'y maintenir, de voyager horizontalement,

verticalement; en un mot, de s'y comporter comme dans leur élément. C'est un fait dont j'ai été témoin mille fois, et que j'ai fait constater par un grand nombre de personnes qui, incrédules d'abord, et alarmées pour les lois de la gravitation, n'en ont pas moins fini par se rendre au témoignage de leurs yeux. »

Comme vous le voyez, les témoins ne manquent pas, il les compte par milliers; et comme il est professeur, voici comment il démontre le fait à ses élèves :

« C'était même devenu un amusement pour les élèves dont j'étais chargé. Pendant la récréation, ils me cherchaient les araignées convenables, et quand ils me les apportaient, les mettant sur mon doigt, je les leur faisais monter en l'air, où, après les avoir suivies quelque temps des yeux, ils ne tardaient pas à les perdre de vue. »

Ainsi l'araignée se comporte comme un vulgaire hanneton qu'un enfant tient au bout de son doigt! Mais voici plus fort encore, il découvre que, semblables aux hirondelles, les araignées ont une époque de migration :

« Mais quand j'eus découvert, comme je le dirai plus tard, la *migration générale* que quelques espèces exécutent spontanément chaque année vers les régions de l'atmosphère, je n'eus pas tant de peine à prendre pour jouir de ce spectacle en grand. »

Plus loin, il cite des faits, et analyse même le vol des araignées!

« Le vol des araignées est quelquefois très-rapide, surtout en commençant. Elles échappent des mains souvent sans qu'on s'y attende. C'est ce qui m'arriva un jour, entre autres, avec une *Lycose vorace*, que j'importunais depuis longtemps sans succès. Au moment où j'allais la rejeter comme trop engourdie, elle m'échappa subitement par un bond latéral si rapide que je la perdis un instant de vue, et quand je la retrouvai un instant après, elle voguait tranquillement en l'air. Expérimentant un jour avec quelques amateurs, dans la cour intérieure du collége que j'habite, nous fîmes monter une Lycose qui s'engagea d'abord sous des galeries environnantes, et là parcourut l'espace de près de vingt mètres, à un décimètre de la voûte, contre laquelle elle allait battre de temps en temps et tâtonner pour chercher un passage; n'en trouvant point, elle finit par se rejeter dans la cour, s'éleva perpendiculairement, et disparut vers les nues.

« Ordinairement, avant de monter, elles jettent un fil qu'elles suivent quelque temps; puis, arrivées à une certaine hauteur, elles le brisent pour naviguer plus librement. S'il en reste devant elles, elles le pelotonnent rapidement avec les pattes, le rejettent, et forment ainsi ces jolies petites couronnes de soie blanche, en forme de *Craquelins*, qu'on voit souvent voltiger en l'air au temps des fils de la Vierge. Mais une autre particularité encore plus remarquable

du VOL des araignées, c'est l'attitude qu'elles prennent en *volant*. Elles nagent renversées, c'est-à-dire le dos tourné à la terre, les pattes repliées sur le corselet et parfaitement immobiles. Comment s'expliquer la possibilité d'un pareil vol? Car elles sont beaucoup plus pesantes que l'air. Plongées dans l'alcool, elles s'immergent rapidement; dans l'air, elles ont une aisance, une liberté, une facilité de transport admirable, sans qu'il m'ait jamais été possible, je le répète, de surprendre en elles le moindre mouvement, ni même une augmentation de volume apparente. N'y a-t-il pas là pour les habiles une question intéressante à étudier? »

Ainsi le révérend père veut bien admettre que quelquefois, rarement, elles lancent un fil; mais il considère ce fait comme une exception; de plus, pour faire ces expériences incroyables, il choisit des Lycoses et cite même l'espèce, la LYCOSE VORACE Wlk. (*Lycosa pulverulenta* Cl.); or, les Lycoses sont toutes taillées pour la course, elles poursuivent leur proie sans faire usage de leurs fils, et se tiennent toujours à terre dans les champs, les prairies, comme dans les bois; elles sont d'une vivacité telle, qu'on parvient fort difficilement à s'en saisir; il me paraît de toute évidence que le révérend père n'a jamais vu de Lycose, car, quelque pauvre observateur que l'on puisse être, il suffit de les voir courir pendant quelques secondes, pour ne plus pouvoir écrire qu'un jour il fallut en importuner une pour la faire voler.

En 1861, MM. Desétangs et de Frarière publièrent, dans le numéro de l'*Illustration* du 12 octobre, un article sur les fils de la Vierge, question que le révérend père tranche en quelques mots; ces messieurs prétendaient que ces fils sont produits par les araignées-loups (*Lycosidæ*) et qu'elles s'enlèvent dans les airs, au moyen de ces fils, pour y opérer leur accouplement. Vous voyez qu'il n'y a même rien de bien neuf dans les découvertes du révérend père!

Les fils de la Vierge sont, en effet, selon moi, produits par des araignées, et sont le résultat de cette quantité immense de fils accumulés depuis le printemps, et qu'on voit partout en automne, époque où le besoin de filer semble redoubler d'ardeur, chez les Epeiridæ surtout; aussi toutes les espèces fileuses concourent-elles d'une manière inconsciente à la production de ces fils.

On trouve fréquemment de petites Thomises, Épeires, etc., accrochées au bout de ces fils, flottant au gré du vent; mais ce sont toujours des jeunes araignées indéterminables, et il y a loin de là au vol que décrivent ces observateurs.

J'ai remarqué souvent notre *Xysticus lanio*, posé sur un endroit élevé, le bord de ma fenêtre par exemple; il se laisse glisser le long d'un fil, dans le but évident de gagner la terre; le fil trop long

pour son poids, se casse, et l'araignée semble s'envoler, soutenue par cette espèce de parachute, jusqu'à ce qu'elle rencontre un arbre ou un buisson contre lequel elle se cramponne au plus vite.

Les plus anciens observateurs depuis Aristote ont vu des araignées, suspendues par leur fil tenu accroché au bout du doigt, dévier de la ligne verticale de ce fil, pour se diriger latéralement, ou remonter obliquement, en faisant un angle plus ou moins aigu avec ce fil vertical, de sorte qu'effectivement elles semblent s'avancer ou monter dans l'air. Mais on a facilement reconnu maintenant qu'elles marchent ainsi grâce à leurs fils qu'elles dévident très-vite, qui s'accrochent près d'elles, souvent à nos habits, et qui leur servent de point d'appui pour se lancer, comme les acrobates, sur leur corde raide. Il est facile de s'en assurer en passant un doigt autour de l'araignée; dès qu'on brise le fil, elle retombe en s'accrochant au fil qui reste suspendu à l'un de ses points d'attache. Un seul auteur, Virey, précurseur du révérend père, a soutenu avoir passé le doigt dans tous les sens autour de l'insecte, et n'avoir jamais rencontré de fil qui pût le soutenir; comme notre moderne observateur, il a, dit-il, réitéré ses expériences en présence de plusieurs personnes, et il affirme n'avoir pu se tromper sur ce fait. Il conclut donc également que la seule explication possible de ce fait extraordinaire était que l'araignée se servait de ses pattes d'une certaine manière pour nager dans l'air. Ces observations sont publiées dans le *Bulletin universel de Férussac*, 1829, t. XIX, n° 79, p. 130. Il faut pourtant constater une différence dans les observations de ces messieurs; tandis que Virey prétend que l'araignée remue les pattes pour voler, le révérend père affirme qu'elles restent complétement immobiles!

Il est parfaitement constaté maintenant que l'araignée ne peut ni traverser, ni monter dans l'espace qu'à l'aide de fils attachés par les deux extrémités.

Le révérend père reprend ensuite l'ancienne idée d'Aristote, et prétend, comme lui, que l'araignée lance son fil, non plus comme le porc-épic lance ses piquants, au hasard, mais comme un archer le fait de sa flèche, vers un but bien déterminé et choisi d'avance; cette opinion, résultat d'observations mal faites, a été combattue depuis Swammerdam (Bibl. Nat., t. Ier, p. 55) et de Geer (t. V, p. 137) jusqu'à nos jours.

J'ai exposé déjà le résultat de mes propres observations dans mon mémoire intitulé : *Quelques mots sur les travaux des araignées*, publié dans les Comptes-rendus, t. XXI, p. CXXVII, de nos Annales, travail que l'*Écho du Parlement*, l'*Atheneum*, etc., ont reproduit, circonstance qui me force à dire quelques mots du travail qui nous occupe.

Comme on le voit, la plupart de ces faits sont du domaine de la fantaisie et doivent grossir le livre qu'il serait curieux d'écrire sous ce titre : *Légende de l'araignée*.

Il est regrettable de voir se reproduire à notre époque de semblables travaux, alors que la science entomologique est dans une voie de progrès si remarquable, alors surtout que la vulgarisation de la science est le but que recherchent les travailleurs sérieux.

M. de Borre fait les communications suivantes, exhibant en même temps les insectes qu'elles concernent :

J'ai pris hier sur la place du Trône un seul exemplaire du *Phosphænus hemipterus*, que j'y retrouve chaque été. Mais cette année, il doit y être plus rare, soit à cause de la température exceptionnellement froide, soit peut-être parce qu'on a fortement taillé, il y a quelques mois, les lierres qui paraissent être son refuge.

M. Weyers a repris à Bruxelles, dans le mois de juin, la *Leptidea brevipennis*.

M. H. Donckier de Donceel a fait pour le Musée quelques chasses, et parmi ses captures, il m'a demandé de vous signaler :

Une espèce de *Raphidia* (probablement la *R. ophiopsis* L.), prise à Bloemendael, près de Bruges, le 11 juin.

Le *Cacœbius Schreberi*, pris à Mont-Saint-Guibert, le 27 juin.

Deux exemplaires du *Graphosoma lineata* et quatre de l'*Atopa cervina*, pris à Yvoir, le 21 juin.

Enfin, deux exemplaires d'une espèce intéressante de Diptère, le *Clenophora pectinicornis* Linné, et un *Bittacus tipularius* L, pris en fauchant à Fallais, sur la Mehaigne, en Hesbaye, le 23 juin.

M. de Selys-Longchamps dit que cette dernière capture est une des plus intéressantes qui pouvaient être faites. Jusqu'ici le *Bittacus tipularius* n'était connu en Belgique que par la capture que Wesmael avait autrefois faite d'une demi-douzaine d'exemplaires de ce Névroptère à Vivier d'Oye, entre Uccle et le bois de la Cambre. Depuis la disparition de la mare qui donnait son nom à cette localité, on pouvait désespérer d'y retrouver cette espèce.

M. Ch. Donckier de Donceel fait savoir que, le 7 juin, il lui est éclos une *Dianthœcia carpophaga*, d'une chenille trouvée à Hockai. Cette espèce n'a encore été signalée qu'une fois par M. Colbeau comme ayant été prise aux environs de Huy par M. de Franquen (séance du 4 février 1871).

M. Lethierry nous signale trois Hémiptères-homoptères à ajouter aux espèces signalées en Belgique :

Delphax striatella Fallen. Arlon (de l'ancienne collection de la Société Entomologique).

Athysanus ocellaris Fieber. Melsbroeck (H. Donckier).

Chlorita flavescens Fabr. Melsbroeck (H. Donckier).

Le *Delphax* et l'*Athysanus* n'ont pas encore été rencontrés dans les limites du département du Nord ; quant à la *Chlorita*, elle y est très-commune partout, pendant toute l'année.

M. de Borre dit qu'il a pris part, ainsi que MM. le Dr Du Pré, Mélot et de Troostembergh, à l'excursion du 8 juin, à Westmael, près Aerschot. Les conditions topographiques de cette localité sont très-favorables et on y a fait une assez ample récolte d'insectes. Cependant il n'y a recueilli d'espèce à signaler que deux exemplaires d'une Coccinellide, la *Myzia oblongo-guttata*, pris sur de jeunes sapins. M. Becker a donné plus haut la liste des Arachnides recueillies à cette excursion.

M. Mélot ajoute qu'il y a pris la *Cassida margaritacea*.

M. Becker dit qu'il vient de recevoir de M. Dietz un Théridion exotique vivant, pris au Jardin Zoologique d'Anvers, ainsi que trois Heteropoda, qui lui sont malheureusement arrivées mortes.

M. de Selys-Longchamps a observé dernièrement pour la seconde fois une *Gryllotalpa vulgaris* nageant parfaitement. Il a déjà signalé cette curieuse particularité de mœurs dans le *Catalogue des Orthoptères de Belgique* (Annales, t. VI, p. 140).

M. de Selys dit encore que la Belgique doit avoir eu sa part de la grande migration de *Vanessa Cardui*, qui a été récemment signalée dans les journaux, pour la France et la Suisse. Partout où il a pu observer le mois dernier, à Waremme, à Liége et dans la vallée de l'Ourthe jusqu'à Hamoir, il a vu des quantités considérables de ce Diurne. Les exemplaires étaient généralement fort fanés.

M. Becker, qui vient de faire une excursion de plusieurs jours dans la partie inférieure de la vallée de l'Ourthe, confirme ce fait. A Comblain-au-Pont, à Esneux, à Tilff, il a remarqué des quantités extraordinaires de *Vanessa Cardui*.

M. Michels fait voir deux exemplaires d'un grand Bostrichide gris-foncé qu'il a reçus du Cap.

Appelée à choisir une localité pour l'excursion mensuelle du 10 août, l'assemblée choisit Yvoir, entre Namur et Dinant.

La séance est levée à 9 1/4 heures.

Assemblée mensuelle du 2 août 1879.

Présidence de M. Weinmann.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la séance du 5 juillet est approuvé.

Le Président fait connaître que deux nouveaux membres effectifs

viennent d'être admis par le Conseil : M. le Dr J. Spângberg, professeur à l'Université d'Upsal, présenté par MM. Seoane et Preudhomme de Borre, et M. Georges Metzler, membre de la Société Entomologique de Berlin, à Francfort-sur-le-Mein, présenté par MM. Preudhomme de Borre et H. Donckier de Donceel.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

Le rapport de MM. Candèze et Chapuis sur une note de M. Eug. Dugès est ajourné à la prochaine séance.

M. Becker donne lecture du travail suivant :

CATALOGUE
DES
ARACHNIDES DE BELGIQUE

par Léon Becker

QUATRIÈME PARTIE

OPILIONES. Snd.

Ces arachnides connues généralement sous le nom de faucheurs sont beaucoup plus nombreuses dans le centre et le midi de l'Europe; nous en connaissons jusqu'à présent en Belgique treize espèces; l'Angleterre en possède seize, la Suède onze; d'après M. E. Simon, a France, en y comprenant la Corse, en compte cinquante-quatre.

Les *Phalangiens*, pourvus de très-longues pattes, courent assez rapidement sur les buissons et les troncs d'arbres; ils se laissent tomber au moindre danger. On les voit souvent les pattes immobiles, tendues, balancer leur corps par un mouvement régulier; les faucheurs ne filent point de toile et ne se construisent pas de retraite; ils vivent de chasse, et leur rapidité seule les dérobe à la poursuite de leurs ennemis.

SOUS-ORDRE — O. PLAGIOSTETHI, E. S.

FAMILLE DES PHALANGIIDÆ.

SOUS-FAMILLE. — SCLEROSOMATINÆ.

Genre Sclerosoma. Lc. (1858).

Sclerosoma quadridentatum. Cuvier (1795) (sub *Phalangium*).

Peu commun; on le rencontre pendant toute l'année dans les bois, sous les mousses, etc.

Province de Luxembourg, Redu.

Sclerosoma romanum. L. K. (1868) (sub *Homalenotus*).
Très-rare ; dans les bois.
Province de Luxembourg, Redu.

SOUS-FAMILLE. — PHALANGIINÆ.

GENRE LIOBONUM. C. K. (1839).

Ce sont les genres *Phalangium* et *Opilio* des auteurs.

Liobonum rotundum. Latr. (1798).
Commun dans les bois, courant sur les buissons, les troncs d'arbres, etc., etc.
Environs de Bruxelles, Boitsfort, Villers-la-Ville. — Province de Namur, Dinant. — Province de Luxembourg, Redu.

Liobonum Blackwalli. Meade (1862).
Assez commun en automne dans les bois, courant sur les arbres, les taillis, comme le *rotundum*, avec lequel il est souvent confondu.
Environs de Bruxelles, Boitsfort.

GENRE PHALANGIUM. L. (1758).

Phalangium Opilio. L. (1761).
Il varie beaucoup ; on le trouve communément pendant tout l'été partout.
Environs de Bruxelles, jardins, murs de la ville, Forêt. — Province de Namur : Dinant, Yvoir. — Province de Luxembourg : Saint-Hubert, Redu. — Province d'Anvers, environs d'Anvers. — Flandre orientale, Tête de Flandre.— Flandre occidentale : Heyst, Knocke, Blankenberghe.

Phalangium brevicorne. C. K. (1839) (sub *Cerastoma*).
Plus rare que l'espèce précédente ; dans les bois.
Environs de Bruxelles, Boitsfort.

Phalangium parietinum. De Geer (1778).
Assez rare ; il court sur les rochers et les troncs d'arbres.
Province de Namur, Dinant.

Phalangium saxatile. C. K. (1839) (sub *Opilio*).
Peu commun ; dans les lieux humides, au pied des arbres, courant sur les joncs au bord des étangs ; quelquefois sous les pierres, etc.
Environs de Bruxelles, Auderghem.

GENRE PLATYBUNUS. C. K. (1839).

Platybunus corniger. Herm. (1804) (sub *Phalangium*).
Commun au printemps dans les bois.
Environs de Bruxelles : Uccle, Auderghem, Groenendael. — Province de Namur, Louette-Saint-Pierre.

Platybunus triangularis. Herbst (1799) (sub *Opilio*).

Assez rare au premier printemps, jusqu'au mois de juin, dans les mousses, les détritus, etc.

Province d'Anvers, Eeckeren. (M. Donckier.)

GENRE MEGABUNUS. Meade (1855).

Megabunus diadema. F. (1779) (sub *Phalangium*).

Très-rare, dans les dunes.

Flandre occidentale, Ostende; je l'ai reçu aussi d'Écosse.

GENRE OLIGOLOPHUS. C. Koch à Francfort-sur-Mein (1872).

Oligolophus morio. F. (1779) (sub *Phalangium*).

Assez commun dans les bois; il court aussi sur les rochers.

Environs de Bruxelles : Auderghem, Groenendael. — Province de Namur, Namêche.

Oligolophus ephippiger. E. S. (1879).

Assez répandu dans les bois; tout l'été et l'automne.

Environs de Bruxelles: Auderghem, Boistfort, Uccle.—Province de Luxembourg, Redu. — Province de Namur, Louette-Saint-Pierre.

Oligolophus tridens. C. K. (1836) (sub *Opilio*).

On le trouve dans les bois, sous les mousses, sous les bruyères, etc.; assez commun.

Environs de Bruxelles : Dielbeek, Auderghem, Boistfort. — Province de Luxembourg, Redu.

GENRE ACANTHOLOPHUS. C. K. (1839).

Acantholophus spinosus. Bosc (1792) (sub *Phalangium*).

Assez rare; il vit caché sous les pierres, les mousses, etc.

Environs de Bruxelles, Boistfort.

FAMILLE DES NEMASTOMATIDÆ.

Ils sont plus petits que les Phalangiens; les pattes sont courtes et robustes; ils vivent cachés sous les mousses humides, sous les pierres, etc. On les trouve en toute saison.

GENRE NEMASTOMA. C. K. (1839).

Nemastoma lugubre. Muller (1776) (sub *Phalangium*).

Peu commun, mais assez répandu, sous les mousses, etc.

Environs de Bruxelles : Boistfort, Uccle. — Province de Liége, Baraque Michel. — Province de Luxembourg, Redu, — Province d'Anvers, Deurne.

Nemastoma chrysomelas. Herm. (1804) (sub *Phalangium*).

Très-rare; sous les pierres.

Province de Luxembourg, Redu.

FAMILLE DES TROGULIDÆ.

Ces Arachnides ont les téguments très-durs, le corps aplati, les pattes courtes; leur démarche est lente, ils restent immobiles au moindre danger et font le mort; ils vivent plusieurs années.

SOUS-FAMILLE. — TROGULINÆ.

GENRE ANELASMOCEPHALUS. E. S.

Anelasmocephalus Cambridgei. Westwood (1874) (sub *Trogulus*).

Assez commun sous les détritus, sous les mousses, etc.

Environs de Bruxelles, Groenendael.

GENRE TROGULUS. Latr. (1802).

Trogulus tricarinatus. L. (1758) (sub *Phalangium*).

Rare; sous les pierres et les mousses humides.

Province de Luxembourg, Redu.

Trogulus rostratus. Latr. (1798) (sub *Phalangium*).

Assez commun, dans les endroits très-humides, sous les mousses, les pierres; il s'enfonce dans la boue.

Environs de Bruxelles : Boistfort, Groenendael.

GENRE METOPOCTEA. E. S. (1879).

Metopoctea melanotarsus. Herm. (1804) (sub *Phalangium*).

Rare; sous les mousses et les détritus.

Province de Luxembourg, Redu.

Le Secrétaire donne lecture du travail suivant, envoyé par M. de Horvath :

HÉMIPTÈRES RECUEILLIS AU JAPON PAR M. GRIPENBERG.

Le Musée de l'Université de Helsingfors ayant bien voulu, par l'entremise du savant hémiptériste M. Reuter, me charger de déterminer un petit lot d'Hémiptères japonais, je vais vous en soumettre la liste en y joignant la description de deux espèces nouvelles.

Pour tout détail, on a seulement pu m'indiquer que tous ces insectes ont été récoltés dans l'île de Kiusiu par M. Gripenberg, officier de la marine russe.

Coptosoma cribrarium, Fabr.
Macroscytus japonensis, Scott.
Bolbocoris reticulatus, Dall.
Graphosoma rubrolineatum, Westw.

Erthesina fullo, Thunb.
Halyomorpha picus, Fabr.
Stollia guttigera, Thunb.
— *distacta*, Dall.
Plautia Stâli, Scott.
Zangis melanosticta, Voll.
Homœocerus marginiventris, Dohrn.

Cette espèce, connue seulement jusqu'à présent de Ceylan, est représentée par une seule ♀ qui cadre exactement avec les descriptions de MM. Dohrn et Stâl, sauf la couleur des antennes. Dohrn dit dans sa description (Stett. Ent. Zeit. 1860, p. 402) : " Antennarum artic. 1 fulvo, apice et articulo 2 fusco, 3 fulvo, 4 aurantiaco. " Cependant Stâl, qui connaissait cette espèce de la collection Dohrn, s'exprime déjà ainsi (Enum. Hem. III, p. 59) : " Antennarum articuli. . . . . secundus et tertius nigricantes, *quod certe variat* " etc. Cette dernière supposition de l'illustre auteur suédois n'est que trop vérifiée par notre exemplaire dont les antennes sont presque entièrement pâles; seulement l'extrémité du deuxième article est noire, le sommet du troisième article et le quatrième article sont un peu brunâtres.

Homœocerus unipunctatus. Thunb.
Acanthocoris sordidus, Thunb.
Cletus trigonus, Thunb.
Leptocorisa varicornis, Fabr.
Riptortus clavatus, Thunb.
Pachymerus albomaculatus, Scott.
Dieuches abbreviatus, Scott.
Physopella gutta, Burm.
— *cincticollis*, Stâl.
Pyrrhocoris tibialis, Stâl (*coriaceus*, Scott).

M. Stâl (Enum. Hem. IV, p. 168) et Scott (Ann. and Mag. of Nat. Hist. Ser. 4, Vol. XIV, p. 440) ont décrit (1874) la même espèce.

Endochus Stâlianus, Horv.

Hygrotrechus remigator, n. sp.

Niger, opacus, subtus albido-sericeus; linea transversa curvata verticis, lineola mediana antica lineaque laterali anterius abbreviata thoracis, macula discoidali prostethii ante coxas, macula inferiore magna acetabulorum posteriorum, limbo angusto laterali ventris segmentisque genitalibus subtus pallide testaceo-flavescentibus; thoracis lobo antico mox pone marginem anticum transversim impresso, lobo postico fortiter punctato (apud ♀ subrugoso),

disco nonnihil in ferrugineum vergente; hemelytris abbreviatis, nigricantibus; macula magna acute triangulari per mesostethium medio sulcatum extensa, metastethio et ventre obsolete ferrugineo-flavescentibus, hoc medio carinato, connexivo nigro; spinis apicalibus segmenti sexti abdominis segmentis genitalibus in utroque sexu æquilongis.

♂ Hemelytris basin segmenti quinti dorsalis vix attingentibus; segmento sexto ventrali apice profunde rotundato-emarginato; segmento primo genitali medio prope basin tuberculo bifido, retrorsum in carinulam brevem continuato instructo. Long. 11 1/2 mill.

♀ Hemelytris basin segmenti dorsalis tertii attingentibus; segmento sexto ventrali apice minus profunde rotundato-emarginato. Long. 14 mill.

Cet insecte a beaucoup d'analogie avec *H. paludum* Fabr.; mais l'impression transversale près du bord antérieur du corselet, la couleur pâle du dessous du corps et les épines du sixième segment abdominal ne dépassant pas chez aucun sexe le sommet de l'abdomen, le distinguent de l'espèce d'Europe. Le coloris un peu ferrugineux du corselet et les élytres raccourcies ne constituent point de différences spécifiques; car une pareille nuance du corselet se trouve parfois aussi chez *H. paludum*, et quant au raccourcissement des élytres, moi-même j'ai déjà observé un exemplaire de notre espèce indigène dont les élytres laissent les deux derniers segments abdominaux à découvert. (V. Természetrajzi Füzetek, II, p. 135 et 189).

Limnotrechus gracilicornis n. sp.

Niger; antennarum articulis duobus basalibus, thoracis linea longitudinali antica, lobo postico vittaque angusta laterali usque ad apicem continuata (anterius obsoletissima), macula laterali anteoculari capitis pedibusque flavo-cinnamomeis; plaga utrinque prostethii ante coxas, acetabulis posterioribus subtus limboque laterali abdominis flavescentibus; trochanteribus anticis subtus, vitta lata exteriore femorum anticorum, tibiis apicem versus tarsisque nigris; hemelytris fusco-cinnamomeis, venis obscurioribus; antennis gracilibus, corpore dimidio æquilongis, articulo ultimo filiformi, apicem versus sensim leviter attenuato; ventre longitrorsum carinato. ♀. Long. 14 mill.

Espèce facile à distinguer par sa grande taille et surtout par ses antennes grêles dont le quatrième article est filiforme et s'atténue successivement jusqu'au sommet, au lieu d'être fusiforme comme chez les autres espèces connues de ce genre. Une telle structure des antennes rappelle le genre *Limnogonus* Stål, qui a cependant des antennes beaucoup plus longues, savoir à peu près aussi longues que le corps.

Platypleura Kaempferi. Fabr. (*fenestrata* Uhler).
Cosmopsaltria spinosa, Fabr.
Cryptotympana intermedia, Sign.

La parole est de nouveau donnée à M. Becker pour la lecture du travail ci-après :

QUELQUES MOTS SUR LES TRAVAUX DES ARAIGNÉES

par Léon Becker.

IIme ARTICLE [1].

Dans ma première étude sur les intéressants travaux des araignées je n'ai parlé que des toiles que construisent les *Épeires*, ces véritables filles de l'air et du soleil, insouciantes d'une vie qui généralement ne doit durer qu'un été, et pour cela même se gardant mal, étalant avec effronterie leurs piéges soyeux aux regards de leurs ennemis, et Dieu sait si elles en sont entourées; enfin, périssant misérablement pour la plupart, victimes de leur folle imprévoyance.

Chez ces araignées, la concurrence vitale ne se soutient que par le nombre prodigieux d'œufs renfermés dans le volumineux cocon qu'elles cachent de leur mieux et qu'elles abandonnent ensuite pour mourir.

Nous étudierons aujourd'hui le travail compliqué d'une araignée dont presque toute l'existence cachée à nos yeux s'écoule sous terre et qui par conséquent est moins connue, bien que tout aussi intéressante.

Je veux parler de l'*Atypus piceus* Sulzer, qui fait partie du quatrième sous-ordre des Aranéides, les *Theraphosæ*, E. S.

Cette curieuse araignée est l'unique représentant, dans le nord de l'Europe, de la famille des *Aviculariдæ*, si riche en grandes espèces aux Indes, en Amérique, etc.

Destinée a vivre durant plusieurs années, le nombre de ses œufs est relativement faible; malgré ses apparences robustes, elle est d'une grande sensibilité, le moindre accident la tue; aussi la voyons-nous s'entourer de précautions infinies; elle doit se conserver pour assurer l'avenir de sa famille, elle garde ses œufs auprès d'elle nuit et jour; à leur naissance, les petites araignées sont soignées par la pauvre mère, qui les nourrit, les protége, s'occupe de leur première éducation. La lutte vitale serait donc impossible pour elle dans les conditions des Épeires; vaincue, elle disparaîtrait promptement; aussi allons-nous la voir exécuter patiemment un travail de mineur lent, difficile et laborieux: elle se sent néces-

[1] Voir le vol. XXI de nos Annales, Comptes-rendus, page CXXVII.

saire, elle sait qu'une fois la mère morte, morte sera la couvée.

Malgré son volumineux abdomen, l'Épeire semble légère, ses longues pattes lui permettent cette vivacité d'allures qui étonne, qui effraye même quelquefois lorsqu'on la voit se précipiter vers ses victimes; notre Atype, au contraire, a l'aspect lourd et j'oserai dire réfléchi; la première étale au grand jour ses couleurs brillantes et ses réseaux d'argent, la seconde est de couleur sombre, comme il convient à la pauvre travailleuse que la lumière effraye et dont la triste demeure consiste en un obscur souterrain. L'*Épeire* fixe sa toile partout, comme au hasard, reconstruisant gaiement celle que le vent vient de détruire; elle est prodigue de sa soie; son piége, qui ne dure que deux ou trois jours à peine, ne lui sert qu'à se procurer ses nombreux repas quotidiens, et plus tard, de lit nuptial pour ses passagères amours; l'*Atype*, au contraire, cherche patiemment un endroit propice; il faut que la terre ne soit pas trop durcie, que rien autour d'elle n'attire l'attention; le sol doit être recouvert d'herbe ou de mousse, pas trop cependant, car les racines enchevêtrées gêneraient un travail dont dépend la vie de ses enfants; il doit encore être abrité des vents froids, car il s'agit de braver les rigueurs de nos longs hivers du Nord, et construit sur un terrain en pente qui le préserve des inondations; aussi choisit-elle presque toujours les talus arides, sans pierres, un peu sablonneux, qui bordent les chemins creux, humides et bien ombragés.

La forme de l'*Atype* est étrange; sa taille atteint souvent celle de l'*Épeire diadème;* l'abdomen est ovale, d'un noir mat velouté tirant sur le violet; son énorme céphalothorax, aplati fortement dans la partie thoracique, s'élève brusquement dans la partie céphalique, ce qui lui donne une forme bosselée. Sur une petite plaque cornée, en saillie, placée sur le devant du front, sont groupés les huit yeux; elle n'a pas besoin de voir de côté, ni derrière elle, comme les autres araignées ses sœurs, ce qui explique la position de ces organes; mais ce qui surtout doit facilement la faire reconnaître au premier coup d'œil, c'est la longueur démesurée de ses mandibules (chélicères) placées horizontalement; elles sont au moins aussi longues que le céphalothorax tout entier, munies de solides poignards recourbés, très-aigus.

Ces chélicères sont cornées, d'un noir luisant, avec le poignard rouge sanguin foncé, articulé verticalement; celui-ci est caché au repos dans une gaîne ou rainure aux bords dentelés, creusée dans le côté inférieur des chélicères; les pattes sont courtes, robustes, ce qui lui donne une démarche lourde; on sent qu'elle n'est pas taillée pour la course.

Quoique parfaitement inoffensive pour nous, l'aspect de l'*Atype*

inspire une sorte d'effroi instinctif; lorsqu'on l'excite, elle se redresse par un mouvement brusque, écarte ses pattes antérieures et projette en avant ses immenses poignards; elle paraît agitée d'un tremblement fébrile; si dans cet instant on lui tend le doigt, ses poignards en s'abaissant avec force parviennent à peine à déchirer l'épiderme; dans tous les cas, cette blessure insignifiante est moins douloureuse que celle produite par exemple par la morsure d'une cicindèle.

Lorsqu'on la touche, elle contrefait la morte en ramassant ses pattes sous le corps, et reste immobile pendant quelques instants.

Les extrémités des tarses sont armées chacune de trois griffes solides, dentelées, rétractiles comme celles des chats, lesquelles forment avec les chélicères de puissants outils de mineurs.

On peut trouver l'Atype pendant toute l'année, aussi bien l'été que l'hiver; seulement il faut une certaine habitude, ou en avoir vu souvent, pour la découvrir ou plutôt pour découvrir l'entrée de son terrier.

Cette galerie souterraine atteint quelquefois trente centimètres de profondeur; elle pénètre en terre horizontalement d'abord, puis s'incline assez brusquement en formant un angle presque droit.

L'intérieur de ce terrier est doublé d'un solide tuyau de soie, d'une trame serrée comme de l'étoffe; cette doublure, semblable à la maçonnerie circulaire qu'exécutent les ouvriers en creusant un puits, empêche les éboulements en maintenant la terre tout alentour; comme l'intérieur en est poli, soyeux, l'araignée peut y circuler, s'y retourner même sans craindre de se blesser aux parois rugueuses que présenterait la terre nue.

Si, dans le cours de son travail, l'*Atype* rencontre une racine d'arbre ou une pierre trop grande, elle contourne l'obstacle; dans ce cas, il est bien difficile de déterrer le tube tout entier; il faut creuser avec patience jusqu'au fond et se garder surtout d'essayer de le tirer, car il se déchire facilement, et bien souvent on perd ainsi complétement la piste.

Lorsqu'on veut observer l'*Atype* chez soi, le mieux est d'enlever à l'aide d'une bêche bien tranchante, un grand carré de terre contenant le terrier et de tâcher de le faire transporter ainsi pour l'établir dans une caisse vitrée, en ayant soin de l'arroser de temps en temps.

Il est toujours utile d'user de précaution, car, comme je l'ai dit plus haut, malgré son air féroce et son aspect robuste, l'*Atype* a la vie très-tendre.

Le tube de soie, qui double la galerie, se prolonge à l'extérieur de huit à dix centimètres et se termine en pointe effilée; cette partie libre n'est pas, comme on pourrait le supposer, couchée sur la terre; elle est, au contraire, relevée et rattachée plus haut que l'entrée

du terrier, soit à la terre qui surplombe, soit contre une racine d'arbre.

Ici je touche à un mystère jusqu'à présent inexplicable pour moi.

Comment s'y prend l'araignée pour attacher cette extrémité libre? Le fait-elle extérieurement? C'est probable, on ne peut guère s'en rendre compte autrement; mais alors, pour rentrer chez elle, on devrait trouver au moins une trace d'ouverture dans le tube; malgré les plus minutieuses recherches, je ne suis jamais parvenu à en découvrir; à l'aide du plus fort grossissement, je n'ai pu y voir aucune solution de continuité.

Pourtant l'*Atype*, bien que, comme toutes les araignées, elle puisse facilement supporter de longs jours de jeûne, doit toujours finir par se nourrir; j'ai pu observer souvent, amoncelés au fond de son réduit, les reliefs de ses festins composés de coléoptères souvent d'assez forte taille, de mouches, etc.

Ces sorties, quelque rares qu'elles puissent être, doivent forcément avoir lieu; il est possible que, pressée par la faim, elle troue l'extrémité du tube et qu'elle le recouse intérieurement après sa rentrée, mais je n'oserais rien affirmer à cet égard.

Les nids que j'étais parvenu à établir chez moi dans de grandes caisses pleines de terre, détériorés en route ou déchirés en les déterrant, étaient presque toujours raccommodés dès le lendemain, et jamais non plus je n'y découvris d'ouverture.

L'*Atype* étant nocturne, j'ai passé plusieurs nuits en observation dans les endroits où ces nids abondent, sans parvenir à déchiffrer cette énigme.

Ce redressement du tube n'est pas une exception, du moins pour les Atypes observées par moi en très-grande quantité aux environs de Bruxelles; c'est, au contraire, la règle presque générale, car chaque fois que je trouvais le bout du tube couché sur la terre, le nid se trouvait vide et me paraissait abandonné.

On crut longtemps que l'*Atype* ne sortait jamais et qu'elle se nourrissait de vers de terre; elle les aurait surpris en traversant le fond arrondi du terrier doublé, en effet, d'un tissu transparent plus mince que le reste; mais, pour cela, il lui aurait fallu creuser des galeries, comme la taupe, pour rencontrer une proie, et jamais je n'ai vu la moindre trace d'un semblable travail, ni la moindre déchirure dans le fond du tube.

Quant à supposer qu'elle attende le passage d'un lombric terrestre pour se nourrir, ce serait laisser au hasard le soin de présider à la conservation de l'espèce, ce qui est tout à fait inadmissible et contraire à toutes les lois naturelles.

Ces nids présentent encore fréquemment une autre particularité

singulière dont je n'ai pu me rendre compte, que je n'ai jamais vu faire, et dont je ne puis m'expliquer l'usage; ils offrent une ramification formant comme un second tube plus court et qui vient déboucher dans le tube principal.

Ce pourrait être une porte ou sortie dérobée, ce qui expliquerait bien des mystères ; mais je n'ai jamais vu qu'une seule fois ce petit tube accessoire prolongé jusqu'à l'extérieur.

Tous les nids observés par moi dans ces dernières années, présentaient cette configuration bizarre : tantôt ce tube supplémentaire sortait du tube principal à dix centimètres de son extrémité inférieure, se dirigeait de bas en haut, formant avec lui un angle aigu; tantôt l'embranchement se formait tout près de la surface du sol; ce travail, comme on le verra plus loin, rappelle celui de certains *Aviculariдæ* américains.

Je n'ai jamais rencontré le mâle seul au fond d'un terrier, d'où je conclus qu'il n'en construit pas et se contente, à la saison des amours, de partager celui de la femelle; je les ai rencontrés ensemble en plein hiver. On trouve le plus ordinairement le mâle errant sur les mousses et dans les hautes herbes.

Cette araignée n'est, en réalité, pas aussi rare qu'on le pense; pourtant je dois ajouter qu'aux environs de Bruxelles, je ne connais, jusqu'à présent du moins, que deux endroits où l'on soit sûr de la rencontrer en abondance.

Jamais je n'ai vu ces terriers creusés dans les plaines comme en Angleterre (1), ni cachés sous des pierres ou sous la mousse qu'il faudrait soulever par larges plaques pour la découvrir, comme en France (2); je les ai toujours trouvés le long des talus, en examinant le terrain avec une scrupuleuse attention; je me contentais d'une exploration d'une centaine de mètres dans la journée; la partie suspendue du tube, salie, couverte de débris de mousse, de brindilles, etc., échappe facilement au regard ; elle ressemble à un bout de racine sortant de terre et souvent il faut la toucher du doigt pour s'assurer qu'on a sous les yeux le travail d'une araignée.

Au fond, près de l'extrémité inférieure du conduit, on remarque un étranglement prononcé qui précède la chambre arrondie où se tient l'*Atype* seule au printemps, avec son mâle en automne et plus

(1) D'après le Révérend O.-P. Cambridge, ces nids se trouvent généralement dans la plaine, là où le gazon est plus long que d'habitude et pas trop serré à sa base. La situation favorite pour ces araignées est le côté d'une motte de gazon faisant saillie sans végétation, mais recouverte par des herbes qui les protégent. (From the Annals and Magazine of Natural History, for February 1878.)

(2) E. Simon. *Annales de la Société Entomologique de France.* (Séance du 11 décembre 1872.)

tard entourée de sa petite famille ; c'est là qu'on trouve les débris de ses repas et les dépouilles desséchées provenant de ses changements de peau.

Le cocon contenant les œufs est placé dans la partie étroite qui précède la chambre ; ce cocon d'un beau blanc est suspendu comme un hamac par ses extrémités accrochées par deux gros fils solides réunis par une trame plus fine ; les œufs sont déposés sur un lit moelleux de flocons de soie et le tout est entouré de plusieurs enveloppes serrées dont la dernière ressemble à de la fine batiste. Ainsi suspendu, ce cocon se trouve placé à l'abri de l'humidité.

Une fois éclos, les petits restent assez longtemps auprès de leur mère et lorsqu'au bout d'une quinzaine de jours, si la saison n'est pas trop avancée, ils abandonnent le nid maternel, on les voit se grouper dans les environs, sous une trame assez grossière de fils croisés en tous les sens, et attendre là quelques jours pour changer de peau et prendre des forces avant de commencer leur grand travail ; au moindre danger, ils se laissent tomber suspendus par un fil à la façon des Epeiridæ.

Examinons maintenant comment s'y prend l'araignée pour mener à bonne fin son laborieux travail.

A la fin d'avril, par une belle journée, je rapportai chez moi plusieurs *Atypes ;* j'avais préparé à l'avance, dans une vaste caisse, de la terre mélangée avec un peu de sable, disposée en forme de talus ; j'avais eu soin quelques jours auparavant d'en garnir la surface de mousse et de touffes d'herbes ; j'y déposai doucement mes araignées que je fis sortir du vieux tube dans lequel je les avais capturées. Pendant plusieurs heures elles restèrent dans une complète immobilité ; puis lentement je les vis explorer le terrain ; l'une d'elles, après bien des hésitations, s'arrêta dans un léger renfoncement et se mit à creuser à l'aide de ses puissantes chélicères ; pendant ce travail, le poignard invisible reste plié, enfermé comme dans une gaîne entre le rebord dentelé et les poils qui le garnissent ; elle se sert en même temps des fortes griffes de ses pattes protégées par des poils feutrés très-épais.

Le travail sérieux était commencé !

Quelquefois elle interrompait le forage pour tasser et lisser autour d'elle la terre déplacée ; lorsqu'il y en avait trop, elle la repoussait en marchant à reculons jusqu'à l'extérieur.

L'*Atype* déploie une incroyable vivacité pendant ce travail.

Parvenue à quelques centimètres de profondeur, et sans doute pour se garantir de toute surprise du dehors ou pour dissimuler sa présence, elle se retourne et vient tendre quelques fils croisés devant l'ouverture, qui suffisent momentanément à la préserver d'une attaque imprévue ; avant de creuser plus profondément, elle

se mit à tapisser les parois de son puits; je la vis appliquer de nombreux fils en longueur d'abord; ensuite elle en superposa d'autres croisés en tous sens; ces fils sortent en nombre incroyable de ses fortes filières et forment de véritables écharpes de soie.

Les filières, mobiles comme la trompe d'un éléphant, lui servent de truelle pour les appliquer sur le canevas primitif.

Quels admirables instruments de travail! Elle procède pour ainsi dire par couches, tapissant de l'extérieur à l'intérieur; elle avance ainsi, creusant et maçonnant ensuite; elle se retourne souvent, ce qui paraît presque impossible dans un couloir qui n'a guère que la grandeur juste de son corps; ce mouvement, exécuté très-vite, est singulier à observer; elle recourbe son abdomen sur le dos en exécutant un mouvement de torsion qui lui permet de passer le devant du corps. Une fois retournée, elle examine le travail posément, le corrige par places en rentrant à reculons, car, comme nous l'avons déjà remarqué, la disposition de ses yeux l'empêche, comme les *Attidæ* ou les *Lycosidæ*, de voir en arrière.

Pendant cette inspection, le travail des filières et des pattes postérieures ne cesse pas. Dans ces mouvements de torsion, l'abdomen qu'elle frotte souvent aux mêmes endroits contribue évidemment à lisser la soie qui devient de plus en plus serrée.

Comme on le voit, c'est en petit l'œuvre de nos puisatiers.

La fatigue doit être excessive, car elle prend souvent de longs moments de repos. Avant d'obliquer et de creuser verticalement, elle revient consolider l'ouverture en y ajoutant des fils croisés qui finissent par prendre, ainsi que le reste, la consistance d'une étoffe; dans cette phase du travail, j'ai parfaitement constaté qu'elle se ménageait une petite ouverture circulaire au milieu de la trame.

Il y avait quatre heures qu'elle travaillait ainsi, je pus voir alors que toute la partie terminée du tube tiraillé par elle avait fini par s'isoler de la terre qui l'environnait; il y était simplement rattaché, par places, par quelques fils mêlés de fragments de terre.

Le travail continua pendant presque toute la nuit; le lendemain tout était bien dissimulé; des particules de terre, des brindilles s'étaient collées à la soie gluante de l'entrée et je dus recourir à la loupe pour retrouver la petite ouverture centrale qui suffit pour donner passage à l'araignée, car on sait que ces fils sont doués d'une grande élasticité.

Elle me parut rester en repos toute la journée et ne se remit au travail que la nuit suivante; j'en trouvai les traces le surlendemain, de bonne heure; c'étaient de petits tas de terre évidemment apportés de l'intérieur; de plus, la toile tendue à l'entrée commençait à se bomber et à faire saillie; cela dura trois jours, puis un beau matin je trouvai cette toile transformée en tube pointu traî-

nant à terre, comme je l'ai déjà dit, et sans aucune ouverture.

Il est probable qu'elle perce largement et repousse les bords de cette toile vers l'extérieur, et qu'elle y ajoute ensuite le bout pointu qu'elle ferme hermétiquement; quant au redressement du tube, je n'ai pu l'obtenir en captivité.

Ce travail n'est-il pas admirable? Quelle force, quelle patience chez ce faible animal, mais aussi quelle organisation spéciale! Combien la nature a su tout prévoir!

Les pattes courtes sont bien armées, les chélicères acquièrent un énorme développement et deviennent l'outil par excellence, armé de dents qui en font de véritables râteaux.

Je disais plus haut que ce travail rappelait celui de certains Avicularidæ américains; n'y aurait-il pas là un restant d'instinct primitif? Notre *Atype* ne serait-elle pas une descendante dégénérée peut-être d'espèces anciennes vivant dans nos contrées avant leur refroidissement, espèces dont quelques types subsistent encore dans le midi de l'Europe, en Amérique, aux Indes, etc.?

Jetons un rapide coup d'œil sur les travaux de ces sœurs de notre *Atype*.

Le bout suspendu de l'extérieur du tube est remplacé par une porte ronde à charnière, retombant comme une trappe par son propre poids dans une rainure qui la ferme hermétiquement; il est à supposer que certains ennemis puissants, n'existant plus peut-être dans nos pays du Nord, rendent nécessaire ce luxe de précaution.

La porte est formée de terre mouillée mêlée de soie et durcie ensuite, la charnière est composée d'une large et épaisse plaque de soie [1]; une fois rentrée chez elle, à l'apparence d'un danger, l'araignée se cramponne intérieurement à la porte et forme un véritable verrou vivant; elle construit en outre, plus bas, à la moitié de la longueur du tube, une seconde porte à charnière comme la première, habituellement ouverte; si le danger devient sérieux, elle abandonne sa première ligne de défense et se précipite à l'étage inférieur en fermant la seconde porte; souvent alors l'ennemi s'éloigne, croyant le souterrain inhabité.

Une autre espèce creuse un embranchement oblique comme celui de notre *Atype*, mais plus complet. Dans l'angle, à l'endroit où ce second tube sort du tube principal, elle établit sa seconde porte qui peut fermer alternativement chaque conduit. L'araignée peut ainsi se sauver dans le tube oblique pendant que l'ennemi visite le restant de sa demeure, elle arrête la poursuite, et comme ce tube supplé-

[1] Voir dans nos Comptes-rendus, séance du 2 novembre 1878, mon petit travail sur l'habitation de la *Ctenisa Sauvagei* Rossi.

mentaire aboutit quelquefois à la surface du sol, caché simplement par quelques feuilles, elle s'assure une fuite rapide et certaine.

D'après les observations de M. Moggridge [1], le commencement du travail de ces grandes aranéides est tout à fait semblable à celui que j'ai observé chez notre *Atype;* il n'y a de différence que pour les portes et les tubes obliques dont l'usage, chez ces espèces exotiques, est mieux déterminé.

Toutes ces araignées sont nocturnes; après avoir fait, pour les retrouver, des signes à quelques-uns de ces terriers, M. Moggridge vint les observer pendant la nuit.

Les petites portes étaient entr'ouvertes et l'on en voyait sortir quelques pattes velues; les araignées se tenaient en embuscade, prêtes à se précipiter sur la première proie venue.

Une autre observation est plus curieuse encore; passé neuf heures du soir, on vit sortir des terriers quelques araignées et dans les herbes du voisinage, chacune d'elles construisit à la hâte une toile grossière; puis elles rentrèrent dans leurs trous, tenant les portes entr'ouvertes; dès qu'une proie était prise au piége, on les voyait se précipiter sur la toile, saisir le pauvre insecte et l'entraîner chez elles pour le dévorer à l'aise.

On le voit, les habitudes ont changé avec le milieu dans lequel elles étaient destinées à vivre, quoique les outils soient restés les mêmes; la différence et la diminution des dangers ont simplifié le travail.

La lutte vitale me paraît acharnée chez ces espèces qui tendent évidemment à devenir moins nombreuses et qui se localisent dans certaines contrées chaudes.

Dans une prochaine étude, nous examinerons le travail d'une araignée qui passe presque toute sa vie au fond de l'eau, qui y tend ses toiles et y élève sa famille.

M. de Selys-Longchamps fait la communication suivante :

La Classe des Cirrhipèdes, ce que l'on rapprochait autrefois des Mollusques, ayant été reconnue appartenir au même groupe d'animaux que la Classe des Crustacés, qui rentre dans le cercle de nos études, à titre d'Articulés, je crois à propos de signaler l'apparition à Ostende d'un nombre considérable d'Anatifes (*Lepas anatifera* L.), qui a eu lieu récemment, et notamment le soir du 27 juillet dernier.

Une poutre équarrie qui est venue échouer contre la digue de mer ce jour-là, en était littéralement couverte; au point que ces

[1] The structure and habits of Spiders by J.-H. Emerton.

animaux étaient fixés absolument les uns contre les autres. Le lendemain on recueillit encore des morceaux de bois dans les mêmes conditions.

Il paraît que c'est particulièrement en Norvége que l'Anatife abonde sur les charpentes maritimes.

L'espèce n'habite pas régulièrement nos côtes. On m'a informé à Ostende qu'on ne l'y rencontrait guère qu'à des époques souvent assez éloignées, apportée, à la suite de tempêtes, sur des débris de bois où elle est fixée.

M. Becker dit qu'il a été témoin d'un fait semblable à Blankenberghe, il y a quelques années.

M. de Borre a reçu de M. Marchal, conservateur au Jardin botanique de Bruxelles, une lettre relative à une chenille qui aurait exercé de grands ravages dans les cultures du Hainaut. Les chenilles accompagnant cette lettre s'étaient chrysalidées en route, et le papillon ne tardera pas sans doute à éclore.

M. Capronnier croit pouvoir, dès à présent, reconnaître dans la chrysalide celle de la *Plusia gamma*.

M. de Selys ajoute qu'il vient aussi d'apprendre de M. Cornet, membre de l'Académie de Belgique, qu'une chenille, différente du *Ver gris ordinaire*, a fait, cette année, beaucoup de dégâts dans les champs aux environs de Mons.

M. Becker dit qu'il a fait tout récemment, en compagnie de M. Ch. Donckier, une petite excursion aux Hautes-Fanges (environs de Hockay). Il y avait absence à peu près complète de Lépidoptères; mais la chasse aux Arachnides lui a donné d'excellents résultats.

M. de Borre donne lecture d'une lettre de M. de Troostembergh, le seul membre qui se soit trouvé à l'excursion du 13 juillet à Genck, l'incertitude du temps ayant empêché d'autres de nos collègues de s'y rendre. Les résultats de sa chasse ont été insignifiants, et faute de connaître la localité et de pouvoir s'aventurer seul dans les marais, son champ d'exploration a été fort restreint.

Mais il cite, parmi ses captures aux environs de Louvain, plusieurs espèces nouvelles pour notre faune, et dont il doit la détermination à MM. Régimbart et de Marseul, ses correspondants.

Ce sont : *Hydroporus discretus* Fairm., *H. discedens* Régimb., *Trichopteryx lata* Motsch (*gigas* Allib.), *Catops meridionalis* Aubé, *Colon viennense* Herbst., *Pityographus ramulorum* Perris [1].

M. de Troostembergh écrit qu'il prend en nombre sur le serpolet,

[1] M. Lethierry (Ann. Soc. Belg. XV, p. LVI) a cité cette espèce comme se trouvant au Mont Noir, près de Lille, mais rare.

près de Louvain, le *Cryptocephalus pygmœus* que le Catalogue Mathieu dit fort peu répandu en Belgique.

M. de Borre rappelle qu'à la séance du 4 juillet 1874, il a présenté, avec une note de M. H. Tournier, une énorme agglomération de femelles d'*Atherix Ibis*, recueillie au bord du Rhône, près de Genève. La dernière livraison du tome XXXII des Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux renferme une nouvelle observation de ce fait curieux, à Barèges, par M. Perez, qui a constaté que c'était ainsi que ce diptère opérait la ponte de ses œufs, dans un amas composé d'œufs et des cadavres des femelles ayant déjà pondu. Comme cette grappe était, ainsi que celle de Genève, suspendue au-dessus d'un cours d'eau, M. Perez suppose que les larves écloses tombent dans l'eau où elles sont destinées à vivre.

Le Président invite l'assemblée à choisir une localité pour l'excursion du 14 septembre. On propose Genck, Herenthals et Cappellen (entre Anvers et Calmpthout). C'est cette dernière localité qui obtient la préférence.

L'assemblée a ensuite à discuter la question de l'organisation d'une collection d'insectes nuisibles pour l'Exposition Nationale de 1880.

M. de Borre craint que la Société ne réussisse pas à constituer une collection de ce genre digne d'être placée sous son nom. Nos membres belges, dit-il, peuvent se ranger en deux catégories : D'abord les anciens ou les maîtres, dont quelques-uns se sont fait un nom dans la science, mais par des travaux descriptifs ou systématiques; les plus instruits d'entre eux s'occupent généralement plutôt des insectes exotiques que des indigènes, et encore moins des espèces vulgaires et nuisibles. Ce n'est pas dans leurs belles et riches collections que nous trouverions les matériaux pouvant répondre à un programme d'exposition d'insectes nuisibles. Ensuite, nous avons les débutants, les jeunes gens, les chasseurs d'insectes, dont la tendance est de former des collections de la faune indigène, collections systématiques et non appliquées, en attendant qu'ils prennent place, à leur tour, parmi ceux qui s'occupent d'exotiqnes et de travaux monographiques. Dans la plupart des Sociétés étrangères, il y a, à côté de ces éléments, un petit groupe de travailleurs qui se vouent spécialement aux questions d'entomologie appliquée, d'insectes utiles et d'insectes nuisibles, et créent des collections pour cette branche très-spéciale de la science que nous cultivons. Ici, tout au moins parmi nos membres belges, nous devons constater l'absence d'un tel groupe de travailleurs; c'est un fait éminemment regrettable, et je crois que c'est là ce qui nous empêchera d'aboutir à la formation d'une collection d'insectes nuisibles pour l'Exposition de 1880. Je pense que nous sommes tous

d'accord pour préférer nous abstenir que d'exposer quelque chose qui nous ferait peu d'honneur vis-à-vis des spécialistes étrangers qui viendront à Bruxelles.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs autres membres, le Président propose la formation d'une commission de trois membres pour l'étude de cette question.

MM. de Furuhjelm, H. Donckier et Mélise sont désignés pour en faire partie.

La séance est levée à 9 heures.

Assemblée mensuelle du 6 septembre 1879.

Présidence de M. Weinmann.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal du 2 août est approuvé.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

Après avoir entendu lecture des rapports de MM. Candèze et Chapuis, l'assemblée vote l'impression aux Annales d'un petit travail de M. E. Dugès, intitulé : *Métamorphoses du Bruchus barcenæ*, accompagné de dessins pouvant former une planche au trait.

M. Mélise présente le manuscrit d'un travail ayant pour titre : *Les Lucaniens de Belgique*. Sont désignés comme rapporteurs : MM. Candèze et de Borre.

M. H. Donckier de Donceel présente un autre travail intitulé : *Révision du Catalogue des Staphylinides de Belgique*. MM. Chapuis et Heylaerts sont désignés comme commissaires.

M. Mélise demande la parole pour rendre compte, au nom d'une commission nommée dans notre dernière séance, de l'examen de la question de la participation de notre Société à l'Exposition nationale de 1880, quant aux collections d'insectes nuisibles ou utiles. Ainsi que l'avait fait pressentir la discussion qui avait eu lieu dans la séance du 2 août, la Commission a reconnu que le projet n'aurait pas de chances de succès et elle conseille à la Société d'y renoncer. Quant à des expositions organisées individuellement par quelques-uns de nos membres, la Commission est sans renseignement à cet égard, personne n'ayant répondu à l'appel qu'elle avait fait insérer à cet effet au compte-rendu.

Les conclusions de la commission sont adoptées.

M. Weinmann croit devoir signaler à ceux qui auraient la patience de s'y adonner, l'intérêt que présenterait l'exposition en

petites cages, avec leur nourriture, de chenilles vivantes. Toutes nos chenilles pouvant être en général considérées comme nuisibles, une telle exposition rentrerait parfaitement dans le programme et serait de nature à faire grande impression sur le public.

Le Président présente à la Société deux flacons d'insectes qui lui sont offerts par M. Jean Van Volxem, de retour d'un mois de séjour dans la Haute-Engadine. Dans une lettre jointe à cet envoi, M. Van Volxem entre dans d'intéressants détails sur la contrée qu'il a visitée, au point de vue de la géologie, de la botanique et de l'histoire naturelle générale.

L'assemblée lui vote des remerciements et décide que les insectes offerts seront déposés au Musée Royal avec les autres collections appartenant à la Société. M. de Borre sera prié de signaler à la Société les espèces intéressantes que l'examen de ces flacons lui ferait découvrir.

La parole est ensuite donnée à M. Becker :

COMMUNICATIONS ARACHNOLOGIQUES

par Léon Becker.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire à notre dernière séance, j'ai fait une excursion entomologique des plus fructueuses dans la vallée de l'Ourthe, et plus tard à la Baraque Michel, cette curieuse localité, si peu explorée encore, et qui nous promet beaucoup d'intéressantes découvertes.

Notre excellent collègue, M. Donckier père, avait bien voulu m'accompagner dans ce pays si nouveau pour moi ; malheureusement ses récoltes en Lépidoptères ont été moins nombreuses que les miennes ; l'année paraît décidément mauvaise pour eux aussi bien en France qu'en Belgique.

Dans une chasse récente aux environs de Paris, dans les jolis bois de Meudon, je n'ai pas vu voler cinq diurnes, tandis que je récoltais une ample moisson d'araignées.

L'année me paraît exceptionnellement bonne dans toute l'Europe pour l'arachnologie.

Je ne donne dans les listes suivantes que les espèces dont la présence dans ces localités nouvelles offre un réel intérêt.

Vallée de l'Ourthe : Tilff, Esneux, Comblain-au-Pont. (Juin 1879.)

ARANÉIDES.

Famille des Attidæ.

Salticus formicarius, De Geer.
Callietherа scenica, Cl.

Hasarius falcatus, Cl.
Pellenes tripunctatus, Wlk.
Aelurops insignata, Cl.
Heliophanus cupreus. Wlk.
Ballus depressus, Wlk.
Neon reticulatus, Bl.

Famille des Lycosidæ.

Lycosa nemoralis, Wstr.
— *ruricola*, De Geer.
Pardosa nigriceps, Th. Commune au bord de l'Ourthe.
— *amentata*, Cl.
— *paludicola*, Cl. Plus fréquente que dans nos environs.
— *lugubris*, Wlk.
— *hortensis*, Th.
— *pullata*, Cl. Dans le haut des rochers.
— *palustris*, L.
— *prativaga*, L. K. Dans les bois élevés ; rare dans la vallée.
Aulonia albimana, Wlk. Moins rare que dans nos environs.

Famille des Thomisidæ.

Xysticus cristatus, Cl. Les exemplaires sont plus forts et mieux caractérisés que dans nos environs.
— *acerbus*, Th. Assez rare.
Tmarus piger, Wlk. Rare ; je ne l'avais encore observé que dans les environs de Namur.
Philodromus dispar, Wlk. Assez commun dans les hautes herbes.

Famille des Epeiridæ.

Cyclosa conica. Pallas.
Epeira sclopetaria, Cl. Bord de l'Ourthe.
— *acalypha*, Wlk.
— *diodia*, Wlk. Cette jolie araignée est beaucoup plus fréquente que dans nos environs ; elle tend sa petite toile dans les herbages.
Zilla X-notata, Cl.
Meta segmentata, Cl.
— *Merianæ*, Scopoli.
Tetragnatha extensa, L.

Famille des Agelenidæ

Tegenaria atrica, C. K.
— *campestris*, C. K. Je ne l'ai pas découverte encore dans nos environs.
— *domestica*, Cl. Dans les rochers, surtout dans les hangars et les écuries.
Textrix denticulata, Olivier.

Famille des Dictynidæ.

Dictyna uncinata, Th.
— *flavescens*, Wlk.
Titanœca quadriguttata, Hahn. Rare.
Amaurobius similis, Bl.
— *ferox*, Wlk. Dans les crevasses de rochers.

Famille des Drassidæ.

Micaria pulicaria, Sund. Peu commune.
Prosthesima pedestris, C. K.
Drassus lapidosus. Wlk.
Clubiona terrestris, Wstr. Je ne l'avais observée qu'une seule fois aux environs de Bruxelles.
Zora spinimana, Sund.

Famille des Theridionidæ.

Linyphia pusilla, Sund.
— *tenebricola*, Wider.
— *clathrata*, Sund.
— *peltata*, Wider.
— *montana*, Cl.
Pachygnatha De Geeri, Sund.
Theridion lineatum, Cl. Toutes les variétés.
— *simile*, C. K.
— *bimaculatum*, L.
— *sisyphium*, Cl.
— *pulchellum*, Wlk.
— *riparium*, Bl.
— *denticulatum*, Wlk.
— *varians*, Hahn.
Steatoda bipunctata, L.
— *guttata*, Wider.
Nesticus cellulanus, Cl. Entrée de la grotte de Tilff.

Famille des Dysderidæ.

Segestria senoculata, L.
Dysdera erythrina, Wlk.

OPILIONES, Sund.

Famille des Sclerosomatinæ.

Sclerosoma quadridentatum, Cuvier. Sous les pierres.

Famille des Phalangiinæ.

Phalangium opilio, L. Commun.
Platybunus corniger, Herm. Courant parmi les mousses, sur les rochers.

Baraque-Michel. (Juillet 1879.)

ARANÉIDES.

Famille des Attidæ.

Heliophanus cupreus, Wlk.

Famille des Lycosidæ.

Lycosa nemoralis, Wstr.
— *accentuata*, Ltr. Très-commune.
Pardosa pullata, Cl.
— *nigriceps*, Th. Au moins aussi commune que sur le littoral.

Famille des Sparassidæ.

Micrommata virescens, Cl. Très-commune.

Famille des Thomisidæ.

Xysticus cristatus, Cl.

Famille des Dictynidæ.

Dictyna arundinacea, L.

Famille des Epeiridæ.

Epeira diademata, Cl.
— *adianta*, Wlk. Je n'avais jamais observé cette Epeire que dans nos dunes; il est assez singulier de la trouver aussi communément dans une localité si élevée.
— *acalypha*, Wlk.
— *cornuta*. Cl.
— *quadrata*, Cl. Assez commune.
— *marmorea*, Cl. Toutes celles que j'ai vues appartiennent à la variété *Genisoni*; je n'ai pas rencontré le type.
— *cucurbitana*, Cl.
Cercidia prominens, Wstr.
Meta segmentata, Cl.
Tetragnatha extensa, L.

Famille des Drassidæ.

Clubiona cœrulescens, L. K.
— *reclusa*, Cb.
Chiracanthium erroneum, Cb. Commun.

Famille des Theridionidæ.

Linyphia triangularis, Cl.
— *pusilla*, Sund. Je l'avais reçue déjà du Barrage de la Gileppe.
Erigone dentipalpis, Wider.
Pachygnatha De Geeri, Sund.
Theridion sisyphium, Cl.

Theridion pictum, Wlk.
— *simile*, C. K.
Steatoda bipunctata, L.

OPILIONES, Sund.

Famille des Phalangiinæ.

Phalangium opilio, L. Assez commun.
Platybunus corniger, Herm. Moins commun.

Famille des Nemastomatidæ.

Nemastoma lugubre, Muller. Sous les pierres.

M. l'abbé Fl. Simon, habitant Postel, une des plus intéressantes parties de la Campine anversoise encore inexplorée au point de vue arachnologique, a bien voulu, à la demande de notre collègue M. H. Donckier, recueillir pour nous quelques aranéides; voici le résultat de ces premières recherches.

Famille des Attidæ.

Marpissa muscosa, Th.

Famille des Lycosidæ.

Lycosa terricola, Th.
— *cuneata*, Cl. Plus commune et plus grande que dans nos environs.
— *perita*, Ltr.
— *pulverulenta*, Th.
— *accentuata*, Ltr.
Pardosa monticola, Cl.
— *paludicola*, Cl. Cette espèce et la précédente sont peu communes dans nos environs.
— *amentata*, Cl.
— *hortensis*, Th.
— *pullata*, Cl.
— *palustris*, L.

Famille des Thomisidæ.

Xysticus Kochi, Th. Espèce assez rare.

Famille des Agelenidæ.

Tegenaria ferruginea, Panzer.
— *domestica*, Cl.

Famille des Drassidæ.

Drassus Blackwalli, Th. Bonne espèce, découverte à Louette-Saint-Pierre pour la première fois.

Famille des Dictynidæ.

Dictyna flavescens, Wlk.
Amaurobius similis, Bl.
— *ferox*, Wlk.

ARANÉIDES NOUVEAUX POUR LA FAUNE BELGE.

Famille des Attidæ.

Genre Marpissa, C. K.

Marpissa radiata, Grube. Espèce rare; je l'ai prise à Tilff, courant sur les plantes aquatiques, au bord de l'Ourthe.

Genre Heliophanus, C. K.

Heliophanus flavipes, H. Pris à Comblain-au-Pont; il saute dans les tas de pierres, à l'ardeur du soleil.

Genre Euophrys, C. K.

Euophrys æquipes, Cb. Découvert à Boitsfort sous les mousses, dans un endroit sablonneux, bien exposé au soleil.

Famille des Thomisidæ.

Genre Xysticus, C. K.

Xysticus luctator, L. K. Espèce très-rare partout; je l'ai découverte à Comblain-au-Pont, dans les hautes herbes au bord d'un chemin montagneux.

Genre Oxyptila, E. S.

Oxyptila simplex, Cb. Rare; à Tilff dans les prairies.
— **scabricula,** Wstr. Rare; à Tilff sous les pierres dans une prairie; elle marche très-lentement.

Genre Pistius, E. S.

Ce genre, dont nous n'avions pas encore de représentant, prend place dans mon catalogue après le genre *Diaea*. Th.

Pistius truncatus, Pallas. Je l'ai pris à Tilff; il est moins rare en France et surtout en Hongrie.

Genre Thanatus, C. K.

Encore un genre nouveau pour la faune de Belgique, il se place après le genre *Tibellus*. E. S.

Thanatus arenarius, Th. Pris entre Hockai et la Baraque Michel.

Famille des Epeiridæ.

Genre Singa, C. K.

Singa pygmæa, Sund. Environs de la Baraque Michel.

Genre Meta, C. K.

Meta Menardi, Ltr. Notre collègue M. le Dr Candèze a bien voulu m'apporter le joli cocon de cette espèce, qu'il a découvert à l'entrée de la Grotte de Tilff. — Cette araignée me paraît fort rare en Belgique.

Famille des Theridionidæ.

Genre Erigone, Savigny.

Erigone longimana, C. K. Prise à Tilff.
— **antica,** Bl. Prise à Boitsfort.
— **parallela,** Wider. Prise à Uccle.
— **nudipalpis,** Wstr. Prise à Groenendael.
— **scabricola,** Wstr. Prise à Groenendael.
— **atra,** Bl. Prise à Groenendael.
Ces trois dernières espèces ont été découvertes sous les mousses par notre zélé collègue M. Mertens.
— **livida,** Bl. Environs de la Baraque Michel.

Genre Theridion. Wlk.

Theridion familiare, Cb. Pris à Boitsfort.

Genre Euryopis, Menge.

Euryopis flavomaculata, Bl. Pris à Tilff dans la vallée.

Genre Asagena, Sund.

Ce genre nouveau pour notre faune se place dans mon catalogue près du genre *Nesticus*. Th.

Asagena phalerata, Panzer. Pris dans une sablonnière, à Boitsfort.

Famille des Scytodidæ.

Genre Scytodes, Ltr.

Nous n'avions de représentant en Belgique ni de ce genre, ni même de cette famille qui fait partie du 3e sous-ordre : *Aran. gnaphosæ* et prend place avant les *Dysderidæ*.

Scytodes thoracica, Wlk. Découvert à Deurne, province d'Anvers, par notre collègue M. Dietz.

M. H. Donckier a rapporté de Namêche le *Micariosoma festivum*, C. K., que je n'avais encore observé qu'à Boitsfort.

ARANÉIDES NOUVEAUX POUR LA FAUNE NÉERLANDAISE.

Famille des Lycosidæ.

Genre Lycosa, Ltr.

L. cursor, H. Capturée dans la campagne entre Hilverding et Marden; cette espèce me paraît s'avancer peu vers le Nord; je ne l'ai pas encore observée en Belgique.
L. accentuata, Ltr. Même localité.
L. miniata, C. K. Capturée entre Maartensdijk et De Bilt.
L. terricola, Th. Capturée entre Hilversum et Amersfoort.

Famille des Drassidæ.

Genre Prosthesima, L. K.

P. petrensis, C. K. Capturée entre Hilversum et Amersfoort.

Genre Clubiona, Ltr.

Clubiona reclusa, Cb. Environs de De Bilt.

C'est à M. A. Foettinger, aide-naturaliste au Musée royal de Belgique, que je dois ces espèces nouvelles pour cette faune.

J'ai remarqué dans son intéressant envoi que tous les exemplaires de *Pardosa monticola*, Cl., appartenaient à la variété *minima*, propre aux régions maritimes.

FAUNE DE HONGRIE ET MOLDAVIE (*suite*) (1).

Les espèces suivantes ont été recueillies à Brostenii, par M. A. Montandon.

Famille des Attidæ.

Genre Attus, Wlk.

Attus rupicola, C. K.

Famille des Lycosidæ.

Genre Lycosa, Ltr.

Lycosa pulverulenta, Cl. Se trouve également en Belgique; dans le nord et le centre de la France, en Suisse, en Corse, en Espagne, Italie, Algérie, Syrie, etc.
— *inquilina*, Cl. Rare en Belgique; espèce septentrionale.

(1) Voir les Comptes-rendus de nos séances du 7 décembre 1878, du 1er mars 1879 et du 7 juin 1879.

Lycosa ruricola, De Geer. Aussi de Belgique, de Hollande, de France, de Russie, etc., etc.

GENRE PARDOSA, C. K.

Pardosa Wagleri, H. Commune aussi dans les Alpes; j'en ai recueilli beaucoup en traversant le col du Saint-Gothard.

— *paludicola*, Cl. Se trouve aussi en Belgique, en Hollande, dans toute la France, etc.

Famille des Thomisidæ.

GENRE XYSTICUS, C. K.

Xysticus gallicus, E. S. Bonne espèce, découverte en France, par M. E. Simon; elle vit dans les bois, sous les pierres humides.

GENRE MISUMENA, Ltr.

Misumena vatia, Cl. Se trouve très-communément aussi en Belgique, en Hollande, en France, etc.

Famille des Epeiridæ.

GENRE EPEIRA, Wlk.

Epeira gibbosa, Wlk. Rare en Belgique et en Hollande; se trouve aussi en France, en Corse, etc.

Famille des Theridionidæ.

GENRE LINYPHIA, Ltr.

Linyphia bucculenta, Cl. Espèce assez rare en Belgique.

GENRE THERIDION, Wlk.

Theridion riparium, Bl. Se trouve aussi en Belgique.

— *sisyphium*, Cl. Très-commun en Belgique.

GENRE ERIGONE, Sav.

Erigone scabricula, Wstr.

Famille des Dictynidæ.

GENRE AMAUROBIUS, C, K.

Amaurobius fenestralis, Stroem. Se trouve aussi communément en Belgique, en Hollande, dans toute la France, en Suisse, en Italie, etc., etc.

— *claustrarius*, H. Je ne l'ai observé ni en Belgique, ni en Hollande; il est rare en France. On le trouve en Transylvanie, en Bavière, dans le Tyrol, etc.

ORDRE DES OPILIONES, Snd.

Famille des Phalangiidæ.

Genre Platybunus, C. K.

Platybunus bucephalus, C. K. Également de Gallicie et du Tyrol.

Famille des Nemastomatidæ.

Genre Nemastoma, C. K.

Nemastoma quadripunctatum, Perty. On le trouve en France, dans l'Isère; en Bavière; dans le Tyrol, en Allemagne.

— *lugubre*, Muller. Assez commun en Belgique et dans toute la France.

J'aurai de plus à ajouter trois aranéides nouveaux pour la faune européenne, dont je donnerai prochainement les diagnoses.

M. Becker fait encore la communication suivante :

A notre dernière séance, M. Marchal, conservateur au Jardin botanique de Bruxelles, communiquait à M. de Borre quelques chenilles d'une espèce qui avait exercé de grands ravages dans les cultures du Hainaut; c'étaient des chenilles de la *Plusia gamma;* depuis vous aurez sans doute observé, comme moi, l'abondance tout à fait anormale de ce papillon. Ces dégâts ont été constatés dans presque toutes nos provinces. Depuis plus de trente ans que je m'occupe d'entomologie, je n'avais jamais assisté à une pareille invasion.

Dans un jardin aux environs de Bruxelles, vers le soir, sur une volumineuse touffe de pois de senteur, en deux coups de filet, j'en ai capturé dix-sept, et cela n'empêchait pas les essaims de se renouveler plus nombreux ; littéralement chaque fleur des parterres du jardin en était couverte.

C'est encore cette *Plusia*, existant en nombre incalculable dans nos dunes, qui venait le soir, attirée par les lumières de la digue de mer à Ostende et à Blankenberghe, incommoder les promeneurs et surtout les promeneuses.

Aux environs de Paris, j'ai pu constater le même fait. Près de Meudon, dans une vaste clairière du bois, clairière remplie de fleurs et de bruyères, il en volait des milliers.

L'été a été fort mauvais, pluvieux, humide, ce qui a dû empêcher bon nombre d'oiseaux de se livrer à leur chasse habituelle ; de plus, le long hiver que nous avons subi doit avoir détruit pas mal de larves de coléoptères carnassiers ; ce peut être là une des causes

de l'apparition spontanée de cette espèce; j'attribue encore aux mêmes causes le grand nombre d'araignées que j'observe cet été, car, comme je crois l'avoir dit déjà, l'année est exceptionnelle pour cet ordre d'articulés.

Un fait remarquable encore, c'est qu'au printemps, la *Plusia gamma* n'était pas plus fréquente qu'en temps ordinaire; ce ne sont donc que les pontes d'été correspondant aux grandes pluies qui ont toutes réussi.

A la suite de cette lecture, plusieurs membres communiquent leurs observations personnelles au sujet de l'abondance extrême et inusitée de la *Plusia gamma* cet été dans presque toutes les localités.

M. Weinmann, se rendant d'Anvers en Zélande, en a vu le pont du bateau à vapeur littéralement couvert.

M. Becker, dans son excursion à la Baraque-Michel, y a au contraire constaté l'absence de cette Noctuelle, si abondante partout ailleurs.

M. de Lafontaine demande si l'on a constaté cette année une abondance d'Ichneumonides de nature à nous faire espérer de n'avoir pas, l'année prochaine, la même multiplication désastreuse de *Plusia gamma*.

M. le Dr Jacobs dit que les grandes espèces d'Ichneumons sont rares cette année aux environs de Bruxelles. Mais dans ses chasses en Campine, où la *Plusia gamma* est aussi extrêmement abondante, les espèces communes d'Ichneumons sont actuellement fort nombreuses.

Parmi les autres Hyménoptères, les *Bombus* sont extrêmement rares cette année; mais les Guêpes abondent, notamment les *Vespa rufa* et *sylvestris*.

M. H. Donckier annonce que M. Lallemand a pris à Dinant, le 2 septembre, la variété *Helice* de *Colias Edusa* et qu'on lui a dit que plusieurs exemplaires en avaient été pris aux environs de Bruxelles.

Le 4 août, M. Ch. Donckier a pris à Liége *Emydia cribrum* L., qui n'avait encore été signalée qu'en Campine par MM. Tennstedt et Becker.

M. Becker pense que cette ancienne capture avait eu lieu à Postel.

M. Ch. Donckier ayant eu l'occasion de revoir la collection de feu notre collègue M. Demont, il a pu s'assurer que le *Notodonta*, qui nous a été signalé comme *Torva* par M. Demont, est bien le *Dromedarius*, ainsi qu'il nous l'avait déjà déclaré précédemment (Compte-rendu du 7 décembre 1878), et que le *Lycœna* resté dou-

teux est le *L. Alcon*. Cette espèce a été prise à La Cuisine (Luxembourg). Jusqu'à présent elle n'était connue que de Hoesselt, dans le Limbourg, où M. Maurissen la prend assez abondamment.

MM. Pierret et Hennuy sont les seuls membres de la Société qui se soient trouvés à Yvoir le 10 août. M. Pierret dit qu'il a pris très-peu d'insectes. Parmi les Hémiptères, il a communiqué à M. Lethierry un Homoptère qui lui était inconnu, et il remet à M. Becker quelques Arachnides qu'il a recueillis à cette excursion.

Le Président invite l'assemblée à choisir une localité pour la dernière excursion mensuelle de 1879, qui aura lieu le dimanche 12 octobre. Sur la proposition de M. de Borre, l'assemblée choisit Braine-le-Comte et la forêt de la Houssière.

La séance est levée à 9 heures.

Assemblée mensuelle du 4 octobre 1879.

Présidence de M. Weinmann.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 6 septembre est approuvé.

Le Président annonce à la Société la perte qu'elle vient de faire de l'un de ses membres indigènes les plus distingués, M. le Dr Félicien Chapuis, décédé à Heusy, près Verviers, le 30 septembre dernier. Une lettre de condoléance sera adressée à sa famille.

M. le Dr Candèze demande la parole et s'exprime comme suit :

Messieurs,

L'entomologie belge vient de faire une perte éminemment regrettable. Notre savant collègue, M. le Dr Chapuis, s'est éteint mardi dernier 30 septembre, à la suite d'une maladie qui minait depuis plusieurs mois sa robuste constitution et qui a pris tout à coup, il y a trois semaines, une gravité telle, que tout espoir de le conserver a dès lors été perdu.

Félicien Chapuis est né à Verviers en 1824. Son père pratiquait la médecine dans cette ville et y avait acquis une nombreuse clientèle, grâce à ses connaissances étendues en même temps qu'à son caractère plein d'aménité et de bienveillance, et au dévouement qu'il apportait dans l'exercice de son art.

Dès son plus jeune âge, Chapuis s'éprit de l'entomologie. A l'Uni-

versité, où je le rencontrai en 1847, il consacrait déjà tout le temps qu'il pouvait distraire des austères études auxquelles l'obligeait la volonté paternelle bien plus qu'une inclination innée, à récolter, déterminer et classer les coléoptères des environs de Liége. Ce fut lui qui m'initia aux joies de la chasse aux insectes. Il alluma chez moi cette passion connue de tous les entomologistes, dont j'avais à mon insu le germe. Guidé par son expérience, mon zèle fut vite à la hauteur du sien, et je crois même qu'il le dépassa quelque peu, car, l'avouerai-je, il m'arriva plus d'une fois — par une belle matinée de juin — d'entraîner mon nouvel ami loin des leçons de pathologie et de thérapeutique où nous appelait un trop rigoureux devoir, pour courir les bois des bords de la Meuse ou de l'Ourthe en quête de quelque coléoptère ardemment désiré! J'étais bien coupable, mais que l'entomologiste qui, dans sa jeunesse, n'a pas commis semblable péché, me jette la première pierre!

Vers 1848, si mes souvenirs sont précis, Lacordaire, dont nous suivions alors le cours de zoologie et à qui nous soumettions de temps en temps le produit de nos chasses, nous engagea à récolter de préférence les larves de coléoptères — dont l'étude était alors assez négligée, — à les capturer vivantes, à les élever, à les décrire et à rédiger en commun une sorte de *Catalogue raisonné*, où tout ce que l'on connaissait alors sur les premiers états des coléoptères serait résumé. Un livre de ce genre, nous disait-il, pourrait guider, dans leurs recherches, ceux qui voudraient suivre la voie où, faute d'un tel ouvrage, nous devions nous-mêmes rencontrer tant de difficultés bibliographiques et autres.

Nous suivîmes cet excellent conseil et, en 1853, nous présentâmes à la Société royale des Sciences de Liége un mémoire intitulé : *Catalogue des larves des coléoptères connues jusqu'à ce jour, avec la description de quelques espèces nouvelles.*

Cette œuvre commune, fruit d'un travail assidu de plusieurs années, fut favorablement accueillie par le monde savant et nous mit dès lors en relation avec beaucoup d'entomologistes étrangers.

Que l'on me pardonne d'autant parler ici de moi que de celui à qui ces lignes sont consacrées; la raison en est simple : c'est que ma vie entomologique de cette époque se confond absolument avec la sienne, que nous n'avions alors qu'une âme dont les sentiments pour notre chère science étaient également passionnés, que les joies et les soucis résultant de nos recherches et de nos découvertes étaient communs, enfin que nous étions les *frères Siamois* de l'entomologie liégeoise.

Cela dit, je ne vais plus dorénavant m'occuper que de lui seul, car, à partir d'un séjour que nous fîmes à Paris en 1852-1853, Chapuis s'étant fixé, comme médecin, dans sa ville natale, notre

association à des travaux pour lesquels la distance qui nous séparait rendait la communauté difficile, vint à cesser. Cette séparation, du reste, ne porta nulle atteinte à l'étroite amitié qui nous unissait et qui continua de se manifester par de fréquents rapports.

Chapuis se maria en 1855. Les soins que reclamaient sa nombreuse clientèle et sa famille naissante l'absorbèrent bientôt tellement que, pendant plusieurs années, il ne put s'appliquer à l'entomologie avec assez d'assiduité pour oser entreprendre un travail de longue haleine. Il se bornait à soigner et à augmenter sa collection, composée exclusivement alors des coléoptères indigènes. D'autre part, il publiait un petit livre intitulé : *le Pigeon voyageur belge*, dans lequel étaient consignées toutes ses observations concernant cet intéressant volatile : il faut savoir que Chapuis, comme beaucoup de ses compatriotes, était grand amateur de pigeons voyageurs; son colombier avait de la renommée et lui-même se plaisait à prendre part à ces concours pour lesquels les villes de nos provinces ont une certaine célébrité.

Il projetait toutefois un travail étendu, et c'était sur les Xylophages qu'il avait jeté son dévolu. Il rassembla peu à peu d'importants matériaux concernant cette famille et, en 1863, il commença la Monographie des *Platypides*, qu'il mena à bonne fin après trois ans de labeur. Cet ouvrage ardu révèle toute la patience, l'assiduité d'application, la finesse d'observation de notre collègue. Il y décrit non-seulement un nombre considérable d'espèces nouvelles pour la plupart, mais il les figure toutes, sans exception, et tel est le soin scrupuleux qu'il apporte à ses dessins, qu'il s'attache à reproduire, avec une rigoureuse exactitude, les détails les plus minimes de la ponctuation et de la sculpture des téguments de deux cents spécimens, dont la plupart n'ont que quatre à cinq millimètres de taille.

Cet ouvrage terminé, Chapuis se remit à l'œuvre en vue de traiter des Scolytides, comme il l'avait fait des Platypides. Il ne publia cependant, de ce groupe, qu'un *Synopsis* qui parut dans les *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège*, en 1869, et en outre quelques diagnoses d'espèces dans nos *Bulletins*. Une œuvre plus importante encore devait illustrer la fin de sa carrière.

La mort de Lacordaire, qui survint en 1870, laissait inachevée l'œuvre capitale de notre maître vénéré. Le *Genera des Coléoptères* s'arrêtait au tome IX, c'est-à-dire à la fin des *Cérambycides*. Vivement sollicité par l'éditeur des *Suites à Buffon*, Chapuis entreprit la fin de cette immense révision, et il se consacra courageusement à l'achèvement d'une œuvre qu'il eut le bonheur de terminer. Successivement parurent les tomes X, XI et XII, contenant les *Chrysomélides*, famille aux genres innombrables, comme chacun sait, les *Erotylides* et les *Coccinellides*.

La courte notice que je donne ici s'adresse aux entomologistes; je n'ai donc pas à faire ressortir le mérite de la part d'intervention de Chapuis dans le *Genera des Coléoptères*.

Cet ouvrage est trop connu pour qu'une analyse de ses derniers volumes soit nécessaire. Qu'il me suffise de dire que ceux-ci furent à la hauteur des premiers, et, en avançant cette assertion, je ne crains pas d'être démenti par ceux qui ont pu les apprécier.

Chapuis laisse un nom considérable dans la science entomologique. Non-seulement ses écrits sont importants au point de vue de la somme de travail qu'ils représentent, mais encore ils se distinguent par une qualité qui résulte du caractère même de notre regretté collègue.

Chapuis apportait à tout ce qu'il faisait un soin, une conscience, une réflexion remarquables. Ses moindres observations étaient scrupuleusement analysées, et il n'émettait ses appréciations qu'avec une prudence extrême. Il se montrait aussi honnête homme dans ses écrits entomologiques que dans sa vie privée, et sa probité scientifique est celle de ses qualités qui, à mon sens, honore le plus sa carrière de savant.

Je termine par quelques mots de son caractère. Aussi modeste que laborieux, simple de mœurs, obligeant, serviable, enjoué, d'une égalité d'humeur inaltérable, ami sûr et dévoué, le plus attentif des époux et le meilleur des pères, Chapuis laisse parmi ses concitoyens, ses amis, sa famille, le souvenir d'une nature d'élite, d'une existence accomplie sans la moindre défaillance; c'est au milieu de l'amour des siens et de l'estime méritée de tous qu'il a terminé, trop prématurément hélas! une vie si nécessaire à ceux qui lui tiennent de près, si utile, si bien remplie. Chapuis n'est plus, mais sa mémoire vivra longtemps dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Le Président annonce que le Conseil, depuis la dernière séance, a admis trois membres effectifs : M. V. Liénard, de Gand, présenté par MM. Th. Le Comte et Preudhomme de Borre; M. Robert Scott, de Richmond (Victoria, Australie), présenté par MM. Simson et Preudhomme de Borre, et M. Ern. Vanden Broeck, de Bruxelles, présenté par MM. Becker et Preudhomme de Borre.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance.

MM. Candèze et de Borre lisent successivement leurs rapports sur le travail de M. Mélise : *Les Lucaniens de Belgique*. Après avoir entendu la défense de M. Mélise contre quelques critiques de ses rapporteurs, et conformément aux conclusions de ceux-ci, l'assemblée vote l'impression du travail de M. Mélise dans les Annales.

Le rapport sur la *Révision du Catalogue des Staphylinides de*

Belgique, par M. H. Donckier de Donceel, est ajourné. Le premier commissaire, notre regretté confrère Chapuis, sera remplacé par M. Heylaerts, second commissaire, auquel l'assemblée adjoint M. Lethierry.

Le Président donne la parole à M. le Dr Heylaerts, qui s'exprime comme suit :

Messieurs et honorés collègues,

En étudiant les Psychides de la faune européenne en 1872, et ayant sous la main les travaux de Lederer, Herrich-Schäffer, Bruand, Rambur et *tutti quanti*, je m'aperçus, en comparant mes spécimens avec les descriptions, que tout n'était pas encore débrouillé. En effet, pour la plupart des espèces, les chenilles, les fourreaux, les chrysalides, les femelles étaient encore inconnus. La classification reposait encore presque partout sur les mâles, et jusqu'alors on avait négligé d'y employer les femelles. La grande similitude des mâles de plusieurs espèces aurait dû engager à rechercher celles-là. Et qu'est-ce que nous voyons?

Il ne faut pas seulement rétrograder jusqu'au travail d'Illiger (*Syst. Verz. der Schmett. des Wiener Gegend* 1801, loc. cit. 2B. p. 77), dans lequel il nie l'existence de ♀ de *Ps. viciella* Schiff. ; mais nous trouvons même dans le livre, justement apprécié par les lépidoptérologistes, de Von Heinemann (*Die Schmett. Deutschl. u. d. Schweiz*) qu'il croit décrire les femelles en décrivant leurs chrysalides (vide *Stettinensis*, p. 179, etc.), et qu'il dit sérieusement page 178 (Gross. Schmett. 1859) que les *jeunes chenilles sortent de la femelle elle-même.*

Lederer néglige partout la description des chenilles et des femelles. Herrich-Schäffer n'en dit mot, etc. Il y a heureusement Bruand, il y a Millière, il y a notre regretté collègue le Dr Breyer et quelques autres qui ont fait mieux.

Ainsi donc le *fiat lux* était encore loin, et je pris la résolution de tâcher d'apporter la lumière. Avec une ferme volonté j'ai poursuivi mes investigations, j'ai consulté presque tout ce qui a été publié sur les Psychides depuis Linné jusqu'à nos jours; je me suis procuré les chenilles vivantes d'une grande quantité d'espèces, et j'ai décrit sur le vif tout ce j'ai eu. M. le Dr Staudinger m'a envoyé les *unica* des collections de Lederer, du Dr Herrich-Schäffer et de sa propre collection; M. le chevalier P. Millière n'a pas cessé de m'envoyer tout ce qui se trouve en Psychides dans les Alpes Maritimes; M. Rouast, de Lyon, et M. le Dr Ottmar Hofmann (auteur de la précieuse Monographie des Psychides) m'ont envoyé, avec un louable empressement, le premier les chenilles vivantes des

Psychides du Lyonnais, le second des spécimens de sa collection.

J'ai encore à citer M. le professeur Zeller, notre vénéré maître en lépidoptérologie, qui m'a envoyé les descriptions des Psychides des livres sur l'entomologie les plus rares, des espèces de *Psyche* des environs de Stettin, etc.; MM. le chevalier Mann, de Vienne, Anker, de Buda-Pesth, Failla-Tedetti, de Sicile.

Et maintenant je crois être prêt. J'ai eu le bonheur d'étudier toutes les Psychides de la faune européenne, et ma monographie, si elle est digne d'y paraître, trouvera, je l'espère, une place dans vos Annales. Toutefois, il faudra attendre encore, car, comme m'écrit votre savant Secrétaire, il y a une grande avalanche de travaux scientifiques pour les Annales. Cette attente peut être de longue durée, et je crois bien faire en publiant déjà maintenant les quelques *novæ species* et les deux *nova genera* qui suivent et qui se rapportent exclusivement aux Micro-Psychides. Je publierai plus tard les changements que j'ai dû faire en étudiant le genre *Psyche* Schrk.

1. Gen. Diabasis, m.

Petites Psychides aux ailes assez allongées, velues, non squammeuses. Les antérieures ont dix nervures libres : il n'y a qu'*une seule nervure dorsale* (interne) *forte; la 2e supérieure est très-mince.*

La tête est petite et porte des pseudopalpes passablement longs et des antennes assez longues, dont les barbules s'épaississent vers leur extrémité.

Le thorax et l'abdomen sont assez minces. Les tibias postérieurs ne portent *qu'une seule paire d'éperons.*

La seule espèce de ce genre est :

D. Helicinoides, m.

♂ parva; antennis fuliginosis composito-pinnatis; alis fuscis oblongis, griseo-villosis non squammatis; ciliis longis dilutioribus. Alæ anteriores costis X; cellula intrusa nulla. Thorace, abdomine pedibusque griseo-pilosis.

Expans. alarum 13 millim. Femina involucraque ignota.

Habitat Græciam. (Mons Parnassus.)

L'exemplaire unique se trouve dans la collection du Dr Staudinger.

Ce genre relie *Psyche* Schr. à *Apterona*, Mill.

2. Espèces nouvelles du Genre Epichnopteryx, Hb.

a. **E. Flavescens,** m.

♂ parva ; antennis composito-pinnatis; alis flavescentibus, subsericeis; marginibus, præsertim apicem versus, fere aurantiacis;

ciliis dilutioribus, fere albescentibus, nitidis. — Alæ anteriores costis X. Thorace, abdomine pedibusque stramineo-pilosis.

Expansio alarum 9,5 millim.

Habitat Ala Tau (Turkestania Rossica.)

Quatre exemplaires dans la collection précitée.

b. **E. Staudingeri,** m.

♂ parva; antennis composito-pinnatis, alis albis pellucidis, dilute brunneo-marginatis, nervulis obscurioribus. Alæ anteriores costis X; ciliis albidis nitidis. Thorace abdomineque nigris, albo-pilosis.

Expans. alarum 9 millim.

Habitat : Sarepta,

Deux exemplaires dans la collection précitée. (Publiée déjà dans le *Naturaliste* du 15 avril dernier.)

c. **E. Millierei,** m.

♂ parva; antennis composito-pinnatis; alis albo-griseis subdiaphanis, subsericeis; ciliis albidis nitidis. Alæ anteriores costis VIII. Thorace abdomineque nigris, albo-venosis.

Expansio alarum 11 millim.

Habitat : Montes Uralenses meridionales.

Un exemplaire dans la collection précitée. (Publiée déjà dans le *Naturaliste*, 15 avril 1879.)

e. **E. Hofmanni,** m.

♂ parva; antennis nigris composito-pinnatis dentibus longioribus; pseudopalpis longe pilosis. Alis brunneo-fuscis margine obscuriori; ciliis dilutioribus subnitidis. Alæ anteriores costis X. Pedibus dilute griseis.

Expansio alarum 9 millim.

Habitat : Palermo.

Un exemplaire dans la collection précitée. (Publiée déjà dans le *Naturaliste*, 15 avril 1879.)

3. Gen. Bijugis, m.

Ce genre a pour les mâles les mêmes caractères que le genre *Epichnopteryx*, Hb. Les femelles, au contraire, sont pourvues d'*antennes* et de *pattes articulées*. La tête porte des *yeux à facettes* et leur *oviducte est très-distinct*, elles sont pourvues d'une *touffe anale*. La tête et les trois premiers segments sont couverts d'un duvet long, dense et cotonneux.

Elles ne quittent jamais leur fourreau.

Les chrysalides femelles sont pourvues d'enveloppes (étuis) pour les antennes, les pattes et les ailes.

a. **B. Bombycella,** Schiff.

b. **B. Pectinella,** F.

4. Espèce nouvelle du GENRE FUMEA, Hb.

a. **F. Rouasti,** m.

♂ antennis composito-pinnatis, fuliginosis; alis griseis dense squammatis, oblongis; ciliis albidis subnitidis. Alæ anteriores costis XI; cellula media cellula intrusa, alæ posteriores costis VII.

Thorace abdomineque nigris griseo-villosis.

Pedibus canis; tibiis posterioribus latis, compressis.

Expansio alarum 12-14 millim.

Habitat : Ala Tau (Turkestania Rossica).

Trois exemplaires dans la collection précitée.

M. le Dr Heylaerts met sous les yeux de l'assemblée les dessins destinés à accompagner sa monographie, et qui pourront former trois planches. Il enverra avant la fin du mois la première partie de cette *Monographie de Psychides*. MM. Capronnier et Fologne sont désignés comme rapporteurs.

M. Becker demande la parole et lit successivement deux notes :

DESCRIPTIONS D'ARANÉIDES EXOTIQUES NOUVEAUX

par Léon Becker.

4me SOUS-ORDRE. — THERAPHOSÆ.

FAMILLE DES AVICULARIDÆ.

GENRE PACHYLOMERUS, Ausserer 1871.

Pachyloscelis, Luc. 1836?	*Sphodros*, Wlk. 1842.
Mygale, Wlk. 1837	*Cteniza*, C. K. 1839.
Cteniza, Sells. 1837.	*Mygale*, Henz. 1841.
Actinopus, Luc. 1837.	*Pacyloscelis*, Dol. 1852.

Pachylomerus pustulosus, Sp. nov.

♀ Cephal. long. 9 millim. larg. 7 millim. Longueur totale 22 millim. Pattes 4, 1, 2, 3.

Céphalothorax plus long que large; partie céphalique assez élevée, convexe, terminée carrément en avant, s'abaissant vers la partie thoracique qui est plate, séparée de celle-ci par un sillon creux; brun-rougeâtre foncé, luisant, avec une petite bordure plus claire; fossette assez profonde en forme d'U. Les huit yeux massés sur une plaque arrondie un peu plus large que longue, noirâtre, formant une légère saillie; par devant, au bord du bandeau, deux gros yeux ronds fortement en saillie, écartés l'un de l'autre de deux fois leur diamètre; plus haut deux yeux ronds plus petits, rapprochés l'un de l'autre; et en 3e ligne, deux petits groupes latéraux de deux yeux chacun rapprochés des bords de la plaque, allongés, se touchant presque; ces deux groupes sont aussi séparés

que les deux gros yeux antérieurs ; au milieu de la plaque, derrière la seconde ligne d'yeux, deux petits tubercules, suivis sur le céphalothorax d'une rangée de tubercules un peu plus gros se prolongeant jusqu'à la naissance de la fossette, un petit crin noir sur chaque tubercule; quelques-uns plus petits sur les côtés. Abdomen d'un gris-fauve, violacé, plus pâle que le céphalothorax, milieu rembruni, sans dessin distinct, rugueux, couvert de petits tubercules supportant des crins courts, noirâtres. Plastron triangulaire, plus long que large; dans la partie large qui est par en bas, deux fossettes latérales. Lèvre courte, plus large à sa base. Pattes-mâchoires allongées; chélicères horizontales courtes et très-larges munies d'un petit crochet solide. Pattes peu longues, robustes, velues, épineuses; la 3e paire qui est la plus remarquable présente une hanche forte, arrondie, fémur gros, très-renflé à l'extrémité, tibia court, gros, comprimé à sa base, très-renflé également à l'autre extrémité qui est hérissée d'une quantité de petits crins supportés par des tubercules; une impression bien marquée en dessus de la base de cet article; métatarse et tarse très-courts, velus.

Par la position des yeux surtout, notre *pustulosus* diffère fortement des *Pachylomerus solstitialis*, Henz (*Mygale*), *carolinensis*, Henz (*Mygale*), et *Audouinii* Lucas. (*Pachyloscelis*); elle est voisine de cette dernière espèce.

Mâle inconnu.

Cette intéressante araignée m'a été rapportée de Guanajuato (Mexique), par M. E. Van Bruyssel.

Scodra, nov. gen.

Céphalothorax plus long que large, partie céphalique peu élevée; ligne dorsale apparente, plaque oculaire grande, aplatie, ce qui rend les yeux médians peu saillants; chélicères horizontales, fortes; pas de lobes maxillaires, insertion de la patte-mâchoire terminale; pattes longues, assez robustes, sans épines; une profonde fossette dorsale; deux griffes aux tarses, recouvertes par une très-épaisse scopula.

Ce nouveau genre, très-rapproché du genre *Scurria*, C. K. 1850, en diffère surtout par la profondeur de la fossette dorsale, par le peu d'élévation des yeux médians; chez *Scurria*, ces yeux sont tellement en relief, qu'une ligne tendue à leur base ne toucherait pas les latéraux; de plus, la seule *Scurria* connue jusqu'à présent, la *S. fasciata*, Ltr. (*Mygale*) habite l'Asie méridionale, tandis que la nôtre nous arrive de Liberia. La *Scurria geniculata*, C. K. 1850, qui fait actuellement partie du sous-genre *Acanthoscurria*, Ausserer, provient du Brésil.

Scodra Aussererii, Sp. nov.

♀ Cephal. long. 22 millim. larg. 20., longueur totale 53 millim. Pattes 1, 4, 2, 3 et 1, 4 = 2, 3.

Céphalothorax aplati au dessus, à pubescence fauve, avec une fine bordure claire; ligne dorsale un peu visible; partie céphalique à peine plus élevée que la partie thoracique, séparée de celle-ci par un sillon bien marqué; fossette médiane triangulaire, profonde. Les huit yeux placés sur une plaque cornée, en largeur, présentant un relief au milieu, sur le bord duquel les yeux médians sont profondément enchâssés, tandis que les antérieurs font saillie; une ligne tendue de la base des médians, toucherait les latéraux au milieu; la ligne des quatre yeux antérieurs est courbée en avant; ils sont de même grandeur, les médians un peu plus écartés l'un de l'autre que des latéraux; les yeux de la seconde ligne sont très-séparés au milieu, groupés de chaque côté, petits, se touchant presque, ils sont courbés en sens inverse de la 1re ligne; si ce n'était le léger rapprochement des yeux médians antérieurs, ils formeraient deux groupes distincts; sur la plaque noire les yeux se détachent en rouge brillant. Abdomen couvert de longs poils fauves, épais; une ligne plus noire longitudinale avec un dessin découpé, vaguement indiqué, six points noirs enfoncés distincts. Plastron allongé se terminant en pointe par dessous, échancré fortement sous la lèvre; celle-ci presque carrée, recouverte ainsi que le plastron, les hanches des pattes, les trochanters et les fémurs (par dessous) d'une très-épaisse couche de poils noirs courts, veloutés. Pattes-mâchoires assez longues, également veloutées par dessous; les bords des hanches garnis de poils rouges vifs. Chélicères robustes à long crochet uni; le bord inférieur de la rainure armé de nombreuses petites denticulations aiguës, cachées sous les poils rouges qui garnissent les deux bords. Pattes longues, très-velues; fémurs I très-courbés; cette courbure interne dépourvue de poils longs; une grande tache très-noire aux tarses et métatarses des quatre paires; deux traits en longueur, noirs, bien nets à la base des tibias de la 4e paire; les bords de chaque articulation plus pâles; les métatarses et les tarses garnis d'une épaisse scopula ensevelissant les griffes et faisant paraître les extrémités carrées. Filières grêles, longues, dépassant l'abdomen.

Mâle inconnu.

Nous devons ces exemplaires à l'obligeance de notre collègue M. Heylaerts, de Breda, qui les a reçus de Liberia.

Je dédie cette remarquable araignée à M. Anton Ausserer, le savant auteur d'un remarquable travail sur les *Aviculariдæ*, qui a bien voulu m'aider dans la détermination souvent si difficile de ces grandes espèces exotiques.

Genre Avicularia, Lamarck, 1818.

Mygale, Wlk. 1805.
Avicularia, Lam. 1818.
Theraphosa, Eichwald. 1830.
Eurypelma, C, K. 1850.
Avicularia, Thor. 1870.

Avicularia De Borrii, Sp. nov.

♀ Cephal. long. 18 millim., larg. 13 millim.; long. totale, 36 millim. Pattes 4 = 1, 2, 3.

Céphalothorax un peu plus long que large, coupé carrément en avant, peu convexe; fossette petite, profonde; ligne dorsale apparente; couvert de poils fauves, éclairci sur les bords; stries rayonnantes distinctes. Les quatre yeux antérieurs en ligne presque droite, les deux du milieu plus gros, un peu plus écartés entre eux que des latéraux; les gros yeux médians soulevés sur la plaque de telle façon qu'une ligne tendue de leur base effleurerait à peine le haut des latéraux; les yeux postérieurs largement séparés au milieu en deux petits groupes latéraux, les médians plus petits et plus bas. Abdomen couvert de poils fauves. Plastron ovale, uni; lèvre aussi longue que large, quadrangulaire. Chélicères longues, très-fortes; crochet robuste, aigu, muni d'une petite dent à sa base; rainure bordée de longs poils rouges et d'une rangée de denticulations. Pattes fortes, assez courtes, inermes, velues; une épaisse scopula aux métatarses et surtout aux tarses, plus large en avant, ce qui fait paraître les extrémités carrées.

♂ Pattes 4, 1, 2, 3. Un peu plus petit. Prolongement épineux au tibia I, fortement recourbé en dedans, assez aigu, avec une protubérance courte et grosse dans la courbure interne.

Cette espèce est voisine de l'*hirsutissima* figurée par Koch (Die Arachniden, vol. IX, fig. 738). Elle s'en distingue par sa longue pubescence, la position des yeux et surtout par le prolongement épineux du tibia I.

Cette araignée, appartenant au Musée de Bruxelles, provient de Paramaribo (Surinam).

Je la dédie à notre collègue M. de Borre, notre zélé secrétaire, qui a bien voulu me la communiquer.

Genre Eurypelma, C. K. 1850.

Mygale, Ltr. 1806.
Mygale, Wlk. 1837.
Eurypelma, C. K. 1850.
Lasiodora, C. K. 1850.
Avicularia, Th. 1870.

Eurypelma Dupontii, Sp. nov.

♀ Cephal. long. 20 millim. larg. 18 millim.; longueur totale, 55 millim. Pattes 4, 1, 3, 2.

Céphalothorax presque glabre, coupé carrément en avant; partie

céphalique élevée, arrondie, séparée par son élévation même de la partie thoracique, cette élévation s'abaissant dans la fossette médiane qui est profonde, grande, et en largeur comme les autres *Eurypelma*. Strie longitudinale apparente. Les huit yeux appliqués sur une plaque noirâtre ovale, en largeur, assez haute et grande; les quatre du milieu en carré, les antérieurs plus gros, jaunes, brillants comme des yeux de chat; les postérieurs plus petits, un peu plus écartés l'un de l'autre que les antérieurs; ces quatre yeux sont portés sur une éminence arrondie assez saillante pour qu'une ligne tendue de leur base effleure seulement la surface des latéraux; ceux-ci plus petits; les deux lignes d'yeux sont presque droites, malgré que, vues de face, elles semblent courbées en avant; les gros yeux antérieurs médians sont séparés d'à peu près deux fois leur diamètre. Abdomen noir profond, recouvert de poils noirâtres et de poils roux, ceux-ci plus longs et espacés. Plastron large, découpé, se rétrécissant vers le bas. Lèvre carrée à bords arrondis, un peu étranglée vers le bas. Pattes-mâchoires allongées; lames maxillaires divergentes munies chacune d'une forte apophyse épineuse, longue, au bord interne supérieur; ce bord garni de poils roux serrés; à la base de ces lames, ainsi qu'au bord supérieur de la lèvre, une quantité de très-petits tubercules noirs, brillants, serrés, supportant chacun un petit crin noir. Chélicères horizontales solides, le crochet sans denticulations, petit, noir, corné, se replie contre le bord garni de longs poils fauves, et armé d'une douzaine de petites denticulations noires. Pattes grêles, épineuses; fémurs garnis en dessous, du côté externe, de longs poils fauves; une rangée de six à huit épines aux métatarses de la 4e paire; scopula très-serrée aux tarses, non divisée, arrondie en avant (caractère générique). Quelques épines aux métatarses de la 3e paire; griffes assez longues, dentelées, bien dissimulées sous les scopulas.

♂ Pattes 4, 1, 2, 3; un peu plus petit; abdomen pas plus long que le céphalothorax; le corps plus grêle fait paraître les pattes plus longues. Tarse de la patte-mâchoire court, arrondi, velu, comme feutré, dépassant le bulbe; celui-ci simple, placé par dessous, se dirigeant de haut en bas, pyriforme, terminé en pointe contournée aiguë, mais assez courte. Extrémité du tibia de la 1re paire de pattes munie de deux fortes apophyses épineuses en forme d'éperon et de deux autres épines semblables en face, mais beaucoup plus petits; scopula aux tarses et métatarses; à la 2e paire, deux épines courtes au bout du tibia, une autre à la base; scopula aux tarses et métatarses; à la 3e paire, scopula au tarse et jusqu'à la moitié du métatarse; à la 4e paire, scopula au tarse se prolongeant un peu sur le métatarse.

Cette belle espèce est voisine de l'*E. Steindachneri* Ausserer;

elle en diffère par la forme du bulbe génital; chez la *Steindachneri*, ce bulbe est prolongé, assez grêle; chez la *Duponlii*, il est pyriforme un peu contourné, robuste, plus court et replié vers le milieu en forme de genou; le tarse est aussi plus petit et moins arrondi; elle s'en éloigne encore par les épines du tibia de la 1re paire de pattes que j'ai décrites plus haut; les yeux médians antérieurs sont également plus écartés.

Cette araignée m'a été rapportée du Mexique par M. Ernest Van Bruyssel; je la dédie à mon savant ami M. Dupont, l'éminent directeur de notre Musée royal d'Histoire naturelle.

DESCRIPTIONS D'ARANÉIDES D'EUROPE NOUVEAUX

par Léon Becker.

Genre Drassus, Wlk.

Drassus Montandonii, Sp. nov.

♂ Céphal. long. 2 millim. larg. 1, 4; longueur totale, 5 millim. Pattes 4, 1, 2, 3.

Céphalothorax fauve-rougeâtre, unicolore, ovale allongé, rétréci en avant, front étroit. Yeux antérieurs formant une ligne légèrement courbée en arrière; les médians plus gros et plus rapprochés entre eux que des latéraux; yeux supérieurs formant une ligne presque droite; les médians, plus gros que les médians antérieurs, et plus rapprochés entre eux que des latéraux; la ligne des yeux supérieurs plus large que l'antérieure. Abdomen oval, gris-verdâtre pâle, à pubescence gris-blanchâtre avec une ligne un peu plus foncée, vaguement indiquée, partant du céphalothorax et descendant jusqu'à la moitié de la longueur de l'abdomen. Pattes fauves plus pâles que le céphalothorax. Patte-mâchoire assez robuste, fauve, avec les deux derniers articles noirâtres; fémur presque droit; patella plus longue que large, légèrement courbée; tibia plus court, un peu plus étroit à l'articulation, élargi dans le haut, apophyse plus courte que l'article, assez difficile à voir, se dirigeant en haut, légèrement détachée du tarse contre lequel par moments elle paraît appliquée, courbée, aiguë; tarse plus long que les deux articles précédents, ovale, convexe, allongé, recouvrant et dépassant le bulbe; le lobe externe de celui-ci assez développé, surmonté dans le haut d'une petite apophyse noire, courte, recourbée en dedans.

♀ inconnue. Moldavie.

Ce *Drassus* fait partie du groupe de notre *D. troglodytes*, C. K; il est voisin des *D. minusculus*, L. K. et *invalidus*, Cb.; il diffère de ce dernier surtout par la position des yeux encore plus resserrés,

et du premier par l'abdomen concolore et la forme de l'apophyse tibiale.

Je dédie cette espèce à M. Arn. Montandon, zélé naturaliste suisse, habitant la Roumanie, à qui nous sommes déjà redevables de beaucoup de communications précieuses.

Genre Harpactes, Templ.

Harpactes Le Honii, Sp. nov.

♀ Céphal. long. 2,5 larg. 1,4; longueur totale, 5 millim. Pattes 4, 1, 2, 3.

Céphalothorax rougeâtre, luisant, bombé, les stries rayonnantes finement indiquées. Abdomen ovale très-allongé, fauve-rougeâtre, moins rouge que le céphalothorax, recouvert de quelques poils blanchâtres. Chélicères saillantes, horizontales. Pattes fauve-pâle, longues, fines. Plastron en forme de cœur, très-grand, occupant presque toute la surface inférieure. Six yeux resserrés, placés sur une petite plaque noire luisante, deux devant, allongés, occupant tout le bord du bandeau, les quatre antérieurs formant une ligne très-courbée, les latéraux également allongés et les médians ronds plus gros que tous les autres.

♂ inconnu, Moldavie. Capturé par M. A. Montandon.

Je dédie cette espèce à mon regretté collègue le major H. Le Hon, le savant naturaliste, enlevé trop tôt à la science et à ses amis.

Genre Linyphia, Latr.

Linyphia encausta, Sp. nov.

♀ Céphal. long. 1 millim.; longueur totale, 3 millim. Pattes 1, 2, 4, 3.

Céphalothorax légèrement allongé, arrondi par devant, fauve-rougeâtre, finement bordé de noir, un peu rembruni vers la fossette médiane; stries rayonnantes peu distinctes; yeux se détachant nettement en noir; la ligne antérieure courbée en avant, la ligne postérieure courbée en sens inverse, les deux yeux du milieu antérieurs ainsi que les quatre latéraux se touchant; les médians postérieurs séparés l'un de l'autre d'un peu plus que la largeur de leur diamètre; bandeau presque aussi large que l'aire oculaire. Pattes fauve-pâle, fines, longues. Abdomen d'un brun rougeâtre plus pâle que le céphalothorax, orné de petites tachettes blanches disposées comme suit : à la partie supérieure, deux taches arrondies de chaque côté, suivant le contour de l'abdomen; un peu plus bas, deux groupes latéraux de quatre tachettes chacun formant une croix; entre ces groupes un petit trait perpendiculaire puis deux chevrons formés de deux petites tachettes chacun, la supérieure

petite, ronde, l'inférieure plus grosse; d'autres taches sont disséminées sur les côtés.

Mâle inconnu. Moldavie; capturé par M. A. Montandon.

Notre savant confrère, M. van Lansberge, gouverneur général des Indes néerlandaises, adresse, par l'intermédiaire de M. le Dr Candèze, le travail suivant :

DIAGNOSES

DE

QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES DE BUPRESTIDES ET DE SCARABAEIDES

DE LA MALAISIE.

1. **Catoxantha Netscheri**. Viridi-ænea, capite thoraceque nigro-viridibus, hoc maculis duabus testaceis, elytris maculis duabus arcuatis testaceis pectore toto viridi-æneo, abdomine testaceo, pedibus nigro-viridibus, antennis nigris. Caput sulcatum, grosse punctatum, clypeo piloso. Thorax trapezoidalis, planus, disco vage lateribus crebre profundeque punctatus, præsertim in maculis basalibus, postice subcarinatus. Elytra rugose punctata, parte posteriori creberrime confluenter punctata, sutura apice spinosa. Pectus crebre, lateribus confluenter punctatum. Abdomen vage leviter punctatum segmento ultimo profunde emarginato. Pedes punctati. Long. 70, lat. 25 millim.

Cette belle espèce m'a été envoyée de Sumatra (pays des Bataks), par M. Netscher, actuellement membre du Conseil des Indes et zélé promoteur des sciences, à qui je me plais à la dédier. Elle diffère de la *C. bicolor* et espèces voisines par l'absence de tubercules aux angles postérieurs du corselet, les taches jaunes étant sur le même plan que le reste du corselet, lequel se distingue, en outre, par sa forte ponctuation, le peu de sinuosité de ses bords latéraux et son aplatissement sur le disque. Une différence notable consiste dans la couleur de la poitrine. Les taches des élytres sont arquées avec la convexité antérieure.

2. **Chrysochroa Bimanensis**. Rubro-cuprea, elytris viridi-æneis, regione scutellari azurea, apice obscure cupreo, prosterno cyaneo. Caput profunde excavatum. Thorax longitudine multo latior, lateribus crebre punctatus, medio lævior, subcarinatus, carina magis aurea. Elytra punctato-striata, striis 4 elevatioribus rugose punctata, apice serrata, sutura dentata. Subtus cum pedibus fortiter punctata, sterno abdominisque processu cyaneis, pedibus viridi-æneis. Magnitudo *C. fulminantis*.

Ile de Bima. Espèce très-tranchée. La description en est malheu-

reusement défectueuse, l'exemplaire sur lequel elle est faite étant incomplet.

3. **Chrysodema foraminifera**. Viridis, prothorace utrinque fovea parva, rotundata, rubro-aurea instructo, subtus aurea, pedibus viridibus, tarsis brunneis articulo ultimo viridi. Caput foveatum, antice transverse elevatum, aureum. Thorax disco bisulcatus, punctatus, basi utrinque foramine triangulari instructus, punctis lateribus confluentibus. Elytra striato-punctata postice margine cœrulea, serrulata, foveis tribus posthumeralibus, duobus que posticis ornata, foveis his cupreis. Corpus subtus pedesque rugosi. Antennæ obscure brunneæ. Long. 25-30 millim.

Flores. Reconnaissable aux petites fossettes triangulaires basales du corselet. Les fossettes des élytres manquent parfois, soit en partie, soit en totalité.

4. **Belionota intermedia**. Obscure viridi-cyanea, capite thoraceque nigro-æneis, hoc angulis basalibus rubris, pectore lateribus abdominisque segmentis rubro-maculatis, pedibus æneis, antennis nigro-æneis.

Sumatra. Voisin de la *B. scutellaris* qu'elle représente à Sumatra, cette dernière espèce habitant particulièrement l'île de Java. Elle se trouve cependant aussi à Bornéo et Banca, conjointement avec la *B. intermedia*. Celle-ci est intermédiaire entre les *B. scutellaris* et *fallaciosa*. Elle a la couleur de la première, mais le corselet et l'écusson de la seconde. Elle diffère des deux par la couleur des segments de l'abdomen qui sont rayés de rouge. Il y a aussi une tache rouge de côté qui s'étend sur l'extrémité des hanches et la partie visible du dos.

5. **Belionota Hilæ**. Aureo-viridis, elytris cupreo-brunneis, basi dilutioribus, corpore subtus lateribus igneo, abdominis segmentis basi nigris, pedibus obscure cyaneo-viridibus.

Hila (Amboine). Très-voisin de la *B. sumptuosa*, mais ayant le corselet plus étroit et bien moins fortement ponctué. L'écusson est vert, finement ponctué. La couleur du corps en dessous est complétement différente. Taille de la *B. sumptuosa*.

6. **Catharsius Timorensis**. Niger, opacus, elytris sericeo-rugosis, subtus nitidus, pedibus fusco-pilosis. Mas : Caput cornutum ; thorax retusus utrinque cornu instructus, inter cornua emarginatus. Femina : Caput linea elevata transversa medio dentata instructum; thorax antice linea transversa munitus. Long. 10-30. Lat. 7-14 millim.

Archipel de Timor. Très voisin du *C. Molossus*. Il en diffère par la granulation du corselet qui est plus fine et par la forme de l'élévation antérieure qui est légèrement émarginée, tandis que dans le *C. Molossus*, elle s'avance en triangle obtus. Cette conformation fait paraître le prothorax plus étroit.

7. **Apogonia lævicollis.** Aeneo-nigra, nitidissima, quadrato-ovata, antennis tarsisque fuscis. Caput latum, oculis valde distantibus, clypeo integro, rugoso, punctato, fronte leviter punctata, vertice fere lævi. Thorax convexus, latus, brevissimus, punctis paucis instructus, medio lævigatus. Scutellum convexum, impunctatum. Elytra postice rotundata, remote punctulata, striis angustis bigeminatis instructa. Corpus subtus, pygidium propygidiumque remote sat fortiter punctata. Tibiæ anticæ tridentatæ. Long. 6-8 millim., lat. 3-4.

Java et Sumatra. Reconnaissable à sa forme carrée, la largeur de la tête et l'absence presque complète de ponctuation sur le corselet. Cette dernière particularité la distingue de l'*A. granum*, Burm, dont elle est du reste voisine.

8. **Apogonia heptagona**. Aeneo-nigra, nitida, breviter ovata, antennis tarsisque fuscis. Caput confertissime punctatum, clypeo subemarginato, leviter reflexo. Thorax crebre subtilissime punctulatus, basi medio elevato productus, lateribus ampliatus, convexus. Scutellum convexum, fere læve. Elytra crebre haud profunde punctata bigemellato-striata, striis latis, punctulatis. Corpus subtus confertim punctatum, præcipue pectore, pygidio longitudinaliter carinato. Tibiæ anticæ bidentatæ. Long. 7, lat. 3 1/2 millim.

Borneo. Cette espèce a le corselet dilaté latéralement et prolongé áu milieu à la base, ce qui lui donne une forme heptagonale. M. Burmeister décrit une espèce de Borneo qu'il nomme *sphærica* et dont les caractères s'appliqueraient assez bien à cette espèce-ci, si ce n'est qu'il n'est fait aucune mention, ni de la forme insolite du corselet, ni de la carène pygidiale.

9. **Apogonia cribrata**. Statura *A. raucæ* sed dimidio minor, ænea, subtus nigra, antennis rufis, tota æqualiter confertissime punctulata. Clypeus nigricans, subemarginatus, leviter reflexus. Thorax convexus, lateribus rotundatus. Elytra apice rotundata, ampliata, striis punctulatis fere haud perspicuis. Pygidium grosse punctatum. Tibiæ anticæ bidentatæ. Long. 6,7 millim.

Java.

10. **Apogonia rugosa**. Parvula, fusca, tota fortiter punctata; pedibus dilutioribus lævioribusque. Caput sat magnum, clypeo rotundato, integro, brevissimo, oculis valde distantibus, fronte medio impressa. Elytra distincte gemellato-striata. Pygidium brunneum. Tibiæ anticæ obsolete bidentatæ.

Java. Du triple plus petite que l'*A. rauca*, dont elle a, du reste, la forme, reconnaissable à son chaperon très-étroit formant un croissant autour du front et à sa forte ponctuation qui la fait paraître rugueuse.

11. **Ancylonycha flaviventris.** Cylindrica, brunnea, elytris dilutioribus, abdomine testaceo. Caput sat magnum, rugoso-punctatum, clypeo medio elevato emarginato. Thorax brevis, latus, lateribus medio ampliatus, postice constrictus, pruinosus, fortiter punctatus, linea medio elevata. Elytra elongata, crebre punctata, subcostata, sutura elevata. Pectus griseo-pilosum. Abdomen pygidiumque nitida, subtiliter punctata, breviter tomentosa. Tibiæ anticæ tridentatæ. Metatarsus brevis, latus. Long. 17, lat. 8 millim.

Timor. Voisine de l'*A. constricta*, mais plus petite et en différant par la couleur irisée du corselet et les côtes des élytres qui sont à peine indiquées.

12. **Ancylonycha Celebensis**. Cylindrica, statura *A. constricta*, brunnea capite thoraceque obscurioribus abdomine pygidioque testaceis, tota pruinosa. Caput rugoso-punctatum, clypeo medio elevato, emarginato. Thorax lateribus ampliatus, postice constrictus, grosse punctatus medio linea lævi. Elytra grosse haud profunde punctata, subcostata. Pectus griseo-tomentosum. Abdomen parce subtiliter punctulatum. Long. 17, lat. 8 millim.

Ile de Célèbes dans toute son étendue, iles Sangir. Voisine de l'espèce précédente, mais ayant la tête et le corselet plus larges et les côtes des élytres plus distinctes et se distinguant, en outre, par la couleur plus foncée, entièrement pruineuse.

13. **Rhopea Aruensis**. Oblongo-ovata, fusca pilis squammiformibus griseis vestita, capite margineque anteriori prothoracis pilis erectis instructis, pedibus nigris, antennarum clava testacea. Caput clypeo lato, medio elevato, emarginato, vertice transverse subcarinato. Thorax convexus latitudine multo brevior, lateribus rotundatis. Scutellum lateribus rotundatum. Elytra haud costata, postice tuberculo piloso instructa. Pectus pilosum. Abdomen medio lævigatum. Pygidium parce pilosum. Pedes nitidi, fere læves.

Mas flabello 5-, fem. 4-articulato. Long. 30, lat. 14 millim.

Iles Arou.

14. **Exopholis pinguis**. Valida, convexa, rufo-brunnea, thorace, antennis pedibusque nigricantibus. Caput latitudine paulo brevius, oblongo-rugoso-punctatum, clypeo leviter reflexo, rotundato, genis ochraceo-pilosis. Thorax reticulato-punctatus, linea longitudinali elevata. Scutellum punctatum. Elytra convexa, postice ampliata, apice separatim rotundata, reticulato-punctata, costis 10 elevatis lævibus apicem haud attingentibus, sutura obscuriore latioreque, lateralibus basin versus evanescentibus. Propectus pilosus. Mesosternum brevissimum, paulo productum, metasternum medio impressum vage punctatum lateribus punctatis, pilosis. Abdomen medio aciculato-punctatus, versus latera ochraceo-pilosus. Pygidium rugosum. Tibiæ anticæ tridentatæ, dente superiore minimo. Long. 35, lat. 15 millim.

Intérieur de Sumatra. Ayant la forme massive de l'*E. costata* Burm. dont elle se distingue par sa taille beaucoup plus grande, sa couleur plus foncée et les côtes des élytres qui sont plus étroites et plus prononcées. Entre chacune des quatre premières côtes, il y en a encore une rudimentaire. L'*E. costata* est très-rare et ne se trouve que dans la partie occidentale de Java.

Anomala anchoralis. Minuta, testacea, capite tarsisque rufo-brunneis, thorace elytrisque nigro-maculatis. Caput rugoso-punctatum, clypeo breve rotundato. Thorax brevis, lateribus dilatatus, subtiliter vage punctulatus, disco nigro-bimaculatus. Scutellum testaceum, vage punctulatum. Elytra fortiter punctato-sulcata, humeris nigricantibus macula angusta suturali scutellum amplectente apicem versus utrinque dilatata anchoram simulante nigra. Pygidium convexum, subtilissime punctulatum. Corpus subtus concolor, pectore breviter piloso abdomine vage punctato. Antennarum clava mediocris. Tibiæ anticæ bidentatæ. Long. 7; lat. 3 1/2 millim.

Java. Cette jolie espèce est voisine de l'*A. varicolor* Schhr., mais de moitié plus petite. Le dessin du corselet est identique, mais celui des élytres est différent. La tache discoïdale est cependant sujette à disparaître en partie.

16. **Anomala luctuosa**. Ovata, tota nigra, nitida, pectoris lateribus abdominisque segmentis tomento griseo maculatis. Caput parvum, crebre punctulatum, clypeo antice recto, sat fortiter marginato. Thorax antice angustatus, basi lobatus, undique marginatus, sat fortiter punctulatus, angulis baseos paulo productis. Scutellum medio punctulatum. Elytra pone humeros ampliata, dein angustata, fortiter punctato-striata. Pygidium rugosum, griseo-pilosum. Corpus subtus punctulatum; tibiis anticis edentatis, cæteris griseo-setosis. Long. 15, lat. 7 millim.

Amboine, Ceram.

17. **Anomala Ternatana**. Præcedenti similis sed major, brunneo-testacea, ovata, elytrorum marginibus nigricantibus, subtus magis obscura, abdominis segmentis macula nigra necnon fasciculo griseo ornatis. Caput obscurum, punctulatum, clypeo recto marginato. Thorax antice angustatus, vage punctatus. Scutellum parce punctatum nigro-marginatum. Elytra sat fortiter striato-punctata. Pygidium rugosum, pilosum. Pectus griseo-pilosum. Pedes obscuri, femoribus margine posteriore flavo. Tibiæ anticæ inermes. Antennarum flabellum brevissimum. Long. 18, lat. 9 millim.

Ternate, Batchian, Gilolo. Forme de l'espèce précédente, dont elle diffère par la couleur, la taille et le corselet un peu plus large.

18. **Anomala (Euchlora) pulchripes**. *A. Jurinei* paulo minor, breviter ovata, viridis, thoracis marginibus corpore subtus femori-

busque fulvo-cupreis, tibiis tarsisque metallico-viridibus. Caput crebre punctulatum, clypeo rugoso. Thorax æqualiter crebre punctatus. Scutellum medio punctis nonnullis ornatum. Elytra geminato punctato-striata, interstitiis crebre punctulatis, punctis suturam versus fortioribus, minus frequentibus, inter striis 4 et 5 plicaturis transversis. Pygidium rugosum, apice fulvescens. Corpus subtus nitidum impunctatum, pectoris lateribus rugosis. Femora vage punctata.

Sumatra orientale, Banka, Billiton, Borneo. Cette espèce représente dans les localités susindiquées l'*A. Jurinei* de Java, dont elle se distingue par la teinte plus foncée et la couleur remarquable des pattes. Dans les parties occidentales et septentrionales de Sumatra, elle est remplacée par l'*A. cupripes*.

19. **Anomala (Euchlora) Scheepmakeri**. Parvula, crassa, olivaceo-viridis, subtus rubro-cuprea. Caput confertim punctulatum clypeo rugoso, rubro-marginato. Thorax sat elongatus, subtiliter punctulatus lateribus medio angulatim ampliatus utrinque prope marginem tuberculo parvo instructus. Scutellum nigro-marginatum. Elytra breviora, crebre irregulariter punctata, bicostata, inter costas rugoso-plicata, punctis nonnullis majoribus versus latera et postice confluentibus. Pectus pedesque griseo-pilosi. Antennarum clava sat elongata, testacea. Long. 15, lat. 8 millim.

Java orientale. Remarquable par sa forme trapue.

20. **Anomala (Euchlora) crassa**. Statura præcedentis sed major, supra purpureo-olivacea, thorace interdum viridi-, subtus obscure cuprea. Caput rugosum. Thorax crebre punctatus, lateribus rotundato-ampliatus. Scutellum fere læve, cupreo-marginatum. Elytra breviora punctis irregularibus disco confluentibus plicaturisque ornata, costis duabus elevatis. Pectus pedesque griseo-pilosi, Abdomen lateribus grosse confluenter punctatum. Pygidium rugosum. Femora parce punctata.

Java. Voisine de la précédente dont elle se distingue en outre par la taille, la couleur et l'absence des deux petits tubercules du corselet.

21. **Spilota Burmeisteri**. A la page 272 du 4e volume de son *Handbuch der Entomologie*, M. Burmeister indique comme le mâle d'*A. irrorella* Casteln. un insecte possédant à peu près la même forme et le même dessin, mais plus petit et autrement fait. Ayant été à même d'examiner un très-grand nombre d'exemplaires des deux formes, j'ai constaté dans chacune d'elles des différences sexuelles qui prouvent que c'est par erreur et faute de matériaux suffisants qu'elles ont été réunies en une seule espèce. Les mâles ont la dent terminale des tibias antérieurs en forme de spatule, tandis que chez la femelle elle est plus courte et en forme de cro-

chet. En outre, le crochet interne des tarses est dilaté ou dentelé chez la femelle, tandis qu'il est simple chez le mâle. L'*A. irrorella* a la dent plus forte que l'autre espèce que je nommerai *Burmeisteri*.

Les *Spilota* asiatiques ont un facies particulier qui, joint à la prolongation mésosternale, plaident pour le maintien du genre.

22. **Mimela nana**. Minima in hoc genere, testacea, capite thoraceque viridi-micantibus, subtus obscura. Caput minutum, crebre punctulatum, clypeo marginato. Thorax convexus, subtiliter punctulatus. Elytra fortiter striato-punctata, interstitiis externis latis, lævissimis. Corpus subtus crebre, minus profunde, punctulatum. Tibiæ anticæ bidentatæ. Antennarum clava mediocris. Long. 8, lat. 5 millim.

Java.

23. **Dipelicus lobatus.** Validus, elongatus, fusco-brunneus, nitidus, subtus cum pedibus dilutior. Caput cornu valido armatum. Thorax sat elongatus antice utrinque fortiter dentatus, dein profunde excavatus, basi medio lobo maximo scutellum obtegente instructus, lobo antice bicorni postice rotundato-inciso, in excavatione lævissimus, ceterum rugoso-punctatus, præsertim lobo basali. Elytra prothorace ampliora, 4-costata, costis angustis interstitiis fortiter umbilicato-punctatis, partim, præcipue suturam versus, cicatricosis. Pectus pedesque fulvo-pilosi parce punctati. Mas. Femina mihi ignota. Long. 40, lat. 20 mill.

Amboine.

24. **Oryctes trituberculatus**. Simillimus *O Rhinoceronti* sed multo major, corpore crassiore et thoracis parte retusa medio trituberculata. Long. 60, lat. 27 mill.

Sumatra, Celebes.

25. **Xyloryctes Florensis**. Magnus, nigro-castaneus, supra opacus, subtus nitidus, fulvo-pilosus. Mas. Caput cornu erecto elongato apice profunde furcato armatum. Thorax cornu longissimo caput superante apice furcato basi intus utrinque bi- seu tridentato. Elytra subtiliter corrugata, punctis perpaucis suturam versus instructa. — Femina. Caput tuberculis duobus armatum. Thorax inermis antice confluenter, basi vage punctatus. Elytra nitida punctis rugisque vix perspicuis. Long. 70, lat. 30 mill.(corne du prothorax comprise).

Ile de Flores. Espèce très-distincte. Le mâle se rapproche du *X. australis;* quant à la femelle, elle a, à l'inverse de ce qui a lieu chez celles de toutes les autres espèces, les élytres presque complètement lisses. Les dents basales de la corne prothoracique du mâle disparaissent chez les petits développements.

26. **Chalcosoma Beccarii** Gestro. Femina : Caput rugosum,

carina transversa medio elevata instructum Thorax nitidus, convexus, antice rugoso-punctatus, basi punctis paucis distantibus. Elytra brunnea, opaca, basi vage, apicem versus creberrime subtiliter punctata.

Trouvé par M. Laglaize à Amberbaki (N. Guinée).

27. **Lomaptera Laglaizei**. Angustata, tota cuprea, colore supra magis æneo. Caput subtiliter punctulatum, clypei lobis aciculatis, apice rubrescentibus. Thorax lateribus rotundatus, marginatus, antice angustatus, basi fortiter lobatus, lobo apice fusco, disco lævissimus lateribus vage subtiliter punctatus. Elytra basi thorace ampliora dein sensim angustata, post humeros prominentes sinuata, separatim convexa apice inermia, omnino lævia, parte posteriore tantum lateribus striolata. Corpus subtus lævissimum femoribus coxis abdominisque lateribus striolatis. Sterni processus rectus, planus. Femora fulvo-pilosa. Tibiæ anticæ tridentatæ, dente superiore obsoleto. Pygidium compressum, striolatum. Long. 28, lat. 12 mill.

Rapportée d'Amberbaki par M. Laglaize.

Voisine de la *L. Arouensis* Thomson, mais de couleur différente, de forme plus allongée et s'en distinguant en outre par l'absence d'épine à l'angle sutural des élytres.

Elle appartient à la division à laquelle M. Gestro a imposé le nom d'*Ischiopsopha*.

28. **Chalcothea Bockii**. Maxima in hoc genere, speciebus cæteris multo latior, olivacea, capite propectore, coxis abdomineque aureo-viridibus, pygidio læte viridi, tibiis tarsisque cupreis, ore brunneo. Caput vage profunde punctatum, clypei lobis extus rotundatis. Thorax conjunctim cum elytris longitudinaliter impressus, basi latus; breviter lobatus, antice valde angustatus, lateribus marginatus, subsinuatus. Scutellum elongatum. Elytra basi thorace multo latiora duplo longiora, dein sensim angustata, apice tuberculata, sutura spinosa, lævigata, extus tantum nonnullis punctis striolisque ornata. Pygidium convexum. Corpus subtus lævissimum, abdominis lateribus punctis nonnullis. Mesosterni processus brevis, acutus. Femora striolata, antica pilis fulvis paucis vestita. Tibiæ anticae 3-dentatæ. Long. 33, lat. 15 mill.

Sumatra. Ager Mantjoer. Cette belle espèce a été découverte par M. Bock, jeune naturaliste danois, à qui je me plais à la dédier.

29. **Antracophora Scheepmakeri**. Nigro-ænea. Caput sat dense profundeque punctatum fulvo-irroratum. Thorax antice angustatus, lateribus postice sinuatus, nitidissimus, disco vage lateribus crebre umbilicato-punctatus fulvo-irroratus. Scutellum medio læve, lateribus fulvo-maculatum. Elytra prothorace latiora, plana, circum scutellum nonnihil impressa, striis elevatis postice

confluentibus, opaca, fulvo-irrorata, maculis nonnullis nigro-velutinis. Pygidium opacum, fulvo-irroratum. Corpus subtus nitidum, vage punctatum, lateribus cum pedibus fulvo-maculatum, mesosterni processu acuminato. Tibiæ anticæ tridentatæ. Pedes breves. Long. 17, lat. 9 mill.

Je dois cette jolie espèce à M. Scheepmaker, riche négociant à Soerabaya, qui l'a découverte sur le mont Ardjoeno, aux environs de cette ville.

M. Candèze met sous les yeux de l'assemblée un exemplaire d'une magnifique et singulière espèce de Lucanide, le *Neolamprima Adolphinæ* Gestro. Cette espèce, qui habite d'ailleurs le sud de la Nouvelle-Guinée, a les plus grandes affinités de forme avec les espèces australiennes du genre *Lamprima*.

M. Capronnier donne quelques détails sur les belles collections de Lépidoptères de notre collègue M. Ch. Oberthur, qu'il vient de visiter à Rennes et qui l'a reçu avec une affabilité dont il ne saurait trop se louer. Par le nombre considérable d'exemplaires de chaque espèce, cette collection est des plus remarquables, et ce nombre fait voir combien les variations sont multipliées dans les espèces, ce qu'on ignore trop souvent quand on se tient à un ou deux exemplaires.

M. H. Donckier fait la communication suivante :

Dans une excursion que j'ai faite hier, 3 octobre, à Audenarde, j'ai pu constater la présence de milliers d'individus du *Colymbetes fuscus*. Ces animaux n'étaient très-abondants ni dans l'Escaut ni dans les fossés, mais par contre les petites mares qui se trouvent dans les briqueteries au bord de l'Escaut en étaient littéralement remplies. Ils s'y nourrissent de ces jolies Épinoches et Épinochettes que l'on admire souvent dans les aquariums, les *Gasterosteus leiurus* C. et V., *pungitius* L. et *trachurus* Cuv. (en passant je ferai observer que cette dernière espèce n'avait encore été rencontrée dans notre pays que dans les eaux saumâtres). Un chiffre suffira pour prouver combien ces bêtes étaient abondantes ; en un seul coup de filet, (j'entends par un coup de filet un mouvement unique) je capturai 112 *Colymbetes* et 98 *Gasterosteus*. J'ai été à diverses reprises témoin d'un fait très-curieux. Les *Colymbetes* se jetaient avec voracité sur les malheureux *Dytiscus* qui s'aventuraient dans leurs eaux, ils les pourchassaient sans relâche et de temps à autre on voyait apparaître sur les bords de la mare une de ces pauvres victimes se traînant péniblement en tirant à la remorque trois ou quatre *Colymbetes* qui lui déchiraient l'abdomen. Un de ceux que j'ai capturés a le corselet en partie dévoré.

Cette particularité des mœurs des *Colymbetes* lorsqu'ils sont très-nombreux sur un même point a-t-elle déjà été constatée? Je l'ignore.

J'ai pris 7 *Dytiscus marginalis* dont 3 appartiennent à la variété ♀ à élytres lisses, ce qui semblerait indiquer que cette variété se rencontre là dans une proportion beaucoup plus forte que d'habitude.

J'ai aussi pris quelques *Pelobius Hermanni*, et je ne doute pas que ma chasse en Hydrocanthares eût été excellente si le nombre des *Colymbetes* eût été moindre. En effet, de la prodigieuse multiplication de cet insecte sur un espace très-restreint, il résulte la destruction presque complète de tous les autres insectes. Les carcasses d'épinoches et les élytres de *Dytiscus* dont les bords de ces mares sont jonchés, attestent suffisamment l'effrayante voracité des *C. fuscus*.

M. Becker, à l'appui de cette observation de M. Donckier, dit qu'il a effectivement constaté que de tous les Dytiscides, le *Colymbetes fuscus* paraît être le plus carnassier. Il a dû autrefois l'exclure d'un aquarium, où il détruisait tous les autres insectes qu'on lui associait, y compris les *Dytiscus*, que leur taille et leurs mandibules ne défendaient pas suffisamment contre la voracité et la férocité de ces coléoptères moitié plus petits qu'eux.

M. le Dr Jacobs dit qu'il a trouvé cette année le *Cybister Roeseli* dans les mares qui avoisinent l'Asile du Bon Pasteur, près du chemin de fer, à Schaerbeek.

M. H. Donckier annonce que M. Mertens a pris à Arlon un nombre considérable de coléoptères, parmi lesquels *Copris lunaris* et *Cerocoma Schœfferi*.

MM. Candèze, de Lafontaine et Mélise disent que le *Copris lunaris* ne saurait être considéré comme une espèce rare, du moment qu'on est renseigné sur la manière de le découvrir dans la galerie longue et coudée qu'il pratique en dessous des bouses, ainsi que M. Mélise l'a constaté dans les dunes de Nieuport.

M. de Borre lit une lettre de M. Dietz qui s'est trouvé seul, par un mauvais temps à l'excursion du 12 septembre à Cappellen. Il n'y a rien pris de remarquable, citant seulement la capture simultanée dans un fossé de six espèces d'*Anchomenus* ou *Agonum*.

M. Dietz a fait cette année plusieurs chasses à Calmpthout, où il a pris : *Blethisa multipunctata L.*, *Cychrus rostratus L.*, *Cymindis macularis* Dej., *Panagæus crux-major L.*, *Pristonychus terricola* Herbst, *Lyperus aterrimus* Payk. et un *Agonum viduum* bleuâtre qu'il considère comme se rapportant à la variété *cyanescens* Preller. Il n'est pas parvenu à retrouver l'*Amara*

famelica, à l'endroit où M. de Borre avait trouvé abondamment cette espèce au mois de mars.

M. Lallemand a visité dernièrement la collection de notre collègue M. de Thibault. Il y a vu deux lépidoptères qui n'ont pas encore été signalés chez nous, et que M. de Thibault a pris à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg); ce sont : *Amnoconia* Led. *cæcimacula* S. V. et *Xylina* Ochs. *furcifera* Hufn. (*conformis* S. V.).

M. Heylaerts dit qu'il a pris ces deux espèces dans le Brabant néerlandais.

Notre collègue M. de Thibault vient de partir pour l'intérieur de l'Algérie, où il chassera cet hiver.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 8 novembre 1879.

PRÉSIDENCE DE M. WEINMANN.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le compte-rendu du 4 octobre étant en retard de publication, l'approbation en est ajournée à la séance du 6 décembre.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

Les rapports de MM. Heylaerts, Lethierry, Capronnier et Fologne sur des travaux de MM. H. Donckier et Heylaerts n'étaient pas encore achevés.

M. Heylaerts adresse à la Société les deux observations suivantes, relatives à une collection de Psychides et autres lépidoptères voisins que le Musée Royal de Belgique lui a communiquée pour l'étude.

OBSERVATION I.

J'ai trouvé dans la boîte une *Heterogynis*, qui diffère de toutes mes *H. penella* Hb. Elle est plus foncée, quoique un peu fruste, ce qui indique qu'elle a été capturée; les nervures des ailes sont plus fortes et plus noires, le bord interne des ailes antérieures est presque droit, et d'ailleurs elle est plus petite que mes exemplaires, et le corps (thorax et abdomen) est plus grêle. En comparant avec la diagnose de l'*H. affinis* Rbr (*affiniella* Brd) de Bruand (Monographie des Psychides, p. 31) je trouve : « Penella *paululo minor, obscurior. Antennæ nigræ, barbulis elongatis, ad apicem sensim decrescentes. Corpus nigrum.* » En consultant sa description, cette lecture confirme encore ma supposition, et je n'hésite pas à

déclarer que le spécimen précité est une *H. affinis* Rbr, quoique fruste. Je ne connais pas la chenille; d'après Bruand, elle ressemblerait assez, ainsi que la femelle, à celle de l'*H. penella* Hb. Probablement ce n'est qu'une variété locale, et peut-être M. le Dr Staudinger a-t-il bien fait de ne pas la mentionner comme espèce; en tout cas, elle semble assez rare et vaut bien la peine d'être remarquée.

A propos de la famille des *Heterogynidæ*, je me permets encore de fixer l'attention des lépidoptérologistes sur la grande faute que commet M. le Dr Herrich-Schäffer, dans son travail sur les lépidoptères exotiques (Sammlung aussereuropäische Schmetterl., p. 3. Analytische Tabelle) :

« *A.* Alæ non fissæ, etc.
d. Alæ posteriores costis costali et subscostali liberis, cellula media omnium *non divisa*.
8 **Heterogynina.** »

Or rien n'est plus faux. J'ai vu et examiné peut-être deux cents *Hétérogynes* de différentes contrées, et jamais je n'ai rencontré un seul exemplaire qui n'eût pas la cellule discoïdale *divisée*. Le grand maître aura commis cette erreur en ne remarquant pas que la partie antérieure de la cellule précitée est quelquefois ouverte, la partie antérieure de la disco-cellulaire manquant. Les exemplaires typiques les ont fermées à l'instar des Psychides.

Dans le Catalogue des Drs Staudinger et Wocke, la famille des *Heterogynidæ* est bien *mal placée*. Pourquoi mettre ces insectes, qui n'ont *ni ocelles*, *ni spiritrompe*, *ni palpes*, après les *Thyridæ*, qui ont au moins *palpes* et *spiritrompe*, et avant les *Zygænidæ*, qui possèdent *ocelles*, *palpes* et *spiritrompe*. Herrich-Schäffer les a mis dans son système immédiatement avant les *Psychidæ*, et c'est là la place qui leur convient.

Observation II.

La deuxième rareté est *Psyche Sicheliella* Brd. C'est le deuxième exemplaire que j'en vois; le premier m'avait été envoyé à l'étude par M. le Dr Staudinger. Ce second exemplaire lui ressemble en tout point, sauf que les ailes antérieures sont un peu plus larges. On en trouvera la description dans ma monographie.

A propos de Psychides, je prierai instamment mes collègues belges de m'envoyer aussitôt que possible les Psychides qu'ils ont capturées en Belgique, mais pourvues d'une étiquette disant *où* et *quand* elles ont été trouvées. C'est de rigueur, car, sans ces *testimonia*, il me serait impossible d'en faire mention dans ma mono-

graphie. En Hollande, aucune espèce n'est admise sans son certificat, et n'est proclamée indigène, si elle n'a pas été vue par un conseil de révision *ad hoc*. Si le moindre doute existe, l'exemplaire est envoyé aux spécialistes, de sorte que tout lépidoptère mentionné dans les listes officielles hollandaises est : 1° *parfaitement nommé*, et 2° *certainement du pays*.

Plusieurs membres manifestent à ce sujet le regret que nous ne mettions pas la même sévérité dans le contrôle des espèces que chacun de nos collègues annonce avoir prises dans le pays, sous sa seule responsabilité.

M. Capronnier demande la parole et donne lecture de la note suivante :

Dans la séance du 1er mars dernier, j'ai dit quelques mots à propos de l'élevage de l'*Antheræa Yama-May*, Gu.-Mén. Ayant réussi complètement dans cette éducation, je crois utile de consigner la méthode que j'ai employée pour obtenir de beaux lépidoptères destinés à figurer dans les collections. C'est sous ce point de vue seul que je me place et je laisse de côté tout ce qui a rapport à la sériciculture.

A deux époques j'ai fait des essais malheureux ; je n'arrivais tout au plus qu'à la deuxième mue, et cela, en suivant scrupuleusement toutes les précautions indiquées par les *auteurs*. (Ces précautions sont réunies dans un opuscule de M. A. Simon, Br. 1878.)

Je me doutais que c'était la chaleur qui manquait, vu le système d'aérage et d'arrosage préconisé par les auteurs. Aussi je me promis d'agir tout autrement à la première occasion.

Le 2 février écoulé, nous reçûmes à la Société un certain nombre d'œufs de *Yama-May*, j'en eus pour ma part une vingtaine. J'en mis quatre dans mon atelier à une température de 16 à 18°, quatre dans une serre à 0°, descendant quelquefois à — 3°, et le reste des œufs dans une chambre à la température de 3 à 4°. Le 26 du même mois, je fus pris au dépourvu par l'éclosion que je ne m'attendais pas à voir aussi rapide. Mes chênes mis en pots ne bourgeonnaient pas encore. J'avisai alors des plants de *chêne vert* (*Quercus Ilex* qui provenaient de glands rapportés de Nice, et je vis avec plaisir que mes petites chenilles s'en accommodaient fort bien. Pour leur venir en aide, je coupai les feuilles en lamelles de 3 à 4 millimètres, légèrement humectées et placées dans un petit vase en porcelaine, afin de conserver les feuilles fraîches.

A la deuxième mue, les chenilles étaient assez fortes pour pouvoir les placer sur le plant vif, entouré d'un manchon de gaze. Il est à remarquer qu'à propos de la nourriture, il est indiqué dans les auteurs cinq espèces de chênes, et il est dit que le *Quercus*

Ilex ne convient pas pour l'alimentation à cause de la dureté de ses feuilles... Mes chenilles, au contraire, se sont vaillamment comportées en attendant l'épanouissement des chênes ordinaires. J'ai conservé une chenille que j'ai élevée exclusivement sur le chêne-vert, jusqu'au cocon ; je n'ai pu en élever plusieurs, parce que je prévoyais ne pas avoir assez de feuilles ; effectivement la chenille, arrivée à grosseur, a manqué d'un peu de nourriture, et comme le papillon est éclos sans se développer complètement, on peut l'attribuer à cette cause.

Quoi qu'il en soit, les feuilles persistantes du *Quercus Ilex* peuvent servir de nourriture en attendant l'épanouissement de nos chênes.

Maintenant j'arrive au point important. Dans les *auteurs* il est recommandé de placer les chenilles dans une salle bien aérée et d'ouvrir constamment les fenêtres, même la nuit ; ensuite d'arroser fréquemment. Or, j'attribue mes non-réussites précédentes au manque de chaleur. Dans notre climat, au mois d'avril, la température n'est pas favorable aux délicates petites chenilles ; aussi je plaçai bravement tous mes plants chargés de chenilles, entourés de manchons de gaze, à deux mètres du poêle ; la chaleur était très-forte, de 20 à 25° ; je n'arrosai que la terre des vases sans toucher aux feuilles.

Les œufs qui n'avaient pas été forcés, sont éclos le 3 avril, et les petites chenilles furent soumises au même régime de chaleur.

J'eus la satisfaction de les voir se développer à plaisir. Les cocons furent très-beaux, et en juillet, j'obtins une dizaine de papillons ♂ et ♀ très-grands, parfaitement développés dans des teintes jaunes, roses et olivâtres.

Ainsi donc mon élevage est bien simple : Retarder l'éclosion des œufs pour tâcher d'arriver au moment où les feuilles de chêne commencent à se montrer — à leur défaut, le chêne-vert permet d'attendre leur développement, — et soumettre le tout à une chaleur constante, sans arrosage.

Je me trouve donc en contradiction avec toutes les prescriptions relatives à l'élevage des chenilles, mais je n'en puis rien, j'ai consigné des observations tout empiriques, mais dont le résultat m'a donné de magnifiques papillons.

Je répéterai ce que j'ai dit en commençant, mon but est de faciliter l'élevage *en chambre* pour obtenir de beaux exemplaires de papillons.

Je comprends parfaitement qu'à un autre point de vue, l'éducation doit se faire le plus possible en plein air, et qu'il y a des dispositions spéciales à prendre pour arriver à l'acclimatation de cet intéressant ver qui nous donne de si belle soie.

Le Secrétaire donne lecture du travail suivant :

RHAPIOCERA PICTA

NOUVELLE ESPÈCE DE LA FAMILLE DES STRATIOMYIDES

par F.-M. van der Wulp.

Parmi les insectes, récemment recueillis par feu M. Camille Van Volxem en divers pays et entre autres dans le Brésil, il se trouvait aussi un certain nombre de Diptères. M. Preudhomme de Borre, le zélé conservateur de la partie entomologique du Musée royal à Bruxelles, a eu la bonté de m'envoyer cette collection pour en faire la révision. Pour la plupart, c'étaient des espèces petites, qui ordinairement ne se trouvent que très-rarement dans les collections que nous recevons des contrées tropicales. Je m'attendais donc à y rencontrer plusieurs espèces nouvelles pour la science; mais malheureusement presque tous les exemplaires étaient collés de façon qu'il était impossible d'en reconnaître les caractères ou d'en dresser une description exacte. Quelques-uns des plus grands étaient épinglés et parmi eux il se trouvait un seul individu d'une Stratiomyide du Brésil, formant une espèce nouvelle du genre *Rhapiocera*, dont je veux donner ici la description.

Rhapiocera picta. N. Sp.

Nigra; capite, thoracis striis quatuor, scutello, abdominisque maculis sex, basi et apice flavis; fronte et facie nigro-vittatis; antennis pedibusque fulvis, tibiis fuscis; alarum costa brunnea. ♀. 10 mill.

Entièrement nu, même les pattes. Antennes fauves; extrémité du troisième article brunâtre; style apical noir. Tête d'un jaune vif et luisant; front partout de la même largeur, moins large cependant que la face; l'un et l'autre à bande noire, celle du front n'atteignant pas les ocelles; parties de la bouche d'un noir luisant; derrière les yeux une bordure jaune, assez large, un peu bombée, interrompue au sommet de la tête.

Thorax atténué vers la base, le plus large à l'insertion des ailes, noir, avec le dessin suivant d'un jaune vif, luisant et un peu en relief : les callosités humérales et une bande latérale de là jusqu'auprès de la base des ailes, où elle se courbe en bas et se termine dans une tache au-dessus de la seconde paire des hanches; ensuite sur le dos deux stries longitudinales, qui s'élargissent un peu en arrière et traversent la suture, sans atteindre l'écusson; enfin les callosités derrière l'insertion des ailes et une grande tache de chaque côté du métathorax. Écusson d'un jaune verdâtre luisant; extrémité des épines brune.

Abdomen allongé, également large dans toute sa longueur, d'un noir mat; le premier segment, une paire de taches allongées sur chacun des trois segments suivants, le bord latéral et l'anus de la même couleur jaune que le dessin du thorax et aussi un peu en relief.

Hanches et cuisses fauves; hanches antérieures à tache noirâtre; jambes noires à anneau jaunâtre vers le milieu; tarses d'un jaune pâle, les derniers articles noirs.

Balanciers jaunes à tête tachetée de noir.

Ailes assez grandes, d'un teint gris-brunâtre; la base, les deux premières cellules basales et la cellule discoïdale hyalines; le bord extérieur et une bordure de la nervure posticale d'un brun clair; la tache stigmatique d'un brun plus foncé.

Une femelle recueillie dans le Brésil par feu M. Camille Van Volxem.

Conformément à l'interprétation de M. Schiner (Diptera der Novara-Reise, p. 69), je rapporte cette espèce au genre *Rhapiocera*, à cause de la forme étroite du thorax. Elle semble avoir beaucoup de rapports avec *Rh. armata* Wied. et *Rh. Falleni* Perty (Delect. animal., art. 184, pl. XXXVII, fig. 1), mais le dessin de ces deux espèces est d'un vert pomme et, en outre, les ailes de la dernière espèce sont hyalines.

M. de Borre rend compte de la dernière excursion de l'année 1879, faite aux environs de Braine-le-Comte, le 12 octobre, et à laquelle il s'est trouvé avec MM. H. Donckier, Mélot et Liénard. Ce dernier, venu de Gand de son côté, n'a rejoint les autres excursionnistes que le soir, après avoir contourné presque complètement la forêt de la Houssière; il avait capturé un exemplaire du *Prionus coriarius*. Les trois membres arrivés de Bruxelles ont exploré dans la forêt de la Houssière les contours d'un triangle compris entre les chemins de Braine à Ronquières, de Braine à Henripont, et la lisière orientale du bois. Ces localités, surtout les ondulations de terrain qui longent la forêt à l'est, leur ont paru des lieux très-propices aux chasses entomologiques, à celles de la fin du printemps et de l'été surtout. Au 12 octobre, elles ne pouvaient donner autant; cependant plusieurs centaines d'insectes ont été capturés, surtout des Staphylinides et autres espèces vivant dans les champignons [1], qui étaient très-abondants dans la forêt. Quelques Vesses-de-loup nous ont

[1] La forêt de la Houssière mérite d'être signalée aux mycologues. Nous y avons rencontré les espèces les plus variées de ces végétaux. A l'entrée du bois vers Braine-le-Comte, un terrain à demi défriché nous à offert une station où se trouvait en nombre le *Phallus impudicus*.

donné jusqu'à 150 exemplaires du *Cryptophagus lycoperdi* Herbst. Les mousses, grattées au cul des arbres, comme le disait *en propres termes* un naturel du pays, dans un état complet d'ébriété, qui s'obstinait à nous accompagner, nous ont aussi donné quelques Carabiques, Catops et Staphylinides. Enfin les Arachnides ont été communiquées à notre collègue Becker, qui en rend compte comme suit :

Excursion mensuelle du 12 octobre 1879, dans les bois de la Houssière.

Arachnides récoltées par MM. de Borre et Donckier.

DÉTERMINÉES PAR L. BECKER.

ARANÉIDES.

Lycosa ruricola, De Geer; *L. perita*, Ltr.; *Pardosa lugubris*, Wlk.; *P. amentata*, Cl.; *Xysticus ulmi*, H.; *Epeira diademata*, Cl.; *Meta segmentata*, C. K.; *Cœlotes Atropos*, Wlk.; *Agræca brunnea*, B.; *Zora spinimana*, Snd.; *Linyphia triangularis*, Cl. *L. clathrata*, Snd.; *Pachygnatha De Geeri*, Snd.

De plus deux espèces nouvelles pour la faune de Belgique.

Erigone rurestris, C. K., et **Er. penicillata,** Westr.

OPILIONES.

Phalangium opilio; Nemastoma lugubre; Liobonum rotundum.

CHELIFERIDÆ.

Obisium simile, L. K. — C'est la première fois que l'on rencontre ce *Chelifer* en Belgique.

Dans la lettre qui accompagnait cette note, M. Becker dit encore :

Dans notre prochaine séance, j'aurai, je l'espère, à vous présenter quelques observations intéressantes sur les mœurs du *Buthus australis*. Ce Scorpion africain, provenant de l'Oasis de Biskra, au sud de Constantine, a été rapporté par M. De Cuyper, qui, sur la prière de notre collègue M. Weyers, l'a offert au Musée de Bruxelles. Il en restait deux exemplaires vivants, que j'ai pu installer dans mon cabinet et que j'étudie avec soin. Il y aura là quelques faits intéressants à noter, car les mœurs des Scorpions sont encore très-peu connues.

M. Le Comte dit que, chassant il y a quelques années, près d'Agram, en Croatie, avec M. Brusina, ce savant fut piqué au bras par un Scorpion, et qu'il en fut quitte pour avoir le bras enflé

pendant deux ou trois jours, sans avoir voulu prendre la peine d'y appliquer aucun remède, tant la piqûre du Scorpion de cette contrée est regardée comme peu dangereuse.

M. H. Donckier annonce que M. Mertens a pris récemment à Arlon le *Sarrotrium clavicorne* et à Izel, près Florenville, les *Licinus depressus* et *silphoides*.

La séance est levée à 8 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 6 décembre 1879.

PRÉSIDENCE DE M. WEINMANN.

La séance est ouverte à 8 heures.

Les procès-verbaux des séances du 4 octobre et du 8 novembre sont approuvés.

Le Président annonce que le Conseil a reçu les démissions de MM. H. de Fuisseaux et Liagre, membres effectifs.

Trois nouveaux membres effectifs ont été admis : MM. Albert Verbessem, de Gand, présenté par MM. Weinmann et Weyers; Auguste de Bormans, de Valenciennes, présenté par MM. Preudhomme de Borre et H. Donckier de Donceel, et C. Engels, contrôleur des contributions et accises, à Gembloux, présenté par MM. Preudhomme de Borre et Weinmann.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

Le Secrétaire donne lecture des rapports de MM. Heylaerts et Lethierry sur le travail de M. H. Donckier de Donceel, intitulé : *Révision des Staphylinides de la Belgique*. Conformément à leurs conclusions, l'assemblée vote l'impression de ce travail dans les Annales.

M. Heylaerts avait joint à son rapport la liste des Staphylinides des environs de Bréda. L'assemblée manifeste le désir que ce travail soit utilisé à compléter celui de M. Donckier.

M. de Selys-Longchamps demande la parole et lit la note suivante :

LA SOUS-FAMILLE DES PSOCINES

EN ANGLETERRE, EN BELGIQUE ET EN SCANDINAVIE.

J'ai reçu, il y a quelques mois, un mémoire intitulé *Psocina Suciæ et Fenniæ (Ofversigt af Sveriges och Finlands Psociner)*,

publié en 1878 par l'Académie royale des Sciences de Stockholm, et dont l'auteur, M. le Dr Jacob Spångberg, fait partie de notre Société entomologique. Ce travail, fort bien fait, sera très-utile, non-seulement aux entomologistes scandinaves, mais encore à ceux des autres pays, car toutes les espèces y sont décrites en latin aussi bien qu'en suédois, accompagnées de tables analytiques et de deux planches représentant les ailes très-agrandies, ce qui permet de bien étudier leur réticulation spéciale. Ces dessins sont précisément comparables à ceux donnés par notre autre collègue M. Mac Lachlan en 1866-1867 dans l'Entomological Monthly Magazine, sous le titre de *Monograph of the British Psocidæ*.

Les Psocides d'Europe sont toutes, on le sait, de très-petite taille. Les cinq genres démembrés des *Psocus* sont pour cette faune *Elipsocus*, Hagen. — *Cœcilius*, Curtis. — *Psocus*, Latr. Hag. — *Stenopsocus*, Hag. et *Peripsocus*, Hag. — Auxquels il faut ajouter celui que j'ai établi sous le nom de *Psyllidipsocus* (Ent. Monthl. Magaz. décembre 1872) pour placer le *Psyll. Ramburii*, Selys (*Ps. pedicularius*, Ramb. excl. syn.).

Ces genres sont fondés sur la réticulation des ailes, d'ailleurs peu compliquée, et sur les articles des tarses.

On ne saurait donc assez recommander l'usage des deux Monographies locales de MM. Mac Lachlan et Spångberg à ceux qui voudront étudier et déterminer rigoureusement ces petits névroptères beaucoup trop négligés, d'autant plus qu'elles comprennent presque toutes les espèces européennes.

Il est curieux en effet de constater combien est étendu l'habitat de chaque espèce. Les Faunes d'Angleterre, de Belgique et de Scandinavie sont presque identiques sous ce rapport, et il en est de même de la France, pour autant que nous la connaissons jusqu'ici.

L'inspection du tableau que je donne aujourd'hui le prouve. Sur les 26 espèces qu'il contient, 16 sont communes aux trois contrées.

L'Angleterre, qui en a 24, possède en propre *Elipsocus hyalinus* — *Cœcilius Dalii* et *Stenopsocus nervosus*.

La Belgique, dont j'ai énuméré les 19 espèces dans ma *Révision des Psocides décrites par Rambur* (Soc. Ent. Belg. 1873) en montre deux : *Stenopsocus stigmaticus* et *Cœcilius hirtellus*, cette dernière décrite par M. Mac Lachlan dans le Compte-rendu de notre séance du 13 octobre 1877 (T. XX de nos Annales). C'est celle que j'avais énumérée avec doute comme *Cœc. Dalii* et qui est fondée sur des exemplaires recueillis par feu Cam. Van Volxem sur les palmiers d'une serre à Laeken. Elle est probablement d'origine exotique et peut-être identique avec *Psocus pedicularius* Burm. (Handb. excl. syn.), d'après ce qu'en dit Mac Lachlan.

Il nous manque en Belgique *Elipsocus Westwoodii* — *Elips. hyalinus* — *Cœc. Dalii* — *Ps. subnebulosus.* — *Ps. morio* — *Ps. quadrimaculatus* — et *St. nervosus*, qui existent en Angleterre.

La Suède a 18 espèces. Toutes se trouvent aussi en Angleterre.

Il est bien probable que de nouvelles recherches feront disparaître les différences légères qui existent entre les trois faunes comparées dans le tableau suivant :

N° d'ordre.	PSOCINÆ. (SOUS-FAMILLE DES PSOCIDAE.)	Angleterre.	Belgique.	Scandinavie
1	Elipsocus unipunctatus. Müll.	*	*	*
2	— Westwoodii, Mc Lachl.	*		*
3	— hyalinus, Steph.	*		
4	— flaviceps, Steph.	*	*	*
5	Cæcilius flavidus, Steph.	*	*	*
6	— obsoletus, Steph.	*	*	
7	— Dalii, Mc Lachl.	*		
8	— fuscopterus, Latr. (vittatus, Dalm) .	*	*	*
9	— pedicularius, L.	*	*	*
10	— hirtellus, M. Lachl.		*	
11	Psocus longicornis, Fab.	*	*	*
12	— nebulosus, Steph.	*	*	*
13	— variegatus, Fab.	*	*	*
14	— fasciatus, Fab.	*	*	*
15	— sexpunctatus, L.	*	*	*
16	— bifasciatus, Latr.	*	*	*
17	— subnebulosus, Steph.	*		
18	— bipunctatus, L.	*	*	*
19	— morio, Latr.	*		
20	— quadrimaculatus, Latr.	*		*
21	Stenopsocus immaculatus, Steph. . . .	*	*	*
22	— stigmaticus, Imhoff. . . .		*	
23	— nervosus, Steph	*		
24	— cruciatus, L.	*	*	*
25	Peripsocus alboguttatus, Dalm.	*	*	*
26	— phœopterus, Steph.	*	*	*
	Total. . . .	24	19	18

M. Spângberg ne s'est pas occupé de la sous-famille des Atropines qui, en Belgique et en Angleterre, comprend deux espèces : *Atropos divinatoria*, Müll. et *Clothilla pulsatoria*, L. M. Mac Lachlan a observé, en outre, en Angleterre *Cloth. inquilina*, Hag. — *Cloth. picea*, Motsch. — et *Psoquilla marginepunctata*, Westwood, qui sont des espèces étrangères importées, d'après les circonstances où elles ont été observées.

POST-SCRIPTUM.

Mon collègue et ami, M. Mac Lachlan, ayant lu la notice ci-dessus, me signale les additions et rectifications suivantes à y faire :

1° *Elipsocus hyalinus*, Steph. n'est peut-être qu'une variété de *E. Westwoodii*, Mc Lachl. ;

2° *Cæcilius atricornis*, Mc Lachl. (Ent. Monthl. Mag. V, p. 106) à ajouter aux espèces britanniques. Observé en Hollande par M. Albarda ;

3° *Stenopsocus nervosus*, Steph. est une variété du *cruciatus*, L. ;

4° *Stenopsocus stigmaticus*, Imhoff, est à ajouter aux espèces britanniques et suédoises. (Ent. Monthl. Mag. IX, p. 63 et XVI, p. 94).

Enfin, quant aux Atropina, M. Mac Lachlan a trouvé chez lui la *Clothilla annulata*, Hagen, observée aussi en Hollande par M. Albarda.

Il reste quelque doute sur l'existence, en Angleterre, des *Psocus morio* et *bipunctatus*, connus par des exemplaires uniques, que M. Mac Lachlan n'a pas pris lui-même.

M. de Bormans nous adresse le travail suivant :

DESCRIPTION
D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE PAMPHAGIDE.

Cette espèce, appartenant au Musée de Bruxelles, avait été transmise avec beaucoup d'autres au regretté docteur Stâl de Stockholm. L'éminent professeur l'a renvoyée avec l'étiquette : *Pamphagus sp. nov.*, mais n'en a donné nulle part la description. C'est cette lacune que nous allons essayer de combler ici, en dédiant la nouvelle espèce à la mémoire vénérée du savant et de l'ami que nous ne cesserons d'admirer.

Eunapius Stâlii (mihi.).

Fulvo-griseus, vel fulvo-fuscus, flavo-variegatus, rugosus; vertice subdeclivi, supra granoso lateribus transversim rugoso, occipite frontequ fortiter carinatis,

antennis caput longe superantibus, filiformibus, crassis; pronoto tectiformi, antice posticeque producto, rugis et punctis elevatis obsito; crista compressa sulco subtili summam partem percurrente instructa et sulco transverso posteriore fortiter intersecta; margine postico ferè recto, obliquo, distincte serrulato, reflexo. Elytris ovalibus, medio latissimis, area interna flava striga fusca notata; prosterni tuberculo alto, crasso, bifido. Femoribus posticis pronoto sensim longioribus, latis, parùm depressis, apicem versus distinctissime angustatis, carinis non dilatatis carinâ superiore distincte serratâ; tibiis posticis concoloribus, spinis apice fuscis; abdominis segmentis suprà fortiter carinatis.

Long. corp.	♂ 28	pronoti	♂ 8	femor. postic.	♂ 12 1/2 mill.
—	♀ 44	—	♀ 12	—	♀ 19 —

Sa couleur varie du fauve grisâtre au brun fauve, souvent variée de jaune, surtout chez le mâle.

Tête assez grande, vertex un peu déclive, concave, carène du milieu bien saillante dans toute son étendue, carènes latérales très-saillantes, d'abord parallèles et peu écartées de la médiane, puis divergentes jusqu'au milieu, redevenant ensuite parallèles jusqu'aux 3/4 de leur longueur totale, et enfin convergentes et se réunissant entre elles et à la carène médiane au sommet du front. Carène frontale bien entière, formant la continuation des carènes occipitales; ses côtés réunis au sommet divergent régulièrement, mais faiblement, jusqu'à l'épistome. Yeux moyens, globuleux, entourés postérieurement de fortes rides disposées en rayons, bien moins marqués chez la ♀; toute la tête est granuleuse, sauf la partie faciale. Les antennes sont beaucoup plus longues que la tête, filiformes, assez épaisses et composées de seize articles.

Pronotum en forme de toit terminé par une crête bien sensible, dont le sommet est divisé dans toute sa longueur par un sillon étroit; cette crête est fortement coupée, aux 3/4 de sa longueur à partir de la tête, par un sillon transverse parallèle au bord postérieur du pronotum, très-profond, continu. Le bord antérieur s'avance en angle aigu sur la tête; le bord postérieur est prolongé en arrière au sommet, puis redescend obliquement, sans sinuosités; il est fortement festonné et réfléchi. Toute la surface du pronotum est couverte de rides et de points élevés souvent jaunes ou blanchâtres; outre le sillon postérieur transverse, on en voit un autre, parallèle, placé entre ce dernier et le bord antérieur, mais ne s'étendant que sur la moitié inférieure du lobe; les carènes latérales ne sont visibles que sur la moitié antérieure du pronotum.

Élytres ovales, très-larges au milieu, granulées, débordant le pronotum d'une longueur égale à sa moitié environ; elles sont brunes avec une large bordure interne jaune, divisée elle-même par une ligne brune.

Le tubercule du prosternum est gros, élevé et très-nettement bifide au sommet, avec les pointes émoussées.

Cuisses postérieures assez larges, très-distinctement atténuées à l'extrémité, bien plus longues que le pronotum. Leurs carènes ne sont pas dilatées, la supérieure est très-visiblement dentelée.

Tibias postérieurs uniformément de la couleur du corps, leurs épines ont la pointe brune.

L'abdomen est fortement caréné en dessus et peu rugueux.

Cette espèce doit être placée entre *Eunapius Bolivarii* (Stâl) et *Eunapius rugulosus* (Stâl) dont elle est très-voisine.

Elle diffère du premier par le pronotum *rugueux*, avec la crête coupée assez visiblement par le sillon postérieur, et sillonnée elle-même longitudinalement, et présentant deux fossettes postérieures et deux autres près du bord antérieur.

Elle diffère du second par l'existence d'une crête bien marquée sur le pronotum.

Habitat. L'*Eunapius Stâlii* fait partie de la collection de feu Camille Van Volxem, sans indication de patrie; mais on doit supposer que ce savant naturaliste, si prématurément enlevé à la science, l'avait rapportée du Portugal.

M. Becker demande la parole et fait les communications suivantes :

COMMUNICATIONS ARACHNOLOGIQUES

par Léon Becker.

Sur la Metriopelma Breyerii, L. B.

M. Alfred Dugès, à qui je suis redevable de l'*Avicularidæ* nouveau, *Metriopelma Breyerii*, L. B., pour lequel j'ai créé le genre *Metriopelma* et dont j'ai publié la diagnose dans notre séance du 7 juillet 1878, vient de me communiquer d'intéressants détails sur les mœurs de cette grande aranéide.

Les Mexicains la désignent sous le nom de *Tarentula*, et les gens de la campagne lui attribuent le pouvoir de faire tomber les sabots des chevaux qui se font piquer en l'écrasant. Cette croyance existe au Guatemala pour une espèce de Theridion, on la retrouve même dans le sud de l'Italie; ce qui est plus certain, c'est que la piqûre de la *Breyerii* n'est pas sans danger. M. le Dr Dugès me cite un cas qu'il a observé à Guanajuato.

Cette piqûre occasionne une tumeur dure d'un pouce et demi de large, à bords très-tuméfiés, formant un petit bassin oblong au centre duquel se voient les deux points rouges produits par les poignards; les accidents généraux sont, un peu de fièvre, des frissons, même de la défaillance; la plaie se cicatrise au moyen d'astrin-

gents; ces accidents sont, paraît-il, assez rares, bien que l'espèce soit commune au temps des pluies surtout, de juin à septembre. Dans le pays, on emploie la teinture de cette araignée comme remède contre l'éléphantiasis, mais naturellenent sans le moindre succès.

Ces araignées sont lourdes, peu actives, leurs mouvements sont lents, elles ne courent que lorsqu'on les excite; encore n'est-ce pas pour bien longtemps. M. Dugès les a observées pendant le jour; il est probable qu'elles sont plus vives la nuit, comme toutes ces grandes Aviculaires. Il les trouve sur une montagne près de Guanajuato, à plus de cent cinquante mètres d'altitude; la ville elle-même est située à deux mille vingt-cinq mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles recherchent les terrains accidentés à végétation naine; elles se creusent sous les pierres des trous le plus souvent sans toiles; lorsqu'on découvre leur retraite, elles se pelotonnent sur elles-mêmes et restent immobiles sans chercher ni à fuir, ni à attaquer.

M. Dugès avoue ne les prendre qu'avec un certain malaise; il met l'index sur le céphalothorax, puis il ramasse les pattes de manière à éviter les terribles poignards dont sont armées ses fortes chélicères.

Elles se nourrissent d'insectes, sauterelles, chenilles, etc., etc.; en captivité, elles s'accommodent très-bien de viande de bœuf crue; elles paraissent rechercher l'humidité; ce qui le prouve, c'est que lorsqu'on les laisse longtemps sans eau, et qu'on leur en donne ensuite dans un vase plat, elles s'y étendent et en absorbent assez rapidement une grande quantité.

Comme chez presque toutes les aranéides, leurs membres arrachés repoussent à la mue suivante; ces mutilations ne paraissent même pas les impressionner beaucoup; lorsqu'elles se battent entre elles, les pattes s'arrachent facilement et, comme toujours, les plus fortes mangent les plus faibles, ce qui arrive fréquemment pour les mâles.

Malgré quelques expériences, je n'ai pu réussir à observer moi-même ce fait curieux.

En captivité, la femelle tue toujours le mâle au bout de quelques jours, ce qui a malheureusement empêché le Dr Dugès d'observer l'histoire complète de leurs amours, quoiqu'il soit parvenu à en conserver durant plus d'un an en captivité.

Sur les Nemesia congener, Cambr. et Simoni, Moggridge.

J'ai reçu, le 30 octobre de cette année, des individus vivants de la *Nemesia congener*, Cambr., capturés aux îles d'Hyères et aux environs de Toulon par mon savant ami M. E. Simon, qui m'a égale-

ment rapporté des nids parfaitement conservés de cette intéressante aranéide; comme la *Cteniza Sauvagei*. Rossi, dont j'ai parlé dans notre séance de l'année dernière (2 novembre 1878), cette espèce se creuse une longue galerie souterraine, garnie de soie et munie d'une porte à charnière mobile, ainsi que vous le voyez par le nid que j'ai l'honneur de faire passer sous vos yeux; tandis que chez la *Sauvagei*, cette porte était épaisse, soyeuse, unie, celle-ci est mince, peu résistante, et pourtant également recouverte de débris, de mousse, etc., etc., qui dissimulent sa présence; le travail est évidemment plus grossier que celui des espèces à opercules épais; mais nous voyons cette négligence apparente rachetée par un travail caché, peut-être plus merveilleux encore.

A quelques centimètres plus bas, à l'intérieur du conduit, la *congener* construit son véritable rempart de sûreté, consistant en une porte solide, à coupe triangulaire, qui se rabat dans une cavité ou *diverticulum* creusé par elle, et qui répond un peu comme aspect au bout de tube supplémentaire dont j'ai parlé dans mon étude sur notre *Atypus piceus*, Sulzer. (2 août 1879.)

C'est à l'angle du tube principal et du diverticulum que vient s'attacher ce couvercle, qui diminue d'épaisseur du côté de la charnière; il s'emboîte dans ce diverticulum lorsque le passage est ouvert, comme dans une véritable gaîne; ici, comme on le voit, cette cavité était absolument nécessaire.

Au moindre danger, l'araignée se précipite dans son tube et ferme cette seconde porte, elle se blottit dans le creux du diverticulum, et son corps même sert d'obstacle à l'ennemi; tandis que la *Sauvagei* tire en dedans le gros opercule extérieur, la *congener*, au contraire, le pousse vers l'extérieur; il faudrait l'écraser pour pénétrer dans sa demeure; cette porte est composée de couches de soie et de terre, elle est d'un beau blanc, et le travail en est très-soigné.

J'ai tant bien que mal rétabli en terre, dans les débris de leurs tubes munis encore des opercules extérieurs, les exemplaires que j'ai reçus vivants; j'ai pu constater qu'elles s'étaient remises à leur travail de mineur, mais aux premiers froids, malgré le feu que j'entretiens dans mon cabinet, elles ont cousu intérieurement leurs portes; deux fois j'ai forcé l'entrée, et la nuit suivante la couture était refaite; je les laisse maintenant reposer et je m'assurerai plus tard si elles ont commencé le travail curieux du double fond.

Généralement les Aviculaires qui construisent ces doubles fonds se contentent d'un opercule léger à l'extérieur, formé d'une mince couche de soie mêlée de terre, dont l'aspect, comme structure, rappelle celui d'une écaille d'huître, les zones arrondies partant toutes du haut, à l'endroit de la charnière. Chez les araignées qui se fabri-

quent un seul opercule extérieur solide, le travail est lisse et les zones, presque invisibles, sont parfaitement rondes autour du point central.

A la fin de septembre, je recevais encore toute une nichée de *Nemesia Simoni* Moggridge (1), capturée aux environs de Bordeaux; c'est la seule *Nemesia* qui atteigne les bords de l'Océan; j'ai pu en conserver une vivante, c'était la plus robuste, qui avait au moins le double de la taille de ses frères et sœurs; au bout de quelques jours, elle se mit à creuser son terrier, et j'ai pu observer la fabrication de son opercule.

Le travail de cette *Nemesia* est moins perfectionné que celui de ses congénères de Provence; il est même moins fini à l'intérieur que celui de notre *Atypus*. La façon de creuser est pour ainsi dire la même, elle se sert surtout de ses chélicères et de ses pattes antérieures; à peine est-elle enfoncée de quelques centimètres en terre, qu'elle tend des fils qui masquent l'ouverture parfaitement arrondie; sur ces fils gluants, comme tous les fils d'aranéides, viennent se coller des particules de terre qui dissimulent parfaitement sa présence; désormais à l'abri de l'invasion, elle continue son travail souterrain; elle creuse et avance lentement en tassant et lissant la terre autour d'elle sans la rejeter à l'extérieur; du moins je n'ai vu nulle trace de ce travail, bien que je l'aie suivi avec la plus scrupuleuse attention; ce n'est que lorsque le tube est creusé, doublé de soie, enfin parfaitement terminé, qu'elle remonte et découpe intérieurement le bord du couvercle, en renforçant le côté de la charnière; c'est alors aussi qu'elle ajoute à l'extérieur tout ce qui peut encore contribuer à dissimuler sa porte. Tout ce travail, du moins le travail extérieur, s'exécute surtout la nuit.

L'opercule de la *Simoni* est moins soigné encore que celui de l'espèce précédente; il est probable que, n'ayant pas les mêmes ennemis, elle ne doit pas user des mêmes précautions; c'est comme un trait d'union entre le tube relevé de l'Atype et les opercules plus compliqués des espèces méridionales.

Sur le Buthus australis, Linné (2).

Comme j'ai eu l'honneur de l'écrire à notre dernière séance, je possède vivants deux beaux individus du *Buthus australis;* souffrants et comme engourdis à la suite de leur long voyage, ils ont

(1) Cette *Nemesia* a été découverte par M. Moggridge aux environs de Bordeaux, lors d'un voyage que cet arachnologue américain fit en Europe il y a quelques années.

(2) *Buthus australis*. Linné. — Synonymie : *Androctonus funestus*, Ehr.; *A. Hector*, C. K.; *A. Diomedes*, C. K.

depuis repris leur activité et semblent même s'habituer à leur prison à demi remplie de sable et de débris d'écorces et de bois, sous lesquels ils se blottissent pendant le jour; ces scorpions sont nocturnes, le soir ils sont très-vifs; on les voit courir avec une extrême rapidité, les bras étendus, les mains ouvertes, la queue recourbée au-dessus du céphalothorax, prêts à l'attaque comme à la défense.

Le développement des derniers anneaux de la queue ajoute encore à leur aspect lourd et peu rassurant; lorsqu'on les touche, ils lancent leur aiguillon avec une agilité et une force vraiment incroyables, et cela dans tous les sens, aussi bien en avant qu'en arrière et sur les côtés; j'ai vu le plus grand des deux, la femelle probablement, que j'excitais un peu à l'aide d'un manche de pinceau, lancer son dard de côté et atteindre la paroi de la cage construite en bois blanc; l'aiguillon y pénétra, et je dus l'aider à se dégager.

Ces scorpions grimpent facilement contre les surfaces raboteuses, et cela sans ralentir leur allure; ils se servent des crochets aigus, dont sont armés leurs tarses; lorsqu'ils se trouvent en présence d'un corps lisse, ils se dressent verticalement sur l'extrémité de la queue, se tenant en équilibre à l'aide des pattes postérieures, tandis qu'ils cherchent à s'accrocher avec les pattes de devant.

Pendant les premiers jours de leur installation, je pus encore les nourrir de mouches, qu'ils saisissent dans leurs mains et qu'ils sucent à la manière ordinaire des aranéides; depuis, je suis parvenu à les nourrir de viande crue, dont ils paraissent s'accommoder parfaitement; ils supportent, du reste, très-bien des jeûnes prolongés.

Ayant reçu ces jours derniers d'Anvers, avec quelques araignées, des Blattes (*Periplaneta americana L.*) prises vivantes à bord d'un navire chargé de riz, et venant d'Akyab, je les introduisis dans la demeure de mes scorpions; vers le soir, j'assistai à une véritable chasse à courre; malgré la grandeur et l'excessive vivacité de ces insectes, ils parvinrent à en saisir chacun un qu'ils dévorèrent pendant la nuit.

Le jour ils se cachent dans les coins sombres et se creusent des réduits peu profonds dans le sable; ils restent là immobiles, le corps aplati contre le sol, les pattes et les mains repliées; pour exécuter ce petit travail, ils se servent d'abord de leurs mains et de leurs pattes antérieures; puis, se dressant très-haut sur les pattes postérieures, ils chassent le sable en arrière par dessous leurs corps; ensuite, ils le ramassent en tas sur les côtés à l'aide de leur lourde queue qui fait l'office de balai. Une fois le trou creusé, ils y restent des journées entières comme endormis; dans cet état ils paraissent

inoffensifs; mais à la moindre alerte, ils s'élancent en avant, la queue redressée.

La vue et l'ouïe sont excessivement développées; on les voit tressaillir au moindre bruit; du reste, ils paraissent vivre en bonne intelligence, car je les surprends souvent entrelacés sous le même débris de bois.

ESPÈCES NOUVELLES D'ARACHNIDES DE BELGIQUE.

ARANÉIDES.

Famille des Epeiridæ.

Genre Tetragnatha, Ltr.

T. chrysochlora, Aud. in Sav. 1827. Très-rare; prise à Auderghem (Rouge-Cloître) par M. Delecolle, aide-préparateur au Musée de Bruxelles.

Famille des Thomisidæ.

Genre Thomisus, Wlk.

Ce genre, dont nous ne possédions pas encore de représentant en Belgique, se place dans mon catalogue après le genre *Diaea*. Th.

T. onustus, Wlk. Très-rare; pris à Postel (Campine anversoise) par M. l'abbé Simon. Cette espèce est commune dans les régions méditerranéennes; je l'ai reçue de Corse et aussi de Genève.

Genre Misumena. Ltr.

M. tricuspidata, F. Prise à Melreux par M. Donckier; je l'avais observée en Hollande et je l'ai reçue récemment de Hongrie.

Famille des Theridiidæ.

Genre Erigone, Sav.

E. rurestris, C. K. Forêt de La Houssière, près de Braine-le-Comte.

E. penecillata, Wst. Forêt de La Houssière, près de Braine-le-Comte.

E. cuspidata. Bl. Je l'ai prise à Boitsfort, sous les mousses.

E. obscura. Bl. — —

E. rufa. Wider. — —

E. cristata. Cambr. Prise à Tilff, par M. Maréchal, instituteur communal.

E. corniculans, Cambr. Très-rare; j'ai fait cette capture intéressante près du cimetière de Boitsfort; elle se tenait cachée sous les bruyères; M. E. Simon l'a découverte en Auvergne, en secouant les feuilles sèches de hêtre; la clairière où je l'ai observée était également jonchée de feuilles de hêtre; les conditions sont donc à peu près semblables.

GENRE PHOLCOMMA, Th.

Ce genre, nouveau pour nous, se place auprès du genre *Euryopis*.

P. gibbum, Wst. Rare; je l'ai découvert à Pont-de-Bonne (Condroz), caché sous les pierres.

Famille des Agelenidæ.

GENRE CICURINA, M.

C. cinerea, Panzer. Rare; je l'ai découverte à Pont-de-Bonne (Condroz), cachée sous les pierres; cette espèce est propre aux localités montagneuses.

Famille des Drassidæ.

GENRE CLUBIONA, Ltr.

C. neglecta, Cb. Rare; je l'ai observée à Ostende, dans les dunes.

GENRE CHIRACANTHIUM, C. K.

C. lapidicolens, E. S. Rare; je l'ai découvert à Pont-de-Bonne (Condroz), caché sous les pierres.

GENRE AGRŒCA, Wst.

A. celans, Bl. Rare; je l'ai découverte à Uccle, près de Bruxelles, sous les mousses, dans un chemin creux très-ombragé.

OPILIONES.

Famille des Nemastomatidæ.

GENRE NEMASTOMA, C. K.

N. quadripunctatum, Perty. Cette capture est peut-être la plus intéressante que j'aie faite cette année; j'en ai rencontré plusieurs individus à Boitsfort, et un autre à Pont-de-Bonne; il est très-rare partout. En France, M. E. Simon le signale dans l'Isère (Sappey), où il l'a découvert dans des fagots de sapins; c'est également dans un petit bois de sapin, en soulevant les mousses, que je l'ai observé. Cette belle espèce est

propre surtout à l'Europe centrale; Perty l'a découverte pour la première fois en Bavière; elle est signalée du Tyrol, et je l'ai reçue récemment de Moldavie.

Comme prises intéressantes faites cette année, je citerai encore l'*Hahnia elegans*, B., découvert récemment à Calmpthout par M. De Borre. Je l'ai retrouvé à Boitsfort. — L'*Erigone livida*, Bl., de Boitsfort également; je l'avais découverte près de la Baraque-Michel, l'*Erigone scabricula* Wst. découverte à Groenendael, et retrouvée à Hoboken près d'Anvers, par M. Dietz.

Parmi les *Opiliones* (faucheurs), le *Nemastoma chrysomelas*, Herm. et le *Sclerosoma romanum* L. K., que j'ai rencontrés pour la seconde fois à Pont-de-Bonne (Condroz); enfin le *Sclerosoma quadridentatum* Cuvier, que j'avais découvert dans le Luxembourg et que j'ai retrouvé à Uccle, sous les mousses, et à Pont-de-Bonne, sous les pierres.

ESPÈCES NOUVELLES D'ARANÉIDES DE NÉERLANDE.

Famille des Theridionidæ

Linyphia tenebricola. Wider.
Erigone graminicola. Sund.

Famille des Drassidæ.

Clubiona terrestris. Wst. Environs de Maestricht.

Famille des Dysderidæ.

Segestria bavarica. C. K. Bonne espèce, que je n'ai rencontrée en Belgique jusqu'à présent que dans les ruines de Poilvache, près d'Yvoir (province de Namur).

C'est à notre collègue M. Maurissen que je dois la connaissance de ces espèces; dans ses chasses aux environs de Maestricht, il a retrouvé encore la *Linyphia resupina*, Wider, dont je n'ai pas constaté la présence en Belgique.

M. Lethierry signale quelques espèces d'Hémiptères nouvelles pour la Belgique.

HÉTÉROPTÈRES.

Metatropis rufescens Herr.-Schäffer. — Namèche (H. Donckier de Donceel).
Acetropis carinata, H.-Sch. — Marche-les-Dames (H. Donckier de Donceel).
Criocoris crassicornis, Hahn. — Nuth (Maurissen) [1].

[1] Nuth n'est pas sur le territoire belge, mais tout à proximité, près de Maestricht.

HOMOPTÈRES.

Delphax sordidula, Stâl. — Embourg (H. Donckier).
Idiocerus decipiens Kirschbaum. — Embourg (H. Donckier).
Deltocephalus punctum, Flor. — Louette-Saint-Pierre (Gravet).

Les *Acetropis carinata* et *Deltocephalus punctum* n'ont pas encore été rencontrés dans les limites du département du Nord.

Le *Metatropis rufescens* s'y trouve quelquefois, dans les allées ombragées des grandes forêts; c'est une de nos espèces indigènes les plus élégantes.

M. H. Donckier annonce que M. le lieutenant Kerremans, entomologiste bruxellois, a pris à Boendael (Ixelles) le *Cerophytum elateroides*, et qu'il vient de céder au Musée royal un exemplaire du *Trechus discus* qui avait été pris à Sempst, entre Vilvorde et Malines.

M. H. Donckier annonce encore qu'il a pris lui-même à Vezin (province de Namur), le 10 juin 1878, le *Lissodema denticolle* Gylh., espèce de la famille des Pythides, non encore indiquée en Belgique.

Aucun autre membre n'ayant de communication à faire, le Président, avant de lever la séance, prend la parole :

Au moment de clore l'exercice 1879 et de convoquer l'assemblée générale qui doit en approuver les résultats et préparer l'exercice suivant, le Conseil a eu à examiner sérieusement la situation financière de la Société. Au point de vue de l'accroissement continu des ressources, cette situation serait excellente si elle ne menaçait pas de voir son équilibre détruit par la prospérité scientifique dont le développement semble plus rapide encore. De nombreux manuscrits attendent leur tour de publication dans nos Annales, et notre Secrétaire, avant même de commencer l'impression du volume de 1880, a entre les mains les matériaux suffisants pour remplir deux énormes volumes; nos comptes-rendus ne sont plus le simple résumé ou procès-verbal d'une séance de discussions scientifiques et de petites communications, mais ils renferment des notices et des travaux dont la véritable place serait, pensons-nous, dans les Annales. Tout cela nous indique une prospérité scientifique exubérante et à laquelle on ne pourrait qu'applaudir si les ressources de notre Société pouvaient croître dans la même proportion. C'est ce qui n'a pas lieu; c'est pourquoi votre Conseil s'est réuni et a consacré plusieurs séances à étudier les moyens de tirer le parti le plus utile de la somme d'argent que nous pouvons consacrer chaque année aux impressions. Voici la résolution qu'il vient de prendre ensuite de cette étude.

Lorsque le Conseil, en 1866, prit l'initiative de faire imprimer les comptes-rendus de nos assemblées mensuelles, ces comptes-rendus, distribués aux seuls membres belges, furent remaniés et réimprimés dans chaque volume de nos Annales. Puis, quelques années plus tard, nous augmentâmes le tirage de ce bulletin mensuel, afin d'en gratifier aussi tous nos membres étrangers, toutes nos Sociétés correspondantes, et on ne continua pas moins à le réimprimer dans nos Annales. Cette publicité donnée à nos travaux de chaque mois a eu le plus heureux résultat pour le développement de notre prospérité scientifique, et on l'a dit plus d'une fois, nos comptes-rendus sont la vie de la Société. Mais on peut se demander aussi si ce n'est pas un acte de mauvaise administration, une prodigalité injustifiable que de dépenser chaque année plusieurs centaines de francs pour *donner à chaque membre, à chaque société correspondante* (1) deux fois le compte-rendu de chaque séance. Le Conseil trouve qu'il serait tout à fait déraisonnable de continuer à le faire, lorsque les manuscrits scientifiques affluent chez nous au point de dépasser ce que nous pouvons en imprimer chaque année. Employons donc notre argent à imprimer davantage et non à remanier et à réimprimer.

Il a donc décidé que le compte-rendu ne sera imprimé qu'une fois, dans la forme d'un ouvrage à pagination suivie, paraissant par une ou deux feuilles pleines(2) chaque mois et dont la composition sera la suivante : 1° le compte-rendu de chaque séance rédigé par le Secrétaire ; 2° les notes et travaux lus à cette séance et dont l'impression au compte-rendu aura été votée par l'assemblée ; ceux qui se composeront de diagnoses ayant pour but de prendre date de publication, passeront avant les autres. Comme les feuilles devront être complètes pour être publiées, il arrivera le plus souvent que la fin d'un travail ne paraîtra que le mois suivant, en tête des feuilles contenant le compte-rendu de ce mois. La liste des ouvrages reçus pour la bibliothèque ne sera plus donnée qu'à la fin de chaque année. Les avis administratifs concernant la bibliothèque, les excursions, etc., seront envoyés imprimés à part.

Le compte-rendu dans cette forme sera adressé, comme par le passé, à tous nos membres ainsi qu'aux sociétés et revues *entomologiques* étrangères.

Les autres sociétés, qui ne l'auront pas reçu mensuellement, le

(1) Un certain nombre de Sociétés reçoivent le Compte-rendu seulement ; il en est de même des membres correspondants et associés. Pour eux donc, rien n'est changé.

(2) En 1878, les Comptes-rendus ont atteint le chiffre maximum de 24 feuilles d'impression.

recevront à la fin de l'année avec le volume des Annales, et il sera aussi joint et même broché avec les volumes souscrits pour les bibliothèques publiques ou mis dans le commerce.

On nous a objecté et on nous objectera encore sans doute que certains membres égarent une partie des comptes-rendus remis mensuellement, et ont par suite besoin, pour avoir la collection complète, de retrouver les comptes-rendus réimprimés dans leur tome d'annales. En bonne justice, répondons-nous, peut-on prétendre que la Société doit pâtir de cette négligence et continuer à dépenser cinq ou six cents francs pour leur donner toute latitude à cet égard? Nous soutiendrons, de notre côté, qu'en bonne justice, un membre, pour sa cotisation, n'a droit qu'à une seule fois les publications de la Société, et que s'il en désire un second exemplaire, un troisième et ainsi de suite, il doit en faire l'acquisition à ses frais. **L'abonnement aux comptes-rendus coûtant cinq francs par an, tout membre qui désire, indépendamment de l'exemplaire qu'il recevra par feuilles chaque mois, en obtenir un autre à la fin de l'année, broché avec le volume des Annales, est prié d'en informer, tout au commencement de l'année, le Secrétaire, afin que celui-ci puisse ordonner le tirage en conséquence, et d'envoyer en même temps la somme de cinq francs, montant de l'abonnement à ce second exemplaire. D'autre part, tout membre qui préférerait ne recevoir les comptes-rendus que tous ensemble et avec le volume, est invité à en prévenir le Secrétaire avant le 15 janvier.**

La séance est levée à 9 1/4 heures.

Assemblée générale du 26 décembre 1879.

Présidence de M. Weinmann.

Présents : MM. Becker, Capronnier, H. Donckier de Donceel, Fologne, Fondu, de Furuhjelm, Jacobs, Lallemand, Mélise, Pierret, Putzeys, Thyes, Vanden Broeck, Van Nerom, Weyers et Preudhomme de Borre, secrétaire.

MM. Heylaerts et de Selys-Longchamps ont fait excuser leur absence.

La séance est ouverte à 12 1/2 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 décembre 1878 est définitivement approuvé.

Le Président prend la parole et s'exprime comme suit :

MESSIEURS,

Conformément à l'article 14 des statuts, et au nom de votre conseil d'administration, je viens vous rendre compte, d'une façon sommaire, de la situation de notre Société et de sa marche pendant l'exercice qui vient de se terminer.

Quinze membres effectifs nouveaux ont été admis pendant cet exercice. Par contre, nous en avons perdu onze, dont deux par suite de décès (MM. Chapuis et Demont), six par démission, et, d'accord avec votre commission de vérification des comptes, nous avons dû en rayer trois. Ce qui, par cette augmentation de quatre membres, en porte le nombre à cent soixante et un, dont quatre-vingt-deux résidant en Belgique.

Dans ce nombre sont compris six membres à vie qui ont racheté leur souscription annuelle par un versement unique de 200 francs. Ce qui constitue une augmentation de deux membres dans cette catégorie.

Aucune nouvelle présentation de membres associés ne s'est faite cette année. Mais, ayant eu à enregistrer une démission, le nombre de ces membres est réduit à six, contre sept qu'il était l'année dernière.

Le nombre de nos membres honoraires est resté au complet, soit de douze, limite extrême fixée par nos statuts.

En ce qui concerne nos membres correspondants, nous en comptions encore vingt et un à la fin de l'exercice écoulé. Comme d'après votre décision, ce titre n'est plus appelé à être renouvelé, nous avons décidé de supprimer de notre liste six de ces membres dont nous n'avons plus eu de nouvelles depuis plusieurs années ; et l'un des autres étant décédé (M. Solsky), leur nombre est réduit aujourd'hui à quatorze.

Quinze nouvelles sociétés sont venues s'ajouter aux cent soixante-douze sociétés avec lesquelles nous échangions nos publications ; ce qui en porte le chiffre à environ cent quatre-vingt-sept. Au moyen de ces nombreux échanges, nous sommes parvenus à créer une bibliothèque entomologique importante, et nous espérons qu'elle rendra à nos membres les services en rapport avec les lourds sacrifices qu'elle impose à la Société.

Le tome XXII de nos annales, qui va vous être distribué prochainement, contient des mémoires intéressants de MM. Lethierry, Pierret, Becker, Preudhomme de Borre, Tournier, Simon et de

Chaudoir; l'un de ces mémoires est accompagné de deux planches coloriées. Comme vous voyez, votre conseil n'a rien négligé pour encourager les auteurs à nous confier leurs travaux.

Vous avez pu vous assurer que nos comptes-rendus mensuels continuent à prendre une place très importante dans nos publications; ils contiennent des communications plus ou moins étendues de MM. Kokouyew, Tournier, Douglas, Preudhomme de Borre, Lichtenstein, Scoane, Bourgeois, Becker, Cornu, Brongniart, Roelofs, Simon, de Selys-Longchamps, Jacobs, Baudi, Mélise, de Horvath, Candèze, Heylaerts, van Lansberge, Donckier de Donceel, Capronnier, van der Wulp et de Bormans.

Huit excursions entomologiques ont eu lieu dans le courant de cette année, et nous constatons avec satisfaction, par le tableau qu'en a bien voulu dresser notre secrétaire, que dix-sept membres y ont pris part et que, malgré une année exceptionnellement défavorable, ces excursions ont donné de meilleurs résultats que l'ancienne excursion générale annuelle. Nous sommes heureux de pouvoir constater que, sous le rapport scientifique, notre Société marche en progrès. Plusieurs branches de la science entomologique sont encore venues s'ajouter à celles dont nos membres s'occupaient plus spécialement et donnent déjà lieu à des travaux importants.

Notre situation financière, ainsi que le projet de budget pour l'année prochaine, qui vont vous être exposés par votre trésorier, vous présenteront peut-être à première vue un aspect moins favorable. Mais cette situation passagère ne doit pas vous inquiéter. Nous vous prions d'abord de remarquer que nous avons immobilisé les versements de nos membres à vie et que, par conséquent, ces sommes, tout en existant réellement dans la caisse sociale, ne sont plus comptées dans nos ressources disponibles que pour un faible intérêt. Et si notre budget se solde par un léger déficit, il ne faut en chercher la cause que dans les sommes importantes que nous avons dû consacrer à vos publications. Nous ne pouvons que regretter que nos ressources ne soient pas plus considérables, car l'empressement des auteurs à nous remettre leurs travaux a été telle, que le volume XXIII est déjà totalement sur chantier, et que nous avons été obligés de remettre à 1881 des mémoires que nous eussions été heureux de pouvoir publier immédiatement.

Du reste, Messieurs, nous avons déjà pris les mesures nécessaires pour assurer le service pendant l'année qui va commencer et nous avons la certitude de pouvoir, l'année prochaine, vous présenter un budget qui soldera en équilibre.

Indépendamment des ressources que nous crée l'abonnement de l'État à nos annales, le Ministère de l'Instruction publique est

venu les augmenter d'une façon notable, par l'achat d'une série complète de nos annales et ensuite par un abonnement permanent à un certain nombre de nos publications.

Nous sommes heureux de constater une fois de plus la sollicitude que montre le gouvernement pour l'étude des sciences naturelles et de lui en exprimer ici toute notre reconnaissance. Pour reconnaître cette bienveillance, nous avons cru devoir vous soumettre une série de mesures, destinées à faciliter l'accès de notre Société aux membres du corps enseignant.

Je ne terminerai pas ce court exposé sans venir vous rappeler que l'année prochaine sera la vingt-cinquième de notre existence, et nous vous proposons de célébrer cet anniversaire par une petite fête intime qui, nous en sommes certains, ne fera que resserrer les liens de cordial accord qui unissent tous les membres de notre Société. (*Applaudissements.*)

M. Thyes, au nom de la commission de vérification des comptes, fait connaître que cette commission a vérifié les écritures du trésorier et en a reconnu l'entière exactitude.

M. Fologne, trésorier, fait l'exposé de la situation financière de la Société. Les comptes, arrêtés le 1er décembre dernier, portent en recettes : fr. 6,633-41 ; en dépenses : fr. 4,713-20, laissant un reliquat de fr. 1,920-21.

M. Thyes, organe de la commission de vérification des comptes, signale la proportion trop forte dans laquelle, pour l'impression du tome XXI, les crédits votés ont été dépassés par le conseil d'administration.

Après des explications données par M. Weinmann, au nom du conseil, et une discussion à laquelle plusieurs membres prennent part, l'assemblée approuve les comptes.

Le Président ouvre ensuite la discussion du budget de l'exercice 1880, en y intercalant les propositions à l'ordre du jour, de nature à influer sur le chapitre des recettes.

Le chiffre de la cotisation des membres effectifs demeure fixé à seize francs, et le prix des volumes XXI et XXII à dix-huit francs.

M. de Borre demande la parole pour développer une proposition tendant à réduire le prix de vente d'une partie de notre première série de vingt volumes. Le prix actuel, trop élevé, paraît-il, nuit à l'extension de la vente de nos anciens volumes d'annales. Il propose de réduire de 12 à 10 francs le prix de nos tomes VIII à XIV, et de 18 à 15 francs celui de nos tomes XV à XX. Les membres de la Société obtenant, comme par le passé, une réduction d'un tiers, et les libraires une réduction de 2 francs par volume. Cette proposition est adoptée.

Le conseil, ensuite de l'acquisition que le Ministère de l'Instruction publique fait actuellement des volumes de notre IIe série d'annales pour ses écoles normales primaires, pense qu'il pourrait être éventuellement question de lui proposer d'acquérir pour le même but des collections de nos vingt premiers volumes, et demande, dans ce cas, à pouvoir les céder à un prix réduit de 100 francs la collection.

M. Weinmann fait remarquer que ce sacrifice serait compensé, dans une certaine mesure, par la diffusion d'autant plus grande qui en résulterait des connaissances entomologiques dans le pays, diffusion dont la Société ne peut qu'être amenée à bénéficier.

Après les observations de plusieurs membres tendant à faire constater que ce chiffre de 100 francs ne doit être regardé que comme un minimum très exceptionnel, la proposition est adoptée.

En reconnaissance de cet appui que notre Société a trouvé dans le nouveau Ministère de l'Instruction publique, et toujours avec l'espoir d'appeler de nouveaux adeptes à nos études, le conseil propose encore d'admettre au nombre de nos membres associés, sans limite d'âge, les membres du personnel de l'enseignement primaire, moyen et normal primaire.

Cette proposition est également adoptée à l'unanimité.

Il est ensuite procédé au vote des articles du budget pour 1880 et l'ensemble de celui-ci est voté, portant en recettes : fr. 9,803-37, et en dépenses : fr. 9,987-73 [1]. Déficit : fr. 184-36.

M. Weyers, membre sortant du conseil d'administration, déclare qu'il ne lui serait pas possible d'accepter le renouvellement de son mandat, le temps lui manquant pour en remplir exactement les devoirs.

Le scrutin pour l'élection de trois membres du conseil a lieu, et MM. Jacobs et Preudhomme de Borre sont réélus. M. Becker est élu en remplacement de M. Weyers.

M. Jacobs propose de témoigner à M. Weyers nos regrets pour sa détermination et la reconnaissance de la Société pour le dévouement qu'il a apporté à l'administration depuis près de dix-huit ans qu'il a fait partie du conseil. (*Applaudissements.*)

M. Weyers lui répond en déclarant que ce dévouement est acquis pour toujours à notre Société et qu'il sera toujours heureux de lui en donner la preuve.

MM. Alf. De Lafontaine, Putzeys et Thyes sont réélus membres de la commission de vérification des comptes.

Le Président, prenant la parole, rappelle que la Société ento-

[1] Y compris le placement pour capitalisation de cinq cotisations de membres à vie.

mologique ayant été fondée en 1855, le conseil a pensé qu'il convenait qu'elle célébrât son XXVe anniversaire en 1880, en même temps que la Belgique fêtera le L^e^ anniversaire de son existence nationale. Il propose de demander à pouvoir convoquer, en 1880, une assemblée générale extraordinaire, suivie d'une petite fête intime. La date et les détails seraient ultérieurement fixés, d'accord entre les assemblées mensuelles et le conseil.

Cette proposition est adoptée après une courte discussion, et la séance est levée à 1 3/4 heures.

ERRATA.

Page XXIII, ligne 7, *au lieu de* trois articles, *lisez* de deux articles.

— ligne 31, *au lieu de* seulement de deux articles, *lisez* d'un article seulement.

Page XCVI, ligne 10, *au lieu de* Clerck, *lisez* Cambridge.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

26 DÉCEMBRE 1879.

Les noms précédés d'un astérisque (*) sont ceux des membres fondateurs.

Les noms en caractères gras sont ceux des membres à vie.

Membres effectifs.

MM.

Abeille de Perrin (Elzéar), membre de la Société entomologique de France, rue Marengo, 56, à Marseille. — Coléoptères d'Europe.

Bar (Constant), propriétaire à Cayenne (Guyane française). — Entomologie générale, Lépidoptères.

Becker (Léon), artiste-peintre, rue Godecharles, 28, à Ixelles.— Arachnides.

Bellier de la Chavignerie, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, des Sociétés entomologiques de Berlin, de Stettin, de France, d'Italie, etc., rue St-Louis, 35, à Évreux (Eure). — Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.

Blackburn (Révér. Th.), chapelain de l'évêque, à Honolulu (Iles Hawaii).— Coléoptères.

Bolivar y Urrutia (Ignacio), membre de diverses Sociétés savantes, Calle de Atocha, 24, à Madrid. — Coléoptères et Orthoptères d'Europe.

Bommer (J.-E.), professeur à l'Université de Bruxelles, conservateur au Jardin botanique de l'État, membre de diverses Sociétés savantes, rue de la Chancellerie, 18, à Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Bonaert (Baron Raoul), rue de la Réunion, 5, à Mons. — Coléoptères.

Bonvouloir (Vte Henri de), membre des Sociétés entomologiques de France, Londres, Berlin, Stettin, Vienne, Lyon et Suisse, rue de l'Université, 15, à Paris. — Coléoptères.

Bormans (Auguste de), rue de Constantinople, 7, à Saint-Gilles lez-Bruxelles. — Orthoptères.

Bouillon (Auguste), maître de gymnastique à l'Athénée Royal, rue Bréderode, 13, à Bruxelles. — Coléoptères.

Bourdon (Jules), docteur en sciences naturelles, place Saint-Pierre, 15, à Liége. — Coléoptères.

Bourgeois (Jules), rue Beauvoisine, 126, à Rouen. — Coléoptères d'Europe, Malacodermes exotiques.

Bovie (Alphonse), brasseur, rue des Fabriques, 2, à Bruxelles. — Coléoptères.

Brongniart (Ch.), membre de diverses Sociétés savantes, au Muséum d'Histoire naturelle, rue Guy de la Brosse, 7, à Paris. — Insectes fossiles.

Broun (Thomas), capitaine, à Whangarei Head, Auckland (Nouvelle-Zélande). — Entomologie générale.

Candèze (E.), docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., à Glain lez-Liége. — Entomologie générale, Coléoptères (Élatérides, Lamellicornes et Longicornes).

Capronnier (J.-B.), artiste-peintre, membre de la Société entomologique de France, rue Rogier, 251, à Schaerbeek. — Entomologie générale, Lépidoptères de Belgique et exotiques.

Carvalho-Monteiro (Antonio-Augusto de), docteur en droit et en sciences naturelles, rua do Alecrim, 72 (Largo do Barao de Quintella) à Lisbonne. — Lépidoptères.

Charlier (Eugène), docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, faubourg Saint-Gilles, 19, à Liége. — Entomologie générale, Lépidoptères, Coléoptères.

Chaudoir (Baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, en Volhynie (Russie), ou chez M. Sallé, rue Guy de la Brosse, 13, à Paris. — Coléoptères (Carabiques).

Chevrolat (Auguste), membre de la Société entomologique de France, rue Fontaine-Saint-Georges, 25, à Paris. — Coléoptères.

Clavareau (Camille), notaire, à Noville-les-Bois, province de Namur. — Lépidoptères de Belgique.

Clemm (Frédéric), libraire, rue de l'Université, 24, à Gand. — Entomologie générale.

*Colbeau (Jules), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue d'Orléans, 41, à Ixelles lez-Bruxelles. — Coléoptères en général, Orthoptères, Hémiptères, Névroptères et Lépidoptères de Belgique.

Costa (Achille), directeur du Musée royal d'Histoire naturelle, membre de diverses Sociétés savantes, à Naples. — Entomologie générale.

Craven (Alfred), membre de diverses Sociétés scientifiques belges et anglaises, 36, Princes Gate, SW, à Londres. — Entomologie générale, Crustacés.

Crépin (François), directeur du Jardin botanique de l'État, secrétaire général de la Société royale de Botanique, membre de l'Académie royale de Belgique, rue de l'Esplanade, 8, à Bruxelles. — Entomologie générale.

Crick (Ch.), docteur en médecine, à Thuillies (Hainaut). — Entomologie générale, Coléoptères.

Cuni y Martorell (Miguel), membre de la Société entomologique de France et de la Société espagnole d'Histoire naturelle, Calle de Codols, 18, à Barcelone. — Insectes de Catalogne.

De Lafontaine (Alfred), rue des Deux Églises, 31, à Bruxelles. — Aptères.

*De Lafontaine (Jules), conservateur des collections de l'Université, à Gand. — Coléoptères, Lépidoptères, Hyménoptères et Diptères.

Delamain (Henri), membre de la Société entomologique de France, à Jarnac (département de la Charente). — Lépidoptères d'Europe.

*Demoulin (Gaspard), membre de la commission administrative du Musée de Mons. membre de la Société entomologique de France, rue de Nimy, 46, à Mons, — Hyménoptères et Diptères.

Depuiset, naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue des Saints-Pères, 17, à Paris. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Desbrochers des Loges (J.), membre de la Société entomologique de France, à Ardentes, près Châteauroux (Indre). — Coléoptères européens, Curculionides européens et exotiques.

Despret (Félix-Léon), rue du Bouchain, à Ath. — Entomologie générale.

Deyrolle (Emile), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de la Monnaie, 23, à Paris. — Entomologie générale.

Deyrolle (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, faubourg Saint-Honoré, 191, à Paris. — Coléoptères, Lépidoptères exotiques.

Dietz (François), rue Van Bloer, 8, à Anvers. — Coléoptères.

Donckier de Donceel (Ch.), rentier, rue Mandeville, 134, à Liége. — Lépidoptères.

Donckier de Donceel (Henri), aide-préparateur au Musée royal d'Histoire naturelle, membre de la Société royale de Botanique et de la Société belge de Microscopie. — Entomologie générale, Hémiptères épizoïques.

Dormer (Lord), membre de la Société entomologique de Londres, Grove Park, Warwick (Angleterre). Coléoptères.

Dubois (Alphonse), docteur en sciences naturelles, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle, à Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Dufour (Arthur), joaillier, rue Royale, 72, à Bruxelles. — Lépidoptères.

Dugès (Eugène), docteur en médecine, à Guanajuato, Mexique. — Coléoptères.

Dupont (E.), directeur du Musée royal d'Histoire naturelle, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, au Musée d'Histoire naturelle à Bruxelles. — Entomologie générale.

Du Pré (Gaston), docteur en médecine, rue Duquesnoy, 13, à Bruxelles.— Coléoptères.

Emich (Gustave d'), secrétaire-adjoint au Ministère royal hongrois du commerce, chevalier de plusieurs ordres et membre de plusieurs Sociétés savantes, à Pest (Hongrie). — Coléoptères.

Engels (C.), contrôleur des contributions directes et accises, à Gembloux (Namur). — Entomologie générale.

Everts (Écuyer E.-J.-G.), docteur en philosophie, professeur à l'École moyenne, Huigensstraat, 11, à La Haye. — Coléoptères.

*Fologne (Égide), architecte, membre de la Société malacologique de Belgique, rue de Namur, 12, à Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

*Fondu (Nicolas), contrôleur des contributions directes et accises, hôtel de la Toison d'or, à Leuze (Hainaut). — Lépidoptères.

Fontaine (César), membre de la Société royale de Botanique de Belgique, à Papignies, canton de Lessines (Hainaut). — Lépidoptères et Coléoptères.

Frédéric (Victor), rue de Lausanne, 60, à St-Gilles lez-Bruxelles.— Lépidoptères.

FROMONT (Dr Louis), inspecteur-général honoraire du service de santé de l'armée, rue de la Victoire, 73, à Saint-Gilles lez-Bruxelles. — Coléoptères et Lépidoptères.

FUISSEAUX (Georges de), étudiant, rue Blanche, 20, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.— Coléoptères.

FURUHJELM (Victor de), étudiant, rue du Cadran, 25 à Saint-Josse-ten-Noode.— Coléoptères

GARCIA-CARDIEL (Ricardo), membre de la Société espagnole d'histoire naturelle, Travesia de San Mateo, 4, à Madrid. — Diptères et Coléoptères d'Europe.

GILNICKI (Henri), naturaliste, rue de la Monnaie, 23, à Paris. — Coléoptères.

GIRARD (Maurice), docteur en sciences naturelles, professeur de sciences physiques et naturelles au Collége Rollin, membre de la Société entomologique de France, du Conseil de la Société zoologique d'Acclimatation, etc., rue Thénard, 9, à Paris. — Entomologie générale, anatomie, physiologie, insectes nuisibles et utiles, sériciculture.

GIRON (Alfred), conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles, rue Goffart, 16, à Ixelles. — Lépidoptères.

GOBERT (Émile), docteur, à Mont-de-Marsan, département des Landes (France). — Diptères, Coléoptères.

GONZALO Y GOYA (Angel), professeur d'histoire naturelle, Plaza de la Verdura, 70, Salamanca (Espagne). — Entomologie générale.

GOUTTIER (H.), notaire, à Braine-l'Alleud (Brabant). — Lépidoptères.

Grenier (A.-D.), membre de la Société entomologique de France, rue de Vaugirard, 55, à Paris. — Coléoptères de France.

HEYLAERTS (F.-J.-M. fils), docteur en médecine, membre de la Société entomologique néerlandaise, Sint-Jans' straat, A-503, à Bréda (Brabant néerlandais).— Lépidoptères, Coléoptères.

HORVATH (Geyza de), docteur en médecine, membre de diverses Sociétés savantes, à Varanno (Zemplin) Hongrie. — Coléoptères et Hémiptères.

*JACOBS (J.-Ch.), docteur en médecine, rue des Ursulines, 28, à Bruxelles. — Hyménoptères, Diptères, Coléoptères.

JEKEL (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France; cabinet entomologique, rue de Dunkerque, 62, à Paris. — Coléoptères européens et exotiques (Curculionides).

KATTER (F.), professeur au lycée, membre correspondant de la Soc. des Sciences naturelles de Wetteravie, membre des Sociétés entomologiques de Berlin, Stettin, Silésie et Suisse, à Putbus (Ile de Rugen, Prusse). — Coléoptères, Lépidoptères.

KOCH (Carl-Ludwig), docteur en médecine, Strasse nach Wohrd, 3, à Nuremberg (Bavière). — Arachnides.

KOKOUYEW (N.), libraire, à Jaroslavl (Russie). — Coléoptères.

LACERDA (Antonio de), consul de Belgique à Bahia, Brésil. — Coléoptères.

LALLEMAND (Amédée), candidat notaire, rue Berckmans, 12, à Saint-Gilles lez-Bruxelles. — Lépidoptères.

LAMARCHE (Oscar), industriel, membre de la Société royale de Botanique, rue Louvrex, 70, à Liége. — Lépidoptères (spécialement les Papilionides).

LAMBRICHS (Edmond), artiste-peintre, rue Kessels, 66, à Schaerbeek. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Lansberge (G. van), gouverneur général des Indes Néerlandaises, membre de diverses Sociétés savantes, à Batavia. — Coléoptères, spécialement Lamellicornes.

Larrinua y Azcona (Angel de), licencié en droit, à Vergara (Guipuzcoa, Espagne). — Coléoptères.

Le Brun (Marcel), membre de la Société entomologique de France, rue Grand-Cloître St-Pierre, 28, à Troyes (Dép. de l'Aube). — Coléoptères.

Lecatte (Louis), rue Linnée, 79, à Saint-Josse-ten-Noode. — Lépidoptères.

Le Comte (Théophile), membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Deux Acren, près Lessines (Hainaut).— Entomologie générale, Lépidoptères.

Lee (Leslie-Alexander), professeur au Bowdoin College, à Brunswick (Maine, États-Unis). — Entomologie générale.

Lefèvre (Edouard), membre de la Société entomologique de France, rue du Bac, 112, à Paris. — Coléoptères, spécialement Clytrides.

Lemonnier (Alfred), rue des Quatre Fils Aymond, à Mons.— Lépidoptères.

Lethierry (Lucien), membre de la Société entomologique de France, rue Blanche, 16, à Saint-Maurice lez-Lille. — Coléoptères et Hémiptères.

Lichtenstein (Jules), membre de la Société entomologique de France, membre correspondant de l'Académie des sciences de Madrid, à La Lironde, près Montpellier (Hérault). — Entomologie générale et appliquée, Hyménoptères.

Liénard (Valère), préparateur d'anatomie comparée à la Faculté des sciences, boulevard des Hospices, 228, à Gand. — Entomologie générale; anatomie et physiologie comparées; Tipulaires.

Lintner (J. A.), conservateur au Museum d'histoire naturelle de l'État de New-York, à Albany (États-Unis). — Lépidoptères.

Looz-Corswarem (Prince Guillaume de), au château d'Ahin, près Huy. — Lépidoptères.

Mabille (Paul), professeur au Lycée de Vanves, membre de la Société entomologique de France, rue Cochin, 5, à Paris. — Lépidoptères.

Mac Lachlan (Robert), F. R. et L. S., Limes Grove, 39, Lewisham, S. E. London. — Névroptères.

Maurissen (A.-H.), membre de la Société entomologique néerlandaise, rue de Tongres, à Maestricht. — Insectes d'Europe.

Mazarredo (Carlos de), ingénieur forestier, à Bilbao (Espagne). — Entomologie générale.

Mélise (Louis), employé au Ministère de l'instruction publique, rue du Président, 24, à Ixelles. — Coléoptères.

Mélot (Albert), étudiant, chaussée de Charleroi, 12, à St Gilles lez-Bruxelles. — Coléoptères.

Mertens (Albert), contrôleur à l'Administration des chemins de fer de l'État, rue Marie de Bourgogne, 32, à Bruxelles.— Coléoptères.

Metzler (Georges), membre de la Société entomologique de Berlin, Neue Mainzerstrasse, 28, à Francfort-sur-le-Mein. — Coléoptères d'Europe.

Michelet (Gustave), ingénieur, membre de la Société belge de Microscopie, rue Pascale, 6, à Bruxelles. — Entomologie générale.

Michels (Louis), naturaliste, Galerie du Roi, 19, à Bruxelles. — Entomologie générale.

Miedel (Joseph), membre de la Société entomologique de France, rue des Prébendiers, 6, à Liége. — Coléoptères.

Miot (Henri), substitut du procureur de la République, à Semur (Côte-d'Or). — Entomologie appliquée, insectes utiles et nuisibles.

Mniszech (Comte de), membre de la Société entomologique de France, rue Balzac, 22, à Paris. — Coléoptères.

Moerenhout (Victor), rue des Images, à Anvers. — Lépidoptères.

Morren (Edouard), professeur de botanique à l'Université de Liége, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs Sociétés savantes, quai de la Boverie, 1, à Liége. — Entomologie générale.

*Mors (Louis), ingénieur civil, membre de la Société entomologique de France, rue Solferino, 4, à Paris. — Coléoptères et Lépidoptères.

Mourlon (Michel), docteur agrégé à la faculté des sciences de l'Université de Bruxelles, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, rue de Trèves, 24, à Ixelles. — Entomologie générale.

Nilis, docteur en médecine, médecin-adjoint à l'Hôpital militaire, à Bruges. — Entomologie générale.

Oberthur (Ch.), imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (département d'Ile-et-Vilaine, France). — Lépidoptères.

Odier (James), banquier, rue de la Cité, 24, à Genève. — Coléoptères.

Oliveira (Manuel Francisco d'), docteur en médecine, rua do Rosario, 23, à Rio de Janeiro. — Entomologie générale.

Olivier (Ernest), membre de la Société entomologique de France, rue du Clos, 25, à Besançon (Doubs). — Coléoptères.

Paulino de Oliveira (Manoël), membre de la Société entomol. de France, etc, professeur à l'Université de Coïmbre (Portugal). — Coléoptères et Lépidoptères.

Pescatore (Gustave), docteur en droit, référendaire de justice et privat-docent à l'Université de Marburg (Allemagne). — Lépidoptères.

*Peteau (Antoine), rue Royale, 173, à Saint-Josse-ten-Noode. — Lépidoptères.

Pichardo (Gabriel), médecin-chirurgien, membre de la Société espagnole d'histoire naturelle, de l'Académie médico-chirurgicale de Madrid et de la Société Anthropologique de l'Ile de Cuba, Calle Oreilly, 31, à la Havane. — Entomologie générale.

Pierret (Émile), rue du Progrès, 132, à Schaerbeck. — Hémiptères.

Plateau (Félix), docteur en sciences naturelles et en sciences zoologiques, professeur de zoologie à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de Belgique, rue du Casino, 15, à Gand. — Entomologie générale, anatomie et physiologie; Crustacés; Myriapodes.

Preudhomme de Borre (Alfred), membre de plusieurs Sociétés savantes, conservateur-secrétaire du Musée royal d'histoire naturelle, rue de Dublin, 19, à Ixelles. — Entomologie générale; géographie entomologique; Coléoptères, spécialement les Hétéromères et les Hydrocanthares.

Puls (Jacques), membre des Sociétés entomologiques de France, de Berlin, etc., pharmacien, place de la Calandre, 6, à Gand. — Diptères, Hyménoptères.

Purves (J.-C.), membre de plusieurs Sociétés savantes, conservateur du Musée d'histoire naturelle, à York (Angleterre). — Entomologie générale.

Puton (Auguste), docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, à Remiremont (Vosges). — Coléoptères, Hémiptères, Hyménoptères.

PUTZEYS (J.), secrétaire général honoraire du Ministère de la Justice, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue du Trône, 82, à Ixelles.— Coléoptères (Carabiques).

QUAEDVLIEG (Louis), rue de la Goutte d'Or, 91, à Aubervilliers (Seine). — Lépidoptères et Coléoptères européens et exotiques.

RAGUSA (Enrico), membre de la Société entomologique italienne, etc., Albergo Trinacria, à Palerme. — Coléoptères.

REIBER (Ferdinand), faubourg de Saverne, 8, à Strasbourg. — Hémiptères.

RILEY (C.-V.), à Washington. — Entomologie générale et appliquée.

*ROELOFS (W.), artiste-peintre, chaussée de Haecht, 218, à Schaerbeek. — Coléoptères (Curculionides).

ROYER (Ch.), membre de la Société entomologique de France, à Langres (Haute-Marne). — Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.

SAUNDERS (Sir Sidney Smith), membre de la Société entomologique de Londres, etc., Gatestone, Central Hill, Upper Norwood, SE. Londres. — Entomologie générale.

*SAUVEUR (Jules), secrétaire général du Ministère de l'Instruction publique, rue Juste-Lipse, à Bruxelles. — Faune entomologique de Belgique.

SCHUSTER (Ad.), Herrngasse, à Cobourg (Saxe-Cobourg). — Lépidoptères.

SCOTT (Robert), James Street, à Richmond (Victoria, Australie). — Coléoptères.

SÉDILLOT (Maurice), avocat, membre de la Société entomologique de France, rue de l'Odéon, 20, à Paris. — Coléoptères.

*SÉLYS-LONGCHAMPS (Baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres Académies et Sociétés savantes, boulevard de la Sauvenière, 34, à Liége. — Névroptères (principalement Odonates) et Lépidoptères d'Europe.

SEOANE (Victor-Lopez), membre des Sociétés entomologiques de France, Berlin, et Stettin, zoologique-botanique de Vienne, géologique de France, etc., ancien professeur d'histoire naturelle, avocat, médecin et naturaliste, à La Coruna (Espagne). — Coléoptères.

SHARP (David), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Thornhill (Dumfriesshire, Écosse). — Coléoptères.

SIMON (Eugène), membre de la Société entomologique de France, avenue du Bois de Boulogne, 56, à Paris. — Entom. générale, Arachnides.

SIMSON (Auguste), à George's Bay (Tasmanie). — Coléoptères.

SPANGBERG (Jacob), docteur en philosophie, professeur-agrégé à l'Université, membre des Sociétés entomologiques de France, Stettin et Suisse, à Upsal (Suède). — Hémiptères, Lépidoptères et Névroptères.

STAUDINGER (Dr Otto), Blasewitz, près Dresde (Saxe). — Lépidoptères d'Europe.

STEVENS (Agap.), artiste peintre, Chaussée d'Ixelles, 242, à Ixelles. — Lépidoptères.

TEIRLINCK (J.), professeur à l'École normale, rue des Quatre-Vents, 74, à Molenbeek-St-Jean. — Entomologie générale.

THIBAULT (chevalier Edouard de), place Dailly, 13, à Schaerbeek. — Lépidoptères d'Europe.

THIROT (Édouard), chef de bureau à l'administration communale de Schaerbeek, rue de l'Orient, 19, à Etterbeek. — Lépidoptères et Coléoptères.

Thiroux (Eugène), membre de la Société royale Linnéenne, boulevard de la Senne, 101, à Bruxelles. — Insectes nuisibles ou utiles à la culture.

Thomas (E), ingénieur civil, rue du Progrès, 12, à Saint-Josse-ten Noode.— Entomologie générale.

Thyes (Eugène), contrôleur des contributions directes et accises, rue Van Aa, 16, à Ixelles. — Lépidoptères.

Tournier (Henri), membre de la Société entomologique de France, Villa Tournier, à Peney, près Genève. — Coléoptères.

Troostembergh (Max de), place Saint-Jacques, 22, à Louvain. — Coléoptères.

Van Bemmel (Charles), étudiant, rue Saint-Lazare, 25, à Saint-Josse-ten-Noode. — Entomologie générale.

Van Beneden (Édouard), docteur en sciences naturelles, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Liége, rue Louvrex, 90, à Liége. — Entomologie générale, biologie, embryogénie, Crustacés et Annélides.

Vanden Berghe (Emile), directeur de la Société coopérative, à Roulers.— Lépidoptères; Entomologie appliquée à l'agriculture.

Vanden Broeck (Ernest), membre de diverses Sociétés savantes, rue Terre-Neuve, 124, à Bruxelles. — Entomologie générale, Arachnides.

Van Nerom (Prosper), étudiant, rue Saint-Guidon, à Anderlecht.— Coléoptères.

Van Segvelt (Edmond), pharmacien, membre de la Société royale de Botanique, rue du Serment, 11, à Malines. — Entomologie générale; mœurs des insectes.

Van Tricht (Rév. P. Victor), professeur de sciences naturelles au Collége de la Paix, à Namur. — Entomologie générale.

Verbessem (Albert), étudiant, avenue du Jardin Zoologique, 36, à Gand.— Coléoptères.

Verdiani-Bandi (Luigi), membre des Sociétés entomologiques d'Italie et de France, Via Ricasoli, 52, à Sienne (Italie). — Coléoptères.

Weinmann (Rodolphe), industriel, chaussée de Mons, 294, à Cureghem lez-Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe, Lycénides européens et exotiques.

Weyers (Joseph-Léopold), membre de diverses Sociétés savantes, rue de Laeken, 51, à Bruxelles. — Coléoptères (Buprestides).

Membres honoraires.

MM.

Boisduval, docteur en médecine, membre des Sociétés botanique de France, entomologique de France, et centrale d'horticulture de Paris, etc., à Ticheville, par Vimoutiers (Orne).

Dohrn (C.-A.), président de la Société entomologique de Stettin, etc., à Stettin (Prusse).

Fairmaire (Léon), membre des Sociétés entomologiques de France, de Stettin et de Berlin, d'histoire naturelle de Maine-et-Loire et de Savoie, zoologique et botanique de Vienne, et royale d'Édimbourg, licencié en droit, rue du Bac, 94, à Paris.

Hagen (Herman-Auguste), docteur, à l'Université de Cambridge, État de Massachussets (États-Unis de l'Amérique du Nord).

Harold (baron Edgar von), conservateur des collections de coléoptères du Musée royal de Berlin, membre de diverses Sociétés savantes, Wilhelmstrasse, 134-2, à Berlin.

Kraatz (G.), président de la Société entomologique de Berlin, docteur en philosophie, etc., Linkstrasse, 28, W, à Berlin.

Le Conte (John-L.), docteur en médecine, Spruce street, 1625, à Philadelphie (Pensylvanie, États-Unis).

Millière (Pierre), membre de la Société entomologique de France, Villa des Phalènes, à Cannes (Alpes-Maritimes).

Mulsant (Etienne), président de la Société linnéenne de et à Lyon.

Snellen van Vollenhoven (Samuel-Constant), docteur en droit et ès sciences, membre de l'Académie royale des sciences, Laan van Meerdervoort, 48, à La Haye.

Stainton (H.-T.), membre de la Société entomologique de Londres, etc., Mountsfield Lewisham, SE. London.

Westwood (John-Obadiah), membre de diverses Sociétés savantes, professeur de zoologie à l'Université, Walton Manor, à Oxford.

Membres correspondants.

MM.

Bertoloni (Gius.), professeur à l'Université, à Bologne.

Gobanz, docteur, professeur à Klagenfurt (Carinthie).

Kawall, pasteur, à Poussen (Courlande, Russie).

Koch (Gabriel), docteur, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, Friedberger Landstrasse, 83, à Francfort-sur-le-Mein.

Köppen (Fr. Th.), employé au ministère, Grande Morskaya, 21, à Saint-Pétersbourg.

Lancia de Brolo (duc Frédéric), secrétaire de l'Académie royale Palermitaine, à Palerme.

Marseul (Abbé S.-A. de), membre de diverses Sociétés savantes, boulevard Pereire, 271 (porte Maillot), Ternes, à Paris.

Osten-Sacken (baron Charles), membre du corps diplomatique de Russie, etc., Maison Mai, Wredeplatz, à Heidelberg.

Packard (Dr A.-S.), professeur de Zoologie et de Géologie, Bronn University, Providence, Rhode-Island (États-Unis)

Pallandt (baron Henri de), Oranje straat, 4, à La Haye.

Perez Arcas (Laureano), professeur de zoologie à l'Université, membre de l'Académie royale des sciences, Calle de las Huertas, 14, à Madrid.

Rogenhofer (Aloïs), conservateur au Musée Impérial d'Histoire naturelle de Vienne, secrétaire de la Soc. Imp. et R. Zoolog. Botan., Josefstädterstrasse, 19, à Vienne.

Saussure (Henri de), membre de diverses Sociétés savantes, Cité, 24, à Genève.

Scudder (Samuel), à Boston, Massachussets (États-Unis de l'Amérique du Nord).

Membres associés.

MM.

Branquart (Jules), étudiant, rue du Grand-Hospice, 1*a*, à Bruxelles. — Coléoptères.

Carion (François), étudiant, rue Névraumont, 55, à Saint-Josse-ten-Noode. — Entomologie générale.

Fettweiss (Maurice), rue de Limbourg, 19, à Verviers. — Entomologie générale, Coléoptères.

Ruhl (Fritz), rue Rogier, 12, à Verviers. — Entomologie générale, Diptères.
Stevens (René), artiste-peintre, rue Malibran, 127, à Ixelles. — Coléoptères et Lépidoptères.
Vandresse (Paul), rue Fyon, à Verviers.— Coléoptères.

Membres décédés.

MM.

Chapuis (Félicien), à Verviers. (Membre effectif.)
Demont (Jules), à Namur. (Membre effectif.)
Solsky (Simon), à Saint-Pétersbourg. (Membre correspondant.)

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

POUR L'ANNÉE SOCIALE 1879.

Conseil d'administration.

MM. Weinmann, *président.*
Jacobs, *vice-président.*
Preudhomme de Borre, *secrétaire et bibliothécaire.*
Fologne, *trésorier.*
Capronnier.
Mélise.
Weyers.

Commission de vérification des comptes.

MM. A. de Lafontaine.
Putzeys.
Thyes.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Premier Essai d'un Catalogue des Hétéroptères de Belgique, par MM. L. Lethierry et E. Pierret. 5

Catalogue des Arachnides de Belgique, par M. L. Becker Deuxième partie (Drassidæ) . . . . , ... 24

Étude sur les espèces de la tribu des Féronides qui se rencontrent en Belgique, par M. A. Preudhomme de Borre. Première partie. I. Anchoméniens . . . 31

Diagnoses de nouvelles Aranéides. américaines, par M. L. Becker (avec deux planches). 77

Espèces nouvelles :

Cyrtarachne bicurvata . . . 77
Singa Van Bruyssellii . . . 78
Argyrodes trituberculatus . . 79
Theridion flavonotatum. . . »
Th. pascagoulensis 80
Th. glaucescens. 81
Agelena Hentzii 81
Micariaulax nov. gen. . . . 82
M. Dugesii 83
Anyphæna velox . . . . »
A. striata 84
A. argentata . . . . . »
Crypsidromus gypsator . . . 85

Descriptions d'Hyménoptères nouveaux appartenant à la famille des Chrysides, par M. H. Tournier 87

Cleptes semicyanea 88
Omalus curtiventris. . . . »
Notozus rufitarsis 90
N. bipartitus 91
Chrysis lativentris 92
Chr. similaris 93
Chrysis æneipes. 94
Chr. superba 95
Chr. brevidens 96
Chrysogona tarsata. . . . 99
Spintharis pallipes . . . . »

Catalogue des Arachnides de Belgique, par M. L. Becker. Troisième partie.

Famille des Theridionidæ 101
3e sous-ordre. Gnaphosæ. Famille des Dysderidæ 107
4e » Theraphosæ. » Avicularidæ. 108

Pages.

Matériaux pour servir à une Monographie des espèces européennes et circumeuropéennes du genre Myllocerus Schh. (Coléoptères Curculionides), par M. H. Tournier 109

Espèces inédites :

M. sibiricus 112
M. similis . . . . . »
M. Millingeni 113
M. biformis 114

Descriptions de quelques Curculionides nouveaux appartenant au genre Dichotrachelus Stierlin, par M. H. Tournier 115

D. concavicollis 116
D. gallicus 117
D. seminudus 118
D. depressipennis 119
D. sulcirostris 121
D. minutus 122

Monographie des Scaritides (Scaritini), par M. le baron M. de Chaudoir. Première partie 124

Tableau alphabétique des genres, des espèces et des synonymes . 181

Essai d'une classification des Opiliones Mecostethi, remarqués synonymiques et descriptions d'espèces nouvelles, par M. E. Simon. Première partie 183

Familles, genres et nouvelles espèces :

Phalangodidæ 184
Phalangodes 185
Mermerus . . . . . »
Epedanus . . . . . »
Maracandus n. g. 186
M. Macei . . . . . »
M. Mouheti . . . . . »
Sitalces n. g. 187
S. novemtuberculatus . . . »
S. Breoni 188
Oncopus 189
Feretrius n. g. . . . . »
Cosmetidæ . . . . . »
Cosmetus 191
Pœcilema . . . . . »
P. C-insignitum . . . . »
P. conspicillatum 192
Protus n. g. 193
P. insolens . . . . . »
Gryne n. g. 194
G. paraensis . . . . . »
Cynorta 195
C. quadripustulata 196
C. flavoclathrata 197
C. V-album 198
C. scripta 199
Erginus n. g. 200
E. Devillei 201
E. militaris 203
E. serripes 204
E. papilionaceus 205
E. latesulfureus 207
E. marginellus 208
E. ventricosus 209
E. granulosus 211
Vonones n. g. 212
V. octotuberculatus . . . »
Rhaucus n. g. 213
R. vulneratus . . . . . »
R. quinquelineatus 215
Libitia n. g. 216
L. fusca 217
Discosoma 218
Gonyleptidæ . . . . . »
Stygninæ . . . . . »
Phareus n. g. 219
Stygnus 220
Styphelus n. g. 221
S. flavitarsis . . . . . »
Stygnoplus n. g. 222
Stygnidius n. g. 223
Stenostygnus n. g. 224

Pages.

S. pusio 224
Octophthalmus 225
Timesius n. g. . . . . »
Mitobatinæ 226
Goniosoma 227
G. thalassinum 229
G. acutangulum. 230
G. calcariferum. 232
Mitobates 233
Asarcus. 234
A. corallipes. 235
Cranaus n. g. 236
C. diabolicus 238
C. margaritipalpis 239
Ampycus n. g. 241
Phalangodus . . . . . »

Note additionnelle à la Monographie des Scaritides, par M. le baron M. DE CHAUDOIR 242

Comptes rendus des séances de la Société :

Séance du 4 janvier 1879 I

(Note sur une monstruosité observée dans un exemplaire de l'*Omaseus vulgaris* L. — M. N. Kokouyew) avec une figure.
(Description d'une nouvelle espèce de Coléoptère d'Europe appartenant au genre *Phyllobius* Germ. (Curculionides.) — M. Tournier.
(Sur un procédé pour conserver les insectes mous au moyen de l'application subite d'une forte chaleur, traduit de l'anglais par M. Preudhomme de Borre. — M. J.-W. Douglas.)
(Réponse aux critiques de M. Fauvel touchant les catalogues de faunes locales. — M. Preudhomme de Borre.)

Séance du 1er février 1879 IX

(Sur le genre *Trigonalys*. — M. Tournier.)
(Lettre sur la génération des Aphidiens. — M. Lichtenstein.)
(Complément d'une note sur les Termitides, publiée dans le tome XXI. — M. V.-L. Seoane.)
(Lycides recueillis au Brésil par C. Van Volxem. — M. Bourgeois.)
(Diagnose d'une nouvelle espèce d'Aranéide d'Europe.—M. Becker.)
(Abrégé de l'histoire naturelle des Aranéides de Belgique. — M. Becker.)

Séance du 1er mars 1879. XXXV

(Note sur une épidémie causée sur des Diptères du genre *Syrphus* par un champignon (*Entomophthora*). MM. M. Cornu et Ch. Brongniart.)
(Aranéides de Néerlande. — M. Becker.)
(Aranéides de Russie, recueillies à Jaroslaw (Russie centrale), par M. Kokouyew. — M. Becker.)
(Addition à la liste des Aranéides recueillies en Hongrie et en Moldavie, par MM. de Horvath et Montandon. — M. Becker.)
(Sur les procédés de MM. Lichtenstein et Petzold, pour la conservation des insectes dans un ambre artificiel. — M. Preudhomme de Borre) avec une figure.

Pages.

Séance du 5 avril 1879 LI

(Diagnoses de nouvelles espèces de Cyphides. — M. Roelofs.)
(Diagnoses de nouvelles espèces de Curculionides, Brenthides, Anthribides et Bruchides du Japon. — M. Roelofs.)
(Note sur les Epeiridæ de la sous-famille des Arcyinæ. — M Eug. Simon.)

Séance du 3 mai 1879 LXII

(Révision des *Ophiogomphus* et descriptions de quatre nouvelles Gomphines américaines. — M. de Selys-Longchamps.)
(Descriptions d'Opiliones nouveaux. — M. Eug. Simon.)

Séance du 7 juin 1879 LXXVII

(Note sur le *Breyeria borinensis*. — M. Preudhomme de Borre.)
(Note sur la position à donner aux caisses ou cartons d'insectes. — M. Preudhomme de Borre) avec deux figures.
(Note sur la conservation des insectes : 1° par la dissolution de la naphtaline dans la benzine; 2° par les vapeurs d'acide cyanhydrique. — M. Jacobs.)
(Description d'une espèce nouvelle de *Formicomus*.—M. Fl. Baudi)
(Sur l'élevage de la *Lytta vesicatoria*. — M. Lichtenstein.)
(Aranéides recueillis en Moldavie, par M. A. Montandon. — M. Becker.)
(Aranéides nouveaux pour la Faune de Belgique, — M. Becker.)

Séance du 5 juillet 1879. XCI

(Observations sur la métamorphose des Lépidoptères.—M. Mélise.)
(Communications arachnologiques. — M. Becker) avec une figure.

Séance du 2 août 1879 CIII

(Catalogue des Arachnides de Belgique. Quatrième partie. — M. Becker.)
(Hémiptères recueillis au Japon, par M. Gripenberg. — M. de Horvath.)
(Quelques mots sur les travaux des Araignées. Deuxième article. — M. Becker.)
(Apparition d'une quantité de *Lepas anatifera* L., à Ostende. — M. de Selys-Longchamps.)

Séance du 6 septembre 1879 CXXI

(Communications arachnologiques. — M. Becker.)
(Aranéides nouveaux pour la Faune belge. — M. Becker.)
(Aranéides nouveaux pour la Faune néerlandaise. — M. Becker.)
(Faune de Hongrie et Moldavie (suite). — M. Becker.)
(Sur l'apparition en nombre de *Plusia gamma*. — M. Becker.)

Séance du 4 octobre 1879 CXXXIII

(Notice nécrologique sur feu le Dr Félicien Chapuis.—M. Candèze.)
(Diagnoses de nouvelles espèces de Psychides (M. Heylaerts.)

Pages.

(Descriptions d'Aranéides exotiques nouveaux. — M. Becker.)
(Descriptions d'Aranéides d'Europe nouveaux. — M. Becker.)
(Diagnoses de quelques espèces nouvelles de Buprestides et de Scarabæides de la Malaisie. — M. van Lansberge.)
(Sur les mœurs du *Colymbetes fuscus*. — M. H. Donckier de Donceel.

Séance du 8 novembre 1879 CLVII

(Sur l'*Heterogynis affinis* Rbr et la *Psyche Sichelielia* Brd. — M. Heylaerts.
(Sur l'élevage de l'*Antheræa Yama-May*. — M. Capronnier.)
(*Rhapiocera picta*, nouvelle espèce de la famille des Stratiomyides. — M. van der Wulp.)

Séance du 6 décembre 1879 CLXIV

(La sous-famille des Psocines en Angleterre, en Belgique et en Scandinavie. — M. de Selys-Longchamps.)
(Description d'une nouvelle espèce de Pamphagide. — M. de Bormans.)
(Sur la *Metriopelma Breyerii* L. B. — M. Becker.)
(Sur les *Nemesia congener* Cambr. et *Simoni* Moggr.—M. Becker.)
(Sur le *Buthus australis* Linné. — M. Becker.)
(Espèces nouvelles d'Arachnides de Belgique. — M. Becker.)
(Espèces nouvelles d'Aranéides de Néerlande. — M. Becker.)
(Quelques espèces d'Hémiptères nouvelles pour la Belgique. — M. Lethierry.)

Assemblée générale du 26 décembre 1879 CLXXIX
Errata CLXXXIV
Liste des membres de la Société CLXXXV
Organisation administrative en 1879 CXCV
Table des matières CXCVII

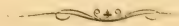

CATALOGUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ.

Ce catalogue, dont les fascicules sont publiés successivement dans les Annales, et peuvent être acquis séparément, est divisé systématiquement comme suit ; il comprend, indépendamment des titres des ouvrages publiés isolément, ceux de tous les mémoires et notices insérés dans les recueils que possède la bibliothèque :

I. Entomologie générale ; Entomologie appliquée ; Ouvrages traitant d'Insectes de plusieurs ordres ou d'Articulés de plusieurs classes.
II. Coléoptères.
III. Lépidoptères.
IV. Névroptères et Orthoptères.
V. Hyménoptères.
VI. Diptères.
VII. Hémiptères.
VIII. Aptères, Thysanoures, Aphaniptères, Arachnides et Myriapodes.
IX. Crustacés et Cirrhipèdes.
X. Vertébrés.
XI. Mollusques et Animaux inférieurs.
XII. Histoire naturelle générale ; Zoologie générale ; Botanique ; Géologie ; Minéralogie.
XIII. Ouvrages divers.
XIV. Revues périodiques ; Publications des Sociétés savantes.

En vente au prix de cinquante centimes le fascicule : Div. I, fasc. 1 et 2 ; Div. II, fasc. 1, 2, 3, 4 et 5 ; Div. III, fasc. 1, 2, 3, 4 et 5 ; Div. IV, fasc. 1 ; Div. V, fasc. 1, Div. VI, fasc. 1 ; Div. X, fasc. 1 ; Div. XI, fasc. 1 ; Div. XII, fasc. 1, 2, 3 et 4.

La Société peut encore disposer de quelques exemplaires des ouvrages suivants :

PUTZEYS. — Prémices entomologiques (Monographie du genre PASIMACHUS ; 62 esp. nouv. Cicindel. et Carab.) (1 pl.), in-8°. Fr. 3 "

— Post-scriptum ad CLIVINIDARUM monographiam (2 pl.), in-8°. 3 "

(Extraits des Mémoires de la Société royale des sciences de Liége.)

— TRECHORUM europæorum conspectus, in-8°. 0 75

(Extrait de Stettiner entomologische Zeitung.)

— Révision générale des CLIVINIDES in-8°. 8 "

— Supplément à la révision générale des CLIVINIDES (1 pl.), in-8°. 1 50

(Extraits des Annales de la Société entomologique de Belgique.)

LEDERER. — Contributions à la faune des Lépidoptères de la Transcaucasie (2 pl. color.), in-8°. 3 50

(Extrait des Annales de la Société entomologique de Belgique.)

DE SELYS-LONGCHAMPS. — Sur la Faune de Belgique, in-8°. 0 50

(Extr. des Bull. de l'Acad. royale de Belgique.)

PREUDHOMME DE BORRE. — Note sur le Byrsax (Boletophagus) gibbifer Wesm., in-8°. 0 20

(Extr. des Bull. de l'Acad. royale de Belgique.)

DE CHAUDOIR. — Essai monographique sur le groupe des Pogonides, in-8°. 1 50

— Essai monographique sur les Orthogoniens, in-8°. 1 50

— Essai sur les Drimostomides et les Cratocérides, etc. 1 50

— Monographie des Callidides. 3 "

Comptes-rendus des séances de la Société entomologique de Belgique. Années 1868-69, 1869-70. Chacune. 3 "

Idem. Année 1873. 5 "

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01269 5383